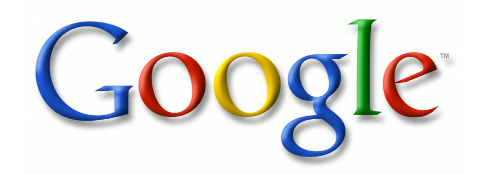
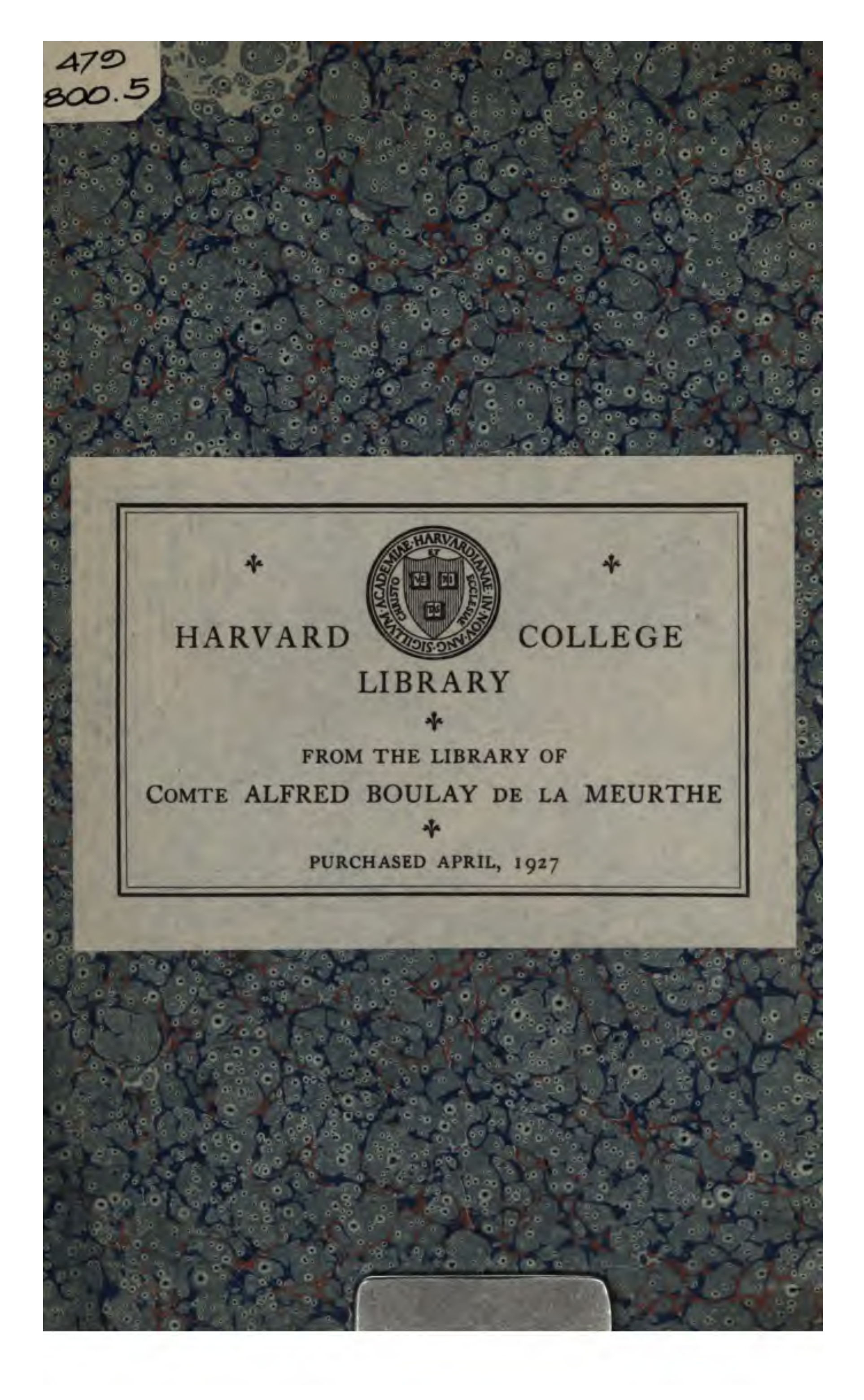








VIE

DU TRÈS-RÉVÉREND PÈRE

JEAN-BAPTISTE RAUZAN

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Conformément aux décrets du Pape Urbain VIII, nous déclarons qu'en donnant au T. R. P. Rauzan, dans cet ouvrage, le titre de *saint* ou de *vénérable*, nous n'avons point eu la pensée de préjuger une question dont la décision n'appartient qu'au Saint-Siége; nous avons employé seulement ces qualifications dans le sens ordinaire qu'y attachent les fidèles pour désigner un prêtre dont la piété et les vertus ont été reconnues d'un grand nombre de personnes. Nous soumettons, avec une humble disposition d'esprit et de cœur, au jugement du Saint-Siége Apostolique, les faits et les appréciations renfermés dans cette Vie.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.



Imp Lemercier Paris

JEAN-BAPTISTE RAUZAN

Fondateur et Premier Supérieur-Général

de la Société des Prêtres de la Miséricorde

sous le titre de l'Immaculée Conception.

VIE

DU TRÈS-RÉVÉREND PÈRE

JEAN-BAPTISTE RAUZAN

FONDATEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR-GÉNÉRAL

DE LA

SOCIÉTÉ DES MISSIONS DE FRANCE

AUJOURD'HUI

SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE LA MISÉRICORDE

SOUS LE TITRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION DES DAMES DE SAINTE-CLOTILDE, ETC.

PAR

LE P. A. DELAPORTE

PRÊTRE DE LA MISÉRICORDE.

> Fides cooperabatur operibus illius, et ex operibus fides consummata est.
> La foi se mêlait à toutes ses œuvres, et ses œuvres rendirent sa foi parfaite.
> (S. JACQ., II, 22.)



PARIS

JACQUES LECOFFRE ET CIE, LIBRAIRES

29, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

1857

AVERTISSEMENT

L'auteur de cette biographie n'a pas connu personnellement le P. Rauzan; mais il a pu interroger les souvenirs de tous ceux de ses confrères qui ont vécu longtemps dans l'intimité du saint prêtre et partagé ses travaux ; il a écrit sous leurs yeux.

Des renseignements intéressants ont été fournis par un certain nombre de personnes qui s'étaient trouvées en relation avec le P. Rauzan. Nous leur offrons ici l'expression de notre vive gratitude.

Comme documents écrits, nous avons étudié tout d'abord la correspondance, les sermons et les notes du P. Rauzan; puis les journaux, et plus particulièrement l'*Ami de la Religion*, la seule feuille religieuse du temps des missions de France; enfin les biographies des principaux membres du clergé avec lesquels le P. Rauzan se trouva en rapport, notamment les *Vies* du cardinal Fesch et de monseigneur d'Aviau, par Mgr Lyonnet. Nous citons quelquefois les *Relations* publiées à la

suite des missions, mais seulement après nous être assuré de leur exactitude : la plupart de ces Relations, à la rédaction desquelles les Missionnaires demeuraient étrangers, étant d'ordinaire dictées par une admiration plus enthousiaste que réfléchie.

Les Mandements des Évêques ont été mis à contribution en plusieurs circonstances : point de parole d'un plus grand poids, après celle du successeur de Pierre.

Voilà nos autorités, que nous indiquons dans le cours du récit, au moins quand il s'agit de faits importants.

Le P. Caillau, de pieuse et savante mémoire, avait voulu raconter lui-même la vie de son bien-aimé Père. Déjà il avait recueilli une partie des matériaux, lorsque l'affaiblissement de ses forces fit pressentir sa mort prochaine : d'une main défaillante, mais courageuse, il se mit à l'œuvre; bientôt, le mal empirant, il fut appelé d'Orléans à Paris, où il s'éteignit doucement dans le Seigneur, laissant son livre inachevé. Notre première pensée avait été de prendre le récit au point où le P. Caillau l'avait laissé, c'est-à-dire au milieu de l'histoire des missions de France; mais, d'une part, la nécessité où nous nous trouvions d'intercaler nombre de faits que le P. Caillau n'avait pas eu le temps de recueillir; de l'autre, celle de modifier un travail qui n'était pas encore revu pour l'impression, nous ont obligé d'abandonner ce dessein.

Puisse ce livre adoucir un peu les regrets de tous

ceux qui attendaient l'œuvre du P. Caillau ! La Providence a prononcé, la résignation est une nécessité et un devoir.

Un sentiment que le lecteur comprendra sans peine nous a fait éviter, toutes les fois que nous l'avons pu, de prononcer le nom de nos confrères encore vivants. Nous usons d'un peu plus de liberté à l'égard des Missionnaires qui ont achevé leur carrière. La mort, en fermant les portes de la vie, ouvre celles de l'histoire.

INTRODUCTION

Né au moment où s'allumait la guerre de Sept-Ans, le prêtre vénérable dont nous écrivons l'histoire vit les dernières années du règne de Louis XV; quand moururent les deux coryphées de la philosophie du dix-huitième siècle, il touchait à sa vingt et unième année; ordonné prêtre, et appliqué aux fonctions du ministère paroissial avant les premiers bouleversements de la grande Révolution, il inaugurait sous l'Empire l'œuvre des Missions, la continuait sous la Restauration, et donnait, après 1830, sa forme définitive et son nom religieux[1] à la Société des Missionnaires de France, qu'il gouverna jusqu'à la veille de la révolution de février 1848. La carrière du P. Rauzan embrasse quatre-vingt-dix années (1757-1847).

Cette période presque séculaire, témoin d'événements si divers, crimes sans nom et vertus héroïques, ignominie et gloire, ruines amoncelées en un instant et renouvelle-

[1] *Société des Prêtres de la Miséricorde, sous le titre de l'Immaculée Conception.*

ments soudains, ébranlements multipliés des sociétés jusque dans leurs fondements, et secours répétés d'une Providence toujours attentive à sauver du naufrage les âmes de bonne volonté : nous n'essayerons pas de la caractériser et de la juger; quand nos forces suffiraient à un si épineux travail, il nous entraînerait bien loin au delà des bornes que nous ne pouvons ici franchir.

Mais, au milieu des intérêts qui appellent et captivent l'humanité sur cette terre, il est un intérêt majeur, devant lequel tout autre s'amoindrit et s'efface, un progrès essentiel, faute duquel, quand on croit grandir, on ne fait que creuser plus profondément sa tombe : c'est l'intérêt de l'âme immortelle, le progrès vers la vie que lui promet le ciel.

Pour élever l'homme jusqu'à cette vie, qui est la vie véritable, la vie complète, une force existe : c'est la force même de Dieu communiquée à sa créature en Jésus-Christ; et cette force, dans sa forme vivante, c'est l'Église.

Enfant de la France, et, dans cette France, prêtre, missionnaire, promoteur de bonnes œuvres, religieux, le P. Rauzan fut l'homme de l'Église au milieu de sa bien-aimée patrie; il vécut, travailla, combattit pour elle; ce qui importe et suffit pour placer dans son cadre l'histoire de sa vie, c'est de rappeler ce que fit l'Église de France durant les phases principales de ces deux moitiés de siècle.

Au moment où naissait Jean-Baptiste Rauzan, il se tramait en France, contre Dieu et son Église, une attaque plus audacieuse que tout ce que les siècles passés avaient vu jusque-là. Il s'agissait, et c'est le caractère inouï de cette rébellion des esprits, non plus de se faire une reli-

gion autre que celle que le Fils de Dieu a fondée, mais d'abolir toute religion. Deux hommes, d'ailleurs ennemis irréconciliables, travaillaient, le premier à écraser le catholicisme, le second à lui substituer cette ombre insaisissable qu'on appelle le *sentiment religieux*. Autour d'eux se rangeait une multitude d'esprits faux, crédules ou pervers, qui prenaient le nom de philosophes; et, comme toujours, à droite l'hérésie, à gauche le libertinage, secondaient les efforts de cette philosophie.

On se persuade trop aisément que le clergé de ce temps-là n'opposait presque aucune résistance à cette grande conjuration. On le juge sur la foi de quelques Mémoires, d'origine souvent suspecte, comme on a jugé le clergé du moyen âge sur la foi des troubadours. Qu'il y ait eu, à cette époque, des scandales dans le clergé, c'est chose incontestable; encore le monde n'a-t-il pas le droit d'en faire un reproche à l'Église, puisque lui-même jetait dans la bergerie ces pasteurs mercenaires qui, au lieu de paître le troupeau, se nourrissaient de son lait et lui arrachaient sa toison. Mais l'Église de France avait encore, sur tous les points de son vaste territoire, des hommes de Dieu. L'épiscopat comptait dans ses rangs les de Beaumont, de Boisgelin, du Belloy, Du Lau, de Pressy, de la Luzerne; dans ceux du clergé de second ordre se voyaient les de Boulogne, Guénée, Barruel, Bergier, Sicard, Carron; la Compagnie de Jésus faisait assez de bien pour exciter des haines furieuses; Saint-Sulpice n'avait pas déchu, et formait dans ses séminaires la moitié du clergé; les Prêtres de la Mission étaient toujours les dignes enfants de saint Vincent de Paul; il y avait encore beaucoup de science et beaucoup de vertus.

Un protestant célèbre[1] écrivait : « Lorsque j'eus l'occasion d'aller en France, le clergé, sous toutes ses formes, attira une grande partie de ma curiosité. Bien loin de recueillir contre ce corps des plaintes et des mécontentements, comme j'avais lieu de m'y attendre d'après quelques ouvrages que j'avais lus, je n'entendis aucune déclamation ni publique ni privée, si ce n'est cependant parmi une certaine classe d'hommes peu nombreuse, mais bien active. Allant plus loin dans mes recherches, j'ai trouvé *en général* le clergé composé d'hommes d'un esprit modéré et de mœurs décentes; j'y comprends les séculiers et les réguliers des deux sexes. Je ne fus pas assez heureux pour y avoir des relations avec un grand nombre de curés; mais, en général, je reçus les meilleures informations sur leurs principes de morale et sur leur zèle à remplir leurs fonctions. J'ai été lié avec quelques personnes du haut clergé, et j'ai eu sur le reste de cette classe les meilleures sortes d'informations. J'ai vu dans le clergé de France (et nulle part on ne peut en rencontrer beaucoup de cette force) des hommes d'un grand savoir et d'une parfaite candeur. »

« Je sais, dit un publiciste éminent, faisant allusion à cette époque et à son clergé, je sais de grandes histoires qu'on a faites avec la mise en relief de toutes les plaintes contemporaines; mais je ne crois pas que ces histoires soient de toutes les plus judicieuses et les plus sûres. En recueillant ainsi les griefs et en reproduisant la généralité des accusations, on croit servir l'humanité; on ne fait que perpétuer l'injustice et servir la calomnie. On

[1] Burke.

méconnaît en effet les vertus les plus grandes de toutes, celles qui ont redouté les témoignages publics, et ont reçu leur plus douce récompense de l'obscurité même où elles ont vécu[1]. »

Qu'on se pénètre de ces judicieuses réflexions, qu'on se défie de la fatale habitude de n'étudier l'histoire contemporaine de l'Église que dans les écrits de ses adversaires, et l'on se convaincra qu'en ces temps-là même les âmes furent secourues, le pain de la vérité distribué et les sources de la grâce largement ouvertes aux âmes fidèles, par un clergé dont la grande majorité était à la hauteur de ses devoirs, par un clergé dont un homme d'un esprit fort élevé et fort indépendant a dit, dans un récent ouvrage : « Je ne sais si, à tout prendre, et malgré les vices éclatants de quelques-uns de ses membres, il y eut jamais dans le monde un clergé plus remarquable que le clergé catholique de France, au moment où la Révolution le surprit: plus éclairé, plus national, moins retranché dans les seules vertus privées, mieux pourvu de vertus politiques, et, en même temps, de *plus de foi;* la persécution l'a bien prouvé. *J'ai commencé l'étude de l'ancienne société plein de préjugés contre lui; je l'ai terminée plein de respect*[2]. »

Toutefois il fut donné au mensonge de prévaloir. La Déclaration des droits de l'homme vint remplacer la Table des Dix Commandements, et le clergé, ne pouvant sanctionner ni subir cette souveraineté de l'homme mise à la place de la souveraineté de Dieu, fut mis en demeure de choisir entre l'apostasie et la proscription. On sait ce

[1] Lenormant, *Des associations religieuses dans le catholicisme,* II.
[2] L'*Ancien Régime et la Révolution,* par A. de Tocqueville, p. 176.

qui advint : la corruption cachée de quelques prêtres indignes parut au grand jour; plusieurs, qui n'étaient que chancelants, tombèrent; mais en même temps on connut quelle séve gardait encore ce grand arbre, dont se détachaient, sous l'effort de la tempête, quelques rameaux desséchés ou pourris. Sous les yeux de ces Français, à qui l'on avait peint le catholicisme comme une superstition usée, les successeurs des Apôtres rendirent de toute part à la foi qu'ils prêchaient le témoignage du sang; ils enseignèrent la nécessité des sacrements et la grandeur du divin sacrifice, en administrant les malades et en célébrant la sainte Messe au péril de leur vie. D'autres, persécutés sur le sol natal, cherchèrent un asile chez des peuples hospitaliers; ils y portèrent l'édification et détruisirent, par leur conduite et leurs discours, les préjugés amoncelés par trois siècles de protestantisme contre l'Église, sa croyance et son culte. Ainsi les uns et les autres ont protégé la portion du troupeau demeurée fidèle au fort de l'orage, et préparé, par leurs héroïques exemples, un meilleur avenir pour la génération nouvelle. Gardiens du dépôt sacré, ils ont arrosé la semence de la foi de ce sang qui la féconde; ils ont bien mérité de la France, de l'Église et de Dieu[1]. Mais, quand des jours moins mauvais commencèrent à luire, et plus particulièrement sous la Restauration[2], quels étaient les devoirs nouveaux du clergé français, sut-il les comprendre, et

[1] Voir l'*Histoire de l'Église de France pendant la Révolution*, par M. l'abbé Jager, monument que ceux qui aiment l'Église et la France regrettent de voir jusqu'à présent inachevé.

[2] La période impériale présente à peu près les caractères de la période suivante, durant ses premières années; dans les dernières, elle se rapproche de la situation qui avait précédé; c'est une phase de transition

que fit-il pour les remplir? C'est sur ce point surtout que la génération contemporaine a été trompée. On lui a présenté ce clergé comme se faisant l'humble courtisan de la maison régnante, pour obtenir d'elle ses anciennes prérogatives; comme hostile, par entêtement et par intérêt, à des principes sur lesquels sont censés reposer désormais l'ordre social et l'avenir de l'humanité. Voyons cependant à l'œuvre ce clergé français, si étrangement jugé, et d'abord parlons de ce qui est l'essence même du saint ministère, ou plutôt laissons ici parler une bouche éloquente :

« Quand on pense à ce qu'était devenue l'Église de France il y a cinquante ou soixante ans; quand on voit cette grande Église, à cette époque de si douloureuse mémoire, sans temples, sans autels, sans sacrifice public, sans ministres qui pussent seulement montrer le vêtement de leur saint état, descendue tout entière avec ses prêtres et ses évêques dans les catacombes, ou égorgée sur les échafauds, ou noyée dans les fleuves et dans les mers, ou dispersée sur toutes les plages étrangères, réduite à mendier de ville en ville l'hospitalité et le pain de l'aumône, et ne conservant plus enfin de toute son ancienne splendeur que la gloire impérissable de sa foi et de sa fidélité au Siége de Pierre; quand, dis-je, on pense à toute cette lamentable situation de l'Église de France, si voisine de nous, que plusieurs vivent aujourd'hui encore, qui en ont été les témoins et les martyrs; quand, après avoir contemplé cet héroïque, mais si douloureux spectacle, on vient à considérer, sitôt après, la miracu-

pendant laquelle le clergé commençait à réparer les maux immenses que la Révolution venait de faire au peuple très-chrétien.

leuse renaissance de cette Église, si ancienne et si jeune tout à la fois; et, depuis cette renaissance, tout ce qui s'est fait par elle : ses temples et ses autels relevés, ses séminaires multipliés, son clergé renouvelé, tant de saintes congrégations fondées, tant d'écoles ouvertes pour la jeunesse, tant d'œuvres admirables conçues, établies, propagées; tant de saints missionnaires envoyés dans les pays infidèles pour y répandre la semence de la divine parole, en l'arrosant de leurs sueurs et de leur sang; tant de saints prêtres, livrés obscurément et sans relâche, dans les paroisses de nos villes et de nos campagnes, aux sollicitudes des plus laborieux ministères, partagés entre mille fonctions diverses, soutenant toutes les œuvres de piété, partout à la fois, au saint tribunal pour y réconcilier les pécheurs, dans la chaire de vérité pour y convertir les âmes, au lit des malades pour y verser l'huile sainte sur leurs membres défaillants, à l'autel pour y offrir la victime du salut ou bénir l'union des époux, aux fonts sacrés pour y baptiser les enfants..... on est saisi à ce spectacle d'une admiration que le langage humain ne peut rendre, et qui diffère peu de celle que nous fait éprouver cet autre spectacle, le plus merveilleux que le monde ait jamais vu, et qui s'étend à travers trois siècles pleins en même temps et du carnage des chrétiens et de la fondation des églises par toute la terre, depuis le Calvaire jusqu'au triomphe de la croix à Constantinople et à Nicée[1]. »

Pour bien saisir la rigoureuse exactitude de ce brillant tableau, il faut entrer dans quelques détails. La vie reli-

[1] Monseigneur Dupanloup, *Instruction pastorale* du 6 mai 1854.

gieuse d'une société repose sur une triple base, la conviction, le respect et l'attrait. La Révolution, c'est-à-dire le philosophisme victorieux, avait miné la conviction, en égarant les hommes faits et en laissant la jeunesse dans une complète ignorance des vérités religieuses; elle avait ridiculisé et proscrit le respect par ses doctrines d'indépendance et d'égalité; elle avait détruit l'attrait en brisant la chaîne des habitudes traditionnelles et en abolissant les fêtes du Seigneur. A partir de 1814, l'esprit révolutionnaire continuait avec moins de violences apparentes, mais avec autant d'activité et d'ardeur, le combat dans lequel son premier jour de victoire avait été si cruel. Si l'on ouvrait les temples aux fidèles, c'était en dénonçant chaque jour au mépris des hommes éclairés les stupides ou hypocrites partisans du vieux culte; si l'on accordait la paix à ses prêtres, c'était à condition qu'ils demeureraient en dehors de la société, sans influence et sans action; la direction de l'humanité était pour toujours dévolue à la philosophie, et malheur à quiconque contesterait sa souveraineté!

L'Église ne peut ni varier ni se taire. Le clergé le savait. En dépit donc de la raison du dix-neuvième siècle, il ralliait autour des tabernacles, où l'Homme-Dieu venait de rentrer, ses adorateurs dispersés; il recommençait ses catéchismes et ses controverses, il promulguait, comme auparavant, les commandements imposés à l'homme par Dieu et par son Église, il rétablissait les pompes augustes des cérémonies saintes, et prouvait une fois de plus, par une merveilleuse germination de dévouements à toutes les souffrances, que la vraie fraternité n'a son origine et sa vie que dans la charité de Jésus-Christ: c'était son devoir.

Étonnée de voir ce grand fleuve, qu'elle avait cru tari, porter de nouveau ses eaux sur le sol français, l'impiété s'irrita : l'on devait bien s'y attendre. Les missions, qui reprenaient à l'indifférentisme le terrain qu'il avait conquis, l'éducation chrétienne des petits séminaires, qui arrêtait ses envahissements, les congrégations religieuses et les associations chrétiennes, qui lui opposaient un obstacle plus consistant, devinrent les principaux objets de sa colère. Elle n'eut de repos que le jour où elle vit les Jésuites expulsés, les petits séminaires sous le joug, et les missions supprimées. — Ce nouveau triomphe était trop tardif, par bonheur. Pendant ces quinze ans, un travail opiniâtre avait suppléé au petit nombre des ouvriers, et déjà les brèches du sanctuaire étaient assez solidement réparées, pour qu'une nouvelle révolution se vît obligée de compter avec la religion catholique, et lui laissât ses temples et son sacerdoce. C'est au clergé de ce temps-là que nous devons celui du nôtre ; nous bâtissons sur les fondements qu'il a relevés.

Mais, disent de concert et les ennemis de la religion et un assez grand nombre de chrétiens, pourquoi ce clergé eut-il la malheureuse pensée d'appuyer l'autel au trône, et à un trône si chancelant ? Pourquoi s'occupa-t-il si fort de politique ?

Un auteur contemporain[1] a répondu : «89 avait dépouillé le clergé, 91 l'avait dépossédé, 93 l'avait livré au bourreau, 98 ne l'avait pas reconnu, l'Empire l'avait opprimé ; quoi de plus naturel à lui que de tendre les bras vers le seul régime qui lui ouvrît les siens ? L'accuser de soutenir

[1] Le R. P. Caussette, *Vie du cardinal d'Astros*.

la royauté, quand aucun autre parti ne le soutenait lui-même, c'est lui adresser le naïf reproche de ne pas se donner la mort. »

Cette explication est ingénieuse, et vraie à certains égards : elle répond suffisamment à ces habiles pour lesquels l'intérêt personnel est la suprême loi. Mais nous nous hâtons d'ajouter : A côté et au-dessus de l'intérêt personnel, n'y avait-il pas un devoir? Qu'on y prenne garde : ce n'est pas la royauté qui a soutenu le clergé; si elle l'eût fait sérieusement, énergiquement, persévéramment, entravé dans sa marche par un salutaire retour à l'esprit chrétien, l'esprit révolutionnaire n'aurait pas sans doute brisé le trône; c'est le clergé qui, beaucoup plus embarrassé qu'aidé par une protection équivoque, a soutenu le trône, l'a soutenu avec une constance pleine de désintéressement et de courage, et l'a soutenu parce qu'il le devait.

Il devait prêcher l'Évangile, tout l'Évangile, et, dans le livre sacré, il est écrit : *Rendez à César ce qui est à César*[1]. Il est écrit : *Soyez soumis à toute créature, à cause de Dieu, soit au roi, comme à celui qui a la principale autorité, soit aux chefs, en tant qu'ils sont ses envoyés... parce que la volonté de Dieu est que, par l'accomplissement de ce bien, vous réduisiez au silence la témérité d'hommes ignorants : libres ainsi, et non pas faisant de la liberté un voile à la méchanceté. Chérissez la charité fraternelle, craignez Dieu, honorez le roi*[2]. *Les princes sont les ministres de Dieu; rendez donc à chacun ce qui lui est dû, tribut à qui est dû le tribut, crainte à qui est due la crainte, honneur à*

[1] *Matth.*, XXII, 21.
[2] I *Petr.*, II, 13-17.

qui est dû l'honneur[1]. *Je vous conjure de faire des prières pour tous les hommes, pour les rois et pour ceux qui occupent une position élevée, afin qu'en toute piété et pureté nous menions une vie calme et tranquille*[2]. »

Sans doute, il ne faut pas que les prêtres fassent de politique en chaire. Mais cette maxime est vague et demande à être précisée. Que le prêtre doive dans son enseignement (et souvent par prudence, dans l'intimité même) ne point discuter et apprécier, soit les diverses théories politiques, soit les mesures prises par le gouvernement de son pays, c'est incontestable. Mais doit-il éviter de prêcher l'accomplissement des devoirs du citoyen, devoirs qui, au même titre que les devoirs de famille, sont une partie intégrante de la morale chrétienne? Ce serait déchirer une page de l'Évangile. Doit-il parler de ces obligations, mais d'une manière si générale et si peu claire, que chacun, dans la pratique, les détermine à sa guise? Ce serait parler et ne pas parler; ce serait abandonner, sur ce point si grave, la conscience humaine à tous les caprices et à toutes les illusions. Doit-il, au jour où il s'aperçoit que des principes diamétralement opposés à l'Évangile, à son esprit et à sa lettre, tendent à prévaloir, ne soutenir la saine doctrine que timidement, et parler si bas, que sa parole, expirant sans efficacité au pied de la chaire sacrée, n'aille pas réveiller au dehors les colères de ses ennemis? Cette question, on rougit de la poser.

A l'heure présente, où en serait la France si son clergé n'avait, il y a quarante ans, travaillé énergiquement à rétablir, par ses enseignements et ses exemples, ce res-

[1] *Rom.*, XIII, 7.
[2] I *Tim.*, II, 1-2.

pect chrétien de l'autorité qui n'est, après tout, qu'un acte de foi en la Providence?

Mais l'expression de ce sentiment était enthousiaste. — Soit; les Français sont accessibles à l'enthousiasme, et ce n'est pas un mal. Mais, enthousiasme pour enthousiasme, lequel vaut mieux de celui qui déifie la liberté, c'est-à-dire, au fond, l'homme; ou de celui qui s'incline devant l'autorité, c'est-à-dire devant Dieu? Il y a deux penchants qui, au témoignage de l'Esprit-Saint, caractérisent la nation des justes, c'est l'obéissance et l'amour[1]. L'obéissance et l'amour ne peuvent avoir pour objet des abstractions : avoir de l'amour et de la soumission pour le christianisme, c'est aimer Jésus-Christ et accomplir ses commandements; aimer l'autorité et se soumettre à elle, c'est obéir au souverain, c'est l'aimer. Le clergé ne crut point nécessaire d'adoucir l'expression de sentiments avoués, commandés par la religion, et qu'il était de son devoir d'inspirer aux peuples[2]. De là pour lui une ample moisson de haines et de calomnies. Les disciples ne sont pas plus que le maître; Celui qui disait : « Rendez à César ce qui est à César, » et faisait un miracle pour payer le tribut, fut accusé de sédition, et condamné par un juge

[1] Natio justorum obedientia et dilectio. (*Eccli.*, III, 1.)

[2] « L'esprit démocratique, en général, tel qu'il existe et se produit de nos jours... est presque exclusivement produit, alimenté, surexcité par l'*orgueil.* » (*La démocratie devant l'enseignement catholique*, par monseigneur Parisis.) Et, comme l'orgueil est tout ce qui est le plus contraire à l'esprit de l'Évangile, et le plus dangereux écueil dans la route du salut, il y a nécessité pour le clergé d'éviter, sous un gouvernement démocratique, des démonstrations trop vives en faveur de ce régime; tandis que, dans une monarchie régulière et reconnue, des témoignages expressifs de fidélité au souverain sont un exemple de soumission qui ne remue aucune des fibres mauvaises de la nature humaine.

qui craignait, s'il l'absolvait, de déplaire à César. Ces prédications et ces exemples d'obéissance et de respect pour l'autorité temporelle sont pour le prêtre une dure épreuve en un siècle d'indépendance, mais il la doit porter. *Fais ce que dois*, disaient les vieux chrétiens de notre France, *advienne que pourra!*

« Les rapports de l'Église avec le monde temporel, a dit admirablement un de nos Pontifes, c'est l'entrave qui fatigue le plus cette fille du ciel dans sa marche à travers les siècles, c'est le côté par où son existence a été le plus menacée, et par où elle aurait mille fois péri sans l'assistance miraculeuse qui lui a été promise.

« Mais Dieu a imposé à l'Église ce fardeau, cette épreuve; Dieu a fait le monde avec deux ordres distincts, mais reliés l'un à l'autre par un nœud indissoluble, parce qu'il a voulu faire le monde dans l'unité.

« ... L'Église ne peut faire un pas dans ce monde sans se trouver en face de César : César hostile ou favorable, car il ne saurait demeurer longtemps indifférent; César qui porte dans les plis de son manteau la paix ou la guerre.

« Or l'Église ne craint pas la guerre... mais l'épouse de celui que les prophètes nommaient Prince de la paix aime la paix nécessairement. Donc, toutes les fois que l'Église rencontre César sur son chemin, elle va la première à lui, elle lui offre la paix. Et ici César, ce n'est pas évidemment le pouvoir d'hier, le pouvoir de demain, ce n'est pas le souverain qui revendique la puissance, quels que soient ses droits, c'est le souverain qui l'exerce, parce que c'est lui, lui seul qui peut entraver l'Église ou assurer le libre exercice de sa mission[1]. »

[1] Monseigneur de Salinis, *Instruction pastorale sur le Pouvoir*.

Poser aussi nettement la question, c'est la résoudre. Au reste, pour apprécier l'attitude du clergé, il est un moyen simple et sûr, c'est de rapprocher sa conduite des ordres et des conseils de celui à qui Jésus-Christ a dit en la personne de Pierre : « Paissez les agneaux et les brebis. » Or voici par quelles paroles Léon XII, ce Pontife si prudent et si sage, traçait en 1825 au clergé la ligne de conduite qu'il devait tenir.

« Maintenant, vénérables frères, donnez tous vos soins au troupeau que le Saint-Esprit vous a confié en vous nommant évêques de son Église. Des loups dévorants s précipiteront sur vous et n'épargneront pas vos brebis. Soyez sans crainte et ne regardez pas votre vie comme plus précieuse que vous-mêmes..... Servez-vous, pour l'avantage de votre troupeau, de l'autorité que Dieu vous a donnée sur leurs âmes. Découvrez-leur les ruses des sectaires, et les moyens qu'ils doivent employer pour s'en préserver. Inspirez-leur de l'horreur pour ceux qui professent une doctrine perverse, qui tournent en dérision les mystères de notre religion et les préceptes si purs de Jésus-Christ, *et qui attaquent la puissance légitime*. Enfin, pour nous servir des paroles de notre prédécesseur Clément XIII, dans sa lettre encyclique en date du 14 septembre 1758 : Pénétrons-nous, je vous en conjure, de la force de l'esprit du Seigneur, de l'intelligence et du courage qui en sont le fruit, afin de ne pas ressembler à ces chiens muets qui ne peuvent aboyer, laissant nos troupeaux exposés à la rapacité des bêtes des champs. Que rien ne nous arrête dans le devoir où nous sommes de souffrir toute sorte de combats pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ayons sans cesse devant

les yeux Celui qui fut aussi, pendant sa vie, en butte à la contradiction des pécheurs... Il ne faut plus songer à être chrétiens, si nous en sommes venus au point de trembler devant les menaces ou les embûches de nos ennemis. »

Léon XII fait ensuite justice de ce système pernicieux de la séparation de l'Église et de l'État, que l'irréligion, désespérant d'écraser l'Église d'un seul coup, commençait à propager, et qui allait fasciner un moment quelques-uns des plus généreux défenseurs de l'Église.

« Princes catholiques, ajoute-t-il, nos très-chers frères en Jésus-Christ, pour qui nous avons une affection particulière, nous vous demandons avec instance de venir à notre secours. Nous vous rappellerons ces paroles que Léon le Grand, notre prédécesseur, adressait à l'empereur Léon : Vous devez sans cesse vous rappeler que la puissance royale ne vous a pas seulement été conférée pour gouverner le monde, mais encore et *principalement* pour prêter main-forte à l'Église, en comprimant les méchants avec courage, en protégeant les bonnes lois, en rétablissant l'ordre dans toutes les choses où il a été troublé[1]... La cause de la religion est aujourd'hui tellement liée à celle de la société, qu'on ne peut plus les séparer[2]. »

[1] S. S. Pie IX, dans sa première Encyclique, rappelle aux princes chrétiens la même parole de saint Grégoire le Grand. — Ailleurs, le Pontife (Encyclique pour le jubilé de 1854) appelle les rébellions *impies* (impiarum rebellionum motus). Si les rébellions sont des impiétés, « pour se conformer aux intentions du souverain Pontife, les prédicateurs devront s'attacher à inspirer au peuple chrétien la plus vive horreur pour ces impiétés. » C'est la conclusion que tire un de nos plus illustres évêques, et cette conclusion est évidente.

[2] Encyclique contre les sociétés secrètes.

Si l'on met de côté ces imprudences personnelles qui se rencontrent nécessairement dans un grand corps, et dont la mauvaise foi a étrangement grossi le nombre et la portée, on voit que l'attitude du clergé français, pendant ces quinze années, ne fut que la traduction dans des actes, de ces maximes et de ces recommandations du Père commun et du Docteur universel de l'Église. Cette attitude fut chrétienne, elle fut sacerdotale, elle fut noble, elle fut salutaire.

Quiconque sait par expérience toutes les difficultés que présente le ministère du salut, même en des temps ordinaires, appréciera sans peine les immenses services rendus aux âmes par le clergé français à cette époque. A la vérité, sur la fin de cette période, il y eut un moment critique. D'une part, la nouvelle victoire remportée en 1830 par l'esprit révolutionnaire, qui, après avoir gouverné, finissait par régner; d'autre part, l'éblouissement d'une portion du clergé lui-même, de jeunes prêtres qui, voyant l'ordre social tout changé, crurent à un changement dans les antiques maximes de l'Église, touchant ses rapports avec l'ordre social, amenèrent un commencement de division; on prononçait les expressions malheureuses d'*ancien clergé* et de *jeune clergé*. Mais Rome parla par la bouche de Grégoire XVI; et le clergé français, réuni sous la houlette de Pierre, retrouva une force nouvelle, après une lutte qui n'avait brisé que certaines opinions particulières dont la chute nous rapprochait heureusement du centre de la foi et de la vie chrétienne.

Plus nous avançons, plus nous sentons la nécessité de nous borner à une indication sommaire. En dépit d'en-

traves multipliées, des sourdes et mesquines persécutions suscitées en tout lieu et surtout dans les campagnes, en dépit des calomnies semées sans relâche par un journalisme éhonté, les évêques et leur clergé maintiennent avec un courage patient le bien qui s'est déjà opéré : confiants dans Celui qui assiste incessamment son Église au milieu des épreuves, ils demandent compte à la société nouvelle de ses dédains et de ses oppressions : ils en viennent à la convaincre, par ses propres axiomes, d'arbitraire et d'injustice, en cette lutte mémorable où, à propos des intérêts sacrés de l'enfance, se révèle si tristement l'impuissance des principes nouveaux « à élever des hommes. »

Bientôt, au bruit d'une nouvelle et effrayante secousse, on verra la société épouvantée et tremblante prier l'Église de lui tendre une main secourable, et faire une place d'honneur à ces prêtres qu'elle méprisait la veille. Ils ne refuseront pas de lui venir en aide, ils sont les ministres de Celui qui passait en faisant le bien. Heureuse la France, si elle arrive à comprendre assez pour ne l'oublier plus, que ses meilleurs amis sont ceux que le Père céleste a envoyés pour instruire les nations, leur apprendre à garder les commandements du Seigneur, et faire couler dans les âmes les eaux vivifiantes de la grâce ! Heureux à son tour le clergé français, si, jetant un regard sur les saintes œuvres et les travaux de la génération sacerdotale à laquelle il succède, il s'anime à faire ce qu'elle a fait, et, s'il se peut, davantage encore !

O Dieu ! que de pécheurs à convertir ! que d'âmes à sauver ! Dans cette belle et bien-aimée patrie, combien de frères loin de la vérité, loin de la paix, hors de la voie

qui mène au vrai bonheur! Il y faut penser, non pas certes pour désespérer et regretter des jours qui ne sont plus; il y faut penser pour se lever et combattre les saints combats du Seigneur! Quels que soient les temps, la foi est toujours puissante, la charité toujours féconde : venu dans des jours plus difficiles que les nôtres, le saint prêtre dont nous allons retracer la carrière crut à la grâce de Jésus-Christ et à sa miséricorde inépuisable; il aima avec tendresse les pauvres pécheurs. Dieu lui accorda l'inexprimable joie d'en convertir, d'en sauver un grand nombre. Ce bonheur, c'est le centuple donné ici-bas en à-compte de la récompense éternelle : daigne Notre-Seigneur l'accorder à ceux qui, prêtres ou simples fidèles, après avoir lu le récit de ces labeurs apostoliques, se seront dit dans l'ardeur de leur foi et de leur charité : Moi aussi je veux passer en faisant le bien, et un bien véritable, solide, impérissable; je veux employer mon esprit, mon cœur, mes forces, ma vie, à convertir mes frères, à les sauver!

VIE

DU TRÈS-RÉVÉREND PÈRE

JEAN-BAPTISTE RAUZAN

LIVRE PREMIER

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'AUX MISSIONS

1757-1814

> « Servus Jesu Christi, vocatus Apostolus, segregatus in Evangelium Dei. »
>
> « Serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat, réservé pour annoncer l'Évangile du Seigneur. »
>
> *Rom.* I. 1.

Le Dieu de toute miséricorde applique à ses œuvres deux sortes d'ouvriers. Ceux-ci, comme Paul, après avoir méprisé, haï, persécuté l'Église de Dieu, rencontrent tout à coup, sur le chemin de leurs égarements, Jésus qui leur donne un cœur nouveau, et les envoie édifier le monde qu'ils avaient scandalisé ; ceux-là, comme le disciple bien-aimé, se sont donnés au Seigneur dès le commencement, et ne se séparent pas de lui. Avec les uns et les 1 Naissance. Premières années.

autres, Dieu opère les prodiges de sa droite. Toutefois, quand il s'agit de purifier le sanctuaire profané, et de rendre à la religion sa gloire ternie par des scandales publics et des prévarications éclatantes, la Providence, d'ordinaire, se choisit plus volontiers pour ministres des hommes dont la sainteté soutenue doit forcer le respect et déconcerter la calomnie. « Judas Machabée, disent les saintes Écritures, choisit des prêtres sans tache, pleinement attachés à la loi du Seigneur, et ils purifièrent le temple[1]. » Celui de qui vient tout don parfait préparait de tels ministres à l'Église de France pour purifier ses sanctuaires après les jours de châtiment, et perpétuer parmi nous les traditions vénérables de la sainteté sacerdotale. Le P. Rauzan fut un de ces hommes; tous les jours de sa longue carrière de 89 années devaient être des jours pleins.

Jean-Baptiste Rauzan naquit le 5 décembre 1757, au sein d'une de ces familles patriarcales où Dieu aime à récompenser les vertus des parents en leur donnant des fils plus vertueux qu'eux-mêmes. Son père avait exercé d'abord la charge de notaire à Rauzan, bourg du département de la Gironde; plus tard il vint s'établir à Bordeaux. Il avait épousé mademoiselle Madeleine Maleville, alliance qui méritait d'être heureuse, et qui le fut, parce qu'elle était avant tout chrétienne. Après Jean-Baptiste, l'aîné, dont nous écrivons l'histoire, M. Rauzan eut encore trois fils et trois filles. Le premier d'entre eux succéda à son père et soutint dignement la haute réputation de foi et de probité qui lui était léguée; le second étudia la médecine; les sœurs

[1] I *Mach.*, IV, 42.

se marièrent; le plus jeune des fils se consacra à Dieu comme l'aîné; après une carrière moins brillante, mais utilement et saintement remplie, il est mort, il y a quelques années, chanoine de Bordeaux. Tous furent également entourés par leur mère de ces délicates et pieuses sollicitudes qui donnent à l'enfant, dès le berceau, l'instinct de ce qui est bon, honnête et pur. C'était une grande grâce; Jean-Baptiste surtout le comprit, et de là chez lui ce sentiment habituel et profond du bien incomparable qu'accomplit une sainte mère de famille; sentiment qui influera sur tout son ministère apostolique, et après soixante ans viendra se fixer dans les constitutions de la Congrégation de Sainte-Clotilde.

Cet enfant, dans lequel les dons de la nature devaient être éclipsés par ceux de la grâce, ne se faisait point remarquer par les saillies d'un esprit extraordinaire, « par le talent équivoque d'une conception prompte[1]. » « Mais, au témoignage de son frère l'abbé Belisle, on remarquait en lui un grand amour pour l'étude; son travail était continu; il se levait de très-bonne heure : assidu à ses exercices de piété, prompt à obéir, exact à remplir tous ses devoirs, il était l'exemple et le modèle de ses amis. Tous vénéraient ses vertus et admiraient ses talents. Son caractère résolu et ferme le mettait à même d'entreprendre et d'exécuter toute sorte de biens. »

Il fit sa première communion dans l'église Saint-Jacques de Bordeaux. La maturité précoce de sa raison, et bien plus encore l'admirable pureté de son cœur, le mettaient en état d'apprécier dignement ce premier appel de

[1] D'Aguesseau.

la charité de Jésus-Christ. Monseigneur Dubourg, mort archevêque de Besançon, partageait le bonheur de cette journée. « Le jeune Rauzan, disait-il plus tard, avait la physionomie d'un ange; pas un de ses camarades ne doutait qu'il eût conservé l'innocence baptismale. » Longues années depuis, retrouvant le sanctuaire témoin de son premier bonheur, mais profané par la Révolution, le supérieur des Prêtres de la Miséricorde se sentit pénétré d'une amère douleur, et ne fut consolé qu'au jour où les pieuses largesses de ses deux frères eurent effacé les traces du sacrilége et relevé l'autel. Là même devait un jour reposer, sous la garde de ses enfants spirituels, sa cendre bénie.

2 Adolescence. Beaux modèles des vertus sacerdotales.

Laborieux, modeste, fervent, le jeune Jean-Baptiste croissait chaque jour en grâce et en sagesse, sans se douter des grands desseins de la Providence sur sa carrière. Cette Providence toutefois l'y disposait doucement en plaçant sous ses yeux des exemples de sainteté sacerdotale qui produisirent sur cette âme généreuse de fortes et salutaires impressions. Le souvenir en demeura toujours gravé dans sa mémoire : il y revenait volontiers dans ses retraites au milieu de ses confrères.

« J'ai connu dans ma jeunesse, leur disait-il un jour, un bon prêtre, nommé l'abbé Arnould, détaché entièrement des choses de la terre. Il possédait un bénéfice très-considérable; on l'avait contraint de s'en charger à cause du grand bien qu'on attendait du ministère d'un si saint homme. La première année qu'il fut en possession de ce bénéfice, un riche négociant de Bordeaux vint lui demander à acheter sa récolte, et quelques jours après, lui apporta le prix convenu, trente mille francs en or. En

serrant cet argent, il se laisse surprendre par un sentiment de satisfaction trop humaine, mais bientôt il éprouve de ce sentiment une si vive douleur, que les larmes lui en viennent aux yeux... Aussitôt son parti est pris. dans la soirée il sort, fait le tour de son bénéfice, et ne rentre qu'après avoir tout distribué. « *Ce n'est pas là, sans doute,* « disait-il, *l'acte le plus sage de ma vie, mais c'est le plus* « *utile peut-être. Depuis, je ne me suis plus laissé surpren-* « *dre par le sentiment de l'avarice.* »

Et, en une autre occasion : « J'ai connu un saint homme qui aimait Dieu si ardemment, que sa santé en avait été fortement altérée. Le médecin lui défendit de continuer ses méditations et ses prières, il se soumit; mais l'homme de l'art s'étant aperçu que cette soumission coûtait au pieux malade d'incroyables efforts, ne tarda pas à lui dire :« Ne vous « faites plus cette violence, donnez un libre cours à vos sen- « timents religieux. » A ces mots le pieux malade se lève sur son séant, et, avec un visage enflammé, s'écrie : « *En-* « *fin, je vais donc faire un acte d'amour de Dieu, éternel!* » En même temps il meurt. »

Tels étaient les modèles que la Providence mettait sous les yeux du jeune Rauzan : de bonne heure il se résolut à les suivre. Les succès du collége, les éloges dont il était comblé, la position honorable et aisée de sa famille, les caresses d'un monde qui admirait son esprit et ses grâces naturelles, ne l'éblouirent pas un instant; il vit dans les travaux du sacerdoce l'emploi le plus raisonnable, le plus digne, le plus généreux d'une vie d'homme : il voulut être prêtre.

Ses parents avaient d'autres pensées. En ce temps-là les fonctions sacerdotales présentaient plus qu'aujour-

d'hui ces avantages temporels qui, pour les parents, même chrétiens, du jeune homme qui s'y dévoue, sont l'objet de préoccupations trop humaines.

Mais on sait avec quelle peine le père de saint François de Sales vit l'aîné de ses fils se consacrer au service des autels. M. Rauzan eût vu sans déplaisir un de ses enfants entrer dans les rangs de la milice sainte; mais il s'était habitué à placer sur la tête de Jean-Baptiste les espérances de la famille; c'était à lui qu'il voulait un jour confier la continuation de ses fonctions : il l'obligea à étudier le droit.

3 MM. Lacroix et Lalanne. Entrée au grand séminaire.

Jean-Baptiste obéit; mais, le genre de vie laborieux qu'il avait déjà adopté lui permettant de mener de front deux sciences à la fois, comme saint François de Sales, il unit à l'étude du droit celle de la théologie, secrètement cependant, afin de ne point contrister son père. Il avait pris pour guides M. Lalanne, archiprêtre de Saint-Esthèphe, et M. Lacroix, bénéficier à Sainte-Colombe, deux prêtres vénérables, dont l'éminente sainteté a laissé à Bordeaux des souvenirs toujours vivants. L'archiprêtre de Saint-Esthèphe, non content d'ouvrir à son disciple les sources de la science sacrée, l'appliquait à la pratique des bonnes œuvres et lui en inspirait l'amour. Il l'envoyait visiter en son nom les pauvres et donner des soins aux malades.

C'était, croyons-nous, de M. Lalanne que parlait plus tard le supérieur des Missions de France, quand, dans une retraite, il racontait le trait suivant à ses confrères :

« J'avais eu le bonheur d'être dirigé, dès ma jeunesse, par un prêtre dont la vie sainte faisait l'admiration du diocèse. Sa paroisse avait été si solidement formée par lui, que dix ans de révolution ne purent l'entamer. Il avait an-

noncé à ses paroissiens qu'il mourrait au milieu d'eux et sans les avoir quittés. En effet, cinq prêtres *intrus* successivement nommés ne purent se résoudre à prendre possession de cette cure, et, le jour où un sixième se déterminait enfin à y entrer, le saint prêtre s'endormit dans le Seigneur. Or, quelques jours auparavant, la nouvelle s'était répandue que le saint allait mourir... L'alarme fut universelle; j'accourus avec plusieurs autres jeunes ecclésiastiques, qui avaient aussi été formés par lui; nous étions plus morts que vifs. Réunis autour de son lit, nous lui demandâmes quelques paroles d'édification. Il était fort affaibli et se contenta de nous répondre : « *Mes enfants,* « *je ne suis plus en état de vous donner des instructions;* « *mais je veux vous rappeler ce que je vous ai recom-* « *mandé si souvent, de conserver toujours une tendre dé-* « *votion pour la Mère de Dieu. Promettez-moi de renou-* « *veler, en sortant d'ici, la consécration que vous lui avez* « *faite de vous-mêmes. C'est le plus sûr moyen de persévé-* « *rance...* »

Nous le lui promîmes en mouillant ses mains de nos larmes, et je ne me suis jamais rappelé ce trait de ma vie sans en répandre encore[1]. »

Dans l'intimité de tels hommes, la vocation du pieux étudiant s'affermissait. M. Rauzan, ne pouvant plus douter de la volonté de Dieu sur son fils, comprit que les arrangements de famille ne devaient pas l'emporter sur

[1] « J'ai été sans doute, ajoutait le bon Père, bien infidèle aux promesses que j'avais faites à Marie, mais je renouvelle, en terminant cette retraite, la résolution d'y être plus fidèle, pendant le peu de temps que j'ai à rester sur cette terre. Allons tous ensemble aux pieds de notre Mère, et promettons-lui de mettre tout en œuvre pour propager son culte et lui gagner des cœurs. »

la voix de la conscience; Jean-Baptiste entra au séminaire dirigé par les disciples de saint Vincent de Paul. Fidèle à la grâce, même au milieu du monde et des piéges plus d'une fois tendus à son innocence, qu'une admirable modestie sauvegarda toujours, le pieux jeune homme ne pouvait pas recevoir sans profit l'abondante bénédiction des années du séminaire. Mais nous n'avons pas de documents spéciaux sur cette époque de sa vie; et il n'est plus possible aujourd'hui d'interroger ses maîtres et ses condisciples, qui, tous avant lui, ont achevé leur course. Ce que nous pouvons dire, c'est que, toute sa vie, il conserva une très-vive et très-reconnaissante affection pour la famille de saint Vincent de Paul, pour ces Prêtres de la Mission « en qui les pontifes ont trouvé des conseils, les savants des guides, l'Église des martyrs, les pauvres des amis; hommes que l'humilité rassemble, que la plus active charité conduit, que l'esprit de mortification anime, que les plus rudes et les plus dégoûtants travaux ne rebutèrent jamais [1]. »

4 Réception des saints ordres. Doctorat en théologie.

Il fut tonsuré, le 4 avril 1778, par monseigneur de la Neuville, évêque d'Agen, en l'église Notre-Dame de Bordeaux; puis reçut successivement des mains de monseigneur de Saint-Sauveur, évêque de Bazas, les saints ordres, jusqu'au sacerdoce, qui lui fut conféré aux quatre-temps de la Pentecôte, le 25 mai 1782. Il avait vingt-cinq ans. Deux ans plus tard, il présentait sa thèse pour le doctorat en théologie, sous le patronage de M. Langoiran, le premier prêtre dont le sang devait être versé à Bordeaux dans les jours mauvais que l'impiété préparait à la France.

[1] *Panégyrique de saint Vincent de Paul,* par le P. Rauzan.

Il avait eu la pieuse pensée de consacrer cette thèse au sacré cœur de Jésus. Pour cette raison, un religieux fort attaché au jansénisme refusa obstinément de la signer. Ce scandale en présageait d'autres. Ce religieux apostasia pendant la Révolution, et mourut évêque constitutionnel. On ne tint pas compte de son opposition; on alla plus loin, et, pour donner un témoignage éclatant de son estime pour le candidat, l'Université de Bordeaux voulut le recevoir sans examen.

Un prêtre plein de mérite et de vertu, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-treize ans, M. l'abbé Magnes, a pu nous transmettre, sur cette époque de la vie du jeune abbé Rauzan, des détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

3 M. Rauzan s'occupe des jeunes gens

« En 1782 et années suivantes, il y avait, dit-il, au collége de Guyenne, à peu près une centaine d'élèves de philosophie, tous externes, et portant la soutane pour la plupart. Beaucoup parmi eux menaient une vie fort légère; c'était l'effet des mauvais principes dont les infectait la philosophie du temps. Des hommes probablement poussés par le parti philosophique travaillaient à attirer à eux ces jeunes gens et à corrompre leur esprit. M. Lacroix faisait tous ses efforts pour s'opposer à ces funestes influences. Il accueillait, il appelait chez lui ces étudiants, surtout ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique; et, deux fois par semaine, il leur faisait dans l'église Sainte-Colombe une instruction de piété. Il était secondé par un jeune prêtre qui jouissait d'une grande réputation de savoir et de vertu. C'était l'abbé Rauzan, alors sans fonctions, et vivant au milieu de sa famille, qui habitait la paroisse de Sainte-Colombe.

« Tandis que M. Lacroix cultivait le cœur de ces jeunes

gens, M. Rauzan songeait à les prémunir contre les erreurs qui faisaient tous les jours des progrès effrayants. Il les réunissait plusieurs fois la semaine *chez M. son père, dans une grande chambre, rue Neuve*, et leur faisait un cours de philosophie, dans lequel il réfutait avec force et talent, Voltaire, Rousseau, Diderot. Ces jeunes gens assistaient tous les jours à la messe, et le dimanche aux offices, dans l'Église de Sainte-Colombe, sous la surveillance de MM. Lacroix et Rauzan. Leur règlement portait en substance qu'ils devaient assister tous les jours à la sainte messe, communier tous les mois, et se confesser plus souvent, ne jamais lire de comédies (en ce temps-là, dit M. Magnes, tout le monde en lisait), ni les ouvrages de philosophie contraires à la religion. Ils ne se poudraient pas, *ils n'avaient pas de frisures*, ils ne portaient pas de ceintures de soie, ils n'avaient à leurs souliers que des boucles de fer poli... La modestie de leur tenue et la régularité de leur conduite leur suscitaient des persiflages de la part de leurs condisciples, qui les appelaient les *béguinguins*, mot qui signifiait mauvais dévot, hypocrite qui veut se faire remarquer. Moi aussi, dit le bon M. Magnes, j'étais béguinguin. Et il ajoute que les béguinguins étaient les plus forts du cours, qu'ils brillaient aux examens dans les lettres publiques, et que les autres, en ces circonstances, en étaient souvent réduits à la *révérence*[1], »

6 Vicariat à [S]aint-Projet.

Tels furent les premiers exercices du zèle sacerdotal de l'abbé Rauzan et les prémices de sa vie militante. Cepen-

[1] La révérence était une inclination profonde que l'élève incapable de répondre faisait à ses examinateurs, après quoi il retournait à sa place sans ajouter un mot. On ne lui adressait point de reproches, mais il était obligé de recommencer son cours.

dant on l'avait nommé vicaire de Saint-Projet. Là, sa simplicité, sa réserve, sa piété, ses lumières, son zèle pour ramener les pécheurs, lui attirèrent promptement le respect, l'affection et la confiance publiques. Mais, dit son frère, ce qui excitait surtout l'admiration générale, c'était sa prédication. On était ravi de ses prônes; ses catéchismes même étaient suivis par les personnes les plus graves et les plus distinguées. Pour l'entendre, on accourait des extrémités les plus éloignées de la grande ville; et dès lors on pouvait présager les succès qu'il obtiendrait un jour dans la chaire chrétienne. Ces premiers succès, si flatteurs pour l'amour-propre d'un jeune prêtre, et par là même si dangereux, n'altérèrent point le calme de son cœur : ils ne lui firent pas oublier non plus les autres œuvres de la charité sacerdotale. Il s'occupait beaucoup des pauvres, de leurs enfants surtout. Il avait pour ces derniers une collection de vêtements tout confectionnés, et, quand il en rencontrait un couvert de haillons, il l'appelait, l'emmenait avec lui, et, après l'avoir doucement exhorté à l'amour du Père qui est dans les cieux, il lui donnait les habits qui lui manquaient, et le renvoyait, fier de sa nouvelle parure, se montrer à ses parents étonnés et reconnaissants. C'étaient là les joies de son ministère.

Une nouvelle position l'attendait. Monseigneur de Cicé, archevêque de Bordeaux, soit dans le but de mûrir par l'étude les heureuses dispositions du pieux vicaire, soit pour enrichir son petit-séminaire d'un trésor précieux, l'appela à la maison de Saint-Raphaël, où des mains habiles formaient à la science et à la vertu une jeunesse ardente, mais légère, et dont la direction récla- 7 Nommé au petit-séminaire de Saint-Raphaël.

mait à la fois beaucoup d'élan et beaucoup de prudence. Ce dut être pour l'abbé Rauzan un sacrifice pénible que cet échange d'une position active, où ses débuts lui avaient donné de si abondantes consolations, contre la vie retirée et uniforme d'un directeur de petit-séminaire. Mais habitué de bonne heure à triompher des répugnances de la nature, il obéit en toute simplicité et se rendit aussitôt à son nouveau poste. Il s'y distingua par l'onction qu'il savait attacher à ses *sujets d'oraison*, et par la clarté de sa méthode d'enseignement. Aussi Monseigneur de Cicé lui destina-t-il une chaire de théologie à l'Université de Bordeaux; mais la Providence avait d'autres vues.

Son séjour à Saint-Raphaël ne fut que de quelques mois. La paroisse de Saint-Projet ne pouvait se résigner à le perdre : on présenta au premier pasteur des réclamations si pressantes et si vives, que ce digne prélat, craignant de résister à la volonté de Dieu, le fit rentrer dans cette même église avec le titre de bénéficier, lui laissant ainsi pleine facilité de suivre son penchant pour la chaire.

8
Relations avec le Beauregard et Mgr de Roquelaure.

C'était alors pour la prédication un temps d'éclipse. Les sermons étaient devenus plus philosophiques que chrétiens, plus académiques que catholiques; peu de doctrine, des raisonnements abstraits, un style sec et guindé, une déclamation en rapport avec le style et aussi glaciale que lui : les orateurs en vogue semblaient ne pas même soupçonner l'art de convertir, et souvent ils n'avaient plus même le mérite si mince, quand il est seul, d'intéresser et de plaire. Il y avait cependant de glorieuses exceptions, et, pour n'en citer qu'une, l'éloquence des siècles de foi se retrouvait tout entière sur les lèvres

du P. Beauregard. Ce saint et célèbre jésuite prêchait alors à Paris. L'abbé Rauzan, qui savait se défier de lui-même et cherchait des modèles, voulut l'entendre ; il vint à Paris tout exprès ; cette éloquence pleine de feu et d'onction, cette manière apostolique, le ravirent. Jusque dans sa vieillesse, il racontait avec admiration le silence, les émotions et les larmes des auditoires subjugués par cette parole toute-puissante. Non content d'entendre le P. Beauregard prêchant dans les églises de Paris devant les simples fidèles, il le suivit à Blois pour entendre sa retraite ecclésiastique. Il fit plus, il vit l'illustre orateur, le consulta, écouta avec respect ses sages avis ; il étudia ce type si parfait que la Providence lui présentait, et profita tellement des conseils qu'il reçut et des observations qu'il put faire, que, plus tard, les vieillards qui avaient assisté aux prédications du P. Beauregard, croyaient le retrouver en entendant l'abbé Rauzan.

Celui-ci, malgré sa prédilection pour le P. Beauregard, ne négligeait pas de solliciter d'autres conseils encore ; il en trouva de salutaires auprès de Monseigneur de Roquelaure, évêque de Senlis et futur évêque de Malines, qui avait eu pour maître Massillon. Ce prélat adressa au jeune Bordelais la question que l'évêque de Clermont lui avait faite à lui-même : « Jeune homme, vous voulez prêcher, avez-vous des entrailles ? » Grande leçon, par laquelle il faisait assez comprendre qu'avec de l'esprit on peut composer une bonne dissertation, mais que pour donner à la parole puissance sur les âmes, il faut, avant tout le reste, une âme qui les aime !

Revenu à Bordeaux, l'abbé Rauzan reprit avec une nouvelle ardeur et un nouveau succès ses travaux habituels ;

men- t de la cution vo- naire. part Rauzan our eterre.

il les continua jusqu'en 1792. A cette date, l'orage amoncelé pendant un siècle avait éclaté sur la France dans toute sa fureur : la Révolution triomphante ne cachait plus sa haine pour Jésus-Christ. A l'Assemblée constituante avait succédé l'Assemblée législative, composée presque entièrement d'avocats et de littérateurs élevés à l'école de celui qui avait donné pour devise à l'armée révolutionnaire le mot hideux : *Écrasez l'infâme*. A côté de ces hommes siégeaient soixante-dix apostats, l'écume du clergé de France. De tels législateurs s'étaient hâtés de décréter, contre les prêtres qui refuseraient le serment schismatique, la peine de la *déportation*, bientôt trouvée trop douce; et le courageux *veto* de Louis XVI n'avait fait que redoubler leur rage. Les prêtres fidèles furent alors contraints, ou de se cacher, ou d'aller attendre sur la terre étrangère le jour où ils pourraient réunir les brebis de la maison d'Israël, dispersées par la tempête. Le premier parti semblait plus courageux; mais que serait devenue la France, si la race sacerdotale tout entière eût péri sous les coups des méchants? La Providence voulait des martyrs sur le sol profané de la patrie, pour en laver les souillures, et des confesseurs sur toutes les plages, pour édifier les nations égarées par l'hérésie, et préparer leur retour à la véritable Église. Au reste, l'abbé Rauzan, dans cette grave circonstance, ne crut pas devoir s'en tenir à son propre jugement. Il a raconté lui-même, dans une instruction faite aux Dames de Sainte-Geneviève, un trait qui nous apprend quels furent alors ses sentiments et sa conduite.

« J'avais, leur dit-il, le bonheur d'être, pendant les premières années de mon ministère, dans une paroisse

où se trouvaient des chrétiens très-recommandables et comme on n'en voit guère. Parmi eux, il y en avait un qui s'appelait M. Romegous, caissier dans une des premières maisons de commerce de Bordeaux. Il se trouvait à son bureau dès six heures du matin, et ce n'était pas sans avoir entendu la messe. D'une force de caractère peu commune, il se chargeait volontiers de toutes les œuvres qui demandaient du courage; aussi l'avait-on surnommé, dans sa pieuse société, *frère Jérôme*. Deux ou trois jours avant mon départ pour l'Angleterre, je faisais quelques courses dans la ville, je l'y rencontrai. Il me prend à part et me dit : Vous partez donc? — Oui; ma famille l'exige, les saints prêtres d'un âge avancé disent qu'il le faut, et votre confesseur, qui est aussi le mien, et que vous connaissez pour être un saint, part; je dois suivre leurs avis et leurs exemples. Si je n'écoutais que mon sentiment, je resterais (et en effet il n'y a nul doute que je serais resté); mais on veut que je parte. — Dans quel état vous me laissez! « Vous savez que je suis tuteur et que je ne puis quitter la France, et je suis tombé dans un état de faiblesse extrême. Celui que vous appeliez frère Jérôme tremble comme une feuille au moindre bruit. Je suis devenu timide, pusillanime, tout me jette dans l'effroi; mais je me remets entre les mains de Dieu. — Dieu ne vous abandonnera pas, soyez-en sûr. »

L'abbé Rauzan avait raison. Cinq mois plus tard, M. Romegous fut recherché et jeté en prison. Il y passa neuf mois, dans l'état de faiblesse où il était tombé au mois de juillet 1792. Un jour, il entonne tout à coup le *Te Deum* dans la prison. » Vous voulez donc vous faire guillotiner! lui disent ses compagnons d'infortune, étonnés

et effrayés. A peine si nous osons prononcer le nom de Dieu, et vous vous mettez à chanter le *Te Deum!* — Mes amis, pardonnez-moi, c'est que Dieu vient de me rendre ma force; et dans ma joie, je ne puis m'empêcher de le remercier hautement. — On le quitte, il fait sa toilette avec plus de soin que de coutume; un instant après on entend le bruit sinistre des verrous. — C'est moi qu'on attend! s'écrie-t-il. La porte s'ouvre, et on appelle M. Romegous. — Adieu, mes amis, au revoir dans la patrie céleste. » Et, tout joyeux, il part pour le supplice[1].

Déterminé à l'émigration par les motifs qu'on vient de voir, M. Rauzan s'embarqua, le 22 juillet, sur un navire anglais, qui se trouvait en station devant Blaye. Au moment où, déguisé en soldat, il quittait le sol natal, la pensée de la douleur qu'éprouverait sa mère en le voyant réduit à ce déguisement et à cette fuite, le saisit, et il pleura. Plus tard, nous le trouverons impassible au mi-

[1] Nous ne pouvons résister à la pensée de citer ici un autre souvenir du P. Rauzan, relatif également à cette époque qui vit tant de crimes, mais aussi tant d'actes héroïques. « Une dame très-bonne chrétienne, disait-il dans un entretien à Sainte-Geneviève, s'adressait à moi depuis quelque temps pour la confession. Elle était jeune, mais d'une santé très-frêle, d'une complexion très-délicate. Son mari venait de quitter sa patrie, et je l'engageai à aller le rejoindre. Pourquoi ne pas vous rapprocher de lui, lui disais-je, aller en Suisse? — Elle se contentait de me répondre : Il ne me demande pas. — J'allais partir pour Londres. Vous allez en Angleterre, me dit-elle, vous serez le lien de notre correspondance. — J'y consens, mais je souffre de vous laisser exposée à tant de dangers. Vous êtes riche, vous n'avez point d'enfants, on profitera du plus léger motif pour vous faire périr et s'emparer de votre fortune. Comment ne partez-vous pas? — J'ai des raisons particulières. — Quoique je fusse son directeur, je n'insistai pas, supposant que c'étaient des raisons de famille qu'elle ne voulait pas me faire connaître. Mais quelle force d'âme dans un corps si faible! — Je ne peux pas quitter la France, me dit-elle, et je veux vous soumettre mes motifs; lors-

lieu des balles pleuvant autour de lui; mais cette âme était aussi tendre que forte, et s'abandonnait tout entière à cet indicible sentiment qu'éprouve, en songeant à sa mère, l'homme qui lui a gardé en son cœur la première place parmi les affections d'ici-bas. A peine le fugitif était-il entré dans le navire, que les républicains se présentèrent pour en faire la visite, et s'assurer qu'aucun prêtre n'y était caché. C'en était fait de lui s'il était découvert : trop connu pour pouvoir se montrer, il engagea un prêtre irlandais, qui se trouvait avec lui, à aller au-devant de ces terribles visiteurs, et cet ecclésiastique sut les décider à abandonner leur projet.

Échappé à ce péril, il arriva heureusement à Londres, où il passa environ un an, sans cesse occupé à soutenir et à fortifier la foi de ses compatriotes, et acceptant volontiers des conférences avec les ministres protestants, sur les points qui les séparent de la vérité catholique.

que vous les aurez entendus, vous serez de mon avis. Vous connaissez mon père. (C'était un vieux militaire d'un caractère sans énergie; il commandait la ville.) Sa faiblesse lui a déjà fait faire tant d'actions blâmables! Il n'a pour le fortifier que mes conseils et mes observations respectueuses; si je l'abandonne, il fera les fautes les plus graves. Vous le voyez, il faut que je reste pour le soutenir, afin qu'il meure en vrai chrétien. Je me dévoue, je me sacrifie; mais j'aurai peut-être sauvé mon père, ou du moins j'aurai fait tout ce qui était en mon pouvoir. — Oui, demeurez, vos motifs sont trop purs; c'est Dieu qui vous inspire, il ne vous abandonnera pas! — Elle reste donc, elle est surveillée, et, sous le premier prétexte qui s'offre, on s'empare de cette jeune femme, et on lui fait subir un interrogatoire. — N'as-tu pas contribué à faire marier ta femme de chambre par un prêtre non assermenté? — Elle ne nia pas le fait, et fut condamnée. — Tu es faible, lui dirent les juges, tu n'auras pas la force de marcher jusqu'au lieu du supplice, on va t'amener une voiture. — Jésus-Christ, répondit cette femme pleine de courage, n'a pas eu de voiture pour aller à la mort, non plus que les martyrs; je saurai aller jusque-là. — Elle se traîna, et mourut. »

10 Séjour Belgique. Liaison avec bbé Augé

En 1793, il vint en Belgique. Dieu lui ménageait en ce pays une grâce précieuse, une douce consolation : c'était l'heureuse rencontre d'un conseiller sage et d'un ami dévoué, l'abbé Augé, plus tard membre de la société des Missions de France, directeur du collége Stanislas, et enfin vicaire général du diocèse de Paris. Ce digne ecclésiastique était logé à Liége, avec trois autres prêtres français, chez une pieuse dame, qui, ne pouvant, disait-elle, avoir dans sa maison les douze Apôtres, voulait du moins y recevoir les quatre évangélistes. Elle remarqua que pendant un séjour de plusieurs années, ces respectables hôtes ne firent jamais l'observation la plus légère sur les aliments qu'on leur servait, et l'édification qu'ils lui donnaient la récompensait dès ici-bas de ses généreuses largesses.

L'abbé Augé s'est plu à raconter lui-même comment se forma, entre l'abbé Rauzan et lui, cette sainte amitié qui les unit jusqu'à la mort. « Établi à Liége depuis quelque temps, disait-il, je voyais chaque jour arriver à la sacristie un jeune prêtre d'une extrême modestie. Une multitude de prêtres français se succédaient pour célébrer les saints mystères, et celui-ci, sans se préoccuper d'une longue attente, se tenant à l'écart dans un profond recueillement, laissait maintes fois usurper son tour. Un jour, il vient à moi et me dit : « Vous êtes M. l'abbé Augé? — Oui. — Je vous prie de m'entendre en confession. »

De ce moment, ces deux hommes, si dignes de se connaître, si capables de s'apprécier mutuellement, demeurèrent tendrement unis.

De Liége, l'abbé Rauzan passa à Anvers, où, occupé comme à Londres, de dispenser aux émigrés les consola-

tions de la foi et ses enseignements les plus sérieux, il s'acquit, sans y songer, la réputation de prédicateur éminent. Un de ses sermons devint, par les suites qu'il amena, un des heureux événements de sa vie. L'évêque d'Anvers avait voulu entendre ce jeune orateur dont on vantait si fort la piété et les talents. L'abbé Rauzan prêcha devant lui sur la Providence. « L'incrédulité, dit-il, nous demande avec dédain si nous croyons encore aujourd'hui à cette puissance infinie qui, dit-on, gouverne le monde; le juste lui-même paraît déconcerté et chancelant dans sa foi; c'est le moment d'élever la voix pour rendre gloire à la Providence. »

11 Sermon sur la Providence. Hospitalité de l'évêque d'Anvers.

Il établissait ensuite, sur des preuves imposantes, 1° l'existence d'une Providence; 2° la sollicitude toute maternelle de cette Providence à l'égard des justes. Après avoir démontré cette seconde proposition, il la confirma par des exemples tirés de l'histoire. Tout semblait achevé, lorsque l'orateur, fixant ses regards sur son immense auditoire, où se trouvaient confondus les Français exilés et leurs hôtes charitables, ajouta :

« Qu'est-il besoin de citations inutiles? Prêtres français, me permettrez-vous d'être l'organe et l'interprète de vos sentiments? Ah! je lis dans vos yeux l'impatience d'entendre raconter ce que la Providence a fait pour vous. En pressant mon cœur contre le vôtre, je le sens palpiter de reconnaissance. Mes frères, plus de soixante mille personnes consacrées à Dieu, placées par leurs ennemis entre l'apostasie et l'indigence, entre le parjure et la mort, se dévouent et préfèrent la mort dans la justice à la tranquillité achetée par le crime. Au même instant, arrachées de leurs foyers, pillées, dépouillées, elles quittent leur pa-

trie; elles partent, et où iront-elles? Ah! qu'importe? chez les nations amies, dans les pays ennemis; dans les royaumes où leur religion est en honneur, dans ceux où on la persécute. Ces chrétiens ont compté sur la Providence, elle ne peut leur manquer. Du haut du ciel, la voix du Seigneur s'est fait entendre, elle a répété ce qu'elle avait dit autrefois par son prophète : *Qu'ils viennent*, ces enfants fugitifs, en aussi grand nombre qu'ils voudront, de l'orient et du couchant, *du septentrion et du midi, du bord de la mer et du milieu des terres*[1]; ma Providence a préparé des consolations pour tous, *elle aura soin de ces pauvres qui m'appartiennent*[2]. Malheureuse Église de France, que ce revers ne t'abatte pas! Je lèverai ma main vers les nations voisines, et, quels que soient leurs erreurs ou leurs préjugés, on verra ces étrangers *presser tes fils contre leur sein et porter tes filles sur leurs épaules*[3], pour leur épargner la fatigue. *Les rois eux-mêmes voudront être leurs nourriciers, et les reines se montreront jalouses d'être leurs nourrices*[4]. Tes ennemis en sécheront de rage, ils envieront le bonheur de tes enfants, et l'on dira dans tous les siècles *que je suis le Dieu dont la Providence ne manque jamais à ceux qui se confient en ses soins*[5].

« O Dieu dont la Providence a toujours si richement récompensé ceux qui se font ses instruments et ses minis-

[1] Illi ab aquilone et mari, isti de terra australi. (Isaïe, XLIX, 12.)
[2] Consolatus est Dominus populum suum et pauperum suorum miserebitur. (*Ibid*, 13.)
[3] Levabo ad gentes manum meam, et afferent filios tuos in ulnis, et filias tuas super humeros portabunt. (*Ibid.*, 22.)
[4] Erunt reges nutritii tui, et reginæ nutrices tuæ. (*Ibid.*, 23.)
[5] Et scies quia ego Dominus super quo non confundentur qui expectant eum. (*Ibid.*, 23.)

tres, jetez les yeux sur nos bienfaiteurs, et daignez éternellement vous souvenir qu'ils ont essuyé nos larmes, partagé nos peines, soutenu notre découragement. Voyez, Seigneur, comme ils nous ont couverts de leurs vêtements, alimentés de leur nourriture, réchauffés dans le sein de leur charité! Voyez, comment ils nous ont fait trouver dans les déserts de l'exil ce qui est bien plus que la nourriture et la vie, des consolateurs, des amis, des mères, dignes surtout par le tendre intérêt dont ils accompagnent leurs bienfaits, de la gloire qu'ils ont d'être associés à votre œuvre! Grand Dieu, dans l'impuissance où nous sommes de les remercier dignement, vous avez vu couler les larmes de notre reconnaissance, vous avez entendu ses soupirs; rendez-leur, oui, rendez-leur tout le bien qu'ils nous ont fait en votre nom : qu'il n'y ait point de bénédiction dont ils ne soient comblés, point de grâce qu'ils n'obtiennent, point de vertu dont ils ne soient ornés. Seigneur, que l'astre de la foi se lève sur ces nations, dignes, ce semble, par leur générosité, de recevoir enfin sa lumière ! »

Bientôt après, l'orateur résumait son discours avec cette parole de Bossuet : « Ne parlons plus de hasard, ce qui est hasard dans nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un conseil plus haut[1] ; » puis il disait : « Il est au ciel une Providence. Philosophes, vous l'apprendrez par votre ruine; elle ajoutera bientôt aux triomphes de sa puissance, si votre conversion (et daigne le Seigneur l'opérer!) ne fait de vous un monument de sa miséricorde. Et vous, amis de Dieu, désormais plus d'inquiétudes,

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, part. III, ch. VIII.

plus d'alarmes, puisque toutes les faveurs de la Providence sont pour vous. Ah! ne vous laissez jamais ravir, ni par les discours de l'impie, ni par le malheur, votre confiance en la bonté divine. Plaignons celui qui la rejette ou la méconnaît. Le malheureux! que mettra-t-il à la place, quel genre de consolation adoucira ses chagrins?... O chrétiens! espérance entière, abandon absolu dans les soins de cette Providence! Au milieu du bouleversement de l'Europe, voyons-la toujours assise au plus haut des cieux, tenant les rênes de tous les empires, et préparant notre bonheur...

« ... O mon Dieu! quand je me rappelle tous les biens dont votre Providence m'a comblé depuis ma naissance, les bienfaits généraux et les bienfaits particuliers, les dons de la nature et les dons de la grâce, et ceux que les hommes peuvent apercevoir et les grâces secrètes que mon cœur seul peut connaître, je confesse mon ingratitude, et promets de suivre aveuglément à l'avenir toutes vos volontés. Enhardi par vos bontés, je vous demande. Seigneur, en finissant, d'ajouter une dernière faveur à tant d'autres; celle de jeter enfin des regards de miséricorde sur notre malheureuse patrie. Ah! Seigneur, si vous nous accordiez de voir les autels de notre religion sainte relevés, si nos mains étaient destinées à réparer leurs ruines; si le jeune Français, ramené bientôt comme autrefois le jeune Tobie, dans sa famille, par l'ange tutélaire de son pays, arrivait à temps encore pour revoir son vieux père et recueillir son dernier soupir; si sa mère, comme autrefois celle du jeune Israélite, oubliait dans ses embrassements les longs jours de souffrances... hélas! si je partageais ce bonheur, tombant à vos genoux,

ô Providence ! je repasserais dans une longue extase de reconnaissance vos bienfaits et mon bonheur, et n'ayant plus rien à désirer sur la terre, j'attendrais, je crois, avec une sorte d'impatience, l'éternité pour vous y bénir. »

De telles paroles adressées à un tel auditoire par un jeune prêtre qui, lui-même, ne savait pas s'il lui serait donné de recevoir la dernière bénédiction de ses vieux parents, avaient arraché des larmes à tous les yeux. Profondément attendri, le vénérable prélat fait dire au prédicateur qu'il l'attend à son palais, l'accueille avec une bonté paternelle, et lui fait visiter ses appartements. Il lui montre sa vaste bibliothèque, et le studieux ecclésiastique de s'écrier : « Qu'on doit être bien ici ! » Le bon évêque sourit, et montre à son visiteur une chambre attenante à la bibliothèque. « Et cette pièce, comment la trouvez-vous ? — Délicieuse. » On passe à la salle à manger. « Et ce réfectoire ? — Fort beau. — Eh bien, tout cela est pour vous. Vous nous avez admirablement parlé de la Providence ; je veux être, moi, votre Providence. »

M. Rauzan accepta avec une vive reconnaissance une offre faite d'une manière si aimable ; mais bientôt l'entrée des armées républicaines en Belgique l'obligea à chercher un asile plus reculé. Il passa en Allemagne, et après un court séjour à Munster et à Dusseldorf, il se fixa à Berlin. 12 Berlin. Traits de désintéressement.

La Providence l'y suivait : il fut distingué par une dame fort riche qui le fit son aumônier. La comtesse de B... ne tarda pas à admirer le saint prêtre ; touchée surtout des soins délicats, mais empressés, qu'il prenait afin de la ramener à la pratique complète de ses devoirs religieux, elle voulut lui témoigner sa reconnaissance en lui

faisant une pension. Il refusa, et ne consentit enfin à recevoir un secours si nécessaire qu'assez longtemps après, en 1797, lorque la comtesse eut achevé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu. Alors il accepta une pension viagère de douze cents francs. Cette dame étant morte cette année-là, son fils aîné, par un acte dans lequel le plus honorable témoignage est rendu à l'abbé Rauzan, se chargea de continuer la pension. Mais bientôt, par un des coups si fréquents en ces temps-là, la famille de B... tomba dans un état voisin de la misère. M. Rauzan, qui n'avait accepté la pension qu'après de longs refus, se hâta d'en renvoyer le titre au fils de sa bienfaitrice.

Le désintéressement fut toujours une de ses vertus favorites. A Liége, une pieuse dame avait voulu lui faire accepter un secours pécuniaire qui semblait fort utile ; mais, ne se voyant point totalement dénué de ressources, il avait refusé absolument, et toutes les instances de cette dame n'avaient obtenu de lui que la promesse d'écrire, s'il se trouvait dans la détresse.

Le reste de sa vie devait répondre à ces commencements. On en peut juger par le trait suivant, dont nous ignorons la date précise, mais qui se rattache aux dernières années de sa longue carrière. « On sait qu'il y a pour les supérieurs de maison des jours difficiles, des moments pénibles de gêne et de détresse. M. Rauzan était dans un de ces moments : une dame se présente et lui offre une somme de quatre cents francs. « Vous êtes riche, sans doute, madame? lui dit M. Rauzan. — Je le fus autrefois; mais, hélas! des malheurs sont venus depuis. — Dans ce cas, je ne puis accepter votre don. — Ah! si vous n'acceptez, vous me rendez à jamais malheureuse.

— Comment? — Il y a vingt ans, vous prêchiez la mission à Toulouse. Votre parole touchante ramena à la foi mon mari, mon fils, et moi; nous promîmes à Dieu de donner à votre communauté la somme que je vous présente aujourd'hui. Mon mari est mort avant d'avoir pu remplir son engagement. Il m'a laissé de grandes charges; mais j'ai fait des économies, et voici les quatre mille francs. Je suis venue vous les apporter. » Le vénérable supérieur réfléchit : « J'accepte, dit-il, donnez. A présent votre intention est remplie. Mais, en ma qualité de supérieur, je puis disposer de cette somme; j'en dispose en votre faveur. Je vous ai fait le plaisir d'accepter, vous ne me ferez pas le déplaisir de refuser. » La dame fut contrainte de reprendre sa somme, et M. Rauzan attendit de la Providence d'autres ressources[1].

A Berlin, le futur apôtre de la France pratiqua à la lettre la recommandation de Notre-Seigneur aux premiers prédicateurs de son Évangile : « *Demeurez daus la même maison, y mangeant et y buvant ce qui s'y trouve, et ne passez point de maison en maison*[2]. » Malgré les offres brillantes qui lui furent faites à plusieurs reprises, il demeura constamment auprès de la comtesse de B..., qui, en proie à des infirmités douloureuses et portée à une sombre mélancolie, trouvait dans l'affection reconnaissante, la douce gaieté et les pieux entretiens des on aumônier, la plus chère de ses consolations. Ce dévouement fut récompensé; il eut le bonheur de donner, en échange de la noble hospitalité qui l'avait accueilli, la paix de

[1] Éloge de M. l'abbé Rauzan, prononcé à Bordeaux le 12 août 1848.
[2] In eadem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt... Nolite transire de domo in domum. (Luc, x, 7.)

Dieu ; la comtesse de B... lui avait ouvert sa maison, il lui ouvrit le ciel.

13 Premier sermon sur les maux de l'Église.

En Prusse, comme en Belgique, M. Rauzan prêcha beaucoup, et avec de grands succès. Deux sermons surtout fixèrent l'attention publique, tant à cause du sujet sur lequel ils roulaient, qu'à cause de la vigueur des pensées et de l'énergie des sentiments qui en font la mâle beauté.

Tous les deux, dans les notes du P. Rauzan, où ils se trouvent à peu près en entier, ont pour titre : *Des maux de l'Église ;* et pour texte, ces paroles du vieux père des Machabées : *Maintenant le règne de l'orgueil s'est affermi ; c'est le temps du châtiment, de la destruction, de l'indignation et de la colère..... Soyez donc les zélateurs de la loi, et donnez votre vie, s'il le faut, pour l'alliance de vos pères*[1]. Dans le premier discours, l'orateur faisait la peinture des maux présents de l'Église, et en concluait l'obligation, pour les chrétiens demeurés fidèles, de la soutenir. Nous n'en citerons que le morceau suivant, dans lequel, après avoir établi la nécessité des scandales, et dépeint les malheurs qui les suivent, le prédicateur développe la tactique des ennemis de Dieu et prédit ses résultats.

« Les uns, dit-il, marchent dans l'ombre, préparant en secret des poisons qui seront clandestinement répandus ; les autres, hardis, audacieux, déconcertent les âmes timides par leur assurance. Ceux-ci, réservés pour les grandes entreprises, élaborent, pendant vingt ans, l'ouvrage chèrement payé d'avance qui, transporté en tout pays, traduit en toute langue, doit pervertir l'esprit des nations ; ceux-

[1] Nunc confortata est superbia, et castigatio, et tempus eversionis, et ira indignationis. Nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis, et date animas vestras pro testamento patrum vestrorum. (I *Mach.*, II, 49.)

là, chargés de rompre chaque jour au peuple le pain de l'incrédulité, le distribuent dans leurs feuilles, le font circuler de toute part en d'ingénieuses bagatelles, y mêlent souvent, avec un art infini, de grossières saillies pleines d'un venin subtil. Vous en verriez d'occupés à corrompre l'esprit des enfants, à préparer par la perversion des valets, celle des maîtres ; à recueillir avidement les opinions du moment, et jusqu'aux plus légères rumeurs, afin de mieux apprécier ce qu'on peut entreprendre ; tandis que d'autres, députés aux conseils des rois, se glissent sur les marches du trône, caressant d'une main les monarques trompés, qu'ils égorgeront de l'autre, s'ils peuvent se saisir du sceptre.

« N'en doutons point, Satan est déchaîné, le démon de la séduction est sorti de l'abîme ; son œuvre est conduite avec tant d'astuce, poursuivie avec tant d'opiniâtreté, qu'on n'y peut méconnaître l'esprit infernal auquel il a été donné de *tromper les nations aux quatre coins de la terre, et de rassembler contre l'Église des Saints une armée innombrable* [1]. Craindrons-nous donc de voir la Religion succomber ? Non, mes frères, ses ennemis lui préparent toujours de nouveaux triomphes. Les tyrans et les erreurs ne l'avaient pas assez exercée. Après avoir vaincu tous ses adversaires les uns après les autres, durant le cours de dix-sept cents ans, il a fallu, pour mettre le comble à sa gloire, que dans les derniers temps, c'est-à-dire dans les jours de sa faiblesse, elle fût mise aux prises tout à la fois avec l'enfer, le monde, l'impiété, la calomnie, la fureur, l'artifice, l'autorité, le génie, la séduction, la force, les rois,

[1] *Apoc.*, xx, 7.

les peuples, afin qu'il soit démontré que, comme la religion n'a jamais été plus humiliée ni plus haïe, jamais aussi sa divinité ne parut avec plus d'éclat aux yeux du sage, jamais son ineffable action ne fut mieux sentie des cœurs purs. Que ses ennemis donc redoublent d'efforts, qu'ils sapent avec acharnement les fondements de cet immortel édifice : avant d'arriver à la pierre fondamentale, ils creuseront jusqu'à l'enfer, où ils s'abîmeront.

« Mais ils ne tomberont pas seuls, ils entraîneront avec eux une multitude infinie, c'est ce que je voulais vous faire sentir... »

Depuis trente ans, les orateurs et les historiens ont souvent insisté sur ces pensées, mais combien elles devaient paraître alors frappantes ! Combien elles étaient nécessaires pour maintenir la foi chancelante d'un grand nombre de chrétiens !

Une anectode racontée par le P. Rauzan donnera une idée de l'état des esprits, pendant les dernières années de la persécution révolutionnaire.

14 Entretien avec un ministre protestant.

« J'étais en Prusse, dit-il, à l'époque de la mort du Pape Pie VI [1]; les protestants semblaient croire l'Église anéantie ; et à Berlin, ils disaient hautement qu'il n'y aurait plus de Pape. Ils en donnaient une assez singulière raison : c'était qu'à Rome, la salle où l'on conserve les images des Papes [2] était pleine ; ils concluaient de là que Pie VI n'aurait pas de successeur. Je voyais habituellement, dans la maison où je me trouvais, un médecin, nommé M. Pélisson, fils d'un ministre protestant, homme

[1] 29 avril 1799.
[2] Le P. Rauzan voulait parler sans doute de l'église Saint-Paul *extra-muros*.

fort honnête, mais très-attaché à son culte. Néanmoins il avait pour moi tous les ménagements possibles, et ne me parlait jamais des espérances de son parti. Malgré la certitude des protestants, on élut Pie VII.

« Lorsque cette élection fut connue, M. Pélisson me dit : Vous devez être bien content, monsieur l'abbé, *vous avez un Pape.* — Sans doute, lui répondis-je, je suis satisfait qu'il soit nommé, mais cela ne m'étonne pas. Je sais bien que vous avez d'autres idées; mais, pour moi, j'étais parfaitement sûr que nous en aurions un ; j'avais là-dessus les promesses de l'Évangile. Vous, vous n'avez aucune doctrine; mais dans l'Église catholique rien ne varie. Supposons que je fasse une collection de discours, à commencer par ceux de saint Pierre que je trouve aux *Actes des Apôtres* ; je prends ensuite ceux de saint Ignace, martyr, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Ambroise, de saint Augustin. Après ceux des Pères de l'Église, je viens à ceux de nos grands orateurs, Bossuet, Fénelon ; enfin j'y joins les miens, et avec tous ces sermons, je prêche dans toutes les églises catholiques de tous les pays ; je prêche tantôt les uns, et tantôt les autres. Quelquefois on dira : il ne prêche pas si bien aujourd'hui qu'hier ; mais tout le monde demeurera tranquille, ce sera toujours la même doctrine. Il n'en est pas de même parmi vous. Qui oserait, à présent, prêcher les discours du fameux prédicateur Saurin qui vivait il y a quatre-vingts ans ? Qui oserait parler de la perpétuité des peines, de la divinité de Jésus-Christ ? On lui dirait : Nous n'en sommes plus là ! — Il se contenta de me répondre : Nous ne sommes pas orthodoxes. »

L'abbé Rauzan ne craignait pas la chute de l'Église,

mais il craignait, et avec raison, la chute d'un grand nombre d'âmes. Déjà, dans son discours sur la Providence, il avait montré le doigt de Dieu dans toutes les calamités de la révolution, et, indiquant l'unique remède dans la rupture avec le péché, cause de toutes ces misères, il avait ajouté : « Si vous me demandez jusques à quand ce royaume de France sera la proie de sa propre fureur ; au lieu de vous bercer d'espérances et de conjectures que l'événement a souvent trompées, je réponds avec le prophète : *jusqu'à ce que*, écrasé sous le poids des maux, *il reconnaisse* et adore *la Providence* qu'il a tant blasphémée ; ô France ! jusqu'à ce que tu reconnaisses la main qui te châtie[1]. Si vous désirez savoir jusques à quand les nations et vous-mêmes serez menacés de voir vos maux s'aggraver, je réponds encore : jusqu'à ce que les œuvres de votre pénitence fléchissent la justice de la Providence. Mes frères, j'ai vu beaucoup de personnes qui mettent leur confiance dans les efforts des puissances combinées[2] : où sont ceux qui peuvent dire avec le prophète : *pour nous, notre confiance est dans le Seigneur*[3] ? Mes frères, où sont vos jeûnes, vos larmes, vos prières particulières et publiques ? Qui de vous s'occupe de désarmer le bras du Seigneur ? Sachez que les coups partent de sa main ; et, s'il n'écoute que sa justice, nos fléaux ne finiront que lorsque vous serez pénitents ? »

15 Second sermon sur les maux de l'Église.

Le second discours sur les maux de l'Église avait pour but de produire dans le cœur des émigrés ces sentiments de pénitence. Mêlant à de sévères vérités de nobles en-

[1] Donec scias quod dominatur Excelsus super regnum hominum. *Dan.* IV, 22.
[2] Hi in curribus et hi in equis. (*Ps.* XIX, 8.)
[3] Nos autem in nomine Domini. (*Ibid.*)

couragements, il leur disait : « Les diverses ressources de la religion, autrefois si fécondes, la parole de Dieu, les sacrements, opèrent à peine en vous de légers effets; *ils ne convertissent plus !* Je ne suis pas surpris de leur inefficacité. Le moyen, imbus comme nous sommes de toutes les opinions erronées, de toutes les fausses maximes du monde par lesquelles nous altérons le christianisme, de pouvoir saisir le véritable esprit de Jésus-Christ? Le moyen, quand le corps est énervé par tant de délicatesses et de plaisirs, d'inspirer à l'âme l'énergie de la pénitence? Le bras de Dieu n'est pas raccourci, le salut est toujours possible. Mais en aucun temps il ne fut moins permis de garder des ménagements avec le monde et les passions; nous ne vivons plus dans le temps des vertus médiocres; le relâchement, l'incrédulité, la corruption des mœurs ayant franchi toute borne, pour ne pas se voir souillé des plus honteux excès, il faut, par la vigilance des saints, atteindre la pureté de leur conscience.

« Et parce qu'on est toujours sûr de se faire entendre par des Français, quand on leur présente les objets sous l'image de la bravoure, je dirai que, comme l'art militaire reconnaît des situations désespérées où la victoire ne peut être due qu'aux miracles de la valeur, ainsi le ciel doit aujourd'hui être gagné au prix de tous les sacrifices de la vertu courageuse. »

L'orateur revient dans sa péroraison sur ces sentiments héroïques que lui inspiraient tout à la fois et l'histoire des Machabées et les temps présents. Après un rapprochement saisissant entre les persécutions anciennes et les épreuves contemporaines, il s'écrie :

« Mes frères, je comparerai, si vous le voulez, les hé-

ros du christianisme naissant à ces soldats intrépides qui vont les premiers arborer sur le rempart ennemi l'étendard de la victoire, que les autres n'ont plus qu'à défendre ; mais je puis assimiler les fidèles des derniers temps à ces magnanimes guerriers qui, dans une déroute universelle, environnés de morts et de mourants, abandonnés par les blessés et par les lâches, soutiennent seuls le choc d'un ennemi qui se croit vainqueur, et le forcent de céder, frémissant de honte et de rage, l'honneur du champ de bataille.

« Que si nos chrétiens indifférents m'objectent qu'une telle résistance demande une âme forte, un haut courage; je réponds avec indignation : Aussi Judas Machabée, près de livrer ces combats glorieux, présage et figure de ceux que livreraient un jour les vrais disciples de Jésus-Christ, renvoya-t-il chez eux les hommes pusillanimes, indignes de soutenir la cause de Dieu[1]. Mes frères, après tout ce que vous avez ouï, si votre cœur balance, retournez à vos dieux d'argent ou de boue; d'autres, sans vous, enflammés du zèle de la religion, défendront ses intérêts; et, s'il le faut, des pierres mêmes Dieu suscitera de vrais enfants d'Abraham. — Mais est-ce à vous qu'il est permis d'adresser ce langage? Non, l'Église compte ici autant de défenseurs que de chrétiens, et, comme Moïse, mais plus heureux et plus sûr d'entraîner mon auditoire tout entier, je crie : Si quelqu'un tient le parti du Seigneur, qu'il se joigne à moi! *Si quis est Domini, jungatur mihi*[2]*!* O sainte Église, ô ma religion! A la vue de la désertion de tant

[1] Et dixit... formidolosis, ut redirent unusquisque in domum suam (I *Mach.*, III, 56.)

[2] *Exod.*, XXXII, 26.

d'enfants indociles, je me dévoue à votre gloire ; et rien ne rompra le nœud sacré de cette consécration solennelle. J'aime cette parole de Mathathias : « *Quand tout Israël oublierait la loi de ses pères, mes frères et moi, nous la garderons*[1]. » O Église de Jésus-Christ, ne crains pas que tes malheurs, tes humiliations et tes chagrins affaiblissent mon attachement ou mon zèle ; ils en reçoivent une vivacité qu'ils n'eussent point eue en des temps plus calmes; je préfère l'amertume de tes larmes à la joie des pécheurs, la gloire de partager tes tristesses aux prétendus triomphes de l'impie : *Si quis est Domini, jungatur mihi!* O sainte Église, ô ma religion ! Afin de combattre tes ennemis au dehors, il faut, je le sais, commencer par les subjuguer en soi-même, et j'en fais, avec la grâce de Dieu, le ferme dessein ; je renonce au monde, à ses œuvres, à ses vanités, à mes passions ; et je veux, après les avoir vaincues, les attaquer selon mon pouvoir dans les autres ; car tes ennemis seront éternellement les miens : *Si quis est Domini, jungatur mihi !*

« O sainte Église, ô ma religion ! des efforts particuliers, des combats isolés, n'obtiendraient que de faibles avantages. Je m'attache donc et me lie fortement à tous les vrais enfants de Dieu ; j'unis mes pensées à leurs pensées, mes prières à leurs prières, mes actions à leurs actions. Dans ce moment, je m'unis plus particulièrement à tous ces illustres exilés, à cette portion du peuple français à qui Dieu m'accorde la consolation de rompre le pain de la parole, et je les conjure de m'encourager, de me sanctifier en s'unissant eux-mêmes à moi : *Si quis est Domini, jungatur mihi !* »

[1] I *Mach.*, II, 20.

Après ce beau mouvement, le prédicateur tombait à genoux, avec l'auditoire, et faisait, au nom de tous, la promesse de demeurer fidèle à l'Église et de la servir. Une note écrite de sa main, en tête de ce second sermon, montre quelles impressions il était habitué à produire. La première fois qu'il avait prononcé l'autre, au mouvement qui terminait le premier point, l'émotion n'avait pas été aussi vive qu'il le désirait; il écrivit cette observation : *Ceci n'a pas été ménagé de manière à ce que les auditeurs fondissent en larmes; cet effet manqué, tout manque.*

16 Bonnes œuvres. Témoignage du R. P. de Magalon.

La prédication n'occupait pas seule ses journées. La direction des consciences, le catéchisme, les bonnes œuvres, en remplissaient la meilleure part. De précieux détails, que sa modestie tenait cachés, nous ont été fournis, les premiers par le R. P. de Magalon, de l'ordre de Saint-Jean de Dieu; les autres par une rencontre providentielle.

Voici d'abord ce qu'a raconté le R. P. de Magalon :

« Étant arrivé à Berlin, en 1798, avec ma famille, à l'âge de quatorze ans, j'entrai au corps des cadets, d'où l'on me conduisait, avec mes camarades catholiques, au catéchisme et à l'église. J'y entendis M. l'abbé Rauzan prêcher, dans un auditoire nombreux et brillant, un sermon sur l'enfant prodigue. Il fut admirable, il semblait inspiré; sa modestie impressionna fortement, et concourut à l'efficacité de son éloquence. Il obtint le même succès dans les fréquents sermons qu'il prêchait à Berlin; on remarquait un grand empressement de la part des protestants, qui n'avaient avec les catholiques qu'un même sentiment sur son mérite.

« En 1799, je devins page de la princesse Ferdinand, belle-sœur de Frédéric II, et fus introduit chez M. Rauzan qui réunissait les jeunes Français, Polonais, et autres catholiques de Berlin. Ces assemblées avaient lieu, surtout le dimanche, dans l'appartement attenant au temple des calvinistes français, mis à sa disposition par le respectable M. Erman[1], chef du consistoire, qui l'estimait et l'aimait. Pour attirer ces jeunes gens par une réception plus cordiale, le bon prêtre, de concert avec madame de Guillaume de Charleville et sa sœur, se privait de café pendant la semaine, afin de le donner au déjeuner de ses jeunes amis, le dimanche. Il nous servait lui-même avec une bonté, une amabilité ineffables; puis il nous conduisait aux offices, à la promenade, nous confessait, et nous prêtait de bons livres.

« Plus tard, les affaires politiques s'étant améliorées en France, M. Rauzan rentra dans sa patrie. De mon côté, placé bientôt dans le régiment du prince Louis-Ferdinand, je partis pour Magdebourg. Quelques années après, de retour à Berlin, je trouvai, chez une dame française, un portrait de M. Rauzan peint par madame Robert, un des premiers peintres de la Prusse à cette époque. La vue

[1] M. Erman ne fut pas le seul ministre qui eut avec M. Rauzan des relations amicales. Un autre ministre, ébranlé par les conversations du prêtre français, finit par lui faire cette question : Vos catholiques, à l'heure de la mort, sont-ils tranquilles? n'ont-ils aucun doute sur la vérité de leur foi? M. Rauzan ayant répondu que, sous ce rapport, les enfants de l'Église sont habituellement dans un calme parfait : — Hélas! reprit le ministre en soupirant, j'ai assisté un grand nombre de mourants; il n'en est pas un qui ne m'ait témoigné des craintes sur la vérité de sa croyance, pas un que je n'aie été obligé de rassurer. Frappé de cet aveu, M. Rauzan racontait souvent cet entretien, surtout quand il travaillait à ramener les âmes égarées par l'hérésie.

seule de ce portrait, qui exprimait parfaitement la douceur, le regard spirituel, perçant, de M. Rauzan, réveilla en moi le souvenir des précieuses leçons que j'en avais reçues. Il me semblait l'entendre me reprocher avec cette aménité qui lui était particulière, mes écarts de jeunesse et mon éloignement des pratiques religieuses. J'en fus ému jusqu'aux larmes. J'allai me jeter aux pieds du bon vieux curé catholique de Berlin. Plus tard, rentré en France, je retrouvai, à ma grande consolation, le bon M. Rauzan à Paris, auprès du cardinal Fesch. Il entendit ma confession et me donna le pain eucharistique. Puis vint un déjeuner autre que ceux de Berlin, « par la raison, dit-il gracieusement, que nous ne sommes plus en émigration, mais chez un cardinal, oncle de l'Empereur. » Et le vénérable restaurateur de l'ordre si précieux de Saint-Jean de Dieu, en France, se plaisait à reconnaître, dans les leçons et les conseils du bon abbé Rauzan, l'origine de sa belle vocation.

17 Autre témoignage. Maintenant un autre témoignage. Le 1er septembre 1847, cinq jours avant la mort du P. Rauzan, un membre de sa communauté voyageait avec M. de N., membre du conseil général de la Dordogne. Dans le cours de la conversation, le missionnaire eut occasion de prononcer le nom de son supérieur-général. A ce nom, M. de N., vivement frappé, fait au jeune prêtre les questions les plus sympathiques sur la personne de son vénérable Père, et il ajoute : « Je n'ai pas eu le bonheur de connaître M. l'abbé Rauzan, et cependant, dès mon enfance, on m'a appris à ne prononcer son nom qu'avec respect et reconnaissance. Ce nom est béni dans notre famille, et en voici la raison :

« Pendant l'émigration, mon père le connut à Berlin dans

les salons du ministre prussien, comte d'Engestroem. Ils ne tardèrent point à se lier d'une étroite amitié. Malgré le soin que mon père prenait de cacher son dénûment, le prêtre charitable le devina, et vint à son secours avec une délicatesse qui eût désarmé la susceptibilité la plus ombrageuse. D'autres émigrés étaient en même temps redevables des mêmes bienfaits à M. Rauzan. Lui-même, privé de toute communication avec sa famille, était sans ressources; mais les vertus du prêtre et la noble intelligence de l'homme avaient fait concevoir pour lui une si haute estime, qu'il fut constamment l'intermédiaire dont la Providence se servit pour faire parvenir de nombreux secours à nos malheureux compatriotes. »

18 Retour en France. Prédications dans la chapelle des Carmes.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur les huit années que l'abbé Rauzan passa sur la terre étrangère. Le 18 brumaire arriva, et il reprit le chemin de la France. Il y eut alors pour les fidèles, depuis si longtemps privés du bonheur de se réunir autour des saints autels et de la chaire de vérité, un moment d'ineffable allégresse. Les vieillards d'aujourd'hui nous racontent que leurs mères les prenaient par la main, les conduisaient aux églises dont les portes s'ouvraient de nouveau, les offraient à Dieu, et pleuraient de joie. La famine de la parole était grande, les chrétiens étaient avides du pain de la vérité. Ce fut alors que l'abbé Fournier, depuis évêque de Montpellier, fit entendre à Saint-Roch cette parole vive, nerveuse et retentissante qui agissait sur les fidèles et surtout sur la classe populaire avec une merveilleuse puissance. L'abbé Rauzan demeura quelque temps auprès d'un de ses pieux amis, M. l'abbé Jalabert [1], sur la place du Palais-

[1] M. Jalabert, né à Toulouse en 1753, successivement professeur au

de-Justice [1], d'où il se rendait pour prêcher, à cette église des Carmes que le sang des martyrs venait de rougir; et lui aussi ravissait ses auditeurs par une éloquence moins impétueuse, mais pleine de dignité et d'onction.

En ce temps-là, comme toujours, l'enfance était l'objet de ses soins les plus tendres. Au mois de février 1856, un vieil officier de l'Empire apercevant le portrait du P. Rauzan, disait avec une vive émotion : « Quel souvenir ! vers 1799, M. de Lalande, depuis curé de Saint-Thomas d'Aquin, puis évêque de Rodez, et M. Borderies, avaient ouvert les exercices du catéchisme dans la partie inférieure de la Sainte-Chapelle de Paris. M. Rauzan nous prêcha la retraite de première communion. J'avais seize ans alors, et je ne l'ai jamais oublié. »

Chose qui étonnera sans doute ceux qui l'ont entendu

petit séminaire de Bordeaux, où il se lia avec M. Rauzan, supérieur du petit séminaire de Toulouse, grand-vicaire de Paris sous le cardinal de Belloy, pendant la vacance du siége, et sous le cardinal de Périgord. En 1811, il était président du chapitre métropolitain; en cette qualité, il lut à l'Empereur l'adresse du 6 janvier 1811, dont le but était de sauver M. d'Astros des effets de la colère impériale. M. Maury avait fait un coup de sa façon en substituant adroitement à la rédaction adoptée définitivement par le chapitre une rédaction moins irréprochable. Peu après M. Jalabert prit, sur la demande des Sulpiciens disgraciés, la direction de leur séminaire de Paris, qu'il garda jusqu'en 1815, époque à laquelle M. Tharin, depuis évêque, le remplaça. Ce vertueux ecclésiastique, après de nombreux services rendus au diocèse de Paris, est mort en 1835, laissant une mémoire bénie.

[1] La maison qu'habitait M. Jalabert, et où M. Rauzan reçut alors de lui l'hospitalité, est celle qu'on voit encore à l'angle de la place du Palais-de-Justice et de la rue de la Barillerie. Elle rappelle de précieux souvenirs. Ce fut là que, pendant les jours de la Terreur, des fenêtres de madame Bergeron, chez laquelle il était caché, et sur un signe convenu, M. de Lalande donnait l'absolution à tous ceux que la fatale charrette enlevait de la Conciergerie pour les conduire à l'échafaud.

seulement pendant ses missions! à cette époque, la faiblesse de son organe était telle, que, dans une aussi étroite enceinte, les auditeurs placés aux extrémités ne le suivaient qu'avec difficulté. Plus tard, sa voix claire, mordante, atteignait sans peine les limites extrêmes des plus vastes basiliques. Il se plaisait à voir dans cet heureux changement l'effet de la protection de Marie, à qui il avait demandé avec foi ce don, indispensable à son ministère.

La réputation du prédicateur des Carmes croissant de jour en jour, il se trouva de très-bonne heure en relation avec des personnages éminents, et notamment avec la famille Portalis et M. l'abbé d'Astros, ce dernier peu connu encore, mais destiné à de si glorieux combats pour la défense de l'Église, et plus tard aux honneurs du cardinalat. M. Portalis, sincèrement chrétien, et désireux de rendre à la religion des services importants, ne tarda pas à distinguer l'abbé Rauzan; et, le concordat se trouvant promulgué, la voix publique promettait à l'éloquent prédicateur des Carmes la mitre épiscopale. A peine eut-il connaissance de ces bruits, que son humilité s'en effraya; il crut que le meilleur parti à prendre était de se faire oublier; et désormais, il ne parut plus aux réceptions du ministre. La Providence, qui avait ses vues, permit que ses désirs fussent satisfaits.

19 Monseigneur d'Aviau choisit M. Rauzan pour vicaire-général.

Soit pour éviter plus sûrement les honneurs qui effrayaient sa modestie, soit sur l'appel de son nouvel archevêque, il ne tarda point à partir pour Bordeaux. On sait par quel coup d'autorité, inouï jusque-là dans les fastes de l'Église, Pie VII venait de sauver la France catholique, et d'y lever le dernier obstacle qui y arrêtât le réta-

blissement de la religion. Tous les siéges épiscopaux avaient été supprimés à la fois, et, à leur place, le chef suprême de l'Église universelle en avait érigé de nouveaux. L'ancien archevêque de Vienne, Monseigneur d'Aviau du Bois de Sansay, un saint, avait été nommé à l'archevêché de Bordeaux. L'auteur de la vie de Monseigneur d'Aviau, aujourd'hui pontife, notre guide et notre garant dans le récit des relations de M. Rauzan avec son archevêque et bientôt avec le cardinal Fesch, nous apprend de quelle manière l'attention du nouvel archevêque fut portée tout d'abord sur l'ancien vicaire de Saint-Projet. Monseigneur d'Aviau n'avait pris possession de son siége que depuis peu de temps, quand arriva d'Angleterre l'ancien métropolitain, Monseigneur de Cicé. Après une première entrevue, que la foi et l'humilité des deux prélats rendit fort touchante, Monseigneur de Cicé qui, du fond de l'exil, avait eu l'œil constamment fixé sur son troupeau, donna à son successeur des renseignements précieux sur le clergé du diocèse. Lorsqu'il en vint à parler de l'abbé Rauzan, il le fit en des termes si honorables, que Monseigneur d'Aviau crut devoir charger ce dernier de lire la Bulle d'Institution, le jour où, dans l'église de Notre-Dame, métropole provisoire, il prit possession de son siége.

Cette cérémonie, si consolante pour la foi des Bordelais, fut fixée au jour de l'Assomption (1802). Pour la première fois, les prêtres, venant chercher leur archevêque dans sa modeste demeure, reparurent dans les rues de la cité, revêtus de leurs ornements sacerdotaux; on le conduisit à l'église consacrée à Marie; et là, devant un auditoire d'élite, M. Rauzan donna lecture de la Bulle Pontificale : « il fit ensuite, à l'occasion de la cérémonie qui al-

lait suivre, un magnifique discours sur le triomphe de la Religion [1]. »

Monseigneur d'Aviau devait donner à l'orateur de cette grande journée un témoignage de confiance plus expressif encore. Il fallait créer des grands-vicaires ; les trois ecclésiastiques présentés par l'archevêque furent M. Prayre de Terre-Noire, ecclésiastique aussi pieux que distingué, venu de Paris avec lui ; M. L'Hoste que les tristes combinaisons exigées par le pouvoir obligeaient à admettre comme représentant de l'ancien clergé constitutionnel, et enfin M. Rauzan dont Monseigneur d'Aviau disait dans sa lettre officielle à M. Portalis :

« Il n'y a point dans le diocèse d'ecclésiastique qui ait obtenu, et de fort bonne heure, plus de réputation par sa vertu et des talents que relève une singulière modestie. Il a prêché à Paris avec un succès très-distingué. Je rendrai à sa patrie un service essentiel en l'y fixant, et il me sera vraiment nécessaire. »

Le gouvernement ne ratifia que le premier de ces choix. M. L'Hoste était un bon vieillard, revenu depuis longtemps et sincèrement de ses écarts, mais cassé et infirme; le préfet de la Gironde trouva qu'il n'apporterait pas dans les conseils épiscopaux une assez grande part d'influence en faveur des constitutionnels, et que l'abbé Rauzan pourrait exercer dans le sens contraire une action trop puissante. A ces deux noms, furent substitués ceux de M. Bon de Thierry et Véron : l'un ancien dignitaire du chapitre de Saint-André, l'autre ancien grand-vicaire de Lodève,

[1] Lyonnet. *Vie de Monseigneur d'Aviau*, II, 317. — Sur ce discours, comme sur beaucoup d'autres, nous n'avons rien retrouvé dans les notes du P. Rauzan.

schismatique un moment, mais bientôt et saintement pénitent.

20 Situation du diocèse de Bordeaux. Travaux de M. Rauzan. Désintéressement.

Obligé de céder aux exigences d'une administration tyrannique, Monseigneur d'Aviau ne put se résigner à priver son conseil des lumières de l'abbé Rauzan. Il lui devait donner bientôt le titre de vicaire-général honoraire; tout d'abord il le chargea de partager avec MM. Thierry, de Camiran, Jaubert et de Basterot, la tâche importante et délicate de la visite des cinq arrondissements groupés autour de celui de Bordeaux, qu'il visitait lui-même.

M. Rauzan eut pour partage l'arrondissement de Blaye, il y vit de ses yeux les coups terribles que la Révolution avait portés à la religion.

« Ici c'était un ecclésiastique prompt et abrupte dans ses paroles, sans mesure dans son zèle, qui avait heurté l'opinion de ses paroissiens; là, c'était un maire aux souvenirs révolutionnaires, qui contrariait de tous ses efforts l'œuvre de Dieu; ailleurs, c'était une population tout entière, endoctrinée par les prétendus puritains du catholicisme, qui s'érigeait en petite Église. Il y avait beaucoup d'endroits où, en ouvrant les temples, on avait à peine déblayé les premières ruines de la Révolution. Dans beaucoup d'églises, il n'y avait pas encore de confessionnaux, de chaires, de baptistères; quelques ais grossièrement assemblés servaient d'autel. Dans les presbytères, même désolation; ceux qui les habitaient étaient parfois obligés, tant était grande leur misère, d'aller quêter un morceau de pain auprès de pauvres métayers ou artisans; et ceux-ci, pour peu qu'ils fussent mal disposés, avaient l'air, en le donnant, d'imposer des conditions.....

« Il y avait dans le diocèse des paroisses ferventes, où le

schisme n'avait jamais bien pu s'implanter, qui ne voulaient pas recevoir, en qualité de curé ou de desservant, les prêtres qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé. D'autres paroisses, où les prêtres constitutionnels, d'une facilité extrême pour tout ce qui concerne l'administration des sacrements, appelaient encore les bons ecclésiastiques *insoumis*, *réfractaires*, *ennemis du pays*, et ne voulaient leur céder ni presbytère, ni église.

« Le résultat de l'enquête des cinq délégués se résuma dans ces deux mots trop expressifs : « *Beaucoup de mal*, *et peu de bien* [1]. »

Le saint archevêque ne se découragea point ; mettant toute sa confiance dans Celui qui l'avait placé en ce poste difficile, il commença l'œuvre de la régénération de son diocèse. Nous n'entamerons pas le récit des travaux du vénérable prélat : rétablissement des cérémonies extérieures du culte, sages règlements mis en vigueur, maisons religieuses rétablies ou fondées, prédications apostoliques pendant le jubilé de 1804, retraites pastorales, petit séminaire, écoles chrétiennes.

Disons seulement que l'abbé Rauzan, vicaire-général honoraire depuis 1803, apporta une coopération active et fructueuse à ces œuvres, et particulièrement à la prédication du jubilé. L'auteur de la vie de Monseigneur d'Aviau, énumérant les orateurs distingués qui se firent entendre à Bordeaux en cette occasion, le place au premier rang. Toutefois, il passa trois années entières sans titre qui lui assurât un traitement. Son archevêque ne l'avait néanmoins pas oublié : sur le tableau dressé pour l'organisa-

[1] Lyonnet, *Vie de Monseigneur d'Aviau*, L. III, ch. VI.

tion du diocèse, il avait été inscrit en qualité de chanoine de la cathédrale. Tous les postes importants se trouvant déjà remplis, on s'aperçoit qu'un prêtre vénérable, mais pauvre, était oublié. M. Rauzan apprend l'embarras de Monseigneur d'Aviau : « Donnez à ce prêtre mon canonicat, dit-il en souriant, je le reprendrai après sa mort. » La noble simplicité de cette proposition plut à la piété du pontife, qui l'agréa. Il était bon que le prêtre à qui plus tard la calomnie devait reprocher une cupidité sacrilége, pût répondre comme le grand Apôtre : « *Je n'ai désiré ni l'or, ni l'argent, ni le vêtement de qui que ce soit; vous-mêmes le savez. Je vous ai montré tout au contraire comment il faut se souvenir de la parole du Seigneur Jésus : Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir* [1]. »

21 Catéchismes. Traits touchants.

Tout en prenant une part active à l'administration du diocèse, le nouveau vicaire-général ne pouvait oublier ces œuvres du zèle sacerdotal qui avaient fait, jusque sur la terre d'exil, sa consolation et sa joie. Un attrait tout particulier le portait à s'occuper de l'enfance et de la jeunesse; à peine arrivé à Bordeaux, il y avait repris ses chers catéchismes. Les constitutionnels occupant encore une partie des églises, il réunissait les enfants dans une maison particulière, et les préparait à la première communion, leur répétant souvent, au témoignage d'un vénérable ecclésiastique de Bordeaux, devenu supérieur du petit séminaire, et alors membre du jeune auditoire [2] : *Mes enfants, soyez des hommes!*

[1] Argentum et aurum aut vestem nullius concupivi, sicut ipsi scitis... ostendi vobis quoniam sic oportet meminisse verbi Domini Jesu, quoniam ipse dixit : Beatius est magis dare quam accipere. (*Act.*, xx, 33-35.)
[2] M. J.-B. Lacombe.

« La population, avide de l'entendre, envahit bientôt l'étroite enceinte. Tous, prêtres, laïques, écoutaient avec attendrissement cette parole apostolique que Dieu nous avait rendue. Les enfants, objet de ces pieux exercices, hommes et vieillards aujourd'hui, en conservent un religieux souvenir [1]. »

Quand, en 1836, le P. Rauzan, agé de soixante-dix-neuf ans, vint une dernière fois à Bordeaux après quinze années d'absence, mainte et mainte fois, celui de ses enfants qui l'avait accompagné, entendait les personnes les plus distinguées par leur position et leur piété, lui dire avec l'accent de la gratitude : « Soignez bien votre Père, c'est un saint ; à ses catéchismes nous devons les sentiments de piété qui font notre bonheur. »

Jusque dans les plus simples catéchismes, il suivait la méthode qui devait faire le succès de ses missions ; il agissait sur l'homme tout entier. Ses moindres instructions étaient lumière et chaleur tout ensemble. Un jour, c'est lui-même qui l'a raconté à l'un de ses confrères, il avait expliqué le dogme de l'Incarnation : « Mes enfants, ajouta-t-il en finissant, jusqu'à présent, vous n'avez pas connu comme il faut Notre-Seigneur Jésus-Christ. Que n'a-t-il pas fait pour vous ? Quelles qualités ne peut-il pas prendre à votre égard ? Il est votre Dieu, votre Sauveur, votre médecin, votre bienfaiteur, votre père, votre ami, votre tout ; ces titres si propres à faire sur vos jeunes cœurs une impression profonde, ils sont tous renfermés dans le nom de Jésus, comme dans un trésor. Ce nom adorable, nul ne peut le prononcer d'une manière utile au salut

[1] *Éloge du P. Rauzan*, p. 11.

sans la grâce du Saint-Esprit. Mais vous ignoriez encore ces vérités, et voilà pourquoi je ne vous ai pas encore fait prononcer d'une manière solennelle le nom de Jésus. Aujourd'hui, vous le savez, tout se trouve renfermé dans ce nom de Jésus. Heureux qui peut mille et mille fois redire, dans un transport d'amour : Jésus! Jésus! Ah! mettons-nous tous à genoux pour rendre hommage au nom du Sauveur, et répétons tous ensemble : Jésus! Jésus! » A cette parole, toutes ces lèvres d'enfants s'entr'ouvrent à la fois et murmurent tout bas : Jésus! Jésus! L'auditoire entier tombe à genoux, et de tous côtés, au milieu des larmes de l'amour, on entend retentir ce nom qui est pour les lèvres du chrétien un rayon de miel, pour son oreille une harmonie, pour son cœur l'allégresse [1] : Jésus! Jésus! De si pieux enseignements ne pouvaient pas manquer de porter de grands fruits.

22 Saintes dispositions dans le ministère de la chaire. Un souvenir.

A ces exemples de désintéressement et de zèle, l'abbé Rauzan en ajoutait un autre, plus admirable de beaucoup, c'était celui d'une rare simplicité dans la pratique de l'obéissance. Il voyait, dans les ordres et jusque dans les désirs de son archevêque, les ordres et les désirs de Dieu même : quand on voulait l'appeler dans une chaire, c'était à Monseigneur d'Aviau qu'il fallait s'adresser.

« Vous disposez seul de lui » écrivait au vénérable Pontife, l'évêque d'Agen.

La correspondance du cardinal de Boisgelin, archevêque de Tours, avec Monseigneur d'Aviau, nous apprend que l'abbé Rauzan dut prêcher à Paris le carême de 1804 et celui de 1805.

[1] Nomen Jesu... mel in ore, in aure melos, in corde jubilus. (Saint Bern. *In Cant.*)

« Il dépend de vous, lui disait le cardinal au mois de mars 1804, de me procurer un secours qui serait bien consolant pour moi. M. l'abbé Rauzan est disposé à se rendre à mes désirs (il s'agissait de prêcher le carême de 1805 à Tours), si vous voulez bien y donner votre consentement. Je vous conjure de ne pas le refuser. Vous savez quels sont en ce moment les succès de sa prédication à Paris. »

Monseigneur d'Aviau, après avoir donné quelques espérances, crut cependant devoir refuser. « Vous me faites, Monseigneur, une peine extrême, lui fut-il répondu. Vous m'aviez donné une assurance sur laquelle je me reposais avec une entière satisfaction. Vous me disiez que vous alliez désigner à M. l'abbé Rauzan la station de Tours. Il était décidé à suivre votre avis, comme la voix même de la Providence. Il mande à M. l'abbé de Crouseilles que la lettre que vous lui avez écrite indique la préférence pour Paris... Vous ne serez pas étonné de la sensibilité de mes regrets; personne ne connaît mieux que vous tout ce que je perds. »

Nous insérons ici une lettre écrite par le P. Rauzan dans sa vieillesse, et qui rappelle un souvenir de ces stations :

« Mon cher fils, y disait-il, votre lettre m'a comblé de joie, moins pour les succès obtenus par vos prédications, que parce que vous êtes resté tranquille, calme, soumis à la volonté de Dieu, au milieu des contradictions : c'est ce que je désire de vous par-dessus tout. Si je vous racontais tout ce qui m'est arrivé, vous verriez que je connais ces épreuves. La première fois qu'on m'admit dans les stations de Paris, je prêchais alternativement avec un homme célèbre, un ancien prédicateur du Roi. Il montait toujours

en chaire avec la soutane violette que portaient encore les chanoines de Paris. On l'admirait. J'avais alors quinze ans de plus que vous aujourd'hui. On écoutait aussi mes discours ; mais, le sermon fini, ne trouvant aucun lieu pour me reposer, je m'enveloppais tout en nage dans mon manteau, et je courais à toutes jambes chez le respectable M. Jalabert, qui demeurait deux ou trois fois plus loin de l'église où je prêchais, que vous ne pouvez l'être du grand séminaire. En arrivant, je montais jusqu'au sixième étage, pour entrer dans ma petite cellule, où je me reposais, heureux de ces contradictions. J'espérais que Dieu m'en dédommagerait; ce qui arriva. Prêchez avec courage, mon cher enfant, *in omni patientia et doctrina.* »

25 Carême à Lyon.

En 1806, M. Rauzan alla prêcher le carême à Lyon. « On fut extrêmement satisfait de ses discours, de la logique de ses arguments, de l'onction de sa parole, du ton de piété qui animait son débit. Ceux qui le suivirent ne le trouvèrent pas inférieur aux célèbres orateurs qu'on avait précédemment entendus dans la chaire de l'antique Primatiale. Si quelques-uns le mettaient au-dessous de M. Fournier, dont la grande voix avait ébranlé toute la ville, d'autres ne craignaient pas de le placer au-dessus du P. Lambert, qui n'avait pas obtenu de moindres succès. C'était, du reste, un apôtre, un homme de Dieu, un prêtre zélé, qui ne cherchait que le salut des âmes[1]. » Ce carême devait ouvrir devant M. Rauzan une carrière nouvelle, sainte, glorieuse[2].

[1] Lyonnet, II, ch. I, p. 11.

[2] On lira sans doute avec satisfaction la lettre suivante écrite, à cette époque, par M. Rauzan à l'un de ses amis promu à l'épiscopat.

« Monseigneur, vous voilà donc évêque. Quel bien vous pouvez opérer, et avec quelle sainte ardeur vous allez travailler à sanctifier votre

L'archevêque de Lyon était le cardinal Fesch. Ce prélat, oncle de l'Empereur, mêlé par position à la politique de ce temps, et en conséquence très-diversement jugé, avait incontestablement une foi vive, la volonté sérieuse de faire du bien, et des vues élevées. S'il y eut, dans ses difficiles relations avec le Saint-Siége, quelques actes blâmables; dans l'ensemble de sa vie, on trouve de grandes œuvres et de grandes vertus. Son nom est béni dans le diocèse de Lyon, et c'est justice. Notre siècle est sévère dans ses ju-

diocèse! Mais aussi que de mal vous pouvez ou faire ou laisser subsister sans le vouloir, sans le savoir! Je vous félicite d'avoir auprès de vous l'excellent abbé ***, et je demande à Dieu de tout mon cœur que lui ou tout autre de vos ecclésiastiques soit assez votre ami pour vous dire la vérité, pour vous représenter, sans doute avec tout le respect qui vous est dû, mais aussi avec une liberté toute sainte, vos manquements et vos défauts. Quand il est question de tels amis, personne qui n'en paraisse sentir le prix; et, avant qu'on se trouve élevé aux places éminentes, on en parle avec admiration, avec effusion de cœur; mais, une fois qu'on y est monté, et qu'on devrait songer à se procurer cet avantage, on n'y songe plus; du moins, c'est ce que j'ai toujours vu. Prenez garde, mon digne ami; vous êtes zélé, bon, complaisant, plein de charité; vous recevrez donc partout des témoignages d'attachement et de respect; mais souvent, avec les meilleures qualités, avec de grandes vertus, on finit par ne pas opérer tout le bien qu'on peut, qu'on doit faire; et, dans ces circonstances, combien peu de prélats trouvent dans leurs amis assez de dévouement pour redresser respectueusement leur évêque! Je crains, par exemple, que quelquefois il vous arrive de n'avoir pas assez de fermeté. Vous voyez, Monseigneur, que votre nouvelle dignité, en augmentant mon respect pour vous, n'a pas nui à la tendresse de mon affection. Il me serait impossible, je vous le proteste, d'exprimer jusqu'à quel point je vous aime, et avec quelle douceur je versais tous mes sentiments et tous mes secrets dans votre âme, lorsque je m'entretenais avec vous. Je souhaite ardemment que vous deveniez, de tous les évêques de France, le plus saint, le plus parfait. Quelque misérables que soient mes prières, je demanderai souvent à Dieu pour vous les riches bénédictions qui vous sont nécessaires pour supporter le poids de l'épiscopat. J'espère que vous n'oublierez pas le pauvre Rauzan, et que vous ne l'aimerez pas moins, quoique votre caractère mette entre lui et vous une si grande distance

gements; il se souvient plus du mal que du bien; c'est à la fois une faute contre la charité et une faute contre le patriotisme; si on nous enlève une à une toutes nos illustrations, où seront pour la génération présente les nobles exemples?

21 Le cardinal Fesch forme le dessein de rétablir les missions.

Au cardinal Fesch appartient la pensée du rétablissement en grand des missions. Dès 1803, quelques prêtres dévoués, ayant à leur tête un ancien grand-vicaire du diocèse, M. de Villers, s'étaient réunis dans la maison des Chartreux, et avaient évangélisé Lyon et plusieurs localités du diocèse; mais cette réunion n'avait rien de stable, et l'éloignement de M. de Villers suffit pour la détruire. Le cardinal méditait une œuvre plus large. Il écrivait d'Italie à son grand-vicaire, M. Courbon, le 18 février 1806 :

« Mon projet est vaste; c'est une maison de Missions intérieures, avec un séminaire ou noviciat, alimenté par les petits séminaires et par des sujets étrangers à notre diocèse. Dans cette maison on établirait, en outre, une retraite de prêtres qui viendraient finir leurs jours dans l'étude des saintes Écritures et de la tradition, et qui se décideraient à s'occuper uniquement des sciences ecclésiastiques. Nous n'avons plus de bénédictins ni de cloîtres; et où en sera l'Église de France, si l'on néglige les études susdites?

« J'ai beaucoup de courage; ayez-en autant, et allez en avant : je crois vous en avoir dit assez, j'attends de vous les résultats. — C'est un homme, me dites-vous, qui nous manque; Dieu nous le donnera. Je trouverai bien dans le diocèse, ou en France, vous le verrez, ce qu'il nous faudra[1]. »

[1] Lyonnet, II, ch. xv, p. 310.

Cet homme qui manquait alors, au dire de M. Courbon, le sage grand-vicaire le rencontra. M. Rauzan, dit M. l'abbé Cattet, lui aussi pendant longues années grand-vicaire de Lyon, prêcha le carême avec tant de distinction d'une part, et de l'autre il célébrait le saint sacrifice à Saint-Vincent-de-Paul avec tant de piété et d'édification, que M. Courbon le signala à Son Éminence comme le sujet le plus capable de fonder l'œuvre des Missions.

Le cardinal accueillit ce nom avec joie. Il avait entendu l'abbé Rauzan à Paris, il le savait digne de sa réputation; il lui écrivit, au milieu même des travaux de sa difficile ambassade auprès de Pie VII, une lettre fort longue dont voici quelques passages :

« Je connaissais déjà votre amour pour l'Église, et le bien que vous êtes en état de faire; j'en ai remercié Dieu, et je l'ai prié de vous appeler à la direction d'une maison de Missions intérieures, qui deviennent d'autant plus nécessaires à l'Église de France, qu'elle ne trouve plus dans son sein les anciens moyens que Dieu avait établis pour la régénération des principes et des mœurs. M. Courbon vous a sans doute instruit du projet que j'ai formé, d'établir aux Chartreux un séminaire de missionnaires, une école de perfectionnement des sciences ecclésiastiques. Mon diocèse recueillerait sans doute les fruits les plus précoces de cette pépinière; mais l'Église de France y trouverait en outre des prêtres qui porteraient, partout où ils seraient appelés, l'esprit dont ils seraient pénétrés, pour fonder d'autres maisons semblables. La Providence, qui m'a donné plus de moyens qu'à tout autre pour l'exécution de ce projet, aplanira tous les obstacles. J'ai voulu ôter le plus fort, en écrivant à Monseigneur l'archevêque de Bor-

deaux de vous permettre de vous charger de cette fondation. Je ne me suis point mis en peine de votre consentement, je me promettais tout de votre zèle et de votre amour pour l'Eglise.

« ... Je vous déclare que je ne trouve que vous seul pour mettre à la tête de cette maison. Réunissez-vous donc à moi, faisons le bien qui est en notre pouvoir. L'esprit de l'Église est patient, prudent, et confiant en Dieu; mais il est laborieux, zélé, et attentif à profiter des occasions que la Providence lui présente.

« Agréez mes sentiments de reconnaissance pour le bien que vous avez fait à Lyon, et soyez persuadé qu'ils seront éternels, si vous voulez bien concourir avec moi à une œuvre qui peut faire la consolation des amis de la religion. »

25 Le cardinal oblige Monseigneur d'Aviau à lui céder M. Rauzan, qu'il veut placer à la tête de l'œuvre.

L'archevêque de Lyon écrivit effectivement à Monseigneur d'Aviau dans les termes les plus pressants[1].

« Monseigneur, lui disait-il, vous êtes sans doute affligé, comme tous les évêques de l'Empire, de la pénurie des ouvriers évangéliques pour le progrès de la religion en France...

« Il faudrait établir quelque part une maison de missionnaires, pour y former des élèves qui se reproduiraient infailliblement partout; et le temps amènerait des circonstances favorables, qui fourniraient, à nous-mêmes ou à nos successeurs, les moyens de rendre cette institution générale.

[1] J'écrirai moi-même, disait à ses intimes le cardinal, au saint archevêque de Bordeaux. Il ne me refusera pas M. Rauzan, c'est une grâce que je lui demanderai à genoux. (Lyonnet, *Vie du cardinal Fesch*, II, ch. I, p. 20.)

« Pour moi, je serais prêt à contribuer de tout mon crédit à une fondation si nécessaire. Le choix du lieu me serait fort indifférent, si on m'offrait un local convenable, avec des éléments et des ressources qui en assureraient le succès : en attendant, et jusqu'à ce qu'un autre évêque soit dans le cas de mieux faire, je me croirais responsable devant Dieu, si je ne profitais pas des moyens que la Providence a bien voulu me fournir en me donnant, avec l'établissement des Chartreux à Lyon, de très-grandes probabilités d'y trouver les secours pécuniaires pour commencer une si belle institution.

« Mais Dieu, qui inspire, dirige et perfectionne toute sorte de biens, paraît ne m'avoir chargé que du matériel; il a mis entre vos mains l'élément le plus essentiel qui doit animer et vivifier cet établissement.

« Oui, Monseigneur, j'ose le dire, l'établissement serait formé si vous vouliez lui accorder l'homme qui l'assurerait et commencerait à relever l'espérance de l'Église. Dès le mois d'octobre prochain, cet établissement serait en plein exercice, si vous me cédiez l'abbé Rauzan; plusieurs prêtres de ses amis se réuniraient à lui. Je l'ai fait sonder, et cet homme de Dieu se déciderait pour cette grande entreprise, si vous y adhériez.

« Je ne doute pas, Monseigneur, pénétré comme vous l'êtes de tous les sentiments de zèle et d'amour pour l'Église, que vous ne vouliez contribuer à une œuvre si grande : malgré tous les moyens que j'ai déjà rassemblés, je me verrais obligé de l'abandonner, si la prédilection pour votre diocèse vous portait à me refuser M. Rauzan. C'est en vain que j'ai cherché partout un homme propre à être à la tête de cet établissement; il fallait un sujet

non-seulement bon sous tous les rapports, mais qui eût mérité la confiance de la ville de Lyon. M. Rauzan se l'est attirée à juste titre; il a les talents et les vertus nécessaires, et il semble que la Providence ne l'a appelé à Lyon que pour lui confier cette grande entreprise. »

« Monseigneur, répondit l'archevêque de Bordeaux, à quelle épreuve vous me mettez! Pourquoi me demander ce qu'il n'est pas en mon pouvoir de vous accorder? Il m'est de toute impossibilité de vous céder le bon abbé Rauzan; c'est à la fois pour moi un devoir et un besoin de le garder... »

Le cardinal insista : il supplia son vénéré collègue de lui prêter au moins le sujet précieux qu'il se refusait à donner. Un refus n'était guère possible. « J'ai capitulé, dit le saint archevêque à son bien-aimé grand-vicaire; je vous prête pour un temps à Son Éminence le cardinal archevêque de Lyon; mais souvenez-vous que c'est à des conditions avantageuses : il faudra qu'au retour de la cession temporaire que je lui fais, elle m'envoie un jour une colonie d'ouvriers évangéliques; c'est juste, mon cher abbé : tout seul vous valez une légion de missionnaires. »

Monseigneur d'Aviau fut d'autant plus affligé de cette perte, qu'au fond, il n'espérait guère recouvrer M. Rauzan. Quelqu'un lui disait : « Monseigneur, vous allez tirer d'un simple prêt un bien gros intérêt. — Non, répondit-il, il n'y a point d'usure de ma part, car il y a pour moi *lucrum cessans et damnum emergens*, et peut-être, si je vais plus loin, *periculum sortis*[1]. Qui, en vérité, me garan-

[1] Il y a cessation de profit, détriment certain et danger probable de ne plus retrouver ce que je prête. — Ce sont les raisons qu'allèguent les théologiens pour justifier le prêt à intérêt.

tit le prêt que je fais? Une fois que mon pauvre Rauzan aura bu à la coupe dorée de son patron, il ne se souviendra plus de nous ; ou du moins, il ne, voudra plus quitter le milieu qu'il va habiter, pour revenir à sa modeste stalle. Alors ne sera-t-il pas perdu pour son pays ? »

L'Empereur, mécontent de la courageuse, bien qu'un peu tardive résistance, que son oncle opposait à ses projets contre le Souverain Pontife, venait de le rappeler d'Italie. A peine arrivé à Paris, le cardinal Fesch vit l'abbé Rauzan, et s'entendit avec lui pour l'organisation de l'œuvre des Missions.

Ce projet ne déplaisait aucunement à Napoléon qui avait déjà, par un décret daté du 7 germinal an XIII, mis sous la direction du cardinal grand-aumônier les établissements consacrés aux Missions, sous quelque dénomination que ce fût, et accordé à ses instances le rétablissement des Lazaristes, du séminaire du Saint-Esprit et de celui des Missions Étrangères. En 1806, le Gouvernement, voyant l'heureux effet moral que produisaient les missions que Monseigneur de la Tour du Pin faisait prêcher dans le diocèse de Troyes, avait mis une somme de 3,000 francs à la disposition du prélat pour subvenir aux frais de nouvelles missions. A la même époque, M. de Pradt, alors évêque de Poitiers, employait avec succès le moyen des missions pour apaiser les troubles dans le département des Deux-Sèvres [1]. Une lettre du cardinal Fesch à l'Empereur [2], écrite de Lyon, le 8 janvier 1807, com-

[1] Jauffret. *Mémoires sur les affaires ecclésiastiques*, tome II, ch. VII.

[2] Négociations relatives aux traités de Morfontaine, d'Amiens et de Lunéville, précédées de la correspondance de l'empereur Napoléon avec le cardinal Fesch, par Du Casse, 1855. — Il existe dans les archives du conseil d'État une note ainsi conçue : Décret préparé pour autoriser la

mence par ces mots : « Sire, mon séjour à Paris jusqu'à la fin de décembre a été très-utile pour régler différentes affaires de la Grande-Aumônerie, et pour préparer un travail sur les missions, travail que j'aurai l'honneur de présenter à Votre Majesté à son retour. »

Au mois de mai de cette année, après sa tournée pastorale, le cardinal-archevêque installa lui-même dans la maison des Chartreux le nouveau supérieur des Missions, qui fut nommé en même temps chanoine de la métropole, membre du conseil archiépiscopal, et grand-vicaire honoraire.

26 Pensées de M. Rauzan sur les missions.

Quelques fragments de la correspondance de M. Rauzan avec M. Jauffret, alors vicaire-général de Lyon, et depuis évêque de Metz, feront connaître ce qu'il pensait personnellement de l'œuvre que la Providence lui confiait, et les dispositions dans lesquelles il l'acceptait. On y trouvera et son humilité, et sa foi, et sa prudence.

« L'abbé Augé, écrivait-il à son ami, a dû vous faire part d'une lettre que je lui ai écrite au sujet du projet des Missions, conçu par Monseigneur le cardinal. Monseigneur l'archevêque de Bordeaux ne s'y opposera plus; mais j'éprouve les angoisses inséparables d'une grande détermination. J'avais résolu d'attendre l'ultérieure détermination de Son Éminence dans un silence respectueux. J'aurais désiré que vous eussiez mûri sous ses yeux le plan, que vous m'en eussiez fait part, afin que je visse avec attention s'il n'était pas au-dessus de mes forces. Je voudrais bien que vous eussiez la bonté de me mander tout ce que

formation d'une association d'ecclésiastiques nationaux, consacrés aux missions dans l'intérieur, les plaçant sous la direction du grand-aumônier, leur affectant la maison des Blancs-Célestes à Paris, et nommant supérieur M. Rauzan, chanoine à Bordeaux. Il n'y a pas été donné suite.

vous sauriez des vues de Monseigneur le cardinal. Dès qu'elles me seront parfaitement connues, je partirai pour Lyon, sans même attendre que les bâtiments soient prêts. Grâce à Dieu, je ne songerai qu'au succès de l'œuvre; mais faites en sorte que tout ce qui peut lui être utile me soit accordé : surtout, qu'il ne soit question d'aucune sorte d'émoluments, d'aucun avantage temporel pour moi; ce sera le seul point sur lequel on me trouvera indocile. Mais puisqu'il y aura de ma part, comme de celle de tous mes coopérateurs, je l'espère, un entier dévouement, une parfaite immolation pour la gloire de l'œuvre, que tout ce qui peut la seconder me soit donné. Je veux parler des sujets nécessaires et qui seront laissés à mon choix ; de l'assurance que, si j'ai l'avantage d'en réunir près de moi, soit de Lyon, soit d'ailleurs, plus qu'il n'en faudra pour les missions du diocèse, je serai soutenu lorsque je tenterai de former d'autres établissements. Je ne demande que ce dédommagement de tous mes efforts, et je ne doute pas que Son Éminence ne me l'accorde. Veuillez en conférer avec elle, et dérober un quart d'heure à la multitude de vos affaires pour favoriser celle-ci : il n'en est guère de plus importante. »

Cette lettre est du 26 juillet 1806. Le 30 septembre, M. Rauzan écrivait à son ami : « Je ne rêve en ce moment que missions. J'en suis occupé jour et nuit. M. Courbon a conçu le projet de mettre sur ma tête le titre de la succursale des Chartreux, sans m'en rien laisser soupçonner Après les plus mûres réflexions, soumises à de saints prêtres, j'ai renoncé depuis longtemps aux fonctions de curé, pour lesquelles j'ai une répugnance invincible. En ce moment, ce serait empêcher l'œuvre que de me proposer ce

travail, entièrement incompatible avec les redoutables fonctions qu'on m'impose. A peine espéré-je de les remplir, en supposant, comme je le fais, qu'on me donnera pleine liberté! Mais si je n'avais pas cette liberté, je vous le dis confidemment, il me serait impossible de rien faire. Si j'ai l'indispensable faculté de choisir mes coopérateurs, je ne choisirai que des hommes pauvres d'esprit, mortifiés, parfaitement obéissants; car vous sentez, mon bien cher ami, qu'avec d'autres éléments, notre œuvre serait mort-née. Priez pour moi, faites prier [1]. »

27 Premiers travaux. Ils sont interrompus par le décret du 26 décembre 1809.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés, que déjà M. Rauzan avait groupé autour de lui un certain nombre d'ouvriers apostoliques, MM. Guyon, dont la parole devait avoir un si grand retentissement, Fauvet, Paraudier, Montannier et Rodet, morts au sein de la société de la Miséricorde, après avoir partagé tous les travaux des missions de France, Bétan, Gagneur, et d'autres encore.

Nous manquons de détails sur ces premiers travaux. Monseigneur Jauffret raconte qu'instruit des premiers succès de M. Rauzan, Napoléon lui en fit témoigner sa satisfaction par le ministre des cultes. En 1809, le Carême fut prêché en forme de mission, à l'église Primatiale de

[1] Le catéchisme de l'Empire paraissait en ce moment-là. A ce propos, M. Rauzan disait dans sa lettre : « Notre saint prélat vient de recevoir le catéchisme annoncé. Je sais qu'il l'examine très-sérieusement, mais il ne lui refusera, non plus que les autres évêques, sa sanction; car il renferme très-clairement l'abrégé de la doctrine catholique. L'Empereur a bien eu le droit d'y mettre son nom ; il fait seulement en cela l'application du principe : mais les prêtres bien soumis au gouvernement n'en pourront être plus dévoués, et on se fera difficilement une idée de l'avantage qu'en tireront les dissidents pour affermir secrètement leurs adeptes dans leurs principes. »

Lyon, par M. Rauzan et quelques-uns de ses missionnaires.

L'œuvre s'affermissait et se développait; mais bientôt ces heureux commencements allaient se trouver anéantis. La courageuse résistance de Pie VII aux volontés injustes de Napoléon avait attiré sur sa tête auguste la colère du vainqueur d'Austerlitz : on avait ravi au Pontife ses États et jusqu'à la liberté; mais on n'avait pu arracher à ses lèvres une concession contraire à son devoir. Exaspéré, l'Empereur fit retomber son courroux sur le clergé : un décret impérial brisa d'un seul coup les congrégations récemment rétablies de Saint-Lazare, des Missions étrangères, du Saint-Esprit, et l'œuvre de l'abbé Rauzan. Il fut défendu aux évêques d'employer à la prédication les prêtres qui auraient appartenu à un corps de missionnaires, attendu que « *ne connaissant ni les habitudes, ni les mœurs du peuple devant qui ils parlent, ils ne font que l'agiter par un zèle outré et inconsidéré.* »

Tel était le prétexte; la vraie raison se devine aisément. Fatale époque pour Napoléon ! Ébloui par la gloire, il voulut que les Français eussent la religion de Jésus-Christ, sans vouloir que cette religion demeurât indépendante de sa toute-puissance impériale : ce fut le commencement de sa ruine. Le décret était daté de Schœnbrunn, lieu de funèbre mémoire [1].

28 M. Rauzan accompagne le cardinal Fesch à Paris. Il prêche devant l'Empereur, et prononce l'oraison funèbre du cardinal Caprara.

Le cardinal Fesch n'avait pu parer le coup qui frappait ses missionnaires, il sut du moins l'adoucir. « Il ne craint pas, dit avec une légitime admiration son historien, de se compromettre aux yeux de la philosophie du siècle et de

[1] 26 décembre 1809. Voir pièces justificatives, n° 1.

la sagesse du monde, en leur témoignant de l'amitié. Il recueille dans son hôtel de la rue du Montblanc les principaux débris de cette société de prêtres qui s'étaient dévoués au pénible ministère des missions. Depuis lors, MM. Rauzan et Guyon, ces deux gloires de la chaire évangélique, font partie de la famille du cardinal. Ils se mêlent aux de Quélen, aux Feutrier, aux Frayssinous, et autres notabilités ecclésiastiques qui composent la cour du Grand-Aumônier. Là, ils étudient et se préparent à de nouveaux travaux, car l'archevêque ne renonçait pas au projet qu'il avait formé; il laissait seulement passer l'orage. »

En effet, le cardinal conservait à Lyon, sous prétexte du service de la paroisse des Chartreux, un noyau de missionnaires.

Peu après le décret de Schœnbrunn, le Prélat fit nommer chapelain de l'Empereur, l'abbé Rauzan qui assista, à ce titre, avec MM. de Quélen, Feutrier et Guyon, à la cérémonie du mariage de l'Empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Chacun d'eux reçut comme souvenir un diamant monté sur un anneau d'or.

Nous savons peu de chose sur la manière dont l'abbé Rauzan employait alors ses journées à Paris, et sur la part qu'il dut prendre aux affaires religieuses. Il gardait toujours sur ce qui lui était personnel un silence profond, et ses amis d'alors sont descendus avant lui dans la tombe. Par eux nous savons qu'il prêcha devant l'Empereur un vendredi saint, *à l'apostolique*, et exposa le mystère de la Croix dans sa sévère simplicité. L'Empereur, dont la foi était sérieuse, même aux jours où sa main ébranlait l'Église qu'elle avait relevée, félicita le prédicateur.

Au mois de juillet 1810, il fut chargé de prononcer

à Notre-Dame l'oraison funèbre du cardinal Caprara, mort le 21 juin. C'était un sujet bien délicat. Il fallait respecter l'Église, dont le cardinal n'avait pas toujours suffisamment servi les intérêts, et ménager le pouvoir dont la susceptibilité était extrême. Trahir la vérité, l'abbé Rauzan n'y eût jamais consenti ; employer un langage trop expressif, c'était augmenter, sans nécessité, l'irritation de l'Empereur contre le clergé. C'était le cas, ou jamais, d'unir à la simplicité de la colombe, la prudence du serpent. Le prédicateur y réussit sans doute ; car le tact oratoire était une des qualités les plus saillantes de son caractère : mais ce discours une fois prononcé fut jeté au feu par son auteur.

29 Il est nommé secrétaire de la commission ecclésiastique. Belle parole.

Au mois de novembre 1810, le Pape captif refusait avec une noble fermeté d'instituer les évêques français nommés, tant qu'on tiendrait éloigné de lui les cardinaux formant son conseil. L'Empereur avait imaginé de former une commission ecclésiastique, pour aviser aux moyens de gouverner l'Église de France sans son Chef. Cette commission eut pour président le cardinal Fesch. Monseigneur de Barral, archevêque de Tours, Monseigneur Duvoisin, évêque de Nantes, les évêques de Trêves, d'Evreux, de Verceil, le P. Fontana, général des Barnabites, M. Émery, supérieur de Saint-Sulpice, et le cardinal Maury, composaient ce conseil. Les fonctions de secrétaires furent confiées à MM. Rauzan et Lucotte. Grâce surtout à l'influence du vénérable M. Émery dont le cardinal Fesch s'honorait de suivre en tout les sages avis, l'Empereur n'obtint pas les solutions qu'il attendait.

Alors on recourut à un expédient nouveau : un concile national fut convoqué à Paris par le Chef de l'État. La triste

histoire du concile de 1811 n'est pas de notre sujet, mais nous ne devons pas taire un fait qui nous a été donné comme certain par des personnes très-dignes de foi[1].

C'était le 7 juillet. L'évêque de Nantes avait emporté brusquement et comme d'assaut le vote d'un décret dans lequel, par un déplorable abus de quelques paroles de Pie VII, on admettait le droit des métropolitains à instituer les évêques, sur le refus du Pape. Seuls, l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Gand avaient voté contre. A l'issue de la séance, les membres de la commission, réunis dans le salon du Cardinal, se félicitaient d'une décision qui allait apaiser la colère de l'Empereur. Le cardinal Fesch, la veille même, avait eu avec Napoléon une discussion animée, qui l'avait amené à faire enfin cette réponse digne d'un cardinal de la sainte Église Romaine : « Sire, si vous voulez faire des martyrs, commencez par votre famille, je suis prêt à donner ma vie pour sceller ma foi; mais sachez-le bien, tant que le Pape n'aura pas consenti à cette mesure, je n'instituerai jamais qui que ce soit de mes suffragants; et si l'un de mes suffragants s'avisait, à mon défaut, de donner l'institution à un évêque de ma province, je l'excommunierais à l'instant. » Mais le moment de la lutte passé, le prélat s'était laissé aller au désir immodéré de la paix, et avait, lui aussi, prêté une oreille trop confiante aux raisonnements captieux de l'évêque de Nantes. Entouré de ses collègues, il leur dit avec une joie d'autant plus vive qu'elle était sincère : « Eh bien ! tout est sauvé. » L'abbé Rauzan était là. Il répond avec vivacité : « Monsei-

[1] Notamment par M. Montaubricq, ancien procureur général près la cour de Poitiers, et neveu du P. Rauzan.

gneur, dites plutôt que tout est perdu ! » Et en quelques mots énergiques il développa sa pensée.

Cette généreuse parole eût pu lui coûter bien cher, si elle était arrivée jusqu'aux oreilles de Napoléon. Le lendemain, les cardinaux Caselli et Spina, avec quatre autres membres de la commission, rétractèrent leur vote ; le cardinal Fesch finit par remettre comme eux toute l'affaire entre les mains du Souverain Pontife. Le 10 juillet, Napoléon signait le décret de dissolution du concile, et envoyait à Vincennes les évêques de Gand, de Tournay et de Troyes.

L'abbé Rauzan passa les trois dernières années de l'Empire à Paris, priant, étudiant, dirigeant les consciences, s'occupant de bonnes œuvres. Il prêcha à cette époque plusieurs retraites dans l'institution dirigée par M. l'abbé Liautard, rue Notre-Dame-des-Champs ; et des hommes honorables, qui étaient alors dans cette maison, parlent encore avec enthousiasme des fruits de salut que produisait sa parole.

Il aidait de ses conseils madame de Carcado et madame de Saisseval dans les œuvres que leur zèle venait de créer. Il encourageait madame de Lézeau dans la fondation de la congrégation de la Mère de Dieu, et de son œuvre des Orphelines, adoptée ensuite par l'Empereur, et devenue la Maison des Orphelines de la Légion d'honneur. Madame de Soyecourt recourait aussi à ses conseils, et lui conserva jusqu'à sa mort une profonde vénération.

Au milieu de ces soins pieux, il attendait avec patience le jour où il lui serait permis de voler de nouveau au secours des âmes. Ce jour devait arriver, et donner pour champ à son zèle la France entière ; la milice apostolique allait se reformer à Paris, plus nombreuse qu'à Lyon, plus

en état de porter au loin la parole de Dieu ; et, cette fois, sous la direction parfaitement indépendante de son chef.

Nous allons entrer dans la seconde période de la vie du P. Rauzan, qui embrasse le temps des missions de France.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME

LES MISSIONS

1814-1830

« In labiis meis pronuntiavi omnia judicia oris tui. Tempus faciendi, Domine, dissipaverunt legem tuam. »
« Mes lèvres ont raconté tous les oracles de votre bouche. Voici, Seigneur, le temps d'agir; ils ont renversé votre loi. » (*Ps.* CXVIII, 13.)

30 Coup d'œil historique sur les missions à l'intérieur.

Les missions à l'intérieur, au milieu des populations chrétiennes, ont plusieurs siècles d'existence. Il serait bien difficile de préciser le jour où elles commencèrent, mais nous les voyons, dès le douzième siècle, se propager dans le monde catholique avec les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, « ces deux grands fleuves qui arrosent et rafraîchissent la terre de l'Église universelle[1]. » Dès lors ces exercices salutaires pénètrent profondément dans les habitudes de l'Église. Il se forme au-dessous de la chaîne des pasteurs, une chaîne non interrompue de missionnaires à laquelle chaque famille religieuse, chaque génération fournit un nom glorieux. La France surtout aura toujours une part abondante de cette bénédiction réservée aux derniers âges pour ranimer leur foi[2]. Jusqu'à saint

[1] Montalembert, *Vie de sainte Élisabeth*. Introduction.
[2] Ont donné des missions en France :
Saint Antoine de Padoue (1195-1231), Franciscain.
Saint Vincent Ferrier (1357-1419), Dominicain.

Vincent de Paul, les missions furent réservées à peu près exclusivement aux campagnes, ou aux petites localités; inaugurées dans les grandes cités par M. Olier et le Père Eudes avec un grand succès, elles s'étendirent à la France entière, et y versèrent partout les eaux bienfaisantes de la grâce, jusqu'au jour où, saisi de vertige, le peuple français fit monter ensemble sur les échafauds, et ses pasteurs et les religieux qui partageaient leur sollicitude et leurs travaux. A peine les temples étaient-ils rouverts, que les missions, devenues plus nécessaires que jamais, pour restaurer tant d'âmes en ruines, recommencèrent en plusieurs lieux. Le Pontife de la première Église des Gaules leur donnait, malgré la difficulté des temps et la pénurie des ouvriers, une impulsion énergique; l'Empereur lui-même comprenait l'importance de l'œuvre apostolique, et deux ans après la mort du P. Beauregard, le P. Rauzan commençait à Lyon de nouvelles missions de France. Arrêtées dans leur développement par des événements désastreux, elles devaient reprendre leur cours dès que l'Église serait rentrée en possession de sa liberté; et cela, non

Saint François de Paule (1416-1507), Minime (fondateur).
César de Bus (1544-1607), de la Doctrine chrétienne (fondateur).
Saint François de Sales (1567-1642), Évêque.
Saint Vincent de Paul (1576-1660), de la Congr. de la Mission (fondateur).
P. Lejeune (1592-1672), Oratorien.
Saint François Régis (1597-1640), Jésuite.
P. Eudes (1601-1672), Eudiste (fondateur).
Olier (1608-1657), Sulpicien (fondateur).
Bossuet (1627-1704), Évêque.
Fénelon (1651-1715), Évêque.
P. Grignon de Montfort (1673-1716), Prêtre de Marie (fondateur).
P. Brydaine (1701-1767), Prêtre libre.
P. Beauregard (1729-1804), Jésuite.
P. Rauzan (1757-1847), Prêtre de la Miséricorde (fondateur).
— Les dates sont celles de la naissance et de la mort.

point par un calcul de la politique nouvelle, mais simplement parce que les missions sont de tous les régimes, excepté de ceux qui abusent, contre la religion, du droit du plus fort.

Si l'histoire du monde n'est au fond que l'histoire de l'Église, l'histoire de l'Église n'étant à son tour autre chose que l'histoire de la grâce divine accueillie ou repoussée, grande et salutaire a dû être l'influence de ces effusions extraordinaires de la grâce sur les destinées de la société française ; à ce titre, elles semblent dignes d'être étudiées avec quelque attention. Notre sujet nous amène à tracer la dernière page de l'histoire des missions dans la France catholique ; le zèle de nos évêques et de leurs coopérateurs en prépare une autre qu'écrira la génération naissante.

Donner une mission, c'est ouvrir à la fois sur la population d'une cité tous les canaux par lesquels la grâce de Dieu se répand et s'insinue dans les âmes ; c'est faire retentir la parole évangélique avec plus d'insistance et de force ; c'est multiplier les saints gémissements de la prière qui font violence au ciel ; c'est établir dans la cité, à l'encontre du torrent des faiblesses, des préjugés et des entraînements du monde, un courant divin qui saisisse, ramène, entraîne vers le devoir et le bonheur, le fidèle, l'indifférent, et l'impie lui-même. 31 Idée d'un mission.

Tout est ordonné en vue de cette fin essentielle et unique. Multipliées à dessein, et variées dans leurs formes, pour éclairer les grands et les petits, les prédications réalisent pour le pain vivant descendu des cieux, pour l'enseignement de Jésus-Christ, le miracle de la manne du désert s'attempérant au goût de chacun des enfants

d'Israël : le chant des cantiques, la majesté touchante des cérémonies, après avoir attiré au pied de la chaire sacrée une foule inaccoutumée, complètent le triomphe de la Parole, et brisent les résistances du cœur au sacrifice, résistances bien autrement tenaces que les rébellions de l'intelligence à la vérité: de nouveaux tribunaux de la miséricorde sont dressés, où s'asseoient des juges auprès desquels l'aveu sera plus facile à plusieurs, à ceux-là surtout qui n'eurent pas le courage d'être sincères. Tout parle au chrétien et lui crie : une seule chose est nécessaire, le salut! et c'est maintenant qu'il est facile et qu'il est doux de l'assurer en se rapprochant de Dieu. — Voilà ce que c'est qu'une mission.

En quelles conjonctures l'œuvre apostolique allait-elle reprendre parmi nous son cours un moment suspendu?

32 ituation gieuse de ı France n 1814.

Les événements de 1814 relevaient les espérances de la Religion, cruellement déçues depuis cinq ans[1]. La captivité du Père commun cessait; avec lui, le Sacré-Collége, les magnanimes opposants du concile de Paris, et tous ces prêtres que leur fidélité au Vicaire de Jésus-Christ avait désignés à la colère impériale, recouvraient la liberté. Trop longtemps forcée à choisir entre l'adulation et le silence, la voix des premiers pasteurs se fit entendre dans des mandements qui rendaient gloire à Celui dont le bras seul avait pu briser une épée qui avait vaincu l'Europe; la chaire chrétienne appelait de nouveau les peuples au festin de la parole divine : M. Legris-Duval prêchait à Notre-Dame, M. Frayssinous à Saint-Sulpice et à l'école Normale, M. Rauzan aux Tuileries. Réintégrés dans leurs

[1] Voir pièces justificatives, n° 2.

fonctions saintes, les vénérables directeurs de Saint-Sulpice préparaient de jeunes et fervents lévites à une ordination solennelle; Monseigneur de Boulogne, cet évêque que l'Empereur avait menacé de faire fusiller, pour rendre son siége vacant, imposait les mains aux nouveaux oints du Seigneur, en présence d'une multitude attendrie. Si longtemps scandalisés, tantôt par des cérémonies païennes, burlesques, hideuses, tantôt par la persécution de la partie la plus sainte du clergé, les fidèles voyaient avec un indicible bonheur Jésus-Christ sortir, comme autrefois, de ses temples purifiés, pour parcourir les cités en roi et en père; les petits-séminaires, presque aussitôt proscrits que rouverts, se repeuplaient, et annonçaient, pour un prochain avenir, des renforts précieux au sacerdoce décimé. Le Gouvernement montrait des intentions bienveillantes : l'Église de France espérait.

De justes craintes devaient se mêler à cette espérance. Enchaînée un instant par la main de fer qui étreignait tout ce qu'elle touchait, l'impiété ne pouvait manquer de recommencer avec furie la guerre contre Dieu et son Christ. Louis XVIII, par un certain fonds de foi, que le goût de la philosophie du jour ne lui avait pas complétement ravie, et par bon sens, était personnellement disposé à adopter les mesures qui favoriseraient l'affermissement de la Religion. Mais il en était bien autrement d'un grand nombre de fonctionnaires et d'hommes influents. D'ailleurs, la presse était libre; quelques journalistes spirituels, exaltés, audacieux, formaient à leur gré l'opinion publique; et l'opinion publique, en France surtout, c'est un torrent qui emporte les masses, et avec elles ceux qui sont établis pour les diriger. La presse voulait continuer, et

continua la Révolution. Tout son programme se résume en un mot : *opposition;* opposition à l'autorité politique du Roi, opposition à l'autorité spirituelle de la Religion. A l'encontre de l'Église surtout, sa tactique, c'est toujours la vieille tactique du dix-huitième siècle : mentir, mentir hardiment, mentir avec audace, mentir sans relâche.

A peine le clergé, ruiné, traqué, massacré par la Révolution, réduit à un petit nombre de prêtres, dont la moitié était chargée d'ans et usée par les persécutions et les travaux, commençait à jouir d'un peu de paix, que la presse signalait les menées et les empiétements du parti clérical. « *Un nuage noir se forme à l'horizon,* » s'écriait Dubroca, religieux apostat et marié, bien digne de sonner le premier la trompette, et de dévoiler, avant tous les autres, *les signes précurseurs du fanatisme religieux :* « Déjà, disait-il, on avait entendu les accents furieux du fanatisme retentir dans les temples de la paix et de la miséricorde. » « En six mois, ajoutait dans une dénonciation, Méhée, ancien secrétaire de la commune de Paris, on a trouvé moyen de fournir de prêtres non-seulement les églises, mais encore les ministères, les administrations, les bureaux, les agences, et tous les postes où il y a de l'argent à gagner et des pères de famille à remplacer... Tous les actes de l'autorité semblent émaner d'un concile ou d'un conclave, on ne nous parle plus que de solennités religieuses, de processions. » Carnot venait à son tour, et disait : « Les prêtres ont toujours cherché à profiter de la crédulité des peuples pour opprimer les rois... Existe-t-il une histoire plus scandaleuse, sous tous les rapports, que celle des Vicaires de Jésus-Christ? Que de guerres de religion n'ont-ils pas fait entreprendre? N'est-ce pas à eux que l'on doit les croi-

sades, l'Inquisition, la Saint-Barthélemy? *N'est-ce pas les prêtres qui attisaient en chaire les fureurs de la Ligue? Ne sont-ce pas eux qui ont mis frère Jacques Clément au nombre des saints?*... Ne trouve-t-on pas des noms de moines et de jésuites dans tous les complots formés contre les souverains? Le fanatisme et l'hypocrisie ont fait répandre plus de sang sur la terre que toutes les guerres politiques ensemble. Faut-il donc s'étonner que ces Tartuffes soient si opposés à tout ce qui peut démasquer leurs turpitudes, et tirer les peuples de la stupidité dans laquelle ils les retiennent [1]?»

Le roi auquel cela est adressé véritablement, ce n'est pas Louis XVIII, c'est le peuple-roi qu'on regarde comme déjà assez perverti pour admettre d'aussi stupides calomnies [2]. Ajoutons les historiettes quotidiennes des journaux et les chansons de Béranger; et demandons-nous ce que devait amener, à la longue, une telle éducation donnée à la France. Déjà, du reste, ces leçons portaient leurs fruits, et la paix rendue à la France n'arrêtait pas la guerre aux prêtres; les vociférations dans les églises, les taquineries et les oppressions des fonctionnaires subalternes, les violen-

[1] Mémoire au Roi.

[2] Un quatrième écrivain, posant en fait notoire la *haine* du peuple français *pour les prêtres,* montrera cette haine tirant son origine, *d'un côté, de leur tendance à envahir toute la vie; d'un autre côté, du spectacle de leurs efforts pour joindre aux moyens spirituels tous les moyens humains, à l'effet de parvenir à cet envahissement.* Comme si on ne connaissait pas les vrais auteurs et les vraies causes de ce déchaînement contre les prêtres catholiques, né avec le protestantisme et continué par la philosophie du dix-huitième siècle! *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.* La Révolution en veut à l'autorité sous toutes ses formes, et le clergé est le rempart de l'autorité Pour se faire accepter de la Révolution, il faudrait que le clergé se fît libre penseur et démocrate.

ces et les assassinats, avant même que le nom de ***mission*** eût été prononcé, montraient que les enseignements de la presse n'étaient pas perdus.

Il était clair que si quelques membres du clergé osaient se lever en face de cette prédication révolutionnaire de la presse, et revendiquer pour la Religion la direction de l'esprit et du cœur de l'homme, le droit antique d'être « la règle de la vie; » ces prêtres courageux attireraient infailliblement sur eux toutes les fureurs du parti révolutionnaire.

Cette perspective n'effraya point l'abbé Rauzan. Nommé dès la formation du personnel de la grande-aumônerie, chapelain du Roi, il accepta ce titre, et fut bientôt apprécié par S. É. le cardinal de Talleyrand-Périgord. Le vénérable prélat l'appela à prêcher à la Cour la station de l'Avent. Il y obtint les succès auxquels il était accoutumé; mais au lieu d'en prendre occasion de s'élever, à l'aide de la confiance même qu'il avait su inspirer; après avoir mûri son plan dans la solitude, et accru son zèle dans l'exercice de la patience, il songea à reprendre l'œuvre des Missions.

33 ommencements la société des Missions e France.

Au-devant de ce prêtre de cinquante-sept ans, dont la raison sévère s'était nourrie de la méditation assidue de la divine parole et des événements contemporains, Dieu amenait un jeune homme qui, pour se donner à l'apostolat, avait généreusement foulé aux pieds les prestiges réunis d'une grande naissance, d'une fortune magnifique et d'une éducation princière; c'était M. de Forbin-Janson, formé au séminaire et dans les catéchismes de Saint-Sulpice aux habitudes du zèle. Ordonné prêtre à Chambéry[1], et aussitôt vicaire général de ce diocèse, il ne tarda

[1] Pour éviter de recevoir l'ordination des mains du cardinal Maury qui, sans institution canonique, gouvernait le diocèse de Paris.

pas à revenir à Paris, où, en attendant l'appel de Dieu, il s'occupait de catéchismes et de bonnes œuvres. Bien peu de temps suffit pour le faire entrer dans les vues de l'abbé Rauzan, et dès lors il déploya une si grande activité, et mit si heureusement à profit l'influence que lui donnaient son nom et la position de sa famille, que plusieurs personnes ont pu s'y tromper, et le considérer comme le fondateur des Missions de France. Ce fut lui qui, dans un voyage à Rome, eut le de bonheur de faire connaître le commun dessein à Pie VII : le saint vieillard l'accueillit avec une grande bonté, et donna à l'entreprise, avec sa bénédiction paternelle, les plus précieux encouragements. Les premiers compagnons des travaux de l'abbé Rauzan à Lyon, accoururent autour de leur chef; d'autres ecclésiastiques se joignirent à eux, et tous ensemble se fixèrent dans une petite maison de la rue Notre-Dame-des-Champs (n° 8). On y transporta un petit mobilier, assez semblable à celui que la Sunamite prépara au prophète Élisée[1]. La Société naissante eut dès lors pour protecteurs l'abbé Frayssinous, qui, dans les premières années de la fondation, venait donner aux jeunes missionnaires des leçons d'éloquence sacrée ; le vénérable M. Augé, et un autre membre distingué du clergé de Paris, l'abbé Liautard. En même temps, une société de Dames dévouées se forma, afin de solliciter des secours pour une œuvre qui, pour réussir, devait, en un temps surtout où les églises étaient si pauvres, être complétement désintéressée : la reconnaissance nous fait un devoir de les nommer ; c'é-

[1] Dixit (Sunamitis) ad virum suum : Animadverto quod vir Dei sanctus est iste qui transit per nos frequenter. Faciamus ergo ei cœnaculum parvum, et ponamus in eo lectulum, et mensam, et sellam, et candelabrum ; ut, quum venerit ad nos, maneat ibi. (*IV Reg.*, IV, 9.)

taient Mesdames la princesse de Montmorency-Tancarville, la comtesse de Montmorency, la comtesse de la Bouillerie, la marquise de Croisy, la marquise de Vibraye et la vicomtesse de Vaudreuil. L'abbé Legris-Duval, auquel aucune œuvre de zèle n'était étrangère, avait contribué de tout son pouvoir à celle-là ; grâce à son zèle surtout, dès les premiers jours de 1815, la Société des Missions de France se trouvait en mesure de commencer ses travaux [1].

L'histoire des Missions de France peut être partagée en trois périodes : 1814-1821, avant la mission de Paris ; 1821-1826, mission de Paris ; 1826-1830, depuis la mission de Paris jusqu'à la révolution de Juillet. Après 1830, viendront les œuvres de la Société de la miséricorde.

On appela d'abord les missionnaires dans la ville de Beauvais [2]. Les exercices commençaient à peine, quand de nouveaux troubles politiques les vinrent brusquement in-

[1] Voir pièces justificatives, n° 3, l'approbation des vicaires généraux et l'autorisation du Roi.

Voici comment s'exprimait l'*Ami de la Religion* (tome IV, p. 93) :

« Plusieurs ecclésiastiques, vivement touchés de la privation des secours spirituels où la rareté des pasteurs laisse une partie de nos provinces, viennent, selon le vœu de MM. les évêques, de se réunir pour faire un établissement dont le but principal est de donner des missions et de former des missionnaires pour l'intérieur de la France.

« Monseigneur le Grand-Aumônier a bien voulu se déclarer protecteur de cette Société, dont les statuts sont approuvés par l'archevêché de Paris.

« .... La maison des missions de France est déjà presque entièrement préparée pour recevoir les sujets qui, ayant terminé leurs études en théologie, viendront, avec la permission de leur évêque, se former à cet important ministère.

« M. l'abbé Rauzan, M. l'abbé Legris-Duval et M. l'abbé de Forbin-Janson sont à la tête de l'établissement. »

[2] Voir aux pièces justificatives n° 4 quelques renseignements sur les premières missions *dans les villes*.

terrompre. Napoléon avait débarqué à Cannes et marchait sur Paris. Les passions révolutionnaires se réveillèrent ; on entendit les anciennes clameurs de l'impiété : « *A bas le paradis, vive l'enfer !* » Une mission n'était plus possible.

L'abbé Rauzan accompagna Louis XVIII à Gand.

Après les Cent-Jours, de Paris, où il se trouvait de service comme chapelain du Roi[1], il écrivait à Monseigneur d'Aviau : « Notre petite maison des Missions n'a point été détruite ; je m'y suis établi de nouveau avec M. l'abbé de Janson. Nous y attendons quelques sujets, et nous sommes résolus de recommencer à évangéliser, dès que nous le pourrons. Nous avons eu à Beauvais[2] un beaucoup plus grand succès que je ne l'espérais. Les missions semblent être un des moyens les plus efficaces pour ramener les peuples aux principes de religion et de sagesse, si rares maintenant. Plus on voit de mal, moins on doit se laisser abattre. »

A la fin de novembre, la mission d'Orléans commençait. 34

1815. Mission d'Orléans. Plantation de croix. Retraite des hommes. Témoignage de Monseigneur l'évêque d'Arras.

L'abbé Rauzan ne savait pas alors que, dans son extrême vieillesse, il aurait la joie d'envoyer dans cette noble cité une colonie de ses enfants ; mais il lui suffisait d'avoir entendu l'ordre de Dieu, d'être témoin du zèle admirable de la population, pour y déployer toute l'ardeur de son éloquence apostolique. Il sembla, en effet, que Dieu voulait montrer, en cette occasion solennelle, combien il restait encore de foi dans les âmes, après la grande tourmente, et quelles profondes racines avait jetées le catholicisme dans notre France.

[1] Arrivé à Paris le 8 juillet, Louis XVIII se rendit le 9 à Notre-Dame, où il entendit la messe dite par l'abbé Rauzan, chapelain de service. (*Ami*, IV, 280.)

[2] La mission y fut reprise et achevée par M. de Forbin-Janson en 1816.

On vit se renouveler les merveilles des beaux siècles chrétiens. En plein hiver, le peuple se réunissait sur la place de la cathédrale, avant trois heures du matin, et attendait, en chantant des cantiques, qu'on ouvrît les portes. Les gens de la campagne accouraient de plusieurs lieues de distance. Quand fut venu le temps de la retraite des hommes, ils remplirent l'église Saint-Pierre, spectacle bien nouveau et bien consolant pour la Religion.

Les diverses cérémonies de mission, amende honorable au très-saint Sacrement, consécration à la très-sainte Vierge, rénovation des vœux du Baptême, se firent avec pompe et recueillement. Enfin la croix fut solennellement plantée près de la cathédrale. Le supérieur de la mission fit alors une allocution dans laquelle il se surpassa lui-même. Un des membres les plus dignes du clergé d'Orléans, mort curé d'une des paroisses de la ville, racontait plus de trente ans après, avec enthousiasme, l'impression produite sur lui par ce discours, et surtout par la vue des larmes brûlantes qui tombaient des yeux du saint apôtre. Les rues avaient été pavoisées pour la procession, des drapeaux flottaient aux fenêtres, les fonctionnaires publics et l'armée étaient venus prendre part à cette démonstration à la fois religieuse et sociale qui relevait sur le sol de la France l'étendard de Jésus-Christ, si longtemps et si publiquement outragé. Entrant dans les pensées que suggérait cet imposant spectacle, l'abbé Rauzan montra dans la Religion la doctrine protectrice de la société, parce qu'elle enseigne et persuade l'obéissance à l'autorité établie de Dieu pour le maintien de l'ordre et la tranquillité des nations, vérité fondamentale qu'on avait tant oubliée!

Dans les plans de l'apôtre, la mission ne devait pas

avoir pour unique résultat des conversions plus ou moins nombreuses, elle devait servir de point de départ à un mouvement de régénération durable. Ce mouvement devait tirer sa force de l'association, non moins puissante sans doute pour le bien, qu'elle ne l'est pour le mal. Le moyen âge était tout rempli de ces associations chrétiennes ; la Révolution les avait dispersées, il fallait les rétablir. C'est ce qui fut fait à Orléans, avec un succès qui se trouvait garanti d'avance par le bon esprit de la population, et le dévouement du clergé de la ville[1].

Longues années après cette mission, un prélat qu'Orléans se glorifie à bon droit d'avoir vu naître, Monseigneur Parisis, aujourd'hui évêque d'Arras, disait à un prêtre de la Miséricorde, Orléanais lui aussi : « Je n'ai rien vu dans toute l'antiquité, qui soit comparable aux tours de force du P. Rauzan. A la mission d'Orléans, il avait annoncé une conférence pour les hommes. Le clergé de la ville disait : « Il n'y aura personne, ou il y aura du bruit. » — Quand le P. Rauzan arriva à Saint-Pierre, l'église était remplie, mais d'hommes réunis en groupes dans les nefs, la plupart le chapeau sur la tête, et conversant à haute voix. Un bien petit nombre annonçait par une tenue plus respectueuse des dispositions amicales. Le supérieur de la mission monte en chaire ; mais sa voix est couverte par le bruit des conversations qui ne cessent point. Il continue avec calme ; le silence ne se fait pas. Alors il jette au milieu de l'assemblée ce mot, accentué avec énergie : *L'enfer !* — Les clameurs redoublent. — *L'enfer !* reprend avec plus de force le missionnaire... et ces hommes, éton-

[1] Nous parlerons de ces associations dans le livre troisième.

nés, se taisent et le regardent. Profitant de ce silence, le prédicateur commence à développer avec une vigueur de logique incomparable, devant son auditoire enfin maîtrisé, les pensées suivantes : Il suffit d'avoir entendu nommer l'enfer pour concevoir quelque doute touchant son existence ; il suffit de douter pour examiner; il suffit d'examiner pour être convaincu ; une fois convaincu, il faut se convertir. Alors s'arrêtant, il pose la grande question : pour se convertir, que faut-il? Cette fois, on écoutait d'une oreille avide. Le prêtre se penche vers l'auditoire, et laisse tomber une parole que peuvent entendre seulement les auditeurs les plus voisins de la chaire. Chacun de demander : Qu'a-t-il dit? — et ces hommes se redisent les uns aux autres : Il a dit *qu'il faut se confesser*. Ce soir-là même, les pénitents entourèrent les confessionnaux. Plusieurs prêtres passèrent une partie de la nuit à entendre les confessions des auditeurs du P. Rauzan. »

35 D'Orléans, les missionnaires se rendirent à Angers dans
816. Mission d'Angers. les commencements de 1816, et y passèrent six semaines, prêchant trois fois le jour, à quatre heures et demie du matin, plus tard dans la matinée, et le soir. Le parti révolutionnaire avait eu le temps de répandre l'alarme pendant la mission d'Orléans : malgré le respect qu'aurait dû inspirer la présence de l'évêque, les prédicateurs furent interrompus dans leurs instructions, et les exercices troublés par des clameurs grossières ; mais, comme il arrive assez ordinairement, la dignité et la patience des ministres de Jésus-Christ frappèrent vivement la population : on força les interrupteurs au silence ; la mission continua, et à la fin, deux mille hommes s'approchaient à la fois du banquet eucharistique, et la communion

générale des femmes était beaucoup plus nombreuse.

Après cette seconde mission, les ouvriers évangéliques se séparent; deux vont à Marseille faire une petite mission qui bientôt sera renouvelée sur une plus large échelle. Les autres, après avoir, pendant quelques semaines, fait entendre la parole divine aux habitants des campagnes, se réunissent à Nantes le troisième dimanche de carême pour donner les exercices à la fois dans la cathédrale et dans l'église Saint-Nicolas. Là, il y eut pour les missionnaires de grandes fatigues, c'est-à-dire de grandes joies. Nous trouvons parmi les anecdotes contemporaines, un trait qui peut donner une idée de l'entraînement général, et en même temps de la manière dont bien des hommes apprécient les choses religieuses.

36
1816 et 1827
Mission de Nantes.
Théâtre laissé désert
Retraite des Dames des marchés.
Plantation d Croix.

Le directeur du théâtre, voyant la salle déserte, depuis qu'on avait commencé les exercices de la mission, appela le plus fameux acteur de ce temps, Talma. Celui-ci arrive, doutant peu du succès. Mais on continue de se rendre chaque soir au sermon, et de délaisser le théâtre. Atterré par ce coup, le directeur va trouver un magistrat de la ville, lui explique qu'il a contracté avec le célèbre tragédien des engagements onéreux, et que, si on ne vient à son secours, il est ruiné. — Qu'y faire? répond le magistrat, chacun est libre d'aller où bon lui semble. — Mais, monsieur, répond ingénument le directeur, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de s'arranger? MM. les missionnaires font leurs instructions à la même heure que le spectacle; qu'ils aient la complaisance de les avancer de quelques heures : de cette manière, on pourra venir chez nous en sortant de l'église, et tout le monde sera content.

En 1827, Nantes devait voir se renouveler, au milieu

de sa fervente population, les mêmes exercices avec les mêmes bénédictions. Dans le courant de cette seconde mission, le P. Rauzan voulut donner lui-même des exercices particuliers aux dames des marchés et de la poissonnerie. Il est impossible de rendre l'affectueux enthousiasme avec lequel ces femmes répondirent à l'appel qui leur était fait, la naïve reconnaissance qu'elles se plaisaient à témoigner au vénérable supérieur, et le zèle avec lequel elles concoururent aux fêtes solennelles de la mission.

L'époque de la clôture des exercices étant arrivée, on devait élever une croix sur la place Saint-Similien; mais il fut décidé que la cérémonie principale et l'exhortation se feraient sur la place Viarmes, plus vaste, et trop étroite encore pour l'immense multitude des fidèles Nantais. La procession y étant arrivée, par une coïncidence à laquelle personne n'avait songé, on déposa la croix au lieu même où, le 29 mars 1796, avait été fusillé le général vendéen Charette. Sans faire aucune allusion à cette douloureuse circonstance qu'il ignorait probablement, le P. Rauzan sollicita avec l'accent d'une foi vive et d'une charité ineffable l'oubli de toutes les haines, l'union de tous les cœurs. Un cri de réconciliation retentit au sein de cette multitude.

Nantes devait garder longtemps le souvenir de ces saintes leçons. Dix ans plus tard, après une retraite prêchée aux hommes par un des missionnaires du P. Rauzan, on vit avec attendrissement s'asseoir ensemble à la Table sainte, des hommes qui avaient été condamnés à mort par suite des événements de 1832, et ceux qui avaient concouru à les poursuivre et à les condamner.

Pendant l'été de 1816, on revint à Paris. M. de Janson commença à s'occuper du Mont-Valérien[1]; puis il alla, avec une partie de ses confrères, achever la mission de Beauvais interrompue par les Cent-Jours. A dater de ce moment, les missionnaires formèrent habituellement deux groupes présidés, l'un par l'abbé Rauzan lui-même, ou par l'abbé Guyon, l'autre par M. de Janson. Les talents remarquables de ce dernier, son onction entraînante, les éminents services qu'il rendait à l'œuvre naissante, lui marquaient cette place.

37 Deux compagnies de missionnaires. M. de Forbin-Janson à Poitiers et à Tours.

On regrettera plus tard de le voir se laisser imposer le fardeau de l'épiscopat. Peu propre par ses habitudes, à l'administration d'un diocèse, l'éloquent missionnaire, sans cesser d'être un saint, y laissera beaucoup à désirer. A cette époque, son vénérable supérieur, sévère par amitié, lui disait quelquefois en souriant : « Mon ami, vous n'avez de bon que vos péroraisons. » Mais ces péroraisons étaient si animées, si touchantes, elles faisaient verser tant de larmes, qu'elles emportaient l'auditoire, d'ailleurs gagné à l'avance par l'ardeur de ce jeune prêtre, qui avait renoncé à toutes choses ici-bas, pour jeter sur les âmes les filets de la charité.

M. de Janson alla présider aux missions de Poitiers et de Tours. A Poitiers, la garde nationale lui demanda des instructions spéciales, auxquelles elle se rendait en corps; à Tours, sept missionnaires prirent cinq églises à la fois; bientôt il fallut se borner à deux. Au commencement, les conversions se faisaient attendre; vers le milieu de la mission, la glace fut rompue, et les confessions devinrent

[1] Voir livre III, § 83.

nombreuses. La communion générale des hommes réunit deux mille cinq cents âmes, celle des femmes cinq mille cinq cents, disent les relations du temps. Parmi les compagnons de M. de Janson, un jeune prêtre fixa l'attention générale; c'était l'abbé Fayet qui devait un jour, devenu évêque d'Orléans, retrouver en cette ville ceux avec lesquels il combattait alors les combats du Seigneur.

38 Mission de Caen. De son côté, l'abbé Rauzan, avec le reste des missionnaires, s'était rendu à Caen. L'œuvre avait là ses difficultés. Les populations normandes ne manquent pas de foi; mais, quand des conseils perfides ont réussi à leur inspirer des préventions, ces préventions sont tenaces. Les missionnaires s'en aperçurent. On n'attaquait pas la mission en face; on la décriait sourdement. Autour de la chaire, il y avait foule; les confessionnaux n'étaient pas fréquentés. Cette stagnation, le grand écueil de l'œuvre, n'épouvanta pas la foi de l'homme de Dieu; il redoubla ses prières, annonça la cérémonie de l'amende honorable, monta en chaire et parla avec tant d'âme, que l'auditoire vaincu, comme il l'avait été deux siècles auparavant, dans la même église de Saint-Étienne, par le P. Eudes, fondit en pleurs. A partir de ce jour, tout alla mieux, et le 22 décembre, l'évêque de Bayeux voyait deux mille hommes réunis à la table eucharistique. Pendant les deux heures que dura la communion, l'abbé Rauzan laissait de temps à autre échapper de son cœur des paroles brûlantes qui animaient la piété de tous ces chrétiens, la plupart revenus de loin, comme l'Enfant prodigue dont il leur avait raconté la pathétique histoire.

39 1817. Mission de Rennes. Il suffit de nommer Rennes pour faire comprendre qu'une mission fertile en consolations suivit celle de Caen.

Là, comme à Orléans, le bon peuple, longtemps avant le lever du jour, assiégeait les portes de l'église. Là, pour la première fois, on fit aux militaires de la garnison des instructions spéciales. On vit un colonel, plusieurs officiers, des soldats des différents corps, des gendarmes s'enrôler dans le chœur de cantiques, et donner ainsi l'élan à la retraite des hommes. « Camarades, disait un officier décoré à sa troupe, vous me connaissez, je suis brave comme un autre, mais je vous déclare aussi que je suis chrétien, et que je vais à confesse. » Depuis notre glorieuse expédition d'Orient, de pareils traits édifient toujours, mais n'étonnent plus : en ce temps-là, si des vues politiques pouvaient conduire quelques hommes au sermon, ces vues politiques ne poussaient point jusqu'au confessionnal; et pour se confesser, au lendemain de la Révolution, il fallait chez un homme, et surtout chez un militaire, un courage héroïque. Mais aussi ce bel exemple fut saintement contagieux. Comme partout, la calomnie avait devancé la venue des missionnaires; mais à la fin, l'élan fut universel, il y eut près de cinq mille hommes à la communion générale. L'abbé Rauzan, qui ne savait pas s'épargner, tomba malade de fatigue; mais l'abbé Guyon sut consoler les fidèles de la retraite forcée du supérieur de la mission. Il gagna surtout les jeunes gens par son éloquence impétueuse, hardie, émouvante. Le jour du départ, ils montèrent à cheval pour escorter la voiture qui l'emmenait; ce que voyant, il monte à cheval lui-même, et s'entretient gaiement avec eux jusqu'au Pont-Péant, à deux lieues de la ville. Là, on descend, l'abbé Guyon porte la santé de la ville de Rennes, et la voiture continue sa route vers Bordeaux.

Zèle des militaires. L'abbé Guyon. Le P. Férail.

A la mission de Rennes se rattache un fait qui montre la puissance de ces traits vifs qui étaient peut-être le caractère le plus saillant de l'éloquence apostolique de l'abbé Rauzan. Il venait de prêcher son sermon sur la *Fin de l'homme*, et de développer avec âme cette parole que le prophète adresse à Dieu : Je suis à vous, sauvez-moi, *tuus sum ego, salvum me fac!* Un prêtre vient aussitôt le trouver, et se jette à ses pieds, lui disant : « Je suis à vous, sauvez-moi ! » Ce prêtre était le P. Férail, ancien capucin, qui avait passé longues années en Orient; et dès lors, ce religieux s'attacha au P. Rauzan et ne le quitta plus. C'était une précieuse conquête pour la Société des missionnaires de France.

Le bon supérieur, retenu loin du champ de bataille par la maladie, apprenait avec une grande joie les succès de ses amis ; profondément humble, il ne craignait point de voir son influence et sa réputation dépassées par celles de ses confrères : aussi cédait-il volontiers, même quand il n'y avait point urgence, l'honneur de porter la parole dans les circonstances solennelles, mérite plus difficile qu'il ne semble au premier abord, tant il est naturel à l'homme de se croire nécessaire !

40 Mission de Bordeaux racontée par Monseigneur Lyonnet. Admirable conduite de Monseigneur d'Aviau. M. Druon de Brusneau.

La mission de Bordeaux réunit toute la Société des missionnaires de France. Mais ici nous cédons avec bonheur la parole à Monseigneur Lyonnet. Ce ne sera plus un fils racontant les œuvres de son père ; ce sera un prêtre chargé de l'administration d'un vaste diocèse[1], plus occupé alors de théologie dans laquelle il est profondément versé, que de missions et de missionnaires, et ex-

[1] Monseigneur l'évêque de Saint-Flour était grand-vicaire de Lyon, quand il écrivait la vie de Monseigneur d'Aviau.

posant, avec le calme de l'histoire, un événement qu'il rencontre sur sa route, dans la vie de son héros : d'autre part, admirablement en état, par ses études et ses relations, d'apprécier à leur valeur les hommes et les choses.

« Le célèbre conférencier de Saint-Sulpice[1] s'était rendu, sur l'appel de Monseigneur d'Aviau, à Bordeaux, où il avait prêché, trois mois de suite, avec le plus grand succès. On parle encore, dans cette illustre cité, de la foule qui venait l'entendre; la vaste basilique de Saint-André ne pouvait la contenir. Il n'était bruit que de ses discours dans les couloirs de la cour royale, aux parquets des différents tribunaux, dans les salons de l'aristocratie, à la bourse, dans les comptoirs du commerce, à bord des bâtiments. Béni soit Dieu, s'écria le saint archevêque, lorsqu'il vit l'impression salutaire qu'avait produite l'illustre et pieux conférencier ! L'épreuve avait complétement réussi; à présent les voies étaient préparées; il n'y avait aucun inconvénient à procurer une mission au peuple Bordelais. Le vénérable prélat s'adressa à son ancien chanoine, M. l'abbé Rauzan, supérieur des Missions de France. Ce digne ecclésiastique, que la Providence semblait avoir préparé, dans sa miséricorde, pour l'ample moisson spirituelle qui s'offrait, au commencement de la Restauration, faisait un bien immense; il parcourait, à la tête de la légion apostolique qui s'était groupée autour de lui, toutes les grandes villes qui désiraient rentrer en grâce avec Dieu.

« M. l'abbé Rauzan mit de l'empressement à répondre au vœu du saint archevêque; il était heureux de pouvoir

[1] M. l'abbé Frayssinous.

acquitter envers lui et son diocèse une dette de cœur. A peine arrivé à Bordeaux, le respectable supérieur distribua, comme un général qui connaît parfaitement les lieux, ses dignes auxiliaires. Il plaça à Saint-André MM. Fayet et Guyon dont l'éloquence mâle et vigoureuse, trempée aux sources antiques, rappelait aux compatriotes de Montesquieu et de Montaigne, qu'il y avait encore des orateurs sacrés en France; à Saint-Louis des Chartrons, véritable Chaussée-d'Antin de la capitale de la Guyenne, MM. de Forbin-Janson et Druon de Brusneau, tous deux nobles fils des preux, qui avaient renoncé à de magnifiques positions dans le monde, pour se consacrer au ministère de la parole évangélique; à Saint-Michel, paroisse extrêmement populeuse, MM. Montaud, Paraudier et Fauvet, dont le zèle et la piété attiraient les bénédictions du ciel; à Saint-Seurin, vaste église romane, où les archevêques de Bordeaux descendaient avant de prendre possession de leur cathédrale, MM. de Chièze et Miquel[1], dont l'un venait par modestie de refuser l'épiscopat, et l'autre méritait, à tous égards, d'y être promu. Il plaça également dans quelques autres paroisses secondaires un certain nombre d'hommes de Dieu, lesquels, pour être moins distingués sous le rapport du talent, n'en attirèrent pas moins à leurs prédications une foule de peuple, autant avide de s'édifier que de s'instruire; on ne peut calculer le bien qu'ils opérèrent dans les classes inférieures de la société!

« Ce fut Monseigneur d'Aviau qui, malgré ses quatre-

[1] Ces deux derniers, missionnaires de Toulouse. M. Rauzan s'adjoignait volontiers des ecclésiastiques n'appartenant pas à sa Société; chose indispensable d'ailleurs, dans les pays où il fallait prêcher en *patois* pour le peuple.

vingt-deux ans commencés, ouvrit la mission ; et pendant tout le temps qu'elle dura, le prélat, infatigable octogénaire, ne désempara pas du travail ; il présida lui-même la plupart des exercices qui eurent lieu dans sa métropole. Qu'il fut beau surtout le mercredi saint, à l'imposante cérémonie de l'amende honorable ! On avait élevé, au milieu de la grande nef, un autel magnifiquement orné. Un missionnaire, après l'instruction préparatoire, y avait porté le Saint-Sacrement. Tout le clergé se trouvait autour, avec des flambeaux allumés. Pour lui, dans une attitude humble et suppliante, il paraissait s'offrir à Dieu comme une victime pour les péchés de son peuple.

« Nous voudrions citer *in extenso* le discours que le saint archevêque prononça sur la place de Rohan, pour la bénédiction de la croix qu'on allait, avant de la planter, porter en triomphe par toute la ville.

« ... Mais ce n'était pas tout pour le Pontife; après avoir procuré à sa ville métropolitaine les avantages d'une mission qui avait eu les meilleurs résultats, il convenait qu'il prît des précautions pour en assurer les fruits ; car qui ne sait l'histoire de la fragilité humaine ? Le prélat, en conséquence, établit deux associations générales dans sa ville métropolitaine, l'une pour les hommes, sous la direction de M. Morel, vicaire-général, et la seconde, pour les femmes, sous celle de M. Rauzan[1], chanoine de Saint-André.

« L'impiété, de son côté, ne s'endormait pas ; elle s'efforça de ramener à elle tous ceux qu'on lui avait ravis. Dans ce but, elle fit venir de Paris une célèbre actrice qui

[1] Frère de celui dont nous écrivons l'histoire.

partageait avec Talma les honneurs de la scène française. Mademoiselle Mars devait, en une soirée, détruire l'œuvre des missionnaires, *défanatiser* le peuple Bordelais, lui rendre son esprit, sa gaieté, ses plaisirs! Mais en vain mit-elle en jeu tout le prestige de son talent, la plus grande partie de la population demeura impassible. — On nous a raconté que, mécontente des Bordelais, et surtout de la recette qu'ils lui avaient faite, cette reine de la scène française disait : « Est-ce donc là ce peuple spirituel, « joyeux, impressionnable dont on m'avait parlé? On a tort « de l'assimiler à l'ancien peuple d'Athènes; il y a de la « stupidité dans son esprit. »

« Tout pénétré des heureux résultats que la mission avait produits à Bordeaux, le saint prélat n'éprouvait qu'un regret, c'était celui de ne pouvoir en faire donner une semblable, dans les principales localités de son diocèse. « C'est le seul moyen, disait-il, de renouveler la foi « dans ces contrées où le sacerdoce ordinaire s'épuise en « vains efforts, pour remplir même le matériel de son mi- « nistère; à plus forte raison devient-il nécessaire dans un « pays où le clergé, étant plus clair-semé au milieu des « populations, a fini par n'avoir plus d'action sur elles. »

« Le zélé Pontife ne tarda pas à former une maison de missionnaires diocésains, pour continuer par eux, dans tout le diocèse, l'œuvre qui avait si bien réussi dans la ville métropolitaine. A l'abbé Maurel il associa, d'abord ou par la suite, MM. Couperie, Dupuch, Goudelin et d'autres ecclésiastiques d'un mérite réel, qui eurent partout les plus consolants succès[1]. »

[1] *Vie de Monseigneur d'Aviau*, part. III, ch. XXI.

Monseigneur d'Aviau eût vivement désiré pour son diocèse quelques-uns des compagnons de l'abbé Rauzan; mais il devait s'acheminer vers un monde meilleur avant de voir les fils de son ami s'établir à Bordeaux, et rendre à ce beau diocèse *la monnaie de son Rauzan*[1].

Nous n'ajouterons qu'un seul fait au récit de Monseigneur Lyonnet. On avait eu la pensée de faire la bénédiction de la croix de Mission sur la place Dauphine, au lieu même où si souvent, pendant la Révolution, un sang pur avait coulé. Là, un des missionnaires de Provence, M. Miquel, dans une exhortation que lui inspiraient les souvenirs de ce triste lieu, conjura, au nom même des chrétiens qui avaient été immolés sur cette place, leurs frères de pardonner comme les confesseurs de la foi, à l'exemple de Jésus-Christ, avaient eux-mêmes pardonné! Combien de pareilles scènes devaient être émouvantes! mais combien salutaires les impressions qu'elles gravaient dans les âmes, en traits désormais ineffaçables!

La mission de Bordeaux coûta cher à la petite Société des Missions de France; elle lui enleva un jeune prêtre sur lequel le P. Rauzan fondait les plus douces et les plus légitimes espérances, M. Druon de Brusneau. Entré à l'âge de trente ans à Saint-Sulpice, après de brillants succès dans le monde, puis missionnaire de France, il avait débuté avec éclat à Beauvais; et cet éclat s'était accru dans les missions de Poitiers, de Tours et de Bordeaux. A une facilité extrême, à l'habitude de la bonne littérature, à un goût délicat, à des connaissances fort étendues, il joignait des qualités plus précieuses : une grande simplicité,

[1] « Ils ne m'ont pas même, disait-il, rendu la monnaie de mon Rauzan. » (*Éloge du R. P. Rauzan.*)

une extrême modestie, un zèle sans bornes, qui s'exerçait surtout de la manière la plus touchante au saint tribunal, théâtre obscur des grands triomphes de la sainteté éloquente. Épuisé par les fatigues d'une première année de mission, il rentra à Paris frappé à mort. On se flattait pourtant de le conserver, et on lui destinait la charge de maître des novices. Fidèle jusqu'à la fin au moindre des exercices commandés par la règle, et s'efforçant, à sa dernière heure, de réciter la prière du soir, il donna, le 13 octobre, sa vie en sacrifice, pour l'œuvre à laquelle il avait résolu de la consacrer tout entière.

41 1817-1818. Missions d'Arles, de Grenoble, de Clermont.

Vers la fin de 1817, on se rendit à Arles ; aux missionnaires venus de Paris, se joignirent les missionnaires d'Aix, qui parlaient le provençal, et prêchèrent en cet idiome. D'Arles on vint à Grenoble, et de Grenoble à Clermont.

La mission de Grenoble a été racontée d'une manière très-piquante par une dame qui en envoyait le journal à sa mère. Un extrait de ce journal est placé aux pièces justificatives (n° 5). On y trouvera des portraits tracés d'après nature, par une plume spirituelle, et d'autant plus vrais que l'auteur ne s'attendait guère aux honneurs posthumes de l'impression.

A Clermont, la mission eut un succès complet.

« Adieu, disait en partant le P. Rauzan, adieu, habitants de cette bonne ville de Clermont, ville admirable ! Clermont est la ville qui nous a donné le plus de consolations, par la multitude des conversions, par la bonté, la bonne foi, le recueillement, l'admirable docilité des pécheurs revenus à Dieu. »

Riom offrait les mêmes joies au P. Guyon.

Au mois d'août de cette même année, le P. Rauzan en-

voyait un de ses confrères, le père Desmares, prêcher la retraite ecclésiastique à Bayeux. C'était une des premières après la Révolution[1]. Le père Desmares avait les qualités qu'exige ce ministère délicat, la solidité et la simplicité. A la fin de la retraite, se fit la rénovation des promesses cléricales, précieuse tradition empruntée à Saint-Sulpice. 42 Retraite ecclésiastique par le P. Desmares à Bayeux.

« On ne pouvait s'empêcher d'être ému à la vue de tous ces pasteurs, et surtout de ces vieillards blanchis par les années, par les travaux et par l'exil, qui venaient, après un si long temps, renouveler en face des autels, et aux pieds de leur évêque, les saints engagements contractés par eux à leur entrée dans la cléricature[2]. » Bien des changements s'étaient opérés autour d'eux, mais le partage qu'ils avaient choisi, et qui devait les dédommager de tout ce qui leur avait été ravi, est au-dessus des desseins pervers des hommes : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi*[3].

L'abbé de Forbin-Janson n'avait point participé aux travaux de cette année. Parti pour la Terre-Sainte vers le milieu de 1817, il avait relâché près de Tunis, et offert le saint Sacrifice sur la plage où mourut saint Louis ; puis, après avoir traversé la Grèce, Constantinople et l'Asie Mineure, il avait visité avec la plus tendre dévotion Jérusalem et les autres lieux chers à la foi chrétienne. Toujours mis- 43 Voyage de M. de Forbin-Janson en Orient.

[1] Monseigneur d'Aviau, qui avait, dès 1805, fait prêcher à Bordeaux par les Pères de la Foi une mission moins générale que celle de 1817 (ils n'étaient que cinq ouvriers apostoliques), mais très-fructueuse, fit prêcher à son clergé, par ces mêmes Pères de la Foi, une retraite que vivifia sa présence, et qui fut la première après la Révolution. En 1818, outre Bayeux : Viviers, le Mans et Lyon eurent leurs retraites ecclésiastiques prêchées, la première par l'abbé Rey, la seconde par les Pères de la Foi, la troisième par les vicaires-généraux du diocèse.

[2] *Ami de la Religion.*

[3] *Ps.* xv, 5.

sionnaire, il prêchait sur la route : à Constantinople, il donna une retraite aux marins français; à Smyrne, il rencontra l'occasion la plus heureuse d'exercer le zèle qui le dévorait. Le siége de saint Polycarpe venait d'être rétabli, et le nouvel archevêque voulait inaugurer son épiscopat par une mission. Monseigneur Cordelli prêcha en italien, M. Daviers, supérieur des Lazaristes, en grec, et l'abbé de Janson en français. La mission produisit d'excellents fruits. Le pèlerinage de l'abbé de Janson à Jérusalem devait avoir encore d'autres résultats.

Son retour vint adoucir pour le père Rauzan la vive douleur que lui causa à cette époque la mort du vénérable abbé Legris-Duval, si justement nommé le Vincent de Paul de nos jours, et le meilleur ami des missionnaires[1]. En allant recevoir du Sauveur la récompense de tout ce qu'il avait fait pour lui, il léguait à l'abbé Rauzan une des œuvres qu'il avait eu le plus à cœur de maintenir, la maison du Bon Pasteur pour les pénitentes. C'était fournir aux missionnaires de France un moyen de payer la dette de la reconnaissance.

14 1818-1819 Missions dans le Midi.

L'œuvre apostolique continuait dans le Midi. Pendant que l'abbé de Janson s'occupait du mont Valérien, quatre grandes missions furent prêchées. L'abbé Guyon

[1] « Convaincu de la nécessité des missions pour la France, il sentit le besoin de consolider cet établissement naissant, et il provoqua en sa faveur la charité des âmes pieuses. On se rappelle encore que, dans une réunion tenue à cet effet, il retraça avec tant de force les avantages des missions, que des fonds considérables furent accordés de suite, et qu'une souscription fut même ouverte pour les besoins à venir. Chacun, entraîné par la vérité de ses tableaux et l'onction de ses paroles, alla beaucoup au delà de ce qu'il s'était proposé de faire, et une sorte d'enthousiasme de générosité produisit une collecte telle qu'on n'aurait pu la prévoir. »
Notice sur M. l'abbé Legris-Duval. Paris, Ad. Leclère, 1819. — (*Ami*, 19-49.)

ouvrit, au mois de novembre 1818, la mission de Valence, à la fin de laquelle on vit avec édification l'ancien évêque constitutionnel, M. Marbos, se réconcilier avec l'Église et prendre part à la communion générale des hommes, conduit à la table sainte par deux vicaires-généraux. On commença, le 6 janvier 1819, la mission de Tarascon, et immédiatement après celle d'Avignon. A Tarascon il y eut une scène touchante. Cette ville avait été en proie à bien des déchirements; des haines ardentes entre les partis politiques s'y étaient entretenues. La veille de la communion des hommes, un assez grand nombre étaient rassemblés dans une salle en attendant leur tour pour la confession. Les uns s'étaient placés à droite, ceux qui appartenaient au parti opposé s'étaient groupés à gauche. Soudain un de ces hommes se lève : « Messieurs, nous espérons recevoir le sceau de notre réconciliation, et nous asseoir demain au banquet divin. Enfants du même père, admis à la même faveur, soyons tous unis; plus de scission, montrons que nous sommes frères. » Ces sentiments passent dans tous les cœurs; on s'embrasse, et on se promet, les larmes aux yeux, de s'aimer et de se traiter en chrétiens. On fait plus, on sort, et on parcourt les rues, bras dessus bras dessous, pour annoncer à la ville entière, surprise et charmée, la bonne nouvelle des vieilles animosités éteintes.

Réconciliations à Tarascon et à Avignon. Beaux traits des invalides

Les missionnaires n'étaient pour rien dans cette cérémonie d'un genre nouveau, qui ne fut ni la moins attendrissante, ni la moins salutaire. Mais il est permis de le demander en passant : Si dans leurs prédications, ils n'avaient pas su ménager les personnes, en réfutant les maximes antichrétiennes de la Révolution, aurait-on vu ces admirables réconciliations?

Quelques semaines plus tard, Avignon était témoin d'une réconciliation non moins édifiante. Lorsque des personnes qui se haïssent, dit la relation contemporaine, rentrent dans le chemin de la vertu, il doit y avoir rapprochement entre elles ; car *celui qui n'aime pas son frère*, dit saint Jean, *reste dans la mort*. Les missionnaires l'avaient prêché, et ils avaient été compris.

Les gardes nationaux et les invalides étaient divisés. Les magistrats de la ville, que cette désunion faisait gémir, avaient tenté plusieurs fois de la faire cesser. C'était la voix de l'homme qui retentissait en vain : la voix de la Religion s'est fait entendre, elle a pénétré jusqu'au fond de l'âme, et n'est pas retournée vaine au Seigneur. Ces hommes qui se fuyaient auparavant, se mêlent, se confondent, s'embrassent, chantent ensemble des cantiques, viennent au pied de la croix, et là, sous les yeux du Dieu de la paix, cimentent leur sainte union. Quelques-uns de ceux que la mission n'a pu ramener, loin de s'attendrir à la vue d'un si touchant spectacle, eurent l'audace de les insulter. Ces généreux soldats de Jésus-Christ méprisèrent ces impuissantes bravades, et ajoutèrent au sacrifice de leurs inimitiés, le sacrifice encore plus coûteux de l'honneur mondain.

Encore quelques mots sur ces braves invalides d'Avignon. L'un d'eux avait sur l'épaule une plaie fermée depuis peu. Le poids de la croix énorme qu'il portait avec ses camarades la rouvrit ; on voulut lui faire prendre une autre position. « Non, répondit le vieux guerrier ; quand mon Sauveur portait sa croix au Calvaire, ses plaies ne se rouvrirent-elles pas ? » Une autre fois, pendant une procession publique, un invalide reconnaît un homme auquel il avait

autrefois donné un soufflet; il se jette aux pieds de cet homme qui le relève et l'embrasse.

On conçoit les émotions chrétiennes que de pareilles scènes, à quelques pas de la *Glacière*, d'horrible mémoire, devaient produire au sein de ces populations impressionnables, que le cœur emporte violemment au bien ou au mal, selon l'impulsion qui lui est donnée.

De son côté, M. Rauzan, avec un autre détachement, évangélisait successivement Toulouse et Bayonne. La mission de Bayonne fut une des plus opiniatrément contredites. 15 Mission de Bayonne. Mandement contre de bruits calomnieux.

Les pamphlets, arme habituelle des ennemis des missions, allèrent si loin que la police intervint; et, malgré l'excessive indulgence des tribunaux pour les délits de presse, il y eût eu condamnation, si l'absence de plainte portée par les missionnaires n'eût motivé l'acquittement.

Après la mission, l'évêque publia un mandement[1] dans lequel il justifiait ainsi les prêtres qu'il avait appelés.

« En rapportant les succès de cette mission aux miséricordes du Seigneur, bénissons-le d'avoir employé pour cette œuvre sainte des hommes aussi dignes de notre confiance et de notre vénération. Ils y ont acquis encore de nouveaux droits par leur courage à supporter les inculpations odieuses et méchamment inventées, répandues avec profusion contre eux. A Dieu ne plaise que nous cherchions, nos très-chers frères, à vous inspirer pour leurs calomniateurs des sentiments désavoués par la morale chrétienne! puissiez-vous même ignorer leur nom! Mais, lorsque des prêtres qui se dévouent aux plus importantes fonctions du saint ministère, qui viennent de l'exercer sous

[1] 22 mai 1819.

nos propres yeux, et qui l'ont honoré par leurs talents et leurs vertus, sont faussement accusés d'incapacité, de cupidité, d'erreurs dans l'enseignement de la foi, c'est pour nous un devoir de prévenir les fidèles confiés à notre sollicitude, contre le venin d'une hypocrite malveillance. A cet effet, nous déclarons, nos très-chers frères, que MM. les missionnaires de France, dont nous avons constamment écouté les instructions depuis leur arrivée à Bayonne, ne se sont jamais écartés des règles prescrites aux ministres de l'Évangile ; qu'ils y ont expliqué dans toute leur pureté les principes de la doctrine catholique, qu'ils y ont prêché de bouche et de cœur l'oubli du passé, l'obéissance et l'attachement à l'autorité légitime : qu'enfin ils ont montré le plus noble désintéressement, et qu'au delà de ce qu'a coûté leur voyage de Toulouse ici et leur retour à Paris, ils n'ont emporté de Bayonne que les regrets des gens de bien. Nous attendons de vous, nos très-chers frères, une entière confiance à ce témoignage que nous rendons à la vérité. Il est propre à vous faire connaître la bonté des moyens employés par les échos d'un fanatisme d'irréligion, qui, pour éteindre parmi nous le flambeau de la foi, s'acharnent à décrier les hommes apostoliques qui se font une obligation spéciale d'en répandre partout les clartés et les bienfaits. »

On a remarqué sans doute que le Pontife se croit obligé de garantir l'obéissance des missionnaires au gouvernement Sous Louis XVIII, ils seront plus d'une fois accusés de n'être pas assez attachés au trône ; sous Louis-Philippe, on leur reprochera de l'avoir été beaucoup trop. C'est ainsi que les Jésuites ont été tour à tour travestis en séides des tyrans, et en régicides. La calomnie varie selon les

temps, et prend la forme qui convient actuellement à son but.

Malgré ces attaques passionnées, on continuait à sauver les âmes.

La première mission de 1820 fut donnée à Marseille. 46 1820. Missio[n] de Marseille. Procession [à] Notre-Dame de la Gard[e]
Conduite par M. de Forbin-Janson qu'assistaient dix-huit de ses confrères, six missionnaires provençaux dirigés par l'abbé de Mazenod, le futur évêque de la cité, et dix-sept prêtres du diocèse d'Aix qui vinrent partager avec les missionnaires et le clergé de la ville le travail des confessions, elle fut une des plus fructueuses. On en trouve le détail dans une relation qui reçoit nne valeur réelle de l'approbation motivée de l'archevêque d'Aix, Monseigneur de Beausset. Ce fut le triomphe de l'abbé de Forbin-Janson. A la procession de Notre-Dame de la Garde, il parut au sommet du rocher, près d'une croix relevée par la piété des Marseillais, et parla de Marie pleurant au pied de la Croix la mort de son Fils adorable. Sa voix puissante, portée par un vent favorable, était entendue par des milliers de chrétiens, et ranimait dans leurs cœurs les sentiments les plus vifs et les plus tendres. Tout à coup un signal est donné : cinquante mille personnes fléchissent le genou, « M. de Forbin-Janson paraît sur la plus haute terrasse du fort, tenant entre ses mains le Dieu vivant, et bénit, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, cette multitude prosternée aux pieds du Fils de Marie ! » Durant la procession, il se faisait une quête pour les pauvres.

Vers la fin de la mission, on apprit l'assassinat du Duc de Berry. L'émotion fut grande parmi ces Marseillais si ardents, et généralement dévoués au trône, malgré la triste célébrité de quelques-uns de leurs prétendus com-

patriotes pendant la Révolution[1]. On ne doutait pas que cet assassinat ne fût l'œuvre du parti révolutionnaire; l'irritation du peuple menaçait de se traduire par les actes les plus violents : l'intervention des missionnaires fut sollicitée par les autorités elles-mêmes, et leur influence parvint à maintenir la paix; l'administration rendit officiellement témoignage aux effets de leur zèle et à leur prudente charité; ce qui, du reste, n'empêcha pas les feuilles libérales de les accuser comme auparavant de tous les désordres qu'elles-mêmes fomentaient sans relâche.

47 Attaques violentes dans la presse. Réponse de l'abbé Clausel de Montals.

En effet, il est temps de le dire, le libéralisme ne voyait pas avec indifférence « ces prédications apostoliques qui recommençaient le christianisme dans les lieux où il était oublié, comme elles le commencèrent, il y a vingt siècles, dans les lieux où il n'était pas connu[2]. » Tous les organes de la presse anticatholique avaient été mis en réquisition, et vomissaient chaque jour la calomnie contre les missions et les missionnaires. Des voix éloquentes avaient dû s'élever pour réfuter ces attaques impudentes. Dès 1818, dans un remarquable *Coup d'œil sur l'Église de France*, un prêtre qui allait devenir une de ses gloires, l'abbé Clausel de Montals[3], avait, en face du siècle, fait des missions cette éloquente peinture : « Quelles consolantes nouvelles, quels récits merveilleux nous viennent de toutes parts! Des hommes apostoliques vont porter successivement en diverses contrées la parole de vie; et une récolte, non moins riche et non moins étonnante que celle qui fut recueillie par les apôtres au sortir du Cénacle, récompense

[1] Les *Marseillais* étaient un ramas de gens sans aveu dont un très-petit nombre aurait pu justifier son origine marseillaise.
[2] De Bonald, *Mélanges*. — Des Missions.
[3] Depuis évêque de Chartres.

partout leurs travaux. La corruption dont il est si malaisé de se défaire, l'habitude, la longue négligence des devoirs envers Dieu, mille préjugés s'opposent d'abord à leur zèle, et ne font qu'en redoubler l'ardeur. Mais bientôt les cœurs s'ouvrent, tout s'attendrit, tout s'ébranle; Dieu rentre en vainqueur dans les âmes, la corruption rougit d'elle-même, et s'étonne d'avoir sacrifié si longtemps à des espérances de plaisir ou de fortune qui nous jouent, et à des passions qui nous déchirent. La grâce, dont ces vues et ces regrets redoublent les effusions, se répand sans mesure sur tout un peuple; et là où avaient habité la discorde, le blasphème, les fureurs, les rapines, les dissolutions, une sombre inquiétude et une agitation universelle, on voit fleurir tout à coup les vertus, la piété, l'union..... La France continuera donc à recueillir les fruits d'un ministère si saint et si fécond. Ces nuées qui portent les plus pures eaux de la grâce et la rosée du ciel, voleront encore de toutes parts... Ainsi l'alliance des hommes avec le ciel, heureusement renouvelée, nous fera sentir toute la douceur de ses effets et de son influence... La lumière qui vient d'en haut, et seule répand la vie, brillera encore sur la terre.

« Cette attente ne trouve qu'incrédulité, ou ne réveille du moins que la haine et le chagrin chez certains hommes, toujours déclarés contre la religion. On voit que les succès de nos ouvriers évangéliques touchent à leur passion la plus profonde et la plus maligne... Eh! ces livres impies, si outrageants pour la vertu et pour la morale, dont nous avons vu le débordement; ces feuilles périodiques où la haine de la foi est si mal déguisée, ces cours publics de déisme, ces éditions multipliées des plus noires productions de l'incré-

dulité, ne sont-ce point là de vraies *missions* dont le théâtre est plus étendu, les coopérateurs bien plus nombreux, et le succès, garanti par toutes les passions, bien plus facile et plus vraisemblable?... Eh quoi! le génie de la corruption et du mensonge aurait ses apôtres, et le Dieu du ciel ne pourrait avoir les siens?... L'irréligion, quand elle cherche à faire naître dans les esprits des vues si *injurieuses à la raison, et au respect dont tous les âges ont environné un zèle divin, et l'œuvre la plus utile*, peut-elle ne pas rougir de la puérilité de ses sophismes et de la scandaleuse audace de ses prétentions[1]? »

48 Scandales de Brest et de Croï. Pétitions contre les missions.

Que peut le langage de la raison et de la justice contre la passion? Plus étaient grands les succès de l'œuvre, plus on voyait l'épiscopat multiplier les compagnies apostoliques, plus l'irritation du libéralisme allait croissant. Les esprits étaient d'autant plus échauffés que les journaux, émancipés récemment de la censure, commençaient à semer dans le public une nouvelle aussi effrayante que terrible : on avait revu des Jésuites! Des Jésuites après la Révolution! Des jésuites aux portes de la France, en France même! à Saint-Acheul! Des Jésuites faisant des missions!

Les commentaires étaient un peu fantastiques, mais le fait était vrai; les Jésuites avaient recommencé en France leurs utiles travaux, et, au mois d'octobre de cette année

[1] *Coup d'œil sur l'Église de France*, par l'abbé Clausel de Montals, mai 1818. — Trente-sept ans plus tard, Monseigneur Clausel voyait, après deux révolutions nouvelles, *ce ministère si saint et si fécond* continué dans sa chère Notre-Dame de Chartres, dans les villes du diocèse, et dans plus de trente paroisses rurales, par les successeurs de ces missionnaires qu'il défendait si noblement. Le vénérable prélat assistait assidûment et avec une grande joie aux exercices du jubilé accordé pour le couronnement de la statue de Notre-Dame, en 1855.

1819, ils ouvraient une mission à Brest. Le récit des désordres qui eurent lieu dans cette ville n'est pas de notre sujet; il se trouve, du reste, dans tous les journaux du temps. Le gouvernement se prononça avec assez d'énergie contre la poignée de misérables qui avaient grossièrement outragé la religion et ses ministres. Mais le but que s'étaient proposé les instigateurs était atteint, ces scènes n'ayant été préparées que pour démontrer par expérience l'incompatibilité des missions avec la tranquillité publique. La presse libérale fit entendre un *tolle* unanime. Le *Constitutionnel* se plaignit avec chaleur de l'*acharnement des pieux démagogues* ; le *Courrier* s'écria qu'il fallait *interdire le feu et l'eau aux missionnaires*, *parce qu'il était évident et incontestable que non-seulement la ville de Brest*, *mais la France entière n'en voulait pas*. Ce journal était sous la direction d'un homme d'État célèbre, considéré alors comme le chef de la propagande protestante en France, et dont un historien grave [1] a dit qu'il était plus que simple appréciateur des désordres qui éclataient à l'occasion des missions. L'étourderie d'un des rédacteurs de cette feuille donna à la France entière la clef des faits. Les missionnaires arrivèrent à Brest le 24 octobre seulement, et, dans le *Courrier* du 21, on lisait : « *La mission qui devait avoir lieu à Brest a avorté*, *les habitants du Finistère préfèrent les inductions morales aux inductions jésuitiques*. » Cette nouvelle prophétique n'était qu'une induction, mais l'induction était-elle morale?

[1] Henrion, *Histoire générale de l'Église*, tom. XIII, liv. CIII, p. 686. Les événements qui ont plusieurs fois, depuis cette époque, agité la France et l'Europe, ont éclairé cette haute intelligence, et l'ont conduite à rendre d'éclatants témoignages à l'Église catholique. Puisse-t-elle arriver à un complet hommage à la vérité, à la plénitude de la foi!

Qu'importe? La guerre continuera. Les prétextes les plus frivoles vont servir de base à des déclamations gigantesques. Quelques semaines après les scandales de Brest, une mission commence à Croï, très-humble bourgade du diocèse de Meaux. La presse libérale de recommencer ses clameurs. Une réponse fort énergique est faite par le maire de Croï, mais elle ne sera admise que par l'*Ami de la Religion;* et le *Constitutionnel*, qu'elle convainc de mensonge, ne peut être contraint à la reproduire [1]. Cette lettre écrite, le maire part pour un voyage de quelques jours. Aussitôt paraît un arrêté de l'adjoint, religieux apostat, arrêté qui prohibe les processions extérieures, en vertu de ce considérant dérisoire, qu'en plusieurs lieux ces processions ont été l'occasion d'insultes à la religion. Bientôt il n'est bruit que de l'affaire de Croï; le défenseur des chansons impies de Béranger, des blasphèmes cyniques du *Constitutionnel*,

[1] Voici cette lettre. Nous ne la donnons pas comme modèle d'atticisme, mais comme expression des sentiments d'un honnête homme qu'indigne la calomnie :

« Croï, 14 décembre 1819.

« Il a été inséré hier, 13 du présent, dans le *Constitutionnel*, une plate rapsodie contre des missionnaires qui exercent dans ce moment leur ministère à Croï. Le barbouilleur qui s'est permis cet amas de sottises et de mensonges (*sic*) n'a sûrement pas entendu les exhortations et les conférences de ces pieux ecclésiastiques, qui méritent à tous égards l'estime et la vénération publique. A Croï même on leur rend toute la justice qui leur est due. La majeure partie des habitants suit très-exactement leurs instructions, et toutes les personnes faites pour donner l'exemple y assistent régulièrement.

« Au reste, monsieur, la population de Croï n'est pas dépravée, et remplit ses devoirs malgré les impertinentes réflexions de ces folliculaires, qui font tout ce qu'ils peuvent pour pervertir l'opinion publique. Ils ont oublié de signer leur diatribe, et ils ont bien fait. Pour moi, je signe :

« *Le maire de Croï,*

« DAGUIN. »

et de tant d'autres mauvaises causes passées ou futures, se met en mouvement : enfin on finit par inonder de pétitions, contre les missionnnaires et les missions, la Chambre des députés.

Ce n'est pas un des traits les moins caractéristiques de ce temps, que l'usage qu'on faisait alors du *droit de pétition*. Les députés semblaient avoir reçu le mandat de redresser tous les torts, sans exception. Ils recevaient une multitude de pétitions ridicules, auxquelles la Chambre faisait un accueil assez indulgent. Un exemple seulement. Une double décision du conseil académique et du conseil d'instruction publique, avait exclu des cours, pour deux ans, un étudiant en droit; l'étudiant rédige une pétition à la Chambre, et les législateurs de la nation ont à décider si un élève turbulent de l'École de droit a été justement puni par ses professeurs[1].

Les pétitions contre les missionnaires pouvaient amener un double résultat. D'abord, elles *éclairaient l'opinion*, comme l'on disait dans le style de cette époque. Ensuite, elles allaient peut-être provoquer des mesures de rigueur qui mettraient un terme aux missions. Sans doute, nulle raison sérieuse ne pouvait motiver ces mesures; mais il suffisait d'obtenir un vote de la majorité; la majorité adopterait avec empressement toutes les propositions hostiles à la Religion, et, grâce à la *légalité*, la violence et l'arbitraire revêtiraient les dehors du droit et de la justice. La

[1] La fortune de la pétition Dancourt, le discours de Manuel à l'appui, la séance du 7 février 1820, dans laquelle fut discutée la pétition des maires de Corse redemandant les Franciscains, sans parler de tant d'autres, fourniraient des documents très-curieux à une histoire des persécutions de l'Église catholique depuis la fin de la première Révolution jusqu'à nos jours.

Providence ne permit pas le succès de ces machinations de l'esprit d'impiété. Il se rencontrait à la Chambre quelques chrétiens fermes et courageux, qui convainquirent si nettement les pétitionnaires d'imposture, que, malgré l'effervescence des passions antireligieuses, on n'en vint pas à faire une loi contre la prédication de l'Évangile sous cette forme puissante dont l'emploi, disait M. Legris-Duval (qui n'était pas seul dans ce sentiment), était devenu ***nécessaire pour sauver la France.***

Imitateurs du divin Maître, les missionnaires se taisaient, et continuaient à passer en faisant le bien. Ils ne demeurèrent pas toutefois sans défense. Un homme dont en ce temps-là le génie, appuyé sur la vérité, lançait de si vifs rayons de lumière, et depuis tombé si bas qu'on ne le nomme plus qu'avec effroi, l'abbé de Lamennais, répondait à ces Tartufes de la philosophie, qui, sous prétexte de tolérance, voulaient emprisonner la Religion, entre les murailles de ses temples, et l'y tenir étroitement garrottée. Il leur disait :

19 Les missions vengées par l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence.*

« Quand Jésus-Christ apparut sur la terre, il ouvrit une grande mission, qui, continuée pendant dix-huit siècles, souvent entravée, toujours triomphante, ne finira qu'avec le genre humain. La parole descendue du ciel sauva tout, en renouvelant tout, doctrines, mœurs, institutions, lois mêmes ; et si l'Europe doit être une seconde fois sauvée, elle ne le sera encore que par cette parole. Nous l'avons entendue parmi nous ; et, de même qu'à l'origine, elle a inspiré un effroi profond à des hommes habitués *à appeler mal ce qui est bien, et bien ce qui est mal*, et qui redoutent la vérité comme une vengeance. Ils ont vu les inimitiés s'apaiser, la concorde renaître avec la foi, le désordre et l'impiété fuir devant quelques prêtres, et ils ont frémi.

« Je ne perdrai pas le temps à réfuter les ridicules impostures dont quelques écrivains nourrissent chaque jour la crédulité des simples d'esprit. Je passe à des reproches qu'on doit juger plus graves, puisqu'ils ont retenti à la tribune de la Chambre des députés.

« On a demandé si la France était donc peuplée d'idolâtres, pour qu'il fût nécessaire d'envoyer de ville en ville des missionnaires annoncer la foi. Celui qui a fait cette question aurait pu y répondre mieux que personne. Il sait que la France renferme en son sein une race d'hommes, qui, rejetant avec mépris la religion des ancêtres, ou la tenant dans l'indifférence, se croient sages, parce qu'ils doutent, ou éclairés, parce qu'ils nient. Il sait que, parmi ces hommes, il en est qui languissent dans une indigence intellectuelle si profonde, qu'on chercherait en vain dans leur esprit la vérité première d'où dérivent toutes les autres; esprits ruinés, qui ont perdu Dieu! Certes, si l'on ne s'étonne pas que le zèle conduise les missionnaires au delà des mers, pour convertir quelques idolâtres, on doit encore moins être surpris qu'ils s'occupent parmi nous de soulager une misère plus extrême et plus déplorable. Chose étrange! on répète sans cesse que le christianisme est mort, qu'on ne le ranimera jamais; et, dès qu'un prêtre ouvre la bouche pour l'annoncer au peuple, on s'écrie : A quoi bon? Il n'y a que des chrétiens! Au reste, peu m'importe à laquelle de ces deux assertions on s'arrête : s'il n'y a plus de christianisme, il faut des missions pour le renouveler; car jusqu'ici on n'a pas, que je sache, donné d'autre religion à la société, ni trouvé moyen de fonder une société sans religion. Si le peuple est chrétien, il faut des missions pour empêcher qu'il ne cesse de l'être, pour l'affermir dans sa

religion, pour instruire les ignorants, soutenir les faibles, remuer les âmes engourdies, réformer les mœurs, qui, par leur pente naturelle, tendent toujours au relâchement. *Il faut des missions, parce qu'il faut un Dieu, un culte, un ordre moral, des vertus.*

« Mais les missions portent atteinte à la liberté religieuse des protestants; elles les inquiètent, et l'on doit respecter leurs craintes, *même exagérées*. Qui le dit? des protestants? Non, mais des hommes étrangers à toute religion, des hommes que le christianisme *inquiète* sans doute, et qui cherchent contre lui des auxiliaires dans son propre sein. Les vrais protestants craignent, comme nous, l'impiété; ils ne craignent pas les catholiques; et, quand ils les craindraient, ne s'agit-il que de s'alarmer des droits des autres pour être autorisé à les en priver? Singulière prétention, de ravir à vingt-cinq millions de citoyens la liberté religieuse, pour assurer à un petit nombre cette liberté que personne n'attaque! Les protestants ne sauraient-ils être libres, que nous ne soyons enchaînés?

« On parle des passions, on feint d'appréhender que les missions ne les agitent. Eh! c'est parce qu'il y a des passions qu'il faut une religion pour les calmer, et c'est parce qu'elle les calme en effet qu'on l'accuse de les agiter. Ceux qui, pour parvenir à leurs fins, auraient encore besoin de tempêtes, s'irritent, quand ils voient dans le ciel des signes de sérénité. Et que veulent-ils donc? un naufrage, afin de se partager encore des débris!

« J'en appelle aux faits: qu'on nomme les lieux où l'ordre public a été troublé par les missions. Quelles sont les révoltes qu'elles ont excitées? On en a vu depuis trois ans éclater plusieurs. Étaient-ce des missionnaires qui conduisaient les re-

belles? Est-ce au nom de la religion qu'ils étaient armés? Pour quelle doctrine combattaient-ils? A quelle cause ont-ils été sacrifiés? Apprenez-le par leur cri de guerre, que je ne répète qu'en frémissant : *A bas Dieu! vive l'enfer!* Les malheureux qui proféraient ces horribles blasphèmes avaient assisté à d'autres missions que les nôtres : celles-ci les auraient sauvés. Et si l'on ne prétend pas que les missions doivent être à jamais proscrites, si l'on désire seulement qu'on les suspende, à cause des passions, on se flatte donc qu'il viendra un temps où il n'y aura plus de passions?

« Les missionnaires, ajoute-t-on, troublent les consciences. D'abord, ils ne peuvent troubler la conscience que de ceux qui viennent les écouter; et personne assurément n'est forcé d'y venir. Et comment troublent-ils les consciences? En prêchant la justice, le pardon des injures, le respect des devoirs, l'obéissance à l'autorité; en rappelant les cœurs à Dieu et à la vertu. Voudrait-on, par hasard, que les hommes se tranquillisassent dans des sentiments et des habitudes contraires?... Si on le veut, l'ordre ne le veut pas, et l'ordre, c'est Dieu même. Et les tribunaux aussi troublent les consciences; ils ôtent au méchant sa sécurité; et toute la différence est que la justice humaine le trouble pour punir, et la religion pour pardonner.

«Au reste, que les ennemis des missions disent et pensent ce qu'il leur plaira ; la loi existe, elle garantit le libre exercice de la religion catholique, et la prédication en forme une des parties les plus essentielles. Les missionnaires n'ont besoin de l'autorisation de personne, que de l'évêque dont ils vont évangéliser le diocèse. La permission du gouvernement n'est pas plus nécessaire pour prêcher que

pour confesser ; il ne peut pas plus interdire l'un que l'autre. Les chaires chrétiennes ne lui appartiennent pas. Il en est d'autres qui dépendent de lui, et nous savons tout ce qu'on y enseigne. Or, il serait aussi trop étrange, quand les doctrines antisociales ont partout des organes, que le christianisme seul fût contraint d'être muet. Il ne le sera pas, je le dis sans crainte ; et le repoussât-on dans les catacombes, là encore il trouverait des voûtes pour y faire retentir sa voix, et des fidèles pour l'écouter[1]. »

50 Bénédiction de la chapelle des missionnaires, à Paris.

Au milieu de ces contradictions et de ces apologies, les missions se succédaient. L'abbé Rauzan n'avait pu prendre part à celle de Marseille : il avait passé l'hiver à Paris, où, au milieu des épreuves qu'il lui fallait subir, la Providence lui ménagea une douce consolation. La maison de la rue Notre-Dame-des-Champs, devenue insuffisante, avait été abandonnée pour une autre plus vaste, rue d'Enfer, 70. Là, une petite chapelle fut disposée, et la bénédiction en était faite, le 21 décembre 1819, par Monseigneur de Latil, évêque d'Amyclée *in partibus*, et élu pour le siége de Chartres. Le cardinal de la Luzerne, plusieurs prélats, les grands-vicaires de Paris, la duchesse douairière d'Orléans, la duchesse de Bourbon, et les Dames bienfaitrices de la Société naissante assistaient à la cérémonie. Après la bénédiction, le Supérieur prononça une allocution qui provoqua à plusieurs reprises l'attendrissement de son noble auditoire.

Après avoir payé la dette du cœur à son ami M. Legris-Duval, il parla des missions avec une modestie, une humilité et une charité qui ravirent tout le monde. Il fit entrer

[1] F. de Lamennais. *Mélanges*, t. I. *Des Missions*.

dans son discours, avec un art admirable, le récit naïf de quelques traits de sa vie apostolique. Quand il montra les missions produisant cet oubli des haines passées et cette union des cœurs dont la charité chrétienne a seule le secret, l'émotion fut profonde. Il ne fut pas question des ennemis de l'œuvre ; contre eux, il n'eut jamais que la résignation et la prière.

Le jour de l'Épiphanie 1820, il prêchait dans l'église des Missions-Étrangères. Électrisé par le lieu et le mystère du jour, il fit partager à l'assemblée entière le zèle qui le consumait. Mais pouvait-il demeurer longtemps loin du champ de bataille ? Après la mission de Marseille devaient venir celles d'Aix et de Toulon. C'était une espèce de témé- 51
rité que de donner alors l'assaut à Toulon « qui passait pour l'arsenal de l'incrédulité, » où l'œuvre essayée l'année précédente avait échoué, et où l'opposition s'annonçait hardie et menaçante. La mort du Duc de Berry, mais surtout les calamités de la Provence, où la rigueur du froid avait desséché les oliviers et les orangers, habilement exploitées par les hommes de parti, avaient jeté dans les esprits une grande irritation ; on parlait tout haut de jeter à la mer les missionnaires, dès qu'ils paraîtraient.

Mission de Toulon. Un sermon de M. Rauzan. Les ouvriers de l'arsenal. Les galériens. Plantation de croix. Un mot sur les cérémonies de mission.

Quand c'est un parti pris d'arrêter une œuvre par intimidation, attendre serait donner victoire à l'injustice. L'abbé Rauzan poussait, ce semble, la prudence bien loin dans certaines conjonctures; mais ici, appelé par l'archevêque d'Aix et les curés de Toulon, il n'hésita point. Dès qu'il apprend qu'on demande la mission , il fait appeler un de ses confrères, et lui dit : « Dans une heure, il nous faut partir pour Toulon ; je ne vous dissimulerai pas que cette mission offre de grands dangers. — Mais, monsieur le

Supérieur, laissez-nous-en le soin, ne vous y exposez pas; vous savez combien votre personne nous est chère. — Mon ami, répond en souriant le bon supérieur, c'est surtout au moment du péril que le général doit être à la tête de son armée. » Et tandis que le P. Desmares allait conduire à Aix les P. Guyon, Bourgin, Férail, Fauvet, Montannier et Menoust, il rejoignait à Marseille l'abbé de Forbin-Janson et les autres confrères, et s'acheminait avec eux vers Toulon. Dieu se plut à récompenser la foi de son serviteur; à peine les missionnaires furent-ils arrivés que l'empressement fut universel. Éclairé par l'expérience de l'année précédente, et instruit par mille relations particulières, plus fidèles que celles de la presse, de ce qui venait de se passer à Marseille, le peuple de Toulon ne se laissa point tromper une seconde fois : l'abbé Rauzan, voyant la foule se presser tout d'abord, respectueuse et confiante, autour de la chaire, put dire à son auditoire : « La mission de Toulon commence comme les autres finissent. »

Les officiers de marine donnèrent les premiers l'exemple de l'assiduité aux prédications. Ce ne fut pas pour eux une simple affaire de curiosité. La parole de Dieu agissait fortement sur ces âmes loyales. Un soir, entre autres, ils se trouvaient réunis, selon leur coutume, chez madame de Simony, belle-sœur de M. de Simony, depuis évêque de Soissons; un des missionnaires, qui logeait chez cette pieuse dame, entre au salon; la réunion était nombreuse, comme toujours : cependant le silence le plus complet régnait; chacun semblait livré à de profondes et tristes réflexions. Surpris de cette attitude générale, le missionnaire aborde un capitaine de vaisseau, et lui dit : « Qu'est-ce donc? — Ce que c'est? *le père Rauzan nous a écrasés!* »

Le P. Rauzan avait donné ce soir-là son sermon sur l'impénitence finale.

Quand vint le jour de la communion générale, on vit avec attendrissement, au milieu d'autres braves, le contre-amiral *** couvert de glorieuses cicatrices, s'approcher de la table sainte, appuyé sur son jeune fils, et, revenu à sa place, verser de ces larmes qui honorent les héros.

A leur tour, les ouvriers de l'arsenal répondaient admirablement à la grâce de la mission. On leur avait dit qu'ils pouvaient se présenter à toute heure du jour et de la nuit, qu'on les recevrait toujours avec plaisir. Ils ne tardèrent pas à montrer qu'ils étaient pleinement convaincus de la bonne volonté des missionnaires. Un matin, à une heure après minuit, M. de Janson, qui venait de se jeter sur son lit, entend du bruit à la porte de la maison. Il se lève, et voit une trentaine de ces ouvriers qui, par les précautions qu'ils prennent, paraissent craindre d'interrompre son repos. « Que faites-vous là, mes amis? — Nous voudrions vous parler. — Que ne le disiez-vous plus tôt! Je suis à vous. » Et là-dessus, M. de Janson vient ouvrir, les fait monter dans sa chambre, et les confesse.

Un autre missionnaire en était à sa troisième nuit sans sommeil. Vers minuit, il sent que la fatigue, arrivée à son comble, ne lui permet plus de continuer son ministère; cependant plusieurs hommes sont là, attendant leur tour. « Mes amis, je ne puis continuer plus longtemps ; mais il me vient une idée : prenons les matelas de mon lit, jetons-les par terre, et que chacun de nous s'y étende un moment. Celui qui s'éveillera le premier éveillera les autres. » Ce qui fut fait.

« La mission des galères, dit l'historien de la mission de

Toulon, offre des circonstances si remarquables, elle porte d'ailleurs avec elle un caractère d'intérêt si frappant, qu'elle nous a paru mériter une relation particulière. » Deux missionnaires, le P. Lowembruck et le P. Bach, furent chargés de cette œuvre. On a vu récemment dans l'attachant récit fait par M. Aubineau, d'une mission donnée au bagne en 1850 par les pères Jésuites, combien dur est le sort des galériens, combien vives sont leurs rancunes contre la société qui les a enchaînés là et les accable de son mépris, combien enraciné ce respect humain qui les pousse à se glorifier du crime et du vice. Il serait curieux de savoir ce que les hommes qui parlaient et écrivaient si éloquemment contre l'esprit envahisseur du clergé et le prosélytisme fanatique des missionnaires, auraient fait pour apporter aux galériens du bagne la résignation, la vertu, et l'*espérance* qui est, au milieu des peines les plus cuisantes, un commencement de bonheur. Les missionnaires, après avoir invoqué Celui qui est venu pour sauver tous les pécheurs, se présentent au milieu des forçats avec un front serein, et le sourire de la charité sur les lèvres : à ces malheureux qui n'entendaient depuis si longtemps que les rudes commandements de leurs geôliers et les blasphèmes de leurs camarades, ils adressent de douces et affectueuses paroles. Bientôt la confiance est gagnée, les chœurs de cantiques s'organisent. On commence par évangéliser les Bonnets verts [1]. Ces hommes n'ont plus à attendre sur la terre que des douleurs; on leur montre l'éternité et ses allégresses sans fin. « O mes amis, mes bons amis, que ne puis-je fixer un seul instant votre attention sur la profon-

[1] Condamnés à perpétuité.

eur de ce grand mot : Éternité ! Avec ce seul mot je vous onvertirais et vous consolerais tous. De ce séjour d'horreur, e ferais un paradis anticipé. O éternité ! dévoile-toi devant es infortunés, et laisse-leur entrevoir les consolations lélicieuses que tu leur réserves, s'ils veulent supporter eurs peines en esprit de pénitence. O éternité ! éternité ! ie t'éloigne jamais de leur pensée, sois gravée en caractères ineffaçables dans leur esprit, dans leur cœur ; partout enfin où ils porteront leurs regards ! »

Ce langage simple et convaincu du missionnaire remuait es condamnés jusqu'au fond des entrailles. Ils se convertirent en foule : enchaînés sur cette terre, ils avaient retrouvé la sainte et glorieuse liberté des enfants de Dieu. Les diverses salles eurent tour à tour leur retraite ; les quatre cents gardes-chiourme voulurent avoir la leur ; une vingtaine d'entre eux firent leur première communion ; deux reçurent le baptême.

Bientôt vinrent les communions générales ; plus de huit cents forçats furent admis à la Table sainte. Un trait peindra la ferveur de ces pénitents, de ces « bons galériens[1]. » Le salaire qu'ils retirent de leur travail est bien minime ; il leur est presque indispensable pour ajouter à l'ordinaire du bagne un léger soulagement ; néanmoins, ils voulurent absolument élever *à leurs frais* l'autel sur lequel devait être offert l'adorable sacrifice. Puis, quand vint le moment solennel, il y eut des larmes, des sanglots, des émotions profondes ; et au milieu de ce séjour lugubre, les enfants du Seigneur réconciliés avec leur Père, s'écriaient, comme l'adolescent qui, libre et pur, reçoit pour la première fois

[1] L'expression est de M. Aubineau : elle est touchante, elle est vraie. Telle est la puissance de la grâce qu'elle fait de *bons galériens*.

son Dieu : « Le ciel entier, le ciel est dans mon cœur ! »

L'une des trois communions générales se fit le jour même de la plantation de la croix. Comme c'était la coutume dans les missions, le signe du salut devait être porté en triomphe depuis l'église jusqu'au lieu où on l'allait dresser. Huit divisions, composées chacune de 180 hommes, devaient se succéder. « Des arcs de triomphe avaient été élevés de distance en distance, ornés de guirlandes et de couronnes de fleurs ; les maisons étaient tendues, des pavillons flottaient aux fenêtres, une immense population circulait dans les rues, attendant le moment heureux... La première division transporte la croix, de l'arsenal sur le Champ-de-Bataille où elle doit-être bénie ; dès qu'elle paraît dans cette vaste enceinte, des cris de joie se font entendre de tous côtés... M. Rauzan, à la tête d'un nombreux clergé, procède à la bénédiction de la croix. Une première salve d'artillerie l'annonce à l'instant même, et la procession commence à défiler. Un piquet de la garde nationale à cheval ouvrait la marche, venaient ensuite les femmes au nombre de plus de trois mille, réunies sous différentes bannières, les confréries de pénitents, le corps des patrons pêcheurs, les chœurs des différentes paroisses, plus de douze cents hommes, parmi lesquels l'élite de la cité, la musique de la garde nationale, des détachements de la même garde et des troupes de la garnison, enfin la croix, portée par la division d'honneur, commandée par un chef de bataillon de la garde nationale. A la suite de la croix, marchaient le clergé et le cortége, composé des hauts fonctionnaires maritimes, militaires et civils.

« Lorsque la croix arriva devant la fontaine Saint-Eloi, deux colombes descendirent, tenant dans leur bec une

couronne de fleurs, la placèrent sur le front du Christ, et reprirent leur vol.

« La procession se remit en marche, et ne s'arrêta qu'au moment où la croix, quittant la terre, devait s'élancer sur la mer. Un ponton élégamment orné la reçoit alors, et la mer, heureuse de ce nouveau fardeau, la voit se promener majestueusement sur ses flots, remorquée par une foule de petites barques, qui semblent fières de la mission qu'elles remplissent. Au moment où la croix arrive devant le vaisseau-amiral, elle est saluée de vingt-un coups de canon. A l'entrée de l'arsenal, un nouveau spectacle attire tous les regards. On avait, à quelque distance, entendu des voix mâles chanter le cantique de la croix, mais on ne savait d'où partaient ces accents. Enfin on découvre sur le quai du Pont-Tournant les galériens, au nombre de plus de quatre mille. A mesure que la croix passe, ils se prosternent, et les cris de « *Vive Jésus, vive sa croix !* » proférés par toutes les bouches, se font entendre encore longtemps après qu'elle a disparu.

« La croix arrive au terme de sa courte navigation; une double haie de canonniers et de marins l'escorte jusqu'à la porte de l'arsenal, où l'attendait la procession, et bientôt elle reparaît au milieu du Champ-de-Bataille, aux acclamations réitérées de la multitude. Là, M. le Supérieur-général monte sur le bois sacré de la croix, et du haut de cette chaire éloquente, montrant l'image de Jésus crucifié, il prononce ces paroles :

« *Lorsque je serai élevé de terre*, disait notre Sauveur
« avant sa mort, *j'attirerai tout à moi*. Cette parole s'accom-
« plit depuis plus de dix-huit siècles; la croix de Jésus-
« Christ a fait le bonheur du monde entier; elle a fait le

« vôtre, bons et fidèles Toulonnais: C'est au pied de cette « croix que vos inimitiés sont venues expirer... Nous vous « avons prêché l'oubli des injures, vous nous l'avez promis : « il faut quelque chose de plus à vos missionnaires, il faut « que vous aimiez vos ennemis. — Oui, oui, s'écrient mille « voix. — Vous les aimerez désormais ; vous ne formerez « plus qu'un peuple de frères... »

« Bientôt la croix s'élève, et une dernière salve d'artillerie l'annonce à la multitude, qui vient déposer à ses pieds le tribut de son adoration. »

Voilà une cérémonie de mission, racontée par un témoin oculaire. N'était-ce pas chose tout à la fois grande par les sentiments auxquels elle faisait appel et qu'elle produisait, et touchante dans les formes naïves que revêtait la foi rajeunie du peuple très-chrétien? Certes, nous comprenons que l'impiété ait tourné en dérision ces grands actes de foi populaire ; elle avait ses raisons. Pourtant si ceux qui, de loin, travestissaient si audacieusement ces cérémonies augustes, en eussent été témoins, peut-être comme ce protestant qui n'assistait jamais aux cérémonies Pontificales à Rome sans se sentir catholique, ils auraient eux aussi courbé, devant la croix, leur front devenu respectueux. En effet, c'étaient surtout ces cérémonies émouvantes qui décidaient les conversions. Que de larmes de repentir faisait verser l'amende honorable ! que d'espérance dans la consécration à Marie ! Il n'était pas jusqu'à ces adieux, si finement ridiculisés par les pamphlétaires, qui n'eussent leur sens profond. Pendant la mission, entre les ouvriers apostoliques et les âmes qu'ils ramenaient à Dieu, se formaient des liens d'une affection vive et forte ; et quand, au jour de la séparation, les mission-

naires réclamaient, pour prix de leurs fatigues, la persévérance de ceux auxquels ils avaient dit : *Vos péchés vous sont remis, allez en paix et ne péchez plus;* la promesse qui leur était faite était un engagement d'honneur, un engagement sacré qui, sans assurer la fidélité de tous, devait avoir sur plusieurs une puissante et salutaire influence. Puis, si le monde ne le sait pas, les vrais chrétiens le savent : ces affections, dont la charité de Jésus-Christ est le principe, sont vite formées et jettent dans le cœur des racines profondes ; c'était véritablement un jour d'angoisse que ce jour de la séparation, et l'on pouvait bien pleurer ensemble, devant ce bon Sauveur qui pleura plus d'une fois sur la terre. Tout missionnaire peut l'attester : il n'est paroisse si froide et si ingrate qu'il ne quitte avec serrement de cœur. Ces émotions-là ne sont *charlatanisme* que pour ceux qui ont le malheur de ne pas les comprendre.

Mais revenons. Immédiatement après les grandes missions d'Aix et de Toulon, les missionnaires évangélisèrent la Seyne, Hyères, le Beausset, Cuers, Ollioules, la Garde. Non-seulement, on portait la parole du salut dans les communautés, les maisons d'éducation, les hôpitaux, les prisons des villes où l'on donnait les missions ; mais encore l'œuvre une fois achevée, et quelquefois durant son cours, on se répandait dans les campagnes au milieu de leurs humbles habitants. Savoir passer avec bonheur d'une cathédrale dans une église de hameau, c'était une des premières leçons qu'on apprenait, en entrant dans la Compagnie de l'abbé Rauzan. Moyen sûr d'édifier les peuples et de se sanctifier soi-même ! Tradition bénie conservée chèrement parmi nous !

Après être allé donner à Marseille ses discours sur la

Fin de l'homme et sur l'Enfant prodigue, le P. Rauzan rentra à Paris.

52 1821. Premières missions de Paris, à St-Étienne-du-Mont, St-Jacques-du-Haut-Pas, St-Nicolas-du-Chardonnet et Saint-Médard. Monseigneur de Quélen y préside.

Le Cardinal de Périgord se préparait à faire la visite du diocèse. Il voulait, à l'occasion de cette visite, faire donner une mission générale à Paris par la Société des Missions de France, et « à l'exemple de Jésus-Christ, le prince et le modèle des pasteurs, envoyer devant lui des hommes apostoliques, des hommes choisis par lui, pour prêcher en son nom, de concert avec les pasteurs ordinaires, le royaume de Dieu, et guérir les infirmités et les langueurs des âmes[1]. »

Depuis les missions du P. Eudes et du P. Brydaine, la Révolution avait passé, et Paris qui en avait été le foyer et le principal théâtre, Paris où se trouvait le centre de la propagande voltairienne, Paris l'atelier où se forgeaient tous les traits lancés contre la Religion, Paris surtout ne comptait plus qu'un bien petit nombre de fidèles qui n'eussent point fléchi le genou devant l'idole des *idées libérales*[2]. Le coup-d'œil sûr du P. Rauzan découvrit bien vite tous

[1] Mandement pour la visite générale.

[2] « Lisez ces nombreux pamphlets qu'enfante chaque jour le délire philosophique : toutes les rêveries antisociales y sont renouvelées, exaltées et consacrées sous le nom d'*idées libérales*, expression sacramentelle, dont l'obscurité réfléchie cache aux yeux du vulgaire les mystères redoutables de la religion philosophique... On a tout dit, on a répondu à tout, quand on a nommé avec emphase *les idées libérales*. Au reste, si le mot en soi est vague et insignifiant, l'emploi qu'on en fait ne laisse aucune incertitude sur le parti qu'on se propose d'en tirer. Il est manifeste que le nom de philosophie ayant perdu son prestige, on veut reproduire, sous un autre titre, des systèmes discrédités. » (Lamennais, *Mélanges. Influence des doctrines philosophiques sur la société.*) — On trouve, dans une histoire contemporaine, cette proposition bien nette : *La religion du peuple, c'est la Révolution*. C'est vrai, en partie, mais ce n'est ni consolant, ni rassurant pour les véritables amis du peuple.

les embarras, toutes les persécutions, tous les périls où sa Société allait se trouver engagée par là : il accepta pourtant. Nous l'avons vu, sa prudence n'était pas faiblesse ; et comme saint Vincent de Paul qu'il aimait d'un amour spécial, s'il était lent à se décider, du jour où il croyait avoir compris la volonté de la Providence, il ne reculait plus.

L'œuvre préparée par le Cardinal de Périgord devait être accomplie par un autre. Il semblait le pressentir, quand il disait à son troupeau : « Nous n'osons nous promettre ici-bas la consolation de voir tout notre diocèse recueillir les fruits de cette visite pastorale, nous sentons même qu'à peine nous en pourrons goûter les prémices ; mais si le Seigneur ne nous laisse pas assez de forces pour achever l'édifice de votre sanctification, nous le bénirons, à notre dernière heure, de nous avoir du moins permis d'en poser *le fondement et la pierre principale,* sur laquelle, nous l'espérons, notre successeur bâtira... Nous déposerons entre ses mains, nous confierons à sa prudence et à son zèle, le plan et les dispositions de cet édifice spirituel, comme un testament. »

Monseigneur de Quélen, que ce saint vieillard avait chargé, *sous la responsabilité de son âme,* de cette entreprise, tout ensemble si belle et si difficile, n'hésita pas plus que M. Rauzan ; c'étaient deux âmes courageuses et dignes de travailler ensemble à l'œuvre du Seigneur.

Ils résolurent de commencer la mission de Paris par le douzième arrondissement. Ce n'était pas assurément celui dans lequel on devait compter sur plus de sympathies. C'était le quartier des Ecoles, et des émeutes. « Vous prenez le bœuf par les cornes, dit Louis XVIII à l'abbé

Rauzan. — Sire, bientôt nous pénétrerons au cœur. » Il faisait allusion aux troisième et quatrième arrondissements, dont la visite devait suivre celle du douzième. Le dimanche 28 octobre 1821, s'ouvrirent, dans les quatre églises, par l'Archevêque et ses grands-vicaires, MM. Jalabert, Desjardins et Borderies, les exercices de la visite pastorale. Tous les missionnaires étant réunis d'abord à Saint-Étienne-du-Mont, Monseigneur de Quélen les bénit solennellement, et les envoya aux paroisses qui leur étaient assignées : MM. Rauzan, Férail, Polge, Menoust à Saint-Étienne-du-Mont; MM. de Forbin-Janson, Levasseur, Bourgin, Jaisson à Saint-Nicolas-du-Chardonnet; MM. du Mesnildot, Caillau et Auvergne à Saint-Jacques-du-Haut-Pas; enfin MM. Hilaire, Régnier, Poncelet à Saint-Médard.

Durant cette mission qui dura deux mois, le zèle de Monseigneur de Quélen fut admirable ; on le voyait chaque jour visiter une ou deux églises, prêcher, confesser, se faire tout à tous. Encouragés, électrisés par de si beaux exemples, les missionnaires s'efforçaient de répondre aux vœux du Pasteur et de sauver son peuple. Au reste, la population parisienne, vive, impressionnable, facile à égarer, mais intelligente et capable d'enthousiasme pour le bien, quand elle le voit et le sent, se montra empressée à suivre les exercices. Plusieurs fois chaque jour, elle remplissait les églises, et écoutait avidement ces enseignements de la Religion, si oubliés depuis trente ans...

On essaya bien d'arrêter la mission par les moyens accoutumés. Un soir, des jeunes gens armés de bâtons entrent inopinément dans l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et jettent le trouble et l'effroi parmi la foule recueillie; un autre jour, c'est une boîte d'artifice qui éclate

à Saint-Étienne, au moment où Monseigneur de Quélen allait donner la bénédiction ; le lendemain c'est une vessie pleine de gaz méphitique qu'on jette dans l'église : moyens bien petits et bien vils, quand surtout on considère, non pas seulement ceux qui les employaient, mais ceux qui en organisaient l'emploi. Si grande pourtant est la bonté de Dieu, que parfois ils tournèrent au salut des perturbateurs. Un soir, deux jeunes gens avaient grossièrement insulté le P. Rauzan à Saint-Etienne-du-Mont : à la fin de son sermon, il adressa à Dieu, pour eux, la prière la plus touchante ; à peine il descendait de chaire qu'ils tombaient tous les deux à ses pieds, et bientôt obtenaient, avec le pardon du ministre de Jésus-Christ, celui du Dieu qui l'envoyait. De pareils triomphes étaient du reste fréquents dans les missions. Ce fait rappelle le mot d'un saint religieux, si connu et si aimé des ouvriers parisiens ; quand allant visiter un malade, il lui arrive d'être mal reçu : « A merveille, se dit-il, on me dit des injures, tout va bien. » — Ces pauvres jeunes gens qu'on mettait en avant étaient poussés par des hommes plus méchants qu'eux, et il y avait bien lieu de répéter à leur occasion : *Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font !*

A Paris, les exercices se faisaient comme dans les villes de province. Chaque église avait ses deux chœurs de cantiques, l'un d'hommes, l'autre de femmes. M. de Forbin-Janson, en montrant à un brillant auditoire la croix qui a sauvé les grands et les petits, entendait le cri chrétien de *Vive Jésus, vive sa Croix !* sortir de toutes les poitrines, comme dans les simples et ferventes campagnes, comme au milieu des populations impressionnables du Midi. A Saint-Médard, le peuple accourait en foule : les ouvriers des fau-

bourgs, si malheureux quand on a ravi à leur indigence les consolations de la foi pour leur jeter au cœur la haine de ceux qui ont une plus large part des biens d'ici-bas, écoutaient avec avidité la parole sainte.

53 Retraites à la Pitié et à la Salpêtrière.

On s'attachait surtout à évangéliser les plus pauvres; pour n'oublier aucune misère, deux missionnaires, MM. Fauvet et Tharin, s'installaient à l'hospice de la Pitié, et plus tard à la Salpêtrière, au milieu des vieilles femmes qui y attendent leur dernier jour.

Ce n'est pas à dire que les classes plus élevées fussent négligées; mais on les savait moins accessibles au ministère simple et cordial des missions; et d'ailleurs les savants du siècle n'étaient pas moins ignorants que les autres dans les choses de la foi et surtout dans les voies de la charité. M. Lepape de Trévern, célèbre déjà par sa *Discussion amicale sur l'établissement et la doctrine de l'Église anglicane*, continuait avec succès, dans la chaire de Saint-Thomas-d'Aquin, les conférences de Saint-Sulpice. Pendant le cours de la mission, Monseigneur de Quélen prêchait à l'école Polytechnique, et démontrait, avec autant d'élévation que de grâce et d'effusion paternelle, la nécessité d'unir l'étude de la Religion à toutes les autres.

L'archevêque visita en personne les infirmes de la Pitié. Ce fut une grande joie pour ces membres souffrants du Sauveur, et véritablement elle leur était due. Étrangers aux bruits du dehors et lisant peu les journaux, ils n'avaient jugé les missionnaires que sur leurs œuvres, et s'étaient pris d'enthousiasme pour ces hommes de Dieu qui venaient, de la part de Jésus-Christ, les aimer et les consoler. On les voyait se traîner à la chapelle, appuyés au besoin sur un bras charitable; ceux que l'infirmité contrai-

gnait à demeurer dans les salles, prenaient encore part à la mission en chantant des cantiques. C'est d'ordinaire parmi les pauvres, dans les hôpitaux, dans les prisons même, que la grâce divine opère ses plus touchantes merveilles. Les grands du monde vont écouter un prédicateur, le critiquent et parfois le dédaignent, s'il n'est qu'apostolique; vantent ses talents, s'il en a, et, en fin de compte, songent rarement à se convertir; les petits reçoivent plus facilement les impressions d'en haut. *Infirma mundi elegit Deus* [1].

La mission du douzième arrondissement se termina à Noël. N'eût-elle fait qu'attirer à la maison de Dieu pendant huit semaines consécutives des milliers de femmes, et surtout d'hommes qui n'en savaient plus le chemin, c'eût été déjà un résultat important; mais d'autres fruits couronnèrent les efforts du pieux archevêque et de ses coopérateurs. Il y eut des retours nombreux, des conversions éclatantes; un grand coup se trouva porté à l'indifférence religieuse et au respect-humain; on sut qu'à Paris comme dans le reste de la France le christianisme était toujours vivant et toujours fécond : les nombreuses associations qui s'établirent dès lors, soit à Sainte-Geneviève, soit dans les diverses paroisses, devaient être à la fois un témoignage du bien opéré, et un moyen d'en opérer encore.

[1] I *Cor.*, I, 27. Ce qui prouverait surabondamment la vérité de cet oracle de l'Apôtre, ce serait le complet succès des missions pour lesquelles le P. Rauzan envoya plusieurs des siens cet hiver là même, à Annonay, aux Vans, et à Martigues. On vit dans la mission de Martigues deux scènes bien touchantes : la réconciliation publique de deux paroisses que divisaient des haines invétérées, et la bénédiction des filets faite en pleine mer par le P. Bach, que les pêcheurs environnaient, placés dans leurs canots.

54 Clôture de la mission dans l'église de Sainte-Geneviève.

Nous reviendrons sur Sainte-Geneviève. Rendue à l'usage sacré auquel l'avaient destinée nos pères, cette église fut bénie le 3 janvier 1822 par Monseigneur de Quélen et inaugurée avec un grand appareil. Une série de prédications y commença le même jour, et le 13, eut lieu la clôture de la visite pastorale et de la neuvaine de la sainte patronne. Les quatre paroisses de l'arrondissement y étaient convoquées pour la communion générale. Le matin, Monseigneur l'archevêque de Paris célébra le saint sacrifice, assisté des curés des quatre paroisses. La cérémonie de la Rénovation des vœux du Baptême eut lieu le soir; l'élan y fut admirable. Quel sujet de réflexions! Là où, quelques années auparavant, on avait transporté en triomphe les cendres impures des coryphées de l'impiété, la Religion reprenait son doux empire : sous ces voûtes dont les échos avaient répété tant de chants infâmes, des vierges innocentes, des enfants que leur infortune protégeait contre le mal[1], chantaient de pieux cantiques; Voltaire et Rousseau demeuraient écrasés sous la pierre funèbre, en attendant les dernières justices de Dieu; la pauvre bergère, l'humble fille des champs, voyait ses dépouilles saintes placées sur un autel entouré par une multitude innombrable qui bénissait son souvenir; un peuple entier, pressé autour de la chaire de vérité, répondait avec enthousiasme au prêtre : *Nous renonçons à Satan, nous nous attachons à Jésus-Christ pour toujours*. Il est vrai, la main sacrilége de l'impiété devait encore se lever contre le Christ et contre sa servante fidèle, mais les triomphes de l'impiété ne durent jamais qu'un peu de temps.

Après quelques jours de repos, les travaux apostoliques

[1] Les jeunes aveugles de la rue Saint-Victor.

commencent dans le troisième arrondissement; à Saint-Eustache, à Notre-Dame-des-Victoires, et à Bonne-Nouvelle. Tout s'annonce sous des auspices si favorables, qu'on croit inutile d'employer les mesures de police, auxquelles on avait dû recourir pour le maintien de l'ordre, dans les églises du douzième arrondissement. Cet empressement tranquille prouvait avec évidence que le peuple, laissé à ses propres inspirations, se rapprocherait volontiers de sa Religion, plutôt oubliée que méconnue.

55 Mission de Saint-Eustache, de Bonne-Nouvelle et de Notre-Dame-des-Victoires. Troubles à Notre-Dame-des-Victoires.

Volontiers, il écoutait ces hommes qui l'intéressaient par leur parole à la fois simple et ardente; il sentait bien que cette parole qui n'enseignait que la vertu, devait être la vérité; il voyait avec un étonnement respectueux cette assiduité des prêtres au tribunal de la pénitence, ce dévouement qui ne reculait devant aucune fatigue. La mission lui donnant l'occasion de voir à l'œuvre un clergé tant conspué par la presse révolutionnaire, un instinct sûr lui disait que ces hommes qui ne le flattaient pas et lui reprochaient sans détour ses iniquités, étaient ses conseillers et ses amis les plus sûrs. Mais il ne devait pas être dit qu'au centre de Paris on prêcherait impunément la pénitence dans la maison de Dieu; les agitateurs s'apprêtaient dans l'ombre. Ils auraient pu faire leur manifestation à Saint-Eustache; c'était l'église principale, et comme le foyer de la mission. Mais Saint-Eustache est le quartier des *forts de la halle*, qui, disait-on, étaient disposés à donner une énergique leçon de *tolérance pratique* à ceux qui voudraient leur ôter la liberté d'entendre le sermon et de prier Dieu avec leurs prêtres et leurs familles. L'église Notre-Dame-des-Victoires[1] fut préférée.

[1] Plus connue alors sous le nom d'église des Petits-Pères.

Le mercredi 26 février, on lisait, affiché à l'École de Droit, un placard invitant à s'unir contre le *fanatisme religieux*, cette jeunesse studieuse, qu'alors d'illustres professeurs ne rougissaient pas d'accabler de flatteries, pour la gagner plus sûrement au culte des doctrines libérales. La jeunesse studieuse vint donc à Notre-Dame-des-Victoires, et y fit entendre des cris, des blasphèmes, des chants grossiers et licencieux. Ce n'était que le prélude des scènes du lendemain. Ce jour-là, Monseigneur de Quélen, qui savait que les évêques ont aussi leurs jours de bataille, vient lui-même présider l'exercice du soir; il traverse les groupes d'agitateurs dont la place est couverte, monte en chaire, et avec cette dignité qui le caractérise, avec cette charité qui déborde de son cœur, il réclame pour la parole divine la liberté et le respect auxquels elle a droit; il ajoute qu'après tout, lui et ses coopérateurs sauront se souvenir de leur divin Maître, et des persécutions promises à son Église et à ses ministres. Il n'avait pas achevé, que l'église retentit de vociférations impies : on essaye d'escalader la chaire : au moment où le Pontife donne la bénédiction du très-saint Sacrement, les clameurs redoublent ; un des missionnaires en le reconduisant, reçoit dans la poitrine un coup violent, qui inspire quelque temps des craintes pour sa vie; le prélat lui-même regagne avec peine sa voiture, sous la protection de la force armée : deux missionnaires, cernés par l'émeute, sont réduits à passer la nuit dans l'église.

Dans les groupes on voyait des hommes à cheveux blancs, qui occupaient dans la société un rang honorable; il se trouva deux députés de l'extrême gauche parmi les agitateurs arrêtés par la police. L'autorité, qui n'avait rien fait pour prévenir le désordre, reconnut, après coup,

que c'en était fait d'elle, si, au milieu même de la capitale, de pareils actes passaient inaperçus. Cependant, malgré les précautions prises le lendemain, de nouveaux rassemblements se formèrent, et il fallut les dissiper par des charges de cavalerie. Tels étaient les fruits des excitations quotidiennes de la presse libérale.

Il faut le dire, les journalistes proposaient toujours en ces occurrences un moyen sûr de faire cesser les troubles : c'était la suppression des missions. Et quelques bons chrétiens, à vue courte, ne comprenaient pas et peut-être ne comprendront jamais, que, ce point accordé, le lendemain, avec une nouvelle émeute, on eût fait supprimer le son des cloches, et le surlendemain une troisième eût réclamé l'abolition des solennités paroissiales [1]. *Nous ne voulons pas de missions*, cela signifiait : nous ne voulons pas que la Religion rappelle à elle ceux qui sont à nous, et garde ceux que nous voulons conquérir. Voilà pourquoi Louis XVIII, qui n'était pas *dévot*, mais qui avait assez d'esprit pour pénétrer au fond de toutes ces intrigues, maintenait les missions, malgré les troubles qu'on excitait contre elles, et dont ensuite une haine hypocrite prétendait les rendre responsables [2].

[1] En 1792, après l'intrusion du clergé constitutionnel dans les églises paroissiales, on prit exactement cette marche, pour empêcher les assemblées des catholiques dans les chapelles et les maisons particulières. On troublait ces réunions, puis on les supprimait comme incompatibles avec l'ordre public. Si un gouvernement cède à une pression de ce genre et interdit, par autorité, des actes légitimes qu'une haine injuste veut interdire par la terreur, il se rend complice de cette haine, ou plutôt, il s'en fait l'esclave; bientôt il en deviendra le jouet, et peut-être la victime.

[2] Dans l'*Histoire de l'Église*, d'Alzog, traduction de Goschler et Audley (Paris, Waille, 1847), on lisait cette phrase : « Les missionnaires, chargés d'évangéliser les peuples, commirent quelques imprudences, se produisirent mal à propos dans certaines localités, suscitèrent contre eux une polémique pleine de sarcasme, de fiel et de calomnies, occasionnè-

Du moins, ce ne fut pas la faute de la presse, si la mission fut continuée. Le *Constitutionnel* et les feuilles de même nuance se mirent en frais d'éloquence et d'invention : tantôt on répandait le bruit que plusieurs curés de Paris avaient prié Monseigneur l'archevêque de ne pas leur envoyer de missionnaires ; tantôt on se posait en moralistes timorés, et l'on blâmait les exercices du soir comme très-dangereux pour les mœurs, ou bien l'abominable usage de chanter quelques cantiques sur des airs profanes ; enfin, la Religion n'avait pas, assurait-on, de plus grands ennemis que les prêtres qui la prêchaient, et l'archevêque qui les envoyait et prêchait avec eux.

On demandait bien au *Constitutionnel* si, au cas où les dévots iraient faire du bruit à la porte des spectacles, il réclamerait la suppression des spectacles ; mais on avait beau réfuter une à une ses ridicules argumentations, le *Constitutionnel* supprimait les réfutations, et gratifiait chaque matin d'une nouvelle fable la crédulité de ses lecteurs.

rent de nombreuses pétitions adressées contre eux aux Chambres, et de véritables émeutes à Brest et à Paris. »

Le P. Caillau releva, dans la *Bibliographie catholique*, t. VII, p. 324, la fausseté d'une semblable appréciation. Aujourd'hui, dans la traduction des mêmes Goschler et Audley, dernière édition (Tournai, 1851), on lit : « Les missionnaires, chargés d'évangéliser le peuple, s'étant présentés à contre-temps dans certaines localités, non-seulement on suscita contre eux une polémique pleine de sarcasmes, de fiel et de calomnies, mais on adressa à la Chambre des députés de nombreuses pétitions, pour leur interdire ces fonctions apostoliques ; de véritables émeutes furent soulevées contre eux à Brest et à Paris. »

C'est encore inexact :

Les missionnaires *ne se présentaient pas, ils étaient appelés*, et ce ne furent point les populations qui les repoussèrent, mais des agitateurs qui exécutaient *des coups montés*. On trouve quelquefois des populations qui, ayant perdu toute foi, ne se soucient pas des missions : elles ne font point d'émeute ; elles laissent le missionnaire prêcher dans la solitude.

L'œuvre s'acheva néanmoins : des hommes de cœur, des jeunes gens qui entendaient un peu mieux la liberté que les Libéraux, des militaires venaient, en plus grand nombre, se mêler à l'auditoire, et faire respecter par leur présence la parole évangélique, qui fructifiait au milieu des contradictions et des émeutes, comme aux jours des premiers apôtres, et du Sauveur lui-même [1].

Bien plus; déconcertée par l'attitude ferme de l'archevêque, des missionnaires et des auditoires, l'opposition battit de bonne heure en retraite, et, surexcité par ces mouvements mêmes, l'élan religieux commença plus vite encore que dans le douzième arrondissement. A Bonne-Nouvelle, où le calme régna tout le temps de la mission, il y eut un empressement extraordinaire. On fut touché surtout de la cérémonie de la bénédiction des enfants : le christianisme les a pris sous sa protection, à dater du jour où le Sauveur les appelait, les bénissait, et défendait sur toutes choses de les scandaliser. Ces fêtes de l'enfance produisent toujours les émotions les plus douces et les plus salutaires. Et ne serait-ce pas dans le souvenir de ces bénédictions des enfants, en usage pendant les missions, que Monseigneur de Forbin-Janson puisa plus tard l'admirable pensée de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, origine de tant de secours pour les enfants païens, et de tant de fêtes pour les enfants catholiques?

La Salpêtrière avait eu deux missionnaires. Le 11 avril, Monseigneur de Quélen devait y donner lui-même la communion; une indisposition l'ayant arrêté, le Supérieur des

[1] Il y eut des émeutes presque partout où prêcha saint Paul : à Iconium, à Philippes, à Éphèse, à Jérusalem; et plusieurs fois les Juifs se jetèrent sur Notre-Seigneur, qui les instruisait, pour le mettre à mort.

Missions le remplaça. Après avoir lu une lettre touchante du premier pasteur à ses pauvres, ses bien chères brebis, l'abbé Rauzan parla avec une onction qui consola leurs regrets. La mission s'achevait le premier dimanche après Pâques. Quelques jours après, un collègue de ces députés que la police avait arrêtés sur la place de Notre-Dame-des-Victoires, recevait, par l'intermédiaire des missionnaires, une somme de trois mille francs qu'il avait perdue au jeu vingt-cinq ans auparavant; cette perte, dit-on, l'avait guéri de la passion du jeu; la mission lui rendait son argent; grâce à elle, il se trouva n'avoir rien perdu, et avoir beaucoup gagné.

A l'assemblée de charité tenue au mois d'avril de cette année 1822, en faveur de l'Œuvre des Missions de France, l'abbé Frayssinous prononça un discours qui embrasse la matière avec cette lucidité et cette vigueur qui distinguent toutes ses compositions[1].

56 Les missionnaires prêchent des retraites ecclésiastiques à Bayeux, Beauvais et Aix.

L'été fut consacré aux œuvres importantes qui partageaient avec les missions l'attention du P. Rauzan. Il ne quitta guère Paris que pour aller donner la retraite ecclésiastique à Bayeux, tandis que l'abbé Hilaire-Aubert et l'abbé Desmares allaient, en son nom, accomplir la même œuvre de zèle à Beauvais et à Aix.

Le pieux supérieur concourait volontiers à ces retraites sacerdotales, qu'on voyait heureusement refleurir dans presque tous les diocèses de France, sous la direction des évêques et de ces hommes qui ont si puissamment encouragé la foi d'un clergé dont, alors encore, on «désolait la patience,»

[1] L'éditeur de ses Conférences et Discours inédits (Paris, A. Leclère, 1843) assure que ce discours fut prononcé de nouveau à Saint-Sulpice, et que ce fut la dernière des conférences de cette année-là. Nous en donnons un extrait à la fin de ce volume. Pièces justificatives, n° 6.

les Boyer, les Rey, les Maurel, les Gloriot, les Berger.

Pendant l'hiver[1], on évangélisa d'abord Saint-Nicolas-des-Champs et Saint-Leu, puis Sainte-Élisabeth, Saint-Roch et Saint-Germain-l'Auxerrois. Les forces des prédicateurs semblaient croître avec les travaux; le P. Rauzan prêchait tour à tour à Saint-Roch et à Saint-Germain-l'Auxerrois. Les cérémonies ordinaires des missions se firent avec une très-grande pompe : on remarqua surtout l'amende honorable à Saint-Roch. Au bas de l'église était élevé un magnifique reposoir, tout resplendissant de mille feux; on y porta le très-saint Sacrement au chant du *Miserere;* puis le P. Rauzan, après une allocution toute brûlante, demanda à ses auditeurs s'ils pardonnaient à leurs ennemis : il n'y eut qu'un cri! Le prédicateur le répéta; le Seigneur bénit ses enfants, et la foule s'écoula,

57 1822. Suite des missions de Paris. Amende honorable à Saint-Roch.

[1] Au moment où, avec l'hiver, allaient recommencer les missions, le nouvel évêque de Troyes, Monseigneur de Boulogne, digne émule de M. Frayssinous, fit paraître une Instruction Pastorale sur les missions, laquelle ne convertit point leurs ennemis, parce que la logique et l'éloquence ne suffisent pas contre la haine volontairement aveugle, mais qui ne fait pas moins d'honneur à son talent qu'à son zèle.

Nous en plaçons l'abrégé à côté de celui de la conférence de M. Frayssinous. (Pièces justificatives, n° 7.) Ce rapprochement pourra fournir les éléments d'une comparaison intéressante, au point de vue littéraire, et, en même temps, d'une appréciation exacte de la question des Missions, longtemps étudiée si superficiellement, et traitée avec tant de légèreté. Peut-être, au premier abord, le langage des deux prélats semblera-t-il excéder les bornes de la modération; mais il faut se souvenir qu'alors la question n'était pas une simple question d'histoire; c'était, aux yeux des hommes de foi et à ceux de leurs adversaires, une question de résurrection ou de ruine pour la Religion. Les pasteurs se croyaient obligés à montrer du doigt à leur troupeau les hommes qui continuaient la guerre du philosophisme contre la Religion, et à dire sans périphrase : *Voilà l'ennemi,* ajoutant avec l'évêque d'Hermopolis : « Quand nos ennemis montrent tant de fureur et d'effronterie dans leurs attaques, nous avons bien le droit de mettre quelque liberté dans la défense. »

émue et recueillie. Quelques jours après, c'était le renouvellement des vœux du Baptême. Devant le saint Sacrement, le pasteur de la paroisse proclama les Commandements de Dieu et de l'Église ; les assistants les répétèrent à haute voix. Proclamation touchante de cette constitution divine qui, donnée par le Père céleste à l'humanité, peut seule lui apporter le repos et le bonheur. Il y eut moins de troubles et plus de fruits de salut que dans quelques-unes des missions précédentes. C'est qu'alors la guerre d'Espagne préoccupait l'attention de ceux qui avaient excité les premiers désordres. On acquit ainsi une preuve de plus, que ce n'était point au peuple de Paris que les missions étaient odieuses, mais aux ambitieux qui de tout temps le soulèvent en l'abusant.

Un fonctionnaire très-élevé, d'un caractère honorable, rendit alors un témoignage éclatant des résultats obtenus à Paris. « Nous serons peut-être obligés de renoncer aux missions de Paris, lui disait un des missionnaires, après les troubles de Saint-Nicolas-des-Champs ; on empêche tout le bien. — Ne croyez pas cela, répond le magistrat ; moi, je sais le bien que vous faites, et j'en tire la preuve de la statistique des marchés. Depuis que vous faites des missions, le vendredi et le samedi, il y a augmentation notable dans la vente des aliments maigres, et diminution proportionnelle dans celle des aliments gras. »

58 Hommage rendu aux autres compagnies de missionnaires.

Pendant que se faisaient ces grands renouvellements à Paris, la province était évangélisée non-seulement par d'autres membres de la même Société, mais encore par les Compagnies apostoliques que les évêques français organisaient à l'envi. Outre les Jésuites de Laval, il y avait des Sociétés particulières, aux Chartreux de Lyon, à Tours

ù commençaient à se faire connaître MM. Donnet et Dustre, à Valence, à Meaux, à Troyes, à Aix, sous la direcon de M. de Mazenod, fondateur des oblats de Marie; Besançon, à Saint-Flour, à Rennes, à Limoges où les issions n'avaient pas cessé depuis 1801, à Metz, à .utun, etc.

De plus, grand nombre d'ecclésiastiques occupés du aint ministère savaient, en multipliant leurs fatigues, conacrer aux missions et surtout au travail des confessions, un temps considérable. Ce serait pour nous un bonheur le raconter avec détail des œuvres entreprises par ces sociétés; mais obligé, par l'objet même de ce livre, de nous borner à celles que le P. Rauzan a conduites lui-même, ou accomplies par les membres de la Société qu'il avait créée, nous voulons au moins constater une fois, qu'à côté de son dévouement, se rencontraient d'autres et de nombreux dévouements, auxquels la génération chrétienne d'aujourd'hui doit ses hommages et ses bénédictions[1]. Ce qu'il faut remarquer encore, c'est la bonne volonté admirable avec laquelle les membres de ces Sociétés, pendant les missions des grandes villes, venaient s'adjoindre aux missionnaires de France, pour prêcher en patois, là où il était nécessaire. Les missionnaires d'Aix rendirent souvent cet utile service. Zèle humble, que le divin Maître aura bien su récompenser.

[1] Un fait de ce temps-là, pris entre mille, peut montrer quel besoin avaient les populations d'un ministère spécial de renouvellement. Le 24 novembre 1823, jour où l'on recommençait la célébration des saints offices dans l'église enfin réparée de Villemer, hameau du diocèse de Meaux, *quarante-trois* habitants et leurs femmes recevaient la bénédiction nuptiale; les communions de la mission étaient partout pour un grand nombre d'adultes, hommes et femmes, *la première communion*, et les exercices de la mission, le catéchisme qui la précède.

59 Concours donné à la fondation des missionnaires de Notre-Dame-de-la-Délivrande.

Plus d'une fois, des évêques demandèrent avec instance, au Supérieur des Missions de France, de fonder un établissement dans leur diocèse, en y envoyant quelques-uns de ses coopérateurs : mais il ne crut pas à propos de diviser la Société au moment où elle se formait, et où, n'ayant encore qu'un règlement provisoire, elle ne pouvait trouver d'unité que dans la soumission immédiate de tous à un seul chef. Pourtant, il fit une exception pour Bayeux : il donna pour un temps MM. Montannier et Lowenbruck, qui, avec le concours d'un prêtre du diocèse, M. Delaunay, ancien aumônier de la garde royale, commencèrent des missions qui furent bénies de Dieu. Deux ans après, on bâtissait une maison pour les missionnaires diocésains, tout près de la chapelle si révérée de Notre-Dame-de-la-Délivrande. En 1855, revenant de donner à Bayeux les exercices d'une mission, les fils du P. Rauzan allaient offrir leur hommage à Celle qui leur avait obtenu la grâce de délivrer tant d'âmes captives; ils trouvèrent dans la pieuse communauté, toujours féconde en œuvres saintes, un accueil fraternel, le portrait du P. Rauzan à la place d'honneur, et son souvenir en vénération.

60 Associations. Retraites.

La mission de Paris dura jusqu'en 1826, amenant avec elle la formation d'œuvres et d'associations dont nous aurons à parler au livre suivant. Soit à l'occasion de ces œuvres, soit par la pensée du grand bien qui en devait résulter, les curés des paroisses évangélisées faisaient donner dans leurs églises, par les missionnaires, un grand nombre de retraites. C'étaient là d'excellents moyens pour affermir les conversions, accroître la ferveur, et surtout atteindre un des buts principaux de la mission, en amenant les fidèles à la fréquentation plus assidue des sa-

crements. L'usage de ces retraites s'est beaucoup étendu depuis quelques années; il n'en a pas toujours été ainsi : nous pourrions citer, par exemple, une grande ville, qui passe pour édifiante, et l'est en effet, et dans laquelle pourtant, jusqu'à l'établissement d'une maison de missionnaires, plusieurs années après 1830, les retraites étaient chose presque inconnue. Dans une des communautés se trouvait une religieuse gardant souvenance d'une retraite donnée au monastère, il y avait cinquante ans! Aujourd'hui, pas une communauté qui n'ait sa retraite, et en outre il s'en donne un grand nombre aux laïques eux-mêmes.

Occupé de ces œuvres, prêchant souvent des sermons détachés, le P. Rauzan ne cessa pas cependant de diriger chaque année plusieurs missions. En 1824, il prêcha la retraite ecclésiastique du diocèse de Paris à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

61
1821-1825. Travaux en province. Mission de Dijon. Dévouement des frères de la Doctrine chrétienne.

De 1821 à 1825, le Supérieur des Missions de France avait envoyé ses collaborateurs à Fontainebleau, Valogne, Cherbourg, Coutances, Montpellier, Cahors, Figeac, Auxerre, Bayeux, Dijon, Beaune, Rhodez, Vienne, et autres villes moins importantes.

La plus remarquable, la plus féconde des missions de cette époque fut celle de Dijon. Quatre-vingt-sept ans auparavant, le P. Pérusseau, jésuite distingué, en avait donné une avec beaucoup de succès. On publia après celle du P. Rauzan une *Relation des deux missions de Dijon, l'une en* 1737, *l'autre en* 1824, pensée heureuse qui rattachait le présent au passé, et montrait, à deux époques si différentes, la même œuvre apostolique opérée par les mêmes moyens, et produisant les mêmes merveilles de salut.

« Les enfants qui sont instruits par les Frères des écoles chrétiennes, disait la Relation de la mission de 1737, savent si bien leur catéchisme, qu'ils répondent sans hésiter aux demandes les plus détachées et les plus difficiles. Il faut rendre cette justice à ces bons Frères, que, dans la mission de Dijon, ils ont redoublé de zèle pour inculquer de plus en plus le catéchisme, non-seulement à leurs écoliers, mais à tous les garçons et hommes qu'ils avaient la charité d'attirer chez eux, pour les disposer à la réception des divins sacrements. »

La tradition de ce zèle apostolique ne s'était point affaiblie chez les Frères des écoles chrétiennes, à l'époque où le P. Rauzan évangélisait de nouveau la France; juste appréciateur de leur mérite et du bien qu'ils opéraient au milieu de ces classes laborieuses, circonvenues de tant de sortes par l'esprit révolutionnaire, il regardait leur présence dans une cité comme une des plus signalées bénédictions du ciel; quand il ne les y trouvait point, il s'efforçait de les y faire appeler. L'établissement des écoles chrétiennes était une des œuvres qu'il recommandait les plus fortement aux associations d'hommes formées par lui à la suite de la mission.

« La mission de Dijon, dit le P. Rauzan, a cela de particulier, que l'élan des cœurs a été le même dans toutes les classes de la société. »

Les cérémonies de la mission furent magnifiques. Lors de la plantation de la croix, quatorze reposoirs figuraient les quatorze stations du Calvaire. Toutes les rues étaient ornées de tapisseries, et sablées. Outre la garnison et la garde nationale, on avait fait venir d'Auxonne un détachement d'artillerie avec quatre pièces de canon. Aux fe-

mètres, se trouvaient des drapeaux avec l'inscription : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*[1]. Quelle protestation contre l'incrédulité, l'indifférence et le respect humain !

Pendant cette mission de Dijon, un missionnaire, qui faisait la première instruction du jour à cinq heures du matin, voyait, au nombre de ses auditeurs les plus assidus, un membre éminent de la haute magistrature. Il finit par l'aborder, et lui dit : « Monsieur le premier président, permettez-moi de vous exprimer ma surprise de vous voir assister à ces instructions, qui certainement, ne sont pas faites pour vous. — Monsieur, répond le noble et modeste chrétien, détrompez-vous, ce n'est pas seulement pour donner l'exemple que j'y viens ; depuis ce peu de jours, j'ai déjà pu me convaincre que j'avais à m'y instruire comme le reste de votre auditoire. »

Au mois de septembre de cette année 1824, Louis XVIII mourut. Le P. Rauzan fut invité à prêcher à Saint-Roch l'oraison funèbre du Roi[2]. Le sujet était difficile : il le traita avec beaucoup de délicatesse et de mesure. A côté de justes reproches que l'histoire de l'Église peut faire à ce prince, engoué de la philosophie de son temps, il y avait matière à de justes éloges. S'il n'avait pas soutenu assez énergiquement la Religion contre le fanatisme de l'impiété et les persécutions des prédicateurs de tolérance, il n'avait pas nié ses droits ; il avait reconnu la nécessité de son influence salutaire ; il avait eu personnellement de bonnes intentions qui n'avaient pas toujours été sans effet. Frappé du bien qu'opéraient les missions, il avait voulu qu'une 62 Oraison funèbre de Louis XVIII, par le P. Rauzan.

[1] Le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ a l'empire.
[2] Voir *Ami de la Religion*, t. XLII, p. 39.

des médailles de son règne[1] perpétuât le souvenir de l'institution des Missions de France. La France y est représentée à genoux au pied de la croix qu'elle embrasse ; elle écoute la Religion qui, debout en face d'elle, lui parle et tient le livre des Évangiles sur lequel on lit ces paroles qui rappellent l'institution de la prédication évangélique : *Et ego mitto vos*[2]. La légende porte : ***Præconium crucis instauratum***, et l'exergue : ***Regis christianissimi auspiciis***[3]. On a reproduit cette médaille au bas du portrait du P. Rauzan, avec les trois dates, de la première fondation, de la reprise et de l'organisation définitive de l'œuvre : 1808, 1814, 1834.

A peine l'oraison funèbre était-elle prononcée, que les membres du comité des chevaliers de Saint-Louis vinrent, de la part du roi Charles X, prier le P. Rauzan de vouloir bien livrer son discours à l'impression. Mais c'était pour le saint prêtre un principe arrêté de détruire tout ce qu'il avait composé pour une circonstance politique, parce qu'à ses yeux cela ne pouvait désormais servir qu'à flatter l'amour-propre de l'auteur. Il répondit : « Je ne donnerai pas ce mauvais exemple aux membres de ma Société. Messieurs, vous pourrez dire au Roi que je suis dans l'impossibilité de le satisfaire ; ce discours est brûlé. » Et devant eux, il jetait son manuscrit au feu.

Ce trait est digne des belles pages de son Panégyrique de Saint-Vincent de Paul, où, en traits qui partent de l'âme, il peint l'humble prêtre luttant avec toute l'éner-

[1] *Année* 1823.
[2] Et moi aussi, je vous envoie.
[3] Prédication de la Croix renouvelée, sous les auspices du Roi très-chrétien.

gie de sa foi contre *le plus redoutable des ennemis du sacerdoce, le démon de la célébrité.*

La mission de Besançon inaugura l'année 1825. L'archevêque, Monseigneur de Villefrancon, l'avait annoncée dans un mandement où, flétrissant par avance l'opposition qu'on pourrait faire à l'œuvre de Dieu, il signalait les adversaires des missions par d'énergiques paroles, empruntées à nos saintes Écritures : « Vous les connaissez comme nous, et l'apôtre saint Paul les signale en disant que ce sont des *hommes amateurs d'eux-mêmes... avides de gloire et de célébrité, enflés d'orgueil, blasphémateurs... toujours disposés à vomir l'impiété qui fermente dans leurs cœurs... et prenant quelquefois les apparences de la piété*[1] pour faire prévaloir leurs doctrines impies et leurs systèmes désorganisateurs.

65 1825. Missi de Besanço Cérémoni de la collation d pouvoirs Mandemen de l'archevêq

Pour ne pas reproduire des tableaux nécessairement les mêmes, nous n'emprunterons ici à une Relation remarquable de cette mission[2], que le récit de l'ouverture des exercices par la collation solennelle des pouvoirs. Cette cérémonie, la seule que le P. Rauzan n'ait pas empruntée à ses devanciers, avait lieu dans toutes les villes épiscopales[3].

« Les exercices de la mission furent ouverts, le 9 janvier

[1] Seipsos amantes... elati, superbi, blasphemi... scelesti... habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. (II, *Tim.*, III, 2-5).

[2] *Mémorial* de la mission de Besançon, par l'abbé Clerc. — Nous citons en abrégeant un peu.

[3] Elle s'est faite récemment à Bordeaux, où S. E. le cardinal Donnet avait appelé, avec les enfants de P. Rauzan, ceux de Saint-Dominique, de Saint-François, de Saint-Ignace, les Carmes, les Passionistes, les Maristes et les Prêtres du Sacré-Cœur, pour donner simultanément la mission aux quatorze paroisses de la cité. — La bénédiction du Pontife a porté bonheur aux ouvriers évangéliques ; la moisson a été abondante. (1856).

1825, par une procession qui se fit à l'issue de la grand'messe. Les diverses paroisses de la ville se dirigèrent processionnellement vers la place Saint-Pierre. Après bien des moments d'attente, on vit s'avancer la procession de Saint-Jean, et au milieu, ces prêtres sur qui seuls se portaient alors tous les regards et toutes les pensées. On fut généralement frappé, lorsqu'au milieu de ce peuple immense qui les entourait, des bannières et des étendards sacrés de la Religion, on aperçut ces hommes dont l'air de componction, le maintien humble et religieux laissait entrevoir tous les projets de conversion qu'ils méditaient au fond de leur cœur. Ils étaient au nombre de dix-huit, en comptant avec les missionnaires de Paris ceux de Beaupré (les missionnaires du diocèse).

« Ils marchaient sur deux rangs et se trouvaient environnés d'un grand nombre d'ecclésiastiques. Monseigneur l'archevêque parut ensuite, accompagné de son chapitre et revêtu de toutes les marques de sa dignité. Du haut du péristyle de l'église Saint-Pierre, il adressa à ses ouailles un discours touchant pour les engager à gémir sur leurs fautes et à se préserver ainsi de la vengeance divine. Il rappela leur première vocation au christianisme, dont ce jour même (l'Épiphanie) retraçait si heureusement la mémoire, et annonça qu'une étoile miraculeuse allait une seconde fois briller à leurs yeux. Tandis qu'il prononçait ce discours et pendant tout le temps de la cérémonie, son air de tristesse, les pleurs qui s'échappaient de ses yeux montraient assez que ce digne prélat portait en quelque sorte sur son cœur le poids des crimes de son diocèse.

« Cette exhortation terminée, les missionnaires, à mesure qu'ils furent appelés, vinrent se jeter à ses pieds, et

il leur donna leurs pouvoirs et sa bénédiction, les envoyant prêcher, comme autrefois Jésus-Christ ses Apôtres. Dès ce moment, se regardant comme du nombre de ses enfants, ils n'allaient plus songer qu'à partager sa sollicitude et sa tendresse paternelle pour leurs nouveaux frères. Ensuite, d'une voix forte et touchante, un des missionnaires chanta trois fois le *Parce, Domine.* A ce premier cri de pénitence qui se faisait entendre au milieu d'une ville accoutumée au bruit et au tumulte des grandes cités, toute la multitude fut saisie, émue; les pécheurs sentirent leurs cœurs frappés par le premier trait de la miséricorde. »

Dès le 11 janvier, l'Ordre du jour suivant fut communiqué à la garnison : « Les exercices de la Mission viennent de s'ouvrir dans trois églises de cette ville. Incessamment des dispositions seront arrêtées entre Monseigneur l'archevêque et MM. les missionnaires, pour que les militaires de la garnison reçoivent séparément, et à des heures où il sera permis au plus grand nombre d'y participer, des instructions plus particulièrement appropriées aux devoirs de leur état; mais, en attendant, il en est beaucoup qui, pressés par une louable piété, vont recueillir les exhortations générales que la Religion adresse à toutes les classes de la société. Le Général commandant la division ne peut qu'applaudir à ce zèle, et il a la juste confiance que les militaires de tout grade porteront dans ces réunions la décence et le recueillement qui conviennent à la sainteté des lieux et aux vérités imposantes qui y sont proclamées. Il est digne d'eux de donner à la foule des fidèles l'exemple du maintien et du respect, comme ils ont donné à l'Europe celui de la valeur et de la discipline. »

Ces espérances ne furent pas déçues; la retraite, pré-

chée pendant huit jours, à l'église Saint-Maurice, produisit les plus consolants résultats, et, le jour de la communion générale des hommes, à l'église métropolitaine, l'armée fut dignement représentée au pied des saints autels.

Le pieux archevêque raconta, dans un second mandement, les bénédictions que la mission avait répandues sur sa ville métropolitaine.

« Béni soit, disait-il, aux fidèles de Besançon, béni soit le Dieu trois fois saint, qui a daigné vous visiter... Tous les jours qui se sont écoulés depuis l'ouverture de la mission jusqu'à sa fin ont été pour vous des jours de grâce et de miséricorde. Vous avez été conduits comme par degrés à l'entière connaissance de vos devoirs envers Dieu, envers le prochain, et envers vous-mêmes. Tout ce que la Religion de Jésus-Christ a de grand, de redoutable et de consolant, vous a été manifesté. Rien de ce qui pouvait être utile à votre salut n'a été omis.

« Sans parler ici de ces cantiques sacrés qui, en imprimant dans vos cœurs le sentiment d'une tendre dévotion, élevaient vos âmes jusqu'à la hauteur du ciel, nous aimons à reporter vos regards sur cette touchante cérémonie, où, humblement agenouillés devant l'autel destiné à recevoir la réparation des outrages faits pendant tant d'années à la majesté divine, au milieu des larmes qui coulaient de toute part et des sanglots qui les accompagnaient, vous vous écriâtes avec l'accent de la plus vive émotion : *Oui, nous pardonnons, nous pardonnons.* Le pardon des ennemis est le chef-d'œuvre de la Religion chrétienne; elle seule donne des imitateurs au Dieu qui pardonne..

« A ce premier élan en succéda bientôt un autre. A la face du ciel et de la terre, vous avez renouvelé les vœux de

votre baptême. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous veniez jamais à les oublier, nous en appellerions à votre bonne foi, nous vous demanderions de prononcer vous-mêmes entre votre conduite et vos serments.

« Mais non, vous n'oublierez jamais une démarche si solennelle. Elle repose sous la sauvegarde de la Mère de Dieu... »

Nulle part peut-être les fruits de la mission n'ont été aussi durables qu'à Besançon. Quand les vainqueurs de Juillet voulurent faire disparaître la croix de mission, on ne trouva pas dans la ville un seul homme qui voulût s'employer à ce travail sacrilége : il fallut que les autorités appelassent, pour l'accomplir, les pionniers d'une compagnie de discipline.

L'impiété frémissait, mais l'heure de son triomphe n'arrivait que lentement ; les hommes de désordre rencontraient des *évêques*, des pasteurs vigilants, qui signalaient et stigmatisaient à l'avance leurs complots.

« Nous ne nous dissimulons pas, disait dans son mandement du 25 novembre 1825, Monseigneur de Chaffoy, évêque de Nîmes, que le démon s'agitera et tentera de multiplier les obstacles contre l'accomplissement de nos desseins et des intentions miséricordieuses de Dieu ; l'ennemi du bien fera ses efforts pour vous environner de défiances et de préventions. Nous allons vous les faire connaître afin de les détruire : *Ut non circumveniamur a Satana, non enim ignoramus cogitationes ejus*[1].

« Cet ennemi de tout bien vous fera rencontrer des hommes qui, ne voulant rien voir au-dessus des choses de la

[1] II *Cor.*, II, 11.

terre, regarderont d'un œil de pitié notre saint et important travail, des hommes aux yeux de qui ces grands actes de religion, de pénitence, de recueillement... ne paraîtront que folie. O hommes téméraires! qui jugez ainsi, d'après les passions qui vous dominent et qui vous aveuglent, des actions que la raison, éclairée des lumières divines, nous inspire pour apaiser la justice de Dieu, pensez-vous que vous échapperez vous-mêmes à cette divine justice? *Existimas autem, ô homo qui judicas..., quia et tu effugies judicium Dei*[1].

« Aux mépris, à l'impiété se joignent encore les préventions, les conseils timides et faussement éclairés par la prudence humaine. Des hommes, au gré de qui la piété et la Religion renaîtront toujours assez tôt, croient déjà qu'on entreprend trop, que nous allons exagérer et chercher à faire reprendre à la Religion trop d'empire. C'est un reste de sagesse humaine qui parle en eux, qui ne proscrit pas la Religion, mais qui voudrait en déterminer (nous dirions en *circonscrire*) l'influence. »

Le vénérable évêque avait raison; les conseils timides et faussement éclairés par la prudence humaine, ne sont pas un moindre obstacle au bien que l'impiété déclarée.

Après Besançon et Nancy, vinrent Arras[2], Strasbourg, Châlons-sur-Marne; un peu plus tard, Nîmes et Lunel eurent les exercices de la mission. Le P. Rauzan dirigea en personne les missions de Besançon, Strasbourg et Nîmes.

[1] *Rom.*, II, 3.

[2] Vivement pressé de faire donner une mission, Monseigneur de la Tour d'Auvergne y avait consenti difficilement et après de longs délais; mais, la mission une fois commencée, et surtout une fois achevée, il témoigna aux missionnaires une satisfaction sincère et les appela l'année suivante à Saint-Omer.

Il sembla que la Providence voulût multiplier les bénédictions, à mesure que l'ennemi de tout bien multipliait les traverses. A Strasbourg, à Orthez et à Nîmes, où les protestants sont en grand nombre, on aurait pu craindre quelque mouvement de leur part; mais ils firent bien voir que les plus fanatiques ennemis de la vraie religion sont ceux qui n'en pratiquent aucune. A Orthez, il est vrai, on répandit, avec l'approbation du consistoire, une lettre dans laquelle on répondait aux démarches de l'évêque de Bayonne et des missionnaires, mais avec une politesse et des égards qui montraient le désir de répondre comme on le doit à quiconque, « *se croyant dans la vérité, n'emploie que des moyens honnêtes pour la communiquer aux autres.* » A Strasbourg, les protestants suivirent en grand nombre les discours du P. Rauzan : il prononça devant eux sa conférence sur la maxime *hors de l'Église point de salut*, dans laquelle, selon son penchant habituel, il inclinait vers l'opinion la moins susceptible d'être taxée d'exagération.

64 Mission de Strasbourg. Retraite militaire.

Ces prédications, que les protestants de Strasbourg écoutaient avec intérêt et respect, mettaient en d'étranges fureurs les mauvais catholiques. Ils se résolurent à faire jouer les machines ordinaires, entre autres, à demander qu'on jouât *Tartufe* au théâtre. Le préfet, M. Esmangard, alla voir le P. Rauzan, et lui dit en riant : « Mon père, me permettez-vous d'aller au théâtre? — Vous avez, je pense, des raisons très-suffisantes. — On doit demander *Tartufe.* — Eh bien, dites qu'on le joue pendant toute la mission; de la sorte, ils en auront assez. » Mais le préfet n'était pas homme à faire ces concessions au fanatisme irréligieux; il fit annoncer qu'il se réservait à lui seul le droit d'auto-

riser la représentation de la pièce. On connaissait son énergie, et les meneurs se gardèrent bien de lui faire la demande.

Au reste, leurs projets eussent été déconcertés par l'éclatant exemple que donna la garnison.

Laissons parler ici un témoin oculaire de cette belle mission, nous racontant ce qui excitait encore en lui, après de longues années, une sorte d'enthousiasme.

« Dès les premiers jours de la mission de Strasbourg, on vit accourir avec empressement aux exercices qui se faisaient le soir à la cathédrale, un grand nombre de militaires; mais le devoir les rappelant à leurs quartiers, ils exprimaient hautement le regret de ne pouvoir y demeurer jusqu'à la fin. Touché de cette disposition, le vénérable Supérieur de la Mission proposa au lieutenant-général Liger-Bélair, qui commandait la division, de faire donner à la garnison une retraite spéciale. La proposition fut acceptée, et l'invitation transmise aux chefs des différents corps.

« Le lendemain, ce fut pour la ville entière un beau spectacle. Tous les corps se rendirent, tambours et musique en tête, à l'église cathédrale. Sa vaste enceinte y put à peine suffire.

« Rien de plus majestueux que l'ordre observé dans cette réunion. En face de la chaire, une enceinte avait été réservée pour les généraux commandant la division militaire, le département, l'école d'artillerie et la place, entourés chacun de leur état-major. A leur droite, les autorités civiles; à leur gauche, les chefs de corps et leurs officiers. Les troupes occupaient la nef principale et les nefs collatérales, depuis l'entrée du chœur jusqu'au por-

tail. Le chœur et le sanctuaire avaient été assignés aux divers corps de musique, aux tambours et aux trompettes.

« Rien surtout de plus touchant que le recueillement avec lequel ces quatre mille hommes écoutaient la parole du missionnaire chargé de les évangéliser ; rien de plus saisissant que l'élan avec lequel ils chantaient les cantiques.

« Ces exercices se continuèrent ainsi pendant huit jours, mais le zèle de ces braves militaires n'était pas satisfait. Ils sollicitèrent du Supérieur de la Mission une instruction spéciale, chaque jour, dans une autre église, ce qui leur fut accordé avec empressement ; et trois semaines après, Monseigneur l'évêque de Strasbourg célébrait la sainte messe pour une communion générale où, généraux, officiers et soldats venaient avec un sentiment admirable de piété s'asseoir au banquet sacré.

« Ce fut de la bouche d'un de ces nobles guerriers que s'échappa ce mot qui fut répété dans toute la ville et qui peignait si bien la confiance qu'avaient su leur inspirer les hommes de dévouement qui les avaient instruits. Montrant à ses camarades, avec un enthousiasme tout militaire, le missionnaire qui venait de les évangéliser : Il devait, leur dit-il, nous conduire au feu ou nous conduire au ciel.

« La fête de la plantation de la Croix offrit encore à cette belle garnison l'occasion de rendre un hommage solennel à la Religion. Non-seulement elle participa tout entière à la procession générale ; mais, dans les rangs et immédiatement au devant de la Croix, se déployaient les drapeaux et étendards de tous les régiments, chacun avec une garde de douze sous-officiers ou fourriers.

« Enfin, au moment où une salve d'artillerie eut annoncé

que la croix était élevée sur son piédestal, la ville entière, pressée aux abords de la place du château, s'émut au magnifique spectacle qui devait couronner cette grande solennité.

Monseigneur l'évêque et son chapitre, les autorités civiles et militaires prirent place sur une vaste estrade dressée à la porte principale du château, en face du portail de l'horloge de la cathédrale, au devant duquel la croix avait été plantée.

« Alors, après le défilé des divers chœurs de cantiques et des dix-huit cents hommes qui avaient concouru à porter la croix : à un signal donné, les troupes s'ébranlèrent.

« Rien ne peut rendre, dit le même témoin oculaire, l'impression produite par cet imposant défilé, auquel prirent part, ayant à leur tête le général Rome, commandant la place, et son état-major, un régiment d'artillerie à pied, le bataillon des pontonniers, trois régiments d'infanterie de ligne, un régiment d'artillerie à cheval et un escadron du train d'artillerie.

« Au bruit des tambours, à la musique guerrière, se mêlaient les cris enthousiastes d'une immense multitude, répétant à l'envi : *Vive Jésus! vive sa croix!* »

Dans ce concert d'hommages rendus à la Croix du Sauveur, les protestants eux-mêmes se firent remarquer. On vit leurs maisons gracieusement tendues, sur le passage de la procession, ornées de riches draperies et de guirlandes, et quelques-unes même portaient la devise du jour : *Vive Jésus! vive sa croix!*

Un des missionnaires étant entré quelques jours auparavant dans un magasin de la ville, pour y acheter des étoffes destinées à l'ornement de la fête, le chef de la maison ne voulut recevoir que la moitié du prix des objets

achetés, et il dit au missionnaire : « Je suis protestant, « mais je veux concourir à l'érection de la croix; ce sera « ma souscription. »

Le jubilé de Léon XII imprima en 1826 un nouvel essor 65
aux missions. Pour procurer aux fidèles les instructions usitées en ces circonstances solennelles, le clergé se multiplia. Monseigneur de Forbin-Janson, devenu évêque, était toujours missionnaire; Monseigneur d'Astros et d'autres Pontifes le furent également. Désigné par Monseigneur de Quélen pour la métropole de Paris, le P. Rauzan n'y prêche qu'une seule fois, et, y laissant à sa place le P. Levasseur, pour les instructions du soir, il obtient lui-même de l'archevêque la permission de se consacrer aux Invalides. Là il débute par de simples et familiers entretiens : bientôt il demande à faire chanter des cantiques, et essuie un refus. Après quelques jours, le gouverneur des Invalides vient le trouver, et lui dit : « Monsieur l'abbé, j'ai des excuses à vous faire. — Vous, monsieur le gouverneur ! et de quoi ? — J'ai refusé d'acquiescer à vos demandes; je vous regardais comme un brouillon, je vous en fais mes excuses. — Oh ! dit le P. Rauzan attendri, il n'y a qu'un Latour-Maubourg au monde pour donner un tel exemple ! » Après quoi, il ajouta : « Monsieur le gouverneur, vous étiez en droit de nous juger ainsi, après tout ce qu'on s'est plu à répandre sur notre compte. » Depuis ce moment, il fut l'objet des plus nobles, des plus délicates attentions de la part de M. de Latour-Maubourg et de madame la gouvernante. — Un grand nombre d'invalides se montrèrent dociles à la grâce et approchèrent de la table sainte. A Notre-Dame, il y avait plusieurs instructions chaque jour; on y entendit MM. Borderies, Boudot, Morel, Dupanloup;

Jubilé de 1826. Le P. Rauzan prêche aux Invalides.

Monseigneur de Quélen lui-même prêchait très-souvent à une heure. Ce n'était pas la première fois que les missionnaires de France prêchaient concurremment avec les membres du clergé de Paris. L'entente cordiale était depuis longtemps parfaite ; on travaillait fraternellement à l'œuvre du Père commun. Les missionnaires prêchèrent encore à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Louis-en-l'Ile, et à Saint-Gervais. Paris fut tranquille ; il n'en devait pas être de même de la province.

66 Mission de Rouen. Troubles. Depuis l'avénement de Charles X, le parti révolutionnaire avait redoublé d'audace. La Chambre des députés surtout devenait un théâtre de scandales, où trop souvent des orateurs remuants et audacieux, sans souci de la gravité de leur mandat, transformaient la tribune en chaire d'impiété et d'anarchie, et s'occupaient moins de faire de bonnes lois, que d'attaquer en tout et partout l'autorité politique et l'autorité religieuse. C'étaient chaque jour des dénonciations nouvelles, des accusations absurdes, des déclamations furibondes, dont tour à tour et quelquefois en même temps, les Missionnaires, les Jésuites et la Congrégation faisaient les frais. Le *Moniteur*, guide plus sûr que certaines *histoires*, a conservé dans ses colonnes la reproduction authentique de ces tristes séances : il n'est pas besoin d'être catholique, il suffit d'être Français pour que la rougeur monte au front, à l'aspect de cet abus de la parole, sur les lèvres des représentants d'un grand peuple, abus qui portait ses fruits, et fourvoyait chaque jour davantage l'esprit public.

L'orage qui grondait à Paris allait éclater à Rouen. Le 16 mai, mardi de la Pentecôte, le Cardinal de Croï ouvrait le jubilé dans sa ville métropolitaine par une procession

générale ; le mercredi, le P. Rauzan et quinze missionnaires répartis dans diverses paroisses, commençaient les exercices. Dès ce premier jour, on remarquait une certaine agitation ; le lendemain, la cathédrale, au moment de l'exercice du soir, est envahie ; on vocifère, on lance des pétards, on renverse les chaises, et la foule ne peut s'écouler qu'au milieu de la plus extrême confusion. Le 18, la cathédrale étant gardée par des troupes, les agitateurs se portent sur l'archevêché. Les missionnaires répandus dans les églises sont insultés, frappés ; l'un d'eux est assailli, au moment où il vient de quitter l'église Saint-Sever, par des furieux qui paraissaient disposés aux dernières violences. Un homme bienveillant réussit, non sans peine, à l'arracher de leurs mains, en l'introduisant dans une maison où il demeura caché. La municipalité prit alors, de concert avec le préfet, des mesures énergiques. Les agitateurs commencèrent à réfléchir sur l'indignité de leur conduite ; on vit un chef d'atelier appeler chez lui un des missionnaires et lui faire réparation publique au milieu de cent cinquante ouvriers. Cependant les troubles ne cessèrent pas complétement. Le 24, on jeta dans les églises des pétards et des liqueurs infectes, on lança des pierres contre la troupe. A côté des persécutions en grand, il y avait les persécutions au petit pied. Un missionnaire passait tous les jours devant un marché ; à plusieurs reprises, on fit pleuvoir sur lui une grêle de légumes. Ainsi l'on égarait même de pauvres femmes, l'on travaillait à en faire des *citoyennes* assez *libérales* pour insulter grossièrement un prêtre, uniquement parce qu'il venait enseigner la Religion qu'elles professaient elles-mêmes, sorte de sacrilége inconnu chez les païens et chez les sauvages.

Et là-dessus les journaux du libéralisme de s'écrier pour la centième fois : « Que les missions cessent donc, il en est temps ; elles causent des troubles partout. » En effet, elles causaient des troubles dans toute la France, de la même manière que les martyrs des premiers siècles causaient des troubles dans tout l'Empire romain, quand on criait partout : *Les Chrétiens aux lions!* La presse catholique répondait « que des émissaires avaient été envoyés de Paris, que des pamphlets, des chansons, et de l'argent avaient été distribués, et que toutes les mesures avaient été prises pour opérer ces mouvements. « A la Chambre où, quelque temps après, un député[1] présenta une pétition contre les missionnaires, un autre député, l'honorable M. de l'Épine, releva l'impudence des attaques dirigées contre les missions, et démontra victorieusement que l'impiété, voulant les abolir, leur faisait un crime de désordres qui étaient son ouvrage[2].

La communion générale fut assez nombreuse, mais on dut prudemment renoncer à la plantation de la Croix. Le soir, on fit dans toutes les églises amende honorable, et l'on pria pour les insensés qui voulaient empêcher la France de redevenir chrétienne. Quelques semaines après, le P. Rauzan écrivait à une pieuse dame : « Nous voilà enfin de retour de cette triste mission de Rouen, si glorieuse, dit-on, pour les missionnaires, et si nulle pour le bien, du moins en comparant le peu qu'on a fait à ce qu'on aurait pu faire ; par conséquent, très-désastreuse pour les missionnaires. Car quelle gloire peuvent-ils avoir, quand ils n'ont pas obtenu que Dieu fût glorifié ? »

[1] M. Isambert.
[2] Séance du 7 mars 1829.

La persécution, qui exalte jusqu'à l'héroïsme les âmes fortes, décourage et abat les âmes faibles, bien plus nombreuses; c'est pourquoi il est écrit : *Malheur à celui par qui le scandale vient* [1].

La mission de Lyon, qui eut lieu à la fin de cette année, donna des résultats plus consolants, et le P. Rauzan obtint que Dieu y fût glorifié par un grand nombre de conversions. C'était à Lyon que, dix-huit ans auparavant, sous les auspices du Cardinal Fesch, il avait commencé l'œuvre régénératrice des missions; la cité catholique (qu'on a surnommée la Rome des Gaules) n'avait pas oublié son apôtre; elle suivait avec un affectueux intérêt ses travaux, elle l'accueillit avec allégresse. La procession générale de toutes les paroisses, par laquelle commencèrent les exercices du jubilé, fut des plus imposantes. Pendant six semaines, les églises furent remplies le matin et le soir. A la fin, les missionnaires furent obligés, dans quelques paroisses, de faire chaque soir deux exercices qui se succédaient, l'un pour les femmes, l'autre pour les hommes. La garnison eut sa retraite; le digne lieutenant-général vicomte Paultré de Lamotte, commandant de cette division militaire, y donna, à son état-major et à tous ses braves soldats, l'exemple d'une héroïque simplicité. Il reçut des mains de Monseigneur d'Amasie le sacrement de Confirmation, et fit alors à Dieu de généreuses promesses auxquelles il devait être aussi glorieusement fidèle qu'à ses serments militaires.

67 Mission de Lyon. Exemples édifiants donnés par des officiers-généraux.

Ces exemples n'étaient pas rares dans les missions. Ainsi, à Besançon, le lieutenant-général baron Lanusse; à Strasbourg, le lieutenant-général baron Liger-Bélair

[1] Væ homini illi per quem scandalum venit. *Matth.*, XVIII, 7.

édifièrent par des exemples aussi éclatants et non moins durables. C'était un touchant spectacle que de voir ce dernier, criblé d'honorables blessures, traverser chaque jour les rangs pressés d'officiers et de soldats, qui remplissaient la vaste nef de la cathédrale, depuis la tribune des orgues jusqu'au sanctuaire. Dès les premiers jours de la retraite, il avait demandé un rendez-vous au missionnaire qui se dévouait plus spécialement aux militaires. Malgré ses blessures, il voulait faire sa confession à genoux. Bientôt une douleur vive le saisit, la sueur découle de son front, et le missionnaire le presse de s'asseoir. « Non, mon Père, répond le général, ce n'est rien, continuons. » Et il se borne à étendre la main pour prendre une brochure qu'il place sous un de ses genoux.

Si l'opinion publique eût été formée par les militaires, l'œuvre des missions n'aurait été ni calomniée, ni entravée. L'officier et le soldat français étaient alors ce qu'ils sont aujourd'hui : trop francs pour soupçonner l'hypocrisie là où elle n'est pas ; assez dévoués pour reconnaître, par un instinct sympathique, le dévouement apostolique du prêtre ; mais l'opinion publique avait d'autres guides.

68
Mission de Nogent-le-Rotrou. Un procès.

A mesure que l'on approche de 1830, l'horizon religieux se rembrunit. Multipliant avec un acharnement égal les attaques contre le gouvernement et les insultes à la Religion, la presse prépare et annonce la crise qui donnera aux principes révolutionnaires un plus complet essor. Les faits les plus insignifiants deviennent le thème de déclamations dont rien n'égale la chaleur, sinon le ridicule ; mais une multitude crédule et passionnée les prend au sérieux.

Trouvera-t-on vraisemblable une histoire telle que celle-ci ? A Nogent-le-Rotrou, un missionnaire d'un caractère

fort calme, le P. Menoust, engage les hommes, auxquels il fait des instructions spéciales, à lui proposer par écrit leurs difficultés. Une lettre lui est adressée, dont la forme laisse singulièrement à désirer au point de vue de l'urbanité française ; toutefois il la lit, et réfute les objections qui y sont développées. Le lendemain, nouvelle lettre du même auteur, mais enrichie cette fois d'accusations absurdes : le missionnaire déclare que lorsqu'on discute ainsi, on ne mérite point de réponse ; puis il brûle la lettre, en disant : « Que la personne qui m'a écrit soit tranquille sur le secret que je lui dois, malgré son procédé. » Mais l'auteur de la lettre n'avait pas manqué de se nommer lui-même. Peu de temps après, une femme d'un zèle plus vif qu'éclairé, le rencontre, lui reproche l'indignité de sa conduite en termes fort énergiques, et finit par le souffleter. Là-dessus, deux procès, qui occupent la presse quotidienne pendant un temps considérable ; plaidoyer dans lequel le philosophe souffleté, « *échappant comme par miracle au martyre,* » est éloquemment comparé à Abailard qui ne s'attendait guère à comparaître en cette affaire ; premier jugement qui rejette les conclusions du ministère public réclamant, *selon sa jurisprudence habituelle*, trois francs d'amende pour tout châtiment, et condamne la veuve D., dont l'indigence est notoire, à *trois cents francs de dommages-intérêts, deux ans de prison et vingt-cinq francs d'amende* ; second procès à Chartres où, plus clément, le tribunal réduit la peine à *cent francs de dommages-intérêts, trois mois de prison et vingt francs d'amende.*

Ce n'était pas encore la *jurisprudence habituelle* ; mais l'avocat de la veuve et l'avocat du plaignant s'étaient accordés en ceci, qu'ils avaient fait, du fanatisme et des missions,

des tableaux bien capables de provoquer, de la part des juges, une sévérité en rapport avec le péril social. Plus fier du soufflet qu'il avait reçu d'une femme, qu'il ne l'eût été de son sang versé sur le champ de bataille, l'Abailard du dix-neuvième siècle adressa aux feuilles libérales une lettre, dans laquelle il se félicitait de la célébrité qu'il allait acquérir, et s'écriait, dans le transport de sa joie, que, sans l'avoir prévu, il allait peut-être devenir la cause de la chute des missionnaires.

Le lecteur nous demande peut-être si de semblables traits sont dignes d'entrer dans un récit sérieux : que dira-t-il de ceux qui les exploitaient sérieusement pour tromper et irriter la France? Au reste, le caractère le plus triste de ce temps-là, c'est l'absence de gravité et de respect : tout se faisait avec le rire de Voltaire. Le mal gagnait parfois jusqu'aux sanctuaires de la législation et de la justice. C'est alors qu'on vit un poëte[1] cité en police correctionnelle, présenter au tribunal, ami des lettres, une défense *rimée* que terminait cette louange satirique :

Votre oreille impassible a permis à ma voix
Un langage inouï dans le temple des lois.

69 Nobles paroles de l'évêque d'Hermopolis à la Chambre.

On tolérait, on exaltait tous ceux qui faisaient opposition à quelque chose ou à quelqu'un; mais en exceptant de cette tolérance le clergé qui faisait opposition aux prédications d'indépendance et d'irréligion. Pourtant l'injustice était si manifeste, qu'un jour, la Chambre tout entière applaudit l'évêque d'Hermopolis, lorsque, dans l'élan d'une généreuse indignation, après avoir raconté ce qu'avaient

[1] Barthélemy.

à souffrir ses frères dans le sacerdoce, il ajouta : « Messieurs, je le demande, à quoi peuvent aboutir tant d'attaques contre le clergé? A rien autre chose qu'à semer de fausses et dangereuses alarmes. Des bruits mensongers se répandent de bien des manières, et surtout par des écrits, sur les ministres des autels ; le lecteur est naturellement crédule ; à force de les entendre répéter, il finit par y croire ; bientôt les esprits s'échauffent, on met l'imagination à la place de la raison, des fantômes à la place de la réalité ; l'égarement se communique, c'est comme une espèce d'épidémie morale. Voyez l'injustice et l'inconséquence de bien des écrits dirigés contre le sacerdoce. Chose étrange ! d'un côté on veut que le clergé soit calme, en paix avec tout le monde, toujours mesuré dans sa conduite comme dans ses discours : rien de mieux, c'est son devoir. Mais d'un autre côté qu'a-t-on fait? précisément tout ce qu'il fallait pour désoler sa patience, pour l'indisposer et l'aigrir, s'il était possible. On l'insulte, on le menace, on le signale comme un ennemi. La satire et la calomnie le livrent tour à tour à la haine et à la dérision publique ; on fait revivre, peut-être sans y penser, ces jours de funeste mémoire où l'on préludait aux supplices par les outrages ; certes, c'est bien ainsi qu'on persécute et qu'on opprime ; ce n'est pas ainsi qu'on rapproche, qu'on gagne les esprits.

« On veut que le clergé s'attache à nos institutions politiques, rien de mieux encore : nous serons les premiers à en donner l'exemple. Mais si un esprit ennemi veut faire de nos institutions un instrument de servitude pour cette portion de citoyens français à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, outrager la Religion catholique et ses ministres au nom

de la tolérance, traiter de superstition les devoirs les plus anciens, les plus universels, les plus sacrés de la piété chrétienne, appeler fanatisme le zèle d'ailleurs le plus légitime; si l'on veut que le prêtre soit dans le temple comme une idole qui a des yeux pour ne pas voir et une langue pour ne rien dire, que son ministère soit sans dignité, sans considération, sans influence, même dans les choses spirituelles qui sont de son domaine ; si l'on veut, à force de nous entourer de soupçons et de méfiances, faire de nous une classe de *suspects* en attendant qu'on puisse en faire une classe d'*Ilotes*, je ne verrai là qu'une intolérance cruelle; et si c'est ainsi qu'on entend nous prêcher l'amour de nos institutions, je demanderai ce que l'on ferait donc si l'on voulait travailler à nous les rendre odieuses [1]. »

70 — 1827. Mission de Chartres. Opposition concertée.

Nous approchons du terme. Chartres, Angoulême, Nantes déjà évangélisée en 1816, Auch, Limoges, Perpignan, Aubusson, Guéret, Tulle et d'autres villes moins importantes furent évangélisées de 1827 à 1830 par la Société des Missions de France. Quelques traits seulement.

A Chartres, quelques hommes éclairés avaient organisé à l'avance une sorte d'association dans laquelle on s'engageait, sous peine d'une amende de cent francs, à ne pas mettre le pied dans la cathédrale pendant les exercices de la mission; aussi les prédicateurs ne virent d'abord autour de la chaire, sauf d'honorables, mais peu nombreuses exceptions, que les hommes du peuple : enfin les cérémonies, la présence du P. Rauzan et surtout la miséricordieuse intervention de Notre-Dame de Chartres, plus puissante que la haine de l'enfer, brisèrent ce lien d'iniquité :

[1] Discours du 18 mars 1827 à la Chambre des députés.

quelques hommes courageux aimèrent mieux payer l'amende que de voir plus longtemps leur liberté honteusement enchaînée; ce bon exemple devint contagieux, et la mission ne s'acheva pas sans fruit.

Pendant la mission d'Angoulême, un des missionnaires ayant à consulter le P. Rauzan, entre chez lui à une heure de la nuit très-avancée; il le trouve marchant à grands pas, son chapelet à la main. — Mais, mon père, ne pourriez-vous pas, à cette heure et fatigué comme vous l'êtes, vous contenter d'une dizaine? — Mon enfant! mon enfant! Voyez, cette ville est si froide; que deviendrons-nous si la sainte Vierge ne nous bénit pas? — Et après avoir éclairci les doutes qu'on lui soumettait, il acheva la récitation de son chapelet. Il savait, il goûtait, cet homme de foi, combien il est doux et salutaire de demander le bon succès de la parole à Celle par qui la Parole vivante et éternelle a été donnée au monde pour le sauver. Pas un orateur catholique qui ne le sache et qui ne le goûte. Ainsi, « après la célèbre harangue qui devait ouvrir aux catholiques les portes du parlement d'Angleterre, pendant que les plus fameux orateurs s'animaient dans ce grand débat, O'Connell se tenait là, retiré dans un coin, récitant le rosaire en l'honneur de la Vierge victorieuse de toutes les hérésies; de sa protection plus que de ses propres efforts il attendait le succès, et, après l'avoir obtenu, il lui en attribuait toute la gloire [1]. »

71
Mission d'Angoulême.
Le chapelet.

Qu'on nous pardonne cette digression, si c'en est une; elle est toute à la gloire de Marie et d'un de ses plus illustres serviteurs.

[1] P. Ventura. Oraison funèbre d'O'Connell.

72 1828. Mission de Tulle et suivantes.

L'opposition fut très-vive à Limoges, où la mission se donnait en 1828. Toutefois on y disait aux prédicateurs désignés par le P. Rauzan, pour les missions du centre : « Vous allez à Tulle ; là, ce sera bien autre chose, attendez-vous à être jetés dans la Corrèze. » Dans cette ville existe la grande manufacture d'armes, dont les ouvriers s'étaient fait, quelques années auparavant, une déplorable célébrité sous le nom de *bande noire*. Mais les habitants de Limoges se trouvèrent n'avoir point été prophètes : *la bande noire* vint par curiosité entendre les missionnaires ; peu à peu la curiosité se transforma en sympathie. Mieux trempées contre le respect humain, ces âmes énergiques, après avoir compris quel était leur devoir, se résolurent à l'accomplir. Tous ces ouvriers, sauf trois ou quatre, vinrent s'agenouiller les uns après les autres aux pieds de celui qui, au nom de Dieu, remet les péchés. Dans cette ville de douze mille âmes, où l'année précédente on comptait au plus vingt hommes qui fissent leurs pâques, treize cents participèrent à la communion générale. Il faut le dire cependant : saturée d'impiété par le journalisme libéral, la bourgeoisie, là comme en plusieurs autres villes, demeura inabordable. C'était alors[1] la classe la plus difficile à ramener à Dieu ; elle avait pour rempart contre la vérité le

[1] *Alors*, disons-nous, car les temps sont aujourd'hui meilleurs, grâce à bien des causes, et surtout à la naissance et au développement providentiel des conférences de Saint-Vincent de Paul. Le bourgeois voltairien, étudiant naïvement le catéchisme et l'histoire de l'Église dans les colonnes de quelques-uns de ces journaux impies dont rien ne dépasse l'impudeur, sinon la perfidie, se rencontre encore, mais moins souvent. Partout où le prêtre catholique appelle les hommes autour de sa chaire, son appel est entendu et sa parole est écoutée avec une bienveillance respectueuse. Ce n'est pas tout à fait assez ; mais c'est un grand progrès.

double orgueil du parvenu et du demi-savant. Quelques écoliers voulurent se montrer à la hauteur des idées contemporaines et s'opposer, comme on disait, au fanatisme. Un jour donc que les compagnies d'hommes destinées à porter la croix de mission, s'exerçaient dans la cour du collége, ces élèves, après s'être barricadés, se mirent à lancer des pierres sur les quatre cents hommes qui se trouvaient là. Indignés, les ouvriers se préparaient à punir cette inconcevable brutalité; déjà un maréchal des logis de la gendarmerie, qui se trouvait présent, se préparait à agir, quand arriva, par bonheur, un missionnaire qui put arrêter une collision dont les suites fussent devenues très-regrettables.

A Argentac, les missionnaires de Tulle virent toutes les classes de la population rivaliser de bonne volonté. De là ils se rendirent dans deux petites localités, où ils eurent à supporter le froid du grand hiver. Dans l'une de ces missions, ils convertirent une pauvre percluse qui avait joué, dans les parodies sacriléges de la Révolution, le rôle de la déesse Raison. Portée à l'église, cette malheureuse prêchait éloquemment par sa présence la merveilleuse alliance de la justice et de la miséricorde qui constitue la Providence de Dieu sur la terre.

Après une mission prêchée à Beaulieu, les missionnaires revinrent à Tulle, pour donner à Pâques la retraite qui avait lieu assez ordinairement quelque temps après les missions. Ces sortes de retraites étaient d'autant plus utiles, qu'on voyait quelquefois des hommes, appartenant à la classe riche, intimider ceux de la classe ouvrière, en menaçant de priver d'ouvrage quiconque ferait ses pâques. Cette manière libérale d'entendre la liberté de conscience

n'est malheureusement pas tombée en désuétude. Ce que le patron fait à l'égard de l'ouvrier, l'ouvrier le fait à son tour au sein de sa famille. Rien de plus déplorable, en un siècle qui se targue de tolérance; néanmoins il ne faut pas s'attendre à voir jamais cesser complétement cette oppression des consciences, résultat de la haine que porte instinctivement à la morale et aux pratiques évangéliques quiconque ne s'y conforme pas. Les missionnaires durent, en pareille circonstance, être les premiers à conseiller à plusieurs pères de famille de ne faire leur communion pascale qu'après la clôture des exercices.

Les missions de Beaulieu et de Brives sont les dernières qu'ait données la Société des Missions de France avant la révolution de 1830.

75 Appréciation du P. Rauzan sur les missions.

Voici comment, dans une lettre adressée le 1er juin 1829 à deux jeunes ecclésiastiques qui se trouvaient à Rome, le P. Rauzan a dépeint l'œuvre des Missions de France et les ouvriers.

« Messieurs, j'étais bien éloigné de Paris lorsqu'on y a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Aujourd'hui même, je me vois obligé de vous répondre rapidement, succinctement; et j'attendrais inutilement, afin de faire mieux, un temps plus libre.

« Les missions ont produit en France des effets extraordinaires; on ne peut en disconvenir, et je n'en suis pas moins surpris que tout autre. On y a réellement fait des miracles, c'est-à-dire, Dieu seul les a faits, et nous étions, nous en particulier, bien incapables, bien indignes d'y coopérer.

« Vous me demandez nos *Relations imprimées*. Ces Relations ne sont pas notre ouvrage, et je ne crains pas de

vous l'assurer, elles ne vous donneraient pas une juste idée de nos exercices. Des lambeaux inexacts de nos discours, des tableaux peu fidèles de nos cérémonies, des éloges peu mérités, c'est tout ce que vous y pourriez recueillir; ou du moins faudrait-il, si vous en preniez lecture, qu'on vous les expliquât, qu'on vous fît discerner le vrai du faux. Il semble que vous désiriez savoir si l'on ne remarque pas en nous ces qualités extraordinaires auxquelles la divine miséricorde attache les grands fruits de salut. Non, je vous le proteste, ne cherchez pas en nous les hauts talents, les vertus éminentes. Le peuple nous les accorde souvent; Dieu le permet, sans doute afin de bénir notre ministère. Mais qu'il se trompe grossièrement, ce bon peuple! En vous parlant ainsi, soyez-en sûr, je ne fais point ce qu'on appelle un acte d'humilité.

« Nous avons tout au plus ce que peut et doit avoir un prêtre jaloux de ne pas perdre sa peine et son temps dans les fonctions de notre ministère : profond respect pour Messeigneurs les évêques, obéissance entière entre leurs mains; continuels égards, prévenances envers le clergé, sincère désir d'honorer les autorités civiles, de leur rendre les hommages qui leur sont dus, alors même qu'elles nous sont le moins favorables. Plus nos ennemis ont essayé, par leurs artifices, de soulever contre nous les prélats, les pasteurs, les hommes constitués en dignité, plus nous avons montré de respect, de déférence; et cette conduite ne nous coûte aucun effort.

« Les autorités civiles se trouvent quelquefois pendant nos missions dans une situation pénible. Nous le sentons, et nous voudrions de tout cœur leur épargner ces perplexités, nous voudrions les adoucir; et, pour l'ordinaire, quel-

que prévention qu'on leur ait inspirée contre nous, elles nous ont rendu justice, du moins à la fin de nos travaux. Les missionnaires, en arrivant dans une ville, apprennent qu'on y a répandu d'avance des bruits, des imputations qui doivent indigner le peuple contre eux. Les esprits y sont pleins de fâcheux préjugés. Huit jours de mission les dissipent; nous prêchons librement l'Évangile, mais sans laisser échapper aucune personnalité. Nous serions désolés de blesser qui que ce soit. Un jeune missionnaire a-t-il des manières choquantes? nous l'en reprenons sévèrement. Lorsqu'on nous attaque, lorsqu'on nous calomnie dans les feuilles publiques, nous ne répondons jamais rien; nous ne conservons aucun sentiment d'aigreur contre nos ennemis. Ce serait pour nous une bien douce consolation de pouvoir obliger ceux qui nous persécutent davantage, et nous l'avons quelquefois goûtée. Voilà tous nos secrets. J'ajouterai néanmoins, voulant rendre justice à mes confrères, qu'ils ne redoutent aucun danger, aucune fatigue, aucune espèce de sacrifices et de privations.

« Sans doute, l'enchaînement de nos exercices, béni du Seigneur, doit amener d'heureux résultats. Mais il faudrait entrer ici dans de trop grandes explications. Souvent une précaution minutieuse en apparence, un exercice particulier qui paraît d'abord d'un léger intérêt, peuvent devenir essentiels au succès d'une mission. Nous n'avons rien inventé. Selon les circonstances, nous avons adopté ce qui nous paraissait bon, et nous imiterions avec joie ce qu'on nous montrerait de meilleur et de plus utile. Peut-être partagerez-vous un jour nos travaux... Puisque vous avez le bonheur de vous pénétrer des sentiments du vrai missionnaire sur le tombeau de saint Pierre et de saint Paul,

prenez-y le feu sacré, venez nous le communiquer, et que nous soyons enfin remplis de cet esprit d'humilité profonde, de zèle, de charité, sans lequel nous ne serons, pour me servir des paroles de l'Apôtre des nations, *qu'un airain sonnant et des cymbales retentissantes* [1]. »

Cette lettre, c'est le vrai; mais les missions de France ont été présentées sous un autre jour. Quand la calomnie n'est que dans les feuilles publiques, on peut n'y pas répondre, « l'injure expire du matin au soir dans le vil papier qui l'enveloppe; » mais quand elle prétend pénétrer dans l'histoire et devenir le jugement de la postérité, c'est un devoir de la démasquer et de la confondre.

Il a paru en 1847 une *Histoire des deux Restaurations*, dans laquelle il est parlé assez au long des Missions de France. Le ton du livre et les assertions qu'il contient ne sont guère de notre temps [2]. Mais il est incontestable que la hardiesse et la ténacité des attaques contre l'Œuvre des Missions a produit, sur des hommes faibles dans la foi sans 74 Examen des objections contre les missions.

[1] *I Cor.*, XIII, 1.

[2] L'auteur, M. de Vaulabelle, s'inspirant des pamphlets de l'époque, traite d'une façon tout à fait cavalière les prêtres les plus respectables d'alors : *un abbé Liautard, un abbé Rauzan, un abbé Legris-Duval.* Pour lui, les missions ne sont qu'une vaste entreprise de pérégrinations nomades qui sèment sur tous les points opposés l'irritation et le désordre; les missionnaires, des parleurs hardis et désœuvrés; M. de Forbin-Janson, un esprit plein de ressource qui ouvre sur le Mont-Valérien une pieuse et productive hôtellerie. — Mais voici des assertions bien autrement surprenantes, sous la plume d'un auteur qu'on doit croire homme grave, puisqu'il a été ministre de l'instruction publique : « La venue des missionnaires, dit-il, était habituellement le signal d'une véritable suspension dans l'action de l'autorité : *tous les hauts fonctionnaires se mettaient immédiatement à leurs ordres.* Entourés de soins et de respects, accueillis comme les arbitres de la vraie foi monarchique et religieuse, *ils devenaient les dépositaires et les organes des plaintes et des dénonciations des faux dévots ou des intrigants de la localité,*

être systématiquement impies, des impressions assez fâcheuses. Voici ce qu'on leur a fait voir dans cet apostolat.

« Tout à coup une nuée de missionnaires s'était précipitée du nord au midi dans les grandes villes du royaume, appelant le peuple à des cérémonies étranges, inconnues de la tradition catholique, à des chants qui n'exprimaient pas seulement les espérances de l'éternité, mais encore celles de la politique profane, à des prédications où l'excès du sentiment suppléait à la faiblesse de la doctrine, où l'on s'attaquait moins au cœur qu'à l'imagination, au risque de ne produire qu'un ébranlement passager à la place d'une solide conversion. Était-ce là une œuvre sainte, une œuvre digne? Suffisait-il, pour la justifier, de l'entraînement des populations, et sans parler des désordres qui protes-

et les dispensateurs souverains du blâme ou de l'éloge. Leurs recommandations et leurs remontrances ne rencontraient qu'obéissance et soumission. *Le déplorable abaissement de la puissance publique devant quelques prêtres ignorants ou fanatisés*, le triste spectacle de ces processions où des maires, des préfets, des généraux et les membres de tout un tribunal ou de toute une cour assistaient en grand costume, et mêlaient leurs voix à celles des chanteurs de cantiques; où de jeunes filles, *enveloppant du voile de la religion le désir d'attirer les regards*, se produisaient en public dans leur plus gracieux costume et descendaient au rôle de *comparses de théâtre, chargées d'attirer la foule;* où des femmes, toutes vêtues de noir, se promenaient une torche à la main en confessant publiquement leurs fautes : tous ces faits étaient encore le moindre mal causé par les courses des missionnaires à travers le royaume. Traînant partout les dissensions et le désordre après eux, la discorde, quand ils avaient passé, restait assise au coin du foyer domestique; la plupart des familles, divisées en deux camps, *les gens religieux et les dévots*, voyaient s'envenimer encore les haines et les divisions établies par la politique... » (*Histoire des deux Restaurations*, t. IV, p. 425-428.) — Nous dirons de ces pages ce que dit quelque part l'auteur des *Études philosophiques sur le christianisme*, de pages écrites avec la même inintelligence du sens religieux et même du sens commun : *Nous croirions faire injure à nos lecteurs en les réfutant. C'est un os qu'il faut laisser ronger à l'impiété.*

tèrent contre elle dans plusieurs nobles cités, ne faut-il pas tenir compte de la répulsion profonde qu'inspirait à la partie éclairée de la nation le peu de gravité de ce prosélytisme religieux? Ah! ce n'était pas ainsi que les Apôtres avaient conquis le monde; ce n'était pas ainsi que saint Paul s'était présenté dans Athènes et dans Corinthe; ce n'était pas même ainsi que les missionnaires modernes avaient charmé les peuplades sauvages des deux Amériques. Fallait-il, après que le monde, élevé et fortifié par le christianisme, avait acquis plus de délicatesse et de profondeur, le traiter avec si peu de respect dans une seconde conquête, plus difficile que la première?

« Ces reproches ont été dans la bouche d'un grand nombre de nos contemporains. Était-ce justice[1]? »

Voilà ce qu'il convient d'examiner.

Tout d'abord ce qui frappe dans ce langage d'un grand

[1] *Éloge funèbre de Monseigneur de Forbin-Janson par le R. P. Lacordaire.* — Comme l'auteur illustre de cet Éloge, nous croyons que, pour tout homme qui parle ou qui écrit, il est un mérite qui doit demeurer, tous les autres échappant, celui de la franchise. Nous dirons donc avec franchise que dans ce discours trois choses nous ont étonné : 1° Monseigneur de Forbin-Janson y est représenté comme fondateur des missions de France, quoiqu'il n'ait eu ni la première pensée de l'œuvre, ni sa direction que le P. Rauzan reprit en 1814, sans que personne songeât à mettre à sa place M. de Forbin-Janson, qui n'avait alors que vingt-neuf ans; 2° l'orateur s'abstient d'entrer dans le détail des travaux apostoliques de son héros : ces travaux sont pourtant, ce semble, la plus belle page de cette sainte vie; 3° après cet exposé nerveux et entraînant des attaques auxquelles les missions ont été en butte, vient une réplique moins chaleureuse, qui laisse sans réponse une partie des objections, semble admettre que les missions n'eurent une action salutaire que sur les classes inférieures de la société, et finit par laisser à chacun le soin de décider si Monseigneur de Forbin-Janson fut sage ou imprudent le jour où il se voua au ministère des missions. — Nous essayons d'ajouter ce qui n'a pas trouvé place dans ce discours.

nombre de nos contemporains : c'est le zèle *étrange* assurément d'hommes généralement peu catholiques, pour la dignité, la sainteté des œuvres qui s'accomplissent au sein de l'Église catholique, ce sont ces pathétiques regrets des âges et des méthodes du christianisme naissant, c'est cette prétention à mieux comprendre que l'Église, son Chef, ses premiers pasteurs, son clergé, et ses vrais fidèles, ce qui relève ou affaiblit le règne de Dieu et de son Fils Jésus-Christ. Ne reconnaît-on pas là sans peine la stratégie bien connue de l'irréligion qui, dans ses pamphlets et ses journaux, vient expliquer l'Evangile aux évêques? Mais apprenons ce que fit cette *nuée de missionnaires qui se précipitaient du nord au midi.*

« *Elle appelait le peuple à des cérémonies étranges, inconnues de la tradition catholique.* » Dans cette première ligne, deux accusations : la nouveauté des cérémonies et leur étrangeté. Le reproche de nouveauté est insuffisant; dans l'Église, le dogme, la morale, le sacrifice et les sacrements institués par Jésus-Christ sont immuables; les formes extérieures du culte ne peuvent pas l'être, et ne le sont pas. Chaque siècle a vu s'établir, pour le bien des âmes, et avec l'approbation de l'autorité compétente, des pratiques nouvelles, des confréries nouvelles, des cérémonies nouvelles. Quand saint Ambroise fut sacré évêque de Milan, on ne chantait point dans les églises, au moins en Occident. Survient une persécution, les jours d'Ambroise sont menacés; le peuple se rassemble dans l'église et y demeure jour et nuit autour de son évêque, prêt à mourir avec lui. Pour consoler et fortifier ce bon peuple, le saint institue le chant qui s'est conservé depuis à Milan, et de là a passé dans les autres églises. C'était une nouveauté, remarque saint Augustin, mais elle

était salutaire, il l'approuve [1]. Au commencement du treizième siècle, sur les instances d'une fidèle servante du Dieu de l'Eucharistie, on commence à célébrer la fête et la procession du très-saint Sacrement, cérémonies tout à fait nouvelles, absolument inconnues à la tradition catholique, mais fécondes en bénédictions pour les fidèles ; elles reçurent l'approbation du Saint-Siége [2].

Les cérémonies en usage dans les missions de France remontaient au temps de saint François de Sales [3] ou, du moins, à celui du P. Grignon de Montfort.

« Les missionnaires, dit très-bien le P. Lacordaire, conduits par leur zèle et leur expérience, avaient imaginé de joindre à la prédication, des chants et des cérémonies qu'ils jugeaient propres à exciter dans les fidèles la foi, le repentir, et tous les sentiments chrétiens. *Une tradition s'en était formée peu à peu*, et à la fin du dernier siècle, la voix puissante et célèbre du P. Brydaine donnait encore

[1] Confes., IX, 7.
[2] Benoit XIV. *De festis D. N. J. C.*
[3] Partout où il rétablissait le culte catholique, il arborait l'étendard de la croix (*Vie du Saint*, par M***, curé de Saint-Sulpice, liv. II, p. 238). Saint François de Sales célébrait aussi avec une très-grande pompe la fête des Quarante Heures, et, dans ces solennités, le saint évêque « ne croyant pas qu'une douce gaieté pût engager la sainteté et la dignité de la Religion, faisait représenter le sacrifice d'Abraham et y jouait le rôle du patriarche... ce qui *attirait une grande multitude* à la représentation et par suite aux sermons et à la procession (*Id.*, p. 256). — Les missions de France donnèrent une grande extension à la dévotion au Sacré-Cœur et à celle du Chemin de la Croix; mais l'honneur de la première consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus revient à Monseigneur de Belsunce, d'immortelle mémoire, et la propagation de la pratique du Chemin de la Croix, établie en 1342 par les frères Mineurs, est due au bienheureux Léonard de Port-Maurice, mort en 1751. — M. Olier faisait dans ses missions une cérémonie spéciale pour les enfants. Interpellés par le missionnaire, ils répétaient à haute voix le quatrième commandement : *Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.*

à ces règles une glorieuse confirmation. » L'ignorance seule pouvait donc trouver ces cérémonies *nouvelles*. Nous avouons, d'ailleurs, que saint Paul ne convoqua point l'Aréopage à la rénovation des vœux du Baptême, et que les Apôtres ne plantèrent pas, que nous sachions, des croix sur les places publiques de Corinthe ou de Rome. Quant aux missionnaires des deux Amériques : les transformer en puritains, ennemis des cérémonies qui parlent à l'imagination pour pénétrer jusqu'au cœur, c'était une incroyable audace ; car alors tout le monde lisait le *Génie du Christianisme*, et y admirait le poétique récit de ces cérémonies dans lesquelles on voyait non-seulement les hauts dignitaires de la peuplade, mais *toutes les créatures vivantes assister par députations* à des cérémonies sacrées closes le soir par un *feu d'artifice* [1].

En ce qui touche l'accusation d'étrangeté, nous avons décrit assez exactement les cérémonies de mission pour qu'il soit facile de juger si elle est fondée. L'Église ouvrait pour les fidèles qui y assistaient le trésor de ses indulgences, haute et significative approbation, non pas, sans doute, de chaque détail, mais de ce qui constituait essentiellement ces cérémonies. Il est vrai, après les spectacles que la Révolution était venue donner jusque dans nos temples, sous le nom de fêtes nationales et religieuses, retrouver dans la maison de Dieu des multitudes émues répondant à la voix du prêtre comme à celle d'un père, protestant ouvertement, jusque dans les rues et sur les places publiques, de leur foi à Jésus-Christ et de leur amour pour Marie, se réconciliant à la fois avec le ciel et avec la terre,

[1] *Génie du christianisme*, partie IV, livre IV, chap. v.

faisant succéder enfin de pieux cantiques à ces chants de lugubre mémoire dont nos soldats n'avaient pas besoin pour être des héros, et dont les refrains sanglants conduisirent tant de prêtres à l'échafaud ; voir ainsi le christianisme reparaître, s'étendre, triompher à la face du monde qui le croyait enfin terrassé, c'était pour ses ennemis, mais pour eux seuls, un spectacle tout à fait étrange et tout à fait humiliant. S'ils s'obstinent dans leur aveugle animosité, la Providence leur réserve d'autres étonnements.

Dans les missions, on entendait « *des chants qui n'exprimaient pas seulement les espérances de l'éternité, mais celles de la politique profane.* » On devine aisément que les cantiques ordinaires des missions ne pouvaient être un confus amalgame de politique et de religion. A la fin du recueil, on mit un cantique pour le Roi dont le refrain était :

Vive la France!
Vive le Roi!
Toujours en France
Les Bourbons et la Foi!

Ce cantique est constitutionnel, car il nomme d'abord la France, ensuite le Roi. Si, au dernier vers, les Bourbons viennent avant la Foi, c'est la rime qui l'exige. Quand le cantique fut composé, il paraissait tout simple de dire en français ce que l'Église disait et dit tous les jours en latin[1].

[1] L'Église, dans le canon de la messe, nomme, immédiatement après le Pape et l'évêque diocésain, le chef de l'État : *Rogamus ut accepta habeas hæc sancta sacrificia quæ tibi offerimus pro Ecclesiâ tuâ sanctâ catholicâ, quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris unà cum famulo tuo Papâ nostro (N.), Antistite nostro (N.) et Imperatore nostro seu Rege nostro (N.) et omnibus orthodoxis atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.* L'Église, dans ses offices solennels, chante par trois fois le *Domine salvum fac,* en nommant le chef

Il paraissait même utile, en un temps où les devoirs envers le chef de l'État étaient niés audacieusement par la presse révolutionnaire, de raffermir dans les cœurs la notion et le sentiment de ces devoirs, de faire souvenir les populations de cette parole de l'apôtre saint Paul : « Je vous en conjure avant toutes choses, que l'on prie pour tous les hommes, *pour les Souverains*, et ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous puissions tranquillement et paisiblement vivre en toute piété et en toute pureté [1].

Prier Dieu de conserver toujours en France les Bourbons avec la Foi, c'était déplaire à ceux qui minaient alors le trône sur lequel les Bourbons étaient assis : mais ils auraient dû savoir, et ils savaient sans doute que l'Église, sans décider si toute révolution est un crime, admet au moins que toute révolution est un malheur, parce qu'elle suppose quelque part une violation du droit, et parce qu'elle a pour cortége nécessaire bien des souffrances. En demandant à Dieu la stabilité de la dynastie, on lui demandait la persévérance commune du prince et du peu-

de l'État; le jour de l'Assomption, elle chante pour lui tout le psaume *Exaudiat*. Enfin, en plus d'un missel antérieur aux missions, on trouve pour dernière strophe de la prose de ce jour :

Serva Regem Galliæ,
Ama dici patriæ
Tutum patrocinium.

Ce qui ressemble fort à ces vers :

Reine des cieux, protége l'héritage
Que les Bourbons ont soumis à ta loi;
Montre-toi mère, achève ton ouvrage,
Daigne veiller sur la France et son Roi.

[1] Obsecro igitur primùm omnium fieri obsecrationes... pro regibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate. (I Tim., II, 1-2.)

ple dans l'accomplissement de leurs devoirs ; c'était le vœu d'une politique chrétienne.

Les colères que le cantique pour le Roi a excitées depuis 1830 ont leur origine dans la fatale erreur, mise en vogue par l'*Avenir*, de la séparation absolue entre l'ordre social et l'ordre religieux ; utopie dont la réalisation laisserait l'ordre social sans principes fixes, et sans défense contre tous les rêves de l'esprit d'indépendance[1]. Les missionnaires parlaient avec chaleur des sentiments dus au souverain ; oui, sans doute ; mais quel est le sentiment honnête qu'ils n'aient pas exalté avec chaleur ? Sans ces expressions vives et ardentes, auraient-ils remué les populations ? Quelques-uns purent parfois blesser certaines susceptibilités libérales ; mais ce qui est constant, c'est que, habituellement, ils réconciliaient entre eux les hommes séparés par les opinions politiques, et surtout par les souvenirs amers des discordes civiles. En fin de compte, ils pacifiaient ; de

[1] Dans un pamphlet répandu à Bayonne pendant la Mission, et que le hasard a fait tomber entre nos mains, on lit, à la page 86, l'apostrophe suivante à l'adresse du Supérieur de la Mission :

« L'honneur d'un prêtre lui impose le devoir de faire aimer son Roi. Dites-moi, mon frère, son éloge est-il jamais sorti de votre bouche ? Ce *Domine, salvum fac regem* que tous les Français entendent avec tant d'émotion, ce vœu toujours prononcé avec une si sainte ferveur par les vrais Français, ce vœu a été comprimé et n'a pu s'exhaler de notre bouche.

« Ah ! mon frère, je frémis, lorsque la conservation de notre monarque est si nécessaire à notre repos, je frémis que des espérances parricides ne viennent se mêler peut-être à l'idée du plus grand malheur, à celle de la désolation de la patrie.

« Priez donc, mon frère, avec nous ; priez pour la conservation de notre bon Roi. »

Et voilà le P. Rauzan assez nettement accusé de souhaiter la mort du Roi, rien de moins. D'autres temps, d'autres reproches, et parfois de la part de personnages qui font songer à *la paille et à la poutre de l'Évangile*.

là, le mécontentement de l'opposition, qui voulait continuer les inimitiés, pour continuer la Révolution.

« *Les missionnaires appelaient à des prédications où l'excès du sentiment suppléait à la faiblesse de la doctrine, où l'on s'attaquait moins au cœur qu'à l'imagination, au risque de ne produire qu'un ébranlement passager à la place d'une solide conversion.* » Ceci est plus grave, car il s'agit, non plus des accessoires, mais du fond même de l'œuvre. — La doctrine des missionnaires était faible. Ceux qui le disent sont-ils bien compétents pour en juger? Un professeur de philosophie disait un jour : « La *Somme* est un magnifique monument, l'esprit humain y a grandi ; mais un jour il s'y est trouvé à l'étroit. » Quelqu'un lui répondit : « Comment savez-vous que l'esprit humain se trouve trop à l'étroit dans la *Somme* de saint Thomas d'Aquin? Plus j'y pense, moins je comprends comment vous savez cela. » Parmi les collègues du P. Rauzan se trouvaient des prêtres qui ont depuis occupé avec honneur dans l'Église des postes élevés, MM. de Forbin-Janson, Fayet, Menjaud, promus à l'épiscopat; Auvergne, chargé, comme nous le dirons, par Grégoire XVI des fonctions les plus importantes en Orient; Guyon, devenu l'une des gloires de la Compagnie de Jésus, de Scorbiac, dont la mémoire est demeurée si chère à la jeunesse studieuse; Caillau, érudit sûr et infatigable; Paraudier, Desmares, Montannier, souvent appelés par les premiers pasteurs au ministère s grave et si délicat des retraites ecclésiastiques, et d'autres que nous ne nommons pas (ils n'ont pas encore achevé leur tâche), mais dont nous pouvons dire au moins qu'ils honoraient leur ministère par une doctrine sûre. Dans les autres groupes de missionnaires, on comptait les Mac-

carthy, les Gloriot, les Vernier, les Rohrbacher, de sainte et savante mémoire; les Donnet, les Dufêtre et une grande partie des illustrations du clergé de ce temps et du nôtre.

Nous l'avouons, convaincus que le prédicateur doit employer la parole, non pas à exprimer seulement, mais à communiquer sa pensée; parlant d'ailleurs à une époque où l'ignorance religieuse était devenue extrême dans toutes les classes de la société, sans excepter les plus élevées, les missionnaires s'efforçaient de se mettre, par une extrême simplicité, à la portée de leur auditoire. Ils ne présentaient pas les vérités évangéliques sous ces aspects nouveaux, inaperçus, extraordinaires, qui étonnent l'homme de science, et lui inspirent une haute opinion de l'intelligence du prédicateur. De là le mécontentement et les dédains de ces lettrés demi-savants qui, comme les Athéniens du temps de saint Paul, venaient non pas apprendre quelque chose d'utile, mais écouter quelque chose de nouveau[1].

[1] Un homme, qui joint à un talent sérieux une grande expérience, a écrit sur la question de la *Doctrine* les judicieuses réflexions que voici :

« On entend souvent dire : Tel prédicateur est profond... tel autre est superficiel... il n'a pas de corps de doctrine... les missionnaires ont plus de feu que de profondeur, etc. Expliquons-nous.

« Il y a, ce me semble, trois sortes de prédicateurs bien distincts, qui traitent diversement les vérités évangéliques, parce qu'ils les considèrent sous divers aspects.

« Les premiers approfondissent ces vérités, ils les étudient dans ce qu'elles ont de plus secret, ils les exposent savamment d'une manière philosophico-théologico-chrétienne.

« Les seconds ne scrutent pas très-profondément ces vérités au flambeau d'une haute théologie; mais ils les développent assez pour faire bien connaître aux peuples la doctrine dogmatique et morale du christianisme et la leur faire embrasser avec ardeur.

« Les troisièmes, enfin, ne traitent pas, mais effleurent seulement ces vérités, et, après les avoir à peine indiquées, ils éblouissent leurs audi-

« L'*excès du sentiment!* » Mais quelles fibres du cœur faisaient vibrer ces prédications? Elles réveillaient dans les âmes la foi en la Providence, l'amour de Jésus-Christ, la charité fraternelle, la haine du mal, le désir de la vertu, le zèle pour toutes les bonnes œuvres; sont-ce là des sentiments dans lesquels on puisse excéder? Grande était sans doute l'animation des missionnaires traitant de tels sujets devant d'immenses auditoires, avec cette conviction, que la parole de Dieu dans leur bouche devait être pour plusieurs âmes une parole de résurrection ou une parole de ruine; mais y avait-il en cela matière à un reproche? Le bon sens de tous les âges l'a proclamé :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

teurs par une éloquence frivole: ou bien, ils présentent à l'imagination toute une galerie de tableaux qu'ils trouvent séduisants; ou, enfin, ils essayent d'attendrir par des tirades sentimentales.

« Que dire de ces trois genres?

« Le premier, selon moi, n'est pas en général populaire : il ne convient qu'à certains auditoires spéciaux, composés, non de femmes, mais d'hommes habitués à des études sérieuses et d'une intelligence au-dessus du commun. Encore faut-il que, même en parlant à de tels auditeurs, on les transporte de temps en temps des profondeurs de la doctrine sur cette montagne sainte où Jésus-Christ prêchait aux peuples les plus sublimes vérités avec une simplicité toute divine. Exploité de la sorte, ce premier genre pourra procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Rarement cependant, il entraînera les masses; le plus souvent, elles seront opprimées par la doctrine.

« Le second genre est éminemment populaire; il est bon, très-bon, surtout s'il emprunte au premier l'exactitude et la méthode, et au troisième un peu de coloris, de verve et de sentiment. C'est le genre qu'ont adopté et qu'ont eu raison d'adopter les missionnaires. C'est à l'aide de ce genre qu'ils chassent devant eux des populations entières dans les voies du salut. Avec une nuance plus simple et plus familière, vous avez l'instruction pastorale, le prône.

« Le troisième genre n'a rien de sérieux ni d'utile. C'est une bluette, une phraséologie creuse, des fleurs à défaut de fruit. » (*Pratique du zèle ecclésiastique*, par M. l'abbé Dubois, 2e édit., § 354.)

Heureux l'auditoire qui voit le prédicateur de l'Évangile s'attendrir et pleurer sur sa misère, comme Jésus s'attendrit et pleura sur la misère de Jérusalem ! Les missionnaires ne se bornaient pas à une métaphysique sèche, ils dramatisaient leurs discours, et saisissaient l'imagination des auditeurs : ainsi firent toujours les maîtres de l'éloquence sacrée et profane depuis Démosthènes jusqu'à O'Connell, depuis saint Chrysostôme jusqu'à Bossuet. Qui jamais songea à reprocher à ces princes de la parole l'emploi des vives peintures, des mouvements pathétiques? Mais le cœur était saisi à son tour, puisqu'il se convertissait au Seigneur.

« *Ébranlement passager, conversions sans durée.* » On conçoit cette appréciation de la part d'hommes de bonne foi, mais peu initiés aux voies de Dieu dans la dispensation de sa grâce, et peu attentifs à celles de l'homme dans l'exercice de sa liberté. Ils s'imaginent que nulle conversion n'est sincère et salutaire, si elle n'est suivie d'une parfaite persévérance. Ils voient un grand nombre des convertis de la Mission abandonner de nouveau le service de Dieu ; et de ces faits concluent à l'insuccès de l'œuvre. Ils se trompent. L'histoire des missions a été racontée à l'avance dans l'Évangile en la parabole de la semence : une partie de cette semence, qui est la parole de Dieu, tombe sur le chemin, elle est foulée aux pieds, elle ne germe pas ; une autre partie tombe dans des terres arides ou pleines d'épines, et la tige, bientôt desséchée ou étouffée, n'arrive pas à maturité. Et pourtant le travail du semeur n'a pas été vain ; car il est une dernière partie de la semence qui, recueillie par des terres mieux préparées, donne une moisson abondante. Sans doute, quand, à la clôture de la Mis-

sion, on avait vu des milliers d'hommes s'agenouiller à la table sainte[1], on devait s'attendre à de nombreuses défections; mais un assez grand nombre encore demeuraient fidèles, pour consoler l'Église. Ceux-là mêmes qu'emportaient de nouveau le respect humain et les passions, avaient du moins appris quel est le chemin du retour, et goûté combien le Seigneur est miséricordieux. Plusieurs enfin, connus de Dieu seul, avaient vu leurs pas affermis dans la route du bien, au moment où leur tiédeur présageait une chute inévitable. Le souffle du christianisme avait passé sur la cité tout entière, sa lumière bienfaisante avait brillé, sa puissance régénératrice s'était manifestée, les habitudes religieuses s'étaient ranimées ou fortifiées au sein des familles; bien des sacriléges secrets avaient été réparés, les pratiques de la piété se trouvaient en honneur, les associations charitables naissaient, se développaient, se multipliaient : et la preuve incontestable de la

[1] Voici les chiffres de quelques communions générales d'hommes, tels que nous les trouvons dans les Relations du temps, Relations suspectes d'exagération; mais, en réduisant même de moitié, on aurait encore des chiffres imposants :

Villes.	Communiants.		Population en 1840.
Angers,	2,000	—	32,000 âmes.
Poitiers,	2,500	—	23,000
Rennes,	5,000	—	30,000
Grenoble,	4,000	—	24,000
Avignon,	6,000	—	30,000
Clermont,	8,000	—	28,000
Montpellier,	7,500	—	36,000
Aix,	4,000	—	22,000
Marseille,	10,000	—	145,000
Cherbourg,	3,600	—	18,000

Les hommes soumis au précepte de la communion forment à peu près le cinquième de la population.

persistance de ces heureux résultats était la persistance des colères de l'impiété.

Elle voyait avec un dédain apparent, mais avec une terreur mal dissimulée, « l'*entraînement des populations*; » elle voyait un retour sérieux aux principes du christianisme ; elle voyait les provocateurs de « *ces désordres qui éclatèrent dans plusieurs nobles cités* » impuissants à enrayer l'œuvre de Dieu avec des boîtes fulminantes, des gaz fétides, et des attroupements. La presse elle-même ne lui semblait pas une arme assez puissante pour arrêter les conquêtes de la parole évangélique : mainte et mainte fois, elle supplia la Chambre de forcer au silence ces quelques prêtres qui la aisaient trembler. Il lui fallut attendre 1830.

« *La partie éclairée de la nation éprouvait une répulsion profonde pour le peu de gravité de ce prosélytisme religieux.* » Que signifie au juste cette expression : « la partie éclairée de la nation? » C'est apparemment la partie de la nation éclairée sur le point qu'il s'agit de juger, c'est-à-dire, la méthode employée pour guérir les plaies de l'intelligence et du cœur humain en leur rendant la Religion. Pour être éclairé là-dessus, il faut connaître à fond la nature humaine d'une part, et d'autre part la Religion, et la Religion catholique, puisque c'est d'elle qu'il s'agit. La partie éclairée de la nation est donc ici l'épiscopat, le clergé, les laïques qui ont fait de la Religion une étude plus approfondie. Ceci posé, où est la trace de la répulsion profonde de la partie éclairée de la nation? L'épiscopat, de 1815 à 1830, fait donner, par la seule Société du P. Rauzan, des missions dans plus de quarante églises cathédrales; et, afin de déjouer les explications calomnieuses qui pourront être faites de ces actes du zèle pastoral, les justifie et les

loue dans des mandements qu'on peut lire encore aujourd'hui; l'épiscopat fonde, presque dans tous les diocèses de France, des maisons de missionnaires; l'épiscopat partage les travaux, les fatigues et les persécutions des missionnaires. Les membres les plus éminents du clergé, MM. Frayssinous, Clausel de Montals, Legris-Duval, Augé, Liautard, de Lamennais jusqu'à sa chute, se montrent les amis, les défenseurs des missions et des missionnaires. Les laïques sérieusement chrétiens, comme de Bonald, comme le fondateur de l'*Ami de la Religion*, et ceux-là même qui, sans être irréprochables au point de vue de la pratique, conservaient la foi au fond du cœur, comme Chateaubriand, pensaient et parlaient comme le clergé.

S'il faut entendre par « partie éclairée de la nation » les hommes qui, plus ou moins versés dans la littérature, la philosophie et la politique, faisaient alors à l'Église catholique une guerre ouverte ou cachée, l'assertion est vraie. Les rédacteurs et les lecteurs du *Courrier*, de la *Minerve*, du *Constitutionnel* d'alors, éprouvaient de la répulsion pour les missions. Elles déplaisaient souverainement à MM. Manuel, Benjamin Constant, aux promoteurs zélés de ce prosélytisme protestant, dont la dignité et la gravité sont ce que chacun sait. Elles encouraient le blâme de M. de Montlosier, jésuitophobe, inventeur du système merveilleux qui devait restaurer et raffermir la Religion en conspuant le parti prêtre; le janséniste Tabaraud ne les aimait pas; Grégoire, ce prêtre sacrilége qui pactisa avec toutes les frénésies révolutionnaires, de Pradt, son triste émule, les détestaient. Aujourd'hui encore quiconque marche sous la bannière de Luther, d'Arnauld, de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, abhorre les missions catholi-

ques passées et présentes. Qu'est-ce que cela prouve? — M. de Maistre disait en ces occasions : « Quand vous ne sauriez pas un mot de la question, vous vous décideriez par votre goût pour la bonne compagnie, et votre aversion pour la mauvaise. » « J'aime les missions, disait à la jeunesse française l'illustre conférencier de Saint-Sulpice, et je les aime, c'est beaucoup dire, de toute la haine que leur portent les ennemis de la Religion. Le jour qui les verrait détruire serait pour eux un jour de triomphe, et la joie de l'impie doit être la tristesse du chrétien[1]. »

[1] Il se peut que quelque catholique sincère partage, touchant les missions, l'opinion des ennemis du catholicisme. On rencontre d'excellents chrétiens qui aiment peu les communautés religieuses; d'autres qui redoutent le développement de la Société de Saint-Vincent de Paul. Cela montre que l'esprit humain, même celui des hommes pieux et instruits, *est toujours*, comme l'a dit Bossuet, *faible par quelque endroit.* A plus forte raison se trouvera-t-il parmi les hommes, d'ailleurs honorables, qu'une éducation tristement incomplète a laissés étrangers à l'enseignement catholique, des idées fausses sur le même objet. M. Charles Lenormant écrivait, en 1845, ces lignes si modestes et si sages :

« En prononçant le nom des missionnaires, ma pensée se reporte sur l'époque encore récente où leur apparition était pour la politique un sujet d'émotion et de scandale. J'ai quelque droit de parler de ces étranges inquiétudes, car je les ai docilement partagées. Notre ignorance des choses religieuses était telle, sous la Restauration, que nous n'hésitions pas à considérer les congrégations de missionnaires comme une invention de l'ancien régime. On nous aurait fort étonnés alors en nous rappelant l'origine de ces congrégations. La philanthropie nous permettait de vénérer dans Vincent de Paul le père des enfants-trouvés : nous aurions lapidé celui des missionnaires. Dans les variétés de la réprobation presque universelle dont ils étaient l'objet, il y avait place pour des sentiments presque catholiques; ceux d'entre nous chez lesquels ne s'était pas effacée toute trace d'une éducation chrétienne, étaient disposés à plaindre les pauvres curés que de fougueux apôtres venaient ainsi troubler dans l'accomplissement de leur tâche.

« Les missions intérieures dans les pays catholiques ont été fondées sur une connaissance profonde de la nature humaine. Notre esprit a besoin d'extraordinaire et d'imprévu : une parole que nous entendons tous les jours perd sur nous de sa puissance; les mêmes enseignements, apportés

Que dire enfin des lamentations des « hommes éclairés » sur la prétendue inintelligence des besoins du temps présent? Oui, sans doute, le Christianisme avait élevé et fortifié le monde; mais, au moment où la Révolution avait renversé, avec d'incontestables abus, les principes mêmes par lesquels l'Église catholique avait civilisé l'Europe; au moment où elle avait contraint la Religion de recommencer au milieu des peuples, égarés par le philosophisme, une conquête plus difficile que celle qu'elle fit autrefois sur la barbarie: la société, qui chancelait dans l'ivresse de l'orgueil, avait perdu, à force d'égoïsme, la délicatesse de la charité, et, à force de présomption, la profondeur de la raison croyante du grand siècle. La susceptibilité avait succédé à la délicatesse, le siècle n'était pas profondément savant, il était profondément infatué de soi [illegible]

Comment devait-il être traité par les prédicateurs de la parole évangélique, par les ambassadeurs de Jésus-Christ? Avec respect? Non; ce n'est pas ainsi que le divin Maître [illegible] apprend à traiter le monde. Avec charité, avec une charité vive, ardente, expansive, car on n'opère le bien et l'on ne guérit les âmes qu'à force de charité; avec charité, mais en même temps, avec autorité, avec l'immuable autorité du divin ministère, avec une autorité d'autant plus nécessaire que ce siècle semblait vouloir en finir avec toute au-

par une voix nouvelle et au milieu d'un appareil inaccoutumé, pénètrent dans le cœur le plus engourdi, atteignent l'âme la plus rebelle. Aussi l'effet des missions est-il à peu près irrésistible; le clergé ordinaire en recueille les fruits, et, quand il sent que l'impression s'en efface, il met son plus solide espoir dans le renouvellement de ces grands jours de la prédication. Voilà ce que nous avions oublié, ou plutôt ce qu'on ne nous avait jamais appris.» (*Des Associations religieuses dans le catholicisme, de leur esprit, de leur histoire et de leur avenir.*)

torité, et transportait à la liberté tous les honneurs que la Religion confère à la vertu d'obéissance. Depuis quelques années, on dirait que les hommes qui ont creusé, un peu plus que les autres, le sillon de la science humaine, tiennent à recevoir des prédicateurs ces compliments qu'il était autrefois d'usage d'adresser aux grands seigneurs. Autres temps, mêmes mœurs. Pourtant, lorsqu'on se targue d'égalité, on devrait se résigner à l'égalité devant l'enseignement divin, et ne pas oublier que la condition même de cet enseignement, est de s'imposer avec une même souveraineté à tous, même à l'aristocratie des intelligences, même aux esprits d'élite, aux hommes de génie.

Il faut respecter les personnes, assurément; mais les doctrines perverses, jamais. On les a trop respectées, on a trop tardé, beaucoup trop, à appeler absurde ce qui est absurde, pernicieux ce qui est pernicieux. On a ainsi peut-être grossi, aux yeux de l'irréligion, la valeur de tous ces délires de l'intelligence humaine décorés du nom de systèmes philosophiques. Le principe protestant du libre examen a pénétré au sein du catholicisme; c'est un mal qu'on n'extirpera jamais entièrement; mais on doit éviter de le favoriser, et l'on doit travailler à restreindre de plus en plus son action délétère. Voilà pourquoi les missionnaires s'appliquaient à se présenter partout comme *envoyés de Dieu*, parlaient *comme ayant puissance*, et, tout en montrant les admirables correspondances qui règnent entre la parole de Dieu et la droite raison, ne faisaient pas descendre cette parole à la barre des jugements humains. Ils ne plaidaient pas la cause du christianisme devant un jury; ils allaient, et enseignaient les peuples, prêchant la pénitence, et parlant, comme saint Paul, de la justice, de

la chasteté, et du jugement à venir. C'était la méthode tracée dans l'Évangile ; la suivre, c'était blesser le siècle dans son orgueil ; mais, si l'orgueil est respecté, comment guérir les âmes?

L'œuvre à laquelle présida le P. Rauzan a eu pour elle, avec les colères de tous les ennemis de l'Église catholique, apostolique, Romaine, l'approbation et la sympathie de cette Église, de son chef[1], de ses pasteurs, de ses enfants fidèles : est-il possible qu'elle n'ait pas été une œuvre sainte, une œuvre digne, une œuvre providentielle[2]?

75 Idée que le P. Rauzan se formait de la prédication.

Nous achèverons ce livre par un aperçu sur le caractère de la prédication du P. Rauzan, le chef principal de ces conquérants pacifiques, suscités de Dieu, au commencement de ce siècle, pour la consolation de son Église.

Laissons-le d'abord nous dire lui-même quelle idée il se formait du ministère sacré de la prédication :

« Pour raviver la foi au milieu des peuples, disait-il[3], il faut de vrais prédicateurs de l'Évangile, pleins de l'Es-

[1] Ce point sera surabondamment démontré au livre IV.

[2] Nous croyons avoir suffisamment démontré que les missions ont fait du bien dans le passé. Doivent-elles encore en faire dans l'avenir? Nous trouvons la réponse à cette question sur les lèvres de Sa Sainteté Pie IX, dans le bref du 17 mars 1856, adressé aux évêques d'Autriche. Voici les paroles du Vicaire de Jésus-Christ :

« Comme les saintes missions, données par des ouvriers capables, servent beaucoup à exciter parmi les peuples l'esprit de foi et de religion, et à les ramener dans le sentier de la vérité et du salut ; c'est notre désir le plus ardent que vous les multipliiez le plus possible dans vos diocèses. Aussi accordons-nous de grandes louanges, et bien méritées, à ceux d'entre vous qui ont déjà introduit dans leurs diocèses l'œuvre si salutaire des saintes missions, et nous sommes heureux de voir qu'avec le secours de la grâce divine elles ont produit des fruits abondants. »

Voir encore (Pièces justificatives, n[os] VIII et IX) des documents importants sur le passé des missions et sur leur avenir.

[3] Dans sa *Retraite ecclésiastique*, dont il reste quelques fragments.

lité du prêtre qui monte dans la chaire de vérité, c'était l'humilité. Dans les dernières années de sa vie, il racontait aux siens en souriant, et dans l'intimité d'une douce causerie, le trait suivant : « Un jour, je fus abordé à travers une rue de Paris par un jeune prédicateur qui commençait à se faire une réputation brillante. « Vous êtes l'abbé Rauzan, me dit-il. — Oui, monsieur, et vous sans doute vous êtes M. l'abbé N... » Le prédicateur ajouta : « Pourrais-je être reçu dans votre Congrégation? » A quoi je répondis : « Voulez-vous être humble, voulez-vous être très humble, voulez-vous être profondément humble?... Venez ; sinon, non. »

76 Genre de la prédication du P. Rauzan.

Dès les premières années de son ministère à Bordeaux, à une époque où les orateurs chrétiens subissaient l'influence de l'esprit général, où l'on n'entendait plus, du haut de la chaire sacrée, que des discours vagues, abstraits, parfois ingénieux, mais toujours froids, sur la vérité, sur la vertu, sur l'équité, sur le *sentiment religieux* par lequel l'école de Rousseau prétendait remplacer les dogmes précis de l'Église catholique ; le P. Rauzan trouva dans la maturité précoce de sa haute raison, et surtout dans les lumières abondantes de sa grande foi, un préservatif contre la contagion universelle. Lui aussi ne prêchait pas comme les autres, il prêchait comme on ne prêchait plus depuis un siècle. Avec la sainte Écriture et les Pères, il étudiait Bossuet, Bourdaloue et Massillon, et dans cette étude, il puisait cette correction de style, cette force de logique, cette vigueur simple et mâle qui firent dire de lui à M. Frayssinous : « L'abbé Rauzan est un fruit tardif du grand siècle. » Toutes ces qualités sont déjà à un degré éminent dans le *discours sur la Providence*, composé pen-

dant l'émigration. Mais ce furent les missions qui donnèrent à son éloquence son cachet et sa forme définitive : elles l'habituèrent à dominer les volontés.

« Nos deux grands orateurs, dit un maître [1], Bourdaloue et Bossuet, si parfaits d'ailleurs, l'un sous le rapport de l'instruction et de la solidité, l'autre pour le sublime des pensées et la grandeur des vues, laissent beaucoup à désirer sur ce point [2]; aucun d'eux n'est cet orateur véhément qui triomphe des volontés rebelles, entraîne les populations et captive tous les cœurs. Massillon, un peu plus heureux, ne traitait presque jamais un sujet de sentiment sans faire verser des larmes à tout son auditoire, mais on n'était pas converti pour cela. »

Ces grands et saints orateurs prêchaient des stations. Plus heureux, le P. Rauzan donnait des missions. Il venait instruire sans doute, mais surtout, et son auditoire le savait, il venait convertir. De là, cette communication plus intime avec son auditoire; de là cette chaleur plus vive des discours, ces mouvements pathétiques qui saisissent, étonnent, déconcertent, brisent et convertissent les âmes.

Dans ses missions, il prêchait fréquemment, et chacun de ses sermons frappait un grand coup. Après une préparation que sa mémoire toujours sûre, mais médiocrement souple, l'obligeait à prolonger quelquefois pendant plusieurs heures, après une fervente oraison, prosterné la face contre terre, il se pénétrait de la grandeur du Dieu qui l'envoyait, et de son propre néant; puis il s'acheminait lentement vers la chaire : arrivé là, il se recueillait profondément, et do-

[1] *Traité de la Prédication*, par un supérieur de séminaire (M. Hamon), liv. I, ch. III, art. 5, § 1.
[2] Entraîner la volonté.

minant déjà la multitude par la simple et austère dignité de son extérieur, il commençait. Si le sujet qu'il avait choisi était une des grandes vérités de la foi, il la présentait sous sa face la plus ordinaire; ne cherchant guère dans ses plans ces points de vue ingénieux, quelquefois avantageux pour réveiller l'attention d'auditoires blasés, mais inutiles et nuisibles en un temps où l'ignorance était partout, et où les enseignements les plus simples devaient paraître nouveaux.

Si le thème était vulgaire, on ne tardait point à reconnaître que le développement ne le serait pas. D'abord le missionnaire s'attachait à produire dans tous les esprits une solide et durable conviction. Son argumentation était claire, précise, pleine d'images; il excellait surtout dans la gradation, ce grand moyen de graver profondément les vérités dans les esprits; en même temps il marchait vers le but pratique, objet essentiel et nécessaire du discours. Peu à peu il saisissait le cœur par des peintures frappantes par leur justesse et leur profondeur; toutes les vaines excuses de ce cœur humain, si habile à garder ses illusions et à défendre ses faiblesses, étaient discutées, anéanties; puis, tout à coup, une image hardie, un tableau pathétique, une apostrophe, un cri portait l'épouvante, l'espoir ou la pitié dans toutes les âmes.

77 *Plan d'un discours sur le petit nombre des élus.*

On aimera sans doute à voir ici un exemple de la manière dont le P. Rauzan ordonnait ses discours. Nous allons donner le plan d'une conférence sur le petit nombre des élus[1].

[1] Dans les papiers du P. Rauzan, cette conférence manque comme beaucoup d'autres discours; mais on y trouve le plan que nous donnons ici en abrégé.

Il prend le texte ordinaire, c'est-à-dire la parole de Notre-Seigneur en saint Matthieu : *Multi sunt vocati, pauci verò electi.* Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus.

« De toutes les vérités de la Religion, voici la plus terrible. Quelle force elle vient ajouter aux vérités les plus effrayantes de la foi ! La mort du pécheur, l'impénitence finale, le jugement, l'enfer... Si je pouvais me dire que très-probablement ce n'est pas pour moi !... Mais si le nombre des élus est petit, et si je n'ai pas lieu de me croire de ce petit nombre, dès lors ces menaces, ces anathèmes retombent sur moi, je ne puis échapper...

« Je ne pense pas, comme quelques-uns, qu'il faille épargner cette vérité au pécheur. Puisque c'est une vérité comme tant d'autres... Fut-il jamais un siècle qui eût plus besoin de cette leçon? Lorsque la plupart des hommes, des chrétiens, ne daignent pas penser à leur vocation, — Seigneur, donnez à ma voix la force du tonnerre. *Vox Domini confringentis cedros, vox Domini concutientis desertum*[1]. *Confige timore tuo carnes meas*[2]. Que tant de pécheurs orgueilleux commencent à sentir cette crainte salutaire d'où naît la sagesse !

« Oui, beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ; peu d'élus même parmi les fidèles, parmi les hommes plus spécialement appelés ; vous le verrez dans le premier point.

« Nous tirerons ensemble, dans le second, les conséquences qui nous amèneront à une sincère pénitence.

« *Premier point.—Moins d'élus que de réprouvés, si l'on considère les hommes en général ; plus d'élus que de réprouvés, si on considère les fidèles ;* mais il s'agit actuelle-

[1] *Ps.* 28, 5, 8.
[2] *Ps.* 118, 120.

ment des fidèles adultes, tels que ceux qui composent cet auditoire.

« Je considère seulement les chrétiens, les enfants de l'Eglise, et sans remonter aux âges qui nous ont précédés, je m'arrête au temps où nous nous trouvons.

« Autrefois, vous auriez entendu un saint Ambroise vous dire qu'il a connu plus d'âmes qui n'avaient jamais perdu l'innocence, que de pécheurs sincèrement convertis; un saint Augustin, vous montrer, dans cette postérité plus nombreuse que les grains de sable des rivages, les bons et les méchants réunis, tandis que les seuls élus sont désignés par les étoiles du firmament, bien moins nombreuses; un saint Grégoire-le-Grand, comparer les réprouvés à cette foule qui environne Notre-Seigneur, et les élus à l'unique personne pour laquelle sortit de lui une vertu secrète. Vous auriez frémi sans doute, en entendant saint Chrysostome, essayant de compter le nombre des élus renfermés dans l'immense ville d'Antioche, et n'osant élever ce nombre jusqu'à cent. — Vous trouvez peut-être dans ces passages quelque exagération : remarquez pourtant que ces Pères, profondément instruits dans les voies de Dieu, s'exprimaient ainsi dans les beaux siècles de l'Église; qu'auraient-ils dit de nos jours?

« Retranchez les impies,— les indifférents, — ceux qui ont seulement quelques sentiments de religion, — ceux qui communient mal, — ceux qui se font des illusions.

« D'ailleurs Jésus-Christ a enseigné cette vérité directement.

« Outre qu'il dit et répète : *Multi sunt vocati, pauci verò electi*[1]... dans le sermon sur la montagne, il prononce

[1] Beaucoup sont appelés, peu sont élus. (*Matth.* xx, 16.)

cet oracle : *Intrate per angustam portam, quia lata porta et spatiosa via est, quæ ducit ad perditionem, et multi intrant per eam. Quàm angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam*[1].

« On lui dit : *Si pauci sunt qui salvantur?* Il répond : *Contendite intrare per angustam portam, quia multi, dico vobis, quærent intrare et non poterunt*[2]. — Réunissez ces réponses, ces exclamations, et dites : Y aura-t-il parmi les chrétiens appelés à écouter les enseignements de Jésus-Christ, comme autrefois les Juifs de Capharnaüm, beaucoup d'âmes fidèles et élues?

« Pour être élu, il faut ou l'innocence conservée, ou l'innocence recouvrée, et affermie par la pratique de tous les devoirs. *Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus*[3]. L'innocence conservée, il est inutile de vous en parler... L'innocence recouvrée, et maintenue par l'obéissance à tous les préceptes, elle est rare.

« *Mendacium et furtum, et adulterium inundaverunt*[4], disait le prophète. Aujourd'hui, comme du temps de Tobie, pour servir Dieu, il faut s'opposer à la foule. La foule se précipite dans la voie large. *Propterea dilatavit infernus animam suam... et descendent fortes, et populus et sublimes*.

[1] Entrez par la porte étroite, car large est la porte et spacieuse la voie qui conduit à la perdition, et beaucoup y passent. Combien étroite la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie! Il y en a peu qui la trouvent. (*Matth.* VII, 13.)

[2] Sont-ils en petit nombre ceux qui se sauvent? — Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite; car beaucoup, je vous le déclare, chercheront à entrer, et ne le pourront pas. (*Luc*, XIII, 23.)

[3] Celui qui, fidèle en tout le reste, heurte la loi en un point, devient coupable contre toute la loi. (*Jac.*, II. 10.)

[4] Le mensonge, le vol, l'adultère ont débordé. (*Osée*, IV, 1.

gloriosique ad eum[1]; les rois et les peuples, et les nations entières, et ceux qui le craignent, et ceux qui ne le craignent pas. »

« *Deuxième point.* — Nous avons considéré seulement cette société actuelle des fidèles dont nous sommes une portion ; idée trop générale encore : renfermons-nous dans *cet auditoire*, et voyons si l'on peut compter qu'il y aura parmi nous beaucoup d'élus.

« Si je vous annonçais qu'un de nous doit être frappé de mort avant la fin de cet exercice, quelle terreur je jetterais parmi vous! Comme chacun de nous attendrait dans un secret effroi !... Mais n'y aura-t-il qu'un seul d'entre nous dont la réprobation se consommera? Car si cette vérité ne nous détermine pas, qu'est-ce qui nous déterminera?

« Vous connaissez les principes, nous allons les appliquer, et pour le faire plus exactement, considérons le passé, le présent, l'avenir.

« *Le passé...* Que de péchés n'avons-nous pas commis? Et si nous ne les avons pas expiés, nous sommes dans un état de mort. Quelle douleur éprouvons-nous de nos péchés? Où sont nos larmes? Quelle pénitence avons-nous faite? Quelle est notre horreur pour le mal? Ces péchés fussent-ils expiés, *de propitiato peccato noli esse sine metu*[2]. Craignez les impressions qu'ils ont faites, craignez la faiblesse qu'ils ont laissée dans votre âme, craignez les tentations dont ils peuvent devenir l'origine, craignez que Dieu ne les oublie pas.

« Eh, mes frères, le péché n'a-t-il pas déjà comme mar-

[1] C'est pourquoi l'abîme a dilaté ses entrailles... et l'on y verra descendre les grands et le peuple, les potentats et les héros. (*Isaïe*, v, 14.)

[2] *Eccli.*, v, 5.

qué de réprobation un grand nombre de ceux qui m'entendent? D'où vient l'impénitence prononcée de ceux-ci, l'indifférence de ceux-là? Ah! s'ils avaient toujours rempli leurs devoirs!... Le péché fait aux âmes des plaies bien profondes; quelques prières, quelques actes de contrition, ce n'est pas assez pour en effacer les cicatrices.

« *Le présent*. Il ne reste plus de trace de vos péchés, je le suppose; Dieu vous eût-il fait dire comme à David : *Transtulit*, vous eût-il ravi comme saint Paul au troisième ciel; maintenant, où en êtes-vous? Examinez-vous avec attention. Ne transgressez-vous aucun des commandements? accomplissez-vous tous les devoirs?... Est-ce bien sûr?

« Ne vous faites-vous point illusion? *Cor omnium inscrutabile*[1]. Vous sentez en vous le goût de la piété. J'en bénis Dieu, mais ne vous rassurez pas encore... Vous fréquentez les sacrements. J'en bénis Dieu, mais ne vous rassurez pas encore...

« David, après avoir reçu son pardon, disait à Dieu : *Ignorantias meas ne memineris*[2]. Et le grand Apôtre, au milieu de ses travaux, disait : *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum*[3].

« Fussiez-vous des David ou des saint Paul, je ne pourrais vous donner une entière certitude; et qui êtes-vous?

« *L'avenir*. Combien se sont montrés fidèles à la grâce, pendant un temps considérable, et sont enfin tombés!

« Concluez; ce ne sont pas des suppositions, ce sont des principes incontestables, des faits évidents.

[1] Le cœur de l'homme est impénétrable. (*Jérém.*, XVII, 9.)
[2] Ne vous souvenez point des fautes que j'ignore. (*Ps.* 24, 7.)
[3] Je n'ai rien sur la conscience, mais je ne suis pas justifié pour cela. (I *Cor.*, IV, 4.)

« Qu'ai-je fait? Veux-je vous jeter dans le désespoir? je ne veux pas même diminuer votre confiance. Chacun de vous peut se dire : J'ai pour moi le sang de Jésus-Christ, je peux me sauver. Je peux, je veux. Quand il ne devrait y avoir qu'un élu, je veux l'être.

« Ce discours doit faire connaître s'il y a beaucoup d'élus dans cette assemblée. Aujourd'hui, comme au dernier jour, *unus assumetur*, *alter relinquetur*[1].

« Je crois entendre le Seigneur dire à son ange comme autrefois : « Passe au milieu d'eux, et marque au front d'une marque invisible ceux qui, par leurs bonnes œuvres, rendront leur vocation certaine[2]. » O mon Dieu, suis-je du nombre? Hélas! tous les autres seront exterminés. Histoire de Lot. *Salva animam tuam*[3]. O mon Dieu, *dic animæ meæ : salus tua ego sum*[4]. En retour, je vous serai fidèle jusqu'au dernier soupir. »

Ce canevas fait connaître assez exactement les caractères de la composition du P. Rauzan. Le lecteur a pu y remarquer avec quelle sûreté de coup d'œil, élaguant les points de vue de simple curiosité, l'orateur chrétien présente la vérité qu'il prêche, comme le faisait toujours Notre-Seigneur, sous sa face pratique et salutaire, sans tomber dans ces exagérations oratoires qui sont l'écueil de ces sujets effrayants; instruisant pour toucher, convaincant pour convertir, imprimant à tout son discours « cette tristesse évangélique qui en est l'âme[5], » sans ôter

[1] L'un sera pris, l'autre sera laissé. (*Matth.*, xxiv, 40.)
[2] *Ezéch.*, ix, 4-5.
[3] Sauvez votre âme. (*Gen.*, xix, 17.)
[4] Dites à mon âme, je suis ton salut. (*Ps.* 34, 3.)
[5] La Bruyère.

au fidèle réveillé de son assoupissement mortel, ce sentiment de confiance et d'amour qui seul fait les retours durables.

La sainte Écriture est souvent citée ; l'homme de Dieu s'en était nourri pendant les années de l'exil, il l'étudiait assidûment ; ce *Livre des prêtres*, comme il l'appelait, lui fournissait le fond et les principaux développements de ses discours. « Quel autre livre, disait-il dans sa retraite ecclésiastique, a la même onction, la même force, la même autorité ? » Mais il évita toujours un défaut devenu trop commun à plus d'une époque, nous voulons dire, ces applications vagues, indécises, plus piquantes qu'utiles, qui réduisent les divins oracles à n'être plus qu'un ornement convenu dans un discours qui demeurerait ce qu'il est, après leur retranchement. Il tenait plus à être vrai qu'à être neuf, à persuader qu'à éblouir ; ses applications de la sainte Écriture étaient simples, mais claires, fortes, saisissantes : on y reconnaissait la parole toute-puissante de Dieu. Elles étaient le fruit, soit de la lecture des saints Pères, dont le sentiment commun était sa règle quand il parlait en public, soit de ses méditations quotidiennes. La trempe particulière de son esprit à la fois sérieux et investigateur, la longue pratique d'un ministère qui permet de tout observer, lui avaient donné une connaissance remarquablement sûre du cœur humain. Là était le secret de sa force. D'avance il calculait avec précision tous les mouvements de ce combat qu'il allait livrer contre le mal établi en maître dans l'âme pécheresse : il saisissait le point par lequel devait commencer l'attaque, et savait par quelle série de manœuvres, renversant toutes les murailles, il arriverait au centre de la place, et

y planterait le drapeau de Jésus-Christ. On peut dire sans exagération de ses principaux discours de mission, la *Fin de l'homme*, la *Mort*, la *Pusillanimité*, l'*Enfant Prodigue*, l'*Impénitence finale*, le *Ciel*, que là, chaque mot portait coup. La préparation avait coûté un travail long, patient, opiniâtre : il y avait telle expression que l'homme de Dieu avait cherchée pendant plusieurs jours consécutifs, telle phrase qu'il avait tournée et retournée de vingt manières, tel mouvement dont l'ordonnance avait nécessité la refonte de tout un discours ; mais il semblait au saint prêtre que, ni soins, ni fatigues, ni veilles ne devaient être épargnés quand on se prépare à *parler à ses frères au nom de Dieu, pour les sauver*. Assurément, l'amour-propre ne trouvait pas de place dans ses combinaisons ; le missionnaire songeait trop à l'œuvre qu'il allait accomplir, pour se préoccuper des applaudissements de la foule. Dans son style, rien qui sente la recherche ; souvent tout au contraire, des formes de langage familières qui saisissent l'attention, et que relèvent un tact et une dignité exquise : plus de mouvements que de métaphores ; la phrase bien construite, mais sans prétention à l'élégance ; plutôt l'école de Démosthènes que celle de Cicéron.

78 Exorde sur le ciel. Fragment sur la pusillanimité.

Les deux passages suivants donneront une idée de la forme oratoire du P. Rauzan. Le premier est le développement du texte de saint Paul. « *L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment*[1]. » Voici la paraphrase :

[1] Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum (I *Cor.*, II, 9.)

« Œil de l'homme, que n'as-tu point vu? Splendeur de l'astre du jour en son midi, éclat du firmament resplendissant de lumières, douce et touchante majesté de la nuit, riches productions de la nature embellies par les prodiges de l'art, trésors, magnificences des maîtres du monde! Mais tu n'as pas vu le palais du Roi des rois, cette terre nouvelle et ces nouveaux cieux, héritage de la race sainte, ces merveilles que le soleil de justice seul éclairera, ce beau jour de l'éternité qui ne connaît ni déclin ni nuages! Œil de l'homme, tu n'as rien vu! *Oculus non vidit.*

« Oreille de l'homme, que n'as-tu pas entendu? Accents de la mélodie et des accords, chants et récits harmonieux inspirés par le génie, sublimes mouvements d'une éloquence enflammée de l'amour de la patrie et de la Religion, oracles même de la sagesse divine rendus intelligibles aux faibles mortels! Mais tu n'as pas entendu les célestes concerts de la fête éternelle, les interminables transports des anges célébrant le Dieu trois fois saint, les communications du Verbe-Dieu révélant à ses élus, sans réserve, sans fin, la gloire de son essence! Oreille de l'homme, tu n'as rien entendu! *Nec auris audivit.*

« Cœur de l'homme, quelles douceurs n'as-tu pas senties? Délicieux épanchements de l'amitié, saintes émotions de la piété filiale et de l'amour maternel, réciproques ardeurs d'une tendresse aussi vive qu'innocente, ravissements de la ferveur embrasée du feu sacré! Mais tu n'as pas senti l'inexprimable saisissement d'une âme prédestinée qui s'unit pour jamais au principe de son être, et son admiration et sa joie, et cette insatiable avidité jointe à un rassasiement parfait, lorsqu'elle embrasse à la fois

toutes les richesses de Dieu même! Cœur de l'homme, tu n'as rien senti! *Nec in cor hominis ascendit.* »

L'autre passage est tiré du sermon sur la pusillanimité. Après avoir montré par des faits frappants, tirés de la sainte Écriture, des hommes pusillanimes entraînés par de plus méchants qu'eux à toute sorte de forfaits, il tire la conclusion.

« L'homme faible ne peut prévoir où il s'arrêtera. S'il ne se porte pas toujours aux derniers excès, c'est moins l'effet de l'horreur qu'il en conçoit que l'éloignement heureux de certaines circonstances où il aurait immanquablement commis le crime; car n'imaginez pas, mes frères, que la plupart des hommes coupables d'horribles attentats fussent naturellement portés à de telles abominations. Non, ils étaient faibles, et se trouvèrent dans de fâcheuses occasions; il ne fallut rien de plus. A l'abri des dangers, constamment environnés de personnes honnêtes, jamais peut-être ils n'eussent connu, jamais ils n'eussent aimé que la vertu. Liés avec des méchants, ils cédèrent insensiblement à la puissance du discours, à la séduction des exemples, et souvent ils allèrent plus loin que leurs maîtres. Une faute nécessita presque une autre faute, un abîme attira de lui-même un autre abîme[1]; et quand un frémissement d'horreur les força de s'arrêter, quand ils voulurent se reporter violemment en arrière, leur extrême faiblesse et la profondeur de leurs désordres les rendit incapables de se relever. Voilà leur histoire, chrétiens, et Dieu veuille que ce ne soit pas un jour la vôtre! Dieu veuille qu'au lit de la mort, vous ne soyez pas, comme cet

[1] Abyssus abyssum invocat. (*Ps.* 41, 8.)

mint du Seigneur, entraîné par sa faiblesse dans les plus grands crimes, contraint de répéter en gémissant ces paroles du prophète-roi : Malheureux que je suis! dans quel état m'ont entraîné mes condescendances! Hélas! j'étais né bon, j'aimais la vertu : si de faux amis, d'irréligieux parents ne m'avaient pas dominé, j'irais paraître aujourd'hui, plein de confiance et de mérites, au tribunal de Jésus-Christ: *Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero* [1].

« Je vous admire, mes chers auditeurs, vous qui résistez à ces vérités, après les terribles exemples que nos révolutions ont mis sous vos yeux. Qu'avons-nous vu, mes frères, qu'avez-vous vu? Des hommes, par faiblesse, briser les liens des plus douces habitudes, étouffer les sentiments de leurs plus tendres inclinations; par faiblesse, tyranniser leurs enfants; par faiblesse, enfoncer le poignard dans le cœur de leurs amis; par faiblesse, immoler leurs prêtres, leur roi, leur patrie, leur religion. D'où je conclus qu'il vaudrait peut-être encore mieux être méchant que faible. Car enfin, le méchant, quelquefois, est capable de prendre un engagement, de donner une parole; on sait, avec lui, sur quoi compter : avec l'homme faible, vous ne savez jamais à quoi vous en tenir. Le méchant peut venir à résipiscence, et mettre autant de force et de résolution dans la pratique du bien, qu'il en a mis autrefois à poursuivre des objets criminels : l'homme faible, sans doute, reviendra quelquefois à Dieu; mais, par lâcheté, il retournera toujours à son vomissement. Enfin, le méchant n'est pas dénué de quelque espèce de vertus, et celles qu'il pos-

[1] *Ps.* 18, 14.

sède, du moins, sont franches : l'homme faible n'en peut avoir aucune. Sans principes, sans consistance, il est, selon l'occasion, vain, irréligieux, calomniateur, dissolu, féroce. Que dis-je? Il est menteur avec l'amour de la vérité, scandaleux avec un profond respect pour les mœurs, avare avec les inclinations de la bienfaisance, cruel avec des sentiments d'humanité : blasphémateur, profanateur en conservant la foi : pâte molle et vile que chaque main pétrit, façonne à sa manière ; âme de boue sur laquelle la multitude passe et repasse, et qui garde toujours l'empreinte du dernier pied qui l'a foulée ! »

79 Action oratoire du P. Rauzan.

La voix du P. Rauzan n'était pas extraordinairement forte ; mais elle était claire, vibrante, aiguë ; elle avait conservé quelque chose de cet accent méridional qui n'est pas sans charme ; son action était noble, naturelle, très-vive. Son œil avait une merveilleuse puissance. Plus d'une fois on l'a vu forcer tout à coup un immense auditoire à baisser la tête sous le coup d'un regard sévère, ou le ravir par un regard vers le tabernacle ou vers le crucifix. L'œil est le miroir de l'âme, et l'âme était chez lui si vivante et si forte ! Il parlait avec autorité ; profondément pénétré de la grandeur du ministère qu'il remplissait, il faisait passer cette conviction dans l'esprit de ses auditeurs ; on ne lui contestait pas le droit et le devoir d'enseigner toute vérité, parce que lui-même ne paraissait jamais le mettre en doute ; et en même temps son extrême prudence veillait à ne jamais blesser personne. Aussi a-t-on pu faire cette remarque, que dans les missions données en des villes à demi peuplées de protestants, ceux-ci ne se plaignaient point de lui, malgré les conquêtes qu'il faisait sur leur secte.

Les principaux discours étaient écrits et récités; mais il improvisait au besoin, et plus fréquemment il parlait sur de simples canevas. Aussi savait-il adapter sa parole aux exigences de ses auditoires. Les ouvriers de Lyon s'écriaient après un entretien qu'il leur avait fait : « On dirait vraiment que ce prêtre a passé sa vie dans nos ateliers. » Un jour, dans une réunion de militaires, voyant s'affaiblir l'attention de ses auditeurs, il s'interrompt brusquement : « Je vous ennuie, dit-il; vous vous dites : Que nous veut ce prêtre? Il nous défend de jurer, il nous defend de nous battre en duel, c'est impossible.... C'est impossible!... Quand nos neveux liront le récit de vos campagnes, les prodiges de vos combats et de vos victoires, ils diront aussi : C'est impossible! Et cependant vous l'avez fait! » Les soldats se redressèrent, attachés par cette parole. Il les avait gagnés.

80 Comment il était apprécié par le peuple et par les hommes éclairés.

Une autre fois, des jeunes gens placés derrière la chaire se moquaient des soldats qu'ils voyaient silencieux et recueillis dans l'attente de la communion. Le prédicateur se tourne vers eux : « Vous riez, messieurs; c'est très-plaisant en effet : des militaires qui sont en prières et qui vont communier! Cela vous paraît charmant, n'est-ce pas, de vous moquer d'eux? Pauvres jeunes gens! si quelqu'un d'eux seulement se retournait et fixait sur vous son regard, vous trembleriez de tous vos membres... » Aussitôt quelques soldats se retournent, prêts à s'élancer sur ces jeunes gens pour leur faire expier leur imprudence; mais, par quelques mots, le missionnaire les arrête.

Saisissant ses auditoires, tantôt par la mâle beauté de ses grands sermons, tantôt par des *à-propos* heureux et incisifs, le P. Rauzan finissait par les dominer. Alors il

produisait ces impressions vives dont nous avons donné quelques exemples, et qui s'imprimaient si profondément dans les âmes, qu'elles y demeuraient pour la vie.

Et ce n'étaient pas seulement quelques personnes simples qui éprouvaient ces émotions profondes. M. Frayssinous, après l'avoir entendu, disait à quelqu'un qui lui demandait son jugement : *Le P. Rauzan, c'est un homme que je ne puis juger, il m'entraîne.* Après son discours sur le ciel, prononcé un soir de grande fête, à Sainte-Geneviève, en présence de Monseigneur de Quélen, celui-ci demandait à l'un de ses grands-vicaires, M. l'abbé Borderies, prédicateur distingué : « Eh bien, monsieur Borderies, qu'en pensez-vous? » A quoi le grand-vicaire répondit avec une sorte d'enthousiasme : « Monseigneur, il me faut trois jours pour me reconnaître ! »

Ces discours qu'admiraient les personnages les plus éminents, une pauvre femme du peuple pouvait les suivre et les goûter. Les petits et les pauvres, les meilleurs amis de Dieu, étaient suspendus aux lèvres de l'orateur apostolique quand il prêchait. Pour peindre le charme de cette parole qui entraînait les savants et les simples, le bon et digne curé de Saint-Projet[1] disait en riant, de son vicaire, alors fort jeune encore : « Voulez-vous peupler une ville au milieu des landes? Bâtissez une église, et faites-y prêcher l'abbé Rauzan. »

Il existe donc un moyen sûr de plaire à toutes les classes de la société, de saisir toutes les intelligences, d'ébranler toutes les volontés, sans cependant avoir reçu cette étincelle du génie qui se fraye des routes nouvelles et parfois

[1] Paroisse de Bordeaux. V. liv. Ier, p. 10, § 6.

périlleuses, à l'étonnement des contemporains ; un moyen sûr d'être, avec des dispositions heureuses sans doute, mais non pas extraordinaires, un prédicateur puissant en œuvres de salut, c'est d'unir à beaucoup d'application beaucoup de foi. Le P. Rauzan le connut et l'employa. Il eût peut-être été un orateur médiocre, s'il eût été moins saint. La sainteté vivifie, ennoblit, féconde la parole des prédicateurs ; c'est par elle qu'ils touchent les âmes, qu'ils les convertissent, les sanctifient et les sauvent.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME

LES ŒUVRES

1814-1847

> **Sit homo Dei ad omne opus bonum instructus.**
> **Que l'homme de Dieu soit prêt à toute bonne œuvre. (II Timoth., III, 17.)**

La raison impose à l'homme l'accomplissement du devoir ; la Religion réclame et obtient davantage. 81

Nécessité de œuvres de zèle et de charité, comprise par le P. Rauzan.

Le précepte nouveau que le Dieu Sauveur a laissé à l'humanité, pour la consoler et l'ennoblir après l'avoir purifiée, c'est le précepte d'aimer le prochain comme lui-même nous a aimés, de cette affection tendre, délicate, empressée, qui, laissant les calculs de l'inflexible justice, se précipite partout où l'appelle la douce et généreuse charité.

A partir du jour où Dieu s'est donné lui-même gratuitement au monde, la Religion, dont il est l'âme, sèmera à pleines mains les bonnes œuvres dans le sillon des siècles ; et l'on ne sera vraiment son représentant au milieu des peuples, que par un zèle généreux pour toutes les bonnes œuvres. Le cœur du P. Rauzan l'avait compris de bonne heure ; la miséricorde avait été déposée en son âme avec la vie, et y avait grandi avec les années [1]. A l'heure solennelle où le bruit des armes s'éteignait dans sa

[1] Ab infantiâ meà crevit mecum miseratio, et de utero matris meæ egressa est mecum (*Job*, XXXI, 18.)

patrie, où l'Église, libre enfin, après tant et de si dures épreuves, rappelait avec amour ses enfants au banquet de la parole d'en haut, et aux saintes pratiques du culte divin, il sentit que pour guérir une génération longtemps enivrée du vin de l'erreur, il fallait plus que jamais lui donner le spectacle des dévouements de la charité catholique, et passer au milieu d'elle, comme le Sauveur, en faisant le bien [1].

82 Les Associations, leur utilité, leur rétablissement par le P. Delpuits. Associations à la suite des missions.

Nous l'allons voir créér un grand nombre de bonnes œuvres, et coopérer à toutes. Nul moyen d'être utile qu'il n'ait employé, nulle classe de la société qui ait échappé à son zèle, nulle misère de l'âme ou du corps qu'il n'ait connue et soulagée.

Après tous les bouleversements dont la France venait d'être le théâtre, le premier besoin des chrétiens fidèles était de se reconnaître et de s'unir. Le P. Rauzan y pourvut, dès le commencement des missions, en créant, dans les cités évangélisées, des associations chrétiennes de différents genres.

« Le bien qu'ont fait les missions, les congrégations le conservent, et l'on ne saurait trop recommander ces pieuses associations, où la ferveur de chacun s'accroît de la ferveur de tous, où une heureuse émulation de sainteté s'établit entre les personnes de même âge et de même condition, unies par les liens d'une charité mutuelle, et par une touchante communauté de prières et de bonnes œuvres, et où la faiblesse trouve un appui, l'inexpérience un guide, l'inconstance un frein, et toutes les vertus des modèles. Qu'on examine les faits,

[1] Pertransiit benefaciendo. (*Act.* x, 38.)

ils parlent assez haut. Lorsqu'en 1762, les congrégations furent détruites, pour la plupart, avec les Jésuites qui les avaient formées, et qui les dirigeaient avec tant de sagesse, *en moins de dix-huit ans, il y eut dans la capitale une diminution de moitié dans le nombre des personnes qui remplissaient le devoir pascal.* Vers le même temps et par la même cause, on vit peu à peu tomber en désuétude les pratiques pieuses, la visite quotidienne des églises, la prière commune dans les familles, présage trop certain de l'anéantissement de la foi. Car il ne faut pas s'y tromper ; les hommes ne sont pas de purs esprits : ils ont besoin d'être attachés par quelque chose d'extérieur et de sensible ; il faut, si l'on peut ainsi parler, une religion des sens, parce qu'il faut une religion du cœur. On a aujourd'hui beaucoup trop de mépris ou d'indifférence pour ce qu'on appelle les dévotions populaires. »

Voilà ce que pensait, avant ce lamentable naufrage dans la foi qu'allaient produire les tempêtes de l'orgueil, l'auteur des *Réflexions sur l'état de l'Église en France ;* voilà ce que pensa toujours le missionnaire qui releva les Associations chrétiennes parmi nous.

C'est à un autre toutefois, au P. Delpuits, ancien Jésuite, qu'appartient la gloire d'avoir le premier rétabli, sous l'Empire, une œuvre si salutaire. « Après la Terreur, cet homme vénérable, affligé de l'abandon où était la jeunesse privée d'instruction, conçut le dessein d'une congrégation à l'instar de celles qui existaient autrefois chez les Jésuites. Six élèves des Écoles de droit et de médecine furent le premier noyau de cette association. Ils furent bientôt suivis d'une centaine d'autres, et ce nombre augmenta encore. Au milieu de ces jeunes gens, le P. Delpuits semblait un

patriarche au milieu de sa famille. Les exhortations étaient toujours écoutées avec un recueillement religieux. Quel charme y était donc attaché? Car, il faut bien le dire, il n'avait ni ces saillies, ni cette éloquence qui attachent et qui captivent, et ses discours roulaient sur un petit nombre d'idées assez communes, exprimées sans art. C'était sur sa vertu et sur celle de ses disciples qu'était fondé l'empire qu'il exerçait sur eux. En 1809, plusieurs de ces jeunes gens furent arrêtés pour des correspondances avec la cour de Rome, et l'on interdit les réunions [1]. » Ce fut le coup mortel pour le saint vieillard, duquel le P. Lacordaire, racontant la jeunesse de Monseigneur de Forbin-Janson, un de ses disciples, a dit : « D'autres ont acquis plus de gloire dans leurs rapports avec la jeunesse de France, aucun ne l'a méritée davantage. »

Le temps des missions de France arriva. Dès 1815, trois Associations furent organisées à la fois par le P. Rauzan dans la bonne ville d'Orléans. Celle des hommes se voua immédiatement, et avec les succès les plus encourageants, à la visite et à l'instruction des prisonniers. Celle des Dames ou *de la Providence* rétablit la maison du Bon-Pasteur pour les pécheresses repentantes, et fonda la maison dite de la Grande-Providence, pour y élever les enfants dont les mères vivaient dans le désordre. Celle des demoiselles, d'abord uniquement vouée au soulagement des indigents, créa l'orphelinat de la Sainte-Enfance ; c'étaient là des débuts bien consolants. L'exemple d'Orléans fut imité successivement dans la plupart des villes où eurent lieu des missions : aujourd'hui encore un grand nombre de ces associations sub-

[1] *Ami de la Religion*, t. V, p. 191.

sistent toujours et prospèrent[1] à Orléans, à Rennes, à Nantes, à Fontainebleau, à Dijon, à Besançon, etc. Nous ne pouvons entrer dans le détail de leur histoire ; ce qu'il importe seulement de remarquer, c'est que le zèle du P. Rauzan pour l'organisation des Associations et des confréries, n'était pas partagé seulement par les compagnons de ses travaux et par les autres missionnaires de ce temps-là ; le clergé paroissial, qui y trouvait sa consolation et l'espoir d'un meilleur avenir, était animé des mêmes sentiments, et n'attendait pas toujours les missions pour créer ces œuvres salutaires.

« Nous nous occupons, écrivait, en 1820, au P. Rauzan M. Bouis, curé d'Hyères, à mettre en activité tous les moyens que nos saints missionnaires nous ont suggéré de prendre, pour conserver le fruit de la mission ; tels que : continuation des cantiques à l'église, dans l'intervalle des offices ; stations du Chemin de la Croix, auxquelles on se porte avec tant de zèle, que, par la distribution qu'on a faite pour chaque jour de la semaine, il n'y a pas d'heure peut-être dans la journée où il n'y ait quelqu'un dans l'église faisant les stations ; neuvaines à la Croix, qui vont se continuant et se redoublant avec beaucoup de ferveur, n'y ayant pas, pour ainsi dire, de moment dans le jour où il ne se trouve quelqu'un prosterné au pied du monument sacré de notre rédemption ; établissement de pieuses as-

[1] Quelquefois sous un autre nom, comme à Toulouse, où l'association de la Providence s'appelle association de la *Préservation*. — En 1856, un vénérable vicaire-général, témoin du bien opéré par l'une de ces pieuses réunions, disait à un prêtre de la Miséricorde : « En fondant ces Associations, le R. P. Rauzan a laissé un grand souvenir derrière lui dans notre France. Si elles sont partout aussi florissantes qu'ici, il y a fort à bénir le bon Dieu du passage de ce saint homme sur la terre. »

sociations tant pour les hommes que pour les femmes, lesquelles associations prennent déjà, par suite des bons exemples de zèle et d'assiduité que ne cessent de donner nos messieurs et nos dames, la meilleure tournure. Je puis dire, moi aussi, en toute vérité, que mon cœur surabonde de joie, *superabundo gaudio*.

« M. l'abbé S..., chapelain des Salins, muni d'un règlement que je lui ai rédigé pour former une pieuse association, a réuni au pied de la croix les douaniers et autres habitants de ce quartier; il leur a lu ce règlement, et leur a fait verser bien des larmes : aussi n'a-t-il qu'à se louer des dispositions qu'il aperçoit jusqu'ici dans tous ces braves gens. »

Il serait facile de citer cent exemples du même genre; mais sans nous arrêter à ces œuvres locales, nous entamerons immédiatement l'histoire de deux fondations qui réalisèrent d'une manière plus éclatante et plus large le bien opéré par les associations de province; celle-ci détruite par la tempête de 1830, celle-là relevée par les soins de l'empereur Napoléon III et de Monseigneur Sibour, de sainte et douloureuse mémoire; le Calvaire du Mont-Valérien et l'Église Sainte-Geneviève.

83 Le Mont-Valérien. Son histoire.

Le Mont-Valérien était un lieu depuis longtemps consacré par la piété des peuples [1]. La tradition fait remonter à près de huit cents ans l'établissement du premier ermite sur cette montagne. En 1400, sous le règne de Charles VI, on y voyait un petit Calvaire, et la contrée portait le nom de canton de la Croix. L'ermite s'appelait Antoine; on a une lettre que lui écrivit Jean Gerson. En 1556, une sainte

[1] Voir l'*Histoire du Mont-Valérien*, par M. D... L... C...

fille, nommée Guillemette, se retira en ces lieux. On raconte que, pour élever au sommet de la montagne la chapelle qui porte le nom du Sauveur, pendant cinq ans, elle passait les nuits entières, occupée à aller chercher dans la vallée l'eau nécessaire aux ouvriers qui bâtissaient le sanctuaire; après quoi, elle fut choisie pour être elle-même une pierre vivante du sanctuaire éternel. Ensuite vint un saint homme, nommé Jean du Houssay, qui, pendant quarante-six ans, coucha dans une bière, revêtu d'un cilice et de la blanche robe des Chartreux. Henri IV le visita plus d'une fois. D'autres ermites se succédèrent sur la sainte montagne. Ils unissaient le travail à la prière. Par des terrassements aussi hardis que solides, ces bons religieux transformèrent en plaines étagées les rudes flancs de la montagne, et donnèrent à cette terre aride sa fertilité. Bienfait des moines trop oublié par la génération incrédule qui aujourd'hui moissonne et vendange sur le coteau de Surênes ! Sous le règne de Louis XIII, un prêtre vénérable, Hubert Charpentier, arriva du midi de la France, où, sur le rocher de Bétharram, dans les Pyrénées, il avait érigé un Calvaire qui, en rappelant d'une manière saisissante le sanglant pèlerinage de l'Homme-Dieu, inspirait aux pèlerins de Notre-Dame de Bétharram les sentiments d'une vive componction et du plus ardent amour pour le Dieu Sauveur. Hubert avait à cœur un saint projet; il voulait donner à l'immense population de la capitale, le touchant spectacle que les pauvres montagnards des Pyrénées trouvaient à Bétharram. Le Mont-Valérien fixa ses regards. Ce lieu était déjà consacré au culte de la Croix; le site d'ailleurs était unique; du sommet du mont l'œil embrasse une immense étendue : c'est la grande cité avec ses

temples, ses palais, ses myriades d'habitations; sur un plan plus rapproché, le bassin de la Seine avec sa riche ceinture de villages qui seraient ailleurs des cités; à droite, Meudon, Saint-Cloud, souvenir d'un prince de la terre devenu pauvre pour l'amour du ciel; Nanterre, qui, en donnant à la France une humble bergère, lui donna son salut au jour du danger et son égide à tout jamais; à gauche, sur l'autre versant de la montagne, Neuilly, Montmartre, Saint-Denis et les collines qui dominent la vallée de Montmorency; en face de Paris, les hauteurs de Saint-Germain et de Marly, où s'achève le cercle de l'horizon. Hubert Charpentier éleva un Calvaire semblable à celui de Bétharram, et établit sur la montagne une Société de prêtres consacrée au service de la chapelle et au ministère des missions. Ce fut dans cette chapelle que Bernardin de Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau entrèrent un soir, et éprouvèrent cette émotien profonde dont le premier a fait le récit. « Nous arrivâmes chez les ermites un peu avant qu'ils se missent à table, et pendant qu'ils étaient à l'église, Jean-Jacques me proposa d'y entrer et d'y faire notre prière. Les ermites récitaient alors les litanies de la Providence, qui sont très-belles. Après que nous eûmes prié Dieu dans une petite chapelle, Jean-Jacques me dit avec attendrissement : « Maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'Évangile : *Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux;* il y a ici un sentiment de bonheur qui pénètre l'âme. »

En 1789, il y avait au Mont-Valérien quarante ermites et quatre ou cinq prêtres; en 1790, le Calvaire fut détruit, et les prêtres renvoyés; en 1792, on chassa les ermites et l'on transforma la retraite de la prière et de la pénitence

en lieu de plaisir; une des chapelles du Calvaire fut consacrée à Vénus. N'avait-elle pas eu un temple sur le Golgotha? La profanation cessa en 1803; M. de Goix, curé de l'Abbaye-aux-Bois, acheta le Calvaire, abattit la honteuse idole et releva la croix. Les vieilles statues de saint Paul, ermite, et de saint Antoine, sortirent de la poussière; l'ancien supérieur des ermites avait miraculeusement échappé aux bourreaux, et guidait les pas des pèlerins au milieu des ruines. En 1808, le Calvaire était confié aux Trappistes. Un nouveau coup de foudre frappa, trois ans après, la sainte demeure. La publication du Bref d'excommunication, qui suivit le Concile de Paris, dans le monastère des trappistes de Gênes, irrita Napoléon contre l'Ordre entier. Les Trappistes furent bannis du Mont-Valérien, et, au milieu des ténèbres de la nuit, la croix fut abattue et brisée. L'Empereur élevait, sur les ruines de l'ermitage, une maison d'éducation pour les orphelines de la Légion d'honneur, quand arriva 1814.

Dès les premiers jours de la Restauration, on pensa à ce sanctuaire vénéré, qui avait passé par de si nombreuses et si étranges vicissitudes. Un plan fut même proposé, d'après lequel on aurait établi au Mont-Valérien une maison de retraite pour les ecclésiastiques du diocèse de Paris; mais il n'y fut donné aucune suite.

En 1816, Louis XVIII donna, moyennant un bail de trois cents francs, la jouissance du Mont-Valérien aux Missionnaires de France, qui y rétablirent aussitôt les Octaves solennelles des fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Croix (3 mai et 14 septembre). Le P. Rauzan fit élever un autel dans une salle; Monseigneur Duchilleau, évêque de Châlons, officia pontificalement et bénit les trois croix

et les chapelles servant de stations. Dès la première neuvaine, il y eut au Calvaire une affluence de pèlerins considérable. MM. Rauzan, de Janson et Fayet prêchèrent pendant l'octave.

A peine les Missionnaires de France avaient-ils pris possession du Calvaire, qu'un bon et saint vieillard vint trouver le Supérieur et lui demander la grâce de finir ses jours parmi les siens sur la montagne de la Croix. C'était M. Pâris, avant la Révolution, aumônier de la congrégation de missionnaires établis à côté des frères ermites, congrégation dont le P. Beauregard fut pendant quelques années un des plus riches ornements. Pendant la tourmente, M. Pâris, retiré dans son pays, y avait exercé avec zèle le saint ministère. Depuis la paix, il faisait partie du clergé de la paroisse des Missions-étrangères. Lorsqu'il fut reçu dans la Société des Missions de France, il avait soixante-huit ans. Son zèle le portait à parler de Dieu, avec un accent admirable de foi et de tendresse, aux habitants des villages qui venaient au Calvaire. Sa mortification était extrême; pendant vingt ans, il coucha sur une croix en planches qu'il mettait chaque soir dans son lit. Cette pénitence lui fut interdite à la fin, à cause d'une plaie qui lui était survenue. Cet accident, lui annonçant les approches de la mort, redoubla sa ferveur et fit briller sa douceur et sa patience. Quelqu'un le plaignait de ses souffrances. « Croyez, dit-il, que je ne changerais pas mon état pour tous les royaumes et tous les empires du monde. » Il mourut le 19 mai 1821; et bien loin d'être défiguré par la mort, son visage prit alors un air de sérénité remarquable; il semblait respirer encore deux jours après son trépas. La présence de ces hommes de Dieu,

au sein d'une Société religieuse, est pour elle la plus précieuse des bénédictions; elle amène toutes les autres.

Au mois de septembre 1817, la neuvaine fut prêchée avec un grand éclat par Monseigneur Fournier, que le P. Rauzan avait connu lorsqu'à la restauration du culte, sous Bonaparte, ils prêchaient, le futur évêque de Montpellier, à Notre-Dame, et le jeune Bordelais aux Carmes. Les Suisses casernés dans les environs étant venus en grand nombre au Calvaire, on leur fit des instructions en allemand : et dès lors on vit toujours au Mont-Valérien, grand nombre de soldats et d'officiers qui, après avoir assisté à l'office, venaient partager la table modeste des missionnaires. L'abbé de Forbin-Janson savait les électriser; il leur faisait répéter, avec l'enthousiasme des missions, le cri chrétien si longtemps oublié : *Vive Jésus! vive sa croix!*

L'année 1819 ouvrit pour le calvaire du Mont-Valérien une ère de splendeur. M. de Forbin-Janson était allé visiter Jérusalem : sa piété, déjà si vive, grandit encore à la vue des lieux vénérables où s'étaient déroulées les scènes augustes de la Passion. Au retour, il voulut que le Calvaire du Mont-Valérien devînt un autre Calvaire de Jérusalem. Le Supérieur donna volontiers son consentement à ce pieux projet, et aussitôt on se mit à l'œuvre.

La prise de possession du Calvaire se fit d'une manière imposante. Le lendemain, M. de Chateaubriand la raconta à la France, dans son magnifique langage.

« La solennité d'hier, disait-il, était admirable : les missionnaires signalant la vanité du monde devant un monument élevé par l'homme de gloire sur les débris de l'asile d'un obscur ermite; ce monument non achevé et

n'étant lui-même qu'une ruine; le conquérant qui l'entreprit, exilé sur un rocher au milieu des mers; le prêtre jadis exilé revenu dans sa patrie et annonçant la perpétuité de la Religion sur un monceau d'anciennes et de nouvelles ruines, quel sujet de sentiments et de réflexions! Qu'on y joigne la grandeur et la beauté du site, l'éclat du soleil, la verdure du printemps; qu'on se représente la pompe religieuse; cette tente formant l'église de la Mission, comme aux premiers jours du christianisme; ces trois croix élevées dans les airs; ce mélange de prédications et de chants; cette foule couvrant les flancs de la colline, tantôt s'arrêtant aux stations, tombant à genoux, se relevant, recommençant sa marche en chantant des cantiques nouveaux ou les vieilles hymnes de l'Église; et l'on concevra comment il était impossible d'échapper à l'impression de cette scène. On a surtout remarqué le moment où, parvenus à la dernière station, les archevêques et les évêques présents à la cérémonie se sont réunis sur le rocher au pied de la croix. Le groupe religieux se dessinait seul sur le ciel avec la croix et la crosse d'or, tandis que les fidèles étaient prosternés. Ces vénérables pasteurs, vieux témoins de la foi décimés par la Révolution, semblaient tenir une espèce de concile en plein air; et confessant la Religion pour laquelle ils avaient souffert, ils rappelaient les anciens Pères de l'Église composant, après la persécution de Dioclétien, le symbole de Nicée[1]. »

[1] Article du *Conservateur*, placé parmi les œuvres de Chateaubriand, dans les Mélanges politiques, sous ce titre : 3 *mai. Sur le Mont-Valérien.* On y trouve une belle défense de l'œuvre des missions :

« Le succès des missionnaires étonne les hommes de parti. Il est dur,

Le 13 septembre 1822, une ordonnance royale affectait, pour soixante ans, le Calvaire et ses dépendances aux Missionnaires de France, à la charge par ceux-ci d'achever les constructions commencées, de recevoir les pèlerins, et de continuer le culte de la Croix. Ce saint lieu était particulièrement cher à la famille royale, dont les membres venaient souvent assister aux stations, confondus avec la foule, et marchant à pied. Devenu Roi, le Comte d'Artois continua chaque année, comme auparavant, son double pèlerinage. Au mois de juillet de cette année, on amena au Mont-Valérien le jeune duc de Bordeaux et sa sœur; le royal enfant vit alors pour la première fois un cimetière; il découvrait le dernier terme des joies de la terre et de ses amertumes, au pied de cette Croix qui console des espérances brisées ici-bas, par des espérances plus hautes et plus assurées.

L'empressement du clergé était surtout remarquable. Pendant les neuvaines de mai et de septembre, on voyait toujours plusieurs évêques français et étrangers au Mont-Valérien. La confrérie de la Croix, rétablie par M. de Forbin-Janson, compta bientôt des milliers d'associés, parmi lesquels se trouvaient les personnages les plus illustres. Quel beau spectacle que celui de ces processions, où les reliques augustes de la vraie Croix étaient

en effet, d'avoir pendant trente ans bouleversé la France pour déraciner la Religion, et d'avoir perdu son temps; il est dur, pour ceux qui nous ont régénérés, de n'avoir pu établir ni un gouvernement, ni une institution, ni une doctrine durables, et de voir d'*ignorants* missionnaires échappés au martyre, pauvres, nus, insultés, calomniés, charmer le peuple avec un crucifix et une parole de l'Évangile...

« Hommes de révolution, vous feriez mieux de vous taire... On ne peut reconstruire l'ordre social qu'en le fondant sur les mœurs, et on ne rétablit les mœurs qu'en rétablissant la Religion. »

portées triomphalement au milieu des fidèles recueillis, les hommes ayant à la boutonnière la croix de la confrérie, tandis que les femmes la suspendaient au cou ! Quelle belle victoire sur le respect humain, que la présence de nombreux soldats marchant à la suite du *Labarum*, et rappelant, par leur empressement et leur tenue respectueuse, l'alliance trop oubliée de la Religion et des armes !

84 Travaux de M. de Forbin-Janson au Mont-Valérien.

Pour subvenir aux dépenses que nécessitaient la restauration complète du Calvaire, et la construction d'une maison de retraite, l'infatigable abbé de Forbin-Janson organisait une réunion de dames, dont Madame la Dauphine acceptait la présidence d'honneur, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Nancy. Déjà il avait été question pour lui de la coadjutorerie de Bordeaux[1]. Il était alors fort occupé de la mission de Paris, prêchant à Saint-Merry, sans oublier pour cela le Mont-Valérien, où il ouvrait et dirigeait une retraite pour les hommes de la campagne, qui s'y étaient rendus au nombre de quatre-vingts environ. Il mangea avec eux, et présida tous les exercices; partageant le travail des confessions avec quelques curés des environs, qui étaient venus faire leur retraite au Calvaire. Ces bonnes gens étaient remplis d'admiration et de reconnaissance. Le jour de la clôture, après la messe dite par Monseigneur l'évêque de Strasbourg, les retraitants furent servis à table par M. de Forbin-Janson et ses confrères.

[1] Le 31 mai 1822, le P. Rauzan écrivait à Monseigneur d'Aviau : « M. l'abbé de Janson veut bien se charger de vous remettre la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. Il ignore absolument ce que j'ai fait pour seconder les vues de Votre Grandeur à son égard. Je ne sais pas moi-même entièrement quel sera l'effet de mes petites mesures. Je voudrais tant qu'on vous accordât de lui annoncer vous-même, pendant son séjour à Bordeaux, qu'il est enfin nommé votre coadjuteur ; mais je le désire plus que je ne peux l'espérer. »

Touchant souvenir des vieux âges; preuve, après tant d'autres, que les meilleurs amis du peuple sont les hommes qui aiment davantage Notre-Seigneur Jésus-Christ!

En quittant cette chère Société dans laquelle s'étaient écoulés ses meilleurs et ses plus glorieux jours, Monseigneur de Forbin-Janson n'oubliait ni ses anciens amis, ni son œuvre de prédilection; on en trouve la preuve dans un discours qu'il prononça au mois d'avril 1824, chez madame de Villèle. Après y avoir montré comment, malgré les obstacles accumulés, on avait dû, en 1814, se presser d'organiser l'œuvre des Missions de France :

« De même, ajoutait-il, pour notre restauration du Calvaire, il fallait aussi se presser dès l'aurore de ce ministère qui apparaissait à la France pour lui annoncer enfin des jours consolants; il fallait nous presser de profiter de cet élan que manifestait le peuple de la capitale; il fallait nous presser d'accomplir le désir religieux du monarque, de son auguste famille, de tous les gens de bien, pour élever à la Croix ce glorieux monument, pour la montrer, cette Croix, dominant sur Paris, sur la France entière; et de ce haut lieu où elle appelle les regards, réveillant l'indifférence, éclairant l'ignorance stupide, écrasant le sarcasme impie : noble et touchante réparation de tant de scandales, de tant de crimes demeurés sans expiation : imposante et solennelle profession de foi du Roi comme des peuples, adorant le Verbe incarné mort sur la Croix pour le salut du monde. Oui, il fallait nous presser de donner cette utile leçon; il fallait nous presser de sauver de leur destruction prochaine ces vastes bâtiments, qui valent plus d'un million; il fallait surtout nous presser d'en ouvrir le saint asile aux hommes de tout état

et de toute condition qui viendraient s'y pénétrer des vérités de la Religion, et, pour eux et pour leurs familles, apprendre à bien vivre, afin d'être moins malheureux sur la terre; apprendre à bien mourir, afin d'être heureux toujours... Il fallait l'ouvrir cet asile, aux pauvres les premiers, parce qu'auprès de Dieu, un privilége est le droit du pauvre, et que ce respect pour le pauvre est la bénédiction du riche. » Puis Monseigneur de Forbin-Janson raconta le bonheur des retraitants. — C'était un souvenir de ces immortelles assemblées de charité où saint Vincent de Paul entretenait les grandes dames des pauvres gens des champs.

« Grâce aux secours recueillis par ces dignes messagères de la charité, on vit s'élever, sur la plate-forme qui couronne le sommet de la montagne, un vaste bâtiment devant servir de demeure aux missionnaires ; et une église, précédée d'un élégant portique à dix colonnes, occupa presque en entier le principal corps de l'édifice. Sur la partie supérieure de ce portique, dont le fronton était décoré d'un beau bas-relief, représentant la Résurrection du Christ, on avait ménagé une large terrasse. C'était du haut de ce lieu élevé, qu'aux jours des grandes solennités, à l'heure où le soleil n'éclairant plus que de ses feux mourants les sentiers de la montagne, la foule des pèlerins se disposait à partir, quelque pontife vénérable, accouru pour prêter à la fête un nouvel éclat, bénissait une dernière fois avec le Saint des saints, un peuple fidèle prosterné à ses pieds. Un Calvaire avait été rétabli, et des chapelles d'une forme gracieuse avaient été construites, non plus comme autrefois vers le nord, mais sur la pente méridionale, en face de Saint-Cloud. Un chemin pratiqué

de ce côté, et séparé par une grille de la route de Surênes, s'élevait en serpentant, du pied de la montagne jusqu'à la plate-forme. Il amenait successivement le pèlerin devant sept de ces chapelles ; et lorsqu'on était parvenu au sommet, à travers un sentier doux et uni, bordé de verdure et de fleurs, on découvrait les trois dernières stations que terminait la grotte du tombeau formée par un rocher sur lequel apparaissaient trois croix. C'est du pied de ces croix que le missionnaire distribuait la parole sainte à la foule, qui se pressait avec un religieux silence autour de ce tombeau, fidèle image de celui d'où le Christ, vainqueur du trépas, s'élança immortel et glorieux[1]. »

Le P. Rauzan aimait singulièrement le Mont-Valérien. 85

Le 31 mai 1830 au Mont-Valérien.

Il y prêchait souvent à l'époque des neuvaines, et, lorsqu'au pied de la croix il racontait l'amour de Celui qui y voulut mourir pour nous, sa parole ardente avait l'irrésistible puissance des jours les plus solennels des Missions. La famille royale s'estimait heureuse de l'entendre. Le 31 mai 1830, lundi de la Pentecôte, le roi Charles X était venu au Calvaire recommander à Dieu l'expédition qui se préparait contre Alger. Le P. Rauzan prêcha au pied de la croix. Pendant qu'il parlait, le ciel s'assombrit, le tonnerre gronde, les nuages s'amoncellent : à ce spectacle, le prédicateur ému s'arrête, et, abandonnant le sujet qu'il avait commencé de traiter, il montre l'orage prêt à fondre sur la France, et fait à Dieu la plus touchante prière pour sa patrie et pour son Roi. La prière du juste ne monte jamais en vain vers le Seigneur ; mais la Providence a ses voies qui ne sont pas toujours conformes aux vœux, même

[1] M. de Montrond, le *Mont-Valérien*.

les plus légitimes, de ses serviteurs ; l'ère révolutionnaire n'était pas achevée pour la France. A quelques jours de là, un autre roi s'asseyait sur le trône de Charles X, et rapportant arbitrairement les ordonnances de ses prédécesseurs, déclarait le Calvaire propriété nationale, en chassait les missionnaires; et abolissant le culte de la Croix, là où depuis huit siècles elle avait reçu les hommages des générations fidèles, préparait au Mont-Valérien une destination militaire. Les mains qui abattirent la croix eurent la pudeur de respecter les tombeaux. Aujourd'hui le cimetière est le seul reste des saintes gloires du Mont-Valérien. A la place des bâtiments, s'élève un fort: dans ce fort, un dernier débris de l'ancienne église est devenu récemment une chapelle, où le sacrifice adorable est offert au milieu de nos soldats[1].

86 L'église Sainte-Geneviève. Son histoire.

L'œuvre de Sainte-Geneviève fut entreprise dans un autre but que celle du Mont-Valérien. Le Calvaire était un lieu de pèlerinage ; Sainte-Geneviève fut pendant huit ans le foyer principal des bonnes œuvres de la capitale. Quelques mots sur le passé de cette église célèbre[2].

Son histoire remonte aux premières années du sixième siècle. Clovis l'éleva en 507, à la demande de la vierge de Nanterre, et la dédia aux Apôtres saint Pierre et saint Paul. Il y fut enseveli en 511 ; la sainte ayant rendu son âme à Dieu quelques semaines après (3 janvier 512), « on crut honorer la sépulture royale en y plaçant les restes pré-

[1] La première messe dite au fort a été célébrée par un prêtre de la Miséricorde, par le soin et en présence de l'abbé prince Lucien Bonaparte, en 1855.

[2] Voir, pour plus de détails, la *Vie de sainte Geneviève, suivie de l'histoire de l'abbaye, de l'église et des reliques de la sainte*, par B. Saintyves, prêtre de la Miséricorde.

cieux de l'humble vierge. » De nombreux miracles s'y opérant, la voix des fidèles s'accoutuma à donner le nom de la sainte patronne à l'église où l'on venait de toute part vénérer ses précieuses reliques. Sainte Clotilde acheva l'édifice, saint Éloi décora le glorieux tombeau; près de la basilique s'éleva une abbaye, où se tinrent des conciles nationaux; et dès lors commença pour cette église une ère non interrompue de prospérités et de splendeurs. Sans suivre le détail de cette histoire intimement unie aux plus grands noms et aux plus grands événements de la France, nous arrivons à l'an 1744. Cette année-là, Louis XV étant tombé dangereusement malade à Metz, on fit pour lui des prières publiques à Sainte-Geneviève. Rendu à la santé, le prince voulut remplacer l'ancienne église, trop étroite et menaçant ruine, par une autre plus vaste et plus magnifique, dont il confia la construction au fameux architecte Soufflot. La Révolution arriva; et, du temple élevé à la vierge de Nanterre, elle fit un Panthéon pour ses idoles. La châsse de sainte Geneviève fut dépouillée de ses riches ornements, et les reliques elles-mêmes, par arrêté de la commune de Paris, brûlées en place de Grève[1]. La profanation dura jusqu'au moment où, parvenu à maîtriser la Révolution, Napoléon Ier mit fin au scandale, par un décret du 20 février 1806, qui portait : « L'église Sainte-Geneviève sera terminée et rendue au culte, conformément à l'intention de son fondateur, sous l'invocation de sainte Geneviève, patronne de Paris[2]. » Toutefois

[1] « *Pour y expier le crime d'avoir servi à propager l'erreur et à entretenir le luxe de tant de fainéants.* » (Séance du 1er frimaire 1794. *Moniteur*, an II, 3 frimaire.)

[2] *Bulletin des Lois*, 4e série, t. IV, p. 280.

d'autres soucis ayant absorbé l'attention de l'Empereur, les travaux ne furent achevés que sous la Restauration. Au mois de décembre 1821, parut une Ordonnance conçue en ces termes :

« Louis, etc... L'Église que notre aieul le roi Louis XV avait commencé de faire élever sous l'invocation de sainte Geneviève est heureusement terminée. Si elle n'a pas encore reçu tous les ornements qui doivent compléter sa magnificence, elle est dans un état qui permet d'y célébrer le service divin. C'est pourquoi, afin de ne pas retarder davantage les intentions de son fondateur, et de rétablir, conformément à ses vues et aux nôtres, le culte de la patronne dont notre bonne ville de Paris avait coutume d'implorer l'assistance dans tous ses besoins ;

« Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, et notre conseil d'État entendu, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« La nouvelle église, fondée par le roi Louis XV en l'honneur de sainte Geneviève, patronne de Paris, sera incessamment rendue à l'exercice du culte divin sous l'invocation de cette Sainte. A cet effet, elle est mise à la disposition de l'archevêque de Paris, qui la fera provisoirement desservir par des ecclésiastiques qu'il désignera. »

Cette Ordonnance fut une des grandes joies de la vie de Monseigneur de Quélen. Désireux de faire d'un lieu consacré à celle qui avait fait tant de bien, un foyer de bonnes œuvres, il y appela l'ami, et comme l'héritier de M. Legris-Duval, le P. Rauzan.

87 s mission- naires de ance sont établis à

Celui-ci accepta : c'était pour la Société des Missions de France, peu nombreuse encore, surtout eu égard aux travaux auxquels elle se livrait, une charge assez pe-

sante : aussi plusieurs des compagnons du P. Rauzan, soit alors, soit dans les années qui suivirent, témoignèrent des craintes qui semblaient fondées ; mais l'homme de Dieu, qui voyait tout dans la lumière de la foi, leur répondait paisiblement : « On a eu Sainte-Geneviève sans aucune demande; il est résulté de notre acceptation de très-grands biens. Auparavant, nous étions inconnus; on nous a crus d'abord incapables de nous maintenir. Aujourd'hui la ville commence à s'attacher à nous. C'est sans doute un embarras que de desservir l'église, mais il faut se dévouer et faire des sacrifices. » — Toutefois, usant en cette occasion de sa prudence accoutumée, il désigna quelques confrères pour prendre de Sainte-Geneviève un soin particulier, mais il voulut que la maison des missionnaires de Sainte-Geneviève n'eût d'autre Supérieur que celui de la Société. « Autrement, disait-il, la fille éclipserait la mère. »

Sainte-Geneviève par Monseigneur de Quélen.

A cette époque où le besoin d'instruction religieuse était si grand et si général, il fallait, même à Paris, multiplier les prédications, et surtout les rendre accessibles à toutes les classes de fidèles. Le P. Rauzan établit à Sainte-Geneviève deux exercices quotidiens; le matin, la prière commune et la méditation publique; le soir, après la récitation du chapelet, une instruction familière que suivaient la bénédiction du très-saint Sacrement, et la prière. Le dimanche seulement, l'entretien habituel était remplacé par un discours plus relevé. Ainsi c'était à Sainte-Geneviève comme une mission perpétuelle. Deux fois l'année, à l'époque de la fête de sainte Geneviève, au mois de janvier, et à celle du Miracle des Ardents, au mois de novembre, avaient lieu des neuvaines solennelles, comme

celles de la Croix au Calvaire du Mont-Valérien. Ces exercices, les neuvaines surtout, attiraient constamment un grand concours : à la suite des prédications, les tribunaux de la pénitence étaient entourés; à ce signe, qui était pour lui la vraie marque du succès, le P. Rauzan se réjouissait des sacrifices généreux auxquels il s'était décidé pour Sainte-Geneviève, et répétait : « Il s'y fait un grand bien[1]. »

88 Associations de Sainte-Geneviève. Règlement de l'association des hommes.

Il s'y faisait un autre bien, plus sérieux. Sainte-Geneviève servait de point de réunion aux Associations modèles, pour ainsi dire, qui, formées et dirigées par le P. Rauzan lui-même, devaient servir de type aux associations formées à la suite des missions, tant à Paris qu'en province.

Il existe, comme chacun sait, une différence essentielle entre les confréries pieuses et les associations. Dans les confréries, comme celles du Rosaire, du Scapulaire, etc., on met en commun des prières seulement; de la sorte ces confréries peuvent et doivent appeler tous les fidèles indistinctement.

Formant des liens plus étroits, des rapports personnels, les associations exigent qu'entre ceux qui les composent ne se rencontre pas une trop notable divergence de position et de culture intellectuelle. Le Supérieur des Missions organisa donc plusieurs associations distinctes; l'association des Hommes, l'association des Dames, et celle des Demoiselles, auxquelles se joignirent plus tard l'asso-

[1] « Plus que jamais je me vois enchaîné dans notre maison, surtout depuis que je suis provisoirement chargé du service de Sainte-Geneviève. Notre provisoire ne va pas mal : il s'est fait, et il se fait tous les jours, dans cette église dénuée de tout un bien inappréciable, qui peut devenir le principe d'un bien plus grand encore. » (Lettre du P. Rauzan, à Monseigneur d'Aviau, 31 mai 1822.)

ciation dite de Saint-Joseph, et celle des Charbonniers.

La pensée du P. Rauzan sur le but et l'utilité de l'association des Hommes, est clairement exprimée dans ces quelques mots qui servent de préambule au règlement : « Embrasser la cause de Dieu à laquelle presque personne aujourd'hui ne se dévoue, tel est le but de cette association.

« Pour l'atteindre, les associés doivent travailler courageusement à leur propre sanctification ; concourir au salut du prochain avec zèle et prudence ; chercher dans les vertus et les exemples des membres de l'association des encouragements et des modèles ; concerter avec eux les moyens de maintenir les bons principes et les bonnes mœurs, et seconder les ecclésiastiques dans leurs saintes entreprises, Pour y mieux parvenir, chacun doit s'instruire à fond des vérités de la Religion, procurer autant qu'il le peut cette solide instruction à sa famille, et s'appliquer aux œuvres les plus importantes de la charité : par exemple, soutenir auprès des autorités les droits de la justice et de l'innocence opprimée, seconder les efforts des pieux instituteurs de la jeunesse, et particulièrement des Frères des écoles chrétiennes, inspirer aux pères et aux mères de famille de placer leurs enfants dans les divers établissements dirigés chrétiennement ; distribuer les meilleurs livres aux fidèles de la classe indigente ; porter des secours spirituels aux hospices, aux pauvres et aux prisonniers ; mais procéder avec ordre et sagesse, c'est-à dire, ne pas trop entreprendre à la fois, et consolider toujours le bien commencé, avant de s'occuper d'autres projets utiles.

« Cette association, comme on le voit, est purement *religieuse* ; et cependant, s'appliquer à ces œuvres spirituelles, c'est *rendre un éminent service à l'État*.

« Il faut renoncer à revoir les beaux jours de la France, si la Religion ne reprend pas son ancienne influence; et cet avantage, la Religion ne l'obtiendra jamais, si les *hommes*, et particulièrement ceux qui, par leur rang, doivent servir d'exemple, ne commencent pas enfin à la servir efficacement. Sans eux, notre régénération ne s'opérera pas. Autrefois, le Royaume était couvert de congrégations d'hommes dont l'union et les exercices communs inspiraient partout la vraie piété; maintenant, ces saintes Sociétés sont anéanties, et par un renversement déplorable, les méchants, autrefois isolés, nous ravissent tous les jours, par leur funeste accord, tout ce qui nous reste de l'antique foi.

« Pendant les missions, ces vérités sont vivement senties; il est facile alors de porter les bons chrétiens à concerter ensemble de sages desseins; mais peu d'entre eux poursuivent l'exécution avec persévérance. Bientôt cette ardeur s'éteint; les hommes de bien ne se voient plus, ils n'ont presque aucune occasion de se communiquer mutuellement leurs pensées, de s'entr'aider, et les plus belles espérances s'évanouissent. Une pieuse association rapproche les esprits, entretient leurs liaisons saintes; et presque toujours, la Providence fait entrer dans ces Sociétés des hommes d'un caractère prononcé, qui, soutenus par le concours des lumières et les secours des autres membres, assurent l'accomplissement des projets arrêtés. »

Ce programme, tracé dès 1816, semblerait fait pour la Société de Saint-Vincent de Paul d'aujourd'hui. C'est que si les formes des associations catholiques se diversifient, si les noms changent, l'esprit est un; c'est l'esprit de Dieu.

Spécialement consacrée à la très-sainte Vierge, l'association avait, comme la Société des Missions de France, pour

ête principale, celle de l'Immaculée Conception. Tous les quinze jours, se tenait, dans la chapelle basse de Sainte-Geneviève, une réunion générale; et, comme la malignité devait chercher à travestir ces pieuses réunions en conciliabules politiques, le P. Rauzan voulut expressément qu'il fût toujours permis aux étrangers d'entrer dans le lieu des réunions, et d'assister aux séances. Dans la chapelle, un tronc recevait les offrandes complétement libres des associés; ces aumônes devaient être employées en bonnes œuvres d'utilité générale, par un conseil établi pour cet objet, et pour l'admission des nouveaux associés. Les membres de l'association étaient exhortés à communier aux jours des fêtes principales de l'Église, soit dans leurs paroisses, soit à la grand'messe de Sainte-Geneviève, pour l'édification des étrangers. On leur recommandait de placer dans leur maison le crucifix et quelques saintes images. Ils devaient se visiter les uns les autres pendant les maladies; se promettre mutuellement de veiller à ce que les sacrements de l'Église pussent être reçus par chaque associé en temps opportun, et maintenir, au delà même du tombeau, par la prière, les liens d'une fraternelle charité.

Un des confrères du P. Rauzan formait à son tour, avec l'autorisation de son Supérieur, l'œuvre de Saint-Joseph, association d'ouvriers, qui prit aussitôt le plus rapide développement; enfin il s'établit une association uniquement composée de charbonniers, qui compta peu après jusqu'à quinze cents membres.

L'association des Dames et celle des Demoiselles s'organisaient, comme on le conçoit, plus aisément encore; de telle sorte qu'au bout de peu de mois l'œuvre de Sainte-Geneviève se trouva solidement assise.

Si l'on ajoute à ces éléments, l'attrait alors nouveau du chant des cantiques, la pompe majestueuse des pro-cessions, le souvenir rajeuni de l'illustre patronne, on concevra sans peine que, de bonne heure, une foule no-breuse vînt se presser dans la Basilique, au pied des aut-els et autour de la chaire de vérité.

Nous avons raconté, à propos de la mission de Par-is la magnifique communion générale qui signala la réouve-r-ture de « l'Église des œuvres, » comme Monseigneur Quélen se plaisait à la nommer. Un an après, la neuvai se fit avec un entrain admirable.

89 Neuvaine de 1823. Cérémonies imposantes.

Le 3 janvier, au moment où Monseigneur de Quélen préparait à commencer l'offiee solennel, trois cents cha bonniers reçus à la porte de l'église par le Supérieur d Missions, et conduits immédiatement par lui au trône Pontife, présentèrent à leur premier Pasteur une cro d'argent, d'un magnifique travail; au-dessus du nœud q surmonte le bâton, flottait un drapeau avec cette inscri tion : *A sainte Geneviève, patronne de Paris, par le cor des charbonniers, le 3 janvier* 1823. Ces braves gens avaie transporté publiquement cette croix, de la rue des Arcis elle avait été fabriquée, jusqu'à Sainte-Geneviève; frap de ce spectacle inattendu, le peuple avait salué parto au passage, avec respect.

Le prélat bénit la croix, et les charbonniers allèrent o-cuper en face du trône les places qui leur avaient été pr-parées. Monseigneur de Boulogne prêcha; le soir, par soins de M. le Préfet, la colonnade et le dôme furent ill-minés : la fête de l'illustre Patronne n'était-elle pas u solennité nationale?

Le samedi 11 janvier, jour de la clôture de la neuvai

il se fit une imposante procession, pendant laquelle retentissaient alternativement et les louanges de la vierge de Nanterre, célébrées par un chœur de jeunes personnes vêtues de blanc, et les chants graves de l'Église, répétés par par un clergé nombreux.

Il serait difficile de peindre les sentiments que produisait dans l'âme des assistants, le magnifique coup d'œil de cette marche religieuse. « L'écho des cantiques sacrés se prolongeant sous les voûtes de la Basilique ; deux longues files de lumières éclairant les vastes contours de ses péristyles intérieurs ; le pieux recueillement des fidèles qui remplissaient l'enceinte : un grand nombre de jeunes personnes, de dames et surtout d'hommes des diverses associations, formant un long cortége ; au milieu du clergé, les restes précieux de Geneviève portés par les prêtres, et précédés suivant l'antique usage, du cierge bénit et de la couronne de fleurs, emblèmes de sa charité et de son innocence ; au retour de cette marche solennelle, l'autel du Seigneur environné de mille feux, Dieu lui-même s'y plaçant sur un trône, pour y recevoir les derniers vœux de ses enfants, et bénir, à la fin de ces fêtes sacrées, le peuple pieux qui venait de concourir au triomphe de sa servante : voilà, dit un témoin de ce spectacle, ce que nos yeux n'ont pu voir sans que nos cœurs en aient été profondément émus. »

Les émotions, en effet, devaient être d'autant plus profondes, que ces cérémonies étaient malheureusement redevenues nouvelles, que cette pompe sacrée était alors une espèce d'audace; mais Dieu, qui sait les besoins de ses enfants, la bénit : et les solennités de Sainte-Geneviève concoururent puissamment à l'un des desseins providentiels, pour l'accomplissement desquels le P. Rauzan était parti-

culièrement suscité : le rétablissement, et la restauration en France du culte extérieur, sans lequel la Religion du Verbe fait chair se métamorphose si vite en religiosité philosophique pour quelques-uns, en indifférence pratique pour les masses.

90 Association des Dames. Son règlement.

Ces œuvres respirent toutes l'esprit du P. Rauzan ; mais il en est une dans laquelle nous pourrons le voir agir et parler ; c'est l'Association des Dames. « En entrant dans l'association de Sainte-Geneviève, avait dit le sage instituteur, les dames ne contracteront aucune espèce d'engagement. L'esprit de ferveur commandera seul les pratiques saintes dont on s'acquittera librement, et auxquelles on se trouvera néanmoins heureuse de s'astreindre : assiduité constante et empressée aux réunions, profond recueillement dans la chapelle, sainte ardeur dans la prière et dans les chants, attention soutenue aux instructions, modestie dans les parures, fuite des occasions dangereuses, fréquente participation aux sacrements sous la direction d'un guide éclairé; résolution d'assister, autant qu'on le pourra, tous les jours au saint Sacrifice de la Messe, stricte observation des commandements de Dieu et de l'Église, mutuelles prévenances de charité, tendre sollicitude pour les associées malades, soin d'étendre l'œuvre en y appelant surtout les personnes que leurs vertus recommanderont.

Comme l'oraison est l'âme d'une religion éclairée, on s'y appliquera régulièrement, et toujours les dimanches et fêtes, si l'on ne peut y consacrer au moins un quart d'heure chaque jour : enfin tout ce qui soutient une piété sage, sans lui imposer des observances de surérogation gênantes ou la distraire des occupations domestiques, sera religieusement observé. »

Il suffit de rapprocher ces lignes de celles où le pieux instituteur indique l'esprit et le but de l'association des Hommes, pour saisir avec quel tact sa prudente charité se faisait toute à tous.

Cette association, qui devait porter le nom d'Association de la Providence, comme ses sœurs des provinces, mais qu'on appelait habituellement du nom de Sainte-Geneviève, avait aussi son Conseil, composé de ce qu'il y avait alors de plus distingué dans le monde charitable de Paris. Le P. Rauzan assistait, autant qu'il lui était possible, aux réunions de ce conseil, qu'il dirigeait avec sa sagesse accoutumée. La séance se terminait par une instruction familière. Ces entretiens étaient fidèlement recueillis dans les procès-verbaux des réunions, et nous avons pu nous procurer la collection des analyses, rédigées par madame la comtesse de Saint-Bausile, alors secrétaire du conseil. Cette noble dame réunissait à un très-rare degré les talents, une angélique simplicité d'âme, et un dévouement dont elle donna plus tard à son père spirituel, de 1830 à 1833, les preuves les plus touchantes.

D'abord le Supérieur fit quelques instructions détachées; mais bientôt, reconnaissant que ces sujets isolés ne formeraient pas un corps de doctrine suffisant pour remplir le but de l'œuvre, et instruire à fond les associées des vérités évangéliques, il changea de méthode, et, après quelques entretiens sur la prière et sur le *Pater*, commença sur les *Méditations* de Bossuet un commentaire qu'il poursuivit jusqu'à 1830, et reprit en 1833 sur les instances des Dames du conseil, pour le continuer jusqu'en 1843, époque à la-

quelle ses infirmités le forcèrent à se faire remplacer.

Si le sermon écrit est toujours pâle auprès du sermon prêché, qu'est-ce qu'une simple analyse pour donner l'idée de la parole vivante, surtout de la parole familière, dont l'attrait est fondé sur mille nuances délicates et comme insaisissables. Quelques citations pourront, néanmoins, sans reproduire l'orateur, indiquer les tendances pratiques du directeur habile ; montrer de quelle sorte il savait faire ressortir l'accord de la droite raison avec les enseignements évangéliques, conduire les âmes pas à pas dans les voies de la solide vertu, et répandre sur toutes choses cette lumière douce, qui n'éblouit pas, mais pénètre et demeure.

91
uvenirs des entretiens
u P. Rauzan.

« Beati mites, *bienheureux ceux qui sont doux.* — Quelle différence entre notre conduite et celle du Sauveur ! Quand il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes, il est sévère ; mais il est doux quand on s'attache à sa personne pour l'outrager. Nous, au contraire, indifférents pour le bien de la Religion et des âmes, nous repoussons avec violence ce qui nous contrarie et nous déplaît...

« On peut voir, par les maux qu'engendre la vivacité, le bien que procure la douceur ; si la promptitude, l'humeur, le caprice font faire une grande quantité de fautes, une femme vraiment douce, en se garantissant elle-même de ces fautes, en épargnera beaucoup aux autres.

« Cette vertu convient sans doute à tout le monde, mais elle est plus particulièrement l'apanage des femmes. La Providence semble la leur avoir donnée en compensation de la force dont elle a doué les hommes : si elles entendaient bien leurs intérêts, elles ne laisseraient point

échapper cet avantage. Qu'elles soient bien convaincues que c'est pour elles l'arme la plus forte, et même la seule qu'elles puissent employer sans danger. Les femmes aiment à dominer, et il est souvent bon qu'elles aient une certaine influence dans leurs familles, pour maintenir les domestiques, pour gouverner sagement leurs enfants, quelquefois pour réprimer les écarts d'un mari. Elles ne pourront y arriver que par la douceur; non cette douceur de tempérament qui n'est qu'insouciance et faiblesse, défaut bien dangereux, mais cette douceur qui résulte de l'empire qu'on a acquis sur soi-même par la vertu.

« La douceur, pour atteindre son but, ne doit jamais se démentir. C'est là le difficile. Si de temps en temps seulement vous pratiquez cette vertu, on pense, quand vous ne vous fâchez pas, que la chose ne vous a pas été aussi sensible qu'on l'avait cru, que vous étiez mieux disposée ce jour-là, et vos exemples sont presque sans fruit. Si vous avez acquis une parfaite égalité d'humeur, si on ne découvre en vous ni légèreté ni caprice, alors vous commanderez le respect à tout ce qui vous entoure...

« Beati pacifici, *bienheureux les pacifiques*. C'est surtout à cet article que les femmes chrétiennes doivent faire une grande attention. Plus insinuantes, plus pénétrantes, plus entraînantes, plus propres, par le caractère de douceur dont la Providence les a pourvues, à concilier les cœurs, elles peuvent faire un bien infini, si, dans le commerce de la vie, elles apportent un esprit de bienveillance, d'union et de paix...

« Souvent une parole d'aigreur, qui échappe sans mauvaise intention, devient le germe de divisions, qui subsis-

tent cinquante ans après. Comme aussi, cinquante ans et un siècle après, on aime, dans les familles, à redire une parole de paix, qui, sortie de la bouche d'une aïeule d'un mérite reconnu, a cimenté l'union dont ses descendants jouissent encore. Aujourd'hui les nœuds des familles sont presque dissous; et, à moins d'être parents très-proches, on n'est plus parents. Quelques débris de ces vieilles affections demeurent pourtant : on voit encore un petit nombre de familles où se sont conservées ces relations intimes qui répandent tant de charme dans le commerce de la vie. Si l'on recherchait la cause de cette union, souvent on la trouverait dans cet esprit de paix qu'une mère chrétienne a possédé, et qu'elle a transmis à ses descendants comme l'héritage le plus précieux. Mères chrétiennes ! faites en sorte que vos enfants sentent le besoin de s'aimer, faites qu'ils se sentent nécessaires les uns aux autres... »

Voici quelques lignes du développement que le P. Rauzan donnait à cette parole du saint Évangile : *Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît*[1].

« Commençons, disait-il, par la condition la plus obscure. C'est une personne de la dernière classe de la société, accablée sous le poids de l'indigence et du malheur. Que voudrais-je que l'on fît pour moi, si j'étais à sa place? — Ah ! je voudrais que l'on prît une grande part à mes maux, que l'on n'insultât jamais à ma misère, que l'on me consolât par tous les moyens possibles, et qu'au moins on me parlât toujours avec une grande douceur et une grande

[1] Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. (*Matth.*, VII, 12.)

bonté. — Eh bien, vous qui avez sous les yeux ce tableau déchirant, faites ce que vous voudriez qu'on vous fît.

« Mais si, tout à coup, d'une condition ordinaire je me voyais élevé au faîte des grandeurs, que demanderais-je des personnes soumises à mon autorité? — Je demanderais qu'elles eussent un profond respect pour ma dignité, une grande soumission à mes volontés raisonnables, un soin exact à observer les lois que je ferais pour le bonheur de mes sujets. — Eh bien, vous qui voudriez toutes ces choses de vos subordonnés, faites-les pour ceux que la Providence a mis au-dessus de vous.

« Vous avez des domestiques : ils manquent souvent à ce que vous exigez d'eux ; mais ces manquements sont peu considérables, et ne tiennent pas à un fond de mauvaise volonté. Examinez ce que vous voudriez trouver dans vos maîtres, si vous étiez obligé de servir. — Hélas! je voudrais d'abord beaucoup d'indulgence; je voudrais qu'on adoucît mon sort autant qu'on le pourrait, et que l'on eût toujours pour moi beaucoup de patience et de bienveillance. Je désirerais sans doute me dévouer à mes maîtres, mais, après les avoir servis vingt ou quarante ans, je ne voudrais pas me voir, dans ma vieillesse, réduit à la misère. — Eh bien, faites à vos serviteurs ce que vous voudriez qui vous fût fait si vous étiez à leur place. Traitez-les avec bonté, reprenez-les avec douceur, et surtout pardonnez-leur facilement.

« Des maîtres, passons aux domestiques. Vous vous trouvez obligés de servir. Mettez-vous un instant à la place de vos maîtres, et faites-vous la question suivante : Qu'exigerais-je raisonnablement de mes serviteurs, si j'en avais? Mais, j'exigerais d'eux fidélité, exactitude, souci de mes

intérêts, et attachement à ma personne. — Faites aux autres ce que vous voudriez qui vous fût fait. »

92 Comment le P. Rauzan dirigeait l'association et les associées.

A des leçons si sages ne s'arrêtait point le zèle du bon Supérieur. Il veillait avec un soin tout paternel à maintenir les liens d'une étroite charité entre les Dames du conseil. La correspondance de la présidente, madame de Vignolles, de madame de Saint-Bausile, et du P. Rauzan fournissent là-dessus des détails curieux.

Parfois, quelqu'une des Dames n'admettait pas sans réclamation les vues du Directeur. Voici comme il répondait à l'une d'elles qui le trouvait lent à rédiger le règlement, et lui avait écrit à ce sujet : « Grondez, ma chère fille, grondez souvent, grondez fort; vous m'obligerez à examiner sérieusement si je peux faire davantage en faveur de l'association, et je recevrai plusieurs petites lettres qui me seront autant utiles qu'agréables. Votre dernier billet m'a fort égayé. Je me disais joyeusement, après l'avoir lu : Cette bonne et sainte dame, en sortant du conseil, a du moins eu le temps de se dépiter, de me gronder, jouissance quelquefois assez douce; et moi, contraint de prolonger mes séances de Sainte-Geneviève jusqu'à huit heures et demie, je n'ai trouvé le temps de dîner qu'à neuf heures du soir, quoique j'eusse pris mon déjeuner à six heures et demie du matin, après avoir célébré la sainte messe. J'ai grondé seulement contre mon estomac. Ce contraste a jeté dans mon âme un peu d'hilarité dont elle avait besoin, et j'ai pris d'abord la résolution de mieux soigner le règlement[1]. »

Ce règlement, en effet, ne fut pas rédigé, dès l'origine,

[1] Voir, aux Pièces justificatives n° 10, la *Conspiration découverte.*

comme celui des hommes, qui lui servit de modèle; mais seulement en 1825.

« Devinez, écrivait un peu après à madame de Vignolles celle qui avait reçu cette réponse, devinez, madame et aimable présidente, si nous avons enfin un règlement?... Vous paraissez douter que M. le Supérieur se soit mis à l'œuvre pour nous; et vous allez, j'en suis sûre, regretter ce petit jugement téméraire (un peu fondé cependant sur l'expérience du passé), quand vous saurez qu'il nous a fait un long et très-beau préambule, et qu'au prochain conseil, le *Règlement* sera, non-seulement *achevé;* mais encore *imprimé.* »

« Le premier soin des dignitaires et des conseillères, disait le règlement particulier du conseil, sera de calmer les personnes dont le zèle trop ardent nuit à la prudence. »

Le bon Supérieur n'avait pas fait cette recommandation sans dessein; et de temps à autre il devait se charger lui-même, à l'égard des dignitaires, de ce soin tout paternel.

Voici ce qu'il écrivait un jour à l'une d'elles qui réclamait pour les séances de l'association cet ordre exact et quasi militaire qui plaît au coup d'œil, mais n'est pas toujours le meilleur moyen de procurer le bien.

« J'ai réfléchi sur vos observations, sachant que vous vous proposez toujours le plus grand bien. Puisque vous voulez vous en rapporter à mon jugement, je vous le communiquerai tout entier. Nul doute qu'il ne faille établir, maintenir l'ordre dans notre association; et, en suivant la mesure que vous voudriez adopter (il s'agissait de n'admettre que les personnes munies d'une carte d'associée), on obtiendrait quelques avantages. Cependant on en per-

drait beaucoup aussi. Il est vrai que, dès le commencement, nous avons voulu des cartes ; mais, dès le commencement aussi, nous avons invité les associées à amener aux instructions les personnes qu'elles espéreraient gagner à Jésus-Christ et nous avons voulu que le suisse laissât passer la personne qu'une associée, munie de sa carte, voudrait faire entrer avec elle. Nous suivions ainsi l'esprit des Missions, où l'on ne se propose pas comme but principal de former une société de personnes très-choisies, mais d'inspirer à celles qui ont l'esprit de zèle d'attirer et de gagner insensiblement à Dieu leurs connaissances. Sous ce rapport, l'indulgence a été utile. Plusieurs personnes qui répugnaient à faire partie de l'association, ont été touchées des instructions, et particulièrement des grands exemples que donnaient les personnes d'une haute distinction. Comme on a voulu souvent accuser les missionnaires de faire des associations secrètes, d'initier à des mystères que la politique ou le fanatisme soutenaient, la liberté que nous avons donnée a fait tomber ces préventions. Pour l'association des hommes, je n'ai jamais souffert que le suisse en empêchât l'entrée ; et, malgré cette entière liberté, nous n'avons jamais vu aucun scandale.

« Quant aux cartes, elles ne sont pas pour cela sans utilité ; elles empêchent que les curieux, qui en tout temps se promènent dans Sainte-Geneviève, ne viennent se mêler aux associées ; elles consolent les pauvres associées ; elles leur donnent les moyens de prouver, pendant leurs maladies, leur droit aux secours ; quand quelqu'une veut proposer l'association, elle fait voir, en montrant sa carte, qu'elle a un titre pour parler de la sorte, et les moyens d'obtenir pour d'autres l'agrégation. Ajoutons que quel-

ques bonnes femmes tirent vanité de ceci dans le monde, se persuadant qu'elles sont liées avec des personnes de qualité. Dieu se sert de tout, même du mal, pour opérer le bien; il laisse germer des motifs qui ne sont pas très-purs, puis il les épure par sa grâce.

« Ce ne sont pas là, soyez-en sûre, des idées nouvelles. Nous avons fait à Sainte-Geneviève ce que nous faisons dans les villes que nous évangélisons. Nos associations ne ressemblent point à celles que nous y trouvons établies[1], et que nous favorisons de tous nos moyens; mais si nous ne prenions point une autre marche, nous ne parviendrions point à maintenir le fruit de nos exercices.... Il faut choisir, non le parti qui n'offre aucun inconvénient, mais celui qui paraît présenter le moins d'inconvénients et le plus d'avantages. Je vous soumets toutes ces réflexions et vous prie de ne point vous y rendre si vous ne les trouvez pas justes. Vos intentions sont si pures, et il me sera toujours si doux de me concerter avec vous pour le plus grand bien! »

Quel délicieux mélange de charité et de prudence, de zèle et de sagesse!

A une certaine époque, un missionnaire qui avait été pendant quelque temps appliqué à l'œuvre de Sainte-Geneviève fut de nouveau consacré aux Missions. Alors, de la part de quelques personnes, des regrets manifestés par des démarches moins mesurées qu'il n'eût fallu. Un des membres de la Société écrivait là-dessus à la présidente : « Je crois que le P. N... est définitivement retiré de Sainte-Geneviève, malgré toutes les réclamations et les prières. Nous sommes dans le siècle des pétitions. Comme vous,

[1] Les Confréries.

madame, je trouve souverainement ridicule que quelques bonnes femmes veuillent décider ce qui convient ou ne convient pas dans une affaire de ce genre; c'est tout à fait la souveraineté du peuple, et, si les choses vont bien, il ne faut pas désespérer de voir chaque paroisse avoir une petite charte et ses libertés particulières. »

Cet exposé de l'affaire était sans inconvénient dans une correspondance intime; mais, avec quels ménagements parle à son tour, à la même madame de Vignolles, le Supérieur, dans une lettre destinée à rétablir la paix.

« Ma chère fille en Jésus-Christ, dit-il, vous voulez que je vous donne ce nom, et il n'en est point qui convienne mieux aux sentiments de respect et d'attachement dont je suis pénétré pour vous. Mes sentiments sont en tête de ceux que nos associations vous ont voués. Votre présidence nous a fait plus de bien que vous ne pensez. Je ne sais si madame de *** agit en sens contraire. Je ne le crois pas, et je ne lui ai rien entendu dire qui puisse faire naître en moi une autre façon de penser. Elle est fort dévoué à notre bon M. N...: deux ou trois autres partagent ce sentiment. Je n'en suis pas surpris; depuis longtemps cet excellent missionnaire les dirige, et très-bien, soyez-en sûre. Il est plein de douceur et de zèle. Ce n'est pas sa faute si l'on ne marche pas droit dans les sentiers d'une véritable piété. Du reste, tout va bien à Sainte-Geneviève. Vous le savez par rapport aux réunions générales des dames. Celles des demoiselles se sont remontées beaucoup. Celles des hommes sont moins nombreuses sans doute, mais tout s'y passe avec une grande édification. Les réunions de l'église sont également édifiantes et nombreuses. Nous avons plus d'hommes le soir. Que faut-il de plus, sinon

onserver la paix?... On nous avait annoncé pour mardi n conseil orageux, vous y étiez : nous nous sommes occu- és de Dieu, de nous-mêmes, comme nous le devions aire... M. N. nous devient absolument nécessaire dans os missions, il l'a senti comme moi. Il ne faut pas nême s'apercevoir de l'opposition que mettraient cer- aines personnes (en bien petit nombre, s'il en existe réel- ement) à ces résolutions. L'intérêt qu'on porte à M. N. lui était bien dû ; j'aurais été bien fâché qu'on le laissât partir de Sainte-Geneviève sans le lui témoigner. J'ignore si les circonstances ne me forceront pas d'y remplacer quelque autre missionnaire ; mais je suis bien sûr qu'alors plusieurs fidèles attachés à cette église réclameront aussi, et Dieu veuille que je n'y mette jamais aucun missionnaire qui, rappelé dans la maison, n'obtiendrait aucune réclamation. Priez un peu pour nos missions prochaines, afin que Jésus-Christ soit béni et glorifié ; le reste ne me touche pas, sinon dans l'ordre de Dieu, du moins j'ose le croire. »

Il paraît que cette première lettre ne produisit pas une réconciliation complète entre la présidente et l'opposante. Trois jours après, le digne Supérieur, qui n'avait pas perdu de vue cette affaire délicate, écrivait :

« Ma chère fille en Jésus-Christ... je vous le proteste de nouveau, madame de *** a été parfaite dans l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec elle. J'en fus très-édifié ; elle allait bien au delà de ce que vous paraissiez tantôt lui conseiller, et tantôt lui commander dans votre lettre. Comme elle voulait vous écrire, je lui témoignai le désir qu'elle le fît dans le sens de notre entretien, mais en supprimant les doléances ; voilà peut-être pourquoi elle vous a répondu assez laconiquement.

« Vous redoutez ma douceur et mon indulgence. Il est vrai que je cherche beaucoup à être indulgent et doux, et, je vous l'avoue, je crois que la force est souvent dans la douceur. Jésus-Christ n'a pas manqué de force; et qui fut plus doux, plus patient que lui? J'ose vous promettre que je ne manquerai pas, dans l'occasion, de l'espèce de fermeté que vous me souhaitez. Il m'en coûte fort peu de résister en face; ce qui m'embarrasse, c'est de distinguer les occasions où il faut agir de la sorte, de tant d'autres bien plus nombreuses, où l'on doit parler avec une grande douceur. Ce discernement est un des dons les plus précieux que puisse obtenir du ciel un supérieur de communauté. Veuillez le demander à Dieu pour moi. »

Le pieux directeur avait raison : sa bonté apaisa tout. « Le calme de notre dernier conseil est impayable, disait peu après une des dames. Saint François de Sales dit que ceux qui ont la jaunisse voient tout jaune dans les objets qui les environnent; et nous pouvons dire à notre tour que le P. Rauzan, le cœur rempli de douceur et de mansuétude, ne voit que ce sentiment dans les personnes qui l'approchent. » Cette simplicité de la charité est la meilleure des politiques en affaires de réconciliation; en supposant au prochain des sentiments généreux et délicats, on les lui inspire.

Ce qui rendait une telle douceur si facile au saint prêtre, c'était son humilité profonde. Un jour, une des dames du conseil lui avait fait des excuses. Il répondit aussitôt par ces mots admirables : « Ma chère fille en Jésus-Christ, je dois bien vous donner plus que jamais ce nom après la réponse que vous avez la bonté de me faire. Quelle réponse! elle m'a touché jusqu'aux larmes. Vos excuses me

onfondent, et je vous en offre mille de la peine que j'ai u vous causer. Je sens vivement aujourd'hui la vérité de ette maxime souvent répétée : *Les petites explications qui ivisent les gens du monde resserrent au contraire les saints œuds des enfants de Dieu.* Je suis en Jésus-Christ tout à ous, plein du désir de vous seconder dans vos bonnes euvres[1]. »

Nous avons insisté un peu longuement sur ces détails ui montrent à la fois et le cœur du bon prêtre et son aplication à toutes les choses qu'il avait entreprises pour la loire de Dieu.

Parmi les œuvres dont s'occupait plus directement l'Association des Dames, il faut mentionner celle des bons ivres prêtés gratuitement (œuvre propagée si heureusement depuis dans la France), et celle de la visite des malades. Une caisse spéciale, alimentée par des souscriptions ibres, permettait de secourir les associées pauvres dans eurs maladies. Chaque quartier avait, dans ce but, une dame surveillante assistée de plusieurs dames visitantes. Cette organisation était établie en vue des besoins temporels; mais toutes les associées malades, riches et pauvres, devaient être visitées charitablement.

93 Le refuge du Bon-Pasteur.

Enfin, c'est peut-être ici le lieu de parler d'une œuvre distincte de celle de Sainte-Geneviève, mais dirigée également par le P. Rauzan, et soutenue par un certain nombre de Dames, dont plusieurs appartenaient au conseil de l'association, nous voulons dire le *Bon-Pasteur*.

[1] Pour donner une idée plus complète de ce qu'était la direction du P. Rauzan, nous avons inséré aux Pièces justificatives n° 11 des conseils de direction donnés par lui à une dame convertie du protestantisme au catholicisme.

Cette œuvre sainte, si digne de cette charité catholique qui seule met sans danger l'innocence en contact avec toutes les misères et toutes les hontes, et seule aussi ressuscite les âmes que les passions ont tuées, avait été entreprise en Italie par plusieurs saints personnages, à une époque relativement reculée. Peu à peu diverses maisons de refuge furent fondées en France dans la première moitié du dix-septième siècle; le P. Eudes institua alors l'ordre de Notre-Dame-de-Charité, qui, aux vœux ordinaires de religion, ajoutait celui de se consacrer aux pécheresses repentantes, et fonda plusieurs maisons de refuge. Paris eut, sous Louis XIV, une de ces maisons qui reçut le nom si heureux et si doux de Bon-Pasteur : la Révolution renversa cette maison de Dieu avec tant d'autres.

Le vénérable M. Legris-Duval, prenant à cœur de la relever, s'adressa au zèle des femmes pieuses, fidèles coopératrices de ses charitables desseins, et réussit heureusement à rouvrir une retraite aux jeunes filles égarées et repentantes. Il se forma un comité de Dames, à la tête duquel se trouvait naturellement madame la marquise de Croisy, qui était pour le nouveau Vincent de Paul une autre Louise de Marillac. Ces dames se rendaient aux prisons et visitaient les détenues dans les salles de travail et les infirmeries : là elles faisaient une bonne lecture, elles engageaient quelques salutaires entretiens; et s'il se manifestait des regrets sincères, au jour où, les portes de la prison laissant passer ces malheureuses, le monde ne leur ouvrait que celle des lieux infâmes où la justice humaine les avait saisies, elles rencontraient ces anges du repentir qui, les prenant par la main, leur offraient, dans la maison

des Dames de Saint-Michel, un asile où la Religion devait les purifier, tandis que le temps effacerait les souvenirs des jours mauvais, et que le travail leur préparerait des ressources pour l'avenir.

Les premières visites aux prisons se firent au commencement de 1818; un an après, M. Legris-Duval mourut, léguant ses œuvres, mais surtout celle-ci, qui naissait à peine, à M. Frayssinous et au P. Rauzan. Tous deux acceptèrent le testament de la charité. Le P. Rauzan, quoiqu'il prévît bien que ce serait là une lourde charge ajoutée à tant d'autres, s'y dévoua spécialement; et, quelques mois après cette mort qui avait pu faire trembler sur le sort des pieux établissements dont M. Legris-Duval était l'âme, un journal religieux[1] disait avec vérité :

« Le saint prêtre que nous avons perdu au commencement de cette année, s'est étonné lui-même plus d'une fois de la généreuse ardeur avec laquelle ses projets de charité étaient accueillis par des femmes à qui leur naissance ou leurs richesses fournissaient trop d'occasions de se livrer à la dissipation et au faste. Il admirait comment un seul mot électrisait ces âmes dévorées de l'amour du bien... Sa mort n'a point ralenti le courage de ses dignes coadjutrices, et l'on dirait même qu'elle l'a redoublé. Le nombre des dames qui prennent part à ces œuvres a augmenté; c'est à qui sera admis dans ces réunions touchantes, où l'on rend compte du bien qui s'est fait, et où on prépare celui qui doit se faire. »

Le Supérieur des Missions de France sut développer si heureusement l'œuvre des prisonnières pénitentes, qu'au

[1] L'*Ami de la Religion*, t. XIX, p. 306.

bout de deux ans la ville de Paris, par acte du 9 avril 1821, lui accorda la jouissance d'une maison située rue d'Enfer, n° 83 (aujourd'hui 109). Cette maison prit le nom de Bon-Pasteur et fut confiée, comme l'ancien Bon-Pasteur de la rue du Cherche-Midi, aux Dames de Saint-Thomas de Villeneuve.

Le jeudi 18 octobre, M. l'abbé Frayssinous bénit la chapelle, et, le jeudi suivant, vingt-deux jeunes filles que l'œuvre avait alors à Saint-Michel furent amenées dans le nouvel asile de la pénitence; on les conduisit d'abord à la chapelle, on chanta le *Te Deum*, et le P. Rauzan fit une exhortation touchante sur la charité du Fils de Dieu, qui remplissait si bien, à l'égard de ces pauvres brebis égarées et blessées, les fonctions de bon Pasteur. Quelques jours après, quoiqu'il prêchât alors la mission à Saint-Eustache, il fit pour l'œuvre, dans l'église Saint-Sulpice, un sermon de charité qui aida aux premiers frais de l'établissement naissant.

Alors furent rédigés sous son inspiration les statuts de l'œuvre. Des dames, dont le nombre pouvait varier de douze à vingt, étaient chargées de la visite des prisons. L'administration était confiée à un bureau composé de la présidente de l'œuvre, de la trésorière et de deux secrétaires, auxquelles se devaient réunir, à l'occasion, trois *conseillers adjoints*, spécialement chargés des démarches officielles et du contentieux.

La maison s'ouvrirait aux jeunes personnes de seize à vingt-deux ans qui déclareraient expressément y entrer de leur plein gré. Là, elles rencontreraient un règlement sérieux mais tout maternel, l'instruction religieuse qui d'ordinaire leur manque complétement, d'affectueux en-

couragements, un ouvroir modèle où des maîtresses dévouées et habiles les formeraient à perfectionner les travaux d'aiguille et les autres ouvrages de leur sexe; puis, au sortir de la maison, des protectrices chargées de veiller à leur établissement, et une mère (la présidente), dans la maison de laquelle elles auraient toujours accès; enfin un petit trousseau acheté avec le fonds de réserve prélevé sur le produit annuel du travail.

Le Bon-Pasteur, créé par l'abbé Legris-Duval, fut confié, dès son origine, aux soins spirituels du P. Rauzan, et il en fut nommé supérieur après M. Frayssinous. Cette charge lui est demeurée jusqu'à sa mort, et depuis elle a été continuée à son successeur et à ses coopérateurs. L'œuvre a eu successivement pour présidentes mesdames de Croisy, de Vignolles et de Loménie; elle compte aujourd'hui environ cent trente pensionnaires, pauvres enfants, que le monde n'a pas le droit de mépriser, après que ses maximes et ses exemples les ont jetées dans l'abîme, et dont la bonne volonté, le touchant repentir, rappellent et expliquent à tous la parole de Jésus-Christ : *Les pécheresses vous précéderont dans le royaume de Dieu*[1].

Chose au fond bien naturelle, mais bien digne de réflexion, que les plus saints sont aussi ceux qui ne dédaignent pas les âmes tombées, mais leur tendent affectueusement la main : ils sont humbles, et l'humilité rend compatissant. On s'explique ainsi le zèle du P. Rauzan pour l'œuvre, ses alarmes quand il voyait les ressources diminuer, ses touchants appels à la charité des fidèles, et surtout l'onction toute divine avec laquelle il excitait tour à tour ces pauvres

[1] Meretrices præcedent vos in regnum Dei. (*Matth.* xxi, 31.)

Madelaines et leurs charitables mères à l'amour de Dieu, sans lequel il n'y a ni repentirs ni dévouements durables. Aussi quelles bénédictions! « Les portes du saint asile sont assiégées, ses salles sont remplies par les jeunes pénitentes qui demandent à y être admises ou conservées.

« Et qu'on ne se méprenne point sur les motifs de cet empressement: car, bien que le régime du Bon-Pasteur soit doux, bien que le langage de la charité y soit seul parlé, c'est toutefois une vie austère, laborieuse, *pénitente*, que les recluses embrassent en y entrant; c'est une vie tout opposée à celle qu'elles avaient choisie dans le monde. Le travail, la sobriété, le silence, la prière, la privation des plaisirs, de la parure, du loisir, de tout ce qui flatte les sens ou séduit la vanité, voilà ce qu'elles avaient fui dans le monde, voilà ce qu'elles viennent chercher au Bon-Pasteur. Heureuses d'échapper au remords par le repentir, elles acceptent maintenant avec joie ces devoirs sévères auxquels elles avaient préféré le vice. Une fois entrées dans cette voie de réconciliation avec elles-mêmes et avec Dieu, nulle expiation n'est au-dessus de leur généreux courage; elles s'enferment dans le cloître lorsqu'on leur ouvre la prison, elles espèrent le tombeau comme le dernier terme de leur affranchissement.

« C'est qu'elles ont appris à connaître le prix de leur âme et à ne pas douter de sa rançon. Il faut avoir visité l'infirmerie du Bon-Pasteur et le lit des mourantes, pour concevoir quelle joie surnaturelle une telle conviction peut porter au milieu de toutes les souffrances de la nature, dans des âmes qu'on appelait dégradées. »

A la vue de ces admirables effets de la miséricorde divine, l'homme de Dieu se réjouissait avec le Ciel sur ces

pécheresses converties. Toutefois, portant là comme partout, cette réserve qui était un des traits saillants de son caractère, il évitait soigneusement de s'immiscer dans l'administration, et surtout de se mêler de l'admission ou du renvoi des pénitentes. « On est fort embarrassé, disait-il, relativement à ces enfants. Souvent celles qui donnent d'abord les meilleures espérances, tournent fort mal, et celles qui longtemps désolent notre patience deviennent des saintes. » On voyait bien que, s'il se fût trouvé chargé de décider, il aurait pris le bon saint François de Sales pour modèle dans ses jugements, et toujours incliné à l'indulgence.

Une autre fondation de M. Legris-Duval fut aussi, pendant sa durée, bien que moins directement, l'objet des sollicitudes du P. Rauzan. C'était la maison de Refuge formée rue des Grès, dans l'ancien couvent des Jacobins, pour les jeunes détenus. Un conseil composé des hommes les plus honorables, sous la présidence d'un magistrat dont le souvenir est une des gloires du parquet[1], veillait à la direction de cet établissement, confié aux Frères des écoles chrétiennes. Le Supérieur des Missions de France y était appelé dans les occasions les plus solennelles, et s'y rendait avec bonheur. Un jour, dans une brillante réunion à la chapelle de cet établissement, il paraphrasa la célèbre épître de saint Paul à Philémon avec tant d'à-propos et de délicatesse, que le souvenir en est resté, après de longues années, profondément gravé dans la mémoire des hommes distingués qui l'entendirent. 94 Refuge des jeunes détenus.

Ainsi, tantôt fondant, tantôt encourageant ces associa-

[1] M. Bellart, alors procureur général à la cour royale de Paris.

tions chrétiennes formées pour le soulagement de toutes les misères corporelles et morales, le bon prêtre travaillait à la sanctification du riche et à celle du pauvre ; ainsi il hâtait, dans la mesure de ses forces et des moyens que lui fournissait la Providence, la réconciliation des classes supérieures avec les classes laborieuses, sur le cœur du Dieu de charité, sur le cœur de Jésus-Christ.

Mais un secret instinct le portait sans cesse vers un objet plus important encore, s'il se peut : le soin de la jeunesse.

95 Zèle du P. Rauzan pour l'éducation de la jeunesse. Appui donné aux Frères des Écoles chrétiennes.

A l'éducation chrétienne donnée autrefois par le clergé ou sous sa direction, avait succédé un enseignement deux fois corrupteur, et par son silence sur ce qu'il importe le plus d'enseigner à l'enfant, et par des leçons ou imprudentes ou coupables. Avec sa haute expérience, le P. Rauzan voyait clairement où un pareil enseignement conduisait la société. Homme d'action bien plus que de polémique, il n'attaqua ni l'Université ni les écoles mutuelles ; mais il employa tout son crédit et tous ses efforts à soutenir les institutions où l'enseignement des lettres humaines demeurait uni à l'enseignement de l'Évangile, et les écoles chrétiennes où l'enfant du peuple apprend à la fois la lecture, l'écriture et la prière. On a remarqué sans doute ces lignes du programme de l'association des hommes : « *Seconder les effets des pieux instituteurs de la jeunesse, et particulièrement des frères des écoles chrétiennes, inspirer aux pères et aux mères de famille de placer leurs enfants dans les divers établissements dirigés chrétiennement.* »

La fondation et le maintien des écoles chrétiennes étaient toujours chaleureusement recommandés aux associations d'hommes formées à la suite des missions. Ces recommandations ne furent pas sans fruit ; elles appor-

tèrent un précieux concours à la formation de ces maisons de frères, grâce auxquelles la semence de la foi se retrouve encore dans la classe laborieuse[1], et de là, pour le dire en passant, ces liens particuliers d'affection qui ont toujours uni l'Institut des Frères et la Société des Prêtres de la Miséricorde.

Lié d'étroite amitié avec l'abbé Augé, à Liége, et dès son premier séjour à Paris, au commencement de l'Empire, avec MM. Liautard et Froment, le P. Rauzan s'occupa avec intérêt de cette institution de Notre-Dame-des-Champs, également appréciée par Napoléon, qui, malgré les conseils malveillants de Fouché, lui laissa même après 1808 son indépendance, et par Louis XVIII, qui voulut lui donner son nom (Stanislas). Ses sages conseils, réunis à ceux de MM. Frayssinous et Legris-Duval, aidèrent à l'organisation de cette maison, dont le régime paternel, en maintenant sous le toit du collége les habitudes de la vie de famille, protestait courageusement et heureusement contre le régime, alors tout militaire, des lycées. Les directeurs de Stanislas appréciaient le mérite du P. Rauzan, et un jour vint où ils purent lui en donner une preuve non équivoque.

96 Le collége Stanislas. Réunion des ecclésiastiques de ce collége à la Société des Missionnaires de France.

En 1825, M. Liautard ayant quitté la direction du collége Stanislas, l'abbé Augé lui succéda. On avait senti, à Stanislas, que le zèle, si pur qu'il soit, gagne toujours à être discipliné; on avait proposé une règle com-

[1] On pourrait citer plusieurs des principales villes évangélisées par les missionnaires, où les écoles des Frères sont encore aujourd'hui soutenues par le zèle et les secours des associations qui y ont été fondées.

C'est assurément un des titres de gloire de la Société, d'avoir pu encourager et propager par toute la France ces écoles chrétiennes, et de les avoir introduites et accréditées par son influence aux États-Unis.

mune, et formé sous le nom de *solitude* une espèce de noviciat; mais cette entreprise difficile n'avait pas eu de résultats. A peine chargé de la direction du collége, l'abbé Augé voulut se réunir au P. Rauzan, et devenir membre d'une société qui, dès lors, tendait visiblement à se constituer en communauté religieuse. Cette résolution combla de joie le vénérable Supérieur et ses missionnaires; l'abbé Augé fut reçu par acclamation et sans noviciat. Son exemple ayant entraîné ses collègues, le corps entier des ecclésiastiques, qui avaient été unis à M. Liautard, s'agrégea à la Société des Missions de France. Cette situation dura treize ans : et ce ne fut pas une des époques les moins florissantes du collége Stanislas. Voici ce qu'en disait, après de longues années, dans une fraternelle réunion des anciens élèves, un membre éminent du clergé de Paris, vicaire-général du diocèse.

« J'en appelle à vous tous, messieurs, nous aimions notre maison : et cependant, dans les commencements surtout, elle n'était ni belle, ni somptueuse, ni élégante : on n'y trouvait pas tout ce confortable et tout ce raffinement de bien-être que depuis on a trop multipliés peut-être dans les maisons d'éducation. Mais nous l'aimions telle qu'elle était, avec ses imperfections et ses inconvénients dont nous ne nous doutions guère; nous l'aimions parce que nous la regardions comme notre maison; c'était le sentiment de tous ceux qui l'habitaient, maîtres, élèves et serviteurs. Nous y vivions tous comme en famille. Et, en effet, nos maîtres étaient pour nous des pères et des amis, ils vivaient avec nous, au milieu de nous, en communication perpétuelle avec nous; ils partageaient nos repas, nos jeux, nos récréations, nos promenades.

« Ils avaient su, par leur bonté et leur intelligence, nous intéresser à tout ce qui touchait au bien de la maison... Un autre caractère de l'éducation que nous recevions, et qui la distinguait essentiellement, c'était la grande liberté qui nous était laissée : nous connaissions peu les grilles et les barrières, nous n'étions ni parqués ni emprisonnés; et si parfois la rigueur de la discipline a pu en souffrir un peu, l'éducation du cœur y a beaucoup gagné. On avait pris la jeunesse comme il faut la prendre pour gagner son cœur, par la franchise, la loyauté et l'affection.

« Cette sage liberté, nous l'avions également pleine et entière sous le rapport religieux. Sans doute, on nous apprenait à respecter la Religion et à la pratiquer; on nous l'enseignait largement, mais on ne cherchait pas à dominer les consciences en exerçant sur elles une dangereuse pression : on faisait tout ce qui pouvait nous rendre chrétiens, on évitait tout ce qui pouvait nous rendre hypocrites.

« Voilà comment nous avons été élevés[1]. »

Telle était l'œuvre de l'abbé Augé; et parce qu'elle répondait pleinement à la manière de voir du P. Rauzan en matière d'éducation, le projet d'union fut accueilli avec bonheur, et la fusion s'opéra sans effort.

La dispersion momentanée des missionnaires de France, en 1830, ne changea rien à cet ordre de choses; huit ans après seulement, au milieu du conflit que suscita la question de la liberté de l'enseignement, le pouvoir exigeant des prêtres employés dans les institutions indépendantes, le serment qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse, les Directeurs de Stanislas se trouvèrent dans

[1] Discours de M. l'abbé Buquet au banquet annuel des anciens élèves du collége Stanislas, en 1854.

une grande perplexité; et chacun suivant l'inspiration de sa conscience, les uns renoncèrent au collége pour rester religieux, les autres, parmi lesquels M. Augé, se séparèrent à regret de la Société pour sauver l'œuvre importante à laquelle ils s'étaient tout d'abord et spécialement consacrés. Quelques années après, le collége Stanislas passait en d'autres mains.

97 a communauté des *ercs du chare de Saint-Denis.* Souvenirs un ancien élève touchant P. Rauzan.

Un autre établissement, détruit par la révolution de Juillet, fut pendant quelque temps l'objet des soins du P. Rauzan. Son Éminence Monseigneur le cardinal de Croï, grand-aumônier de France, confia en 1824, à la Société des Missions, ce qu'on appelait la *Communauté des clercs du chapitre de Saint-Denis*. C'était comme un petit séminaire formé de sujets d'élite, destinés au service de la grande-aumônerie et des missions. La grande-aumônerie accordait un certain nombre de bourses à la communauté des clercs. Le Supérieur des Missions en accepta la direction. « Je me félicite de plus en plus, lui écrivait M. de Croï, d'avoir pu vous déterminer à vous charger d'un établissement qui avait grand besoin d'une direction aussi parfaite que la vôtre. » Le P. Rauzan s'efforça en effet de répondre à la confiance dont il était l'objet. Ne pouvant embrasser personnellement, au milieu de ses autres sollicitudes, la conduite de cette maison, il en remit la direction à un de ses confrères, et en peu d'années cette œuvre s'accrut heureusement. Une maison plus vaste fut achetée, et près de cent élèves furent réunis, dont plusieurs sont aujourd'hui honorablement placés dans les rangs du sacerdoce, d'autres se sont distingués dans diverses carrières.

Au milieu de cette prospérité, le P. Rauzan fut mis à

une épreuve qui fit ressortir davantage encore son zèle et son dévouement. Après avoir appelé aux fonctions d'un ministère plus actif le supérieur de cette maison, il le remplaça par un jeune prêtre en qui il avait cru pouvoir mettre sa confiance. Celui-ci compromit la situation temporelle par une imprudente gestion; et, pour couvrir les dettes, il recourut à des moyens détournés qui ne faisaient qu'aggraver le mal.

Le vénérable supérieur en est informé. Aussitôt il se rend à Saint-Denis, s'assure, par une enquête, de la vérité des faits, et ne pouvant excuser la dissimulation et les détours dont on avait usé envers lui, il congédie le jeune directeur, s'installe à sa place, et se dévoue à faire face à la situation. Pendant plus de trois mois il dirigea lui-même toute la maison. « Je ne me doutais pas, disait-il alors en souriant, qu'à soixante-dix ans je deviendrais maître d'école. »

Il prépara lui-même les élèves pour un exercice littéraire qui devait avoir lieu à la distribution des prix. Ces jeunes gens étonnèrent tout l'auditoire par le naturel parfait avec lequel ils débitèrent les différents morceaux d'éloquence, d'histoire, de poésie, qui entraient dans le cadre de cet exercice. Quelqu'un lui en ayant exprimé son admiration : « Oui, répondit-il, c'est bien; mais on ne sait pas ce qu'il m'en a coûté pour les amener là! »

Un ecclésiastique qui occupe un poste élevé dans le diocèse de Paris, ancien élève de la maison royale des clercs de Saint-Denis, a résumé ainsi ses souvenirs sur cette période de la vie du P. Rauzan :

« Le P. Rauzan vint exercer les fonctions de supérieur et finir l'année avec nous. M. N*** laissait les affaires assez

en désordre; le P. Rauzan reçut les créanciers fort doucement et paisiblement, leur donnant un à-compte, et leur promettant de les solder entièrement à une certaine époque. Presque tous s'en retournaient bien contents de lui; quelques-uns cependant se fâchaient; je le voyais alors leur faire observer avec bonté que ce n'était pas lui qui avait contracté ces dettes, et que, en fin de compte, ils étaient heureux de le trouver là pour les solder; le tout si paisiblement, que les plus émus finissaient par lui faire des excuses. Moi, enfant, je lui conseillais de battre la caisse, et d'appeler à son secours toutes les bonnes dames qu'il connaissait. « J'aimerais mieux mourir de faim, me dit-il. » Et ce mot lui rappelant qu'il était tard, et qu'il n'avait encore rien pris, il ajouta en souriant : « Il ne faut pas pourtant que tout ce tapage nous empêche de déjeuner. » Et notez qu'il y avait là bien des gens qui le harcelaient pour plus de vingt mille francs, qui lui tombaient sur les bras comme une tuile. J'avoue qu'une si grande paix dans cette détresse (car il ne savait pas comment sortir d'affaire) me surprit et me toucha beaucoup.

« Il se mit à confesser ceux qui voulurent aller à lui; et je ne puis dire ici toute la tendresse de ce vénérable vieillard pour ses petits pénitents; il vérifiait bien la parole de saint Paul : *Filioli, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis*[1]. Une fois entre autres, il courut en quelque sorte après moi pour me prendre la tête entre ses deux mains, et me répéter encore trois ou quatre avis dont j'avais besoin, avec une affection et un zèle inexprimables.

[1] Mes fils bien-aimés, que j'enfante une seconde fois, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. (*Galat.*, IV, 19.)

« Il voulut nous apprendre à bien réciter, et je me rap-
elle fort bien que je lui débitai la *Chute des feuilles* de
Iillevoye avec beaucoup d'emphase. Mes camarades de
rouver que je disais fort bien; et moi, encore mieux : car,
omme tous les enfants, j'étais si plein de mon mérite que
e n'écoutais guère ce que me disait ce bon père que par
omplaisance, croyant savoir très-bien comment il fallait
'y prendre. Afin de ne pas m'effaroucher, il me donna
'abord quelques éloges, puis il ajouta : « Pour un ma-
ade qui se meurt, vous avez encore assez bonne voix, et
es assistants ne seront pas inquiets sur votre sort. Essayez
e parler doucement, comme si vous souffriez vous-même,
cela sera peut-être plus naturel. Je le fis, et je fus bientôt
ému véritablement, mes camarades le furent aussi; nous
étions dans le vrai, il nous y amenait doucement, sans se-
cousse, avec de petits éloges, par des remarques si justes,
que nos esprits d'enfants eux-mêmes ne pouvaient s'em-
pêcher de les goûter. »

Ce n'était pas seulement de l'enfance que le P. Rauzan savait se faire aimer. La jeunesse chrétienne se sentait attirée vers lui, et plus d'un ancien membre de la *Société des bonnes études*, où se sont formés tant de jurisconsultes et de médecins distingués, se souvient encore qu'en 1823, le jour où cette Société définitivement formée prenait possession du local approprié à ses besoins, le P. Rauzan était là, adressant à la nombreuse jeunesse qui l'entourait, un discours plein d'à-propos, d'élévation et de sentiment.

L'éducation des jeunes filles devait appeler à son tour l'attention du Supérieur des Missions de France. Dès les premières années de son ministère apostolique, il se disait souvent à lui-même que la société ne pouvait guère être

sauvée que par les femmes, et que, d'un autre côté, il fallait à celles-ci, pour remplir leur mission de paix, beaucoup d'instruction avec beaucoup de vertus. Mais comment faire ? Difficilement et rarement des institutions laïques atteignent ce double but; d'autre part, que de préjugés, que de haines contre les quelques congrégations religieuses qui commençaient à reparaître ! La Providence vint au secours de son fidèle serviteur, et conduisit vers lui madame Desfontaines.

98 Premières relations du P. Rauzan avec madame Desfontaines, fondatrice de la Congrégation de Sainte-Clotilde.

La future fondatrice de Sainte-Clotilde était, avant la Révolution de 1789, religieuse de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur de Jésus, établie à Paris dans la communauté de Sainte-Aure. Traduite au tribunal révolutionnaire, emprisonnée à Port-Libre[1], madame Desfontaines vit finir sa détention et celle de ses compagnes le 9 thermidor. Après cette délivrance inespérée, ces dames formèrent le dessein de se retirer en Amérique, pour y pratiquer plus librement leur règle. Mais un vénérable ecclésiastique qui avait partagé leur captivité[2] les détourna de ce projet. Il leur représentait que, vu l'état de la Religion en France, leur première vocation leur en imposait une nouvelle, et que, le temple étant détruit, aux âmes fidèles il appartenait de se presser autour de ses ruines, et de travailler à les relever. « Vous êtes libres, leur dit le saint vieillard, d'aller chercher le repos dans une autre hémisphère ; pour moi je demeurerai ferme sur les ruines de Jérusalem » (1796).

Ce langage fut compris, on ne songea plus à s'expatrier, et madame Desfontaines se résolut à former un pensionnat. Les ressources lui manquaient absolument; la confiance en

[1] Ancien Port-Royal de Paris.
[2] L'abbé de Laleu, mort en 1811, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

'rovidence y suppléa. Une ancienne élève de Sainte-
'e prête soixante francs; avec ce modique secours, et
if élèves, l'œuvre commence. Dieu la bénit. Le pension-
prend bientôt de l'accroissement; et madame Desfon-
nes, voyant l'établissement s'affermir, songe à lui donner
s de consistance, en formant une congrégation religieuse
iée à l'éducation de la jeunesse, en rapport avec les
soins spéciaux du temps, et avec le développement que
mmençait à prendre l'éducation des femmes. Elle avait
rtout à cœur de gagner la confiance des familles que
sprit de cette époque éloignait des instituts religieux
rdinaires.

L'esprit plein de toutes ces pensées, elle s'achemine un
our vers le Calvaire du Mont-Valérien. C'était pendant la
euvaine du mois de septembre 1820. Au moment de quit-
er la sainte montagne, attirée par des chants qui viennent
rapper son oreille, elle entre dans la petite chapelle des
issionnaires. Un prêtre âgé entretenait familièrement de
raves soldats sur le bonheur qu'on goûte au service de
ieu, il développait avec une bonté touchante les devoirs
u chrétien, et montrait combien ils sont faciles à remplir.
ladame Desfontaines l'écoute seulement depuis quelques
inutes, et déjà une pensée l'a fortement saisie. C'est
homme de Dieu pour toi, lui dit une voix mystérieuse.
Dès ce moment, sans se douter nullement que ce bon prê-
re n'est autre que le Supérieur des Missions de France,
elle a pris la détermination de soumettre à sa conduite la
Congrégation qu'elle désire fonder.

Quelques jours après, le 29 septembre, elle va le trouver,
lui expose ses projets et l'inspiration que Dieu lui a donnée
dans la chapelle du Mont-Valérien. Il l'écoute avec intérêt

et répond : « Il y a trente ans, madame, que je forme le vœu de voir s'établir une communauté nouvelle exclusivement vouée à l'éducation des jeunes personnes. Je la demande tous les jours à Dieu, et je la crois nécessaire pour assurer les fruits de nos missions. L'expérience m'a toujours démontré que les hommes qui cèdent facilement à la voix de la grâce durant ces saints exercices, sont précisément ceux qui, dès leurs plus jeunes années, ont reçu d'une mère pieuse les premiers enseignements de la foi. Monseigneur d'Aviau, archevêque de Bordeaux, et moi, nous avons souvent traité ensemble la grave question de l'éducation des femmes. Ce digne prélat me disait toujours que, s'il avait à choisir entre la fondation d'un séminaire et celle d'une congrégation entièrement vouée à cette œuvre, il n'hésiterait pas, dans les circonstances actuelles, à donner la préférence à la congrégation de femmes. Depuis quelques années, je le sais, beaucoup de congrégations se sont formées dans ce but ; elles produisent un très-grand bien, mais elles ne réalisent pas entièrement mes vues. Selon moi, elles ne sont pas assez exclusivement à l'œuvre. J'examinerai votre proposition devant Dieu. »

Écoutons le P. Rauzan raconter lui-même aux religieuses de Sainte-Clotilde, le résultat de cet entretien et les réflexions qui le suivirent. « J'avais peine à croire, mes très-chères filles, que vous entreriez absolument dans mes vues; cependant plus je priais, plus il me semblait que pour opérer auprès des élèves tout le bien possible, il fallait se consacrer à elles aussi entièrement que je l'attendais. Je dirigeais donc, je confessais, je donnai même une retraite générale, mais je ne prononçais pas définitivement. Madame Desfontaines me pressait ; elle alla trouver le cardinal de

Périgord, alors archevêque de Paris. Son Eminence voulut bien m'engager à aller en avant; je lui répondis que je désirais prendre encore quelque temps pour consulter Dieu. Ce temps expiré, mes pensées étant les mêmes, madame Desfontaines me fit de nouvelles instances; je lui dis : « Madame, j'ai bien réfléchi sur votre proposition et sur les conditions auxquelles je puis y adhérer; je demeure convaincu qu'on n'acceptera pas entièrement mes idées. — Et pourquoi? me répondit-elle, nous sommes absolument entre vos mains ; essayez, vous verrez que tout ira comme vous l'entendez. — Mais, repris-je, vous ne savez pas tout ce que j'exigerai. Il s'agit d'un dévouement sans réserve. Selon mes vues, les religieuses devront se donner entièrement aux enfants, rapporter à leurs élèves leurs devoirs quotidiens, leurs exercices de piété, les habitudes de toute la vie ; elles devront se faire élèves avec les élèves, vivre pour elles, avec elles, comme elles. Je n'autoriserai aucune pratique qui puisse les distraire de leur œuvre. Elles ne réciteront pas d'office; leur office sera de veiller jour et nuit sur les jeunes personnes, de les instruire, de s'appliquer elles-mêmes très-sérieusement à l'étude des connaissances qu'elles doivent transmettre. Elles n'auront point de cellules, point de réfectoire de communauté ; elles coucheront dans le dortoir des élèves, prendront avec elles leurs repas et jusqu'à leurs récréations. Cette vie commune avec les pensionnaires sera celle de toutes les religieuses, sans excepter même la Supérieure-Générale. Le grand mal dans tous les temps, et surtout dans celui-ci où les enfants voient tant de mal, vient de la négligence apportée à l'éducation des jeunes personnes ; on ne donnera donc jamais à cette œuvre assez de soins et de dévouement. Mais, ajou-

tai-je, qui voudra jamais s'assujettir à la vie que je demande et que j'exigerais de la communauté que j'aurai eu à conduire? » Madame Desfontaines ne se découragea pas. « Mon père, me dit-elle, vous avez réfléchi, vous avez prié, vous avez fait prier, vous conservez vos pensées ; de notre côté, nous sommes disposées à entrer dans vos vues : sans doute, Dieu veut cette communauté telle que vous l'avez conçue. » Voilà, mes chères filles, au moins le sens de la conversation que j'eus avec votre fondatrice. Je consentis donc à essayer : je conduisais la maison d'après les règles que j'avais tracées ; j'avais demandé à Dieu de me les inspirer, je les avais soumises à plusieurs prêtres aussi saints qu'éclairés, à MM. Jalabert et Frayssinous, ils les avaient approuvées. Cependant j'hésitais encore; j'allai retrouver le cardinal et Monseigneur de Quélen. Une fois qu'ils m'eurent dit : « Il le faut ! » je ne pensai plus à me retirer et je suivis avec sollicitude une œuvre que je croyais être celle de la divine Providence.[1] »

99 Le P. Rauzan donne des règles à la communauté naissante.

Après six mois de réflexions et de prières, le P. Rauzan traça à la congrégation nouvelle une règle qui sacrifiait quelques-uns des dehors de l'état religieux, une partie des pratiques en usage dans les communautés, en gardant l'esprit et les vertus qui caractérisent les véritables épouses de Jésus-Christ. Ce ne sont pas tant des religieuses qui se vouent à l'éducation, que des institutrices qui, pour assurer le succès de leur œuvre, se vouent à la vie religieuse. Point de grille, de clôture, de voile (excepté à la chapelle) ; un costume simple avec une petite croix sur la poitrine ; nulle mortification extraordinaire ; une vie assez douce, du

[1] Instruction faite par notre bon Père sur l'esprit de la Congrégation. (*Notes recueillies par les Dames de Sainte-Clotilde.*)

moins en apparence ; mais une obéissance, un oubli de soi, une application à l'œuvre, de tous les instants ; pas une minute de solitude et de liberté : ne plus exister que pour les enfants qu'on est appelé à diriger ; pour ces enfants, s'adonner aux études fortes, rendues nécessaires par le devoir d'une éducation brillante et solide, qui tout à la fois plaise au monde et protége la vertu : pour ces enfants, veiller constamment sur des démarches, des paroles, dont pas une ne peut passer inaperçue : telles étaient les vues du Supérieur des Missions. Il hésitait, on le conçoit, à imposer une législation qui exige une abnégation si absolue.

Mais la fondatrice avait communiqué sa ferveur à toutes ses compagnes : elle promit de la part de toutes une soumission complète ; la règle fut écrite, et elle eut la joie de voir sa communauté approuvée par l'autorité ecclésiastique et autorisée par le gouvernement. Monseigneur de Quélen, qui avait eu à l'œuvre une part considérable, et souvent rappelée par l'humilité et la reconnaissance du P. Rauzan [1], proposa le nom de sainte Clotilde, nom heureux, qui plaçait sous l'invocation de la pieuse Reine à laquelle notre patrie doit sa foi, une maison destinée à ranimer en France la Religion par l'éducation des femmes.

Le cardinal de Périgord approuvait la Congrégation de Sainte-Clotilde par ordonnance du 6 avril 1821 ; le 16

[1] « Monseigneur l'archevêque aime sincèrement votre maison; et comment ne l'aimerait-t-il pas ? Il l'a formée lui-même, il voit le bien s'y opérer. Il vous a donné votre croix, votre costume. Je n'ai jamais rien fait au milieu de vous, sans lui avoir soumis toutes mes pensées. » (Lettre du 22 mai 1830 à madame Bathilde.)

On aime à voir cette défiance de soi-même, et cette attention à demander conseil, dans ces saints et sages vieillards, dont les exemples doivent être la règle vivante de la génération qui leur succède.

août, les premières religieuses firent leurs vœux. Monseigneur de Quélen présida la cérémonie. Avant de commencer, il remit au P. Rauzan les lettres qui l'instituaient Supérieur de la Congrégation. Trois mois après, le 16 novembre, madame Desfontaines mourut. Conformément à ses désirs, madame Fraissinet, dite en religion madame Marie Bathilde, fut élue Supérieure-Générale.

100 Il la dirige. Ses principes de direction. Son dévouement aux religieuses et aux élèves.

Dès les premiers entretiens avec madame Desfontaines, le P. Rauzan avait manifesté l'intention formelle de donner seul des soins à l'institut, jusqu'au moment où il le verrait bien pénétré de l'esprit qu'il y voulait établir. Pendant deux ans, il suivit, avec une extrême sollicitude et de grandes fatigues, l'œuvre naissante. Ce n'était pas manque de confiance en ses confrères, c'était sagesse. Aussi Dieu accordait une pleine bénédiction à ce dévouement, et imprimait profondément dans la communauté cet esprit de foi, d'abnégation et de simplicité qui caractérisait le pieux directeur lui-même.

En 1823 seulement, il chargea de la direction de Sainte-Clotilde celui des siens qui avait la part principale à sa confiance, mais sans cesser ses relations et ses conseils. Dans ses entretiens avec les religieuses, dans les lettres qu'elles reçurent de lui pendant son séjour à Rome, se révèlent tantôt la justesse, l'élévation, la délicatesse de ses pensées sur l'éducation, tantôt le talent particulier qu'il avait pour la direction des âmes, et toujours, l'inépuisable bonté de son cœur.

« Une pensée, dit-il dans une de ces lettres, m'occupe sans cesse ; la nuit même, quand je m'éveille, cette pensée est toujours là ; elle me suit partout. C'est le bien immense que peuvent produire les saintes mères de famille.

Oui, mes chères filles, en parcourant nos provinces, j'ai acquis la certitude que celles où la foi s'est conservée sont habitées par un plus grand nombre de saintes mères de famille... Il est inouï le bien qu'elles peuvent opérer. C'est aujourd'hui peut-être le seul moyen de régénérer la France. Quant aux jeunes gens, il y a bien quelques maîtres qui voudraient les élever chrétiennement; mais comment lutter avec avantage contre l'esprit d'indépendance et d'irréligion? »

En mille circonstances, il insiste sur l'alliance salutaire de deux vertus, devenues comme la devise de Sainte-Clotilde : *Douceur et fermeté.* Mais son souci de chaque jour, c'est d'encourager ses filles spirituelles à marcher à grands pas dans la voie de la perfection.

« Je ne saurais vous exprimer, dit-il, à quel point je désire voir la communauté de Sainte-Clotilde prospérer, y trouver fortement établi l'esprit d'oraison, d'humilité, de ferveur, de zèle pour le salut de vos élèves, que vous placez bien au dessus des connaissances humaines, et autres avantages qu'on doit néanmoins être fort jaloux de leur procurer. Il n'y a certainement pas de reproches à vous faire; cependant je souhaite quelque chose de mieux et toujours mieux. Comment ne pas être saintement avide, lorsqu'il s'agit de sa propre sanctification, et de celle de tant d'élèves qui, un jour, feront infiniment de bien dans le monde, si vous savez leur inspirer, avec le secours de la grâce, les plus solides vertus? »

En même temps, il veut, comme saint François de Sales, que tout se passe suavement et sans trouble. Il écrit à une sœur : « Nul sentiment, me dites-vous, ne m'est aussi utile, ne me porte autant vers Dieu que la *confiance.*

Suivez cet attrait. Si notre Père céleste n'eût fait qu'autoriser notre confiance, pourrions-nous, étant bien déterminés à le servir, trop compter sur un Père dont la grandeur, la puissance et la bonté sont infinies? Mais il ne vous permet pas seulement d'espérer, il vous le commande! »

« Continuez avec zèle vos fonctions, dit-il à une maîtresse des novices, un peu effrayée des difficultés de sa charge. On ne peut rien imaginer de plus heureux ici-bas que de faire tout le bien dont on est capable, avec l'espoir d'en procurer un plus grand encore; et voilà ce qui vous est réservé. Il paraît en quelque sorte, cet estimable bien, plus spécialement attaché aux fonctions que vous remplissez. Une prière humble et fervente est toujours exaucée. Demandez à Dieu tout ce qui vous manque, il ne vous refusera pas. Demandez la grâce d'inspirer à vos novices l'oubli de soi-même et des misérables intérêts personnels, le désir de se sacrifier entièrement à la gloire de Jésus-Christ, ces sentiments de zèle, de renoncement, de charité, qui doivent établir dans votre maison un même esprit, un seul esprit, une union intime en Jésus-Christ. »

Et à la supérieure : « Efforcez-vous, ma fille, de devenir bien sainte, car la prospérité spirituelle d'une maison religieuse dépend beaucoup de la ferveur des supérieurs et supérieures : ce que je ne dis pas sans faire de sérieuses et tristes réflexions sur moi-même ; mais on ne doit pas se décourager; on peut tout obtenir par la prière. »

Une religieuse qui lui annonçait la mort d'une de ses compagnes, avouait ingénument qu'à l'égard de la conservation de ses sœurs, il lui était bien difficile de se conformer à la maxime de saint François de Sales : *Ne rien de-*

mander, ne rien refuser. Il répond : « Votre dernière lettre m'arriva pendant un espace de convalescence. Je vous exprimerais difficilement à quel point elle m'affligea; j'en fus atterré. Perdre en quatre années trois excellents sujets, lorsque vous êtes en petit nombre encore ; de si bonnes compagnes, de si saintes religieuses! Cependant l'espérance et le courage se raniment au souvenir de leurs sentiments à la mort, de leur résignation, de leur mépris de la vie, de leur désir ardent de se réunir à leur divin Époux, à la très-sainte Vierge leur Mère. Dieu n'abandonne pas une maison où il a daigné former ces âmes saintes : il n'est pas jusqu'à leur mort qui n'y laisse de nouveaux germes de vie. — Il me serait, dites-vous, bien difficile, impossible même d'observer dans cette pénible circonstance l'admirable maxime de saint François de Sales : « Ne rien demander, ne rien refuser. » Dieu ne vous impose pas un tel sacrifice. Sans doute, ne rien demander, ne rien refuser, c'est-à-dire, ne point solliciter, ne point rechercher, en remplissant nos devoirs, ce qui flatte nos goûts, l'amour-propre, la lâcheté, le relâchement; ne pas convoiter les fonctions les plus agréables, sous le spécieux prétexte qu'on espère mieux réussir ; c'est-à-dire encore, ne manifester aucune répugnance pour les occupations et les soins qu'on n'aime pas, les accepter au contraire de préférence, afin de mourir insensiblement à soi-même ; en un mot obéir, marcher dans les voies de la parfaite obéissance, y marcher d'esprit et de cœur, foulant aux pieds avec un saint accord tout intérêt personnel, afin de mieux servir la cause de Dieu : que la maxime de saint François de Sales, ainsi comprise, soit toujours la vôtre et celle de vos chères compagnes. Mais vous dirai-je

ne désirez pas leur conservation ; n'adressez pas de vœux au ciel pour l'obtenir ? Eh quoi ! ne devons-nous pas demander à notre bon Père céleste la sanctification de son nom et son règne dans les cœurs ? Et quel est le but de votre réunion ? Nous voulons, me répondrez-vous, assurer, au plus grand nombre possible d'élèves, une sainte éducation, leur inspirer une piété vraie, ferme, l'embellir en quelque sorte par des connaissances qui la rendront plus solide, plus aimable, plus attrayante, au milieu du monde qui ne la connaît pas et trop souvent la méprise. Formez des vœux, demandez beaucoup. Croyez-moi, lorsque nous nous occupons sous les yeux de Dieu, des intérêts de sa gloire, nous ne devons craindre qu'une seule chose, c'est de ne pas demander assez. »

Il prodigue aux religieuses malades des conseils pleins de tact et de bonté : « Bonne chère sœur, écrit-il à l'une d'elles, vous pensiez être nécessaire à vos élèves ; et cependant, durant votre maladie, leur conduite et leurs études ont été de mieux en mieux, vous le reconnaissez. Le Seigneur a daigné vous accorder une grande leçon ; et, ce qu'il y a pour vous de plus avantageux, vous êtes très-heureuse de l'avoir reçue. Vous étiez trop occupée de votre santé ; maintenant, animée d'un saint courage, pour la santé comme pour tout le reste, vous vous remettez entre les mains de la Providence. Le Seigneur en soit mille fois béni ! Sainte Thérèse vous confirmera dans ces bonnes dispositions. Depuis quelques mois, je parcours de nouveau ses œuvres pour la troisième ou quatrième fois. Je lis posément, avec attention, le *Chemin de la perfection*, où je trouve toujours des choses que je n'avais pas bien comprises ou assez senties. J'y ai recueilli certaines maximes

que je n'avais jamais oubliées, tant elles firent d'impression sur moi, il y a quarante ans. Un jour, cette sainte Mère disait à ses filles : *Si nous ne sommes résolues de fouler aux pieds l'appréhension de la mort et de la perte de notre santé, nous ne ferons jamais rien de bon.* Elle ajoutait avec une aimable gaieté qui lui était naturelle : *Notre misérable corps s'étant tant de fois moqué de nous, n'aurons-nous pas le courage de nous moquer au moins une fois de lui?* »

A une autre qui était un peu abattue et inquiète : « Vous n'êtes pas encore résignée, ma bonne sœur; au moins vous ne l'étiez pas quand vous m'avez écrit. Pourtant, la résignation est un des meilleurs moyens de recouvrer la santé; rien n'arrête autant les progrès de la convalescence, que la crainte de ne pas se rétablir. Armez-vous d'un saint courage, ma chère fille; tout consiste pour nous à faire la sainte volonté de Dieu. Plus la nature se trouve froissée, plus le mérite est grand. Un seul jour de résignation l'emporte souvent en mérite sur plusieurs années. Méditez avec amour la passion de Jésus-Christ, et vous direz enfin, je l'espère, pour lui et avec lui ces paroles, l'expression de toute sa vie : « *O mon père, que votre volonté soit faite*[1] ! »

« Assurez ma bonne sœur S..., disait-il à la supérieure, que je m'occupe souvent d'elle. Je veux bien qu'elle aille au Ciel rejoindre celles qui sont parties avant nous; mais, pour le moment, je m'y oppose de toutes mes forces, entièrement soumis néanmoins, comme elle, à la sainte volonté de Dieu. »

Et voyant, un peu plus tard, que la pieuse malade avait profité de ses conseils, il lui disait : « Je ne vous ai pas en

[1] Pater mi... fiat voluntas tua (*Matth.*, XXVI, 42.)

vain décorée de la croix. Votre résignation dans les souffrances l'imprime au fond de votre cœur, afin de vous rendre plus digne de la porter. Lorsque j'ai demandé au Père des miséricordes de vous laisser sur la terre, j'avais une vive espérance que vous travailleriez à procurer sa plus grande gloire. Vivez, souffrez dans cet espoir. »

Encore une lettre adressée à une religieuse malade : elle est remplie de réflexions, de conseils bien salutaires :

« Un mal d'yeux assez léger vous a, durant plusieurs jours, interdit toute occupation; après un mieux prononcé, vous marchez aujourd'hui en rétrogradant. Ces accidents fâcheux ne doivent pas vous surprendre. Depuis plus d'un mois le temps est excessivement mauvais. Au lieu de ces froids tempérés qui préparent aux rigueurs de l'hiver, ce ne sont que pluies continuelles, tempêtes, fleuves débordés, ponts emportés; la nature entière semble bouleversée. Les personnes robustes en ont souffert; comment votre santé, si délicate encore, ne s'en serait-elle pas ressentie? Le mieux reviendra avec un temps plus favorable.

« Cependant vous vivez au sein de votre famille, de cette respectable famille que vous avez tant de raisons d'aimer et dont vous êtes si tendrement chérie, à laquelle vous devez les sentiments de piété qui vous ont conduite à vous consacrer à Dieu. Là, nulle gêne relative à vos pieux exercices, tout les favorise; que deviendriez-vous dans une autre position? Quand une chose paraît nous manquer, l'âme s'attache tristement à cette idée, elle ne revient pas sur ce long enchaînement de grâces dont Dieu l'a comblée. Rien ne ramènerait autant le calme dans le cœur que ce doux souvenir.

« Vous m'écrivez : « Je suis disposée à ne vouloir que la très-sainte volonté de Dieu; toutefois, lorsque j'écoute avec trop de complaisance des idées pénibles, l'inquiétude et un secret murmure s'emparent de mon âme, jusqu'à ce qu'un nouvel acte de résignation me rende une paix dont j'ai plus besoin ici qu'à Sainte-Clotilde. » Vous êtes donc bien faible encore, puisque vous êtes obligée de rappeler les principes, de produire des actes pour calmer vos inquiétudes et arrêter les murmures involontaires? Quand nous en sommes là, Dieu nous ménage, dans sa grande miséricorde, des épreuves qui brisent notre propre volonté, jusqu'à ne lui permettre aucun subterfuge, aucune opposition. Dieu veut former en vous une âme forte qui remplisse sa volonté sans délai, sans aucun retour personnel, qui la remplisse sur la terre comme on la remplit au Ciel. Heureuse l'âme qui tend et parvient enfin à cette perfection! Heureuses les communautés qui se composent de pareils sujets! Ne vous inquiétez de rien. Plus ou moins de prières, plus ou moins de travail, qu'importe! pourvu que tout soit réglé par l'esprit de sagesse, et que vous puissiez dire avec Jésus-Christ : *Je fais à chaque instant ce qui plaît à mon Père*[1]. »

Objet de soins si affectueux, les religieuses de Sainte-Clotilde avaient pour leur *bon père*, comme elles l'appelaient, une vénération et une reconnaissance sans bornes. Pendant son séjour à Rome, on pensait sans cesse à lui, on demandait chaque jour à Dieu et à la très-sainte Vierge de le conserver et de le ramener au milieu de sa famille adoptive. « Je suis reconnaissant, écrivait-il à l'une d'elles,

[1] Quæ placita sunt ei facio semper. (*Joan.*, VIII, 29)

du présent que vous me faites tous les jours, en déposant en mon nom une fleur aux pieds de la statue de la très-sainte Vierge. » Il se trouve dans les vastes jardins de Sainte-Clotilde plusieurs statues de Marie : Notre-Dame des Anges, Notre-Dame d'Humilité, Notre-Dame de Pauvreté et Notre-Dame du P. Rauzan, bénie par lui. La plus richement parée, c'est Notre-Dame de Pauvreté; mais la plus fleurie, c'est aujourd'hui encore Notre-Dame du P. Rauzan.

Les pensionnaires de Sainte-Clotilde partageaient avec leurs maîtresses la tendresse du saint prêtre. Tel on l'avait vu dans les catéchismes de Saint-Projet, de Berlin ou de la Sainte-Chapelle, tel il se montrait aux élèves de Sainte-Clotilde. Il aimait à se trouver au milieu d'elles; il s'intéressait aux moindres détails d'intérieur; il vantait *cette rosette bleue qui fait des merveilles*[1]. Absent, il ne séparait point les enfants de leurs mères dans ses souvenirs et dans ses prières. « Quand vous faites un pas vers moi, écrivait-il aux religieuses, j'en fais dix vers vous; ou plutôt l'âme pouvant se transporter où elle veut, je suis sans cesse au milieu des enfants de Sainte-Clotilde... tout ce qu'on m'a mandé de leur docilité, de leur application, de leur piété, m'a ravi. On ne voit plus que décorations dans leur heureux asile. Faudra-t-il donc inventer des décorations nouvelles; ou se verra-t-on dans l'impossibilité d'établir aucune distinction, tant on verra d'égalité dans les progrès de tout genre? Nous donneront-elles ce glorieux embarras? »

A son retour en France, il put constater avec joie que *la* maison avait traversé heureusement les années difficiles

[1] Signe de bonne conduite qui se donne chaque semaine, d'après les *notes de classe*.

qui venaient de s'écouler. Obligé par l'âge et les infirmités à renoncer aux prédications extérieures, il venait encore à Sainte-Clotilde se délasser de ses travaux, dans des entretiens pleins d'amabilité et de charme. En 1839, il avait le bonheur de voir poser, par Monseigneur de Quélen, la première pierre d'une gracieuse chapelle consacrée à l'auguste patronne de la Congrégation que ses soins avaient formée[1]. Si l'une des élèves quittait le pieux asile pour rentrer dans le monde : « Ma fille, lui disait cet excellent père, je vous bénis de toute mon âme; je vous présenterai souvent au bon Dieu; j'espère, quand nous nous reverrons, vous trouver bien fervente. Si pourtant il arrivait que les illusions du monde vous entraînassent hors de la bonne voie, venez toujours me voir, et ne craignez rien; il n'y a qu'une seule chose que je ne vous pardonnerais pas, ce serait de me redouter. »

On se souvient encore à Sainte-Clotilde de l'avoir vu arriver un matin de décembre 1844, par un froid de douze degrés, et par un verglas qui avait obligé la voiture à employer deux heures et demie au trajet de la rue de Varennes à la rue de Reuilly. Il avait alors quatre-vingt-sept ans. On le reçut avec une joie mêlée d'étonnement; il le remarqua : « Mes chères filles, dit-il avec une vive effusion, j'ai voulu me trouver encore une fois avec vous, avec vos bonnes élèves, car peut-être ne vous reverrai-je plus... Que voulez-vous? j'ai fait une folie de vieillard; mais j'avais trop le désir de vous voir. »

Cette visite ne fut pas la dernière; il revint plusieurs fois encore, entre autres, le jour de la profession de mademoi-

[1] Voir, aux Pièces justificatives, n° 12, l'inscription posée sous la première pierre.

selle de Brissac, fille du comte Emmanuel de Cossé-Brissac et de madame Henriette de Montmorency. Il affectionnait et vénérait cette noble et chrétienne famille, qui avait montré un dévouement admirable pour toutes les œuvres pieuses, et surtout pour celle des Missions de France. « En voyant, dit-il, s'avancer au milieu de vous ce vieillard courbé sous le poids de quatre-vingt-dix années, vous vous êtes demandé sans doute : Mais que vient-il faire ici? En supposant qu'il ait été quelque chose autrefois, que reste-t-il de lui aujourd'hui? Avant vous, je me suis fait cette question, et je me suis dit : Pourrait-il donc paraître étrange, que ce vieillard en qui l'âge n'a point affaibli les vifs sentiments du cœur, soit heureux et empressé de venir honorer, une dernière fois peut-être, une des plus nobles, des plus illustres, des plus chrétiennes familles de France? » Puis il fit sentir avec quelques paroles, auxquelles son grand âge et sa grande vertu donnaient tant de poids, le bonheur que l'on goûte le jour où l'on peut dire : Seigneur, je me donne à vous tout entière et pour toujours

La reconnaissance pour les services rendus est le caractère des belles âmes et surtout des âmes saintes : « Je ne sais comment je suis faible à ce point, disait sainte Thérèse avec une naïveté charmante, mais il me semble qu'on triompherait de moi avec un petit poisson. »

Les infirmités du P. Rauzan ne lui permettant plus aucune sortie, la supérieure et les plus anciennes religieuses venaient de temps en temps, au parloir de la communauté des Prêtres de la Miséricorde, recevoir les avis et les bénédictions de leur bon père, qui répétait sans cesse : « Quel bien vous êtes appelées à faire, mes chères filles, pourvu (et il insistait sur ces paroles), pourvu que vous restiez

telles que Dieu m'a inspiré de vous fonder. » Jusqu'à présent, ce vœu a été pleinement exaucé[1].

L'affection singulière du P. Rauzan pour Sainte-Clotilde n'était pas une affection exclusive. Il avait encouragé madame de Lézeau dans la formation de l'établissement impérial des Orphelines de la Légion d'honneur, et concouru avec elle à la formation de la Congrégation de la Mère de Dieu, qui dirige encore aujourd'hui les deux succursales de la Légion d'honneur. Il prêcha à Écouen, en 1810, devant le cardinal Fesch. En 1816, il donna à Saint-Denis, avec M. Guyon, une retraite générale. « Leurs prédications, 101 Soins donnés à d'autres établissements.

1 Nous demandions à une femme du monde, ancienne élève de Sainte-Clotilde, quelle idée les jeunes personnes se formaient de la maison. Voici ce qu'elle répondit :

« Je ne crois pas qu'il y ait une maison d'éducation où la vie des maîtresses et celle des élèves soient plus en commun. Dortoirs, repas, récréations, tout est commun. Comme ces Dames étaient assez nombreuses et que toutes jouaient avec nous, il était impossible d'avoir pendant les récréations une conversation qu'elles ne fussent à portée d'entendre. Les liaisons particulières étaient défendues, et c'est sans doute en partie à cette défense qu'on pourrait attribuer l'union qui régnait entre toutes les élèves. C'était précisément parce qu'on n'était d'aucune coterie qu'on était bien avec tout le monde. J'ai entendu dire que la vie de pension peut rendre les jeunes personnes jalouses, qu'elles y prennent parfois les défauts de celles qu'elles appellent leurs amies intimes : je ne crois pas qu'on puisse jamais faire à Sainte-Clotilde un pareil reproche. Nous y étions trop bien surveillées, pour qu'une jeune fille d'un mauvais naturel ou d'une mauvaise éducation pût avoir quelque influence. Pour les punitions, je n'en ai jamais vu infliger : tout était organisé de manière à ce qu'il n'y en eût pas besoin. L'espoir d'obtenir une récompense, d'entrer dans une congrégation, suffisait pour nous rendre soumises et studieuses. Ces Dames de Sainte-Clotilde se sont, comme vous savez, consacrées uniquement à l'éducation des jeunes personnes, et elles réussissent bien. Elles rendent leurs élèves pieuses, sans rien qui sente l'affectation. Pour l'instruction, on peut apprendre à Sainte-Clotilde tout ce qu'une femme doit savoir, même dans les positions les plus élevées : ce qui n'empêche pas qu'on y soit tenu à se raccommoder soi-même, et à acquérir en ce genre des connaissances pratiques, qui parfois ne sont pas moins utiles que la botanique et le dessin. »

écrivait il y a quelques années une des Dames dignitaires, directrice des études de cette maison, produisirent les plus salutaires impressions. Le P. Rauzan surtout, par les exhortations paternelles qu'il adressa aux Dames en particulier, assura le fruit de la mission, qu'il termina par la plantation solennelle d'une croix, précieux monument de cette époque de rénovation générale, dont le souvenir est dans tous les cœurs. Ce souvenir, d'ailleurs, ne pouvait manquer de s'y perpétuer, ranimé qu'il a été chaque année par les soins charitables de MM. Rauzan et Levasseur. »

Le P. Rauzan parut pour la dernière fois à Saint-Denis en 1829; ne pouvant plus visiter ses chères orphelines, il fit passer son affection pour elles dans le cœur de ses enfants, et jusque dans les derniers jours de sa vie, il leur recommandait de conserver toujours un pieux intérêt à cet important établissement.

Enfin, il est peu de communautés religieuses qui n'aient fait au dévouement du P. Rauzan un appel toujours accueilli. Il y donna et y fit donner un très-grand nombre de retraites.

Les maisons des Carmélites de Paris entretenaient avec le vénérable prêtre de saintes relations[1]. Les religieuses de la Visitation, retrouvant en lui la douceur et la sagesse de saint François de Sales, sollicitèrent et obtinrent d'être placées pendant plus de vingt ans sous la direction d'un Père de sa Société. Les filles de la Charité, les dames du Sacré-Cœur, et les dames de Saint-Thomas de

[1] En 1846, madame de Soyecourt, prieure des carmélites de la rue de Vaugirard, rappelait gracieusement au P. Rauzan, qui avait accordé un Père de la Société pour confesseur à la communauté, *leur vieille amitié de plus de cinquante ans*.

Villeneuve recevaient également des preuves fréquentes de son zèle inépuisable. Toujours heureux de servir les épouses de Jésus-Christ, il l'était doublement, quand il s'agissait d'encourager et d'aider celles qui s'occupaient de l'éducation de la jeunesse et du soulagement des pauvres.

Telles étaient les œuvres qui partagèrent avec les Missions les sollicitudes apostoliques du P. Rauzan.

Jusqu'ici nous avons raconté surtout sa vie extérieure : ce qui nous occupera désormais, ce sera l'homme intérieur, l'homme d'oraison méditant une règle qui, pour fortifier dans le cœur des missionnaires le zèle et toutes les vertus sacerdotales, va les placer sous le joug béni de l'obéissance religieuse ; ce sera l'homme de communauté vivant au milieu de ses frères, et pour ses frères; ce sera le P. Rauzan écrivant les constitutions de la *Société des Prêtres de la Miséricorde.*

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME

ROME. — CONSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA MISÉRICORDE.

1830-1833

Confirma hoc, Deus, quod operatus es!
O Dieu, affermissez cette œuvre qui est vôtre!
(*Ps.* LXVII, 29.)

Le 27 juillet 1830, Paris prenait les armes, une nouvelle 102
révolution commençait. Nous n'avons pas à retracer tous les désordres qui signalèrent ces trois funestes journées; mais quelques faits qui se rattachent à l'histoire du vénérable prêtre dont nous écrivons la vie doivent trouver ici leur place[1].

1830. La maison des missionnaires envahie et pillée.

« Les missions avaient jeté en France un assez grand éclat; en ranimant, au milieu des populations, les élans sacrés de la foi, en appelant de toutes parts des hommages publics en faveur de la Religion, elles avaient entravé les desseins des hommes de révolutions. Ceux-ci ne pouvaient le pardonner; et la tempête politique leur fournit l'occasion de produire au dehors, contre la Religion, des haines vio-

[1] Nous empruntons les détails qu'on va lire à deux témoins qui ont bien voulu rassembler sur ce point leurs souvenirs.

lentes qu'ils avaient longtemps contenues. De là, les scènes de destruction que nous allons raconter, et qui rappellent les plus mauvais jours de notre histoire.

« Dès les premiers moments de l'insurrection, quelques prêtres avaient été insultés à travers les rues, et on comprit qu'il était imprudent d'exposer aux outrages l'*habit ecclésiastique*. Déjà se répétaient des paroles sinistres surprises sur les lèvres de quelques-uns des artisans de la sédition. On annonçait le projet de *se rendre à l'Archevêché, et de là aux Missions de France*. Un des missionnaires, passant le 28, à la faveur d'un déguisement, le long du boulevard Montparnasse, entendit un ouvrier des carrières qui, apercevant la maison des missionnaires, voisine de celle des Enfants-Trouvés, s'écria : *Ah! les brigands! il y a assez longtemps qu'ils font le malheur de la France!... Mais, demain, à une heure!.... on nous l'a bien promis*. Arrivé près du P. Rauzan, le missionnaire lui raconte ce qu'il vient d'entendre : « Vous êtes un peureux, » lui répond le Supérieur, qui ne pouvait croire encore à la gravité des événements. Cependant il réunit tous ses confrères, leur déclare qu'il les laisse pleinement libres de chercher un asile où ils puissent être plus en sûreté. « Pour moi, leur dit-il, mon devoir, comme Supérieur, est d'être ici; j'y reste, et je mets ma confiance en la Providence divine. »

« La présence d'un grand nombre de prêtres rassemblés, ne pouvait que compromettre en cette circonstance; on se concerte. Plusieurs missionnaires, dont quelques-uns avaient pu se procurer un moyen de déguisement, demeurèrent à la maison, prêts à partager les périls de leur Père. Tous les autres, en franchissant les murs du jardin, cherchèrent momentanément un refuge, dès le matin du 29;

à l'hospice des Enfants-Trouvés. La précaution était sage : on ne tarda pas à le reconnaître.

« Vers une heure après-midi, au moment où les missionnaires étaient encore à table, des cris tumultueux se font entendre dans la rue; on frappe avec violence à la porte de la maison. Deux missionnaires se disposent à recevoir les *visiteurs*, le P. Rauzan et les autres regagnent leurs chambres.

« La porte à peine ouverte, une troupe d'hommes armés de sabres, de pistolets, de fusils, de baïonnettes, de haches, pénètre dans la maison, et, sous le prétexte d'y rechercher des armes, ils se répandent de tous côtés. Une autre bande ne tarde pas à se joindre à la première et vient ajouter au désordre. Toutes les chambres sont fouillées; la caisse de l'économe est vidée, la cave elle-même est envahie... De nouvelles bandes surviennent, et, l'exaltation croissant avec l'ivresse, les coups de fusil retentissent à travers les corridors et les escaliers. Partout le pillage et la dévastation. Rien n'échappe à l'enlèvement ou à la destruction. Argent, linge, objets précieux, tout disparaît; les fenêtres sont brisées, les meubles hachés en morceaux et jetés dans la cour ou dans les jardins. On sonde à la baïonnette une terre fraîchement remuée, dans le jardin, et une caisse contenant tous les vases sacrés devient la proie des dévastateurs.

« Quelques hommes honorables, portant l'uniforme de gardes nationaux, étaient accourus et s'efforçaient de faire cesser le désordre [1]; mais leur zèle devait être impuissant

[1] Plusieurs nous sont connus. Si cet ouvrage tombe sous leurs yeux, qu'ils reçoivent ici l'expression de notre juste reconnaissance pour leur courage et leur dévouement!

pour contenir cette multitude en délire. Cependant ils parvinrent à préserver du pillage une partie des vases sacrés, des matelas et des couvertures, en persuadant aux insurgés eux-mêmes de les porter à la mairie ou à l'hospice Cochin, pour y être employés *au service des blessés.*

« Au milieu du tumulte, le P. Rauzan paraît un moment à sa fenêtre, et cherche à apaiser les esprits. « Qu'avez-« vous à craindre, leur dit-il, d'un vieillard qui ne vous « veut que du bien? » Pour toute réponse, deux balles sifflent à ses oreilles, et un troisième coup, ajusté par un de ces hommes égarés, allait atteindre le digne prêtre, lorsqu'un des gardes nationaux qui s'étaient dévoués l'aperçoit, et d'un geste parvient à relever à temps le canon du fusil. La balle, toutefois, effleure de si près le dessus de la tête du saint vieillard, qu'il avouait plus tard avoir perdu pour un moment le sentiment de sa situation.

« Pendant ce temps, un jeune missionnaire, retiré dans sa petite cellule, au bâtiment du noviciat, s'y livrait à l'étude avec le plus grand calme; il lisait Démosthènes. Un homme armé pénètre jusqu'à lui, et lui demande sa montre. Le jeune diacre la donne, et reprend paisiblement son livre. Racontant le lendemain son aventure avec une charmante simplicité, il ajoutait : « Cet homme ne voyant rien « à prendre autour de moi est reparti, et personne ne « m'a dérangé.

« Un autre missionnaire s'était réfugié à la chapelle, pour y faire, devant Dieu, le sacrifice de sa vie. Il eut la pensée de se rendre auprès de son vénérable Supérieur. « Je le trouvai tranquille, raconte-t-il lui-même; on avait « tiré plusieurs fois sur lui. Le calme qu'il conservait au « milieu de cette bagarre et des périls qu'il courait, me

« rendit de la confiance et de la force. J'admirais en lui « l'effet merveilleux d'une conscience pure, d'une âme ré- « signée à la volonté de Dieu; il me semblait qu'en le « voyant je devenais un autre homme, et presque toutes « mes frayeurs se dissipèrent; mais je ne pouvais me ré- « soudre à sortir avant lui, et il voulait encore attendre... « Nous regardions les dégâts déjà faits, cette troupe « d'hommes criant, chantant, buvant, tirant au hasard « leurs coups de fusil, jonchant la cour de livres lacérés « dans nos bibliothèques, des débris des meubles, des « portes, des fenêtres qu'ils brisaient... Enfin, comme par « un mouvement d'inspiration, le P. Rauzan me dit : Par- « tons;... je le suis, et bientôt il disparaît dans la foule. »

« En ce moment, en effet, quelques hommes bien intentionnés l'avaient environné pour favoriser sa sortie. A la sollicitation de plusieurs missionnaires, un élève interne de l'hospice des Enfants-Trouvés, envoyé par la vénérable Supérieure de cet établissement, dirigea ce mouvement charitable, et conduisit le P. Rauzan dans l'intérieur de l'hospice, où il trouva pour quelques jours un asile sûr, un repos dont il avait besoin après cette secousse, et les soins pieux des excellentes filles de Saint-Vincent de Paul.

« Admirable pouvoir de la Providence! un de ceux qui avaient concouru le plus efficacement à la délivrance du P. Rauzan, était un des plus ardents ennemis des missionnaires. « Je ne sais, » disait-il le lendemain, « ce qui s'est « passé en moi. Avant-hier, dans une réunion, j'avais fait « serment de donner la mort à cet homme, et c'est moi qui « lui sauve la vie! quelle main a suspendu ma volonté, et « retenu le coup que je voulais frapper? »

« Cependant, après plusieurs heures d'un pillage où rien n'avait été épargné, les dévastateurs veulent compléter l'œuvre de destruction, et mettent le feu à l'intérieur d'une chambre. L'incendie commençait, lorsque deux missionnaires, déguisés en domestiques de l'hospice, arrivent, accompagnés des deux sœurs de charité, et, se mêlant à la foule, ils s'écrient : « Malheureux, que faites-« vous ? Ne voyez-vous pas que le feu va se communiquer à « l'hospice ? Voulez-vous donc brûler ces pauvres petits or-« phelins ? » — On les écoute; une chaîne est organisée, et le feu est éteint au dedans. Mais bientôt, à l'aide de la paille qu'ils ont amoncelée, et sur laquelle ils entassent les débris des meubles, les livres, les papiers, les ornements sacrés, de grands feux sont allumés à la fois au jardin, dans la cour, et jusque dans la rue. Alors s'offrit aux yeux le hideux spectacle d'une sacrilége impiété. Images saintes, tableaux, crucifix, tout était brisé, jeté au feu au milieu d'affreux blasphèmes, et plusieurs de ces hommes revêtant, par dérision, les ornements sacrés, les lançaient ensuite à travers les flammes.

« Un mot étrange, qui révèle l'aveuglement de ces masses dont certains hommes pervers avaient fait un instrument docile de leurs complots, fut entendu ce jour-là, par un de ceux dont nous avons dit plus haut le généreux dévouement.

« Entré dans la bibliothèque commune, pour la protéger, s'il était possible, contre le pillage, et préserver de la destruction quelques collections précieuses qui s'y trouvaient, il vit arracher des rayons, et entasser sur le parquet tous les livres qu'on lacérait ensuite, ou qu'on perçait à coups de baïonnette.

« On brisa la porte d'un cabinet réservé, où étaient rassemblés tous les ouvrages défendus, qu'on ne peut consulter qu'avec *une permission spéciale*. On commença à arracher les livres, et à les jeter à terre pêle-mêle ; mais un de ces incendiaires apercevant tout à coup un exemplaire des *Œuvres de Voltaire*, sur le rayon qu'on allait atteindre, prend la parole avec une sorte de solennité : *Attendez*, dit-il à ses compagnons de pillage : *ne touchons pas à celui-là... Respect à Voltaire ! c'était un ami du peuple !...* Et le Voltaire, en effet, demeura intact. *Voltaire, l'ami du peuple !* En vérité, on se demande quel sentiment doit l'emporter ici, ou la pitié pour ceux qu'on aveugle ainsi, où la juste indignation contre ceux qui les trompent. »

Le P. Rauzan apprit promptement, dans le lieu de son refuge, que tous ses enfants avaient échappé sans malheur à ces événements, quoique plusieurs eussent été poursuivis et menacés de bien près.

De leur côté, ceux des missionnaires qui avaient la charge de l'Église Sainte-Geneviève, avertis du danger, avaient pourvu, dès le 28, à la sûreté des vases sacrés, des saintes reliques, et spécialement de la châsse de la sainte patronne de Paris ; ils avaient emporté les saintes hosties dans une maison particulière, où ils se hâtèrent de les consommer. Quelques jours après, ils remettaient à l'un de MM. les vicaires généraux de Monseigneur l'archevêque de Paris tous les objets appartenant à l'Église, et qui avaient été confiés à leur garde.

M. de Chateaubriand a consacré quelques lignes des *Mémoires d'Outre-Tombe* à cet épisode des trois journées que nous venons de raconter, et qui lui procura une occasion de plus de montrer son généreux caractère.

« La banlieue et les carriers de Montrouge affluaient, dit-il, par la barrière d'Enfer. En passant devant la communauté des missionnaires située dans ma rue, ils y entrèrent : une vingtaine de prêtres furent obligés de se sauver; le repaire de ces fanatiques fut philosophiquement pillé, leurs lits et leurs livres brûlés dans la rue. On n'a point parlé de cette misère. Avait-on à s'embarrasser de ce que la prêtraille pouvait avoir perdu? Je donnai l'hospitalité à sept ou huit de ces fugitifs; ils restèrent plusieurs jours cachés sous mon toit. Je leur obtins des passe-ports par l'intermédiaire de mon voisin M. Arago, et ils allèrent ailleurs prêcher la parole de Dieu. La fuite des saints a souvent été utile aux peuples, *utilis populis fuga sanctorum.* »

105 Situation religieuse en France.

« L'homme s'agite, et Dieu le mène. » Préparée et accomplie par un parti assurément hostile à l'Église, la révolution nouvelle ne devait pas nuire autant qu'il semblait alors aux intérêts de la Religion. Les vingt-cinq années qui devaient suivre, allaient démontrer, par les faits, deux vérités capitales : l'une, que la Religion n'est point appuyée sur tel ou tel trône, mais appuie, de tout le poids de son autorité spirituelle, l'autorité temporelle qui maintient l'ordre au milieu des sociétés humaines ; l'autre, qu'en dehors de la céleste influence de la Religion qui incline doucement à l'obéissance les libertés humaines, il ne reste plus, la tyrannie n'étant guère possible aujourd'hui, sauf envers l'Église toujours désarmée, que la licence avec ses folies et ses crimes.

On allait voir successivement la monarchie constitutionnelle travaillant, mais en vain, à transformer les ministres de la Religion en fonctionnaires préposés, dans l'intérêt du

ouvoir et par lui, aux cérémonies du culte ; la républi-ue essayant d'utiliser d'une autre manière la Religion en chargeant de maintenir les masses dans les limites de honnêteté et de la modération ; puis l'Empire, annonçant u'il la prenait au sérieux, et respectant, dans son auto-ité tutélaire, le fondement unique de l'ordre à tous ses de-rés.

Mais au moment où l'émeute brisait le trône de Char-es X, saccageait l'archevêché et incendiait la maison des nissionnaires, ni le P. Rauzan, ni qui que ce soit ne pou-ait apercevoir ces grands desseins de la Providence. L'im-iété, ivre d'orgueil, parlait tout haut des *funérailles du rand culte;* elle se flattait d'avoir à tout jamais remplacé ar ses grands hommes, réinstallés à Sainte-Geneviève, 'Homme-Dieu qui était sorti du temple en fugitif ; le clergé out entier était dans l'abattement ; on s'attendait à des ersécutions, et non sans motif.

En effet, dans les temps qui suivirent, combien d'ava-nies, d'insultes, de dénis de justice, de mauvais traite-nents, de meurtres même, apprirent au clergé ce qu'il vait à attendre, si l'esprit révolutionnaire n'avait été en-rayé par le gouvernement sorti des trois journées[1] ! Le gou-vernement savait bien qu'il était de son intérêt comme de son devoir de maintenir la Religion : mais il espérait y

[1] On ne sait pas la centième partie de ce que le clergé des campagnes, surtout, eut à souffrir à cette époque. — Si l'on veut s'en faire une idée, qu'on interroge quelques-uns des prêtres qui exerçaient alors le minis-tère pastoral. On connaîtra une des causes qui ont appelé sur l'Église de France les bénédictions que Dieu répand sur elle aujourd'hui ; on saura également quel est le crime du journalisme impie qui, tout en prêchant la tolérance, transforme toute une classe de citoyens en mar-tyrs, et un nombre bien plus grand, en fanatiq es persécuteurs.

réussir en tenant le clergé dans une dépendance étroite, pour ne rien dire de plus. Les faits parlent.

Jusque dans le plus humble hameau, le maire et l'instituteur furent posés en face et au-dessus du pasteur; plus que jamais le sacerdoce fut dépouillé vis-à-vis des peuples de la dignité de son caractère; on exploita, pour animer les haines, la sympathie que conservaient plusieurs ecclésiastiques pour le seul pouvoir qui n'eût pas persécuté l'Église; la foi dépérit, la plaie du respect humain s'étendit d'une manière désolante, les principes élémentaires de la Religion ne furent pas seulement combattus, mais oubliés, le nombre des communions pascales diminua dans une proportion effrayante. Un siècle de calomnies portait ses fruits.

104 '. Rauzan rt pour Rome. aintes nmanda- ns aux iens.

Le P. Rauzan, quelque affligé qu'il fût de la catastrophe, ne désespéra pas. Il savait que l'Évangile doit être annoncé jusqu'à la consommation des siècles; que l'Église n'est jamais blessée à mort, et que la France est le royaume de Marie. Toutefois, dans l'état d'exaltation où se trouvaient les esprits, les évêques et les pasteurs ne pouvaient appeler les missionnaires sans soulever des tempêtes. Le P. Rauzan tourna son cœur et ses regards vers Rome. Il voulut voir celui qui a mission de réconforter, dans les circonstances difficiles, tous les chrétiens, et les prêtres surtout, parce qu'il est spécialement leur Père. La renommée de ses œuvres l'avait devancé dans la capitale du monde chrétien. En 1829, recevant en audience particulière un des missionaires de France, Pie VIII lui disait avec effusion : « Ah! vous êtes un des prêtres de la Société du bon P. Rauzan! Je sais tous vos travaux; je les suis avec intérêt, » ajouta-t-il, en montrant sur son bureau l'*Ami de la Religion*.

Les PP. Caillau et Saintyves étaient partis pour Rome dès le mois d'août. Quelques semaines après[1], le P. Rauzan se disposa à les rejoindre. Ne sachant pas, en partant, le sort qui l'attendait lui-même, et ce qu'allaient devenir ses confrères, il leur laissait les lignes suivantes, dans lesquelles se révèle tout son cœur.

« Obligé de faire un long voyage hors de France, je me sépare momentanément de mes confrères avec une inexplicable douleur, fortement résolu de les rejoindre en France, ou de les appeler auprès de moi, aussitôt que la Providence daignera nous en accorder les moyens.

« Une terrible épreuve nous est ménagée. Loin qu'elle altère où affaiblisse mes sentiments de dévouement parfait, de tendre affection pour eux, pour chacun d'eux, mon cœur en est et en demeurera de jour en jour plus pénétré. Partout où Dieu conduira mes pas, le but de mes pensées, de mes démarches, de mes efforts, sera de maintenir la Société, persuadé que le Seigneur m'impose cette obligation ; que ce devoir suppose et renferme pour moi tous les autres.

« Plus que jamais, restons unis. Que tout, jusqu'aux épreuves, resserre les nœuds sacrés qui nous lient les uns aux autres ! Soupirons après l'inappréciable avantage de nous retrouver ensemble, de reprendre d'une manière ou d'une autre nos travaux, sous la protection de la Mère de Dieu.

« L'aimable et sainte cordialité des confrères, que la divine miséricorde semblait vouloir rendre parfaite au milieu de nous, adoucit tous les maux. J'en ai fait souvent la

[1] Le 8 septembre.

douce expérience ; quoique la divine Providence ait singulièrement ménagé ma faiblesse, de vifs chagrins ont souvent déchiré mon cœur ; mais j'avais contre eux une ressource infaillible : je songeais à notre intime union, et mes peines à l'instant s'évanouissaient.

« Travaillons, si nous le jugeons utile, dans le ministère ordinaire, mais sans accepter de places qui nous empêcheraient de répondre à l'appel du Supérieur. Quelles que soient nos occupations, renouvelons-nous sans cesse, comme le demande l'Apôtre, dans l'esprit de notre vocation. Une confiance sans bornes en la très-sainte Vierge, la fuite du monde, l'étude, l'exacte observance de nos exercices spirituels, particulièrement de l'oraison, l'esprit de pauvreté évangélique, l'esprit d'obéissance, mais d'une obéissance prompte, entière, absolue, afin de nous rendre en tout conformes à notre divin modèle : voilà nos grands moyens de persévérance.

« Lorsque les confrères pourront se voir ou s'écrire, ils doivent s'encourager mutuellement.

« Nous devons, au sein du malheur, prier constamment pour le bonheur et la prospérité de la France. »

105 Accueil honorable qu'il reçoit du Saint-Père et du clergé de Rome.

Il arriva à Rome le 11 octobre. Ce fut pour lui un beau jour. « Est-il donc possible, s'écriait-il avec l'enthousiasme de sa foi si ardente, est-il donc possible que je sois à Rome ? » Ses confrères le conduisirent au Vatican. Aussitôt qu'ils eurent nommé leur vénéré Supérieur, Pie VIII lui dit avec une douce vivacité : « Vous êtes ce bon M. Rauzan dont j'ai entendu raconter tant de choses admirables ! Que la bénédiction de Dieu soit avec vous ! » La conversation s'engagea et dura une demi-heure. Le missionnaire racontait les désordres dont il avait été témoin ; le Souve-

rain Pontife, sans dissimuler ses propres alarmes, s'efforçait de le consoler. Il avait dû reconnaître le gouvernement de juillet; mais il aimait à espérer que le mouvement antireligieux ne durerait pas. Le P. Rauzan sortit de l'audience du Saint-Père plein d'émotion et de reconnaissance.

Rome partageait les sentiments du Pape. Attentif à tout ce qui se passait en France, le haut clergé de la capitale du monde chrétien connaissait le mérite et les services du restaurateur des Missions. Partout le P. Rauzan rencontra, non-seulement cet accueil affable que l'on trouve toujours auprès des hauts dignitaires de la Cour Romaine, mais une vive et sympathique bienveillance née de la compassion qu'inspiraient ses malheurs, et du respect que commandait sa vertu.

Monseigneur de Retz, auditeur de Rote pour la France, n'eut pas plutôt appris son arrivée, qu'il vint lui rendre visite en grande cérémonie. Les PP. Dominicains lui donnèrent, à leur couvent de la Minerve, un appartement réservé aux évêques. Ce fut là qu'il se lia d'étroite amitié avec le P. Jabalot, depuis Général de tout l'Ordre. Dès 1818, la Société des Missions de France avait voulu entrer avec cet Ordre illustre, alors banni du royaume très-chrétien, dans une sainte et cordiale union de bonnes œuvres et de prières; le P. Rauzan avait obtenu du P. Gaddi une lettre d'affiliation [1].

[1] Nous donnons, aux Pièces justificatives n° 13, la traduction de cette lettre d'affiliation. Le lecteur y verra une des mille formes que sait prendre la charité catholique, pour cimenter l'union des âmes en Jésus-Christ, et augmenter, avec cette union, les mérites, la sécurité et la récompense de chacun.

La plus grande consolation du pieux voyageur, c'était la présence de ses bien-aimés confrères. Chaque soir, il faisait avec eux la lecture spirituelle. Ce n'était pas la vie de communauté, mais c'était un souvenir et une espérance. Le 30 novembre, les trois missionnaires commencèrent une retraite en commun. Le 31, on apprit la mort de Pie VIII. Le 14 décembre, les cardinaux entrèrent en conclave. Le P. Rauzan visita dans leurs cellules ceux qu'il connaissait plus spécialement, entre autres le Préfet de la Propagande, cardinal Capellari. Le 2 février, l'élection était terminée, et le cardinal Capellari succédait à Pie VIII, sous le nom de Grégoire XVI.

Rien ne pouvait être plus agréable au P. Rauzan que le choix du conclave; le nouveau vicaire de Jésus-Christ ne devait pas cesser d'être *son ami*[1].

106 Le P. Rauzan s'occupe des constitutions de la Société qu'il a fondée.

Dans sa cellule de la Minerve, le P. Rauzan ne demeurait pas inactif; il se préparait à donner une forme définitive à la Société dont il était le fondateur et le chef. L'expérience d'un petit nombre d'années avait suffi pour lui révéler les inconvénients attachés à l'organisation première de cette Société. Elle ressemblait à une de ces milices créées en un jour, à l'heure du besoin, et qui marchent au combat avant de s'être formées par les exercices habituels; la bonne volonté, le zèle, le talent même, ne suppléent qu'imparfaitement à l'instruction approfondie, à l'expérience et surtout à la discipline. « Je ne suis pas étonné, écrivait en 1817 un digne prélat à Monseigneur d'Aviau, qu'il n'y ait pas eu dans votre mission tout l'en-

[1] Le P. Rauzan disait un jour au Saint-Père : « Le P. Orioli veut bien m'appeler son ami. — Et moi aussi, dit le Pape, je suis votre ami. »

semble que vous auriez pu désirer. Il n'était pas facile que vingt-trois ou vingt-quatre missionnaires s'entendissent parfaitement. Ce sont de saints prêtres, ce ne sont pas des anges. »

L'unité d'action ne peut être obtenue que par une discipline très-forte. Tout le monde veut le bien, tout le monde le veut ardemment : voilà précisément ce qui rend l'harmonie plus difficile. Volontiers on ferait l'abandon d'un avantage personnel; mais sacrifier une mesure de laquelle on voit dépendre le bien, c'est chose difficile, si la loi de l'obéissance n'impose clairement et absolument le sacrifice des vues personnelles, et la soumission à une volonté supérieure. Quand un missionnaire travaille seul, même embarras sous une autre forme. Ses idées, ses projets, ses arrangements, n'obtiendront pas toujours l'assentiment du pasteur : sans une règle qui l'y oblige rigoureusement, aura-t-il toujours assez d'empire sur lui-même, pour céder de bonne grâce et sans arrière-pensée?

D'autre part, la vie apostolique doit être une vie de sacrifice, et, pour que le sacrifice soit parfait, il faut le don de soi-même, irrévocable, et de tous les instants; il faut le vœu et la règle.

Dès avant 1820, il était question de faire de la Société apostolique une Congrégation religieuse proprement dite[1].

[1] « On s'est constamment occupé dans nos maisons, pendant seize ans, de ces règlements définitifs; on les a toujours réclamés, surtout dans nos assemblées générales, et rien ne nous doit paraître d'une plus urgente nécessité. Ne trouvant pas dans nos établissements ces grandes lumières, ces vertus éminentes que nous offrent à leur naissance les divers instituts religieux, tremblants pour notre salut, faibles, avec un vif désir néanmoins de servir l'Église aujourd'hui si combattue, de lutter contre les efforts violents de l'impiété, contre la dépravation générale des mœurs, et, dans l'espoir de sauver quelques âmes, nous jetant par nos fonctions

Cinq prêtres demandèrent et obtinrent la permission de se lier par des vœux. Mais plusieurs de leurs confrères, pieux d'ailleurs et dévoués à l'œuvre qui réclamait absolument leur concours, éprouvaient une répugnance assez naturelle à s'engager par des vœux, à une époque où l'organisation de la Société était incomplète, provisoire, et n'offrait pas encore de garanties suffisantes touchant son avenir. Ils firent remarquer que l'émission des vœux allait scinder la Société en deux catégories, et y répandre par conséquent des germes de division. L'observation était juste, et le P. Rauzan la goûta. Mais il approuva que les missionnaires qui s'y sentaient portés s'offrissent à Dieu sans réserve pour l'œuvre que tant de grâces avaient bénie. Comme autrefois Ignace de Loyola et ses compagnons à Montmartre, ils faisaient secrètement, entre les mains du Supérieur, qui avait lui-même donné l'exemple, dans la chapelle basse de Sainte-Geneviève, les vœux [illegible]e stabilité, d'obéissance et de chasteté.

au milieu du siècle, dont l'entraînement devient presque irrésistib[illegible] quels motifs n'avons-nous pas, nous disions-nous les uns aux autres, [illegible] nous constituer fortement? Nos délais à cet égard n'auront-ils pas [illegible] suites malheureuses?

« Mais, dans l'exécution de notre dessein, la précipitation eût p[illegible] duit de funestes effets. Notre position exige, peut-être plus que to[illegible] autre, des règles sûres, des règles également sages et fortes, fruit [illegible] longues et profondes réflexions. Tandis que les missionnaires recue[illegible] laient avec zèle leurs observations, il fallait bien, avant de se fixer [illegible] les points essentiels, étudier les constitutions des instituts religieux [illegible] plus célèbres, y chercher avec discernement les meilleurs éléments [illegible] notre petite Société, consulter, pour y réussir, les prêtres d'une sag[illegible]sse et d'une sainteté reconnue, attendre les leçons de l'expérience dans la pratique journalière des exercices approuvés. Plus le sentiment de [illegible]os besoins pressait l'achèvement du travail, plus la crainte de nous tromper ralentissait notre marche. » (*Travail manuscrit du P. Rauzan sur les Constitutions.*)

On préparait des constitutions. Trois membres de la Société furent chargés d'étudier les règles des Instituts les plus recommandables, et de noter ce qui paraîtrait convenir à la Société. De son côté, le P. Rauzan se mit au travail, et surtout en prière. Il avait déjà jeté sur le papier ses principales idées, et esquissé le plan des constitutions, quand arriva la Révolution de juillet, et avec elle la dispersion momentanée de la troupe apostolique.

Le P. Rauzan emporta à Rome ses constitutions ébauchées, et, agenouillé devant le tombeau des saints Apôtres, se résolut à les achever. C'est là un des plus beaux moments de sa sainte carrière. Il a soixante-douze ans. Une révolution vient d'éclater qui, renversant une dynastie qu'il aima par devoir et par reconnaissance tout à la fois, a mis à la place un gouvernement plus qu'indifférent à la Religion, un gouvernement sorti de l'émeute qui a dévasté sa maison et menacé sa vie, un gouvernement qui, à peine affermi, a révoqué arbitrairement la concession du Mont-Valérien, et non moins arbitrairement rapporté l'Ordonnance par laquelle Louis XVIII autorise la Société des Missions de France [1]. Enfin, c'est dans le pays tout entier une effroyable recrudescence de blasphèmes, d'insultes à l'Église. Moins brutale que la première, la Révolution de 1830 ne veut pas dresser d'échafauds ; mais du catholicisme, cette religion surannée qui, en plein dix-neuvième siècle, s'obstine à faire, de l'obéissance et du respect, les bases de l'ordre social, elle prétend faire ce qu'on fait dans nos cités d'une vieille construction qui contrarie l'alignement; on l'épargnera tant qu'elle sera debout, mais on ne permettra

[1] 25 décembre 1830.

plus ni agrandissements ni réparations. On tolère la cél[illegible]é-bration des saints mystères devant quelques femmes [illegible] quelques vieillards trop âgés pour se pénétrer de l'*esp[illegible]i moderne;* mais plus de prosélytisme religieux, plus de co[illegible]n-quêtes sur l'incrédulité, plus de missions, plus de *conve[illegible]tisseurs!*

La persécution déclarée met au front de l'Église u[illegible]n brillante auréole; le sang des martyrs rajeunit le sol s[illegible]u lequel il coule, le combat anime les courages et donne à [illegible] vérité des splendeurs nouvelles. Il ne s'agit, à cette heur[illegible]e ni de persécution déclarée, ni de martyre, ni de comba[illegible]. Mais on veut, par cent mesures captieuses, ôter définitiv[illegible]e-ment la direction de la société au christianisme, pour [illegible] donner aux idées de la Révolution, triomphantes une f[illegible]ois de plus; on veut faire une société indifférente dans laque[illegible]lle la foi ne sera plus qu'une fantaisie individuelle, tolérée [illegible]en droit, opprimée et ridiculisée en fait. Pour tout dire av[illegible] un seul trait, si trois évêques osent se réunir ensem[illegible]ble pour conférer de leurs devoirs, ils seront, de par la l[illegible]oi, passibles de la prison et de l'exil.

De pareils temps ne semblent guère favorables à la ré[illegible]a-lisation du projet que médite le Supérieur de la Soci[illegible]té des Missions de France. Mais la foi le soutient et l'anim[illegible]e; et ce qu'envisage la foi, ce sont les besoins des âmes et n[illegible]on pas les entraves. Car les entraves qu'ont fabriquées les hom-mes, Dieu sait bien les briser au jour de sa miséricord[illegible]; et ce jour venu, les ouvriers évangéliques seront là, prê[illegible] à mettre la faucille dans la moisson.

L'achèvement du travail commencé depuis longtemps fut donc l'occupation principale du P. Rauzan, pendant les trois années qu'il passa à Rome. On le voyait presque con-

tinuellement prosterné devant l'autel de la très-sainte Vierge dans l'église de la Minerve, demandant à Notre-Seigneur par Marie la lumière d'en haut, et acquérant de plus en plus la conviction pratique de ces belles maximes qu'il a léguées à ses enfants :

« Oraison, trésor inappréciable ! On y puise sans cesse tout ce que la piété peut désirer : recueillement, ferveur, saints anéantissements devant Dieu, vive conviction de nos misères, force contre les tentations, consolations dans nos peines, lumières et secours extraordinaires aux jours orageux, ineffable bonheur de faire toutes nos actions en union avec Jésus-Christ. — C'est par de longues méditations que les savants du siècle obtiennent leurs importantes découvertes, et l'oraison assidue révèle les secrets de l'éternité. — Les Pères, les saints Docteurs, les hommes apostoliques durent bien plus à la prière qu'à l'étude et à leurs divers travaux. — N'abandonnons jamais l'oraison[1]. »

La Cour romaine connaissait le dessein du P. Rauzan. Quelques jours avant sa première visite à Pie VIII, le cardinal Albani, ministre d'État, lui disant en souriant : « Vous allez donc former une Congrégation nouvelle, quel sera le saint fondateur? — Éminence, il est devant vous, fut-il répondu sur le même ton. » La piété du P. Rauzan et son amour pour la Chaire de Pierre lui faisaient souhaiter d'avoir une maison à Rome. Mais il y a, tant à Rome que dans toute l'Italie, de nombreuses Sociétés de missionnaires; il ne paraissait pas nécessaire d'en établir une nouvelle. « Que ferez-vous ici? demandait le cardinal Odescalchi au futur fondateur. — Nous ferons des catéchismes. » —

[1] Constitutions. P. III, ch. II, § 1.

Cette œuvre, si chère au P. Rauzan[1] et à ses confrères, qui presque tous en avaient puisé, à Saint-Sulpice, l'estime et l'amour, était alors moins en honneur que quelques autres, dans les églises de Rome. L'idée plut au cardinal; toutefois, elle n'eut pas de suites directes.

107 retirée . Rauzan. aladie re. Cinntième e de pré- célébrée ombeau saints ôtres. seigneur rergne.

Trois ans s'écoulèrent ainsi. Le P. Rauzan sortait très-peu, et seulement pour aller à la Confession de Saint-Pierre recommander aux saints Apôtres ses frères dispersés et la Congrégation de Sainte-Clotilde. Au printemps de 1832, sa santé donna des inquiétudes. Dès 1830, étant allé à Toulouse pour préparer la fondation d'un établissement que lui proposait le cardinal de Clermont-Tonnerre, il avait fait une grave maladie. Les soins empressés et les prières des filles de Saint-Vincent de Paul le tirèrent alors de danger, mais il devait souffrir le reste de sa vie du catarrhe qui avait failli l'emporter. Au reste, comme la santé et l'infirmité sont entre les mains de Dieu, qui les dispense tour à tour selon les vues de sa Providence, cette maladie nous paraît, en cette occasion, une grâce particulière. Le P. Rauzan allait devenir le père d'une génération religieuse et apostolique; il était bon que la nature tout entière, âme et corps, se trouvât brisée, afin que Jésus-Christ crucifié prît pleine et entière possession de tout son être. Étendu sur un lit de douleur, tourmenté par la fièvre, et bien plus encore par ses souvenirs : « Voilà donc, disait-il, où j'en suis... poursuivi... seul en pays étranger... accablé par la maladie... sans que je trouve personne qui puisse y porter remède !... » Et ses mains jointes se portaient avec ses regards vers le

[1] Voir, Pièces justificatives n° 14, un important travail du P. Rauzan sur les catéchismes et la prédication populaire.

ciel, en même temps que les traits de son visage exprimaient un effort héroïque de résignation.

Le mal céda enfin, et le 18 juin de cette année 1832, il put aller au tombeau de Saint-Pierre célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Deux amis, deux des prêtres qui avaient fait avec lui les missions de France, et dont la société fut pendant quelque temps sa consolation, se trouvaient alors à Rome ; ils l'accompagnèrent et servirent la messe qu'il célébra dans la crypte, au-dessus de laquelle reposent les reliques du prince des Apôtres. Cette fête si simple, mais rendue si touchante par la brûlante ferveur avec laquelle le vénérable prêtre offrait le divin sacrifice, fit sur eux une impression que le temps ne devait jamais effacer. Pour lui, il repassait sans doute dans sa mémoire toutes les grâces qui avaient béni son sacerdoce, tout ce que Jésus, l'unique prêtre, avait daigné opérer par son ministère ; ces populations éclairées, remuées, converties à sa parole, ces mystères de réconciliation accomplis au tribunal de la paix; cette paternelle sollicitude d'une Providence qui, en retour de son généreux abandon, avait gardé son cœur, et l'avait maintenu dans la simplicité de la foi au milieu d'un siècle impie et corrompu; et il répandait son âme devant le Seigneur, *dans une longue extase de reconnaissance.*

Quelque temps après, le Pape fit proposer à l'un de ces prêtres, l'abbé Auvergne, la charge de délégat apostolique au mont Liban, avec le titre d'archevêque d'Icone. L'abbé Auvergne demanda au moins le temps de consulter le P. Rauzan. Lorsque, après avoir pris conseil, il eut donné son consentement, le Saint-Père lui dit : « Rassurez-vous; cette détermination vient de moi seul. » Le Souverain

Pontife déclara que la raison de son choix était que l'abbé Auvergne était un des prêtres formés à l'école du P. Rauzan. Celui-ci ne put élever d'objection contre la volonté expresse du Saint-Père; il se borna à donner à l'abbé Auvergne des conseils que l'archevêque d'Icone emporta comme un trésor[1]. Toujours pour le même motif, la Propagande avait offert quelque temps auparavant l'archevêché de Smyrne au P. Caillau. Plus heureux dans les répugnances de son humilité que Monseigneur Auvergne, ce dernier fit valoir des raisons de santé très-plausibles, la Propagande agréa son refus, et il continua paisiblement les savantes recherches qu'il avait entreprises dans les bibliothèques d'Italie.

108 S. Gré- re XVI esse le Rauzan lever ses titutions.

En France, l'horizon religieux commençait à devenir moins sombre. Le gouvernement de Juillet, après avoir un peu lâché la bride aux passions antireligieuses pour obliger le clergé intimidé à s'estimer heureux de sa protection, sentait qu'un semblable état de choses ne se prolongerait pas sans exaspérer les hommes religieux. Les confrères du P. Rauzan demeurés en France le pressaient de revenir, ses affections le pressaient plus fortement encore; il crut le temps venu de rallier les membres dispersés de sa Société, pour reprendre, avec moins d'appareil extérieur, mais encore avec profit pour les âmes, la prédication de la parole divine. Pendant qu'il roulait cette pensée dans son esprit, il eut occasion d'aller au Vatican. Grégoire XVI le reçut avec cette simplicité douce et gaie qui rappelait si bien la divine condescendance du Sauveur. Le P. Rauzan parla au

[1] Voir (Pièces justificatives n° 15) l'extrait d'une lettre de Monseigneur Auvergne au P. Rauzan, et le récit de la mort de ce prélat.

Saint-Père de son prochain retour; le Pape voulut alors lui donner, comme souvenirs, plusieurs objets de piété, entre autres un petit crucifix d'argent. « Saint-Père, s'écria avec feu le pieux vieillard, je vais le présenter à tous les impies, je les mettrai en fuite en le leur montrant!... » Sur le point de se retirer, il ajouta : « Très-saint Père, j'ai encore une grâce à vous demander... l'approbation de nos petites constitutions. — Et pourquoi pas? reprit avec une bienveillante vivacité Grégoire XVI; vous les avez là? Donnez-les-moi, je les ferai examiner. — Saint-Père, je ne les ai pas ici... et même j'ai besoin de les revoir pour y mettre la dernière main. Si Votre Sainteté le trouve bon, je les remettrai d'abord au P. Orioli, qui en prendra lecture, et voudra bien en rendre compte à Votre Sainteté. — A merveille, » dit le Pape, et l'audience se termina.

Nous n'essayerons pas de peindre l'effet que produisit cette conversation sur le P. Rauzan. Cette œuvre à laquelle il avait voué le reste de sa vie et de ses forces, le vicaire de Jésus-Christ le pressait de la mener à fin, et lui promettait à l'avance de la bénir! La foi du vénérable prêtre était grande, elle était pour ainsi dire sans bornes; ce jour-là son bonheur égala sa foi.

Il se mit au travail avec une incroyable ardeur, retardant souvent jusqu'à une heure avancée le repas du milieu du jour, donnant chaque chapitre achevé à un de ses confrères, pour qu'il fût immédiatement transcrit, oubliant tout, excepté ses exercices de piété qu'il ne savait ni retarder ni omettre. Quand la première moitié du travail fut achevée, il la fit remettre au P. Orioli.

Le P. Orioli était un cordelier fort attaché à la France,

où le gouvernement de Bonaparte l'avait jadis envoyé en exil. Son influence à Rome était très-grande. En 1833, il fut nommé évêque d'Orviète et sacré le 1er mai avec Monseigneur Auvergne, par le cardinal-vicaire Monseigneur Zurla, dans l'église des Saints-Apôtres, que desservent les Cordeliers. Sa santé se trouvant compromise à Orviète, il ne tarda pas à revenir à Rome, où il reçut le chapeau, et continua jusqu'à sa mort à donner au P. Rauzan et aux siens les gages expressifs d'une amitié sincère.

Impatient de revoir la France, et sûr des dispositions du Pape, le P. Rauzan, les constitutions écrites, fit ses préparatifs de départ. Le P. Saintyves reçut de son Supérieur mission de rester à Rome, et de faire les démarches nécessaires pour obtenir le Bref d'approbation.

Ce père se présenta chez le cardinal Odescalchi, président de la S. Congrégation des évêques et réguliers, à laquelle revenait l'examen des constitutions, et lui demanda ingénument ce qu'il fallait faire pour mieux réussir. « Ce qu'il faut faire? Beaucoup de visites, surtout au cardinal Odescalchi. — Monseigneur, je profiterai de l'avertissement. » On était sûr d'être parfaitement accueilli par le cardinal Odescalchi, quand on parvenait à le saisir; mais c'était le point difficile, vu la multiplicité des travaux de l'infatigable prélat. Heureusement le rapporteur n'était pas moins bien disposé que le président; c'était le cardinal anglais Weld, lié d'une étroite amitié avec le P. Rauzan. Les deux cardinaux mirent tant de bon vouloir, que dès le 23 août, jour de la dernière session de la S. Congrégation avant les vacances, l'affaire fut traitée et la discussion close; quel-

ques jours après le Souverain Pontife donnait sa sanction[1].

Les constitutions devant être insérées dans le Bref[2], il fallut les traduire en latin; après quoi elles furent remises à la Secrétairerie des Brefs, et le 18 février 1834, le Bref fut expédié.

Quelques jours après, par un Décret signé du cardinal Pedicini, la Société de la Miséricorde était agrégée à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Avant de donner une idée de ces constitutions dont l'approbation par le Vicaire de Jésus-Christ donnait à la Société de la Miséricorde vie et avenir, répondons à une question que le lecteur se fait sans doute : *Pourquoi, après la fondation des grands Ordres religieux, après celle de tant de Congrégations, cette Société nouvelle?*

Nous pourrions rappeler ici que cette Société nouvelle n'était autre que la Société des Missions de France, formée en vue d'un but très-spécial, et pour répondre à des nécessités majeures; et que cette Société, ayant accompli le bien, pouvant espérer de l'accomplir encore, avait assurément le droit d'assurer son avenir en se constituant d'une manière forte et stable. Mais l'on pourrait nous dire que le temps des missions de France était passé, et que les missions n'étant pas toujours possibles, une Société exclu-

[1] Monseigneur Orioli écrivait, le 10 juillet 1833, à S. É. le cardinal Weld : «... Il me semble que dans ces feuilles (les constitutions) brille un esprit droit et saint qui vient de Dieu. »

[2] Dans son Rapport, Monseigneur Weld fit observer que les circonstances ne permettaient pas l'approbation donnée d'une manière solennelle (c'est-à-dire par une Bulle) : S. É. proposa l'expédition d'un Bref, qui offrait les mêmes résultats, avait la même autorité, et ne présentait pas les difficultés d'une Bulle. Cet avis fut adopté.

sivement vouée à ce ministère court risque de se voir réduite à une mortelle inaction. Il faut une réponse plus directe. Cette réponse, elle est tout entière dans le nom de la Congrégation approuvée par le Bref du 18 février 1834 : SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE LA MISÉRICORDE, SOUS LE TITRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

« Nous désirons, mes amis et moi, écrivait au mois de septembre 1833 le P. Rauzan, que notre réunion soit appelée *Société de la Miséricorde*, parce que nous nous dévouons d'une manière particulière à consoler les pauvres et les hommes malheureux. » Il ne s'agit plus de missions seulement; une carrière autrement vaste s'ouvre; il s'agit de toutes les œuvres qui glorifient le plus aimable des attributs du Dieu sauveur, sa miséricorde. Au premier rang parmi ces œuvres demeurera l'annonce de la *bonne nouvelle*, aux pauvres par préférence, et aux hommes plus dignes encore de compassion, dont l'âme manque du nécessaire, dont l'âme est morte, aux pécheurs. Le prêtre de la Miséricorde, pour être fidèle à sa vocation, annoncera la parole de Dieu avec une grande effusion de cœur, avec une inexprimable tendresse pour ces âmes que Celui qui l'envoie a tant aimées : il conservera dans la chaire catholique cette tradition des Chrysostome, des Ambroise et des Augustin, qui, avec des formes de style bien diverses, arrivaient toujours à toucher leur auditoire, parce que leur cœur était tout rempli de charité : avec cette simplicité apostolique qui n'exclut ni la profondeur, ni l'originalité, ni même les grâces du langage, il répétera les enseignements d'en haut, de telle sorte que tous puissent les entendre et les chérir; mais le caractère spécial de sa prédication et de toutes ses relations avec les âmes, sera

toujours la bonté, la compassion, l'indulgence, une *miséricorde* enfin qui fasse répéter, à sa vue, ce que saint Vincent de Paul disait de saint François de Sales : « Il faut que Dieu soit bien bon, puisque son ministre est si bon! » On le sait, les plaies profondes de ce siècle ne peuvent être guéries que par un héroïque déploiement de charité : et en de telles circonstances, serait-elle de trop au milieu des peuples, une société de prêtres portant dans leur cœur et sur leurs lèvres cette suave parole du saint Évangile : MISERICORDIÂ MOTUS EST. *Il fut touché de miséricorde*[1] ?

Société des prêtres de la Miséricorde *sous le titre de l'Immaculée Conception !* touchant rapprochement. La miséricorde de Dieu et sa bonté infinie se sont manifestées en la venue de la Vierge sans tache, qui, n'ayant jamais commis de péché, est le refuge assuré de tous les pécheurs. Vingt ans encore devaient s'écouler, jusqu'au jour où la Conception immaculée de Marie allait, aux acclamations du monde chrétien, être mise au nombre des dogmes de la foi; mais déjà des signes consolants, un redoublement de dévotion à l'auguste mystère, préparaient ce grand événement; les missionnaires de France avaient eu le bonheur d'exalter souvent la glorieuse prérogative de notre Mère; de la fête qui la rappelle, ils avaient fait leur grande fête et celle des associations qu'ils dirigeaient : placer sous l'égide de Marie immaculée une Société religieuse et apostolique, c'était un bonheur qu'ils ne pouvaient pas laisser échapper. 111 La Société consacrée à l'Immaculée Conception.

« Nous tenons fortement, disent les constitutions dès la première page, à la dévotion concernant le mystère de

[1] *Luc*, XV, 20. Le cachet de la Société représente l'Enfant prodigue entre les bras de son père, avec cette devise : *Misericordiâ motus est*.

l'Immaculée Conception[1]. La Société croit devoir à ce [illegible]if attachement des grâces signalées dont nous étions fort [illegible]n-dignes.

« Persuadés qu'on va sûrement à Jésus par Marie, no[illegible]us vouons à la Mère toujours Vierge nos établissements, n[illegible]os personnes, nos entreprises, nos études, nous rattachan[illegible] à son service par les saintes pratiques de ses plus zélés se[illegible]r-viteurs, afin d'appeler sur nous les bénédictions de Jésu[illegible]s-Christ, et de servir utilement son Église. »

Représenter plus spécialement la miséricorde de Die[illegible]u, honorer d'un culte particulier l'Immaculée Conception [illegible]de Marie, telles sont les deux fins mystiques de la Socié[illegible]té nouvelle, et leur importance justifie assez son approb[illegible]a-tion par l'Église, pour laquelle les motifs d'ordre surn[illegible]a-turel ont le pas sur tous les autres.

112 Pourquoi la Société nouvelle? Son caractère.

A envisager les choses d'un point de vue moins élevé, l[illegible] la Société de la Miséricorde répondait à d'autres besoin[illegible]s. Dans le royaume de Dieu sur la terre, on ignore le desp[illegible]o-tisme des idées contemporaines de nivellement et de cen[illegible]n-tralisation à outrance; on permet à la piété chrétienn[illegible]e de plus libres allures, on laisse un champ plus étendu a[illegible]u zèle pour le bien. Autant les principes de la vie religieus[illegible]e sont immuables, autant ses formes ont-elles toujour[illegible] offert une variété qui témoigne du tact sûr et de la maternelle condescendance de l'Église. Voilà pourquoi naissaient à la même heure et de la même inspiration d[illegible]

[1] Le P. Rauzan avait employé des expressions bien plus fortes : les examinateurs Romains les adoucirent. Plus heureux que leur Père, les enfants du P. Rauzan peuvent dire : *Nous croyons fermement au dogme de l'Immaculée Conception,* et nous espérons de cette foi les grâces dont nous sommes bien indignes.

l'Esprit-Saint les deux grands Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François ; voilà pourquoi à une époque où les grands Ordres couvraient la face du monde catholique, saint Vincent de Paul fondait une Congrégation nouvelle d'hommes, et quatre Congrégations de femmes[1], à côté d'autres fondateurs, les Bérulle, les Eudes, les Olier.

Dans les intentions de saint Ignace, la Compagnie de Jésus devait être une Congrégation de clercs réguliers dont les membres, *pour de bonnes raisons*, dit le P. Rodriguez[1], ne mèneraient qu'une vie commune à l'extérieur, et n'auraient point d'autre habit que l'habit ordinaire des prêtres séculiers. La Compagnie de Jésus a fait de telles choses qu'elle n'a pu demeurer dans cette obscurité que souhaitait le saint; ses œuvres l'ont mise au rang des grands Ordres : d'autres Congrégations se formeront, *pour de bonnes raisons*, et viendront prendre dans l'Église une place plus modeste, mais utile encore au bien général.

Nés sur le sol, antiques, dès leur naissance, en leur racine qui est l'Évangile, mais en même temps créés en vue des besoins, et en face des préjugés contemporains, ces Instituts se trouvent par là moins en butte à la calomnie et aux haines aveugles; dans des temps même et dans des lieux où les grands Ordres ne sont pas acceptés, ils agissent : on en trouve un exemple frappant dans l'histoire même de la Société des Missions de France. Moins parfait, mais plus simple, le mécanisme de ces Congrégations de clercs réguliers admet des éléments qui n'entreraient pas

[1] Les Lazaristes, et les Filles de la Charité, de la Croix, de la Providence, de Sainte-Geneviève.
[2] *Perfection chrétienne*. Traité de la Mortification, ch. VII.

en des Ordres plus sévères. Dans la vie religieuse, il existe divers états dont chacun a sa perfection propre; plusieurs âmes peuvent aspirer au dernier, qui n'atteindraient point au premier : *Jésus*, dit l'Évangile, *aimait Marthe et sa sœur Marie, et Lazare*[1]; l'Église aime tout ce qui porte le caractère de l'abnégation religieuse, à quelque degré que ce soit; elle voit la multiplication des instituts entraîner avec soi la multiplication des bons religieux et des bonnes œuvres; elle lève sur tous une main toujours pleine de grâces.

Ces quelques réflexions suffisent, croyons-nous, à expliquer pourquoi S. S. Grégoire XVI donna à la Société des Prêtres de la Miséricorde ses encouragements et ses bénédictions.

Trois influences générales agissent toujours sur un institut qui se forme, et en déterminent le caractère : l'influence du lieu, celle du temps, et celle des personnes. Le lieu et le temps, c'est la France, et la France après 1830. La France, le pays du monde où la parole joue le rôle le plus décisif, et où cette parole a les habitudes les plus graves et les plus dignes. Après 1830, c'est-à-dire au moment où, dépouillé de tout ce qui inspirait le respect pour son ministère auguste, parlant à un auditoire envahi par l'esprit sceptique et frondeur, le prêtre a besoin plus que jamais de se concilier par ses qualités personnelles, l'estime et la vénération des peuples. Après 1830, c'est-à-dire aussi, au moment où l'on voit disparaître, dans les lointains horizons du passé, ces nuages qui longtemps interceptèrent en partie les rayons de grâce et de

[1] Diligebat autem Jesus Martham et sororem ejus Mariam, et Lazarum. (*Joan.*, XI, 5.)

lumière qui, du centre de la catholicité, vont incessamment vivifier l'univers. Les membres de la Société des Missions de France, qui forment le noyau de la Congrégation nouvelle, sont pour la plupart ou d'anciens curés ou des élèves de Saint-Sulpice, les uns et les autres appliqués aux missions, et à la prédication sous toutes ses formes. De tous ces éléments combinés, devait sortir une Congrégation vouée avant tout le reste au ministère de la parole ; une Congrégation appliquée à relever, en face du monde, la dignité du caractère sacerdotal, et pleinement dévouée au Siége Apostolique ; une Congrégation dont l'esprit et la vie au dedans seraient l'esprit et, en bien des points, la règle même de Saint-Sulpice, dont l'action au dehors serait en pleine harmonie avec le ministère pastoral, c'est-à-dire essentiellement *pratique*.

L'œuvre du P. Rauzan devait encore refléter son caractère personnel. C'est dans ses Constitutions surtout qu'un fondateur met son âme. Le P. Rauzan s'est peint, en effet, dans les nôtres ; à chaque page on y trouve la foi vive du prêtre, la sagesse prudente de l'homme qui a beaucoup vécu, et l'ardeur naturelle d'une nature méridionale, accrue, mais sanctifiée par la grâce ; et ces trois choses, c'est le P. Rauzan tout entier.

Entrons dans le détail.

« Le but de la Société, disent les constitutions, c'est notre propre sanctification et celle de notre prochain, sous une règle qui soutient notre faiblesse et anime nos efforts. La Société place en tête de ses desseins et de ses œuvres le salut de ses sujets. Ils se consacrent à la très-sainte Vierge, implorant par sa puissante intercession le don du ciel qui renferme tous les autres, la grâce d'imiter, autant

que le permet notre faiblesse, Notre-Seigneur Jésu Christ dans toutes ses actions. »

« Étudier sans cesse ce divin modèle, lui rapporter n pensées, nos désirs, nos projets, nos démarches, tout les facultés de notre être; lui rendre autant qu'il est e nous la plus grande gloire; en un mot, vivre en lui et po u lui, tel est notre but essentiel. »

113 **Dévouement au Saint-Siége et respect pour l'autorité ecclésiastique.** Aussitôt après, définissant l'esprit de la Société, le fo n dateur commence par ces paroles : « Le Souverain Po n tife, et l'Église, inséparable de son Chef visible, sont à n os yeux la première autorité; c'est Jésus-Christ nous tra s mettant par elle la vérité, la voie et la vie. La foi de l'Égl se Romaine est immuablement la nôtre. » Ces expressio s, dans la bouche d'un homme qui avait vu les réb l lions du jansénisme, les scandales du schisme constit u tionnel, et les tristes conflits entre les deux autorités si déplorablement *séparées*, n'étaient pas une protestati n de pure forme.

Qu'on ne nous demande pas si le P. Rauzan éta t gallican ou ultramontain! Quelle que fût l'opinion q i régnait à peu près seule en France, à l'époque où il étu diait la théologie, sa conduite, dès les premiers jour de son sacerdoce, pendant la durée des orages révolutionnaires, et au Concile de Paris, l'accueil qu'il reçut à Rome, ses relations personnelles avec Grégoire XVI qui, après son départ, disait à l'un de ses enfants : « Assurez le P. Rauzan que je ne l'oublie point, car *je l'ai en vénération* [1], » prouvent assez que si les esprits les plus droits subissent les influences du siècle où ils naissent, du moins un cœur apostolique est toujours Romain.

[1] « *L'ho in venerazione.* »

Quant à la Société elle-même, voici le témoignage que lui rendait le successeur immédiat du fondateur, dans une circulaire adressée à chacun de ses membres.

« Dès son origine, notre petite Société a professé pour N. S. P. le Pape, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, *les plus profonds sentiments de respect, d'obéissance et d'amour filial.* L'approbation solennelle de nos constitutions par N. S. P. le Pape Grégoire XVI, de pieuse mémoire, le bienveillant témoignage qu'il daignait rendre à l'esprit et aux œuvres de la Société, les grâces spirituelles et les priviléges dont il a bien voulu l'enrichir, tout nous faisait un devoir de cimenter de plus en plus cet attachement sacré au Saint-Siége, qui fait la force des Sociétés, et les fait concourir efficacement à la gloire de Dieu et de son Église.

« Aussi chacun de nous avait compris, que dans le mouvement qui s'opérait de toute part dans les diocèses de France pour le retour à la liturgie Romaine, la Société se devait à elle-même de répondre avec un pieux empressement aux désirs manifestés par le Souverain Pontife, et de lui donner cette preuve nouvelle de son religieux dévouement[1].

« Vous serez heureux comme nous, mes chers confrères, de vous sentir désormais plus étroitement unis par une même prière à cette Chaire sacrée de saint Pierre d'où découle toute bénédiction : vous aimerez de plus en plus,

[1] Fondée à Paris avant le commencement de cet heureux *mouvement de retour,* la Société récitait le Bréviaire de Paris; plus tard, le grand âge du Supérieur-Général empêchait de rien changer au *statu quo.* L'assemblée générale qui suivit la mort du P. Rauzan, se hâta de décider l'abandon du Bréviaire de Paris pour le Bréviaire Romain, le seul convenable à une Congrégation qui, par sa nature même, n'appartient exclusivement à aucun diocèse.

dans l'exercice de votre ministère, à faire pénétrer au cœur des fidèles vos sentiments bien connus de tendre et filiale vénération pour N. S. P. le Pape ; et la Société, par son dévouement inviolable au Souverain Pontife, se rendra tous les jours plus digne de cette paternelle bienveillance dont il n'a cessé de l'honorer. »

Nous n'insistons pas sur l'obligation imposée d'obéir aux ordres et aux conseils des évêques et des pasteurs dans le champ desquels on sera appelé à travailler. « Si Nosseigneurs les évêques improuvent ou redoutent certaines mesures prises ordinairement dans les missions, nous obéissons à leurs ordres, à leurs conseils. Cette conduite ne nous paraît pas seulement nécessaire ou plus sûre, mais plus féconde en fruits de salut : une heureuse expérience l'a prouvé. Du reste, les mesures supprimées fussent-elles utiles, nous demeurons en paix ; le plus grand bien, respectivement à nous, sera toujours l'obéissance[1]. » A d'autres époques, les religieux ont agi chez les pasteurs ordinaires avec une sorte d'indépendance : le Saint-Siége le permettait, et sa sagesse nous doit faire juger qu'il avait des motifs d'agir ainsi ; mais ces temps-là sont passés ; aujourd'hui les religieux ne peuvent plus être, pour le clergé séculier, des rivaux, ils sont d'utiles et dévoués auxiliaires. Là est leur sécurité. Après avoir appuyé ainsi son édifice sur le roc immobile que Dieu même soutient, le pieux instituteur trace un portrait du *vrai missionnaire* que nous reproduisons en entier[2].

[1] Constitutions, p. I, ch. III, § 1.
[2] Constit. p. I, chap. III, § 2. L'idée de la paraphrase de ce verset est empruntée aux Constitutions données au dix-septième siècle par le vénérable P. Eudes à sa Congrégation.

« Il nous sera fort utile, dit-il, de saisir comme d'un coup d'œil tout ce que la Société veut de nous, pourvu que notre faiblesse ne s'alarme pas en fixant le point élevé qu'on lui propose d'atteindre. On ne nous suppose pas sans défauts. Que nos misères nous éclairent en nous humiliant. Que nos fautes (lesquelles ne seront pas très-graves, il faut l'espérer) soient comme le faux pas du voyageur, qui se redresse et marche désormais plus ferme à la fois et plus sage. Le courage, et surtout la patience du courage, forme insensiblement le missionnaire parfait. 114 Caractère du vrai missionnaire.

« La Société remettra sans cesse sous nos yeux un passage de l'Épître aux Philippiens, terminant les plus tendres exhortations par ces paroles : *Enfin, mes frères, que tout ce qui est véritable, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui peut vous rendre aimables... soit l'entretien de vos pensées* [1].

« *Tout ce qui est véritable :* amour, zèle de la vérité ; caractère franc, ouvert, également incapable de vouloir surprendre les secrets de la confiance ou de les trahir : dans nos démarches comme dans nos paroles, nul déguisement, nulle finesse, nul de ces détours tôt ou tard reconnus et provoquant l'indignation ou le mépris ; qu'on retrouve en nous constamment l'homme droit et sincère.

« *Tout ce qui est honnête:* zèle des saintes règles concernant les bonnes mœurs : ne jamais souffrir qu'on les blesse devant soi ; garder les sages convenances; soin de conserver intacte sa réputation; intentions pures, vues nobles et désintéressées : *bonne odeur des vertus :* tout ce qui peut édifier le prochain.

[1] De cœtero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæ-

« *Tout ce qui est juste :* rendre à chacun ce qu'on lui doit d'honneur, de ménagements, d'attachement, de reconnaissance. Acquitter avec une scrupuleuse exactitude nos engagements : probité poussée jusqu'à l'extrême délicatesse : ne jamais se permettre contre le prochain ce qui nous paraîtrait une injustice, un manquement à notre égard : *Faites aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent*, a dit Jésus-Christ, *car c'est là la loi et les prophètes* [1].

« *Tout ce qui est saint :* fidèles à la grâce, la sollicitant, l'appelant sur nous par nos différentes actions ; accomplir en tout et toujours la sainte volonté de Dieu ; acceptant d'avance les épreuves qu'elle nous ménagera : travaux, douleurs, contradictions, humiliations, persécutions.

« *Tout ce qui peut vous rendre aimables :* gravité, modestie, inaltérable égalité de caractère, affabilité, loyauté, générosité, sincère disposition à obliger, tendre compassion pour les affligés, particulièrement pour les pécheurs ; amour des pauvres ; en un mot, charité qui se fait *tout à tous*, à l'exemple de l'Apôtre.

« Nous adoptons en conséquence les maximes suivantes, consacrées par la doctrine, par l'exemple des Saints ; nous y conformerons notre conduite :

Sacrifier aisément ses intérêts personnels ;

Ne jamais parler de soi ni des siens sans nécessité ;

Au milieu de nos confrères, dans nos fonctions, ne rien demander, ne rien refuser ;

cumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia... hæc cogitate. (*Philip.*, IV, 8.)

[1] Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. Hæc est enim lex et prophetæ. (*Matth.*, VII, 12.)

Dans les circonstances difficiles, lorsqu'on hésite sur le parti qu'il faut prendre, suivre un vieil adage de nos pères : FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA, *c'est-à-dire (ainsi que l'ont entendu les saints), faire son devoir, commencer, continuer à faire son devoir ; abandonner les résultats à la Providence.*

Attendre de la divine miséricorde seule la réussite de nos entreprises, et néanmoins agir comme si le succès dépendait de nous.

Ne reculer devant aucun obstacle; mais en les combattant, continuellement en garde contre le faux zèle et ses imprudences, prier, marcher avec précaution.

Modérés par obéissance, par raison, ne redouter aucune fatigue.

Enfin, sans vouloir abréger le temps du combat, ne pas tenir à la vie. »

On retrouve, à chaque page des constitutions qu'il a tracées, cette haute prudence, cette profonde sagesse par lesquelles le pieux fondateur se tient en garde contre tout ce qui pourrait s'écarter du véritable esprit de l'Évangile.

Ainsi[1], quand il parle de l'affection, du dévouement que la Société demande de chacun de ses membres pour elle-même, il semble n'y mettre aucune réserve; il veut, en effet[2], qu'on « se rapporte entièrement à la Société, » qu'on « lui donne son temps, ses forces, ses travaux, ses prières, « ayant toujours pour but, sous la règle commune, sa « propre sanctification et le salut du prochain... » Qu'on « sacrifie volontiers sa vie à la Société. » Mais avec quel tact, avec quelle délicatesse, le sage instituteur prévient

[1] Constit., Ire partie, ch. III, § 3.
[2] *Ibid.*, n° 2.

immédiatement les excès où pourrait entraîner une affection trop exclusive! Écoutons-le[1] : « Toutefois, si nous ne « veillons sur nous-mêmes, cet attachement fera naître « des tentations vives et délicates, un orgueil secret, inaperçu, qui gâte tout. Car plus nous chérissons la Société, « plus nous voulons la trouver irrépréhensible. Bientôt ses « constitutions, sa discipline, ses œuvres, nous paraissent « avoir atteint la perfection. On ne la croit jamais assez ho- « norée, assez préconisée : insensiblement, on se persuade « qu'elle s'est acquis la prééminence parmi les corpora- « tions religieuses. On exagère le bien qu'elle fait; on dé- « précie celui qu'elle n'opère pas; à peine le supporte-t-on; « et chaque sujet, en s'effaçant devant ses confrères, exalte « la Société dans son esprit, jusqu'à se mettre avec elle et « par elle au-dessus de mille communautés plus utiles que « nous à l'Église, au-dessus de tout prêtre qui ne nous « appartient pas. De là, les rivalités et les jalousies dont la « religion a tant de fois gémi. »

Après avoir signalé, avec tant d'habileté, le danger aux siens, l'homme de Dieu leur dicte les maximes qui doivent régler leur conduite à cet égard[2]. « Aimons donc notre « Société en Dieu et pour Dieu : disons avec l'Apôtre : Que « *Jésus-Christ soit annoncé d'une manière ou d'une autre,* « *qu'importe? Pourvu qu'il le soit, je m'en réjouis, et je* « *m'en rejouirai toujours*[3]! Offrons aux divers Instituts re- « ligieux, respect, déférence, dévouement : admirons leurs « talents, leur mérite; publions-les; jouissons de leurs suc- « cès, heureux de leur prouver dans l'occasion nos senti-

[1] Constit., n° 3.
[2] *Ibid.*, n° 4.
[3] *Philip.*, 1, 18.

« ments par des services réels, ne dussent-ils pas les re-
« connaître. En un mot, désirons, sans doute, et désirons
« ardemment que, selon notre mesure de grâce, rien ne
« nous manque en obéissance, humilité, mortification, ap-
« plication aux études, zèle, charité : du reste, que toute
« autre communauté (formons-en le vœu sincère par amour
« pour Jésus-Christ) l'emporte sur la nôtre. »

On comprend, après la lecture de ce chapitre, le mot du P. Orioli (depuis cardinal), qui, chargé de l'examen de ces constitutions, disait au Pape, en les lui remettant entre les mains : « Très-saint Père, l'Esprit de Dieu est là. »

C'est dans le même esprit que saint Vincent de Paul, s'adressant à ses prêtres, leur disait : « N'est-ce pas chose étrange ? On conçoit bien que les particuliers d'une compagnie, comme Pierre, Jean et Jacques, doivent fuir l'honneur et aimer le mépris : mais la compagnie, dit-on, et la communauté doivent acquérir et conserver de l'estime et de l'honneur dans le monde ! Car, je vous prie, comment se pourra-t-il faire que Pierre, Jean et Jacques puissent vraiment et sincèrement aimer et chercher le mépris, et que néanmoins la compagnie, qui n'est composée que de Pierre, Jean et Jacques, doive aimer et rechercher l'honneur [1] ? »

La première partie des constitutions s'achève par le chapitre des études. Assez volontiers dans le monde, on se représente les missionnaires comme des prêtres zélés, sans doute, mais d'une instruction fort médiocre. Nous avons examiné ce qu'il faut penser là-dessus, soit en général, soit par rapport aux premiers collaborateurs du P. Rauzan. 115 Des études

[1] Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, livre III, ch. 13.

mais ce qui étonnera peut-être quelque lecteur, c'est la largeur des vues du pieux fondateur touchant les études.

« Nous plaçons, dit-il, la piété fervente bien au-dessus de la science et de l'éloquence. » Tous les saints l'ont entendu ainsi, en principe et dans la pratique.

« L'amour de l'étude cependant, ajoute-t-il, est une marque de vocation pour l'institut; car, sans une grande instruction, on ne peut bien remplir des fonctions telles que la direction des âmes, la prédication et l'éducation de la jeunesse. »

Deux pensées nous paraissent surtout à remarquer. L'une, de paternelle prévoyance, montre l'avenir au jeune missionnaire. Des jours arriveront pour lui où le travail rigoureusement indispensable au succès de son ministère sera achevé; parlons clairement et simplement, où il aura composé un nombre suffisant de *sermons;* un peu plus tard, des jours où sa santé affaiblie ne lui permettra plus d'aller répandre au dehors la divine semence de la parole. Alors, malheur à lui, s'il n'est pas homme d'étude. L'ennui le gagnera vite dans la retraite, et, à la suite de l'ennui, la dissipation, les rêveries imprudentes, le relâchement dans les exercices de piété, la multiplication des relations avec le dehors, et peut-être une ruine complète. — « Il faut, jusqu'au dernier soupir, servir la Religion et la Société, double avantage obtenu par l'étude, ajoutant toujours à notre instruction, par conséquent à nos moyens d'opérer le bien. — Faible, infirme, un prêtre savant continue aisément un travail qui l'affranchit de mille soucis. Son esprit se nourrit des connaissances acquises, et dans l'extrême vieillesse, quand nous ne pouvons plus lui con-

lier aucun emploi, sa conversation le ranime en nous instruisant. »

L'autre pensée est une pensée de sagesse : « La Société doit avoir dans son sein plusieurs hommes savants, qui puissent l'éclairer et soutenir dignement nos divers ministères. Elle n'obtiendra point sans eux, au milieu du monde, l'estime et la considération dont elle a besoin pour remplir entièrement sa vocation. » Toutefois l'expérience, montre assez que dans une société religieuse, tous les esprits n'ont pas la même trempe; il est des hommes faits surtout pour l'action, il en est d'autres portés plus spécialement à l'étude. Les premiers acquerront une instruction solide; ils s'appliqueront surtout, disent les constitutions, à l'Écriture sainte, à l'étude des Pères, de l'histoire ecclésiastique, de la théologie et du droit canon. Les autres iront plus loin : « Aucune étude utile à la religion ne doit nous être étrangère[1]. Nul ne saurait embrasser seul ce vaste plan. Chacun approfondira quelques sciences, et la Société pourra les posséder toutes. — Lorsque quelqu'un paraîtra devoir pousser fort loin ses connaissances, et par là rendre une plus grande gloire à Jésus-Christ, on ne lui donnera pas d'autres soins. Rarement un homme absorbé dans l'étude est propre à l'administration;

[1] Au chapitre de la *Pauvreté*, après les prescriptions relatives à la simplicité de vie qui en est l'expression, les constitutions ajoutent : « On complétera, dans les maisons de la Société, les bibliothèques, on recherchera les meilleures éditions, les manuscrits précieux, tout ce qui favorise l'amour de l'étude. Même soin pour les objets ou instruments des différentes sciences auxquelles nous devons nous appliquer : histoire, géographie, mathématiques, physique, astronomie, etc. »

Au chapitre des *Devoirs du supérieur*, il est dit : « Trois choses surtout obtiendront ses soins paternels : nos constitutions, les *études*, les noviciats.

quelquefois même il ne l'est pas à l'enseignement. — Soyons humbles, mortifiés, foulons aux pieds la vaine gloire; mais acquérons, suivant nos moyens, le plus haut degré d'instruction possible, redoutant les reproches adressés dans l'Évangile au serviteur qui n'avait pas fait valoir son talent. »

L'homme de Dieu avait profondément senti cette *affinité naturelle de la Religion et de la science qui, les réunissant dans la tête d'un seul homme de génie, finirait le dix-huitième siècle qui dure toujours*. Qui sait, dit l'éminent auteur de la *Connaissance de Dieu*, si l'on ne fera pas par le nombre et par l'union, ce que Joseph de Maistre attend de 'unité et de la solitude du génie[1]?

116 Régime intérieur Sur ce qui concerne le régime intérieur de la Société, les constitutions répètent à peu près les maximes et les prescriptions qui règlent toutes les communautés, touchant l'oraison, l'office divin, la fréquentation des sacrements, les retraites, conférences spirituelles, etc. Une pratique seule est plus particulière à la Congrégation, c'est celle des *courts examens* qui se font deux fois dans la matinée, deux fois dans l'après-midi. « Tout à coup, nous élevons vivement notre esprit vers le Seigneur, nous invoquons la très-sainte Vierge. — Nous voyons, *premièrement*, d'un coup d'œil, quelles négligences, quelles fautes nous avons commises depuis l'oraison, ou depuis le dernier petit examen, nous en demandons pardon à Dieu; *secondement*, nous renouvelons, par un seul acte de notre volonté, l'offrande de toutes les actions de la journée, que nous avons faite le matin avec détail, avant l'oraison; *troisième*

[1] Le P. Gratry. Logique, liv. VI, p. 35.

ment, nous rappelons le bonheur que nous avons eu le matin de célébrer les saints mystères, les grâces que le Seigneur a daigné nous y accorder; nous l'en remercions, et nous le prions de nous préparer lui-même par toutes nos actions au Sacrifice du lendemain. — Puis nous reprenons joyeusement notre travail. »

Le P. Rauzan, instruit par l'expérience, a voulu rendre la Règle « facile à un tel point, que personne ne soit tenté d'y manquer. » Car la règle la meilleure sera la règle qu'on observera le mieux. La Société de la Miséricorde appelle surtout à elle une jeunesse ardente, comme il faut l'être, pour réveiller de son lourd sommeil une génération indifférente. Cette ardeur doit être dirigée sans être trop fortement comprimée : de plus, l'on passera sans cesse et brusquement du sein de la communauté aux travaux du ministère apostolique, qui a pour règle suprême les nécessités de la charité : il faut donc une règle simple dont l'observation littérale puisse être maintenue sans effort par le Supérieur, et observée sans fatigue par les membres de la communauté. Autrement, on pourrait être débordé, ou par la multiplicité des infractions, ou par la multiplicité des dispenses. Si l'on demande où est la mortification religieuse dans cette vie qui n'est guère autre que celle des prêtres fervents dans le ministère ordinaire, nous apporterons le texte des constitutions touchant la mortification.

« *Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas*, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, *n'est pas digne de moi*[1], *ne peut pas être mon disciple*[2]. Nous la porterons donc coura-

[1] Qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus. (*Matth.*, x, 38.)

[2] Non potest meus esse discipulus. (*Luc*, xiv, 27.)

geusement cette croix, et nos efforts se tourneront sans cesse contre l'orgueil, contre notre misérable amour-propre.

« Vu nos études et nos travaux, les constitutions ne prescrivent aucune austérité corporelle; mais on ne nous les défend pas; elles peuvent nous être nécessaires. Il est des mortifications plus utiles; loin de nuire au corps, elles le conservent; elles prolongent la vie au lieu de l'abréger.

« Conserver toujours en tout, par l'empire qu'on acquiert sur soi-même, une grande modération.

« Ne rien accorder à la paresse.

« Sacrifier les fantaisies, les goûts puérils, se contenter du nécessaire.

« Contenir l'imagination; lui soustraire brusquement et les objets criminels, et mille autres en apparence peu dangereux : vains projets, espérances chimériques, tristes et inutiles souvenirs, conduite et fautes de ceux qu'il est au moins plus sage de ne pas juger.

« Réprimer ses sens, particulièrement la vue et l'ouïe, la vue surtout, perpétuelle source de tentations. Qui réprime avec soin ce dernier sens, obtient le recueillement, la modestie, l'édification du prochain, et cette paix intérieure si favorable au développement de nos faibles moyens dans l'étude et dans les divers travaux.

« Ne laisser échapper aucune plainte, aucun signe de mécontentement. Opposer, avec le secours de la grâce, aux contradictions, aux événements malheureux, aux maladies, une patience inaltérable.

« La vie commune étant, au jugement des maîtres de la

vie spirituelle, la meilleure pénitence, nous observerons le règlement avec une ponctuelle régularité.

« La vertu de pénitence inspire encore mille secrètes mortifications, d'autant plus agréables à Dieu qu'elles restent inaperçues. Soyons fidèles aux saintes inspirations; évitons toute singularité. »

Quelque simple et aisée que soit la règle, ce n'est jamais la croix qui manque au religieux, soit au dedans, soit au dehors. C'est bien plutôt, hélas! le religieux qui souvent manque à la croix!

Et que disent les constitutions touchant le grand objet le la Société, la prédication? Pas un mot, et pour d'excelentes raisons. Dans ce ministère, on peut considérer deux hoses, le fond et la forme. Le fond, ce sont les vertus ropres au prédicateur, la foi, l'humilité, le zèle et l'aplication au travail. Ces vertus sont fortement recommanlées. La forme doit varier sans cesse en raison des époques, le l'esprit des localités, du dégré d'instruction des populaions, et de mille autres causes; on peut avoir des tradiions utiles, mais non des règles strictes. Sous ce raport, le P. Rauzan laisse sagement chacun à son caractère ropre, et n'impose point d'obligation commune à tous, inon celle de prêcher d'une manière vraiment apostolique, 'est-à-dire, dans le but de faire du bien, *d'instruire* et le *convertir*. Le reste est une question individuelle, à la harge de celui auquel le Supérieur confiera la direction les études.

Les constitutions traitent ensuite des vœux de stabilité, l'obéissance, de chasteté, suivis de la promesse de garder les règles de la pauvreté évangélique.

117 Les vœux de stabilité, d'obéissance, de chasteté, et la promesse de garder les

Le vœu d'obéissance est la condition essentielle de la

règles de la pauvreté évangélique.

vie religieuse sous toutes ses formes. Dans leur profession, les Bénédictins se bornent à celui-là comme renfermant les autres.

Le vœu de chasteté est un renouvellement de l'engagement qu'on prit en recevant les ordres sacrés.

Touchant la pauvreté évangélique, les constitutions réclament une simple promesse. Dans l'état actuel des esprits et surtout de la législation, il est assez difficile d'observer exactement ce qu'exige le vœu de pauvreté : le lendemain du jour où toute une communauté le fait, il faut qu'au moins un de ses membres soit véritablement propriétaire des biens qui assurent l'existence de tous. Le P. Rauzan pensa qu'il suffirait de tracer des règles telles que chacun, demeurant maître de ses revenus patrimoniaux, dût cependant, fût-il Supérieur-Général, vivre comme ses confrères, avec la simplicité d'un religieux.

« Il y a, dit M. Olier, trois sortes de pauvretés dont les deux premières ont été beaucoup en usage dans l'Église de Dieu en son commencement. La première était de quitter tout son bien et de le vendre. La seconde était de mettre tout son bien en commun... La troisième est de se dépouiller de l'usage du bien que Dieu nous a donné, quoique la possession du fonds nous en demeure; et cette pauvreté se peut pratiquer avec grand avantage. Car, premièrement, nous demeurons ainsi dans l'état où la divine Providence nous a mis. Secondement, nous faisons un bon usage de ce qu'il lui a plu de nous donner, nous en servant pour sa gloire. Troisièmement, nous possédons l'avantage de la pauvreté, qui est de n'avoir rien qui nous empêche de vaquer à Dieu seul. C'est de cette pauvreté et de ces pauvres dont il est dit : *Bienheureux les pauvres d'es-*

prit, parce que le royaume des cieux leur appartient[1].

« Qui ne sait pas observer les règles de la pauvreté évangélique n'est pas propre à notre œuvre, « disent les constitutions de la Société de la Miséricorde.

On fait un vœu explicite de stabilité[2], ce n'est pas sans motif : une des plus universelles misères de notre temps, c'est une déplorable instabilité dans les caractères. *Nul n'est content de son sort*, disait la sagesse païenne; vérité plus évidente aujourd'hui que jamais. Difficilement le prêtre lui-même se défend des influences de son siècle. L'amour-propre est habile à trouver des prétextes : on s'imagine que, dans une position plus indépendante, plus élevée, on fera mieux, tandis qu'au fond on vise surtout à se trouver mieux. D'autre part, rarement l'homme se dévoue tout entier à une œuvre qu'il pourra abandonner le lendemain. Que dirons-nous de plus? La profession forme, entre le nouveau religieux et le corps qui le reçoit dans son sein, un véritable lien de famille; et qui ne sait que la paix dans la famille est due surtout à l'immutabilité du lien qui la forme?

Quand, après avoir passé au sein de la Congrégation trois années, pendant lesquelles il a pu tout examiner et tout prévoir, le profès prononce aux pieds de Jésus-Christ, et en présence de ses frères, les paroles de l'engagement définitif, *voveo perpetuam stabilitatem;* il sent qu'un grand pas a été fait à tout jamais, qu'une création nouvelle s'est opérée en Jésus-Christ; et tandis qu'au chant du saint

[1] *Vie chrétienne*, ch. XI.

[2] Par ce vœu on s'engage, disent les constitutions, 1° *à vivre et à mourir dans le sein de la Société;* 2° *à refuser les dignités ecclésiastiques.*

cantique « *Ecce quàm bonum et quàm jucundum*, » il reçoit de tous le baiser de paix, il voit, il goûte avec ravissement la joie pleine du sacrifice pur, du sacrifice sans fin. Plus tard, au milieu des fatigues, des contradictions, des désappointements si peu rares dans le ministère apostolique, en face peut-être d'offres brillantes, l'imagination exaltée, l'âme émue par la tentation; pour ne point faire ce pas en arrière qui rend indigne d'être le ministre du Sauveur, il aura besoin de jeter entre son cœur troublé et le siècle qui le rappelle, comme une barrière d'airain, ou plutôt comme un bouclier sauveur, les paroles de sa profession : « *Voveo perpetuam stabilitatem*, je voue une perpétuelle stabilité ! »

Nous savons ce qu'on a dit, et ce qu'on dit encore. Ce vœu de stabilité arrêtera sur le seuil de la Congrégation beaucoup de jeunes gens dont la piété et les talents lui rendraient les plus efficaces services. Le P. Rauzan n'ignorait pas cela ; mais il savait également et par expérience, que toutes les misères intérieures d'une communauté viennent, sauf exceptions bien rares, de ceux qui entrevoient la possibilité d'en sortir ; mieux vaut être moins nombreux, et vivre dans une parfaite unanimité d'esprit et de dévouement.

Le vœu de stabilité exige une certaine fermeté d'âme, mais la communauté pourrait-elle compter sur celui qui, après trois ans, ne saurait pas s'il doit ou non compter sur elle[1] ?

[1] On a dit aussi : Ce vœu de stabilité n'atteint point le but qu'on s'est proposé ; car il n'est pas très-difficile d'en obtenir dispense à Rome.

Conversant sur ce sujet avec un confrère du P. Rauzan, S. E. le cardinal Barnabo, alors consulteur de la S. Congrégation des évêques et réguliers, disait : « Nous n'accordons jamais ces dispenses qu'à regret. » Et

D'autres congrégations, Saint-Sulpice, l'Oratoire, ne prennent point d'engagements; mais on remarque entre celles-ci et la nôtre une différence essentielle : la nôtre nous jette continuellement au milieu du monde ; celles-ci conservent habituellement leurs sujets dans l'intérieur des communautés, au milieu d'une atmosphère religieuse. On voit, en France surtout, un assez grand nombre de Sociétés de missionnaires, sans vœux; mais ces missionnaires n'ont pas prétendu embrasser la vie religieuse, et d'ordinaire, après un certain nombre d'années, ils passent à d'autres fonctions.

La dernière partie des Constitutions a pour objet le gouvernement de la Congrégation. Le P. Rauzan, comme plusieurs autres fondateurs de communautés, a adopté, sauf quelques modifications, la pensée de saint Ignace. La Société est gouvernée par un Supérieur-Général à vie, qui nomme tous les officiers, et exerce dans son sein le pouvoir exécutif et judiciaire : soumis lui-même à la Société représentée, soit par l'Assemblée générale qui peut le déposer, soit par les Assistants et le Moniteur qu'elle lui donne, ceux-là pour être son conseil permanent, celui-ci pour l'avertir officiellement et par devoir de tout ce qu'il lui importe de connaître, et surtout de ses fautes. 118 Gouvernement de la Société.

la raison qu'il en donnait, c'est qu'un religieux, se montrant ainsi infidèle à sa vocation, met visiblement son salut en grand péril.

Le cardinal-vicaire, Monseigneur Patrizzi s'expliquait là-dessus dans le même sens. Au reste, on sait assez que nulle part au monde peut-être on ne juge aussi sévèrement qu'à Rome les religieux qui sont sortis, même avec dispense, de leurs communautés.

Si l'on ne se montre pas intraitable pour accorder ces sortes de dispenses, c'est que le bien des Sociétés religieuses exige qu'on n'y retienne pas bon gré mal gré ceux qui en veulent sortir; mais autre chose est d'accorder la dispense, autre chose de donner la sécurité de conscience.

Peut-être plus d'un publiciste contemporain serait surpris d'apprendre que la Règle des Jésuites comprend deux chapitres intitulés : *Du pouvoir du Supérieur-Général sur la Société. — Du pouvoir de la Société sur le Supérieur-Général;* ils s'y trouvent cependant, et la Règle de la Société de la Miséricorde renferme les deux mêmes chapitres, seulement dans l'ordre inverse : *Pouvoir de la Société sur le Supérieur-Général. — Pouvoir du Supérieur-Général sur la Société.* C'est que les associations d'hommes qu'a formées le christianisme ont reçu de lui une intelligence profonde de la vraie nature du pouvoir, et des conditions de son exercice. Là, on rencontre un pouvoir fort qui s'étend à tous, impose des devoirs nombreux, exige des sacrifices pénibles, et obtient une soumission respectueuse et empressée; et en même temps un pouvoir obligé de se souvenir sans cesse qu'il est un simple ministère, ministère dévolu pour le bien commun : un pouvoir institué par ceux qui lui sont soumis, révocable par eux; et cependant reconnu *divin* dans son exercice, et obéi comme tel. Une dernière merveille, c'est que cette limite faite au pouvoir qui gouverne n'est pas seulement l'œuvre d'une légitime prévoyance, mais encore le moyen d'empêcher que celui qui l'exerce n'excède en labeurs et en austérités, de lui procurer à lui-même les soins et les adoucissements que nécessiteraient ses infirmités ou ses fatigues.

Rien de plus propre peut-être à donner l'idée de ce gouvernement intérieur des communautés où toutes choses sont réglées, selon la parole des saints livres, *avec force et suavité*[1], que ces lignes des constitutions :

[1] Fortiter et suaviter. (*Sap.*, VIII, 1.)

« Le Moniteur donne sans délai au Général les avertissements nécessaires. Il entre chez lui à toute heure, aussi souvent qu'il le désire. — Dans leurs entretiens, commencés et terminés par la prière, le Moniteur parle, agit avec modestie, respect, affectueux dévouement, mais avec une sainte liberté. Quand il le croit nécessaire, il fait au Général des représentations, des instances réitérées, et se borne là. Le Général n'est tenu ni d'abandonner son sentiment, ni d'en expliquer les motifs; mais il honore son Moniteur, il l'encourage; il lui témoigne d'autant plus de confiance, de reconnaissance, qu'il voit en lui plus de zèle et de fermeté. — C'est le saint commerce de deux amis qui veulent à tout prix, comptant sur le secours de la grâce, maintenir dans leur cœur, comme au sein de la Société, le règne de Jésus-Christ. »

Telle est l'œuvre du P. Rauzan.

Voici en quels termes le Bref d'approbation s'exprime touchant ces Constitutions, et les travaux auxquels elles appliquent les membres de la Société. 119. Bref d'approbation de la Société.

GRÉGOIRE XVI, Pape.

Ad perpetuam rei memoriam.

« Élevé au gouvernement suprême de l'Église militante, non sans doute à cause de nos propres mérites, mais par un conseil ineffable de la divine Providence, et en conséquence pressé de tous côtés par l'imposante et continuelle sollicitude de paître et de conduire le troupeau entier de Jésus-Christ confié à notre charge, nous devons pourvoir avec la plus grande vigilance à ce que les fidèles, fermes et stables dans la foi, *rendent par leurs bonnes œuvres leur*

vocation certaine[1], *et croissant dans la grâce et dans la connaissance de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, obtiennent la vie éternelle*[2]. Aussi n'avons-nous rien plus à cœur que de voir le peuple chrétien heureusement formé par la prédication de la parole divine à la piété et à la religion, afin que, bien instruit des mystères de la foi et des règles de la morale, il ne *flotte pas à tout vent de doctrine au gré de la malice des hommes*[3], et qu'il ne s'écarte pas des voies du Seigneur. C'est pourquoi nous désirons souverainement qu'il se forme dans le clergé des hommes qui, réunis en société, et embrasés d'amour pour la gloire divine et de zèle pour le salut des âmes, *se montrent comme les ministres de Dieu, dans les travaux*[4], *dans la chasteté, dans la science, dans la longanimité, dans la douceur, dans la grâce du Saint-Esprit, dans une charité sincère*[5]. Ce n'est pas tout: nous souhaitons qu'ils travaillent pour le bien des âmes, de telle sorte que, *dispensant dignement la parole de vérité*[6], comme des ouvriers envoyés par le père de famille dans sa vigne, ils la cultivent, lui fassent rapporter des fruits, et tendent de toutes leurs forces à faire *briller* au milieu des peuples *la lumière de l'Évangile de la gloire de Jésus-Christ*[7], *annonçant son témoignage*[8], *non avec les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais avec la manifestation de l'esprit et de la vertu de Dieu*[9].

[1] II *Petr.*, I, 10.
[2] *Ibid.*, III, 18.
[3] *Ephes.*, IV, 14.
[4] II *Cor.*, V, 4-5.
[5] II *Cor.*, VI, 6.
[6] II *Tim.*, II, 14.
[7] II *Cor.*, IV, 4.
[8] I *Cor.*, II, 1.
[9] I *Cor.*, II, 4.

De tels hommes nous paraissent dignes de recevoir des marques singulières de notre bienveillance, surtout dans ces temps difficiles pour l'Église et la Société, où de monstrueux systèmes, vomis des ténèbres, se déchaînent de jour en jour avec plus de licence, au grand détriment des gens de bien. De là, pour notre cœur paternel, une vive douleur, ou plutôt un cruel déchirement : un assez grand nombre de fidèles, s'éloignant des saintes institutions de la Religion catholique, ont suivi *des maîtres propres à chatouiller leurs oreilles*[1], imposteurs, engagés dans les voies de l'impiété, qui s'efforcent de renverser de fond en comble tous les droits divins et humains, *promettant la liberté quand ils sont eux-mêmes esclaves de la corruption*[2]. Ce n'a donc pas été pour nous une médiocre satisfaction d'apprendre que nos fils bien-aimés les PRÊTRES DE LA SOCIÉTÉ DE LA MISÉRICORDE, SOUS LE TITRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, appliqués aux fonctions de MISSIONNAIRES, n'avaient d'autre but, d'après l'institut de leur Société, que de s'appliquer à la prédication de la parole divine; d'enseigner au peuple chrétien les commandements de Dieu et les règles de la morale; de faire des exercices spirituels; d'élever la jeunesse avec autant de vigilance que de religion, et de consacrer tous leurs soins au salut des âmes. Or, afin que cette Société, établie d'abord à Lyon en 1808, et ensuite à Paris en 1814, prenne tous les jours par la miséricorde divine une vigueur nouvelle et un éclat nouveau, lesdits Prêtres, nos fils bien-aimés, Nous ont instamment supplié de vouloir bien CONFIRMER LADITE SOCIÉTÉ ET SES LOIS par la puissance de Notre autorité Aposto-

[1] II *Tim.*, IV, 2.
[2] II *Petr.*, II, 19.

lique. Nous avons donc soumis les lois de ladite Société à NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES CARDINAUX DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, préposés aux affaires et consultations des évêques et réguliers; et de l'avis des dits VÉNÉRABLES FRÈRES, Nous en avons décrété L'APPROBATION ; et afin qu'elles acquièrent toute leur force, Nous en avons ordonné l'insertion dans nos présentes Lettres Apostoliques.

(*Suit le texte des constitutions.*)

« EN CONSÉQUENCE, ayant reconnu tout ce que ladite Société répand de biens sur les peuples, et les immenses avantages qu'ils en recueillent pour leur salut éternel, Nous avons cru devoir céder au penchant de notre cœur, et nous empresser de condescendre au désir de ces Prêtres, nos fils bien-aimés. C'est pourquoi...., de notre propre mouvement, de notre science certaine, et par la plénitude de notre puissance Apostolique, NOUS APPROUVONS ABSOLUMENT ET CONFIRMONS LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE LA MISÉRICORDE, SOUS LE TITRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, ainsi que LES LOIS DE LADITE SOCIÉTÉ insérées dans les présentes, et.... prescrivons que, fortifiées par notre AUTORITÉ APOSTOLIQUE, elles soient observées à perpétuité....

« ..... Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 18 février de l'an 1834, et de notre Pontificat le quatrième[1]. »

Cette approbation du Vicaire de Jésus-Christ faisait de l'œuvre du P. Rauzan une Œuvre de l'Église. Il crut dès lors, et à juste titre, qu'à cette œuvre devaient appartenir sans partage les dernières années de sa vie.

[1] Voir (Pièces justificatives, n° 16) le texte du Bref.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME

FONDATIONS. — DERNIÈRES ANNÉES

1833-1847

> Dedit Dominus ipsi fortitudinem, et usque in senectutem permansit illi virtus.
> (*Eccli.* XLVI, 11.)
>
> Le Seigneur lui donna la force, et sa vigueur lui fut conservée jusque dans sa vieillesse.

Les membres de la Société des Missions de France, au moment où la Révolution de 1830 les dispersait, n'avaient de lien commun que celui de la charité : c'était assez toutefois pour appeler de tous leurs désirs le jour où ils pourraient se réunir de nouveau autour de leur Père. Quelques-uns étaient allés exercer leur zèle dans leur diocèse, et s'y livraient à la prédication, sous sa forme ordinaire ; plusieurs continuaient à prendre soin des œuvres que la tempête n'avait pas détruites. A des époques régulières, ils se réunissaient, faisaient ensemble la conférence et la lecture spirituelle, et s'encourageaient affectueusement les uns les autres à la patience et au dévouement. 120

Le P. Rauzan songe à rentrer en France.

« Vous voir, vous embrasser, nous retrouver ensemble,

écrivaient les membres de la petite réunion à leur bien-aimé Supérieur, c'est le désir le plus ardent, et certes, il y a unanimité. Je ne connais pas un seul d'entre nous qui n'en éprouve le besoin. Conservez surtout, ménagez une santé qui nous est trop chère pour qu'en conscience nous n'en prenions pas soin. Nous sommes tout à vous, et certes de grand cœur, mais aussi vous êtes tout à nous. Nous célébrerons ici votre fête, mais un peu tristement; vous n'y êtes pas. Nous nous réunissons quelquefois : c'est la plus douce et même la seule jouissance que nous puissions goûter : encore est-elle bien tempérée par votre absence. Il n'est pas ici, dit l'un. — Ah ! s'il y était! dit un autre. — Quand donc le reverrons-nous? dit un troisième; et nos jouissances deviennent des lamentations. L'espoir ranime et console, mais le temps paraît bien long. Le sort du P. Saintyves, qui est près de vous, nous rend jaloux.

« Votre retour, si ardemment désiré, est décisif pour notre Société. On nous cherche et on ne nous trouve plus. Toutes les congrégations vivent paisiblement en communauté, nous seuls demeurons dispersés ; de là la défiance de notre stabilité qui gagnerait facilement les plus jeunes; de là l'impuissance de faire des recrues, et ce qui est bien pire encore, la perte de cet esprit de communauté dont le commerce avec le monde, malgré ce fond de bonne volonté et ce vif attachement que nous conservons tous pour notre œuvre, éloigne toujours. »

« Vos pauvres enfants sont dispersés, écrivait de son côté une des dames de Sainte-Geneviève; on ne se rencontre que de temps en temps, et jamais sans gémir d'avoir perdu le bon Père et les belles solennités de la grande

Basilique[1]. Vraiment nous ressemblons aux Juifs emmenés en captivité à Babylone; nous ne vivons plus que par nos souvenirs, et c'est une vie bien pénible. Pour une meilleure âme que la mienne, il y aurait là une ample moisson de mérites à faire; je ne murmure pas, mais de là à la résignation il y a encore loin. Un voyageur que j'ai trouvé hier au Bon-Pasteur, où il a tenu votre place, sans toutefois vous remplacer auprès de nous, vous dira que la bénédiction de Dieu est toujours sur notre *Bon-Pasteur;* jamais il n'a mieux été. Elle nous laisse aussi à ma paroisse l'association du P. H***. Nos exercices n'ont été suspendus que deux mois, et encore, nous avions après l'office paroissial *chant* des *cantiques*, *glose*, sermon et bénédiction. Le mois prochain nous ferons la belle fête de la Conception. Quand nous célébrerons cette fête à la grande Basilique, je crois que nous en mourrons de joie. Ce jour viendra, n'est-ce pas, mon bon père? Nous soupirons souvent ensemble. Dans nos conversations, ce mot revient fréquemment : Vous rappelez-vous?... et puis un gros soupir commence ou achève la réponse. »

Le bon Père n'avait au reste pas besoin des marques expressives d'affection et de regrets qui lui parvenaient chaque jour, pour désirer avec ardeur de revoir la France.

La plupart de ses lettres datées de Rome contiennent le vœu de servir encore sa patrie bien-aimée : jusque dans des projets de missions à l'étranger faits à cette époque, on le voit insister sur l'honneur et le profit que ces œuvres procureraient à la France. S'il est vrai qu'on s'attache à une terre en proportion du bien que l'on y fait et des sueurs

[1] L'église Sainte-Geneviève.

qu'on y répand, qui s'étonnera de cette vivacité de sentiment chez le saint vieillard[1] ?

A ce vœu il en ajoutait un autre que la persévérante affection de ses confrères rendait plus vif chaque jour. « Je veux, disait-il, mourir au milieu de mes amis. »

121 Son retour. Notre-Dame-de-Lorette. Milan. La Savoie.

Aussi dès que, les constitutions étant achevées, il lui suffit de laisser l'un des siens à Rome pour en obtenir l'approbation, il prit la route de France. Il avait soixante-seize ans, et, comme il se plaisait à le dire gaiement, ses infirmités ne s'en allaient pas avec les neiges et les glaces. Arrivé à Notre-Dame-de-Lorette, il ne s'y arrêta pas aussi longtemps que l'eût voulu sa tendre piété, mais assez pour recommander à Marie la France et la Société religieuse qu'il allait raffermir.

Dans la *sainte maison*, il retrouva avec bonheur le souvenir de sa Société et de la Communauté de Sainte-Clotilde. Deux cœurs en vermeil, richement ciselés, soutenus par des branches de bronze doré d'un beau travail, et renfermant, le premier, les noms des missionnaires de France ; le second, celui des dames et des élèves de la

[1] Il écrivait à la Supérieure de Sainte-Clotilde : « Comment vous exprimer les sentiments que m'ont fait éprouver vos dernières nouvelles ? Votre confiance en la sainte Vierge ne vous a pas trompée et ne vous trompera jamais. Votre maison a été préservée du cruel fléau qui a ravagé la capitale. Il n'a pas osé franchir le seuil de votre porte, tandis qu'il faisait tant de victimes autour de vous. C'est une protection du ciel bien marquée. Je crains fort encore ce cruel choléra, car on nous assure qu'il se ranime horriblement en France, comme en bien d'autres endroits. Ce n'est pas cependant la crainte d'en être victime qui m'eût empêché de reparaître en France. Moins âgé et moins infirme, le désir de servir mes amis et les pauvres eût hâté mon voyage. Si la Providence daigne exaucer mes vœux, quelle que soit la forme de notre gouvernement, je saisirai l'occasion de dépenser le peu de temps et de forces qui me restent, dans les saintes fonctions de notre ministère. »

maison de Sainte-Clotilde, étaient appliqués aux murs de l'auguste chapelle, aux deux côtés de la très-sainte Vierge[1]. Pressé par ses compagnons de route, il s'achemina immédiatement vers Bologne. Là, force lui fut de s'arrêter quelques jours. De Milan, il répondait à une lettre de Rome, qui lui donnait de bonnes nouvelles relativement à l'approbation des constitutions.

« Ma santé ne va pas mal, mais elle a été attaquée de mille manières. Dieu soit béni! — Ne laissez échapper aucune occasion d'exprimer mon tendre respect au R. P. Jabalot, et aux autres R. P. Dominicains; je n'oublierai jamais qu'ils m'ont comblé d'honnêtetés, et même d'amitiés. — Je finirai, comme on dit, par le bouquet. Combien j'ai été touché du souvenir de Sa Sainteté! Je ne suis pas étonné que ce saint Pontife soit vénéré, chéri comme il l'est dans des temps si mauvais. On voit en lui une bonté comme infinie! Elle a fait naître dans mon cœur, en cette dernière occasion, un sentiment que je ne sais exprimer, et une sorte de confusion respectueuse autant que délicieuse. Je ne puis en bien parler qu'à Dieu.»

De Milan, il se rendit en Savoie, où sa réputation avait engagé plusieurs évêques à lui demander la fondation d'une maison de missionnaires pour le pays. Plusieurs de ses confrères y avaient donné des missions; et l'un d'eux, qui s'était retiré dans ces contrées, avait reçu plusieurs propositions qui méritaient une attention sérieuse. « L'accueil favorable, écrivit-il, que m'ont fait Messeigneurs les évêques, m'a déterminé à parcourir la Savoie dans tous les sens pour y recueillir des instructions qui me paraissaient

[1] Voir (Pièces justificatives, n° 17) les inscriptions des deux cœurs.

très-utiles. Le clergé de Savoie est excellent, et les missions ont produit un très-grand bien. » En conséquence, le P. Rauzan eût volontiers accédé aux désirs unanimes de l'épiscopat de Savoie. Il y eut des pourparlers avec les évêques de Chambéry, Tarentaise, Annecy, Moutiers. Mais le gouvernement de Turin refusa d'autoriser l'établissement projeté.

Après un voyage de deux mois, le P. Rauzan arriva à Paris, la veille de la Nativité de la sainte Vierge. A pareil jour, il était parti pour Rome trois ans auparavant. Il était onze heures du soir. Plusieurs des Pères de la Société étaient réunis dans la cour des Messageries, pour recevoir et embrasser leur vénérable Supérieur à son arrivée. Ce fut un moment bien touchant que celui où, à sa descente de la voiture, le Père si tendrement aimé fut accueilli et pressé entre les bras de ses enfants. Dès le lendemain, tous ceux qui étaient présents à Paris s'empressèrent de se réunir autour de lui : ce fut une fête de famille.

On se représente aisément avec quel bonheur il se retrouvait lui-même au milieu des chers compagnons de ses anciens travaux[1]. Quelque temps après, il écrivait au P. Saintyves, qui lui annonçait l'expédition du Bref d'approbation :

« Enfin vous avez réussi !... il me tarde de recevoir copie de notre Bref. Maintenant nous allons bien connaître nos petits Règlements. Travailler à notre propre sanctification,

[1] A son arrivée à Paris, le P. Rauzan occupa quelque temps un appartement que le P. Levasseur avait loué, rue des Postes, 18, dans l'ancien couvent de la Visitation ; quand il réunit la Société, il loua la maison qu'occupe aujourd'hui le collége Stanislas ; en 1838 seulement, il acheta la maison de la rue de la Planche (aujourd'hui rue de Varennes, 15), où réside actuellement le Supérieur-Général.

prêcher purement l'Évangile, secourir surtout les malheureux et les pauvres, tel sera constamment le but de nos efforts.

« Vous seriez comme moi dans l'admiration, vous goûteriez une joie douce et pure, si vous vous retrouviez au milieu de nos confrères. Depuis que je les ai quittés, ils se sont particulièrement voués aux ministères obscurs, aux œuvres les plus utiles. Ils se sont exposés aux plus grands dangers pour servir les cholériques. Rien ne leur coûte dès qu'il s'agit d'opérer le bien. Nulle préoccupation des divers événements, nulles vues politiques. Ils ne s'occupent des affaires de la terre que pour gagner le Ciel et en ouvrir la voie aux autres, et du reste, si vivement, si tendrement unis en Notre-Seigneur, que je n'ose demander rien de plus, quoique cette sainte union soit tout pour moi. On ne doit point maintenant songer à faire de missions en France, du moins comme nous les avons faites; mais prêcher, catéchiser, porter des consolations et des secours spirituels dans les hôpitaux et dans les prisons; c'est un genre de mission qu'on pourra toujours accomplir.

« Je ne sais où j'en suis de nos petites ressources; j'entrevois seulement que nous avons bien peu de chose : mais sans rien prendre au pur nécessaire de nos amis, je ferai de mon côté tous les petits sacrifices qui pourront vous aider. »

Les enfants du P. Rauzan ne furent pas les seuls à lui faire un affectueux accueil; plus d'un ami fidèle fêta son retour : il savait si bien se faire estimer et chérir! Il fut surtout l'objet des plus tendres prévenances de la part de Monseigneur de Quélen, qui se plaisait à donner au saint

prêtre en toute occasion des témoignages d'une vénération filiale. Le pieux Pontife s'empressa de l'associer aux hommes honorables qui composaient le conseil de l'Œuvre des *Orphelins du choléra*. Dans les dernières années de la vie du P. Rauzan, cette marque de bienveillance de Monseigneur de Quélen, et les procédés délicats des membres de ce conseil à son égard, amenèrent plus d'une fois sur ses lèvres les expressions d'une douce reconnaissance.

Dieu ménageait au vénérable Supérieur une consolation bien autrement précieuse : il voyait accourir vers lui, sauf quelques prêtres qui avaient accepté des positions fixes dans leur diocèse, ou s'y trouvaient retenus par la volonté de leur évêque, tous ses anciens amis ; et le 16 décembre 1833, à la fin de la retraite principale, cinq d'entre eux qui avaient accompli le temps d'épreuve, devançant la promulgation des Constitutions, faisaient entre ses mains les trois vœux d'obéissance, de chasteté et de stabilité.

Au mois de juin 1834, le P. Rauzan réunit tous ses confrères en une Assemblée générale, qui s'ouvrit le 23 juin et se termina le 4 juillet. On annonça, pour le mois de septembre, la grande retraite et la promulgation des Constitutions, et l'on pourvut, par une élection provisoire, aux diverses Charges de la Société. Dans l'intervalle, eurent lieu, chaque semaine, des conférences où se réunissaient tous les membres de la Société, et le vénérable fondateur y expliquait le texte des Constitutions.

Au mois de septembre, dans l'assemblée générale de la Société, le P. Rauzan promulgua les *Constitutions* et le *Bref* qui les approuvait. Ces Constitutions furent aussitôt acceptées avec joie, et les missionnaires, qui avaient depuis

longtemps contracté les saintes habitudes de la vie religieuse, se trouvèrent religieux en effet.

« Il est arrivé pour nous, disait alors l'heureux Père à ses enfants et à ses frères, ce jour de salut, ce temps favorable que la divine miséricorde promet surtout à l'âme fidèle à la grâce. Nous l'avons attendu longtemps depuis notre séparation... nous l'attendions depuis cette dernière réunion où, pendant quelques moments trop courts et néanmoins si heureux, nous méditâmes les vérités éternelles. Le voici! Qui eût osé nous le promettre, il y a quatre ans? Avec la Providence, il faut attendre, sans doute; mais il suffit d'attendre. »

Dès qu'on sut, en France, le P. Rauzan de retour, on s'empressa d'appeler dans les chaires chrétiennes le saint vieillard toujours « jeune de cœur, » et éloquent par l'ardeur du zèle. Mais il avait soixante-dix-sept ans: ses infirmités avaient pris des caractères plus graves; d'ailleurs, habitué à voir les choses par le côté le plus sombre, il s'exagérait plutôt qu'il ne diminuait l'animadversion d'une certaine classe d'hommes pour l'œuvre dont il avait été l'âme, et pour sa personne; en 1835, il refusa onze carêmes, et, sauf quelques rares exceptions[1], ne se fit plus entendre que dans l'intimité, à Sainte-Clotilde, au conseil des Dames, et dans l'intérieur de sa communauté. Un de ses premiers soins avait été de voir le ministre de l'intérieur et des cultes, M. le comte d'Argout, afin de prévenir les suspicions et peut-être l'opposition du gouvernement. 122 Relations avec le gouvernement nouveau.

Il lui écrivit en ces termes :

« Votre Excellence désire savoir précisément ce que

[1] A l'église cathédrale de Versailles, il étonna et ravit un immense auditoire.

nous voulons faire. Nous voulons remplir les fonctions ordinaires auxquelles Nosseigneurs les évêques ne pourraient pourvoir qu'avec difficulté : prêcher les Avents, les Carêmes, les retraites pastorales, celles des petits séminaires, des maisons religieuses, ou de première communion dans les paroisses. Nous avons embrassé ces travaux avec ardeur, et à tel point que la santé de plusieurs confrères en a été altérée. Nulle espèce d'opposition n'a comprimé les suffrages et les témoignages de bienveillance qu'ils ont obtenus. Nons sommes en dehors de la politique. Dans aucun temps je ne fus membre des sociétés secrètes qu'avaient formées les divers intérêts.

« Parmi nos sujets, plusieurs ont quitté la France; d'autres ne me donnent qu'une faible espérance de leur retour; d'autres sont très-vieux, infirmes, retirés dans des asiles de charité où leur sont prodigués des soins et des douceurs qu'il me serait impossible de leur offrir. Je ne dois compter, pour la réunion dont j'ai eu l'honneur de vous parler, que sur une vingtaine de prêtres, et je ne crois pas en rassembler maintenant plus de dix.

« La réunion nous devient nécessaire, afin de nous livrer paisiblement à l'étude, et surtout aux exercices spirituels, notre plus pressant besoin.

« J'ai conçu le dessein de me retirer à Gentilly, dans une maison qui m'appartient. Pour peu que Votre Excellence ne jugeât pas le lieu favorable, nous y renoncerons. Les insultes et les injures ne nous affligeraient pas beaucoup; nous les souffririons sans nous plaindre; mais il nous serait très-dur d'avoir fourni à la malveillance, faute de précaution, un faux prétexte de susciter des troubles que nous voudrions empêcher à tout prix. »

Voici la réponse officielle du ministre :

« Monsieur l'abbé,

« Je ne puis qu'approuver l'intention que vous manifestez de vous abstenir de tout ce qui concerne la politique.

« L'Ordonnance royale du 25 décembre 1830 a rapporté, et avec raison, comme illégale, celle du 25 septembre 1816[1], qui avait rendu l'existence à votre Congrégation. La question est ainsi jugée définitivement.

« S'il ne s'agit que de la simple réunion entièrement libre de quelques prêtres vivant en commun, le gouvernement n'a point à s'en occuper; et dans le cas où il s'y commettrait des actes susceptibles de compromettre la sûreté de l'État ou la paix publique, ces actes rentreraient sous l'empire de la législation commune à tous les citoyens.

« MM. les évêques ont le droit d'appeler pour les prédications les ecclésiastiques qui leur agréent; nulle difficulté donc à ce qu'ils s'adressent à vous lorsqu'ils le jugeront convenable; mais vous comprendrez, monsieur l'abbé, que ni les *prédications extérieures* ni les *appareils de missions* ne sauraient être tolérés, dans l'intérêt même de la Religion, comme dans celui de la tranquillité publique.

« Quant au choix de votre résidence, c'est à votre prudence qu'il appartient de vous diriger, et c'est à l'autorité locale qu'appartiendra ensuite le soin de veiller à ce que vous y jouissiez de toute la sécurité que les lois garantis-

[1] Voir (Pièces justificatives, n° 18) le texte de l'ordonnance, le rapport de M. Mérilhou, et l'exposé des motifs qui autorisent à révoquer en doute cette illégalité prétendue.

sent à tous les Français, sans distinction de croyance ni de profession. »

« Je ne réclame point, dit le P. Rauzan dans sa réponse, le rétablissement de la Congrégation des Missions de France. Je ne viens pas lutter contre le gouvernement, et reprendre, contre ses dispositions formelles, nos anciens exercices des missions.

« Nous fîmes, avant l'Ordonnance du 25 septembre, des *prédications extérieures;* aujourd'hui que l'administration civile ne les tolère pas, on troublerait, en effet, en les entreprenant, la tranquillité publique.

« Que Votre Excellence ne conçoive donc sur mon projet aucune inquiétude; non, monsieur le comte, dans nos différentes œuvres, ni *vues politiques*, *ni cérémonies ou prédications extérieures*, *ni appareils de missions*.

« Quel fut mon dessein en demandant une audience? Je voulais obtenir, non des faveurs particulières, des priviléges; non, sous des termes ambigus, et ne fût-ce même que d'une manière voilée, une autorisation spéciale dont je me prévaudrais plus tard, mais uniquement *cette parfaite sécurité que les lois garantissent à tous les Français, sans distinction de croyances ni de profession.*

« En méditant mon retour en France, je savais qu'on y protégeait dans nos villes des réunions de prêtres occupés, les uns de hautes études, les autres de se rendre utiles en remplissant les fonctions du ministère ordinaire. Seulement on s'assure que ces réunions n'ont point de tendance à se mêler de la politique, qu'on n'y forme point d'intrigues, que les œuvres extérieures n'y contrarient point le gouvernement. Me tenant justement assuré que personne n'agirait, sous ce rapport, plus franchement que moi, je

suis venu avec la douce espérance de consacrer mes derniers jours au service de la Religion dans ma patrie[1]. »

Certes, c'était un sacrifice bien dur pour le cœur du P. Rauzan, que de renoncer, non-seulement pour le présent, mais encore pour un avenir illimité, à l'œuvre à laquelle il avait dévoué sa vie. Il accepta ce sacrifice dans toute son étendue, car il était résolu à tenir inviolablement sa parole. Tant que subsista le gouvernement qui les avait déclarées intolérables dans l'intérêt de la tranquillité publique et même de la Religion, les missions ne furent point reprises par les religieux qu'il dirigeait.

Un des anciens compagnons de ses travaux, homme fort zélé, mais un peu sujet à se laisser entraîner par l'ardeur de son zèle, crut pouvoir, sans trop tenir compte des promesses faites au gouvernement, donner une mission dans une ville du Midi. A peine le sage Supérieur en fut-il informé, qu'il lui écrivait la lettre suivante :

« Cher et bon ami, que faites-vous? Comment vous conduisez-vous? Vous allez toujours comme votre tête chante, oubliant tous mes conseils, tous les engagements que vous avez pris. L'année dernière, avant votre départ, je vous dis que le Ministre des cultes avait soupçonné que je faisais des missions, et m'en avait fait faire des reproches par l'ambassadeur de Rome, et qu'il ne m'avait pas été difficile de me justifier. Je compris alors plus que jamais que les missions m'étaient interdites, comme j'en avais de moi-même pris l'engagement. Je vous donnai toutes mes explications; vous me répondites : « Je n'ai point fait de « missions; je n'en ferai point. » Cependant vous organisez

[1] 3 novembre 1833.

une mission sans aucun consentement de ma part, et vous [illegible] portez les choses jusqu'à me demander un de nos amis pour faire cette mission avec vous. J'ai écrit à Monseigneur l'évêque. Il a compris l'impossibilité où j'étais de le servir en cette occasion : il en a été affligé, je n'en suis pas surpris; il comptait pour son diocèse sur un secours spirituel qu'il n'obtient pas. Ce n'est pas ma faute, vous l'avez trompé; vous lui avez fait entendre que je vous permettrais de faire cette mission; loin de vous le permettre, je vous le défends. — Cher ami, si vous faites quelque mission, il faudra de toute nécessité nous séparer, quel que soit mon attachement pour vous. Qu'un de Nosseigneurs les évêques organise une mission dans son diocèse, il en a le droit; il peut s'entendre avec les autorités civiles du lieu, régler tout pour le plus grand bien; de mon côté, je me tiendrai toujours dans les bornes que je me suis prescrites. Je vous en conjure, retenez bien mes instructions[1]. »

[1] Dans une lettre à un confrère, datée du 9 novembre 1833, le P. Rauzan s'exprimait ainsi :

« Je me suis réuni à mes amis, mais sans aucune prétention de rétablir en France, contre les intentions du gouvernement, notre première Congrégation des Missions de France. C'est aujourd'hui une réunion de prêtres voulant se sanctifier eux-mêmes dans la vie commune, prenant tous les moyens que suggère l'esprit de piété dans les exercices intérieurs, se proposant, dans leur ministère, les stations d'Avent et de Carême, les retraites pastorales, celles des petits séminaires, des communautés religieuses, de première communion dans les paroisses ou maisons d'éducation, les secours réclamés souvent dans les hôpitaux et les prisons. C'est un ministère immense que nous ne remplirons pas entièrement; mais plusieurs autres réunions de prêtres ont le même but que nous. Daigne la Providence en susciter un grand nombre, afin que la religion ne souffre en France nulle part sous ce rapport! Notre réunion est permise, parce que j'ai franchement promis que je m'en tiendrais là, que je n'avais aucun secret dessein de lutter contre le gouvernement et de le forcer adroitement à rétablir la Congrégation. J'ai donné ma pa-

Telle était la délicatesse de conscience du saint prêtre : mais autant il mit de loyauté à garder la promesse qu'il avait faite de ne pas donner de missions, autant il tenait à conserver dans la Société les habitudes de la prédication apostolique. Il n'était pas besoin de beaucoup de conseils pour ceux qui avaient concouru aux missions de France ; l'expérience les avait assez instruits des fruits abondants de ce genre simple, instructif, cordial, et surtout pieux, pour qu'ils n'éprouvassent pas la tentation de l'abandonner ; mais il suivait avec une sollicitude de tous les instants les débuts des jeunes prêtres plus récemment entrés dans la Société.

125 Conseils paternels adressés par le P. Rauzan aux jeunes prêtres de sa communauté. Ses maximes.

« Notre cher ami N., écrivait-il à l'un d'eux, m'a fait connaître votre succès à ***. J'en suis heureux, j'en éprouve une satisfaction inexprimable, car vous ne savez pas bien encore à quel point je vous aime. Ne l'oubliez pas, cher enfant, c'est votre premier essai. Vous le faites dans une grande ville où l'on se pique d'être difficile, où l'on veut surtout le paraître. Cependant on vous a écouté avec plaisir, vous êtes goûté, avantage difficile à obtenir, vu l'impression extraordinaire que notre Père N... fait sur ses auditeurs. Aussi lui écrivais-je : « Dites au bon ***
« qu'il ne s'afflige pas si ses discours ne touchent pas forte
« ment son auditoire, s'il ne voit pas plusieurs pénitents en-
« vironner son confessionnal. Le moment d'arriver là n'est
« pas encore venu pour lui. » Étudiez bien vos sermons, rendez-les le moins mal possible ; acquérez insensiblement, pour le débit, les qualités du vrai prédicateur, sim-

role, et je la tiendrai. Il m'était essentiel d'obtenir la permission qu'on m'a donnée avec bienveillance. Le gouvernement se rattache beaucoup de personnes en protégeant les exercices de la Religion. »

plicité, dignité, repos heureux, véhémence : bonnes leçons à retenir ; vous en tirez déjà quelque profit, mais n'y songez pas trop. Votre action paraîtra gênée en chaire, si vous prétendez vous former tout à coup. Livrez-vous maintenant, sans y trop réfléchir, à votre manière ordinaire. Toutefois c'est là seulement un bel extérieur, et vous n'ignorez pas mes sentiments à cet égard. Qu'importe un brillant dehors, si nous ne possédons pas la vertu secrète qui sauve et l'orateur et l'auditeur ? Prions beaucoup, devenons des saints, et le reste nous sera suffisamment donné par surcroît. »

« Si l'on vous faisait quelques reproches touchant vos sermons, recevez-les, non-seulement sans peine, mais avec joie, avec reconnaissance, malgré le sentiment pénible qu'on éprouve involontairement dans cette circonstance. Si les critiques sont justes, pourquoi ne pas se les appliquer ? Si vous croyez qu'on se trompe, pourquoi ne pas profiter alors d'une mauvaise critique, en cherchant à faire mieux ? Je vous le dirai, mon cher enfant, pour vous encourager : rien ne m'a été plus profitable que les censures que l'on a faites, d'une manière directe ou indirecte, touchant mes prédications. »

« Tenez-vous sans cesse aux pieds de Jésus-Christ, disait-il avec effusion; vous m'y trouverez priant avec vous, et demandant sa plus grande gloire et notre sanctification... On s'attend à trouver en nous non-seulement de bons prédicateurs, mais des saints. »

Aussi demandait-il de ses prêtres dispersés dans différentes stations, les mêmes habitudes de recueillement, la même séparation du monde, que dans les temps où, réunis dans une même ville, les missionnaires ne cessaient

pas, durant leurs travaux apostoliques, de vivre en communauté. « N'oubliez pas, leur disait-il, cette admirable parole d'un ancien, que le pieux auteur de l'*Imitation* nous rappelle : *Quoties inter homines fui, minor homo redii*[1]. »

Il croyait, avec les maîtres de la vie sacerdotale, que si, dans l'intérêt même de la Religion, les prêtres appliqués au ministère paroissial peuvent, dans certaines limites, faire des visites de simple politesse, accepter des invitations à des repas, il n'en est pas ainsi du missionnaire qui vient annoncer la parole sainte : que, tout au contraire, moins il se montre et se répand, plus il acquiert d'autorité, plus il se concilie le respect de tous.

Un jour, un personnage très-haut placé, et lié personnellement avec le P. Rauzan, entendant parler des maximes de son vénérable ami à ce sujet, crut pouvoir se promettre de faire asseoir à sa table le Père, envoyé pour prêcher la station dans la ville qu'il habitait. Il fait son invitation, elle est refusée; il s'y attendait. Immédiatement il écrit au Supérieur-Général, et le Supérieur-Général répondit : « Non, je ne permettrai pas à mes sujets d'accepter un repas en ville pendant une station, non pas même chez M. N... Et quand on saura que je vous ai adressé un refus, personne ne nous fera plus d'invitation. »

Ce n'était pas rigueur, c'était sagesse. Le P. Rauzan avait ce coup d'œil élevé et sûr qui saisit la grande importance des petits détails, et les résultats funestes de ces dispenses qui n'ont d'autre motif que le laisser-aller de la complaisance. Il savait d'ailleurs que par là il ménageait aux siens la facilité de se délivrer d'instances fatigantes,

[1] Toutes les fois que j'ai été parmi les hommes, j'en suis revenu moins homme. (*Imit.*, liv. I, ch. xx, n° 2.)

et de se ménager dans le cours des stations, pour l'étude et surtout pour la prière, un temps plus précieux alors que jamais. Sa grande joie était de voir ses confrères, les plus jeunes surtout, travailler au bien des âmes dans les paroisses gouvernées par des prêtres d'une grande sainteté. « Je suis heureux, disait-il à l'un d'eux, qui prêchait à ***, des effets que votre parole a produits. Vous devez beaucoup aux prières, aux précédents travaux de M. N..., aux encouragements qu'il vous a donnés, à l'autorité qu'il doit avoir dans sa paroisse. Sa correspondance seule m'a prouvé que c'est un saint prêtre, un vrai pasteur; et quand nous sommes appelés par de tels prêtres, nous opérons le bien, si nous n'y opposons de notre part de grands obstacles. »

A un autre : « La réception cordiale dont vous me parlez ne m'a point étonné. Les vertus, la charité de M. le curé[1] me sont connues. Heureux les prédicateurs qui sont ainsi encouragés dès leur arrivée! Je partage avec vous la reconnaissance que vous inspirent les aimables procédés dont vous êtes l'objet. »

Si l'accueil n'avait pas autant de cordialité, ou si les hommes irréligieux cherchaient à entraver les efforts du zèle, le P. Rauzan trouvait, dans la foi qui l'animait lui-

[1] M. Graveran, mort en 1855, évêque de Quimper. — Le vénérable prélat a voulu laisser, dans les statuts du diocèse, un témoignage de son affection pour la Société de la Miséricorde. Après avoir exhorté les curés à n'appeler aucun prédicateur étranger au diocèse sans avoir consulté l'évêque, il fait exception en faveur des Jésuites, qui ont une résidence à Quimper même, et des Pères de la Miséricorde :

« *Nous aimons,* dit-il, *à exprimer notre reconnaissance aux dignes Pères de la Miséricorde qui, depuis vingt années, ont prêché les grandes stations dans nos principales églises. Messieurs les curés des villes peuvent les appeler avec une entière confiance.* »

même, les motifs les plus puissants pour ranimer celle des siens.

« La froideur du clergé m'afflige beaucoup, » écrivait-il à un des membres de la Société, « parce qu'alors il ne concourt pas à opérer le bien et à ramener tant de chrétiens qui se perdent sous ses yeux ; mais vous le dirai-je ? mon cher fils, en même temps j'éprouve une vive satisfaction lorsque les missionnaires, les jeunes surtout, ne reçoivent pas de consolations humaines. Quoi donc ! le vrai missionnaire ne partagerait pas les soucis des prêtres qui ont converti les peuples idolâtres ? Ah ! que j'aurais de réflexions à vous faire ici sur les travaux des Apôtres, et plus encore sur ce ministère de l'Homme-Dieu, qui partant d'une étable où il naquit, vint expirer sur un infâme gibet ! Si vous ne pouvez aller jusqu'à désirer les plus grandes humiliations et les plus vives douleurs, affermissez-vous, comme vous le faites, dans une généreuse résignation. »

Il disait à un autre confrère : « Les petites machinations dont vous me parlez, ont été pour vous plus favorables que fâcheuses. Ces pauvres gens qui se révoltent contre les pieux exercices, ne savent ce qu'ils font ; pardonnons et prions pour eux. Votre conduite et la démarche charitable du respectable curé, doivent faire sentir, non-seulement aux vrais chrétiens, mais à tout homme raisonnable, le jugement qu'il faut porter, et sur nos adversaires, et sur nous... Poursuivez donc avec courage et charité. J'ai vu souvent, dans nos missions, des hommes, nos ennemis déclarés, calomniant, entravant notre ministère et nos mesures les plus sages, tout à coup rentrer en eux-mêmes, et faire, par une conversion éclatante, plus de bien que

nous ne pouvions espérer. Au reste, le Seigneur commande les efforts, non le succès. Sagesse, prudence, douceur, affabilité, bonté, charité, tendre compassion pour les malheureux, les pauvres, et surtout pour les grands pécheurs, de tous les hommes les plus malheureux : telles sont les vertus auxquelles nous devons spécialement nous attacher. Elles doivent, pour ainsi dire, pétrir notre caractère, et le fixer. » S'il exigeait avec raison, de ses religieux, dans leurs voyages, des manières graves, réservées, apostoliques enfin, un zèle éclairé par la foi et à l'épreuve dé toutes les contradictions; leurs travaux achevés, volontiers il leur accordait les délassements compatibles avec la sainteté de leur état.

Il écrivait à l'un d'eux : « Le froid a été très-rigoureux cette année, et ma pensée allait souvent de Paris à *** pour voir si vous n'aviez pas succombé. Je le crains toujours, et ne serai parfaitement tranquille que lorsque j'aurai pu vous embrasser, vous voyant frais et fort. Quel travail vous avez eu le courage d'embrasser! Au lieu de vous y porter, comment a-t-on pu y consentir? Puisque vous vous montriez si dévoué, ne devait-on point, je ne dirai pas, vous ménager, vous n'y auriez pas consenti, mais ne pas vous laisser entreprendre un double travail qui pouvait vous rendre à jamais inutile? La Providence ne l'a pas permis : elle fera tourner à votre plus grand avantage, je dois l'espérer, même vos saintes imprudences. »

Et au même, après une station : « Vous irez passer quelques jours au sein de votre famille. C'est bien juste. Je partage d'avance le bonheur que vous y éprouverez. Il faudra bien y prêcher sans doute, mais sobrement, afin de mieux jouir du bonheur de vivre avec vos parents, et parce

que ce n'est pas encore pour vous le temps de faire beaucoup en chaire. »

On a vu de quels soins attentifs, délicats, persévérants, le P. Rauzan avait entouré la naissante congrégation de Sainte-Clotilde. Il ne devait pas faire moins pour la Société de la Miséricorde, qui était *sienne* à des titres plus étroits encore. Il le sentait, et s'appliquait de toutes ses forces à la faire entrer dans la voie nouvelle et plus parfaite que lui ouvraient les Constitutions approuvées et bénies par le Saint-Siége.

Pour obtenir l'exact accomplissement de la Règle, il prit la résolution, qu'il tint jusqu'au moment où ses infirmités le contraignirent à garder la chambre, d'observer tout ce que prescrivaient les Constitutions ou les usages, coûte que coûte. Dans les dernières années de sa vie, il arrivait chaque matin à la chapelle, le premier, pour l'oraison commune. « Quand on verra, disait-il, un vieillard de quatre-vingt-dix ans se traîner à la chapelle pour ce saint exercice, personne n'osera s'en dispenser. »

C'était surtout pendant les retraites de la Société qu'il déployait un zèle admirable pour la sanctification de ses prêtres. Là brillaient, avec d'autant plus d'éclat qu'il parlait avec plus d'abandon, l'ardeur de sa foi, la pénétration de son esprit, son dévouement entier à la cause de Dieu et au bien des âmes. Là surtout, on retrouvait ce sens pratique qui, poussant droit au but, attaquait résolûment ces dernières illusions dans lesquelles tant d'âmes se retranchent comme à leur insu, pour échapper aux sacrifices que réclame la perfection évangélique. 124 Ses exhortations pendant les retraites.

Ainsi, il leur disait un jour : « Quand j'ai voulu méditer, il m'a semblé que Dieu, sans me permettre de m'occuper

d'autres motifs, m'adressait ces paroles : *J'ai quelque chose contre toi. Habeo adversùs te pauca*[1]. C'était comme un trait brûlant et rapide que rien ne peut arrêter. Il m'est bien venu en pensée que mes intentions étaient droites. — Mais ce n'est pas ce dont il s'agit, disait l'Esprit de Dieu. — Que j'observais l'essentiel de la Loi. — Ce n'est pas cela. — Que j'étais dans la disposition de vivre en bon prêtre. — Ce n'est pas cela. J'ai contre toi que tu n'as plus la première ardeur de ta charité : *Quòd caritatem primam reliquisti*[2]. Il a bien fallu l'avouer, même sans remonter bien haut... J'ai remarqué que Dieu, au lieu de m'avertir, aurait bien pu me punir. S'il m'eût ôté certaines grâces, aurais-je eu à me plaindre? S'il me les eût ôtées, que serais-je devenu? Dieu, au lieu de me punir, m'avertit; c'est par amour. Dieu veut me sauver. Il veut sauver par moi bien des âmes... Quel moyen emploierai-je pour répondre aux admirables desseins de Dieu? — Une forte volonté. — Veux-je bien réellement? — Oui. — Veux-je plus fortement que je n'ai voulu autrefois? A cet égard, réponse incertaine, hélas! — J'ai prié Dieu! — Veux-je comme le Seigneur exige que je veuille? Cette bonne volonté a des signes assurés, une certaine satisfaction causée par la venue de la retraite, une action prompte de l'âme qui voit d'abord ce qu'elle doit corriger, et une détermination qui la suit. — Qu'est-ce que je veux corriger? »

Il insistait sur cette humilité profonde qui naît d'une foi vive : il en faisait voir la grandeur. « La foi et l'espérance, disait-il, cesseront dans le ciel, selon que l'enseigne l'Apôtre, et la charité demeurera. L'humilité aussi. Charité,

[1] *Apoc.*, II, 14.
[2] *Apoc.*, II, 4.

humilité, deux vertus à jamais inséparables. Comment aimer Dieu parfaitement, si l'on n'a cette haute connaissance de sa grandeur et de la bassesse de la créature? Les plus hautes vertus des cieux sont plus humbles que les autres, parce qu'elles aperçoivent plus clairement la grandeur de Dieu. » D'autres fois, venant à des considérations pratiques : « Les bons prêtres s'effacent volontiers. Eh bien! s'il s'élevait parmi nous des hommes d'un grand talent qui nous effaçassent, nous cacherions-nous volontiers dans les fondements de l'édifice? Jouirions-nous du bien qui se ferait devant nous, sans nous? Serions-nous disposés à aider des hommes admirables? — Voilà un signe certain de foi vive. »

Souvent encore, il disait aux siens : « Dieu aime à tirer du néant; soyons néant, et Dieu fera des merveilles. » Et encore: « L'humilité, voilà le véritable fondement de la vie intérieure. Nous devons, non-seulement nous mépriser nous-mêmes, mais désirer, aimer qu'on nous méprise, qu'on nous compte pour rien. Lorsqu'on nous traite ainsi, au lieu de ce visage triste et rêveur qui décèle l'orgueil du cœur, nous devrions faire paraître de la joie. Sans l'humilité, les plus grands talents sont plutôt nuisibles qu'utiles; nuisibles à nous-mêmes : on ne rend point à Dieu la gloire qui lui est due, on ne lui fait point hommage de ses travaux, de ses succès, on ne fait point oraison; car il faut regarder comme n'en faisant point celui qui regrette le temps qu'il y donne, qui s'y amuse, qui s'y endort, qui n'y songe qu'à exercer ses talents, à acquérir une science toute extérieure, et non à chercher, à demander l'esprit intérieur, la connaissance de Dieu et de soi-même; nuisibles aux autres; on donne pour l'ordinaire

mauvais exemple. Les plus belles instructions d'ailleurs ne sont qu'un airain sonnant... Les peuples en sortent froids, en disant : « Voilà un homme éloquent! Oh, comme il parle bien! » Il est rare de les entendre dire : « Voilà un saint qui a trouvé la route des cœurs! L'Esprit de Dieu seul peut parler au cœur, et il ne se trouve qu'avec l'humilité. L'homme le plus instruit, celui qui possède le plus de talents, dès qu'il se croit quelque chose, n'est rien. »

« Dans la retraite, disait-il encore, tout se réduit à nous animer à la ferveur. En méditant ces paroles de la sainte Ecriture : « *Parce que vous êtes tiède, je vous vomirai de ma bouche*[1], » d'abord je comprenais difficilement une sentence si rigoureuse. Dieu mérite un culte si parfait le caractère du chrétien suppose tant de bénédictions Bien des fidèles le comprennent, et mènent une vie pure, sainte, mortifiée. Cependant, distraits qu'ils sont par leurs occupations temporelles, j'ose espérer que le Seigneur usera souvent d'indulgence en leur faveur. Mon étonnement a cessé lorsque je me suis souvenu que l'Esprit-Saint adressait cette terrible menace à un prêtre! Nous traitons continuellement ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint, nos actions ont des conséquences infinies, nous devons être les modèles du troupeau; Dieu ne supporte pas la tiédeur dans un prêtre. »

Souvent il rappelait aux siens la nécessité de s'appliquer à eux-mêmes ce qu'ils prêchaient aux autres : « Il ne s'agit pas de savoir si nous avons fait couler des larmes, mais si nous avons su pleurer nous-mêmes. Plus on est saint, plus on gémit. »

[1] Quia tepidus es... incipiam te evomere ex ore meo. *Apoc.*, III, 16.

Ces entretiens du fervent vieillard ne pouvaient manquer de toucher fortement. Un jour entre autres, il avait exposé avec une foi si vive le malheur d'un prêtre qui célébrerait mal le divin Sacrifice, que tous ses confrères prirent spontanément la résolution de demander avec instance la grâce de mourir, avant de célébrer la Messe avec une conscience qui ne serait pas pure.

La conférence spirituelle hebdomadaire fournissait au saint fondateur l'occasion de développer et de fortifier les maximes sûr lesquelles il insistait dans les retraites.

Nous empruntons aux notes recueillies par un des membres de la Communauté, quelques fragments, propres à donner l'idée de l'esprit que le P. Rauzan voulait inculquer :

« Occupons-nous du présent, disait-il, abandonnant le passé à la miséricorde de Dieu, et l'avenir à sa Providence. Si quelquefois nous nous souvenons du passé, que ce ne soit que pour nous humilier davantage, pour nous exciter à travailler d'une manière plus conforme à la volonté, à l'intention de Dieu. Ne nous avisons jamais d'examiner si nos actions passées sont méritoires, agréables à Dieu... La pente de nos cœurs vers l'orgueil nous fermerait les yeux sur la vérité, nous ferait trouver bon ce qui peut être mauvais ; parfait, ce qui peut déplaire à Dieu, et nous porterait à faire à Jésus-Christ l'injure qui lui est le plus sensible, celle de nous attribuer quelque chose de nos actions.

« Rejetons promptement, comme tentation et suggestion du démon, toute inquiétude sur l'avenir, qu'elle ait pour objet les biens et les nécessités temporelles, ou les biens et les nécessités spirituelles, la vertu, la science, les moyens de faire fructifier les talents. Cette inquiétude ferait in-

jure à Jésus-Christ, partagerait notre cœur sur l'action présente, et nous empêcherait de la faire d'une manière aussi parfaite. Quelles que soient nos occupations, souvenons-nous que nous n'avons qu'une seule chose à faire présentement, que Dieu ne nous demandera point compte des autres, et que notre perfection dépend de notre fidélité à accomplir saintement cette unique chose.

« Fais en sorte, ô mon âme, que le démon, cet implacable ennemi des âmes, et si particulièrement attaché à ta perte, fais en sorte qu'il te trouve toujours occupée. Souviens-toi, cependant, et n'oublie jamais que ta principale occupation, la seule essentielle, doit être d'acquérir les vertus chrétiennes, surtout l'humilité et l'esprit intérieur. Toute autre étude est accessoire. Le triomphe du démon serait de te voir séparer la science de la vertu, et t'appliquer principalement à celle-là. Oh! qu'il ferait bientôt naître en toi des sentiments d'orgueil! Il les couvrirait si bien que tu ne les remarquerais même pas, et tu courrais à ta perte à pas de géant; tu serais au fond de l'abîme que tu n'aurais pas encore ouvert les yeux sur ta misère. Partage donc ton temps entre la prière et l'étude, mais que ton étude elle-même soit une prière.

« Elle le sera, si tu as soin de chercher en tout la gloire de Jésus-Christ, même aux dépens de la tienne propre.

« Contracte l'habitude de marcher toujours en la présence du Seigneur, puisque c'est là le véritable moyen de faire toutes tes actions d'une manière parfaite. Fais bien attention que tout le temps de la vie ne présente qu'un petit nombre d'actions, presque toujours les mêmes, qui se succèdent les unes aux autres, et reviennent habituellement tous les jours. Aussi un bon moyen d'arriver à la

perfection est de bien régler ses actions, de les faire chacune en son temps, que cela nous plaise alors ou que cela ne nous plaise pas; de ne point prévenir, déranger, allonger sans motif l'heure de chacune, car c'est l'ordre qui conduit à Dieu, disent les maîtres de la vie spirituelle, *ordo ducit ad Deum ;* et voilà ce qui plaît au Seigneur. C'est encore le moyen de déconcerter tous les projets du démon, qui ne trouvera pas même une minute pour insinuer une tentation. Ses suggestions, d'ailleurs, tendront toutes à déranger cet ordre en inspirant de l'aversion, du dégoût, de l'ennui relativement à certaines occupations qu'il aura l'art de faire paraître minutieuses, inutiles, ou moins utiles que d'autres qui seraient de ton goût. Mais par là même qu'elles ne te plaisent pas, elles te seront plus avantageuses, si tu les fais bien; l'unique motif de l'amour de Dieu aura obtenu le sacrifice de ton goût.

« Ainsi donc, faire exactement chaque action, la faire en son temps, de la manière la plus parfaite possible, et sans égard à celle qui la suit : direction d'intention au commencement, offrande et action de grâce à la fin, élévations d'esprit, tendres aspirations dans le cours de l'action: travailler sans jamais jeter les yeux en arrière ; reprendre tous les jours ses occupations comme si on n'avait rien fait la veille, s'animer tous les matins au courage, et travailler sans relâche à se rendre de plus en plus agréable à Dieu ; *hoc fac et vives* [1]. Oui, si nous agissons toujours ainsi, nos jours seront composés d'actions saintes et parfaites, nos années de jours saints et parfaits, notre existence d'années saintes et parfaites ; et, par conséquent,

[1] Faites cela, et vous vivrez. (*Luc*, x, 28.)

nous serons saints, parfaits, très-agréables à Dieu, qui est plus honoré dans les petites choses faites par amour, que dans les grandes, où il se mêle presque toujours des mouvements de vanité, sinon au commencement, du moins dans le cours de l'action ou à la fin. Tu vois donc, ô mon âme, qu'il est plus facile qu'on ne pense d'acquérir la perfection. »

Et revenant de nouveau sur ces pensées fondamentales : « La perfection de la vertu est de ne se démentir en aucune circonstance, mais de demeurer constamment, malgré toutes les tentations et toutes les difficultés, également humble, chaste, modeste, doux, prévenant, honnête, charitable, mortifié, mort à soi, uni à Dieu. Voilà ce qui est difficile sans doute, mais ce qu'ont fait les Saints, et spécialement saint Vincent de Paul, qui s'est appliqué toute sa vie à se renoncer, pour suivre plus fidèlement Jésus-Christ. Voilà ce que nous pourrions faire nous-mêmes si nous le voulions, et ce que nous ne ferons jamais si nous ne contractons l'habitude d'avoir constamment Jésus-Christ devant les yeux. Mais peu de personnes vivent dans cette union intime avec Jésus-Christ, et c'est ce qui fait que si peu de personnes parviennent à la perfection des Saints. »

Voici de quelle manière il s'efforçait d'inspirer l'esprit de mortification :

« Ce qui a donné tant de courage aux Saints, ce qui les rendit si patients au milieu des tribulations, c'est sans doute l'ardent amour qu'ils avaient pour Jésus-Christ, amour qui les brûlait, les consumait sans relâche ; c'est le désir toujours plus véhément de lui plaire en tout, partout et sans cesse. Ils le méditaient le jour, ils le médi-

taient la nuit; toute leur application était de tracer en eux une vive image de ce divin modèle. Cependant on peut affirmer qu'ils ne sont parvenus à ce haut point de perfection où les souffrances faisaient leurs délices, qu'après bien des combats, bien des victoires et peut-être bien des chutes. Combien donc il est important pour nous-mêmes de nous exercer aux souffrances, d'avoir au moins un vif désir de souffrir toujours quelque chose pour Jésus-Christ, et de recevoir avec joie toutes les occasions qui nous en seront ménagées par la divine Providence. Ne devrions-nous point regarder comme perdus les jours où nous n'avons pas une souffrance à offrir à Dieu? Car enfin nous avons assez de religion pour comprendre que les souffrances font seules le vrai bonheur du chrétien, puisque Jésus-Christ n'est venu sur la terre que pour souffrir. »

En toute occasion, il recommandait l'esprit de prière. Sa foi lui faisait voir dans la prière, et surtout dans la prière sacerdotale, la puissance qui, en réalité, gouverne le monde, frappé à cause de ses crimes quand cette prière se ralentit; épargné, guéri, quand elle est fervente. Aussi voulait-il que même au milieu des travaux les plus accablants du ministère apostolique, ses religieux fissent en sorte de consacrer au moins une demi-heure à l'oraison mentale; suppléant à l'autre demi-heure par des aspirations plus fréquentes. « Regardez, disait-il, comme perdue, inutile, nuisible même, toute action, tout désir qui n'est pas une véritable prière. Il ne s'est fait de bien dans l'Église que par les hommes d'oraison. »

Ces exhortations étaient puissantes, parce que la bouche du saint prêtre parlait de l'abondance du cœur, et

que sa vie répondait à ses paroles. Heureux ceux qui l'ont entendu, ceux qu'il a formés lui-même à la pratique des vertus religieuses ! Du reste, lui-même consolait les autres par avance, quand il disait à ses premiers enfants : « Dans le siècle, un saint prêtre passe en faisant le bien; ses paroles, ses exemples s'oublient avec le temps. Ici tout reste. Le souvenir et les exemples d'un saint religieux durent autant que la maison qu'il a édifiée par ses vertus. »

Fortement frappé des dangers auxquels, s'il n'y prend garde, le missionnaire est exposé, le P. Rauzan faisait de constants efforts pour en garantir ses confrères : sous l'influence de ce sentiment, il écrivait pour eux les lignes suivantes :

« Prêtres, quelle sainteté ne nous commande pas la dignité du sacerdoce ! A peine l'éminente ferveur des cloîtres y répond assez, et notre vie n'est pas celle du solitaire. Notre vocation nous produit sans cesse au dehors, elle nous jette au milieu des piéges du monde, au milieu des périls infinis d'un ministère qui nous charge de converser habituellement avec les pécheurs, de panser les plaies envenimées de leur âme, d'en sonder les profondeurs, et nous devons n'en contracter aucune souillure. A la dissipation presque inséparable de nos longs voyages et de notre changement continuel de position, se joignent, dès que nous sommes appliqués à l'œuvre, d'innombrables difficultés : dès lors le recueillement, l'oraison, les fréquents retours sur soi-même nous deviennent d'une nécessité rigoureuse; et cependant ces moyens de salut nous échappent, à moins qu'on ne s'y rappelle avec une sorte de violence. Il est des temps où nos travaux pa-

raissent excéder les forces humaines, l'esprit y succombe en même temps que le corps; et tandis qu'on demeure si peu maître de se tenir en garde contre les illusions de l'amour-propre, contre les atteintes du découragement, tantôt des éloges peu mérités nous portent aux nues; tantôt, sous de misérables prétextes, la haine et le mépris nous foulent aux pieds. Plusieurs parmi nous iront évangéliser, au delà des mers, des nations sauvages, y subir par conséquent des dangers et des maux plus redoutables que les tempêtes, un entier isolement, l'indigence, la privation de tout secours spirituel; quelle vigueur d'âme ne faut-il pas pour triompher de pareilles tentations? Et peut-être quelques missionnaires n'auront-ils pas besoin d'une moindre force pour soutenir la monotonie d'une vie cachée au fond de nos établissements, et dans les fonctions les plus obscures. De plus, nous remplissons presque toujours nos fonctions, environnés de témoins : on nous observe, on épie nos défauts, et soit désir de nous trouver meilleurs par esprit de zèle, soit malignité secrète qui veut se prévaloir de nos manquements, on nous juge avec une extrême sévérité. Quelle est la source d'une heureuse réputation? Bien peu de chose souvent. Mais que faut-il pour nous ravir la confiance d'un grand nombre de fidèles? Presque rien, un peu trop de réserve ou un peu trop d'abandon, des manières un peu sèches, un ton déplaisant, une indiscrétion, une imperfection légère en apparence. Combien de fois on a gémi de voir le zèle de prêtres très-respectables frappé d'une malheureuse stérilité dont ils ne paraissaient pas soupçonner la cause!

« Quelle conduite les saints, nos modèles, ont-ils tenue? Que nous commandent leurs exemples? Deux choses :

supporter patiemment nos misères et mettre en œuvre les moyens de nous en affranchir. C'est beaucoup, dit saint François de Sales, de savoir se supporter soi-même. Ces misères, qui nous rendent incapables d'opérer le bien que nous voudrions, et dont le Seigneur, afin de nous humilier, ne nous délivre pas, sont les tristes fruits de nos lâchetés, de nos infidélités ; mais un prêtre animé de l'esprit de Dieu ne se laisse point abattre. Il puise dans la conviction même de sa misère des motifs de ferveur ; et plus il sent son indignité, plus il soupire après les vertus qui féconderont, en le sanctifiant lui-même, les efforts de son ministère[1]. »

125 Sa pensée sur les petites vertus.

Voilà de bien nombreuses citations ; en ajouter quelques-unes encore serait, dans une biographie ordinaire, trop ralentir le récit ; mais si la curiosité a pu parcourir les premières pages de ce livre, la piété seule nous a suivi jusqu'ici, et les âmes pieuses, les élèves du sanctuaire surtout, nos frères tendrement aimés, ne nous sauront pas mauvais gré d'avoir dit encore quel prix le bon et pieux P. Rauzan attachait après saint François de Sales, qu'il citait si volontiers, à ces qualités pratiques et charmantes par lesquelles on se fait *tout à tous*, et l'on manifeste en chacune de ses démarches la charité du Seigneur : dignité du maintien, gravité, modestie, inaltérable égalité de caractère, affabilité, disposition sincère à obliger, profond respect pour les supérieurs, singuliers ménagements envers tous les autres, tendre compassion pour les affligés, amour des pauvres.

« *Dignité du maintien*, » dit le P. Rauzan, qui, en faisant

[1] Travail manuscrit sur les *Constitutions*.

aux siens le tableau de la véritable vertu, va se peindre lui-même, « dignité du maintien, simple et sans recherche sans doute. On l'estime, on l'aime généralement. Elle nous concilie les égards dus à notre caractère. L'homme distingué par sa naissance ou sa position croit se manquer à lui-même, si tout n'annonce dans sa personne l'élévation de son rang ; si nous laissions à penser que nous ne comprenons pas assez celle du sacerdoce, ne manquerions-nous pas à la Religion ? Loin de blesser l'esprit de simplicité évangélique, cette dignité du maintien peut être inspirée par les plus hauts motifs de piété. Saint François de Sales conservant, lorsqu'il était seul, la tenue qu'impose une assemblée respectable, se proposait d'honorer, par cette extrême réserve, la présence de Dieu ; et saint Vincent de Paul voulait avoir constamment sous les yeux une image de la parfaite pureté d'âme à laquelle il aspirait, lorsqu'il ne souffrait pas la plus légère tache sur ses vêtements, pauvres d'ailleurs et souvent de pièces rapportées. Quelque imperfection fut toujours la cause d'un extérieur trop négligé.

« *Gravité*, la dignité du maintien la suppose. Il faut seulement remarquer qu'un vrai missionnaire, dans les entretiens et les récréations qui établissent entre les confrères une aimable cordialité, ne se permet ni bouffonneries, ni basses plaisanteries, ni railleries piquantes : plus circonspect encore dans le monde, et d'une extrême réserve surtout avec les personnes du sexe, fussent-elles d'une haute piété : sa gravité, douce, sans affectation, indulgente, n'intimide pas, quoiqu'elle ne se démente jamais. Elle inspire à la fois le respect et la confiance.

« *Modestie*. On a vu les disciples d'anciens philosophes

païens porter si loin leur dévouement à la personne de leur maître, qu'ils en copiaient les manières, le ton, et même les défauts naturels. La vertu de modestie se propose, avec le secours de la grâce, d'imiter la personne de Jésus-Christ dans laquelle tout est divin; de reproduire, autant que le permet la faiblesse humaine, l'intérieur et l'extérieur de l'Homme-Dieu, son ineffable union avec son Père céleste, sa prière accompagnée de larmes et de cris toujours exaucés, son zèle de la maison de Dieu, son humilité, sa douceur, sa charité. Quel bien ne produit pas celui qui ne néglige aucun moyen de se former sur ce divin modèle ! D'après l'expression créée par le grand Apôtre, et peu comprise peut-être, si ce n'est des vrais enfants de Dieu, ce prêtre est la *bonne odeur de Jésus-Christ*[1].

« *Inaltérable égalité de caractère.* Vertu si rare et si justement admirée ! Elle nous fraye rapidement la voie de la perfection : elle détruit la plupart des obstacles qui paralysent notre ministère auprès du prochain. Vertu non moins difficile que nécessaire; difficile, car pour l'acquérir il faut ne pas cesser de lutter victorieusement contre l'activité de la passion dominante, les soulèvements de l'orgueil, la vaine complaisance dans nos jugements et dans nos manières d'agir, la secrète prétention de voir tout aller comme nous l'entendons, les sentiments d'envie et de jalousie, le penchant à juger défavorablement le prochain, l'antipathie qu'on a pour certains caractères, le trop vif attrait qu'on éprouverait pour d'autres personnes et d'autres objets, la faiblesse qui porte à de fâcheuses condescendances, le ressentiment naturel des injures et des mauvais

[1] Christi bonus odor sumus. (II *Cor.*, II, 15.)

procédés, les mouvements involontaires de dépit, d'humeur, d'impatience, contre les malaises et douleurs du corps, la trop forte impression des événements heureux ou malheureux, les dégoûts et l'ennui, quelquefois contre un fond de tristesse et de mélancolie qu'on juge insurmontable, et cette dernière victoire est souvent celle qui coûte le plus. Égalité de caractère, vertu non moins nécessaire pourtant qu'elle est difficile; puisqu'elle nous assure, pour prix des combats que nous livrons contre nous-mêmes, un puissant moyen d'attirer les âmes à Jésus-Christ, une profonde paix, des grâces et des mérites inappréciables; puisqu'on ne peut, au contraire, blesser cette vertu sans perdre une partie de ces bénédictions et de ces mérites, sans devenir pour le prochain une pierre d'achoppement : on l'afflige, on le scandalise, on l'irrite; de là des fautes plus ou moins graves, et des troubles de conscience dont on se ressent jusque dans les exercices spirituels, où Dieu ne se communique plus à nous avec autant d'indulgence et de douceur.

« *Affabilité.* La vie des plus saints prêtres nous présente des hommes chers à leurs familles, à leurs amis, bénis de tous ceux qui avaient le bonheur de les connaître, particulièrement des pauvres et des malheureux; des hommes d'un accès facile, d'une bienveillance inaltérable, incapables de laisser échapper un mot, un geste mortifiant. On ne les soupçonnait pas de partialité dans leurs jugements, tant leur droiture était manifeste; on ne s'offensait pas de leurs refus, parce qu'on croyait avec raison, d'après leur bonté connue et la franchise de leurs protestations, qu'ils souffraient de ne pouvoir accorder ce qu'on leur demandait. Le monde n'osait les comprendre dans les odieuses

imputations faites au clergé. Voilà nos modèles. Blesser le cœur d'un de nos frères, et le détourner ainsi des voies du salut, est un grand malheur, et quelquefois un malheur irréparable. Cependant un bon prêtre qui n'est point assez affable, le cause sans le vouloir. S'il en était instruit plus tard, il serait inconsolable.

« *Sincère disposition à obliger*. Sans cette disposition, l'affabilité n'a rien de solide. Le vrai missionnaire, empressé de servir ses confrères, saisit encore avec joie les occasions que lui ménage la Providence de se rendre utile au prochain, particulièrement en ce qui se rapporte au salut : sages conseils, encouragements, consolations, livres de piété, saintes relations, et autres ressources spirituelles. Tel doit être l'esprit de notre Société, qui servira spécialement les personnes consacrées à Dieu, les communautés et les ecclésiastiques, soit en facilitant, par exemple, à ceux-ci les moyens de faire des retraites spirituelles dans nos maisons; soit en exerçant envers eux l'hospitalité, toujours avec le désintéressement dont nous avons fait profession jusqu'à présent, mais en prenant les mesures qui maintiendront au milieu de nous l'ordre, l'accomplissement de nos devoirs, et le grand recueillement qui nous est nécessaire.

« *Profond respect pour les supérieurs*. Toute puissance vient de Dieu. Soumettons-nous à nos supérieurs, même fâcheux, dans la simplicité de notre cœur, en vue de Jésus-Christ, et comme à Jésus-Christ[1]. Un prêtre fidèle à cette doctrine, tirée de l'Écriture, demeure irréprochable devant les hommes comme devant Dieu. Sa conduite envers ses

[1] *Rom.*, XIII; I *Petr.*, II; *Eph.*, VI.

supérieurs ecclésiastiques, ordinairement plus remarquée, prévient les murmures, ou les apaise, ou les combat efficacement. C'est un ange de paix au milieu du monde, de sa famille, parmi ses confrères.

« *Égards et ménagements envers tous les autres*. Aux réflexions déjà faites sur ce point[1], il faut ajouter une observation importante. Trop souvent on se dispense de ces égards et de ces ménagements vis-à-vis des personnes avec lesquelles on a l'habitude de vivre, ou sur lesquelles on exerce une certaine autorité; car, les rapports devenant très-multipliés, il faut veiller sans cesse sur soi et se condamner à mille petits sacrifices qu'on n'a pas le courage d'accomplir. Un saint prêtre se les impose. Il lui suffit, pour s'y résoudre, de pressentir tout ce qu'il épargnera de peines, tout ce qu'il procurera de satisfaction à des hommes que son indulgence doit incliner plus facilement au bien. Il exige sans doute de ses inférieurs l'accomplissement de leurs devoirs, ne voulant pas en autoriser la violation par faiblesse; mais il adoucit ce que les obligations ont de rigoureux, il supporte les défauts, il adresse moins de reproches que d'encouragements, il sait louer les qualités estimables, la fidélité, les bonnes intentions, et autant qu'il se peut, il les récompense. Un saint prêtre ne cesse de répandre le bonheur autour de lui. Les serviteurs dont il reçoit des soins s'estiment de jour en jour plus heureux de les lui offrir, et se trouvent ainsi doucement fixés dans les voies du salut.

« *Tendre compassion pour les affligés*. Celui qui ne sent pas son cœur s'émouvoir à la vue du malheur de ses frères n'est pas appelé au sacerdoce.

[1] L'affabilité, sincère disposition à obliger.

« Enfin, *amour des pauvres*. Notre Société s'est formée pour eux. L'obligation de les servir nous en sera plus chère. Nous méditerons souvent cette parole d'Isaïe, accomplie en notre Rédempteur : *L'Esprit du Seigneur m'a envoyé pour évangéliser les pauvres*[1]. Que faire pour nous conformer aux exemples et aux leçons du divin Maître? Accueillir les pauvres avec une grande douceur, voir en eux les membres souffrants de Jésus-Christ, les secourir de nos ressources personnelles, solliciter la charité chrétienne en leur faveur, les rechercher dans nos missions, et sans y refuser notre ministère à personne, instruire cependant, diriger avec prédilection les indigents, les ignorants, les enfants délaissés, les prisonniers, et, au delà des mers, les peuplades sauvages les plus abandonnées; nourrir ces sentiments dans nos différentes maisons, dans nos collèges où l'on fera toujours la part des pauvres, accompagnée, autant que nous le pourrons faire, de l'aumône spirituelle. D'impérieuses circonstances nous ayant ravi le bonheur de prononcer le vœu de pauvreté, les missionnaires disposeront de leurs biens; mais, ne s'accordant rien de ce qui blesse la pauvreté évangélique, ils laisseront leur patrimoine à leur famille, et feront de leurs revenus de saintes libéralités, sans trop s'inquiéter de la gêne qu'éprouveraient nos établissements. Plus chaque missionnaire se montrera l'ami, le père des pauvres, plus la divine Providence daignera pourvoir aux besoins réels de notre société[2]. »

La bouche de l'homme, dit l'Évangile, *parle de l'abon-*

[1] *Isaïe*, LXI, 1. — *Luc*, IV, 18.
[2] Travail manuscrit sur les *Constitutions*

dance du cœur[1]. Tout ce qu'enseigne ici le P. Rauzan, il s'efforça toute sa vie de l'accomplir. Ceux qui vécurent dans son intimité le savent et l'attestent; aussi avons-nous la douce espérance que ces quelques pages rendront sa mémoire plus chère à nos frères dans le sacerdoce, et aux pieux fidèles, que ne le ferait le seul récit des œuvres importantes qu'il accomplit. Dans les œuvres, l'homme n'est qu'un instrument de Dieu; dans la pratique des vertus, il est, sous la dépendance de la grâce, la cause efficace de sa grandeur. Mais revenons.

Ce qu'il faisait pour sa communauté réunie, il l'aurait fait volontiers pour chacun de ses confrères. Un jour, deux jeunes ecclésiastiques faisant la retraite de trois jours qui sépare le temps de la probation de celui du noviciat, il les conduisit dans une petite chapelle de la maison, et les exhorta avec tant de feu et d'onction, qu'ils en demeurèrent pénétrés d'admiration et de reconnaissance.

126 Sa sollicitude pour le noviciat, et sa pensée sur les études.

Ce trait fait assez pressentir de quelle sollicitude il entourait le noviciat de la Société. Il ne se contentait pas d'en confier la direction à ceux des membres de la Communauté dans lesquels il voyait les dispositions propres à cette œuvre délicate : il se faisait rendre par eux un compte exact de la conduite des sujets, et donnait aux uns et aux autres les plus sages conseils.

Un point qui fut toujours pour lui de la plus haute importance, c'étaient les études des prêtres qui s'agrégeaient à la Société. Il redoutait singulièrement pour eux deux écueils : un goût trop exclusif des occupations extérieures, et le mauvais choix des auteurs pris pour modèles et pour

[1] Ex abundantiâ cordis os loquitur. (*Matth.*, XII, 34.)

guides dans la composition. Parlant une fois au P. Caillau d'un jeune confrère : « Il vous donne, lui disait-il, l'assurance qu'il va travailler comme vous l'entendez. Sous ce rapport, je me méfie un peu de ce bon ami, je l'avoue. Parce qu'il a toujours vivement senti la nécessité de remplir nos vues, il croit avoir fait une partie du travail, et le continuer encore. Si j'avais pu l'avoir près de moi, chaque jour je serais allé lui rendre une visite dans sa cellule, et lui demander : Quel est votre travail d'hier? Il m'aurait parlé de confessions et de mille autres choses. Quand il vous aura montré, quand il vous aura lu deux nouveaux sermons, je me dirai plein de joie : enfin il commence! Jusque-là mes doutes me poursuivront. »

Un autre membre de la Société, grâce à des dispositions heureuses et à une action pleine de candeur et d'abandon, s'était fait en peu de temps une réputation précoce, de laquelle résultaient de trop fréquents appels à sa parole entraînante. Le P. Rauzan vit là un danger : le jeune prédicateur le sentit lui-même et demanda la permission de se réfugier à Orléans, où il n'était pas connu, pour s'y livrer uniquement à l'étude et à la composition. Le Supérieur-Général l'y autorisa volontiers; mais pour mettre à l'abri de toute tentation son cher enfant, il écrivait en même temps au P. Caillau : « Le cher N*** ne pourra monter dans aucune chaire de la ville, dans aucune chaire des diverses paroisses du diocèse; si dans quelque oratoire on le priait d'adresser quelques paroles d'édification à un petit nombre de fidèles, il doit s'y refuser; je l'exige rigoureusement. »

Il savait qu'il y a des cas où la rigueur apparente est bonté réelle. Quelquefois il alla jusqu'à dire à des novices

qui venaient lui lire leurs compositions : « Mon ami, si vous m'en croyez, vous jetterez ceci au feu, et vous recommencerez sur nouveaux frais. » Mais cela était dit avec une affectueuse tendresse ; on comprenait aisément qu'il voulait par là imprimer profondément la conviction que la préparation à annoncer la parole de Dieu est, de tous les travaux, le plus sérieux, et qu'ainsi rien ne doit être épargné pour donner à la prédication de l'Évangile toute la dignité, toute l'énergie, toute l'onction, que comportent les forces du prêtre qui remplit cet auguste ministère.

Sévère pour le choix des lectures, non-seulement il proscrivait des bibliothèques les mauvais livres, mais encore il redoutait, pour les jeunes confrères surtout, les ouvrages qui faussent le goût, tout en amusant l'imagination. On l'a vu, après avoir examiné les livres d'un jeune prêtre qui se présentait au noviciat, mettre à part tous ceux qu'il pensait pouvoir lui être nuisibles, les payer et les livrer au feu.

Naturellement, il préférait, pour le noviciat, les jeunes ecclésiastiques, plus faciles à former. « Quand on a été curé plusieurs années, disait-il, il faut s'attacher à ce ministère, à moins qu'on ait de bien fortes raisons de s'en arracher. » En même temps, il s'était fait une règle inviolable de n'accepter que les prêtres auxquels leurs évêques permettraient de s'adjoindre à la Société. De là, sans doute, bien des désappointements. Car, comme il le disait confidentiellement à un des siens, « plus les vertus et les talents rendent un prêtre recommandable, plus il sera utile à notre œuvre, et plus, hélas ! ces qualités précieuses qui nous le font désirer, engagent les supérieurs ecclésiastiques à le retenir. » Mais le respect profond qu'il profes-

sait pour l'autorité épiscopale, le persuadait qu'en agissant comme il faisait, il suivait l'ordre de la Providence.

Il se défiait surtout du défaut d'abnégation, comme d'un mal presque incurable et aussi antipathique à l'action apostolique qu'à la vie commune.

« Le cher N..., disait-il au supérieur d'une de ses maisons, me paraît bien léger. Ce n'est pas une légèreté qui fasse craindre de fâcheux écarts relativement aux mœurs (je le crois fort pieux), mais une légèreté qui ôte souvent le sentiment des convenances, et qui rend incapable de la vie strictement réglée que nous admirons dans les plus saints prêtres, incapable de certaines résolutions fortes et généreuses qu'imposent dans plusieurs circonstances nos constitutions. Je dois craindre que ce bon N... n'ait pas bien compris les engagements dont il est question parmi nous. Dans une lettre du 14 février, ce cher N... qui, dans sa famille, court de noce en noce, me disait : « J'ai adopté la maxime de Fénelon ; il écrivait à un de ses curés : *Ne dansons point, mais laissons danser ces pauvres gens.* » Certes, le cher N... s'opposerait inutilement aux danses approuvées dans le monde, et qu'on peut sans doute permettre quelquefois; mais un prêtre doit garder personnellement une grande réserve dans ces circonstances, et en laissant prendre ces joyeux ébats, doit-il porter la condescendance jusqu'à s'y trouver présent? »

Parlant de deux jeunes gens qui, après quelques mois de séjour, avaient obtenu la permission d'aller dans leur pays, et demandaient à être considérés comme novices, tout en prolongeant indéfiniment leur absence pour des motifs insuffisants, il disait : « Que dois-je faire? voilà deux sujets sur lesquels je ne puis exercer aucune surveil-

lance, absolument aucune. Comme membres d'une Congrégation, ils peuvent, jusqu'à un certain point, se soustraire à la surveillance de leur évêque pendant plusieurs années. Quand bien même ils ne se conduiraient pas mal, s'ils ne mènent pas une vie exemplaire, quel jugement portera-t-on de notre Société et de la condescendance du Supérieur? De plus, quel exemple j'irais donner à notre maison! Des sujets bien connus et dont nous serions parfaitement sûrs, n'obtiendraient pas ce que ces jeunes gens demandent. Eussent-ils des talents éminents, fussions-nous à leur égard dans une position qui nous commandât les plus grands sacrifices, je ne saurais rien rabattre de la conduite que ma conscience me prescrit. Cependant quels sacrifices ont-ils droit d'exiger? Quels sont leurs talents? Sous ce dernier rapport, ils me paraissent fort médiocres l'un et l'autre. J'ai soumis ces pensées à mon conseil. Nous avons unanimement cru qu'en leur montrant le plus sincère attachement, en employant les formes les plus douces, je dois leur déclarer que s'ils ne peuvent se rendre à mes invitations, ils ne doivent plus se regarder désormais comme membres de notre Société. »

S'agissait-il seulement d'une certaine vivacité de caractère, tempérée d'ailleurs par l'esprit de foi et un fond de docilité, il se montrait alors patient et indulgent. « Tel novice, disait-il, qui d'abord promet beaucoup, manifestera plus tard un caractère peu solide; tel autre dont on s'effraie, conduit avec une douce et persévérante sollicitude, atteindra la perfection. Nul doute, ajoutait-il, qu'il ne faille sévir dans certains cas; mais à quel point le doit-on faire, avec quels ménagements, afin de ne pas accabler le sujet puni? Voilà ce qu'on ne saurait trop examiner. A

tout âge et surtout dans la jeunesse, l'homme a grand besoin d'être encouragé; sagement répétés, les sages encouragements produisent les résolutions généreuses, et rarement on épuise ce dernier moyen[1]. »

Voici encore quelques paroles d'une lettre écrite au confrère laissé à Rome pour poursuivre l'approbation des constitutions, et qui songeait à essayer à Rome un petit noviciat. « L'affaire dont vous me parlez me paraît importante. Je crois que vous devez commencer, si faire se peut. Une fois la chose entreprise, qui sait ce que la divine Providence accordera? Nous agissons avec un parfait désintéressement. Nous ne demandons pour nous que peines, privations, travail, pourvu que Dieu soit glorifié. Cette œuvre sert la France, quel qu'en soit le gouvernement, et dès lors nous devons moins redouter les contradictions et les obstacles. Pesez tout cela. Consultez le Seigneur dans la prière. Mettez votre dessein sous la protection de la très-sainte Vierge.

« Si vous adoptez des sujets, nourrissez-les bien, c'est-à-dire comme nous le sommes dans nos maisons, ne nous permettant aucune fantaisie, aucune délicatesse, mais ayant une nourriture très-saine et suffisante pour maintenir les forces du corps dans des hommes destinés à de grands travaux.

« O mon très-cher, de quels hauts intérêts vous allez être chargé peut-être! une chose surtout vous devient nécessaire; sans elle vous réussirez peu; vous obtiendrez tout avec elle et par elle... vous comprenez d'avance... Soyez saint. Vous avez grand désir de le devenir; accom-

[1] Constitutions, part. V, ch. II.

plissez ce vœu. J'attendrai dès lors avec la plus grande confiance le succès. Vous penserez peut-être et avec raison qu'il m'appartient moins qu'à tout autre de tenir ce langage, puisque, étant Supérieur, je suis si lâche et si dénué des vertus, que je veux voir dans les autres. Priez pour moi. Quant aux sujets dont vous me parlez, je vois du pour et du contre ; accueillez-les avec une affectueuse affabilité. Interrogez-les, faites-les causer, prenez toutes les informations que vous pourrez obtenir, et formez votre jugement dans la prière. Voyez s'ils sont humbles, s'ils montrent un sincère désir d'observer les Constitutions, si vous les croyez capables de cette intime union en Notre-Seigneur, que nous souhaitons par-dessus tout comme la chose la plus essentielle, et supposant ou amenant tout le reste dans notre communauté. »

Trois ans furent employés exclusivement à ce travail intérieur qui devait former l'esprit de la Congrégation. La position du fondateur était difficile, mais son courage toujours ferme. « Je ne sais guère aujourd'hui, écrivait-il à un de ses neveux, ancien procureur-général, retiré à Bordeaux, comment faire face à mes affaires. Je compte sur la Providence, qui ne m'abandonne pas. Il m'est doux de faire tous les sacrifices ici-bas, sans obtenir de consolations temporelles. Cependant combien n'en ai-je pas reçu !... »

C'eût été pour sa famille un bonheur inexprimable de le voir ; mais fidèle à la maxime posée par lui dans les Constitutions, qu'un Supérieur ne doit pas toujours s'accorder à lui-même ce qu'il accorde aux autres, il fit le sacrifice du voyage de Bordeaux. « Mon petit établissement va bien, disait-il, toutefois ma présence est sans cesse nécessaire...

Je me dévoue, croyant accomplir ainsi la volonté de Dieu. » Et deux ans plus tard, en 1836 : « Mon œuvre marche, la Providence la conduit. Le moindre choc pourrait la renverser, et je me tiens assuré qu'elle prospérera, parce que je l'ai remise entre les mains de Dieu. »

127 La résidence de la madonna del Pascolo, à Rome.

Il n'y eut donc point de fondation pendant ces trois années. Car nous ne comptons pas comme fondation l'essai de résidence tenté à Rome, en 1833. La foi vive du P. Rauzan lui faisait désirer une maison de sa Société au centre de la catholicité, et sous les yeux du Souverain Pontife. S. S. Grégoire XVI ayant eu connaissance du désir du P. Rauzan, avait voulu le favoriser en donnant à la Société de la Miséricorde le soin d'une chapelle, autrefois desservie par des religieux basiliens polonais, et nommée la Madonna del Pascolo. (Notre-Dame du Pâturage.)

Vers le même temps, une place de chapelain à Saint-Louis-des-Français ayant été offerte au P. Saintyves, le P. Rauzan l'autorisa à accepter cette position, qui fournissait quelques ressources à l'établissement naissant.

Un membre de la Société fut alors désigné par le Supérieur-Général pour le ministère du Pascolo, auquel se trouvait jointe, dans la pensée du P. Rauzan, la direction d'un noviciat dans lequel on devait admettre, soit de jeunes Français, soit des ecclésiastiques Italiens. Voici les instructions que donnait par écrit le bon Supérieur à celui qu'il envoyait.

« Tendez toujours et en tout, soit pour vous-même, soit pour vos confrères, à l'observation parfaite de nos Constitutions.

« Ne jugez pas, ne blâmez pas les Institutions Romaines. Elles sont toutes bonnes, et si quelque prêtre ne remplit

pas les Règlements avec assez de talent ou de zèle, cela ne nous regarde pas. On accuse souvent dans les pays étrangers les Français de tout blâmer, de tout déprécier, et cette accusation est souvent juste. Ces censures peuvent produire de très-mauvais effets, surtout si les censeurs sont des prêtres.

« Réfléchissez bien sur ce qu'il y a de mieux à faire dans votre église. Combien je désirerais qu'on pût faire tous les dimanches une instruction simple, d'une demi-heure, pour le pauvre peuple ! Nous avons remarqué souvent que ce pauvre peuple, dans lequel on trouve encore beaucoup de foi, n'est pas suffisamment instruit des plus essentielles vérités de la Religion. Encore une fois, ne cherchons point à faire parler de nous, mais à opérer un bien réel, sans exciter ni réclamation, ni jalousie.

« Faites les amitiés les plus tendres, les plus soutenues aux novices. Étudiez leur caractère. Ceux qui ne seraient pas très-solidement vertueux, qui n'accompliraient pas avec une parfaite exactitude nos Constitutions, doivent être renvoyés, mais avec les plus grands ménagements. Il faut que ceux dont nous nous séparons, sentent que nous ne pouvons faire autrement, et qu'ils restent nos amis.

« Ne cherchez, ne désirez jamais que la plus grande gloire de Jésus-Christ. Ne suivez aucune idée humaine, et poursuivez votre œuvre dans une prière continuelle. Recourez sans cesse à la Mère de Dieu avec une confiance inébranlable.

« Je vous conjure, par les entrailles de Jésus-Christ, de bien retenir ces conseils. Il pourrait se faire qu'en ne les suivant pas, vous obtinssiez quelque succès apparent.

Éclat passager et trompeur ! Toute œuvre qui n'est pas ainsi conduite ne jettera pas de racines ; c'est une vérité très-évidente pour moi. »

Le P. Saintyves fut rappelé en 1840 pour être envoyé en Amérique; le P. Rebours, chargé du Pascolo, y demeura jusqu'en 1849. Au bout de quelque temps, on renonça à l'idée du noviciat : les Italiens ne pouvaient guère se trouver portés vers une Société, qui n'ayant pas encore de missions, à l'étranger, était, au fond, toute française, et les ecclésiastiques français qui se trouvaient à Rome, voyaient dans un séjour de quelques mois au Pascolo, plutôt un essai de la vie religieuse qu'un vrai noviciat.

Toujours missionnaire, le P. Rebours s'occupait de bonnes œuvres, spécialement des enfants pauvres. Il eut la consolation d'établir à Rome la belle œuvre de la Propagation de la foi. Un jour, il rendait compte au pape Grégoire XVI des progrès de cette Association, dont il avait fait, en dépit des idées de quelques Français, une œuvre italienne, et qui avait grandi rapidement. Un évêque qui se trouvait présent, dit au Souverain Pontife : « Moi aussi, j'ai établi dans mon diocèse une œuvre analogue à celle-ci. » On supputa les temps ; l'évêque accorda au religieux l'honneur d'avoir été le premier en date. Cet évêque était destiné à s'asseoir après Grégoire XVI sur le trône Pontifical, c'était Monseigneur Mastaï Ferretti, évêque d'Imola, aujourd'hui Pie IX.

On a vu qu'à l'époque où le P. Rauzan était à la tête de la Congrégation des Missions de France, il s'était refusé à établir des maisons en province. Pourtant il avait consenti à commencer un établissement à Marseille ; mais peu après, il dut rappeler les sujets qu'il y avait envoyés,

et qui emportèrent avec eux les regrets et l'estime du peuple si chrétien de cette grande ville. Peu de temps avant la Révolution de 1830, une autre maison était sur le point d'être fondée dans une des principales villes du Midi ; tout était concerté entre l'archevêque et le P. Rauzan, quand on avertit ce dernier qu'une autre Société religieuse portait ses vues sur la maison qui lui avait été déjà donnée, et qu'ainsi il serait à propos de s'y établir. — « Moi, répondit-il, les écarter ! je ferais cent lieues pour les aller chercher. » Et il renonça immédiatement aux droits qui lui étaient acquis[1]. La Providence ne voulait pas que l'arbre planté par lui dans le jardin de l'Église, étendît ses rameaux avant d'avoir reçu cette bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ qui donne à toutes les œuvres catholiques leur fécondité. De plus, si, au moment où l'Association des Missions de France allait se transformer en Société religieuse, ses membres eussent été disséminés en différentes maisons, quelle difficulté le fondateur n'aurait-il pas éprouvée pour inculquer l'*esprit*, non pas nouveau, mais plus parfait, qu'exigeait cette transformation ? Souvent Dieu dispose ainsi les choses en vue de l'avenir, à notre insu.

Mais il fallait enfin songer à s'étendre. C'était chose

[1] Quelque temps auparavant, un saint archevêque proposait au P. Rauzan un établissement très-avantageux ; mais, dans le diocèse, se formait, sous la direction d'un jeune prêtre plein de talent, une maison de missionnaires diocésains. Le P. Rauzan écrivit à deux reprises différentes au Supérieur de cette maison, pour lui déclarer que, si la fondation proposée lui semblait nuisible au développement de l'œuvre diocésaine, il y renoncerait immédiatement. — Nous ne pouvons entrer ici dans plus de détails ; mais nous sommes en mesure d'affirmer que cette déclaration était sincère, et qu'elle impliquait un sacrifice méritoire.

128
Maximes du P. Rauzan touchant les fondations.

d'autant plus nécessaire, que les membres de la Société ayant, du moins pendant plusieurs années, à prêcher isolément et avec moins d'appareil, ils devaient s'établir de manière à être appelés facilement dans les différents lieux où l'on réclamerait leur ministère. De très-bonne heure, de nombreuses tentatives d'établissement furent faites par un des plus anciens compagnons du P. Rauzan. C'était le P. Paraudier, homme d'une science peu commune et d'une grande piété, mais d'une activité un peu inquiète; célèbre par ses nombreux voyages dans les plus lointains pays; prédicateur vraiment infatigable; faisant du bien dans les missions et dans les retraites ecclésiastiques, et capable d'en faire beaucoup davantage, comme le bon P. Rauzan le lui disait souvent, s'il eût pu se fixer et suivre une œuvre commencée, sans vouloir embrasser, dès le premier moment, la France entière, l'Europe, l'univers, et partir le lendemain d'une fondation pour l'Inde ou la Chine. Le P. Paraudier négociait des arrangements partout, et ne les menait à fin nulle part.

« Je vous aime bien, lui disait le P. Rauzan. Combien de fois on m'a pressé de me séparer de vous! J'ai toujours résisté. Je crois à vos bonnes intentions. Vous êtes pour moi un vieil ami que j'aime et vénère, vous êtes un des premiers prêtres qui se joignirent à moi pour former l'établissement de Lyon; lorsque j'essayai de former celui de Paris, vous fûtes le seul Lyonnais qui prit d'abord part à ce projet. Mais, dans les premiers temps, vous ne vous occupiez que de notre œuvre. Il vous faut aujourd'hui un je ne sais quoi que vous ne saisirez jamais. Vous allez toujours courant, multipliant vos entreprises sans les mûrir. Si vous aviez pu écouter mes conseils, s'ils eussent été

suivis, au lieu de ces mille œuvres qui n'aboutissent à rien, vous auriez formé quelques établissements utiles. M'écouterez-vous, cher ami, me comprendrez-vous? »

En matière de fondations, le P. Rauzan agissait avec une réserve, une prudence, qui ont pu paraître quelquefois poussées jusqu'à l'excès. Il s'était fait à ce sujet des principes que l'on trouve consignés dans une lettre écrite par lui au mois d'août 1832, et que nous citons en entier à cause de son importance.

« Vous désirez connaître mes sentiments sur votre projet de commencer un ou plusieurs établissements, où nos confrères restés en France iraient prier, étudier, travailler, selon l'esprit de nos Constitutions. Avant nos derniers malheurs, vous aviez eu cette pensée que je nourris depuis longtemps; nous n'avons pas eu le temps d'exécuter un tel projet. Il paraîtrait plus urgent, et, sous quelques rapports, plus facile, de réussir dans les circonstances présentes. Je vous l'avouerai, vu le bien qu'opèrent dans le saint ministère nos amis en plusieurs diocèses, et les malheurs dont l'Europe entière paraît menacée, je ne suis pas très-pressé d'accomplir votre dessein. Et cependant je craindrais de laisser échapper une occasion favorable que daignerait nous présenter la divine Providence. Si cette heureuse occasion vous est offerte, saisissez-la : je vous soutiendrai, soyez-en sûr. Je dois spécialement vous recommander deux choses, et je le dirai, moins pour vous que pour mes confrères, encore jeunes, auxquels vous communiquerez ma lettre.

« 1° Il ne faut rien entreprendre, rien faire sans le consentement bien formel de l'évêque qui voudra bien vous accueillir. Vous savez combien j'insistais autrefois sur ce

point dans nos missions, c'est-à-dire dans le temps où nous demeurions peu de jours sous les ordres d'un évêque, en faisant une œuvre assez importante sans doute, mais d'une courte durée. Un établissement exige bien autrement l'esprit de soumission et de sagesse : ce n'est pas une œuvre de quelques jours; il faut qu'elle soit approuvée par les successeurs de l'évêque qui daignera nous employer, qu'ils en reconnaissent l'utilité.

« 2° L'établissement une fois commencé, ce n'est point à nos confrères qu'il appartiendra d'appeler des sujets; on pourra me les proposer, mais je dois me réserver le choix et l'appel définitif.

« Au reste, mon très-cher, prions beaucoup; que nos instances auprès de Dieu, nos larmes, une vie mortifiée, fervente, appellent sur nous les bénédictions de la divine miséricorde. Si l'humilité, l'entier oubli de nos intérêts personnels, le pur amour de la plus grande gloire de Dieu dirigent, soutiennent notre marche, nous réussirons, ou des difficultés insurmontables vaudront peut-être mieux pour nous que le succès. Les vertus dont je parle venant à nous manquer, nous ferions dans tous les cas plus de mal que de bien. »

129 Fondation de la maison Saint-Jacques à Bordeaux.

Deux fondations devaient se faire dans l'année 1837, l'une à Bordeaux, l'autre à Orléans. Voici l'histoire de la première :

La Révolution avait profané un sanctuaire particulièrement cher aux Bordelais. C'était une antique chapelle consacrée à l'apôtre saint Jacques. Elle rappelait des souvenirs lointains et glorieux. Éléonore de Guienne s'était plu à la visiter et à l'enrichir. Un Pontife d'illustre mémoire, Innocent III l'avait favorisée de magnifiques privi-

léges. Quand les pèlerins de Compostelle se voyaient arrêtés par l'épuisement ou la maladie sur les rivages de l'Aquitaine, ils pouvaient, dit-on, gagner dans la chapelle de saint Jacques, à Bordeaux, les mêmes indulgences qu'en Galice. Dans ce saint lieu, en 1769 probablement, le P. Rauzan avait fait sa première communion. Vingt ans après, la hache révolutionnaire brisait les autels ; et les temples étaient démolis ou vendus, au nom de la nation. La chapelle Saint-Jacques subit à la fois l'un et l'autre affront ; elle trouva un acheteur qui abattit une partie des murailles pour approprier l'édifice à une destination plus que profane : la maison de Dieu fut transformée en théâtre.

En 1837, depuis longues années, la troupe des comédiens avait disparu, mais la désolation du sanctuaire n'avait point cessé. Un prêtre zélé, M. Allary, curé de Saint-Éloi, conçut la pensée de faire un appel à la piété des fidèles, afin d'acheter et de restaurer le saint lieu.

Le P. Rauzan apprend par un de ses frères cette bonne nouvelle. C'est pour le vénérable Supérieur comme un trait de lumière. Lui-même se chargera de la sainte entreprise, lui-même réparera la chapelle chérie qui lui rappelle les plus beaux souvenirs de sa vie ; ses enfants en auront la garde.

M. Allary accède à ce dessein, qui lui ôte les difficultés de l'œuvre et lui en laisse le mérite ; les frères du P. Rauzan, M. Romain Rauzan et l'abbé Belisle, promettent un généreux concours ; le prélat avec lequel il faut entrer en négociations est un saint, qui vénère le P. Rauzan, et connaît, par expérience, le bien que produiront des missions, dans un diocèse surtout où le clergé, peu nombreux, ne suffit

qu'à force de dévouement au ministère paroissial, et où n'existe encore aucune maison religieuse[1].

Sur ces entrefaites, Monseigneur de Cheverus meurt. Ce trépas, qui fit verser tant de larmes à Bordeaux, n'ôta un ami dévoué à la Société de la Miséricorde que pour lui donner un protecteur non moins généreux; l'ancien Supérieur des missions de Saint-Martin de Tours montait sur le siége archiépiscopal. Il ne nous appartient pas de louer ce pontife; Pie IX a tout dit en l'honorant de la pourpre romaine.

Le P. Rauzan s'achemina vers Bordeaux. Il avait alors quatre-vingts ans, c'était la dernière fois qu'il devait revoir son pays natal. Il y reçut mille témoignages de respect et de tendre affection. « Gardez bien votre Père, disaient à celui de ses enfants qui l'avait accompagné, plusieurs dames que le P. Rauzan avait autrefois préparées à leur première communion; gardez bien votre Père, c'est un saint; les sentiments religieux qui ont fait la force et le bonheur de notre vie, nous les devons à ses catéchismes! » Sa famille qu'il n'avait pas revue depuis si longtemps, les quelques amis d'enfance que la mort n'avait pas encore moissonnés, la cité tout entière lui firent fête. Les négociations ne furent pas longues, et il retourna bientôt à Paris, d'où il envoya immédiatement à Bordeaux une petite colonie apostolique.

A leur arrivée, les Pères trouvèrent la chapelle dans l'état que nous avons dit, et à l'entour quelques chambres délabrées, autrefois à l'usage des comédiens.

Par une pensée de foi dans laquelle les encouragea

[1] La chapelle de Bon-Secours fut offerte à la Compagnie de Jésus, dans l'intervalle qui sépara la mort de Monseigneur de Cheverus de la nomination de son successeur.

Monseigneur l'archevêque, ils voulurent s'occuper, avant tout le reste, de la restauration de la chapelle. Pendant les travaux, ils passaient les jours au milieu des ouvriers, mangeant aux mêmes heures, se réduisant au plus strict nécessaire, heureux d'appeler par quelques sacrifices la bénédiction divine sur l'œuvre naissante. Le curé de Saint-Éloi avait pour eux les plus délicates attentions. « M. Allary, écrivait le P. Rauzan à M. Montaubricq son neveu, m'offrit son église, lorsque j'étais à Bordeaux. Je fus singulièrement touché de son extrême obligeance, je ne l'oublierai pas. Tant que l'église Saint-Jacques restera ce qu'elle est, nous aurons recours à ce bon pasteur. Dès qu'elle sera suffisamment préparée, *mes amis* [1] doivent s'y tenir, y célébrer le saint Sacrifice, y prier, y commencer quelques exercices plus réellement utiles à la paroisse qu'à nous. »

Là où s'établit tout d'abord entre les pasteurs des peuples et les communautés réligieuses cette douce intimité, cette réciprocité empressée de bons services, on peut tout attendre d'en haut.

Une année ne s'était pas écoulée, que l'église Saint-Jacques sortait rajeunie de ses ruines. Au fond du sanctuaire, s'élevait un autel en style du treizième siècle; en arrière du tabernacle, la statue de Marie immaculée, patronne de la Société [2], puis, rangés autour de la Mère de miséricorde,

[1] C'est le mot qu'il employait fréquemment en parlant de ses confrères.

[2] La Société de la Miséricorde se trouva ainsi la première en France, croyons-nous, à consacrer de nos jours une église à la Vierge conçue sans péché. C'est la réflexion consolante que faisait, il y a peu de temps, un des Pères de la Société, au moment où il avait le bonheur de concourir à l'érection d'une église de l'Immaculée Conception, monument du zèle d'un prêtre vénérable et du dévouement des Nantais à Marie.

saint Joseph, saint Jacques, sainte Élisabeth, saint Ferdinand, sainte Monique, sainte Madeleine. Sur les murailles, au milieu d'ogives en grisailles, des fresques représentant les douze Apôtres, protecteurs de l'humble Compagnie apostolique. En face de la chaire, dans le bras droit de la croix, la chapelle dédiée à saint Jacques, qui plus tard y devait accorder l'hospitalité aux reliques vénérées de la bergère de Pibrac, la bienheureuse Germaine, aujourd'hui si chère aux populations du Midi et à toute la France.

Comme le voulait le P. Rauzan, les missionnaires de Saint-Jacques commencèrent de pieuses réunions auxquelles se porta avec empressement la population bordelaise ; messe matinale pour les domestiques et les personnes qui plus tard assisteraient difficilement au saint Sacrifice; instructions le dimanche soir; retraites, etc. Mais le but principal de cette fondation, c'étaient les missions dans le diocèse de Bordeaux d'abord, et dans les diocèses environnants. De 1838 à 1847, époque à laquelle doit s'arrêter notre récit, les prêtres de la Miséricorde donnèrent des missions à Lesparre, Libourne, Blaye, la Réole, Poyac, Langon, Guîtres, Vendeys, Sainte-Foy, Coutres, et un grand nombre d'autres paroisses du diocèse ; à Bordeaux même, outre la cathédrale, Saint-Seurin, Saint-Michel, Saint-Louis, Sainte-Croix, furent évangélisées.

Dès l'abord, Monseigneur Donnet avait envoyé au P. Rauzan des lettres de Vicaire-général honoraire, et fait nommer un des Pères de la Société à la chaire de théologie dogmatique de la Faculté, ce qui était pour la communauté tout à la fois un honneur et un subside.

Au bout de quelques années, les prêtres de la Miséricorde purent occuper une maison attenante à l'église, et

leur installation se trouva complète. Au milieu d'un peuple bon, spirituel, sympathique, plein de foi, bénis de Dieu dans leurs travaux, ils n'avaient plus qu'à rendre grâces à la Providence, et à mériter, par leur fidélité, qu'elle les protégeât, comme, en effet, elle a daigné le faire jusqu'ici.

Orléans avait été l'un des premiers théâtres de l'apostolat du P. Rauzan. Le clergé et les fidèles conservaient de lui et de ses coopérateurs un souvenir qu'aujourd'hui même le temps n'a pas encore effacé. Dès 1816, il avait été question d'établir dans le diocèse quelques missionnaires de France. Ce projet ne put alors avoir de suite, mais on devait y revenir vingt ans plus tard. Une station prêchée à la cathédrale par un prêtre de la Miséricorde en fut l'occasion. 130 Fondation de la maison Saint-Euverte à Orléans.

Dans la vieille et noble cité, existait une église[1] consacrée à un évêque d'Orléans, saint Euverte, fondateur de la cathédrale Sainte-Croix, et l'un des plus vénérés apôtres de la contrée. Cette église appartenait autrefois aux Génovéfains, dont l'abbaye n'était séparée de l'église que par un préau. La Révolution avait, en 1792, dispersé les chanoines de Sainte-Geneviève, dévasté l'église, et fait de tous les bâtiments appartenant à l'abbaye une propriété nationale. En 1823, l'église avait été rendue à la fabrique de la cathédrale, qui se voyait obligée d'en louer, comme l'avait fait l'administration civile, les diverses parties, comme autant de magasins, afin de subvenir aux réparations les plus urgentes.

L'abbaye appartenait à un particulier qui avait transformé le principal corps d'habitation en filature. On conçut le projet de rendre ces lieux à leur destination ancienne,

[1] Voir *Notice sur l'église Saint-Euverte d'Orléans*. — Orléans.

et de préparer la restauration de l'église, tout en procurant au diocèse le bienfait d'un établissement de missionnaires. Après s'être concerté avec Monseigneur de Beauregard, évêque d'Orléans, le P. Rauzan acheta l'abbaye et ses dépendances[1], et, vers la fin de 1838, les prêtres de la Miséricorde vinrent habiter l'ancienne demeure des chanoines de Sainte-Geneviève.

Une pensée de foi avait porté le P. Rauzan à accepter ce poste. En d'autres diocèses, les communautés religieuses déjà établies, ou, à leur défaut, quelques membres d'un clergé nombreux pouvaient porter facilement aux populations la grâce des prédications extraordinaires, des retraites, des missions. Là, un clergé instruit, zélé, mais moins nombreux encore que dans le diocèse de Bordeaux, ne subvenait, qu'avec d'extrêmes fatigues, aux besoins les plus pressants du ministère paroissial. Si Orléans même, et quelques parties du diocèse montraient un esprit sincèrement religieux; ailleurs, les populations autrefois infectées de jansénisme, éprouvées par deux révolutions, qui, toutes deux, sous des formes différentes, furent marquées

[1] Dans les *Mémoires sur la vie de Monseigneur de Beauregard*, il est question (t. I, p. 316) d'un don de deux cent mille francs fait au P. Rauzan. L'auteur a pris pour un fait accompli un bruit qui courait alors dans la ville d'Orléans. Ce don (réduit à cent vingt mille francs dans la *Notice sur les évêques d'Orléans, par M. Pelletier*) n'a point été fait. Ce qui est vrai, c'est que, si l'on vint en aide au P. Rauzan quand il acheta la maison, les réparations énormes qu'exigeait l'état de délabrement dans lequel se trouvait la vieille abbaye, n'ont pu se faire que fort lentement, et grâce à des avances faites par la maison-mère, grâce surtout à l'activité et au dévouement du P. Caillau. — Nous croyons nécessaire de relever cette méprise, qui a égaré longtemps l'opinion publique relativement à la position de la Société de la Miséricorde dans le diocèse. Les missionnaires, qui s'y trouvaient dans un état précaire, passaient pour magnifiquement dotés.

au coin de l'irréligion; conservant un certain goût pour les cérémonies religieuses, mais ne connaissant plus guère Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'écoutant plus sa parole et ne s'asseyant plus à sa table, semblaient des éléments bien peu favorables, soit à l'établissement de prêtres réguliers dans le diocèse, soit aux missions. Reprendre l'œuvre régénératrice, la faire accepter, et faire accepter avec elle les prêtres qui s'y vouent; par là, apporter quelque consolation aux pasteurs des paroisses, les aider à *conserver*, à *sanctifier*, et surtout à *reconquérir* les âmes; ranimer le goût de la sainte parole, rendre moins rare l'usage des sacrements; enfin renouer, entre le clergé séculier et le clergé régulier, ces liens de fraternelle concorde qui font la force et la joie de l'Église, voilà ce qu'on essayait en venant fonder à Orléans une maison de missionnaires. Il s'agissait de ce qui paraissait au P. Rauzan le principe de vie pour les siens, il s'agissait de *faire le bien à petit bruit*, de préparer avec un courage patient, des résultats plus importants dans l'avenir. C'était assez pour déterminer le saint prêtre, qu'encourageait d'ailleurs la bienveillance spéciale du digne et vénérable évêque, à qui son grand âge n'avait rien enlevé de son aménité de caractère, et qui se plaisait à donner aux Prêtres de la Miséricorde des témoignages d'une tendre affection.

Nous n'entrerons pas dans le détail des premiers travaux des missionnaires, travaux pénibles; prédications dans des églises presque désertes; pas d'élan; bien plus, pas même de curiosité; parfois une si profonde indifférence, que l'œuvre passait comme inaperçue; assez souvent dans ces premières années, découragement des pasteurs eux-mêmes, à la vue du petit nombre des conversions

obtenues; c'était une rude épreuve pour des prêtres nés dans des diocèses plus religieux, et habitués au mouvement des grandes missions. Pour les soutenir, il leur fallut et la pensée que le divin Maître récompense la bonne volonté plutôt que le succès, et les affectueuses et fortes exhortations de leur vénéré Père. Monseigneur de Beauregard ayant, peu après l'arrivée des Prêtres de la Miséricorde, donné la démission de son siége, le nouvel évêque, Monseigneur Morlot, se plut, dès son entrée dans le diocèse, à leur donner des preuves de sa confiance, en les appelant à exercer leur zèle dans un grand nombre de paroisses, et en les soutenant au milieu des difficultés de leur ministère.

Ce fut sous son épiscopat, en 1840, que le P. Caillau, l'un des Assistants de la Société, fut envoyé à Orléans, pour y prendre la direction de la maison de Saint-Euverte. Il s'y dévoua tout entier, et ne quitta Orléans qu'au printemps de 1850, par ordre du Supérieur-Général, pour aller mourir à Paris. Nous permettra-t-on de consacrer ici quelques pages à ce pieux et savant prêtre, dont nous avons trouvé la mémoire entourée, dans le diocèse d'Orléans, d'unanimes et touchants regrets[1]?

131 Le P. Caillau. Né à Paris en 1794, formé de bonne heure par son père, professeur suppléant à la Faculté de Droit de Paris, au goût des fortes études, et par sa mère aux habitudes de la piété; après des succès brillants au lycée Napoléon et au concours général, le jeune Caillau entre à Saint-Sulpice en 1813, et en sort en 1818 pour se présenter, comme

[1] Nous abrégeons ici une *Notice sur la vie et les ouvrages du R. P. Caillau*, publiée par la *Bibliographie catholique* (août et septembre 1850), sur des matériaux fournis par ses confrères.

MM. de Forbin-Janson, Fayet, Druon de Brusneau, Menoust, Du Mesnildot, Menjaud, Saintyves, Levasseur, tous avant lui chefs des catéchismes de Saint-Sulpice, aux Missions de France. De 1818 à 1824, il prend part aux missions de Toulouse, Bayonne, Étampes, Reims, Montpellier, Cahors, Dijon, Metz, Nancy. Dans les missions de Paris, il évangélise Saint-Jacques du Haut-Pas, Notre-Dame des Victoires, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Merry, l'hospice des Quinze-Vingts; il est mis à la tête de la mission de Figeac. Nommé *directeur* de Sainte-Geneviève, il occupe ce poste important jusqu'en 1830.

Aux travaux d'un apostolat actif et béni, il joignait des études sérieuses sur les Pères de l'Église. Épuisé par une application sans relâche, le P. Caillau, dans le cours de 1829, tombe dans un état de faiblesse prolongé et inquiétant. Un jour, il entend parler des grâces nombreuses obtenues au sanctuaire de Roc-Amadour en Quercy. Enfant dévoué de la sainte Vierge, il entreprend le pieux pèlerinage, et recouvre assez de forces pour reprendre ses travaux. De là, l'*Histoire de Notre-Dame de Roc-Amadour;* l'établissement d'une neuvaine de prédications en sa chapelle, et la fondation d'une maison de missionnaires pour le diocèse de Cahors, sur le territoire duquel se trouve Roc-Amadour.

Après 1830, le P. Caillau partit pour l'Italie où Sa Sainteté Pie VIII l'accueillit avec une bonté particulière. Là, il put satisfaire sa piété et son ardeur pour les lettres sacrées, par des pèlerinages aux principaux sanctuaires, et de longues visites aux bibliothèques. Après avoir, comme nous l'avons dit, refusé l'archevêché de Smyrne, il revint en France en 1832, et bientôt réuni à ses amis, reprenant son

ministère bien-aimé, il prêcha, dans les principales paroisses de la capitale et ailleurs, des stations qui devenaient comme des missions, par les fruits de salut qu'elles produisaient. Le 1er novembre 1840 il prenait la direction de la maison d'Orléans. Ce jour-là, il prêcha à la cathédrale devant un auditoire brillant et délicat, qui sut apprécier sans hésitation ses talents et son cœur.

Dès lors, se consacrant tout entier au diocèse, prêchant non-seulement dans la cité épiscopale, mais dans les plus humbles campagnes, pendant l'espace de neuf ans, douze carêmes, et un grand nombre de missions et de retraites, il faisait souvent marcher de front deux ou trois stations en même temps. Sa prédilection était pour les instructions suivies formant un tout complet : Orléans n'a point oublié son *Histoire des Hérésies*, faite pendant deux ans à Saint-Paul avec une science qui réunissait autour de sa chaire un auditoire d'élite. Ces prédications augmentèrent l'effet d'une brochure[1] publiée par lui en 1849 contre la secte de Michel Vintras qui avait ébloui un certain nombre de fidèles et même quelques prêtres du diocèse. Assez profondément instruit pour se mettre sans peine à la portée des esprits les plus simples, porté d'ailleurs par l'attrait de la grâce vers les petits et les pauvres, il se fit un bonheur d'apporter une coopération très-active à l'œuvre naissante de Saint-François Xavier. Missionnaire par le cœur, il se préoccupa surtout de rétablir l'usage des retraites tombé en désuétude.

Dès la première année, les missionnaires donnèrent la retraite dans deux communautés religieuses; l'année sui-

[1] *Les Nouveaux Illuminés ou les Adeptes de l'œuvre de la Miséricorde convaincu d'extravagance et d'hérésie.* — Orléans, 1849.

vante, toutes les autres réclamèrent le même bienfait, et désormais l'usage s'en trouva heureusement rétabli.

On voulut alors faire davantage, et appeler aux exercices spirituels les personnes séculières. La première retraite de ce genre fut prêchée dans la modeste chapelle des Sœurs de la Sagesse, à Saint-Pierre-le-Puellier. Une quinzaine d'ouvrières et de domestiques formèrent toute l'assemblée. C'était le grain de sénevé de l'Évangile. Bientôt il fallut transférer les pieux exercices dans la chapelle plus vaste du Bon-Pasteur. Un peu plus tard, dans la maison même des missionnaires, s'ouvrait la chapelle de *Notre-Dame du Mont*, où l'on peut réunir trois cents personnes, soit au temps des retraites, soit à l'exercice du dimanche. Notre-Dame du Mont est un souvenir de la chapelle bâtie vers la fin du quatrième siècle sur la tombe de saint Euverte, et nommée d'abord Notre-Dame du Mont ou du Haut-Mont; puis à cause des nombreux miracles qui s'y opéraient par l'intercession du saint évêque, chapelle de Notre-Dame et de Saint-Euverte; puis enfin remplacée, au douzième siècle, par la vaste église qui porte aujourd'hui le nom seul de Saint-Euverte. La chapelle actuelle, monument du zèle et des généreux efforts du P. Caillau, est de construction modeste, et de style gothique.

Le 13 août 1844, elle fut bénie par Monseigneur Fayet, qui jadis avait partagé les travaux des Missions de France, et qui succédait à Monseigneur Morlot[1] sur le siége épiscopal d'Orléans. Là se fait chaque dimanche un exercice de mission : cantiques, glose, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement. Le P. Caillau donna à cet exercice un prix particulier, en s'y chargeant, comme il l'avait fait à Paris,

[1] Monseigneur Morlot venait d'être transféré à l'archevêché de Tours.

d'expliquer la sainte Écriture dans des homélies pleines de simplicité, de science et d'onction. Autour de la chapelle sont rangés les confessionnaux des missionnaires; celui du P. Caillau surtout était toujours entouré; sa direction était sage, forte; il voulait qu'on avançât chaque jour dans la voie de la perfection : on a remarqué qu'il recommandait avec instance et comme avec une sainte inflexibilité, la *méditation journalière*, alors presque aussi oubliée que les retraites annuelles. Le profond respect qu'il inspirait, rendait docile à ses conseils, et les personnes qu'il a dirigées aiment à rendre, aujourd'hui encore, témoignage à ses lumières et à sa charité.

Tout en partageant avec ses confrères le ministère spécial pour lequel les Prêtres de la Miséricorde avaient été appelés dans le diocèse, le P. Caillau sut trouver le temps de continuer les savants travaux auxquels le P. Rauzan l'avait appliqué dès son entrée dans la Société.

Convaincu, par expérience, des immenses avantages de l'étude des Pères, il songeait depuis longtemps à la rendre plus accessible au clergé. De là, la *Collectio selecta SS. Patrum*, en 133 vol. in-8°, à laquelle Monseigneur Guillon, évêque de Maroc, prêta son nom, mais dont le travail est dû presque en entier au P. Caillau ; œuvre laissée inachevée, par suite de l'annonce de la Collection complète des Pères, par M. l'abbé Migne, mais dont la pensée était sainte et féconde. De là, ce second volume des Œuvres complètes de saint Grégoire de Nazianze, si justement apprécié par les savants[1], comme par les amis de l'antiquité chrétienne. De là encore, l'*Introductio ad SS. Patrum lectionem*, et la *Rhetorica Patrum*.

[1] Les Bénédictins n'avaient édité que le premier volume, lorsque la Révolution éclata. Le P. Caillau réussit, non sans peine, à se procurer le

A côté des monuments de la science du P. Caillau, on aime à voir figurer en première ligne, parmi ceux de sa piété, des ouvrages consacrés à la très-sainte Vierge, pour laquelle il se sentait un inexprimable attrait. Il voulait réunir en dix volumes in-8°, sous le titre de *Bibliotheca Patrum Mariana*, tout ce que les saints Pères ont écrit sur la très-sainte Vierge. La mort ne lui en a pas laissé le temps. Mais on a de lui, outre l'*Histoire de Notre-Dame de Roc-Amadour* et le *Jour de Marie* ou *Guide du pèlerin à Roc-Amadour*, une *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Lorette* et les *Gloires de Notre-Dame du Puy*.

Promoteur ardent de la science sacrée, le P. Caillau avait conçu la pensée de former une maison de hautes études ecclésiastiques, qu'il comptait établir à Figeac, au centre des diocèses de Cahors, Tulle, Saint-Flour et Rodez. Vingt bourses y auraient été accordées à vingt élèves de rhétorique, choisis par les évêques des quatre diocèses, dans leurs petits-séminaires. On s'y serait occupé surtout de l'étude des saints Pères et d'éloquence sacrée; on s'y serait préparé, soit au ministère ordinaire, soit à celui des missions. Un Père de la Société s'y serait mis à la disposition des prêtres qui voudraient faire les exercices de la retraite. Ce projet, qu'approuvait le P. Rauzan, ne put avoir de suite.

Le P. Caillau se disposait enfin, comme nous l'avons dit, à écrire la Vie du P. Rauzan, quand épuisé par les fatigues de la station de carême à Tours et du mois de Marie à Orléans, il fut contraint de prendre un repos et des ménagements trop tardifs. Sa vie ne fut plus qu'un con-

manuscrit commencé du second, revit le texte grec, et en partie refondit, en partie acheva la traduction latine.

tinuel exercice d'une admirable patience, jusqu'au jeudi 4 juillet 1850, où il rendit paisiblement son âme à Dieu. De bien expressifs témoignages furent alors rendus à sa mémoire.

Le prélat qui avait, quelques années auparavant, vu arriver le P. Caillau dans le diocèse d'Orléans, placé alors sous sa houlette, écrivait dans l'effusion de son cœur au Supérieur-Général : « Je ressens ce malheur, et j'en suis affecté plus que je ne pourrais le dire. Ce doit être un deuil général que la disparition de tels hommes, si admirablement doués sous le rapport de la science et des plus belles vertus ! Pour lui, il ne perd rien, il a tout gagné ; et je me persuade que, depuis longtemps, la mesure de ses mérites était remplie ; mais vous, votre chère Congrégation, tous ceux qui l'ont connu, à qui il a fait du bien, toute l'Église de France, on peut le dire, doivent être frappés du coup qui l'a enlevé, et ne peuvent manquer de s'en ressentir longtemps. »

Un de MM. les grands-vicaires d'Orléans disait à son tour : « J'avais su apprécier le prêtre rempli de l'esprit de Notre-Seigneur, l'ouvrier infatigable dans le champ de l'Église, le tendre Fils de Marie ; et sa perte m'a été bien sensible. Notre-Seigneur a voulu récompenser ses longues et fortes vertus, son ardent amour pour la vérité et les saines doctrines qui fléchissent de toute part, et Marie a appelé près d'elle le serviteur si affectueux et l'enfant si aimant. Plaignons cette triste terre d'où partent ces belles âmes en qui Notre-Seigneur se représentait avec tant de fidélité, et qui avaient reçu la sainte mission de défendre les antiques traditions de nos pères. Cet homme de foi est entré dans son repos ; mais nous, quand nous voyons les

soldats de la vérité tomber autour de ses retranchements, pouvons-nous ne pas gémir, ne pas nous plaindre à Celui qui nous envoie une si dure épreuve? »

En quittant cette vie et le champ qu'il avait durant dix années arrosé de ses sueurs, le P. Caillau regrettait de n'avoir pu consommer l'acquisition de l'église Saint-Euverte. Ce monument, remarquable par sa beauté, vénérable par la longue chaîne des souvenirs qu'il rappelle: au quatrième siècle, petite chapelle bâtie sur le tombeau du saint évêque: au douzième, vaste basilique où commençait l'installation des évêques d'Orléans, et où devaient reposer leurs dépouilles mortelles, ravagé au seizième, et transformé en écurie par les protestants, réparé depuis, dévasté de nouveau en 1793, transformé, comme nous l'avons dit, en magasin, et restitué en 1823 à la fabrique de la cathédrale, affligeait toujours le regard par sa désolation. Dès 1845, le P. Rauzan avait offert de l'acheter, afin de le restaurer et de le rendre au culte catholique. Le conseil municipal consulté émit un avis défavorable, et le ministre des cultes refusa l'autorisation, sans laquelle on ne pouvait passer outre. En 1848, il s'en fallut peu que l'église Saint-Euverte ne fût démolie, pour occuper les travailleurs des ateliers nationaux. De nouvelles propositions ayant été faites en 1851 par le R. P. Levasseur, second Supérieur-Général de la Société de la Miséricorde, le conseil municipal ne s'y opposa plus cette fois[1], et la

[1] « Je comprendrais des craintes, disait un membre du conseil aux anciens opposants, s'il s'agissait de faire à Saint-Euverte un établissement nouveau; mais les prêtres qui doivent desservir cette église sont ici depuis longtemps, y prêchent depuis longtemps: par conséquent, les craintes relatives au fanatisme religieux ne sont pas fondées. » (*Moniteur du Loiret*, 14 juin 1851.)

vente s'effectua. Les travaux de restauration, suspendus jusqu'à ce jour à cause de la difficulté des temps, viennent de commencer.

Accablé d'années et d'infirmités, le P. Rauzan ne pouvait guère visiter sa colonie d'Orléans. Il s'agissait alors d'un voyage de trente lieues, pendant toute une nuit. Mais du moins il entretenait avec le P. Caillau une correspondance active. Dans cette correspondance, ce qui frappe, c'est cette inépuisable sollicitude pour les besoins, et surtout pour les peines de ses confrères, avec une attention constante à leur rappeler les hautes et fortes maximes de la perfection sacerdotale. « Je vous vois, écrivait-il au P. Caillau à la fin de 1840, tout occupé de votre affaire ; ainsi vous la ferez bien. Dès qu'on me proposa la maison Saint-Euverte, je conçus qu'on pouvait y former un très-utile établissement. Daigne le Seigneur vous accorder d'y réussir...! Tout va bien à Orléans ; je ne saurais vous exprimer la satisfaction que j'en éprouve. Avez-vous désiré plus que vous n'obtenez? Parfaite régularité dans la maison, les exercices bien faits, les permissions exactement demandées, et le cher N... vous donnant l'assurance qu'il va travailler comme vous l'entendez !... Vous avez fait de grands sacrifices en quittant Paris ; votre nouvelle position vous en dédommage, et j'entrevois déjà bien d'autres consolations. » — En une occasion, il désapprouvait l'activité, à son avis, excessive du P. Caillau, et l'invitait à ne se pas surcharger d'engagements comme il le faisait. Après avoir expliqué sa pensée avec détail, il ajoute : « Mes idées vous paraîtront très-singulières, peut-être très-fausses ; je ne m'en plaindrai pas. Cher ami, je suis au pied de mon crucifix, avec la certitude de pa-

raître bientôt devant Dieu, et de rendre compte de mon administration. J'ai beau chercher si je me trompe, je ne vois que ce que je vous dis, et par conséquent je ne saurais vous parler autrement. Mais, tendre ami, ne vous mécontentez pas, je crois toujours que vous êtes appelé à faire un très-utile établissement à Orléans, et je vous laisse une grande liberté. Dieu qui voit, je l'espère, la pureté de mes intentions, nous conduira comme il l'entend. » Et déclarant qu'il ne peut permettre au P. Caillau d'aller commencer un établissement projeté par celui-ci, il disait : « Ah ! très-cher, attendez un peu. Quand je ne serai plus, le conseil de la Société réparera mes fautes, prendra d'excellentes mesures que ma vieille tête ne conçoit pas. Tout ira pour le mieux. C'est ce que je demande à Dieu depuis que je suis votre indigne Supérieur, et ce que je lui demanderai jusqu'au dernier soupir. »

Presque à la même date que les deux fondations de France, devaient commencer celles d'Amérique.

132 Monseigneur de Forbin-Janson obtient du P. Rauzan plusieurs missionnaires pour l'Amérique. Collége de Spring-Hill.

Exilé de son diocèse, Monseigneur de Forbin-Janson reportait fréquemment ses pensées vers les travaux apostoliques qui avaient réjoui et illustré les premières années de son sacerdoce. Un jour, il vient trouver le P. Rauzan, son vieil ami, et lui demande la permission d'emmener en Amérique quelques membres de la Société. Le P. Bach, premier Assistant, et un autre s'offrent aussitôt, et Monseigneur de Janson s'embarque avec eux. C'était en 1839. Les trois voyageurs arrivèrent heureusement à New-York.

Monseigneur Hughes fit à l'évêque de Nancy le plus honorable accueil. On ne s'empressa pas de fonder, il fallait d'abord étudier ce terrain nouveau : l'évêque et ses compagnons s'en allèrent prêcher en divers lieux. Après

une mission donnée dans la cathédrale de la Nouvelle-Orléans, Monseigneur de Forbin-Janson partit pour le Canada; les deux religieux demeurèrent aux États-Unis.

Sur ces entrefaites, l'évêque de Mobile se vit enlever par la mort le directeur du collége de Spring-Hill, prêtre Oblat qui avait toute sa confiance.

Le prélat tourna aussitôt les yeux du côté des missionnaires qu'avait amenés Monseigneur de Forbin-Janson, et offrit le collége au P. Bach, qui l'acheta moyennant cent cinquante mille francs, dont cinquante mille furent donnés par Monseigneur de Forbin-Janson; le reste devait être acquitté à différents termes par les secours de la Propagation de la Foi.

Pour mettre le P. Bach en état de conduire l'établissement, le P. Rauzan appela de Rome le P. Saintyves, et lui adjoignit quatre prêtres et un sous-diacre qui s'offrirent pour cette œuvre. Le jour du départ, il réunit à la chapelle toute la communauté; et là, revêtu du rochet et de l'étole, il prononça une exhortation pleine de foi et de tendresse, et bénit ses enfants qui s'éloignaient pour le service du Seigneur et de son Église : puis on se donna mutuellement le baiser fraternel sous les yeux du bon Maître, présent dans le saint tabernacle. Moment touchant et solennel dont le souvenir demeure pour consoler au milieu des labeurs et des épreuves d'un lointain ministère !

Trois mois après, le P. Rauzan communiquait à ses confrères la lettre suivante du P. Bach :

« Bon et vénérable Père, vos enfants sont réunis. Ils sont tous à Spring-Hill. Les PP. Saintyves, Madéore, Aubril sont arrivés le 5 décembre, les PP. Paraudier, Lafont et M. Fabre, le 7, en sorte que nous avons eu le bonheur de célé-

brer ensemble notre fête, la fête de notre bonne Mère. Je ne me possédais plus de joie. Nous nous embrassions, et puis nous nous embrassions encore, et pour nous, et pour nos confrères de France, et pour notre bon Père. Oh! comme nous répétions avec ivresse : *Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum* [1]. Ils ont tous paru si heureux, si contents que, quoiqu'il manquât plusieurs choses dans leurs cellules, ils semblaient ne manquer de rien! Tous, de suite, se sont mis à l'ouvrage pour compléter les petits ameublements. C'est admirable comme tout le monde travaille! Nous n'avions que deux autels, nous en avons quatre; ces chers confrères sont devenus charpentiers, menuisiers, et tout s'est fait. J'aurai le bonheur de dire demain matin la sainte Messe sur l'autel élevé pour la sainte Vierge, c'est une chose qui tient du prodige. Jugez-en.

« Cette belle statue que la communauté de Paris nous envoie est arrivée hier, jour de la Fête, à onze heures du matin; j'ai seulement dit que je désirais qu'elle fût élevée sur un autel digne de cette bonne Mère. Aussitôt tout le monde se met à l'œuvre, et le soir même l'autel était construit, orné de flambeaux et de fleurs, et la communauté put réciter le chapelet aux pieds de la bonne Mère. Malgré la dureté de mon cœur, j'étais si attendri que je ne pus achever la dernière dizaine, et tous mes saints confrères étaient dans une componction si vive que nous nous arrêtâmes tout court pour laisser parler le cœur et couler les larmes. Que Dieu est bon! Oh! oui, Marie est véritablement notre bonne Mère; oui, nous sommes et nous voulons être ses enfants.

« Nous allons faire notre retraite. Monseigneur Portier et

[1] Qu'il est bon, qu'il est délicieux pour des frères d'habiter ensemble. (*Ps.* CXXXII, 1.)

ses saints coopérateurs veulent la faire avec nous. Le 13 janvier s'ouvriront les cours. L'opinion publique est toute en notre faveur, cela nous encourage.

« Tous vos enfants sont à vos pieds et vous conjurent de les bénir. »

Le collége ne demeura que deux ans entre les mains du P. Bach. Peu accoutumé à traiter les questions financières, il s'était laissé imposer des charges considérables, ce qui le plaça dès l'abord dans une situation embarrassante ; l'enseignement d'ailleurs fatiguait quelques-uns de ses confrères, sans leur faire espérer un bien notable pour prix de leurs sacrifices quotidiens : survint une crise commerciale, qui arracha aux pensionnats d'Amérique un très-grand nombre d'élèves ; on usa alors de la faculté laissée par le contrat de vente, et l'on remit le collége entre les mains de Monseigneur l'évêque de Mobile.

La dispersion des professeurs allait devenir l'origine d'établissements plus stables à New-Yorck et aux Florides.

133 Missions de Monseigneur de Forbin-Janson en Amérique. Il établit les prêtres de la Miséricorde à New-York.

L'établissement de New-York est l'œuvre de la libéralité et du patriotisme de Monseigneur de Forbin-Janson. Pendant que les Prêtres de la Miséricorde dirigeaient le collége de Spring-Hill, l'évêque missionnaire visitait les populations Canadiennes, annonçait la parole divine avec des succès inouïs. « Il prêchait souvent en plein air à des auditoires de dix et de vingt mille hommes ; le sommet des montagnes, le bord des fleuves et des lacs lui servaient de basiliques, à défaut des églises devenues trop étroites : il donna ainsi coup sur coup plus de soixante missions dans les campagnes ; sans parler de ses travaux à la Nouvelle-Orléans, à Montréal, à Québec, à New-York, et de ses ex-

cursions parmi les tribus sauvages qui le reçurent avec une naïve admiration[1]. »

Sur une montagne qui dominait une plaine immense, il érigea une croix comme souvenir de ses missions du Canada; on donna à cette croix des dimensions si gigantesques que, dans le pied, on put placer un escalier intérieur conduisant à une chapelle placée au milieu des deux branches, avec un autel pour la célébration du saint Sacrifice.

Nous ne savons si ce Calvaire est encore debout : du moins le saint missionnaire n'eut pas la douleur de voir celui-là profané par des mains ingrates et oublieuses des bienfaits de Jésus-Christ.

Arrivé à New-York, Monseigneur de Forbin-Janson fut frappé de l'importance de cette ville. « La véritable capitale, le Paris, ou plutôt le Londres du Nouveau-Monde, c'est New-York. Trois cent trente mille habitants d'une part, soixante mille en deux villes qui le touchent, sans parler de vingt-cinq mille éparpillés dans des villages et des bourgades à de très-petites distances, un commerce, une prospérité, une population toujours croissante... voilà le poste important qu'il faut occuper. » Il y avait bien un évêque catholique, Monseigneur Hughes; plusieurs églises à l'usage des Irlandais, qui sont au nombre de quatre-vingt mille à peu près : rien pour les quinze à vingt mille Français résidant dans la grande métropole américaine. Monseigneur de Forbin-Janson voulut que New-York eût, aussi bien que Rome, et pour des motifs plus pressants, son église catholique des Français, et que cette église fût confiée aux amis de toute sa vie[2]. Monseigneur Hughes ap-

[1] Oraison funèbre, par le P. Lacordaire.
[2] Lettre de M. de F. J. Il disait au P. Rauzan : « Je vous prie de réflé-

plaudit à ce projet; l'évêque français donna beaucoup et obtint des secours assez considérables; bientôt on vit s'élever dans New-York, sous le titre si français de Saint-Vincent-de-Paul, une église catholique digne de la France. « Figurez-vous, écrivait Monseigneur de Nancy au P. Rauzan, que j'ai réalisé ce qui paraissait au P. Bach un beau rêve... » Et il ajoutait : « Je me porte vaille que vaille, je suis usé, mais je vais mon train. D'ici à trois mois j'aurai prêché deux cent cinquante à trois cents fois, sans compter deux ou trois retraites ecclésiastiques. Je vous embrasse, vous et tous les *vôtres*, *nôtres*. »

Le P. Lafont fut, avec l'autorisation du P. Rauzan, établi recteur de Saint-Vincent-de-Paul des Français, et supérieur de la maison des Prêtres de la Miséricorde à New-York, et l'église fut ouverte aux Français et aux Irlandais catholiques, par les missionnaires qui, se faisant tout à tous, prêchaient en français et en anglais.

154 Lettres de M. H. de Courcy publiées en 1846 dans l'Univers.

C'était en 1842. Pour ne pas entrer dans trop de détails, nous nous bornons à citer, en abrégeant, quelques passages de deux lettres publiées en 1846, un an avant la mort du P. Rauzan, dans un journal bien informé de tout ce qui concerne l'Église catholique américaine [1].

« Jusqu'en 1842, les nombreux Français qui résident à New-York vivaient, en majorité, dans une grande indiffé-

chir sur mes propositions et de m'écrire les résultats de vos conseils de famille. Je suis disposé à ajouter de nouveaux et considérables sacrifices à l'affermissement et à la pleine exécution de projets que je crois inspirés de Dieu. — Adieu; j'ai passé la nuit blanche, tout comme il y a vingt ans. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous, les vieux et les jeunes amis. Soyons tous et toujours tout au Seigneur par Marie. »

[1] *Univers* des 13 et 18 novembre 1846. Ces lettres sont de M. Henry de Courcy.

rence sur leurs devoirs religieux. Ils auraient pu fréquenter les différentes églises catholiques que possède la ville; mais nos compatriotes se distinguent, même à l'étranger, par un profond mépris pour les langues qu'ils ne parlent pas, et la crainte d'entendre un sermon en anglais était un prétexte suffisant pour dispenser beaucoup d'entre eux de paraître aux offices.

« De plus, la population catholique des États-Unis se trouve principalement composée d'Irlandais de la classe ouvrière. Il eût fallu se trouver mêlé à l'église avec ces braves gens, et cette égalité devant Dieu eût semblé déplaisante à nos républicains de fraîche date. Il existe à New-York un temple protestant fondé par des réfugiés français en 1704. Le ministre avait profité de l'apathie d'un certain nombre de nos frères pour les attirer à son prêche, où ils étaient charmés d'entendre du français. Il bénissait leurs mariages, baptisait leurs enfants, en sorte que bien des familles, originairement catholiques, devenaient protestantes par paresse et par insouciance.

« Parmi ceux qui, nouvellement arrivés de France à la recherche de la fortune, s'intitulaient encore catholiques, l'œuvre d'apostasie commençait par les enfants. On les envoyait aux écoles protestantes.

« Telle était, en 1842, la situation de la colonie française, lorsque Dieu nous amena Monseigneur de Forbin-Janson qui, ne pouvant faire du bien dans son diocèse, voulut en faire dans le monde entier.

« ...Un an après le passage de Monseigneur de Nancy, l'église était ouverte aux fidèles, et depuis cette époque, M. l'abbé Lafont en a été le pasteur... La foi chez les Français a été ranimée, bien des familles ont abandonné le prê-

che où les conduisait l'ignorance, pour s'assurer des places à Saint-Vincent. C'est le seul lieu qui nous rappelle notre patrie absente, car nous la retrouvons ici dans les cantiques de notre enfance, dans les cérémonies de notre culte, dans la bouche de notre prédicateur... Aux États-Unis, point de ces ornementations extérieures, bouquets de fleurs, lampes, bannières, girandoles, guirlandes, draperies, comme le Canada les aime, comme le Mexique les prodigue dans ses splendides cathédrales. Un autel au fond d'une salle nue caractérise seulement nos églises, et sitôt la Messe terminée, la table du Sacrifice est elle-même cachée par une immense chaire que l'on roule au milieu du chœur. L'église des Français, en déroulant aux jours des grandes solennités ces pompes de la Religion encore inconnues sur cette terre, rapproche le moment où elles seront connues et appréciées. Notre évêque se plaît à les rehausser par sa présence. Il donne ainsi à la première communion de nos enfants, à la procession de la Fête-Dieu, un éclat qui attire en foule les catholiques, et amène les imitateurs. Déjà le tombeau du Vendredi-Saint a été reproduit cette année par les seize églises de New-York, et je m'attends dans quelques mois à les voir copier notre crèche de Noël ; pauvre crèche où nous avions de la paille et pas de fleurs, des lambeaux de vêtements et pas de dorures, et où la misère du Sauveur des hommes dans toute sa vérité venait saisir et déchirer le cœur du chrétien. Ces manifestations touchantes parlent aux yeux du peuple, et lui donnent de la piété. Notre église est aussi un point de réunion pour les missionnaires qui sillonnent l'Amérique à la suite des nations indiennes. En arrivant de France, ils aiment à se faire entendre une dernière fois dans leur lan-

gue, avant de ne parler que celle des Têtes-Plates et des Sioux. C'est leur première étape sur le chemin du Ciel.

« Aux États-Unis, le prêtre n'est pas gêné dans l'exercice de ses devoirs d'*enseigneur des nations* : notre curé a profité de cette liberté qui est ici une vérité, et il s'est emparé des enfants, pour les enlever aux écoles protestantes, et leur donner une éducation chrétienne et française.

« ... Le curé de l'église des Français à New-York s'est consacré à une œuvre plus importante peut-être que les autres. Il s'agit de la régénération des nègres par l'éducation.

« La ville de New-York avec sa banlieue compte seize mille noirs, dont le sort est vraiment digne de pitié. Depuis 1799, l'esclavage est aboli dans l'État de New-York. Malheureusement cette liberté n'a pas été suivie de ce qui lui aurait seulement donné du prix, un semblant d'égalité. Les nègres sont citoyens; mais, s'ils veulent exercer leurs droits politiques, une émeute les repousse du scrutin. Ils devraient être chrétiens; mais, s'ils entrent dans une église, les blancs les mettent à la porte. Aucun métier ne leur est accessible, hors ceux de portefaix et de domestiques; sur les chemins de fer, un waggon entre les bestiaux et les bagages reçoit les nègres comme une marchandise : partout une ligne de démarcation infranchissable est établie entre les deux races. — Ainsi flétris par le mépris général, les nègres ne tentent pas d'efforts pour y échapper, et vivent dans une ignorance et un abrutissement complets. Il y a quelques années, plusieurs ministres protestants essayèrent la réhabilitation des noirs, en décidant, à prix d'argent, quelques blancs à épouser des négresses et réciproquement. Une émeute terrible se déclara contre les

noirs et leurs amis; depuis ce temps les *amalgamistes* ont renoncé à leurs hymens et à leurs dots. — M. l'abbé Lafont risque aussi d'exciter la colère du populaire américain, mais ce n'est pas une raison pour le porter à abandonner ses saints projets. Beaucoup de nègres français se sont réfugiés à New-York lors de la première révolution de Saint-Domingue. Déjà notre curé a ouvert son église à cette partie de la race de couleur qui est catholique de naissance, et maintenant notre paroisse montre chaque dimanche le noir et le blanc côte à côte à la sainte table. Les enfants noirs ne pouvaient être admis aux écoles des enfants blancs, qui auraient déserté leurs classes. Point d'argent pour bâtir des salles. — Le presbytère reçoit chaque jour ces petits noirs méprisés, qui sont nos frères en Jésus-Christ. Quand je vois notre pasteur entouré de la troupe attentive de ces brebis jusqu'alors abandonnées, je pense à ce saint jésuite, Pierre Claver, qui se réjouissait d'être appelé l'esclave des esclaves noirs. »

Ce tableau était tracé au moment où le P. Lafont venait en France solliciter l'appui des âmes généreuses, et recevoir pour récompense de ses travaux une dernière bénédiction de son vénéré Père, qui touchait au terme de sa laborieuse existence. Il repartit avec deux membres de la Société qui s'offrirent[1] à partager ses travaux.

135 Le P. Bach à la Nouvelle-Orléans.

Au moment où, quittant Spring-Hill, le P. Lafont prenait la route de New-York, le P. Bach retournait à la Nouvelle-Orléans. L'évêque, Monseigneur Blanc, se trouvait alors dans une situation aussi pénible qu'embarrassante.

[1] Nous disons « *qui s'offrirent,* » parce que, conformément à l'usage reçu dans les Congrégations religieuses, le Supérieur n'envoyait à l'étranger que ceux qui déclaraient y être disposés.

Les marguilliers de la cathédrale étaient en guerre avec leur évêque, et refusaient tout traitement aux prêtres, qu'ainsi Monseigneur Blanc était obligé d'accueillir chez lui et de nourrir à sa table, non sans difficulté. Les *trustees* ou fabriciens de la Nouvelle-Orléans, renouvelant l'étrange prétention de leurs collègues de Philadelphie en 1834, exigeaient la nomination d'un curé de leur choix. Ils avaient été jusqu'à refuser les clefs au premier et au second curé successivement nommés par l'évêque, réduit à faire célébrer les offices dans une église attenante au palais épiscopal. Tels étaient les embarras suscités au digne prélat par l'exemple contagieux du protestantisme, quand le P. Bach arriva à la Nouvelle-Orléans. On lui offrit la cure de la cathédrale, dans l'espoir qu'il pourrait faire cesser le schisme qui affligeait la ville depuis plusieurs mois, et y suscitait les scènes les plus scandaleuses. Il accepta ce poste difficile, et parvint à ménager une réconciliation; mais il ne jouit pas longtemps des fruits de son zèle; quelques mois après, se dévouant au service des malades atteints de la fièvre jaune, il fut surpris lui-même par le fléau, et emporté en quelques jours. On l'inhuma dans le sanctuaire de la cathédrale. « Sa nomination à la cure la plus importante de ce pays, écrivit alors au Supérieur-Général de la Société, M. Rousselon, grand-vicaire de Monseigneur Blanc, avait été toute providentielle; son séjour si court parmi nous avait été couronné de tant de succès, Dieu avait déjà comblé de tant de bénédictions son ministère si plein de zèle, que nous fondions sur lui les plus grandes espérances. Dieu en a décidé autrement. Que son saint nom soit béni! Nous n'avons pas seulement à déplorer la perte d'un ami dévoué, mais encore du prêtre le plus zélé et le

plus capable, par ses talents et son expérience, de soutenir la Religion, dans ces pays où le ministère pastoral offre tant de difficultés. »

136 Établissement des Prêtres de la Miséricorde à Saint-Augustin, dans les Florides.

Deux autres prêtres de la Miséricorde, les PP. Madéore et Aubril étaient allés, en quittant Spring-Hill, se mettre à la disposition de Monseigneur l'évêque de Mobile. Le prélat les accueillit avec joie, et leur confia la mission de la Floride de l'Est, dont le chef-lieu est à Saint-Augustin. Cette contrée, l'une des plus riantes et des plus fertiles de l'Amérique du Nord, était alors dans un état bien déplorable sous le rapport religieux. Depuis 1762, les missions des Florides avaient été à peu près abandonnées. Dans le district de l'Est, pendant longues années, on voyait seulement passer, à de lointains intervalles, un prêtre catholique qui administrait les sacrements, et s'éloignait. Le pays, entièrement catholique au temps de la domination des Espagnols, qui, en 1564, avaient bâti Saint-Augustin, avait été envahi par le protestantisme. Sur une population de quatre-vingt-dix mille âmes environ, on ne comptait plus que quatre à cinq mille catholiques, la plupart plongés dans la plus désolante ignorance. La grande majorité de ces catholiques se trouvait à Saint-Augustin. Quarante mille esclaves nègres étaient dénués de tout secours religieux. Quant aux sauvages, ils venaient d'essuyer une guerre d'extermination, il n'en restait plus que quelques centaines errant dans les bois.

A leur arrivée à Saint-Augustin, les deux missionnaires, à peu près dénués de ressources, sachant à peine l'anglais, en butte aux attaques des ministres protestants, furent soumis à des épreuves de tout genre. Ils souffrirent plus d'une fois de la faim ; ils se trouvèrent réduits à passer des

mois entiers sans sortir, faute d'habits décents; mais n'est-ce pas à ce prix qu'on appelle les bénédictions d'en haut sur le ministère apostolique[1]?

Peu à peu les préjugés se dissipaient; non-seulement les catholiques prenaient confiance en leurs nouveaux pasteurs, mais des protestants eux-mêmes les accueillaient et les secouraient. Au reste, rien de moins rare en Amérique que de voir des protestants empressés à obliger les prêtres catholiques. Ces protestants sont des hommes droits, pieux, hérétiques par ignorance plutôt que par résistance obstinée à la vérité : les instincts de foi que le saint Baptême a déposés dans leur âme les rapprochent de l'homme qu'ils voient dévoué au service de Jésus-Christ; et si le courage leur manque plus tard pour entrer ouvertement dans l'Église catholique, ils demeurent au niveau de ces hommes qui, élevés dans son sein, la respectent, et même l'exaltent et la défendent, sans pourtant avoir le courage d'obéir à ses lois. L'esprit qui les anime n'est pas du tout l'esprit de tolérantisme philosophique, c'est l'esprit chrétien.

Il y avait à Saint-Augustin une église, desservie depuis quelque temps par un prêtre qui alla exercer le saint ministère dans un autre district; cette église était la seule dans la Floride de l'Est. Les missionnaires réunirent les catholiques des autres congrégations là où ils purent, et jusque dans les édifices destinés au culte protestant.

« Dimanche dernier, écrivait le P. Madéore au mois de novembre 1844, j'étais à Black-Creek (Ruisseau noir); là je dis la sainte messe dans un petit temple protestant qui tombe en ruines de tout côté; un grand nombre de pro-

[1] Ces détails et tout ce qui suit sont empruntés au recueil des lettres adressées par les Pères Madéore et Aubril à d'autres Pères de la Société.

testants et quelques catholiques y assistaient pour la première fois. Je ne me sentais d'abord aucune inclination d'aller célébrer les saints mystères en présence de ces pauvres gens qui riraient peut-être en voyant les vêtements sacrés et nos cérémonies; mais les méthodistes eux-mêmes me firent prier de leur donner le *service public*. Je me rendis avec plaisir. Ils devaient avoir une *assemblée de tempérance* à onze heures; mais ils me firent dire de ne point me déranger, qu'ils tenaient à m'entendre plus qu'à toute autre chose. Je dis donc la sainte Messe au milieu de ces pauvres gens qui n'y croyaient pas; cependant ils étaient tous si recueillis qu'on se serait cru au milieu d'une fervente communauté de religieuses. Je leur dis quelques mots sur la mission divine du prêtre, et montrai par cela même que leurs ministres étaient sans mission. J'ignorais qu'il s'en trouvait un dans l'assemblée. Il se taisait, mais il est découvert; alors je vais le saluer et le prier d'accepter la chaire pour le soir. J'ai rarement vu homme aussi embarrassé de sa personne : il était venu pour prêcher, tout le monde le savait; il ne voulait pas le faire devant moi, de peur d'être repris et réfuté publiquement. J'étais en effet bien disposé à lui rendre ce petit service. Il s'excusa sur la fatigue du voyage. A l'île Mandarina, j'en eus un autre; celui-là était tout oreilles; après m'avoir entendu, il m'envoya chercher et me demanda de faire avec lui une commune ligue pour tout ce qui était d'une même croyance, laissant, relativement aux *petits différends* qui nous séparaient, liberté à chacun de croire ce qu'il voudrait. A Jacksonville, un jeune ministre épiscopalien vint me voir, et me demanda un crucifix... »

Ainsi, au bout de quelques mois, les missionnaires étaient posés dans le district. Ce n'est pas à dire que de grands obstacles ne demeurassent pas à vaincre. Du côté des protestants, il y avait à lutter contre l'influence des ministres, et surtout de la Société biblique, qui répand chaque année dans les États-Unis, pour plusieurs centaines de mille francs, ses publications anticatholiques.

« On voit, écrivait le P. Aubril, un ministre de l'erreur jusque dans le moindre village; et si vous comptez les livres dont ils inondent le pays, combien de missionnaires contre nous! Ces pauvres habitants de la Floride ont des préventions horribles à notre sujet; ce n'est pas étonnant. Dès leur enfance, ils entendent retentir à leurs oreilles tout ce qui peut leur faire détester la Religion catholique; et dès qu'ils commencent à épeler, ils épèlent des paroles qui les disposent à mépriser les *papistes*. Bientôt ils liront avec un trop fatal plaisir de piquantes anecdotes sur le Pape, les Jésuites, etc... Je distribue autant de petits livres que je puis, je n'ai pas le moyen d'en distribuer de gros. Un presbytérien se raillait de l'exercice du chemin de la Croix; on lui donna un petit livre qui explique cette dévotion; il le lut, l'admira, fit lui-même le chemin de la Croix, et devint enfin catholique. Un jour, je donnai à une dame de la même secte un petit livre intitulé : *Moralité des catholiques;* elle trouva cette morale si belle, qu'elle voulut connaître nos dogmes et nos cérémonies; un autre petit livre acheva de l'éclairer; elle fit son abjuration. Je me rappelle, avec un plaisir tout particulier, un pauvre prisonnier qui attendait une condamnation capitale, et qu'un petit catéchisme transforma en chrétien fervent. »

Le catholicisme allait donner une réponse éclatante aux

calomnies par lesquelles on essayait d'entraver ses conquêtes en Floride, nous voulons dire l'héroïque conduite de ses ministres. Ce sera un saint évêque, Monseigneur Barrow, qui d'abord missionnaire en Afrique, après avoir vu périr autour de lui tous les prêtres de sa mission, contraint lui-même par la maladie de chercher un refuge sous un climat moins meurtrier, viendra en Floride se faire l'humble vicaire du Supérieur de la mission; exerçant les fonctions du ministère dans la petite congrégation de Jacksonville; accourant au chef-lieu du diocèse, sur la nouvelle que la fièvre jaune s'y déclare, et y mourant, victime du fléau, avec Monseigneur Garthland, premier évêque de Savannah. On les a pleurés longtemps l'un et l'autre; ils en étaient bien dignes. « Tous les jours, disait de Monseigneur Barrow une pauvre vieille esclave renfermée dans sa chambre sans cheminée, tous les jours il venait me voir et m'instruire. » « Tous les jours, disait un vieux nègre, abandonné de son maître, parce qu'il ne pouvait plus travailler, tous les jours il me visitait, m'enseignait mes prières et me donnait du pain. Bon Jésus, ayez pitié de nous ! »

Animés par de si beaux exemples, les missionnaires pouvaient-ils redouter la fatigue ou la maladie? Plus heureux d'ailleurs que leurs confrères de New-York, ils se trouvaient au milieu d'une population catholique. Grâce à des dévouements qui feraient honte à la tiédeur de bien des chrétiens d'Europe, les six congrégations du district[1] songèrent à avoir leur chapelle. Quatre fois l'an, chaque congrégation reçut la visite du missionnaire, et chacune

[1] Jacksonville, la Barre Saint-Jean, Mandarina, Fernandina, Black-Creek et une autre.

de ces courses apostoliques était marquée par quelque trait touchant de la miséricorde divine.

Un dimanche, le P. Aubril est pressé de s'arrêter au milieu d'une vaste solitude : il célèbre les saints mystères sur les bords d'un long *swamp* ou marécage, dans une petite maison en bois, au milieu de quelques catholiques. A la porte se tenait un nègre d'une haute stature, mais aveugle et courbé sous le poids de cent cinq années au moins. La parole de Dieu toucha ce vieillard, il demanda et reçut le baptême. Il fallut l'instruire, mais la grâce vint visiblement abréger le travail du missionnaire. « Jamais, dit le Père, je ne fus si édifié. Intelligence, foi, piété, reconnaissance, tout ce qui peut rassurer et réjouir le prêtre, se voyait à un degré admirable dans ce pauvre homme. Il reçut, avec le baptême, la sainte communion et l'indulgence du jubilé. Son allégresse nous toucha jusqu'aux larmes. En général, les nègres, une fois convertis, sont très-fervents. »

La chapelle de Fernandina, dans l'île Amélia, était dédiée à sainte Philomène. Une jeune catholique de l'île, pieuse du reste, répétait souvent : « Je ne pourrai, ce me semble, avoir de dévotion à sainte Philomène que le jour où je verrai le vieux nègre se convertir. »

Le vieux nègre était un vieillard décrépit qui donnait peu d'espérance à la Religion. Le Père arrive, le vieux nègre l'écoute, et, touché par la grâce, devient un fervent chrétien. A partir de ce jour, la jeune dame prit la sainte pour sa patronne, et fit des progrès remarquables dans la vertu.

On voit que les missionnaires de la Floride ne négligeaient pas les nègres esclaves. Ils s'en occupèrent dès

l'abord, à Saint-Augustin surtout, et réussirent à inspirer aux maîtres des sentiments plus humains. « C'est un spectacle bien édifiant, écrivait récemment le P. Aubril à une généreuse bienfaitrice de sa mission, que de voir, dans notre église de Saint-Augustin, tous ces esclaves assemblés, et chantant d'une manière fort attendrissante, et au milieu d'eux, çà et là, une dizaine de demoiselles de la haute société assises et catéchisant ces pauvres Africains, et chantant avec eux. » Ces bons soins portent de tels fruits, qu'en une seule occasion l'évêque des Florides confirmait à Saint-Augustin jusqu'à quatre-vingt-dix nègres, récemment baptisés pour la plupart. Humainement parlant, le sort de ces infortunés est bien triste encore, mais ce n'est pas pour le prêtre une médiocre consolation que de leur pouvoir dire : « Je n'ai ni or ni argent pour vous racheter; mais ce que j'ai, je vous le donne de grand cœur; levez-vous, et allez régner au ciel[1] ! »

[1] L'*Univers* a publié, les 20 et 29 septembre 1856, deux articles fort intéressants sur « *la ville de Saint-Augustin*. » Ils sont signés C. de Laroche-Héron, nom qui n'inspire pas moins de confiance que celui de M. H. de Courcy, et pour cause. — L'auteur y rend bon témoignage au missionnaire et à son petit troupeau : « La pratique des sacrements, dit-il, a fait de grands progrès. L'église reste ouverte tout le jour, ce qui est une rareté aux États-Unis; et, à quelque moment que nous y soyons entré, nous y avons toujours vu quelques personnes en prière ou faisant dévotement leur chemin de Croix. L'église est très-simple à l'intérieur; à l'extérieur, elle offre une façade monumentale, en forme de pyramide, dont le sommet contient quatre cloches... Le soir, lorsque nous nous promenons sur les remparts crénelés du fort, dont une des casemates servait de chapelle à la garnison (du temps des Espagnols), et que nous apercevons devant nous la façade imposante de l'ancien couvent de Sainte-Hélène, lorsque nous entendons sonner l'*Angelus* et que nous voyons les pêcheurs ramener leur barque au port en chantant un *bolero catalan*, nous sommes reportés plusieurs siècles en arrière, et, sur la prosaïque terre d'Amérique, nous retrouvons pour un instant les âges de foi et de poésie. »

Des projets plus étendus étaient médités pour l'avenir; des écoles devaient être créées; mais les labeurs du ministère et surtout la pénurie des ressources ne permirent pas de donner à la mission de Saint-Augustin ces développements avant 1847, époque où s'arrête nécessairement notre récit, avec la carrière du P. Rauzan.

Affaibli alors par l'âge et les infirmités, le bon Supérieur suivait difficilement les lointains travaux de ses enfants; nous avons dû pourtant les raconter, car cet apostolat était la réalisation d'une de ses plus chères pensées, les Constitutions de la Société et de nombreux passages de sa correspondance en font foi; il bénissait, il priait; et souvent encore d'une main tremblante, mais avec l'accent d'une foi ferme et d'une tendresse toute paternelle, il écrivait à ses enfants d'outre-mer des lignes qu'ils gardent comme un trésor. Ces missions étaient son œuvre, puisqu'il avait formé les missionnaires.

Nous approchons du terme de cette existence si longue et si remplie. Depuis son retour de Rome, sauf un court voyage à Bordeaux, le P. Rauzan ne quittait plus Paris; et, à partir de 1844 surtout, on vit s'accomplir en lui l'oracle du prophète : « *Les jours de l'homme s'étendent jusqu'à soixante dix années, et quatre-vingts dans les plus robustes; au delà il n'y a que peine et douleur*[1]. » La sainteté était devenue chez le vénérable Supérieur une habitude que l'affaiblissement des forces du corps et de l'esprit ne pouvait altérer. Nous avons dit avec quelle courageuse fidélité il assista presque jusqu'à son dernier jour à l'oraison de la communauté.

137 Dernières années du P. Rauzan.

[1] Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni. Si autem in potentatibus, octoginta anni; et ampliùs eorum, labor et dolor. (*Ps.* LXXXIX, 10.)

Il célébrait avec une foi admirable le divin Sacrifice. Obligé d'y employer un temps fort considérable, il n'aimait pas trop à en convenir, et grondait quelquefois le confrère qui, ayant commencé en même temps que lui, était censé avoir achevé trop vite ; mais il riait le premier de cette petite saillie d'humeur. Dans les derniers temps, privé de la consolation d'assister, dans la chapelle, aux exercices communs, il y venait encore tous les jours, appuyé sur le bras d'un serviteur dévoué, et, arrivé à la porte du vestibule, il faisait ouvrir cette porte et celle de la chapelle, puis il contemplait le tabernacle et adorait en silence Celui qui l'habite. Ainsi saint Liguori, dans ses derniers jours, trouvait-il sa consolation et son bonheur à s'approcher du Dieu caché.

Dieu permet souvent, dans ceux de ses serviteurs qu'il laisse longtemps sur la terre, que la flamme immortelle de la foi continue à briller de tout son éclat, tandis que le flambeau de l'intelligence s'affaiblit par degrés, à mesure que les organes se fatiguent et que le corps s'affaisse. C'est ce qui arrivait au P. Rauzan. Dans les dernières années de sa vie, il devint insensiblement moins apte au maniement des affaires, et, comme on le remarque d'ordinaire en ces circonstances, à mesure qu'il pouvait moins les traiter, il devenait plus défiant à l'égard de ses conseillers, et plus jaloux de son autorité. Il voyait bien que les années s'accumulaient sur sa tête ; il écrivait à un de ses Assistants : « Lorsque vous serez à Paris, nous nous entretiendrons de ce qui intéresse singulièrement notre Congrégation. Il faudra tout prévoir, et vous assurer que vous aurez, dès que je serai mort, une Assemblée générale très-sage, très-calme, qui vous donnera un nouveau Supérieur. Vous

suivrez la conduite qu'on a tenue par rapport à saint Ignace, à saint Vincent de Paul, à tous les nouveaux Supérieurs de Saint-Sulpice. Quelle ne sera pas alors ma satisfaction! »

Sa responsabilité, comme Supérieur, le préoccupait de plus en plus. « Je ne communiquai mon dessein à personne, dit-il en une circonstance; mais retiré dans ma cellule, prosterné devant mon crucifix, la face contre terre, je demandai à Dieu de secourir ma faiblesse, d'agir lui-même, et je crois qu'il l'a fait... Je vous l'ai dit et je vous le répète, je suis sur le point de comparaître devant Dieu, tout étonné de me trouver encore dans le monde. L'heure du jugement va sonner pour moi. Tout ce que j'aurai *fait et permis* sera jugé. Cette pensée ne vous trouble pas? Je frémis, mais je me jette avec confiance dans le sein de la divine Providence. »

Néanmoins la pensée de se décharger d'un fardeau désormais trop pesant ne lui venait point à l'esprit. On essaya, avec tous les ménagements que commandaient le respect et l'affection, de l'y engager; mais on ne réussit point. Ces dernières années furent pour la Congrégation naissante une épreuve pénible. Les Assistants eurent recours à la mesure que dictait la simplicité de la sagesse chrétienne; ils firent parvenir à Rome un exposé fidèle de l'état dans lequel se trouvait la Société. Rome conseilla de ne point déposer le vénérable fondateur et de ne pas même nommer, malgré lui, un Vicaire-Général, mais d'attendre dans l'union et la patience. « C'est un saint, disait le cardinal Orioli à un des Pères de la Congrégation, honorez ses derniers jours, Dieu vous en récompensera plus tard. » La respectueuse tendresse des enfants du P. Rau-

zan goûta cette réponse, et l'on supporta patiemment les embarras et l'espèce de stagnation qui en résultaient nécessairement.

Le P. Rauzan vécut quatorze années à dater du jour où il avait rapporté de Rome les Constitutions de la Société de la Miséricorde. Obligé pendant, les derniers temps, de garder la chambre, il recevait la visite d'amis fidèles dont l'affection avait survécu aux révolutions, et des membres les plus éminents de l'épiscopat et du clergé. Sa conversation, toujours édifiante, avait souvent encore ses charmes d'autrefois; il lisait, et portait, sur les ouvrages qui paraissaient, des jugements qui témoignaient de la pureté de son goût. Peu de mois avant de mourir, écrivant à un de ses confrères en station dans le diocèse de Langres, il faisait, d'une récente publication de Monseigneur Parisis, un éloge motivé en des termes dont la justesse surprit agréablement le prélat. Ses lettres, écrites d'une main tremblante, renfermaient toujours des conseils sages et fortement exprimés : nous en citerons seulement un exemple : Le Supérieur d'un de ses établissements, plein de l'esprit de son vénéré Père, et jaloux de prévenir, pour l'honneur des missionnaires, jusqu'au moindre soupçon qu'eût pu former la malveillance, avait cru devoir prendre, dans sa maison, des précautions qui semblaient exagérées. Le P. Rauzan consulté, lui répond :« Vous pensiez que les choses n'étaient pas absolument nécessaires, mais qu'elles étaient convenables ; eh bien ! en pareille circonstance, cher ami, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de prêtres strictement obligés à donner les exemples d'une exacte régularité, ce qui est très-convenable devient nécessaire... On dira que ce sont les vues du vieux temps ; oui, très-

cher, les vues de tous les Saints, et nous ne devons pas en avoir d'autres. »

Dans ses dernières années, il aimait à recevoir de temps à autre la visite de quelques-unes des plus anciennes religieuses de Sainte-Clotilde. « Le 23 juin 1847, veille de la fête de saint Jean-Baptiste, nous a raconté l'une d'elles, nous eûmes la joie de lui porter encore une fois les vœux de toute la maison. Il nous parla ce jour-là du bonheur du ciel avec cette foi vive et ardente qui le caractérisait. L'une de nous lui dit : Mon Père, après tout ce que vous avez fait pour le bon Dieu, il vous prépare une belle récompense, vous serez placé bien près de lui, vous penserez bien à nous. — Oh oui ! mes chères filles, répondit-il, je ne vous oublierai pas ; d'ailleurs je prie tous les jours pour vous, je vous offre à Dieu au Saint-Sacrifice. Oui, je veillerai toujours sur vous toutes, je vous offrirai sans cesse au Seigneur, afin que vous soyez fidèles à votre vocation. Nous nous reverrons un jour ; ah ! quel bonheur de nous retrouver dans le sein de Dieu et pour ne plus jamais nous séparer ! Il faut avoir une ferme assurance, mes chères filles, que nous arriverons, avec la grâce de Dieu, à ce bonheur que Dieu lui-même nous a promis. Nous sommes obligés de faire des actes de cette espérance, comme nous sommes obligés de faire des actes de foi et de charité, et c'est à quoi on ne pense pas : oui, on craint de ne pas croire, on gémit de ne pas avoir assez de charité, mais presque personne ne songe à se reprocher le défaut d'espérance et de confiance en Dieu. Il parla ensuite, avec beaucoup d'effusion, de la grâce que Dieu lui accordait de pouvoir offrir chaque jour le Saint-Sacrifice ; grâce, disait-il, qu'un grand nombre de saints prêtres

158 Son affection constante pour la communauté de Sainte-Clotilde.

n'ont pas eue jusqu'à la fin de leur vie. C'était là sa grande, son immense consolation. »

139 Maladie grave. Pieux sentiments. Sa mort.

En 1830, à Toulouse, et en 1831, à Rome, il avait ressenti les atteintes d'un catarrhe pulmonaire qui avait fini par devenir chronique. Dans les derniers jours de 1840, ce mal, rendu plus grave par une complication d'infirmités, l'avait déjà conduit aux portes du tombeau. C'était le résultat d'une de ces pieuses imprudences que les saints défendent plus facilement aux autres qu'ils ne s'en garantissent. Malgré la difficulté qu'il éprouvait à supporter le froid, malgré un redoublement de souffrances, il avait voulu célébrer ses trois messes pendant la nuit de Noël, et était venu ensuite avec plusieurs confrères passer quelques moments dans le réfectoire glacial de la communauté. Le surlendemain, il ne se leva pas. Des médecins bien connus par leur science et leur foi, MM. Récamier, Fizeau et Ferrand de Missol, lui prodiguèrent leurs soins; toute la maison se mit en prières. Néanmoins le mal faisait des progrès, et le 5 janvier on crut devoir lui administrer les derniers sacrements. Un de ses enfants écrivait ce jour-là à ses confrères d'Orléans : « Je viens d'accomplir cette triste cérémonie au milieu des larmes de tous. Notre cher malade avait dit : Dites bien à tous nos confrères que je n'ai jamais eu l'esprit plus présent qu'aujourd'hui. Nous étions tous en surplis, un cierge à la main. Nous avons vu sa figure s'épanouir. Quelle bonne nouvelle, disait-il un moment auparavant, on va m'apporter le bon Dieu! A la fin de l'administration, il a pris la parole avec énergie : Je me sépare de vous avec peine; oui de vous surtout, de quelques parents, de quelques amis, mais *avec joie du monde*, a-t-il ajouté avec

un redoublement de force. Adieu. Un moment avant de recevoir la sainte communion, il avait dit avec chaleur : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*[1]. »

Ce moment, toutefois, n'était pas encore celui que Dieu avait fixé pour récompenser son fidèle serviteur.

Six ans plus tard, la dernière crise qui survint, le retrouva dans les dispositions de cette foi ardente et confiante qui avait animé toute son existence et vivifié toutes ses œuvres. Dieu lui fit la grâce de renouveler, avec une pleine liberté d'esprit, l'offrande de sa vie. Pendant les trois jours où il garda le lit, s'affaiblissant de plus en plus, au milieu même de son délire, il ne parlait que de Dieu et de sa chère Congrégation. Il semblait, malgré sa faiblesse, conserver toute son énergie pour donner aux siens l'exemple de l'obéissance. Souvent il refusait la boisson commandée par le médecin; mais, lorsque le premier Assistant la lui présentait, il cédait aussitôt sans effort. Le dimanche matin, 5 septembre, il reçut avec une pleine connaissance, l'extrême-onction et le saint viatique en s'unissant aux prières de l'Église. Se sentant arrivé enfin à sa dernière heure, il appela autour de son lit tous ses enfants présents à Paris, et les bénit, eux et leurs frères, avec tendresse, leur recommandant d'être fidèles aux vertus sacerdotales (dont il leur avait donné l'exemple), et surtout *de s'aimer les uns les autres*. Quelques moments après, l'un des Pères, s'approchant, lui dit : Mon Père, bénissez-vous aussi vos filles de Sainte-Clotilde? — Oui, oui, oui, répondit-il; puis il retomba dans l'état de prostration d'où cette demande l'avait tiré; et à six heures du soir, il rendit le dernier soupir. C'était le dimanche 5 sep-

[1] En vous, Seigneur, j'ai espéré ; je ne serai point confondu éternellement. (*Ps.* XXX, 2.)

tembre 1847. Il avait quatre-vingt-neuf ans et neuf mois.

140 Ses funérailles à Paris et à Bordeaux.

Au milieu de la juste et profonde douleur dont ils étaient pénétrés, ceux de ses enfants qui étaient autour de lui, prirent soin des restes vénérés du Père qu'ils avaient tant aimé. Soigneusement embaumé, renfermé dans un cercueil de plomb revêtu d'un autre en chêne, le corps fut exposé dans la chambre mortuaire transformée en oratoire, et tous les confrères présents à Paris, des ecclésiastiques vénérables, quelques amis prévenus de ces dispositions, vinrent prier au pied de ce cercueil, depuis le mardi 7 septembre jusqu'au lundi 13, jour auquel furent fixées les obsèques.

Aussitôt après la mort du saint prêtre, le premier Assistant de la Société en donna la nouvelle aux divers établissements, et s'empressa d'écrire à tous les Évêques de France, aux Supérieurs des diverses communautés ecclésiastiques et religieuses.

De toutes parts, on reçut, comme nous le dirons bientôt, des témoignages éclatants de la vénération qu'avait inspirée le prêtre pieux que Dieu venait de rappeler à lui.

Le lundi, 13, les obsèques eurent lieu à l'église paroissiale de Notre-Dame-de-l'Abbaye-aux-Bois. La messe fut chantée par M. de la Bouillerie, vicaire-général, archidiacre de Sainte Geneviève, et aujourd'hui évêque de Carcassonne, que voulut assister le vénéré doyen du clergé de Paris, M. Frasey. « Il n'y avait là ni pompe, ni catafalque somptueux ; mais une nombreuse assistance sacerdotale, profondément recueillie, priait avec ferveur et avec une ardente reconnaissance, pour ce prêtre, qui, si longtemps, avait servi, au clergé de Paris et de la France entière, de lumière, de sage conseiller et de modèle. »

Des hommes honorables, appartenant aux rangs les plus élevés de la société, de nobles dames vouées aux œuvres de la charité, des religieuses de plusieurs ordres, les dignes filles de Saint-Vincent de Paul, étaient accourus pour payer un tribut de prières en faveur du saint prêtre dont les services devaient laisser de si profonds souvenirs.

Les cordons du poêle funèbre étaient tenus par M. de Courson, Supérieur-Général de Saint-Sulpice, de si douce mémoire; par M. Étienne, Supérieur-Général de cette famille de Saint-Vincent de Paul, qu'un double souvenir de reconnaissance pour les instituteurs de sa jeunesse, et les bonnes sœurs qui l'avaient soigné et guéri à Toulouse, avaient rendue si chère au P. Rauzan; par le P. Rubillon, provincial des Jésuites, et M. Leguay, Supérieur du séminaire du Saint-Esprit. Monseigneur l'archevêque de Calcédoine, Supérieur-Général de Picpus, fit l'absoute.

La dépouille précieuse du P. Rauzan ne devait pas être exilée au milieu des marbres solitaires et délaissés des cimetières de Paris. Bordeaux la réclamait; et sa place était marquée dans cette église Saint-Jacques où il avait fait sa première communion, et que les libéralités de son frère avaient rendue à Jésus-Christ et confiée aux compagnons de son apostolat. Monseigneur l'archevêque disait hautement avec quel bonheur il posséderait les restes d'un saint dans sa ville archiépiscopale. Ils y furent donc transportés. Laissons parler le Supérieur de la communauté de Bordeaux, dans le récit qu'il adressait, le 22 septembre, à ses confrères de Paris.

« Le mercredi matin, 15 septembre, les PP. Boullault, Carboy et moi, nous montions en voiture pour nous acheminer jusqu'à l'entrée de la ville, à la tête du pont, au-de-

vant du dépôt sacré. Nous suivîmes, en priant, la direction du bureau où une voiture décente et hermétiquement fermée attendait. Nous prîmes dans notre voiture le Père qui avait accompagné le cercueil, et nous suivîmes au pas jusqu'à Saint-Jacques. Là, toutes les portes étant fermées, le cercueil étant découvert, je fis la levée du corps et nous le transportâmes en procession, et en récitant les prières de l'Église, sur l'estrade élevée dans la chapelle intérieure transformée en chapelle ardente. La voûte, les parois, le pavé de la chapelle disparaissaient entièrement sous les tentures noires. Un tableau de l'Immaculée-Conception, placé au devant de l'unique fenêtre éclairée des rayons du soleil levant, se détachait, seul, au-dessus de l'autel, sur ce fond noir, comme les armoiries de la Congrégation et de son saint fondateur.

« Le catafalque fut illuminé. Sur un carreau de velours noir à glands d'argent, à la tête du cercueil, étaient placés la barrette, le rochet, l'étole violette et la croix de missionnaire. Les messes commencèrent, *præsente corpore.* Les fidèles étaient admis à nos messes. Un grand nombre de communions ont été faites. Tous nos chers habitués de Saint-Jacques partageaient nos douleurs et nos prières. Et ils prient bien! Pendant les trois jours, les fidèles n'ont pas cessé de venir prier avec les confrères qui se relevaient tour à tour, afin que la communauté fut toujours présente. Plusieurs personnes se recommandaient hautement aux prières du bon Père: Le service des obsèques fut fixé au vendredi 17. L'Église primatiale envoya toutes ses richesses. Saint-Jacques tout entier fut tendu de noir. Deux trônes : un pour Monseigneur l'archevêque qui fit l'absoute, l'autre pour Monseigneur de Beauvais

qui fit chapelle. Tout le clergé sans exception. Deux Supérieurs de communauté, un curé, et le doyen de la Faculté aux quatre coins, nous aux pieds, la famille à droite et à gauche, l'église pleine... la solennité fut grande et digne.

« ... Tout est consommé. La communauté prie, pleure, et se confie en Dieu. Notre bon Père nous répétait souvent : « Vos Constitutions, voilà pour vous la volonté de « Dieu... Faire la sainte volonté de Dieu, c'est vivre... » Nous vivrons donc malgré l'enfer, puisque tous nous voulons vivre et mourir sous le saint joug de nos Constitutions. Gloire et amour à Dieu qui nous donne ces pensées et ces vues ! Il veille sur nous, il exauce les prières de notre excellent Père, devenu le puissant protecteur de notre chère petite Société. La maison de Bordeaux se sent heureuse et consolée d'aller puiser plus abondamment, chaque jour, au tombeau de ce tendre et vénéré Père, les sentiments d'union fraternelle et d'absolu dévouement à la Société qu'elle apportera, comme son tribut de cœur, à notre Assemblée générale. Voyez la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur nous ! Longtemps, bien longtemps, nous fûmes les plus éloignés de notre Père ; et aujourd'hui nos prières, nos études, nos récréations, nos repas, notre sommeil s'accomplissent autour de son tombeau... En nous rappelant quelques-unes de ces paroles de cœur qu'il savait si bien dire, nous croyons l'entendre encore. Oh ! oui ; sa présence retrempe doucement nos âmes, et puis elle sera le *palladium* de notre petit Saint-Jacques.

« Regrets et espérances, douces émotions et précieux souvenirs, ainsi se succèdent ici nos jours depuis vendredi dernier à six heures du soir, heure où notre tendre Père descendait au tombeau comme le soleil à l'horizon... La

journée avait été douce et fructueuse pour nos régions... comme la vie de notre Père[1]. »

Le Père Levasseur, nommé Vicaire-Général quelques jours après la mort du Père Rauzan, ne tarda pas à recevoir de tous côtés l'expression des regrets que laissait après lui le vénérable prêtre, et des sympathies que l'on gardait à sa naissante Communauté. La Société a conservé, comme un trésor précieux, les réponses de tous les évêques de France à la lettre qui leur annonçait la mort du fondateur.

141 Jugement de l'Épiscopat français sur le P. Rauzan.

Elles nous serviront à trancher la question qui se présente maintenant : Quel jugement faut-il porter sur le P. Rauzan? Comme tous les hommes qui ont agi fortement sur leurs contemporains, le P. Rauzan a été pendant sa vie l'objet tout à la fois d'affections enthousiastes et de haines ardentes. Qu'était-il? qu'a-t-il fait? qu'est-il resté de ce qu'il a fait? La question est grave, attendu qu'il s'agit non-seulement de l'honneur d'un homme et d'un prêtre, et en même temps de celui d'une Société tout entière de prêtres, dont les uns ont coopéré à ses œuvres, et dont les autres se sont inspirés de son esprit; mais encore parce qu'elle se lie étroitement à une autre question d'un intérêt majeur pour l'Église : Que sont les missionnaires? que font-ils, et que reste-t-il de ce qu'ils font? La réponse est déjà sans doute dans les faits que nous avons racontés; toutefois il nous semble utile, nécessaire, de substituer ici au résumé et à l'appréciation de l'historien, enfant du P. Rauzan et missionnaire comme lui, un jugement qui

[1] Voir (Pièces justificatives, n° 19) le texte de l'épitaphe inscrite sur une plaque de pierre dans la chapelle Saint-Jacques.

fasse autorité et démontre aux plus défiants la sincérité de tout le récit.

Le lecteur a pu remarquer souvent avec quelle respectueuse joie nous avons fait parler à notre place NN. SS. les évêques témoins des travaux apostoliques du P. Rauzan. Nous allons demander à l'épiscopat français le jugement qui doit être porté sur le fondateur de la Société de la Miséricorde, sur les Missions et sur l'avenir de cette Famille religieuse.

On comprendra (et l'on excusera, nous l'espérons) la multiplicité de ces citations; c'est une nécessité de notre sujet. Nous nous bornerons d'ailleurs à invoquer, après le témoignage des cardinaux français, celui des prélats que des relations plus intimes avec le P. Rauzan, ou des missions données par leurs ordres, mirent à même de le mieux connaître.

Nous commencerons par S. É. le *cardinal de la Tour-d'Auvergne, évêque d'Arras*, que Dieu a rappelé à lui.

« La mort de M. Rauzan, dit-il, nous a fort touché. Nous le recommanderons aux prières des fidèles d'Arras que son zèle a tant édifiés, et que sa rare charité a pénétrés d'admiration. — Votre Société a fait une grande perte; mais fondée par les longs, pieux et savants labeurs de M. Rauzan, cet édifice se soutiendra. Il trouvera dans la mémoire de son fondateur, encouragement, appui et bénédiction. »

S. É. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux : « C'est bien du plus profond de mon cœur que je me suis associé à la perte que vous venez de faire... La tombe de votre vénérable fondateur ne pouvait être mieux que dans cette église qui lui était doublement chère, et qui lui doit

sa résurrection. Notre bon Supérieur de Saint-Jacques vous dira mieux que je ne saurais le faire toute mon estime et toute mon affection pour votre Société, où j'ai souvent désiré une place, et dont j'irais faire partie aujourd'hui avec autant de joie que j'en eusse éprouvé il y a vingt-cinq ans, époque où MM. les vicaires-généraux de Lyon me refusèrent leur consentement. C'est vous dire que vous n'avez pas d'évêque qui vous soit plus cordialement dévoué. »

S. É. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon : « Nous ne pouvons oublier le P. Rauzan dans mon diocèse, où il a laissé des souvenirs ineffaçables. Hélas ! nous aurions un si grand besoin en ces temps-ci d'ecclésiastiques de son mérite ! »

S. É. le cardinal Morlot, archevêque de Tours[1] *:* « Il me tardait de vous dire les sentiments dont je suis pénétré depuis plus de vingt-trois ans, et que je conserverai toute ma vie pour cet apôtre de Jésus-Christ, qui a si admirablement servi la cause de notre divin Maître, dont la mémoire est en vénération partout où il a été connu, et à qui je me reconnais particulièrement redevable pour mille marques d'intérêt et de bienveillance. Je prie Dieu de consolider et d'accroître son œuvre, déjà si riche en précieux résultats. »

S. É. le cardinal Matthieu, archevêque de Besançon : « Vous avez perdu un habile homme et un saint, un des restes vénérables de notre ancien clergé, dont il n'y a plus parmi nous que de bien faibles copies. Mais j'ai la confiance que ses enfants conserveront cet antique esprit, cet

[1] Aujourd'hui archevêque de Paris.

esprit de sobriété et de sagesse qui tend au but en évitant les grands coups et les écueils. *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me*[1]. Je demande à Dieu l'assistance de sa lumière, de sa charité et de sa grâce, en une circonstance si grave, pour une Congrégation dont je tiens à rester toujours l'ami. »

Monseigneur Clausel de Montals, évêque de Chartres : « Il y a quarante ans au moins que j'avais commencé à voir dans M. Rauzan un des hommes les plus utiles, les plus zélés et les plus éloquents du clergé de France. Dès ce temps-là, j'étais charmé de ses discours. La haute idée que j'avais conçue de lui s'est soutenue depuis, et a été justifiée par toute la suite de sa vie pleine de bonnes œuvres, les unes éclatantes, les autres cachées par sa modestie. J'ai déjà offert le saint Sacrifice pour cette belle âme, laquelle, du reste, n'a pas besoin, je crois, de nos intercessions. Cette confiance ne m'empêche pas de le recommander aux prières des prêtres de cette ville. Ils acquitteront par là leur dette et celle des habitants de notre cité, auxquels la mission de 1827, dirigée par M. Rauzan, et rendue encore plus fructueuse par le mérite de ses collaborateurs, n'a pu qu'attirer des grâces du ciel aussi abondantes que précieuses. Il est, ce semble, dans les desseins de Dieu, de répandre sur votre Congrégation de grandes bénédictions. »

Monseigneur Olivier, évêque d'Évreux : « J'ai joint mes regrets à vos regrets sur la perte de l'homme de Dieu que vous pleurez. *Multis ille bonis flebilis occidit*[2]... Quel est le prêtre de Paris qui, ayant connu ce saint vieillard, ne

[1] *Ps.* cxxx, 1.
[2] Horace.

doive, dans le secret de son cœur, l'invoquer avec confiance? Il avait pour moi la tendresse d'un père, et plus d'une fois je réclamai avec bonheur ses conseils paternels. J'ai voulu vous dire que sa mémoire sera toujours en bénédiction dans mon cœur. »

Monseigneur Rivet, évêque de Dijon : « J'ai eu l'honneur de connaître assez votre si excellent fondateur, pour m'associer à tous vos regrets. Non content de joindre mes prières aux vôtres, je demanderai (dans le bref) à tout mon clergé, de prier avec nous pour l'éternel bonheur de celui dont le zèle, l'éloquence et les vertus ont ouvert à tant d'autres la route du ciel. Quand je réunirai l'association de la Providence, je réclamerai également les prières de ces dames pour le pieux fondateur de leur charitable Société. Daigne Notre-Seigneur Jésus-Christ bénir de plus en plus votre Association, et lui accorder de travailler, avec des succès toujours croissants, dans les rangs de la milice sainte! »

Monseigneur Lannéluc, évêque d'Aire : « Les relations intimes que j'avais eu l'avantage d'entretenir avec M. Rauzan, m'avaient mis à même d'apprécier son mérite supérieur. J'ai lu dans les journaux avec un grand intérêt, mais sans en être surpris, le détail des honneurs rendus à la mémoire d'un prêtre si distingué. Son esprit continuera de vivre dans la Société qu'il a fondée. J'en ai la confiance pour l'honneur de la Religion, et en particulier pour le bien de mon diocèse, où plusieurs de vos prêtres ont déjà laissé, avec des fruits de sanctification et de grâce, des souvenirs honorables de leur zèle et de leurs talents. »

Monseigneur de Marguerie, évêque de Saint-Flour[1] : « Votre bon et saint Père ne vous a quittés que pour aller

[1] Aujourd'hui évêque d'Autun.

au ciel protéger la Société qu'il a établie pour la sanctification des âmes. L'ayant eu pendant quelque temps aussi pour père, j'ai vivement partagé vos regrets, et vous pouvez compter sur mon affection sincère, je dirai fraternelle, pour une Société dans laquelle j'aurais été plus heureux qu'au milieu des sollicitudes toujours croissantes de l'épiscopat. »

Monseigneur Mioland, évêque d'Amiens [1] *:* « Je me suis fait un devoir d'offrir le saint Sacrifice pour votre vénérable Supérieur. Je le devais à plus d'un titre. Il m'avait accueilli souvent à Lyon quand je n'étais que simple tonsuré, dans une maison que j'ai habitée après lui pendant vingt-deux ans, et où se trouvent encore des monuments de son zèle et mille souvenirs de son trop court passage. Je serai toujours heureux de donner à ses dignes enfants des témoignages bien sentis de mon dévouement. »

Monseigneur Dupont des Loges, évêque de Metz : « Je n'avais que treize ans lorsque j'ai entendu prêcher M. Rauzan. Son éloquence apostolique fit sur moi une impression qui ne s'est jamais effacée. Un sermon sur la mort et une conférence sur le dogme : « *Hors de l'Église, point de salut,* » sont particulièrement restés gravés dans ma mémoire. Ne ferez-vous pas jouir quelque jour le public de ces beaux sermons [2] ? »

Monseigneur de la Motte de Broons et de Vauvert, évêque de Vannes : « Je connaissais personnellement votre di-

[1] Aujourd'hui archevêque de Toulouse.
[2] Si le P. Rauzan eût laissé les manuscrits de ses Sermons, tels qu'il les prêchait dans les plus belles années de sa carrière oratoire, ces sermons seraient déjà publiés ; toutefois la Société conserve l'espoir d'en pouvoir faire paraître au moins une partie.

gne Supérieur-Général. J'ai été témoin à Rennes, en 1817, du bien que lui et ses dignes coopérateurs ont fait. Ce bien, je le sais, a été invariablement continué dans les nombreux diocèses qui ont eu le bonheur de les avoir pour missionnaires. Il le sera, nous en sommes certain, par une Congrégation digne de son vénéré fondateur. »

Monseigneur de la Brunière, évêque de Mende : « Aussitôt que la nouvelle du décès du saint et vénérable M. Rauzan nous est parvenue, mon clergé et moi, nous nous sommes empressés de donner publiquement les marques les plus significatives de la part que nous prenions à une perte si affligeante pour votre apostolique Institut, et si douloureuse pour l'Église. Le premier jour, la messe capitulaire de ma cathédrale a été célébrée pour le respectable défunt; les jours suivants, MM. les vicaires-généraux, M. le Supérieur du grand séminaire et moi, nous nous sommes empressés de célébrer chacun une messe pour le saint et à jamais regrettable M. Rauzan. Mon séminaire fera une neuvaine, ouverte et close par une messe. »

Monseigneur de Pins, ancien administrateur de Lyon : « Comme la bonté de Dieu se plaît à consoler ma vieillesse par les souvenirs les plus chers à mon cœur !... Le bien que les prédications du P. Rauzan et des siens ont fait à Lyon était ma richesse. Quand j'acceptai le grand travail que l'administration du diocèse allait m'imposer, je dis à Dieu : « Je ne vous demande qu'une chose, votre bénédiction. » Ce bien, je le considère comme l'effet de cette bénédiction que j'avais demandée. »

Monseigneur d'Arcimoles, archevêque d'Aix : « Mon diocèse conservera longtemps le souvenir du bien qu'y fit M. Rauzan. Déjà, dans mes courses pastorales, j'ai pu me

convaincre que son nom était en bénédiction dans les contrées récemment confiées à mes soins. Je prie le Seigneur de consoler la Société de la Miséricorde, et de continuer à bénir les travaux auxquels elle se livre avec tant de zèle et de succès pour le salut des âmes. »

Monseigneur de Hercé, évêque de Nantes : « La mort de votre excellent Supérieur-Général est sentie à Nantes comme celle d'un père. Les missions qu'il y a données produisirent des fruits si abondants, qu'on en parle toujours avec reconnaissance... Toujours pénétré d'un vif intérêt pour une Société sainte qui rend tant de services, nous demanderons de toute notre ferveur que Dieu bénisse et seconde ses efforts. »

Monseigneur Philibert de Bruillart, évêque de Grenoble : « Je comprends que vous regrettiez vivement M. Rauzan. En le perdant, vous avez perdu les leçons et les encouragements d'un apôtre, qui a soutenu la lutte avec une grande générosité, et accompli d'immenses travaux pour le bonheur de ses frères. Si vous écrivez ou faites écrire sa vie, vous n'oublierez pas la mission qu'il a prêchée à Grenoble en 1818 avec un succès éclatant. Je maintiens avec soin la Congrégation qui fut alors établie, et qui continue aujourd'hui, par sa prospérité, à rappeler le souvenir de cette consolante époque. »

Monseigneur de Prilly, évêque de Châlons : « Cette mort est déplorée par la Religion, par l'Eglise de France tout entière, et en particulier par les diocèses qu'a évangélisés le P. Rauzan. Nous avons le bonheur d'être de ce nombre; et à cet égard, quelles obligations ne lui avons-nous point, à lui et à ses chers collaborateurs, qui de tout temps, se sont fait connaître partout par leur zèle, leur piété, leurs talents, par

toutes les vertus dont ils trouvaient en lui le plus beau et le plus parfait modèle? C'est un souvenir que nous n'oublierons jamais; ce sont des services dont nous recueillons encore les fruits, et qui nous rendent plus chère la mémoire du défunt. »

Monseigneur Bardou, évêque de Cahors. « L'Église de France conservera un précieux souvenir des éminents services que ce prêtre lui a rendus; mais sa mémoire sera particulièrement bénie dans le diocèse de Cahors, en reconnaissance des fructueuses missions de 1822. Aussi avons-nous prié avec empressement pour cette âme si chère, et pour la prospérité toujours croissante de l'œuvre qu'elle a fondée. »

Monseigneur Robin, évêque de Bayeux: « J'ai partagé vivement la perte que votre Société et la France entière viennent d'éprouver. Les travaux vraiment apostoliques du vénérable M. Rauzan, son éloquence admirable, son zèle à toute épreuve, l'ont rendu immortel pour tous les peuples qu'il a évangélisés, et lui ont acquis des droits sacrés à leur reconnaissance. »

Monseigneur Fayet, évêque d'Orléans. « Une nouvelle ère va commencer pour votre sainte Compagnie. Que le bon Dieu vous assiste pour affermir et perpétuer à jamais l'œuvre qu'Il a fondée par les mains du vénérable prêtre que nous venons de perdre !... Il me semble que tout se dispose pour un heureux avenir. Mon pauvre petit concours vous est assuré de toutes manières. Vos succès me toucheront plus que s'ils m'étaient personnels. »

Monseigneur de Vezins, évêque d'Agen : « La France entière a payé un juste tribut de regrets à votre vénérable Supérieur; l'épiscopat a mêlé ses larmes aux vôtres, et prié pour lui. Il a laissé de grands exemples et

de beaux souvenirs ; il a formé de dignes successeurs qui continueront son œuvre. Je vous prie d'accepter, avec l'expression de mes regrets, celle de toute ma sympathie. »

Monseigneur Fabre des Essarts, évêque de Blois. « Dieu, je n'en doute pas, a déjà reçu votre bon Père dans le sein de sa miséricorde ; car il a paru devant lui accompagné des œuvres saintes dont ses jours étaient pleins. Vous savez si dans ce moment d'une épreuve presque décisive pour votre œuvre, mon intérêt tout affectueux peut vous manquer. Mes prières sont bien faibles, mais ce sera du fond du cœur que je les adresserai au Seigneur pour qu'il daigne vous bénir tous, et diriger les choses de manière à ce que la Société devienne un digne instrument de sa miséricorde dans notre pauvre France. »

Monseigneur Bouvier, évêque du Mans. « La vie du R. P. Rauzan a été trop précieuse pour l'Église, et sa mémoire est entourée aujourd'hui d'une trop légitime vénération, pour que je ne vienne pas à mon tour vous dire la part sincère que je prends à votre douleur. Dieu récompense aujourd'hui une longue et sainte carrière consacrée tout entière à sa gloire et au salut des âmes. Du Ciel où il recueille le prix de son dévouement apostolique et de ses sacrifices, le R. P. Rauzan protégera la Société qu'il a fondée, et qu'il laisse remplie de son esprit et de son zèle. Pour moi, à qui il a été donné de le connaître, je ne perdrai jamais le souvenir de ses vertus. »

Monseigneur Allou, évêque de Meaux. « Le R. P. Rauzan était un de ces hommes de foi auxquels le Seigneur se plaît à accorder le salut des âmes. Le souvenir de ses vertus est un précieux héritage pour sa famille sacerdotale, et du haut du Ciel où il jouit de la récompense de ses travaux, il

obtiendra de Dieu, nous n'en doutons pas, le développement et le succès de la pieuse Société qui lui doit sa fondation. »

Monseigneur Bonamie, archevêque de Calcédoine in partibus et Supérieur-Général de la Congrégation de Picpus. « Vous m'annoncez la grande perte que vient de faire votre précieuse Société. Cette nouvelle m'afflige vivement; j'aimais et je vénérais ce cher Père ; il était si bon, si sage, si zélé, si uni à Dieu ! Il est vrai que son âge était avancé, et faisait présager une fin trop rapprochée pour ses nombreux amis; mais on voudrait que des hommes de cette trempe vécussent des siècles ! »

Monseigneur Georges Massonais, évêque de Périgueux. « Le P. Rauzan avait l'estime de tout l'épiscopat français, et il s'en était rendu digne... Je ne doute pas que les évêques de France ne reportent sur les disciples et sur les enfants tous les sentiments d'estime, d'attachement et de confiance qu'ils avaient voués au maître et au père. »

Le clergé de France a parlé par la bouche de ses pontifes ; à ces témoignages d'estime et de vénération partis de si haut, nous pourrions ajouter maintenant l'expression non moins vive des regrets d'un grand nombre de pieux fidèles. Mais il faut se borner.

« Je n'oublierai jamais cet excellent Père, écrivait une de ces femmes que Dieu et le pauvre bénissent; j'avais pu apprécier son cœur qui était si parfait, si plein de charité ! Que d'onction dans ses conseils ! Il me semblait entendre un ange, tant ses paroles avaient de suavité ! Que d'âmes il a consolées et sauvées ! Je ne doute pas qu'il ne possède déjà ce beau Ciel dont il parlait si éloquemment qu'il semblait en entrevoir la magnificence. »

Pendant les dernières heures de la vie du P. Rauzan, un peintre distingué qu'il honorait de son amitié, M. Paulin Guérin, avait été appelé dans sa chambre pour reproduire les traits du vénérable fondateur, qui n'avait jamais consenti à laisser faire son portrait. L'original de cette étude peinte se trouve dans le cabinet du Supérieur-Général, au lieu même où le P. Rauzan rendit le dernier soupir [1]. 142 Son portrait.

Ce sont bien là ses traits ; c'est bien sa physionomie habituelle avec ce mélange de dignité, de bonté et de finesse, qui reflétait sa vie sacerdotale, son cœur et son esprit : mais ce n'est plus, et ce ne pouvait pas être, le P. Rauzan arrivant à la chaire après de longues heures d'oraison, avec ce recueillement profond, cette majesté de maintien, ce regard perçant qui remuait ses auditoires, avant même qu'il eût prononcé une parole. Hélas ! il en est ainsi de ce livre, regard jeté de loin sur une existence depuis dix ans écoulée, récit fidèle mais décoloré, bien impuissant à exprimer et surtout à reproduire les fortes impressions de la parole et des exemples vivants de cet homme de foi !

Lors des services célébrés à Paris et à Bordeaux, il n'y eut point d'oraison funèbre du P. Rauzan. Mais une louange publique ne devait pas manquer à ses travaux et à ses vertus. C'est au petit séminaire de Bordeaux, un noble et saint usage de faire chaque année, le jour de la 143 Son éloge prononcé à Bordeaux.

[1] Un portrait fait, d'après cette étude, par M. Paulin Guérin, se voit dans la salle des conférences, à la maison de Paris. Trois copies de ce portrait, œuvre de M. Félix Guérin, fils de M. Paulin Guérin, sont conservées à la maison d'Orléans, à celle de Bordeaux et chez les Dames de Sainte-Clotilde. Un artiste distingué, M. Belliard, l'a reproduit à son tour dans une lithographie de grande dimension, qui fut envoyée aux plus intimes amis du P. Rauzan, et placée dans chaque cellule des établissements de la Société.

distribution des prix, l'éloge d'un des anciens du sacerdoce bordelais. Le 21 août 1848, cet éloge fut consacré au P. Rauzan. Dans ce remarquable discours, prononcé par M. Gaussens, professeur de rhétorique du petit séminaire[1], on trouve plus de faits que de réflexions : il y avait tant à raconter dans une vie si pleine! Et comme ces faits ont dû entrer dans la trame de sa biographie, nous citerons seulement quelques lignes empruntées aux premières pages. « Partout prêtre, apôtre infatigable! Apôtre! oui, M. Rauzan fut surtout apôtre : ce fut là son titre, sa mission, sa gloire.

« Quand l'Église, comme une cité florissante, déploie sous le ciel sa beauté majestueuse; quand, puissante et respectée, elle n'a plus qu'à étendre et affermir pacifiquement ses conquêtes, alors ses docteurs dissertent; ses apôtres parlent à peine. Ce sont les siècles dogmatiques : c'est le quatrième, c'est le dix-septième siècle. Mais quand l'aire de la cité est nue ou chargée de décombres, quand il faut bâtir l'Église ou relever ses ruines, les docteurs se taisent, les apôtres parlent; ou plutôt les docteurs se font apôtres : ce sont les siècles apostoliques : c'est le premier, c'est le dix-neuvième siècle. M. Rauzan fut donc l'homme providentiel de son siècle, puisqu'il en fut l'apôtre. »

Puis, dans un tableau brillant et pathétique, l'orateur faisait passer devant les yeux d'une assemblée que présidaient deux pontifes apôtres[2], les principales œuvres et les vertus de « cet homme simple, qui, toute sa vie, chercha Dieu et s'oublia lui-même. »

[1] Aujourd'hui curé de Saint-Seurin à Bordeaux.

[2] Messeigneurs Donnet, cardinal-archevêque de Bordeaux, et Dupuch, ancien évêque d'Alger.

Nous ne poursuivrons pas l'histoire des œuvres que le P. Rauzan avait fondées ou dirigées[1]. Disons seulement que le 15 octobre 1847, la Société des Prêtres de la Miséricorde, réunie en assemblée générale, élisait pour successeur du R. P. Rauzan, le R. P. Levasseur, premier Assistant. Monseigneur Affre, de glorieuse mémoire, renouvelait au nouveau Supérieur-Général tous les pouvoirs accordés à son prédécesseur, et lui continua le titre de Supérieur de la Congrégation des Dames de Sainte-Clotilde et de la maison du Bon-Pasteur. 144 Un dernier mot sur les œuvres du P. Rauzan.

Son Excellence le Nonce Apostolique, Monseigneur Fornari, depuis cardinal, entre les mains duquel avait été déposé le Décret d'élection pour être adressé au Souverain Pontife, vint à la communauté des Prêtres de la Miséricorde les assurer de sa haute bienveillance, et leur donner sa bénédiction.

Retrouvant une direction qui lui manquait depuis plusieurs années, la Société allait se raffermir; recevoir, comme autrefois, dans son sein, de jeunes lévites avides de se dévouer à l'auguste ministère de la parole, aux méditations de la science sacrée, et à toutes les œuvres du zèle apostolique; et fortifiée par les encouragements les plus élevés[2], étendre sans bruit le champ de ses travaux.

[1] Voir pièces justificatives (n° 20), le Tableau des Missions.

[2] Le 5 décembre 1849, Monseigneur Morlot écrivait au R. P. Levasseur :

« Monsieur le Supérieur-Général,

« En rentrant à Tours après le Concile (le Concile de la province de Tours tenu à Rennes), je n'ai rien de plus pressé que de vous dire combien les Pères se sont occupés avec intérêt de la Société dont vous êtes le chef; combien ils rendent hommage à l'excellent esprit qui anime cette Congrégation, si chère à l'Église par les services qu'elle n'a jamais cessé

Aujourd'hui, le nombre des ouvriers évangéliques est un peu plus grand dans notre France qu'il y a vingt ans; les instituts religieux surtout se multiplient et grandissent, mais la moisson est si grande! Seigneur Jésus, maître de la moisson! Dieu de cette France où tant d'âmes, maintenant encore, périssent parce qu'elles ne vous écoutent plus, parce qu'elles ne vous aiment plus, parce qu'elles ne vous connaissent plus, envoyez des ouvriers! Aux pasteurs qui gémissent sur tant de brebis perdues, donnez des frères qui les aident à rassembler dans le bercail le troupeau dispersé. Vous l'avez dit, mon Dieu : quand le frère vient au secours de son frère, ils sont comme une ville forte[1]; et quand deux ou trois d'entre vos envoyés sur la terre s'unissent pour la conquête des âmes, leur triomphe est assuré; vous êtes au milieu d'eux.

de lui rendre, si intéressante par tous ceux qu'elle est appelée à lui rendre encore.

« Les évêques de la province de Tours sont donc très-désireux de seconder, autant qu'il sera en eux, vos vues et vos efforts, pour assurer les progrès et les développements de la sainte entreprise. Ils sentent la nécessité, non-seulement de ne pas entraver, mais même de favoriser les vocations qui pourraient naître autour d'eux, et ils m'ont chargé de vous le dire. C'est une tâche que je suis heureux de remplir. »

[1] Frater, qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma. (*Prov.*, XVIII, 19.)

FIN.

PIÈCES
ADDITIONNELLES ET JUSTIFICATIVES

LIVRE I

I

(Page 59.)

DÉCRET DU 26 SEPTEMBRE 1809, SUPPRIMANT LES MISSIONS.

ART. I. Les missions à l'intérieur sont défendues ; et, en conséquence, nous révoquons tous décrets concernant lesdites missions, et notamment celui du deuxième jour complémentaire an XIII qui confirme les trois Associations d'ecclésiastiques établies à Gênes sous le nom de *Missionnaires urbains*, d'*Ouvriers évangéliques*, et de *Missionnaires de la campagne*.

ART. II. Nous révoquons aussi tous décrets par nous précédemment rendus, portant établissement ou confirmation de prêtres pour les missions étrangères, et notamment celui du 7 prairial an XII portant établissement d'une Association de prêtres séculiers, qui, sous le nom de *Prêtres des Missions étrangères*, seraient chargés des missions hors de France, et du 2 germinal an XIII, portant établissement des missions connues sous le nom de *Missions étrangères* et de *Séminaire*

du Saint-Esprit, ainsi que tous autres décrets rendus par suite et en exécution de ceux ci-dessus énoncés.

Art. III. Nos ministres des cultes et de la police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui ne sera pas imprimé.

LIVRE II

II

(Page 68.)

DE LA SITUATION FAITE AU CLERGÉ A LA FIN DU RÈGNE DE NAPOLÉON Ier.

La lettre suivante était communiquée en 1814 au fondateur de l'*Ami de la Religion*[1].

De la forteresse de Calvi, 30 juin 1813.

« Mon très-cher ami... je vais en venir sur-le-champ aux détails de ma position. En conséquence du prétendu Concordat, on nous a pressés de nouveau de faire le serment; aucun de nous n'a cru devoir le prêter. Le 31 mai dernier, l'adjudant-général commandant vint au donjon de Bastia, et l'on nous lut notre condamnation, qui consistait dans la mort civile, la confiscation de nos biens et la déportation. Nous pouvions supposer que la peine n'excéderait point les bornes de cette condamnation; nous nous étions trompés. Le soir même, sur les huit heures, on nous signifia que nous devions partir à deux heures de nuit... Ayant fait un petit paquet des choses les plus néces-

[1] *Ami de la Religion*, tome I, p. 81. Le témoignage de M. Picot met hors de doute l'authenticité du document.

saires, et l'ayant mis sur nos épaules, à l'heure indiquée nous fûmes entourés d'un grand nombre de gendarmes, de canonniers et de milices du pays; et, pendant l'obscurité de la nuit, on nous fit partir de Bastia, en nous heurtant, nous poussant et pointant les baïonnettes contre nous... A S.-Fiorenzo, nous fûmes embarqués...

« Arrivés à Calvi, on nous signifia que nous vivrions de pain et d'eau, et que nous coucherions deux à deux sur la paille. On nous interdit toute communication avec le dehors, et on nous ôta tout moyen de célébrer la messe, sans nous permettre de chercher, même à nos frais, quelque soulagement. Cet état de misère a commencé le 3 juin, et dure encore à présent. Une demi-pagnotte de pain (demi-livre d'Italie, de 6 onces), une certaine mesure d'eau dont le gouvernement a fixé la quantité; encore n'est-elle pas toujours bonne. Notre position est très-dispendieuse, parce que, pour obtenir pendant quelques moments de l'adoucissement à nos maux, nous sommes obligés de prodiguer l'argent *leopardis* (*hoc est militibus*) *quibus cùm benefeceris*, *pejores fiunt*[1]. Nous voyons ici se vérifier ces paroles de l'Écriture : *Aquam nostram pecuniâ bibimus*[2]. Nous sommes obligés de payer pour avoir quelque peu d'eau de plus que la ration, c'est là une dépense qu'on ne peut faire ouvertement.

« ... On fait ici des perquisitions fréquentes et imprévues avec la plus grande rigueur, et quelquefois même avec fureur et dépit. On va même jusqu'à chercher dans nos poches; en sorte que nous nous trouvons heureux lorsque nous avons pu sauver, ou un morceau de pain blanc, ou une *gorgée* de vin, acquis je ne dirai pas à quel prix et avec quels dangers. En un mot : *Lassis non dabatur requies*[3], *et qui nutriebantur in croceis amplexati sunt stercora*[4]. C'est dans cet état que se trouvent monseigneur Serlupi, monseigneur Gazzoli et tant d'autres personnes de considération...

« On ne peut disconvenir qu'un tel système de rigueur tienne

[1] A des léopards (c'est-à-dire aux satellites) que les bienfaits ne font que rendre plus méchants. *Saint Ignace, martyr.*

[2] Jér. thren. v. 4.

[3] Jér. thren. v. 5.

[4] Jér. thren iv. 5.

de l'inhumanité ; et il semble invraisemblable que des ordres de cette espèce puissent avoir été envoyés de cette capitale où les droits de l'humanité ne peuvent être ignorés... »

Malheureusement la capitale avait donné aux geôliers inhumains de Calvi, sinon des ordres, au moins de lamentables exemples. Elle avait jeté brutalement, par les mains de Savary, au donjon de Vincennes, les cardinaux Di Pietro, Gabrielli, Oppizoni, le prélat de Gregorio, le P. Fontana et l'abbé d'Astros.

Voici ce que raconte l'auteur de la vie du dernier :

« Le jeune prêtre fut isolé à la fois du commerce des morts et de celui des vivants. Les auteurs les plus saints furent arrêtés, comme des suspects, à la porte de son cachot. Les livres, qui étaient pour lui des amis nécessaires, comptèrent parmi les objets prohibés de sa demeure. Lui qui ne savait travailler, ni même guère se récréer qu'une plume à la main, n'eut pendant longtemps ni plumes ni papier. Pour la première fois de sa vie, il connut l'ennui de ne rien faire. Une telle épreuve, supportable pour certains tempéraments, était une torture pour le sien ; d'autant plus que cette torture, atténuée dans le monde par les distractions de la liberté, était doublée, en prison, par l'uniformité de sa vie.

« Avant d'être installé dans son cachot, comme les captifs du plus bas étage, il eut la honte d'être fouillé et dépouillé de tout, excepté de son linge de corps. On lui ravit, avec un soin particulier, les plus petits objets capables de servir d'instrument au suicide. Ayant été obligé de demander une aiguille pour rentraire ses vêtements, il fallut de longues heures de délibération dans le fort avant de se décider à cette concession. L'abbé d'Astros, qui était impassible devant toutes les humiliations de la captivité, fut sensibilisé de celle-ci. Les autres défiances impliquaient des soupçons qui ne l'outrageaient pas : celle-ci était une injure à son honneur de prêtre et à sa foi de chrétien.

« Tout le mobilier de sa prison se composait de la couche de sangle sur laquelle il reposait. Auprès de cette couche, se trouvait seulement une cruchette blanche, d'où le prisonnier laissait

tomber de l'eau dans le creux de sa main pour se laver. Alors la même couverture qui servait de drap de lit pendant la nuit faisait l'office d'essuie-mains pendant le jour... La nudité de sa demeure éprouvait moins la résignation du captif que son exiguité[1]... »

L'auteur cite dans le même chapitre la lettre suivante écrite au préfet de police par la vénérable madame de Soyecourt, supérieure de la communauté où résidait le P. Fontana, et par là devenue suspecte de complicité :

« Veuillez donc me sortir, monsieur, d'un secret auquel je ne puis tenir plus longtemps. Il me cause un dérangement de santé pareil à celui que ma mère a éprouvé, et qui l'a conduite à la mort, après six semaines de prison. Voilà un mois que j'y suis, et si je dois succomber comme elle, je n'ai plus que quinze jours à vivre. Au nom de l'humanité, je vous le demande, que je puisse parler à quelqu'un, et savoir ce qui déplaît au gouvernement ! Mon courage n'est pas abattu, mais mon faible corps succombe. »

Ainsi étaient traités les prêtres fidèles au vicaire de Jésus-Christ prisonnier, et leurs amis. Et là-dessus Savary écrivait : « Dans tout autre pays qu'en France, on eût puni ces prêtres comme des ennemis du repos public ; mais on se contenta de les enfermer comme des fous dangereux. »

Dans un tel état de choses, le clergé français pouvait-il, en 1814, regretter l'Empire ? Pouvait-il refuser de prendre part à l'allégresse commune ? Mais alors le monde catholique tout entier se réjouissait des événements providentiels qui rendaient la liberté à l'Église et la paix au monde. Ouvrons seulement la *Vie du cardinal de Cheverus :* « Un événement si heureux, dit l'auteur si connu et si aimé, fut salué avec enthousiasme par les habitants de Boston, et une fête publique fut indiquée pour le célébrer ; mais personne ne le vit avec plus de joie que M. de Cheverus : *Sa joie fut égale aux douleurs que lui avaient causées l'oppression de l'Église et de son chef...* Le soir, il y eut illumination dans toute la ville, mais l'évêque de Boston sur-

[1] *Vie du cardinal d'Astros*, par le R. P. Caussette, part. II, p. 13.

passa toute la magnificence des illuminations publiques et particulières par l'illumination de sa cathédrale, et surtout de la croix qui la dominait. Il voyait dans cette fête le triomphe de la Religion et de l'Église, la gloire du Siége Apostolique; et il voulut prouver toute la joie que doivent inspirer à un cœur catholique des intérêts si chers[1]. »

III

(Page 74)

APPROBATION DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS DE FRANCE PAR L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE.

Nous, vicaires-généraux du chapitre métropolitain de Paris, le siége vacant,

Ayant pris connaissance des statuts[2] des missionnaires pour l'intérieur de la France, qui nous ont été adressés le 1er du mois, par MM. Rauzan, chapelain du Roi, Supérieur de ladite Société, de Forbin-Janson, Bourgin, Baroudel, Paraudier, et autres missionnaires leurs associés; après les avoir mûrement examinés,

Persuadés, comme le sont unanimement les ecclésiastiques et les fidèles même les plus judicieux et les plus zélés, que les missions sont le moyen le plus efficace et le seul peut-être pour ramener à la Religion, aux bonnes mœurs et à la piété, la multitude si longtemps et si profondément égarée par l'incrédulité, l'irréligion et la cessation et l'abandon du culte divin, et pour affermir la tranquillité publique par cette soumission à l'autorité et aux lois qui a son principe dans la crainte de Dieu et dans la conscience,

[1] *Vie du cardinal de Cheverus*, liv. I, p. 140.

[2] Association pleinement libre; juridiction de l'ordinaire; gouvernement partagé entre un supérieur, un conseil composé du supérieur, de quatre assistants, du procureur général et de deux conseillers, et l'Assemblée générale; admission définitive dans la Société après cinq ans : tels étaient les points principaux de ces statuts.

Pénétrés de la perspective des grands fruits que produiront dans l'Église de France, dans le diocèse de Paris en particulier, des missions données ou dirigées par les auteurs de ces statuts, que leur piété, leur instruction, leur générosité et des succès évangéliques ont rendus très-recommandables,

Nous accueillons avec empressement une Institution aussi précieuse, et nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. I. Nous approuvons les statuts de la Société des missionnaires pour l'intérieur de la France, en réservant à Monseigneur l'archevêque de Paris l'approbation définitive.

ART. II. Nous en permettons l'exécution pendant la vacance du siége.

ART. III. M. l'abbé Rauzan est reconnu Supérieur actuel de la Société.

Donné à Paris, en notre conseil ecclésiastique, le neuf janvier mil huit cent quinze.

Signé : JALABERT, *vic.-gén.*

Par mandement de MM. les vicaires-généraux :

Signé : BUÉE, *chanoine-secrétaire.*

ORDONNANCE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre,

A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Sur le rapport, etc...,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. I. La Société des Prêtres des Missions de France est autorisée. Les membres de cette Association exerceront leur ministère sous l'autorisation des archevêques et évêques de notre royaume, conformément à leurs statuts annexés à la présente Ordonnance, lesquels sont approuvés et reconnus.

ART. II. Il ne pourra être formé d'établissement par ladite Société que sur la demande des évêques des diocèses où ils devront être placés, et d'après notre autorisation.

ART. III. La Société des Missions de France jouira de tous les

avantages par nous accordés aux institutions religieuses et de charité. Elle pourra recevoir, avec notre autorisation, les legs, donations, fondations et constitutions de rentes qui lui seront faites, en se conformant aux mêmes règles que pour les établissements de charité et de bienfaisance...

Signé : Louis.

Par le roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Signé : Lainé.

IV

(Page 74.)

LES MISSIONS DANS LES VILLES.

Le plus grand nombre des adversaires des missions toléreraient ces exercices, s'ils n'étaient donnés que dans les campagnes; et vraiment avec raison, car rien n'est désolant comme l'état moral d'une population de campagne sans religion. Il faut l'avoir vu de près pour concevoir jusqu'où vont alors l'abaissement intellectuel et la grossièreté des sentiments. Dans l'ouvrier des villes, même libertin et blasphémateur, on rencontre encore une certaine générosité de sentiment, des idées d'honneur, des affections de famille qui aideront à le sauver : le paysan impie n'a souci que de deux choses, son champ et son bétail. — Mais, on ne veut pas de missions pour les villes (comme si un peu plus de civilisation dispensait de religion), et on reproche même aux missionnaires de France d'avoir introduit pour la première fois ces exercices dans les grandes villes. Ce reproche, si c'en est un, est-il fondé ? Voici d'abord ce que nous trouvons dans la *Vie de M. Olier*.

« M. de Caumartin, qui était évêque d'Amiens, eut la pensée d'y faire donner une mission en règle... M. Olier s'y rendit

avec huit missionnaires. On devait s'attendre à éprouver de grandes contradictions, à cause de l'éclat que pouvait produire la mission d'Amiens, *la première qu'on essayât de prêcher dans une grande ville.* Saint Vincent de Paul et ses ecclésiastiques n'exerçaient ce ministère qu'à la campagne; et l'Oratoire, jusque-là, s'était borné aux villages et aux hameaux. Aussi plusieurs personnes, à Paris, blâmèrent hautement cette mission dès qu'on en eut connaissance; et le Père de Condren (qui l'avait conseillée) crut devoir en écrire aux missionnaires, pour les encourager à poursuivre leur dessein : mais, *comme elle devait faire naître l'idée de tant d'autres missions, prêchées depuis dans les grandes villes du royaume*, Dieu se plut à y opérer des multitudes de conversions et des prodiges de grâce presque inouïs. Dès le commencement, on se vit obligé d'associer dix-sept prêtres de la ville aux huit missionnaires, pour les aider à entendre les pénitents, qui se présentaient en foule dans l'église cathédrale, toujours pleine d'auditeurs aux instructions, soir et matin. Le fruit le plus éclatant fut la conversion d'un colonel suédois au service de la France, qui commandait à huit cents cavaliers. Frappé d'une maladie mortelle, il abjura l'hérésie de Luther, détesta tous les maux qu'il avait faits à l'Église, reçut les sacrements avec une humilité comparable à celle du centenier, et durant les trois jours qu'il vécut encore, il prêcha continuellement ses soldats. Ils furent si vivement touchés de sa conversion et de ses paroles, qu'ils se convertirent eux-mêmes, et que leur ferveur devint bientôt pour la ville d'Amiens une seconde mission non moins efficace que la première. Jamais la miséricorde de Dieu n'éclata plus visiblement... car, trois semaines après, ils furent surpris dans une embuscade et tous taillés en pièces... « Le conseil de ville, écrit un des missionnaires, pour nous remercier, délibéra de nous envoyer le présent de vin et de confitures qu'il fait au gouverneur, à son entrée dans la province. Nous fûmes fort surpris de ce compliment, mais comme nous ne recevions jamais de présent, nous ne voulûmes pas accepter les confitures et les six grandes *quesnes* (cruches) d'étain aux armes de la ville, pleines de vin, que les sergents, vêtus de leurs robes rouges, nous présentaient,

et enfin nous leur persuadâmes de les porter à l'Hôtel-Dieu. »

On peut se former une idée des effets étonnants que produisit cette mission, d'après les alarmes qu'en conçut le gouverneur, sur les représentations de quelques religieux, trop affectionnés à la gloire particulière de leur ordre. Il écrivit plusieurs fois au cardinal de Richelieu que M. Meyster (un des missionnaires) avait acquis un tel ascendant sur les habitants d'Amiens, qu'il était en état de les porter à tout, et même à se donner au roi d'Espagne dont il était né sujet... 1639 [1].

La même année 1639 (pendant l'Avent), le P. Eudes donnait la mission à Caen avec un succès non moins remarquable; et sur les cent-dix missions qu'il fit depuis, on compte celles de Rouen, d'Autun, de Châlons-sur-Marne, de Rennes, enfin de Saint-Sulpice et des Quinze-Vingts, à Paris. « Le P. Eudes, disait saint Vincent de Paul, avec quelques autres prêtres qu'il a amenés de Normandie, est venu faire à Paris une mission qui a fait grand bruit et grand fruit. Le concours était si grand, que la cour des Quinze-Vingts était trop petite pour contenir l'auditoire... Nous n'avons point de part à ces biens-là, parce que notre partage est le pauvre peuple des champs : nous avons seulement la consolation de voir que nos petits emplois ont donné de l'émulation à quantité de bons ouvriers qui les exercent avec plus de grâce que nous [2]. »

V

(Page 90.)

EXTRAIT DES LETTRES D'UNE DAME SUR LA MISSION DE GRENOBLE.

24 *décembre* 1817. — Je vois, ma bonne mère, que vous êtes

[1] *Vie de M. Olier*, part. I, liv. VI, p. 218. A la mission de Mantes, qui suivit celle-ci, les missionnaires terminèrent cinq cents procès à l'amiable. Plusieurs personnes qui ne trouvaient pas leur compte à ces accommodements accusèrent les missionnaires devant le parlement de Paris, de mettre les plaideurs au rang des pécheurs incapables d'absolution. — Rien de nouveau sous le soleil!

[2] Esprit de saint Vincent de Paul, ch. 20.

décidée à rester ermite... Quant à moi, la vie que je mène est bien dissipée... les missionnaires arrangeront cela. Ils donneront le 7 leur premier sermon, et lundi je danserai pour la dernière fois. Ce sera la clôture de mon carnaval. Les missionnaires sont au nombre de huit ; M. Rauzan en est le chef.

... 8 *janvier*. — M. Rauzan prêcha avec la facilité d'un homme très-accoutumé à la parole, il s'exprima d'une manière fort touchante sur le but des travaux des missionnaires; j'en fus émue jusqu'à verser des larmes.

... Ce matin, mon mari, ma femme de chambre et moi, nous sommes allés à l'instruction familière qui se fait principalement pour le peuple. Cela était très-simple, ce sont de ces choses que les gens sans éducation peuvent seuls ignorer. Comme ils sont en très-grand nombre, il faut bien parler pour eux. La mission s'est ouverte dans trois églises; je suis allée à Notre-Dame; tout y est plein à ne s'y pas retourner. Le matin, on commence par la prière, puis les cantiques, la messe, l'instruction et la bénédiction. J'ai une excellente place, où je n'ai ni froid ni chaud; ce petit détail est pour le cœur d'une excellente mère que je veux tranquilliser sur ma santé, pour laquelle, je crois, la mission sera très-favorable, en m'empêchant de me livrer au plaisir de la danse.

Les missionnaires sont vus de bien mauvais œil par tous les coquins de la ville, qui ne sont pas en petit nombre; il s'y joint des jeunes gens dissipés qui avaient envie de s'amuser; s'ils réussissent à convertir ce monde-là, ce sera une belle œuvre. Dieu le veuille! Ils cherchent du moins à les attirer aux conférences.

11 *janvier*. — La mode est maintenant d'aller au sermon. Pour moi, mes motifs sont très-purs, je suis avide de m'instruire et de m'édifier. Cependant, j'avoue que si nos apôtres parlaient avec moins d'élégance et d'agrément, je les entendrais peut-être avec moins d'empressement et de plaisir. Je vais entendre la parole de Dieu; mais j'aime mieux l'entendre, annoncée d'une manière agréable, qu'en me souvenant, malgré moi, que c'est un devoir de ne pas m'ennuyer en écoutant. Enfin, les gens qui ne sont pas religieux viennent entendre et

admirer nos missionnaires comme orateurs. Espérons qu'avec le temps ils finiront par être persuadés malgré eux. Je le souhaite, mais encore plus que je ne l'espère. Nos prédicateurs demandent qu'on les écoute, avec l'exercice d'une froide et saine raison, et les gens dont je viens de parler ne sont-ils pas remplis de préjugés, eux qui les reprochent tant aux autres?

Le préfet même et le général étaient au sermon jeudi dernier. Celui-ci était si plein de ce qu'il venait d'entendre, qu'il prêcha lui-même, c'est-à-dire qu'il parla de l'excellence de la doctrine chrétienne avec le feu qu'il met à tout ce qu'il dit, à tout ce qu'il fait. Tout le monde l'écoutait avec le plus grand plaisir. « Comment, disait-il, les gens qui tiennent aux idées libérales ne sont-ils pas tous de bons chrétiens? Jésus-Christ a annoncé les vérités de la religion principalement aux pauvres, ses apôtres étaient des hommes d'une basse extraction, il a vécu lui-même très-simplement, par conséquent *rien de plus libéral que la religion chrétienne.* »

P. S. Les missionnaires n'ont pas produit grand effet à Saint-Laurent le premier jour, par la raison que les habitants de ce faubourg avaient fait un accord entre eux pour ne pas mettre le pied à la mission. Voilà de belles choses pour les citoyens d'un royaume très-chrétien! Les missionnaires ne se sont pas découragés, et leur petit auditoire grossit.

Les mauvais sujets tiennent des propos, mettent des ordures dans les bénitiers, et font parfois entendre des ricanements à demi-voix dans l'église. Leur mécontentement s'est manifesté par de semblables niaiseries.

15 *janvier.* — L'empressement est vraiment général. Je ne sais s'il produira de grands fruits; les cœurs sont bien durs et bien froids ici.

22 *janvier.* — La retraite des femmes a commencé lundi matin. Le prédicateur, dans une instruction familière, déploya des principes très-sévères, mais fort justes; j'en conviens, quoique toutes les dames n'en fassent pas autant. Ce discours a trouvé parmi elles de terribles censeurs; comme il renvoyait les femmes au soin de leur ménage, qu'il blâmait la manie du grand ton et du bel esprit, le désir de courir à tous les bals, à

toutes les fêtes, au lieu d'élever sa famille et de prier Dieu dans la simplicité de son cœur; beaucoup de petites passions ont été froissées. En changeant quelques mots, en décousant quelques phrases, peut-être aussi par défaut de mémoire, on a transformé des paroles sévères en des paroles dures et déplacées; cependant il y a eu des femmes qui sont convenues avec sincérité que le prédicateur n'avait rien dit qui ne fût extrêmement juste, et qu'elles avaient des torts dont elles feraient bien de se corriger.

Je ne fais plus que quelques visites de bienséance, je suis très-retirée, je n'ai jamais été plus contente et plus heureuse.

1er *février*. — La cérémonie du renouvellement des vœux du baptême a été très-auguste. Elle a eu lieu pour les hommes à Notre-Dame. Quoique, en général, ces Messieurs n'aiment pas beaucoup les démonstrations extérieures, il y avait cependant plus de deux mille cierges allumés dans l'église. L'émotion fut générale, et je n'en suis pas surprise; il aurait fallu un cœur de bronze pour n'être pas touché. On commence par un sermon sur l'origine du baptême et sur les obligations qu'il nous fait contracter; ensuite une explication sur la cérémonie du jour, qui commence à émouvoir. Le prêtre qui est en chaire se met à genoux, et celui qui officie à l'autel présente le livre des saints Évangiles aux fidèles, et leur demande s'ils croient à son contenu. On m'a rapporté qu'à Notre-Dame ce mot, *j'y crois*, prononcé avec effusion par environ trois mille hommes à la fois, avait été d'une force à ébranler ciel et terre; après cela, on entonne le *Credo*, qui est chanté par tous les assistants ensemble; ensuite le prêtre officiant lit à haute voix les Commandements de Dieu et de l'Église, les fidèles les répètent, et, à la fin, ils jurent de les observer.

On fait renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres; on demande à qui on veut appartenir? — A Jésus-Christ! — Pour combien de temps? — Pour toujours! — Tout cela est entremêlé de cantiques et de petits morceaux de discours. A Notre-Dame, toutes les réponses ont été faites d'une voix forte, et prononcées par la très-grande majorité des habitants. Le général, qui y était, a fini par laisser échapper des larmes.

Nous autres femmes, nous étions à Saint-Louis. Comme nous sommes naturellement un peu pleureuses, on sanglotait tout haut.

Jeudi matin, il se passa une petite aventure qui ne fut rien moins que belle. Des jeunes gens qui avaient fait une orgie dans la nuit vinrent à Notre-Dame faire du bruit pendant la prière du matin. Il n'était pas encore bien jour. Le missionnaire dit: « Je prie ceux qui font du bruit de cesser, ou de se retirer. » Nos étourdis sortent, mais ils attendent le pauvre abbé à la porte de l'église, le suivent, montent avec lui dans sa chambre, et lui disent qu'il les a offensés, et qu'il faut leur en rendre raison. Ils faisaient beaucoup de bruit; mais des gens du peuple, venus pour se confesser, entrent, saisissent les tapageurs par les épaules, et les éconduisent de la bonne manière. On a su leurs noms, les missionnaires ont intercédé pour eux : néanmoins on les a mandés, et on les a envoyés, en compagnie d'un commissaire de police, faire des excuses au jeune prêtre qu'ils avaient offensé. Ce qu'il y a d'affligeant pour eux, c'est la publicité de l'aventure, qui les expose à la risée de toute la ville. Jamais humiliation ne fut mieux méritée.

Vendredi, le prédicateur désavoua de petits imprimés ridicules que les malveillants mettaient sur le compte des missionnaires. Il partit de là pour faire entendre au peuple qui compose l'auditoire du matin, par quels vils et petits moyens on cherche à détruire leur confiance dans leurs pasteurs.

3 *février*. — Nous voilà arrivés très-tranquillement au *mardi-gras*. Je ne suis point comme les autres années, endormie, fatiguée, abattue; j'ai assisté aux prières des Quarante-Heures, ce que je ne faisais pas les autres années, étant trop occupée des grandes affaires du carnaval. Notre mission continue à faire d'heureux fruits. Madame *** a toujours un zèle parfait; elle ne contrarie plus son mari, qui de son côté est naturellement plus doux avec elle. — Il y a vingt-huit confessionnaux établis à Notre-Dame.

4 *février*. — Nous avons eu hier une conférence, chose que je n'avais jamais vue de ma vie. MM. Rauzan et Fayet avaient pris pour sujet *les conversations*. M. Rauzan commença par

nous faire compliment sur notre zèle à venir entendre la parole de Dieu dans un jour ordinairement consacré au plaisir. Se mettant ensuite à la place d'une jeune femme du monde, il demandait quels étaient les sujets de conversation permis dans la société. Cela fut terriblement réduit. Sur l'article de la médisance, ils furent très-sévères, mais avec justice, et nous prouvèrent qu'il n'est pas permis de dire que notre voisine est laide, quelque vrai que cela soit, ou qu'elle est sans grâce et se met sans goût. Vinrent ensuite les discours frivoles et inutiles, sujet qui fut encore traité vigoureusement. Ainsi, il nous reste bien peu de sujets pour exercer la faculté dont la Providence nous a si abondamment pourvues. Cela fut dit avec une simplicité que quelques personnes trouvèrent un peu familière; mais je crois que l'amour-propre joue encore là de ses tours. Satan est bien malin, mais nos missionnaires sont bien fins; ils sont remplis d'expérience et de l'esprit de Dieu; ils savent pourquoi ils agissent ainsi. On commence par les blâmer, et on finit par les louer. Ils gagnent du terrain peu à peu, ce qui prouve que leur manière d'agir est des meilleures.

9 *février*. — Malgré les bons effets de la mission, nous avons toujours quelques femmes vaines et coquettes, quelques hommes fats et frivoles, et tenant de sots propos dans la société; le luxe des parures, l'indécence dans la mise, la légèreté dans les discours, la médisance, sont toujours, pour quelques personnes, à l'ordre du jour. Les travers *de la bonne compagnie* sont, je le vois, ceux qui jettent les racines les plus profondes.

12 *février*. — Ce qu'on vous a raconté de M. Rauzan est absurde. Nos missionnaires ont trop d'esprit et de jugement pour rien faire d'inconvenant et de ridicule. La finesse, je dirai presque la malice, est nécessaire dans leur état.

22 *février*. — Cette grande, auguste et touchante cérémonie de la communion des hommes a lieu dans ce moment. Avant-hier et hier, les églises étaient jonchées d'hommes qui venaient chercher des absolutions. Hier, on a baptisé un sapeur, né juif, et un grenadier. Ces militaires ont montré une piété si tendre, si vraie, que tous les assistants en étaient émus. Nos messieurs

sont d'une sagesse exemplaire ; mon père met dans sa dévotion une innocence, une candeur, une simplicité qui m'enchantent ; mon mari est tendre, recueilli ; mon oncle est tout de feu. La ville ressemble à un grand couvent; on ne parle plus que d'œuvres de piété.

M. Rauzan a prêché avant-hier aux hommes, il leur a fait faire des actes de contrition; beaucoup ont quitté leurs chaises pour se prosterner par terre, les sanglots éclataient de toutes parts. — Les plus mauvais sujets de G... sont venus ici faire leurs dévotions ; le bien que la mission a produit parmi les gens de la campagne est incalculable.

— Le père de cette dame, membre de la Cour royale de Grenoble, écrivait le 27 février : « Il y a eu, en tout, le jour de la communion générale, quatre mille communions d'hommes. Antérieurement ou postérieurement, douze cents se sont acquittés isolément de ce devoir. »

Telle fut cette mission dont le souvenir, toujours vivant trente ans après, faisait dire au vénérable évêque de Grenoble, écrivant en 1847 au R. P. Levasseur : « *Si vous écrivez la vie du P. Rauzan, n'oubliez pas de parler de la mission de Grenoble.* »

VI

(Page 130.)

CONFÉRENCE DE M. FRAYSSINOUS SUR LES MISSIONS.

ANALYSE.

Je viens remplir aujourd'hui, Messieurs, un bien étrange ministère; je viens faire devant vous, non pas uniquement l'éloge des missions, mais leur apologie. Et certes, n'est-il pas étrange, pour ne pas dire déplorable, que dans le royaume très-chrétien on soit obligé de prendre hautement la défense d'un apostolat qui a fondé et perpétué la Religion sur la terre,

qui seul a pu éclairer les peuples infidèles, comme il peut seul ranimer la foi chez les peuples chrétiens dégénérés ?

... Pourquoi des missions ? Sommes-nous donc des sauvages qu'il faille civiliser, ou des idolâtres qu'il faille amener à la connaissance du Dieu unique, auteur de l'univers ? Vous gémissez sur les vices et la corruption du peuple ; c'est un mal de tous les temps : pour y remédier autant qu'il est possible, ne suffit-il pas des pasteurs ordinaires, révérés de leur troupeau ? Et qu'avons-nous besoin de ces inconnus venant on ne sait d'où ? Que signifient ces scènes préparées d'avance pour remuer le peuple ? Tout cela frappe les sens, mais ne change pas le cœur. Que signifient surtout ces cérémonies lugubres appelées expiatoires ?... Qu'est-ce donc que la France a tant à expier ?... Ainsi, en premier lieu, les missions sont *superflues*. Ce n'est pas tout : que font-elles autre chose que bouleverser les campagnes et les cités, porter dans les familles le trouble et la division ? On fait grand bruit du concours des fidèles et de leur apparente piété, mais si vous respectez sincèrement vos mystères, ne devez-vous pas craindre qu'ils soient profanés par un grand nombre de ceux qui y sont admis avec tant de facilité ? Et que dirons-nous encore de ces cantiques composés avec art, et dont les paroles sont répétées sur des airs profanes qui rappellent le théâtre dans le temple de Dieu ? Disons donc, en second lieu, que les missions sont *nuisibles*. Enfin, quel en est le résultat ? C'est un torrent qui s'est écoulé avec fracas ; les premières impressions sont bientôt effacées ; il n'en reste rien, et tout le fruit des missions se réduit aux honneurs que reçoivent en partant les missionnaires, honneurs qui ne semblent pas leur être indifférents. Ainsi, en troisième lieu, les missions sont *infructueuses*.

Vous le voyez, messieurs, je ne dissimule rien, parce que je ne crains rien...

Il existe au milieu de nous un peuple de beaux esprits irréligieux ; peuple inquiet et jaloux de tout empire qui n'est pas le sien, criant au feu du fanatisme au milieu des glaces de l'indifférence, déclamant avec violence contre le pouvoir religieux pour mieux assurer sa propre domination ; peuple incorrigible, que trente ans de calamités n'ont pu désabuser, qui ne connaît

la Providence ni à ses châtiments ni à ses faveurs, et qui creuse, avec une affreuse sécurité, un abîme où, si on le laissait faire, viendrait s'engloutir encore la société avec la Religion; peuple frivole, incapable de vérités fortes, qui sait moins ce qu'il veut que ce qu'il ne veut pas, qui craint de s'avouer à lui-même franchement la nécessité de la Religion, qui pourtant semble quelquefois rêver une Religion sans sacerdoce, ou bien un sacerdoce sans autorité, c'est-à-dire complétement inutile; peuple enflé d'orgueil, adorateur exclusif de ses propres pensées, mettant ses théories à la place de l'expérience des siècles, toujours prêt à recommencer les mêmes erreurs pour aboutir aux mêmes désastres, et qui, sur les débris du trône et de l'autel abattus, s'écrierait avec joie: « Périsse la monarchie, périsse le christianisme, pourvu que triomphent nos systèmes! »

Voilà pourtant, Messieurs, quels sont les vrais ennemis des missions, elles ne sauraient en avoir d'autres...

Ils commencent par faire observer qu'elles ne sont que pour les sauvages et les idolâtres, et que nous ne sommes ni l'un ni l'autre. — Il est vrai, nous ne sommes pas des sauvages; nous reconnaissons un gouvernement, des lois, des familles bien distinctes avec des droits et des intérêts fixés et garantis. Mais l'autorité n'a-t-elle pas été ébranlée jusque dans ses fondements par les mauvaises doctrines? Mais les lois humaines ne sont-elles pas trop souvent le jouet des passions? Mais dans les familles tout est-il bien ordonné? Nous faisons gloire de notre civilisation; mais n'a-t-elle pas ses vices et ses excès comme la barbarie peut avoir les siens?... Nous ne sommes pas des idolâtres... Toutefois, il ne faudrait pas remonter bien haut dans nos annales pour trouver des superstitions tout aussi pitoyables que celles de l'ancienne idolâtrie, pour rencontrer des hommes qui se sont déclarés hautement les adorateurs de la déesse Raison, et qui, l'encensoir à la main, se sont prosternés devant le vice en personne, assis sur nos autels. Du moins, les anciens idolâtres étaient pénétrés du sentiment confus de la Divinité; nous, au contraire, nous sommes entourés d'athées qui méconnaissent la Divinité, d'indifférents pour qui elle est comme si

elle n'était pas, de politiques qui regardent comme le chef-d'œuvre de la raison humaine de la bannir de la société, comme ils voudraient la bannir de leur cœur... Croit-on qu'il soit plus facile de ramener à la Religion un peuple d'apostats, que d'y amener un peuple de païens?

Et où a-t-on vu que les missions n'étaient pas faites pour des peuples civilisés et chrétiens? J'ouvre l'histoire... je trouve saint François d'Assise, saint Dominique... saint Ignace... saint François Régis... saint François de Sales... Bossuet, Fénelon... Brydaine... Qui faut-il croire sur l'utilité des missions chez les peuples chrétiens, ou des illustres et saints personnages que je viens de citer, ou des ennemis mêmes de la Religion? *Serait-il chrétien, celui qui oserait balancer?*

Mais le zèle des pasteurs ordinaires ne suffit-il pas? Non, sans doute. Et d'abord, combien d'églises qui sont privées de tout ministère pastoral? Mais voyez même les villes qui n'en sont pas privées : l'impiété y a fait des ravages, l'indifférence y a glacé les âmes; des doctrines perverses qui sont parvenues et qui parviennent tous les jours jusqu'au peuple de tant de manières, en justifiant les vices, les ont rendus plus communs et plus audacieux. Que peut le pasteur ordinaire contre tant de maux réunis?... Il faut ici quelque chose qui soit hors de la voie commune. Sortez de votre retraite, hommes apostoliques!...

La renommée les a précédés; elle a célébré leurs vertus, leur désintéressement, leur éloquence vive et populaire. Ils arrivent, et toute la ville s'émeut; la curiosité des uns, la piété des autres, bientôt le zèle de tous appelle le peuple aux temples. Ce ne sont point ici quelques discours vagues, détachés, qui se dissipent dans les airs; c'est une suite d'instructions, où les vérités chrétiennes sont approfondies, un ensemble d'exercices pieux, propres à toucher les cœurs et à les ouvrir au repentir...

Détracteurs des missions, vous ne leur pardonnez pas cette suite de pompeuses cérémonies, ces spectacles de religion qu'elles présentent aux yeux de la multitude; vous êtes donc étrangers à la connaissance du cœur humain, vous ignorez les routes qui peuvent y conduire. Nous savons mieux que vous

que le Dieu qui est esprit veut être adoré en esprit et en vérité, et que devant lui la piété véritable est dans le cœur, et nullement dans de vains dehors; mais aussi, mieux que vous nous savons tout ce que peuvent de graves et touchantes cérémonies pour exciter dans les âmes de pieux mouvements, pour les élever vers la Divinité, pour les pénétrer de componction et de repentir. Gardez pour vous vos doctrines et vos théories, stériles en vertus comme en sentiments, et laissez-nous ce qui, en s'emparant de l'homme tout entier, de son imagination, de son cœur et de son esprit, n'en est que plus propre à le ramener à ses devoirs...

Ennemis des missions, vous vous indignez des cérémonies expiatoires; mais ne seraient-elles pas utiles, quand elles ne serviraient qu'à expier votre orgueil et votre aveuglement? Si vous fréquentiez les temples de cette capitale, vous sauriez qu'on y célèbre tous les ans une fête d'expiations connue sous le nom de *Réparation des injures*[1]; vous devriez savoir aussi que ce n'est pas une nouveauté de l'invention des missionnaires, mais une pratique de tous les temps.

..... On accuse les missions d'être nuisibles... Aurait-on pu soupçonner que des ministres de la Religion, qui, l'Évangile d'une main et la croix dans l'autre, travaillent à réconcilier les hommes avec Dieu pour mieux les réconcilier avec leurs semblables, seraient accusés de troubler la tranquillité publique? Que signifie cette accusation aussi odieuse que ridicule? Hommes de paix et de charité, il est écrit : « Le disciple n'est pas plus que le maître; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront; vous serez haïs à cause de moi. » Or celui qui n'eût pas achevé de briser le roseau à demi rompu fut accusé aussi d'être un perturbateur du repos public, de soulever le peuple : *commovet populum*...

Je conviens toutefois que les missionnaires troublent l'âme de leurs auditeurs, mais de quelle manière?... Jésus-Christ lui-même, qui était *doux et humble de cœur*, troubla les Pharisiens en leur reprochant avec véhémence leur orgueil et leur hypo-

[1] Il s'agit des injures faites à N.-S. J.-C. dans le sacrement de son amour.

crisie... Je veux, pour un moment, que l'irréflexion ou bien un zèle qui n'est pas selon la science, ait mis quelquefois dans la bouche d'un missionnaire une parole hasardée, une décision exagérée, n'est-il pas facile de réprimer ses écarts? Le prédicateur indiscret n'est-il pas sous la dépendance des premiers pasteurs? Et faudrait-il, pour une faute personnelle qui ne laisse aucune trace, se livrer à des emportements de fureur contre les missions, et demander à grands cris la destruction d'une œuvre si précieuse pour les intérêts de la société comme de la Religion? Il faut le dire, les vrais perturbateurs, ce sont ceux qui, au mépris de la liberté de conscience garantie par la loi fondamentale de l'État, troublent le sacerdoce jusque dans ses fonctions purement spirituelles, ne cessent de circonvenir les dépositaires de l'autorité par de lâches mensonges, d'insulter à la Religion de l'État, de la maison régnante, de vingt-huit millions de Français qui la professent, et même de toutes les communions par leurs blasphèmes contre Jésus-Christ; les perturbateurs sont ceux qui, en prêchant des doctrines anarchiques et licencieuses, flattent, soulèvent toutes les passions, et répandent ainsi dans tout le corps social des germes d'éternelle discorde.

Mais j'entends des ennemis plus circonspects des missions se parer d'un beau zèle pour la sainteté de nos mystères. Et de quoi n'abuse-t-on pas? Faudrait-il donc abolir nos fêtes sacrées, parce que l'oisiveté en fait des jours de plaisirs et de dissolution; les assemblées de religion dans nos temples, parce qu'elles peuvent devenir une occasion de scandale, ou même d'intrigues criminelles; la communion pascale, parce qu'elle entraîne des profanations? Telle est la manie des esprits faibles ou faux; dans les meilleures choses, ils ne voient que quelques inconvénients inévitables en tout, comme dans les plus mauvaises ils ne voient que quelques frivoles avantages.

..... Et d'où vient encore que l'on blâme l'usage des cantiques introduit dans les missions? Ce n'est qu'un artifice innocent pour mieux graver dans les cœurs les vérités de la foi, pour les rendre plus présentes à l'esprit, pour les communiquer et les répandre avec plus de succès et de facilité... Il est vrai

que ces cantiques sont quelquefois chantés sur des airs profanes; eh bien, c'est faire servir le vice au triomphe de la vertu...

On dit, enfin, que les missions ne laissent point après elles de traces durables, qu'elles sont à peu près infructueuses. *Croyez-moi, si elles étaient moins utiles, elles seraient moins haïes.* Mais n'exagérons rien, et tâchons de voir les choses comme elles sont dans la réalité. Sans doute, dans le peuple évangélisé, il n'en est que trop qui se montrent sourds à la voix des missionnaires; sans doute, il en est aussi beaucoup trop pour qui le torrent des passions et des habitudes n'a été que suspendu; et qui donc a prétendu que la mission élevât entre l'homme et le vice une barrière éternelle, insurmontable? Mais croyons bien aussi que la parole de Dieu n'a pas été annoncée en vain...

Cependant la mission est terminée. Le moment redouté de la séparation est arrivé, c'est le moment des regrets, des larmes, peut-être des vœux exprimés hautement en faveur des missionnaires. Ah! ne leur enviez pas ces témoignages de respect et d'affection qu'ils reçoivent en échange de tant de travaux et de fatigues! La reconnaissance n'est-elle pas une vertu, et n'est-ce donc qu'envers les ministres de la Religion que les hommes en seraient dispensés?... Dans ses courses évangéliques, saint Paul s'arrête à Milet, port de mer; là il appelle auprès de lui les prêtres de la ville d'Éphèse, il leur annonce qu'il part pour Jérusalem, qu'il ne doit plus les revoir; il leur adresse des instructions touchantes, qu'il termine par ces paroles : « Maintenant, je vous recommande à Dieu, à celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé, et vous donner part à son héritage avec tous les saints. Je n'ai désiré de recevoir de personne ni argent, ni or, ni vêtement... Je vous ai montré qu'en toutes choses il faut se souvenir de ces paroles que le Seigneur Jésus a dites lui-même : qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » Après leur avoir ainsi parlé, il se met à genoux, et prie avec eux; ils commencèrent aussitôt à fondre en larmes et se jetèrent à son cou; ils l'embrassaient, étant principalement affligés de ce qu'il leur avait dit qu'ils ne le reverraient plus ja-

mais, et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau sur lequel il devait s'embarquer[1].

Messieurs, l'histoire de saint Paul, s'arrachant aux regrets, aux larmes de ses frères, sera toujours celle des héritiers de son apostolat; il se forme entre le missionnaire et le peuple un lien plein de force et de douceur tout à la fois, qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'empêcher; c'est le lien d'une paternité toute spirituelle, que le christianisme seul a connue; et voilà ce qui excite la basse jalousie de nos ennemis. Ils savent bien que le missionnaire ne s'est pas enrichi des biens de la terre, qu'il ne se retire pas comme un conquérant chargé des dépouilles d'un peuple vaincu, que ses seuls trophées sont des vices détruits et des vertus pratiquées, qu'il ne doit plus revoir le peuple qui le regrette; n'importe, on ne lui pardonne pas l'empire que la Religion lui donne sur les âmes : comme si cet empire n'était pas nécessaire pour opérer le bien; comme s'il ne tournait pas à l'avantage de tous, des familles et de l'État, puisqu'il a pour unique but de rendre les hommes justes, modérés, bienfaisants, et de les conduire au bonheur par le véritable chemin, celui de la vertu.

Je viens, messieurs, de discuter devant vous tout ce qui sert de prétexte à la haine contre les missions; je l'ai fait librement. Et certes, quand nos ennemis mettent tant de fureur et d'effronterie dans leurs attaques, nous avons bien le droit de mettre quelque liberté dans la défense. *Oui, j'aime les missions; je les aime, c'est beaucoup dire, de toute la haine que leur portent les ennemis de la Religion. Le jour qui les verrait détruire serait pour eux un jour de triomphe, et la joie de l'impie doit être la tristesse du chrétien.*

[1] Act. XX.

VII

(Page 131.)

INSTRUCTION PASTORALE DE Mgr DE BOULOGNE SUR LES MISSIONS (1822).

ANALYSE.

« Nous avons eu souvent l'occasion, nos très-chers frères, de vous entretenir des biens immenses opérés par les missionnaires. Nous avons souvent réfuté les reproches que leur faits la mauvaise foi... et nous nous serions abstenu de revenir sur ce sujet, tout important qu'il est, si tous les jours le besoin que nous avons de ces hommes vénérables ne devenait plus urgent, leur utilité plus sensible, et si le déchaînement de l'impiété contre eux ne nous faisait pas un devoir d'opposer une nouvelle défense à de nouvelles attaques, et à des calomnies sans pudeur des défenses sans réplique.

« Qui de vous, en effet, nos très-chers frères, ne connaît pas ce système de persécution, ourdi avec tant d'art par tous ces ennemis du bien, qui ont reçu de l'enfer la mission de tout détruire, et auxquels le ciel, pour les punir, n'a pas laissé d'autre pouvoir? Qui ne connaît pas surtout ces honteuses violences dont la capitale a été témoin, exercées contre ces athlètes de la parole sainte par les enfants perdus de la philosophie et les soldats de l'impiété? et, puisqu'il faut le dire, qui n'a pas entendu ces législateurs indignes de ce nom, ces harangueurs de la tribune justifier de tels excès, et souiller ainsi le temple des lois par leurs blasphèmes, tandis que les élèves de leurs écoles souillaient les temples de Dieu même par leurs attentats sacrilèges?. . . . . »

Après une éloquente apologie des missions étrangères, le prélat en vient à celles du dedans.

« . . . Si l'Église catholique envoie des missionnaires chez les peuples sauvages ou infidèles, elle n'en envoie pas moins chez les peuples chrétiens; et les missions intérieures et domestiques

ne lui sont pas moins chères ni moins dignes de sa sollicitude que celles qui sont dirigées vers ces peuples lointains. Nos missionnaires de France n'ont point, sans doute, de monts inaccessibles à franchir, ni de forêts impénétrables à parcourir, ni l'Océan à traverser; mais ils ont à voguer sur la mer orageuse du monde, à travers toutes les tempêtes soulevées par l'impiété, et ce torrent de dépravations qui, se débordant de toutes parts, menace d'engloutir les villes et les campagnes. Ils ont à renverser, non plus les idoles du polythéisme, mais celles du matérialisme et de l'athéisme, plus hideuses encore millle fois que les fausses divinités de la Grèce et de Rome. . . . .

« . . . Qui nous expliquera cet incroyable acharnement à les poursuivre? N'est-il pas naturel que les ennemis de Dieu ne veuillent point de ceux qui le font adorer et servir; que les endurcis dans le crime ne veuillent pas de ceux qui touchent et remuent les cœurs, et que les détenteurs du bien d'autrui ne veuillent pas qu'on restitue? De là cette foule d'inculpations, plus odieuses les unes que les autres, que l'univers dément, et auxquelles ils ne croient pas eux-mêmes...

« Ils nous demandent pourquoi des missionnaires, et si la France est une lande sauvage? Imprudente question, s'il en fut jamais, et qui nous en suggère une autre que nous faisons ici à ces nouveaux régénérateurs, à ces fous incurables qui ne cessent de travailler à notre civilisation, comme si nous sortions des mains de la nature, et qui, tout occupés de nous refaire à neuf, viennent nous ramener aux premiers éléments de la raison, comme si la raison n'avait jamais été rien pour nous. C'est à eux que nous demandons à notre tour si la France est une lande sauvage et un peuple barbare : pourquoi cette refonte générale à nos risques et périls, et d'où vient qu'ils ne veulent plus que nous soyons les enfants de nos pères?... La véritable barbarie n'est pas celle qui ignore tout, mais celle qui sait tout, excepté ce qu'il faut savoir; ce n'est pas celle qui manque de lumières, mais celle où l'on abuse des lumières que l'on a; celle qui attend la civilisation, mais celle qui en descend par sa putridité et sa décrépitude; celle qui ne montre que des vices grossiers et des habitudes agrestes, mais celle des vices raffinés, analysés,

justifiés, comme les nôtres, à force de subtilités et de philosophie; celle enfin où il y a le plus de dureté dans le cœur et d'impétuosité aveugle dans les désirs, mais celle où il y a le plus de fausseté dans les sentiments et de souplesse pour aller à droite ou à gauche, suivant que la passion le veut et que l'intérêt nous pousse... d'où il est aisé de conclure que jamais les missions n'ont été plus nécessaires, que jamais elles ne sont venues plus à propos...

« . . . On ne parlait que de missionnaires (au temps de saint Vincent de Paul, de Bossuet et de Fénelon), quand le nombre des pasteurs était proportionné au nombre des ouailles; et on les repousserait lorsque tant de brebis errent sans guides et sans pasteurs? On ne parlait que de missionnaires lorsque la chaire sainte brillait dans toute sa splendeur, et on les repousserait dans ce temps déplorable où un si grand nombre de nos tribunes saintes sont muettes et abandonnées? On ne parlait que de missionnaires dans un temps où l'ordre public n'avait point été compromis, où le trône était affermi sur ses bases, où la Religion tenait dans l'État le même rang que Dieu dans l'univers, et on les refuserait au sortir d'une révolution impie qui a tout ébranlé, qui a mis toutes les passions en principes, tous les vices en action, et où la Religion n'ayant plus, ce semble, qu'une existence provisoire, ne sait plus quelle place elle tient! Fut-il jamais contradiction plus insigne?...

« Les impies nous diront sans doute qu'ils n'attaquent point le fond de la morale et de l'enseignement des missionnaires, mais les moyens dont ils se servent pour assurer leurs succès. Ils nous demandent pourquoi tant de pompe et d'appareil, tant de spectacles et de cérémonies pour émouvoir la multitude et parler à ses yeux? Mais comment ces hommes, qui savent tout, peuvent-ils ignorer que l'homme est né sensible avant d'être raisonnable, et que, puisqu'il est fait ainsi, rien n'est plus naturel que de s'introduire dans son esprit par les sens, et d'aller ensuite, par ce moyen, plus facilement à son cœur? Qui peut donc raisonnablement s'élever contre ces pieux exercices, ces processions solennelles, et toutes ces pratiques populaires qui ne peuvent laisser que des impressions de vertu, qui ne peuvent

rien mettre que de bon dans l'esprit, et qui, fussent-elles même sujettes à quelques abus inséparables des choses les plus saintes, n'en sont pas moins dans l'ordre de la nature que dans celui de la religion.

« A ce reproche s'en joint un autre : c'est celui d'une trop vive ardeur pour le prosélytisme; et certes, ils sont bien loin de s'en défendre, c'est un devoir sacré que leur impose la vérité... Quel est donc ce nouveau fanatisme qui tendrait à proscrire tout progrès vers le bien, toute tendance vers la véritable lumière? Comme si c'était une grâce que l'on fît à la vérité de lui laisser ses disciples, et une insulte que l'on fît à l'erreur de lui ôter ses esclaves.

« Mais quels sont donc ces hommes qui osent tant nous parler de prosélytisme? N'ont-ils pas aussi le leur? N'ont-ils pas aussi leur propagande? Ne font-ils pas leurs missions dans les écoles, dans les maisons d'éducation, et même dans des lieux que nous n'osons pas nommer? Après avoir corrompu l'opulence, ne travaillent-ils pas encore à corrompre la misère? Ne sèment-ils pas jusque dans les sillons leurs livres empoisonnés?

« . . . Le premier sophiste du siècle a avoué que *c'est la fureur de faire des prosélytes qui semble animer les incrédules*[1]...

« Enfin, les détracteurs de nos missionnaires pensent leur faire injure en les appelant des *convertisseurs*. C'est en effet le mot propre. Ils ne se disent point les régents des rois, les tuteurs des peuples, les précepteurs du genre humain, les propagateurs de la lumière et les régulateurs de l'opinion publique; ce sont des *convertisseurs*. Ce sont des hommes inspirés par *cette loi divine qui convertit les âmes*[2], et envoyés par celui qui nous dit : *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur et de toute votre âme*[3].

« Mais les enfants du siècle ne sont-ils pas aussi des *convertisseurs?* Et si nous osions aussi, et qu'il ne fût pas contraire à la gravité de notre ministère d'inventer des termes nouveaux,

[1] Rousseau. Lettre à d'Alembert.
[2] Ps. XVIII, 8.
[3] Joel, II, 12.

ne pourrions-nous pas dire d'eux que ce sont des *pervertisseurs?* Chacune de leurs paroles est un piége, *chacun de leurs discours est un dard*[1]. Dignes héritiers de ces hommes qui avaient créé l'*Être suprême* pour ne plus parler de Dieu, ils attaquent la religion au nom de la religion même, et ils combattent les missionnaires, disent-ils, pour l'honneur même des missions. C'est ainsi que ces anges de paix sont transformés en artisans de discorde; ces médecins des âmes en tyrans des consciences; ces envoyés des premiers pasteurs en aventuriers de religion; et ces hommes, qui, vivant de peu, manquent souvent du nécessaire, en des hommes cupides, que possède l'amour du gain. Ainsi, prêcher l'Évangile à la face du soleil, c'est ourdir des trames secrètes; prêcher le pardon des injures, c'est exaspérer les passions; réconcilier les ennemis, c'est diviser les familles; mettre du baume sur les blessures, c'est les envenimer; et provoquer les restitutions, c'est alarmer les propriétaires. N'est-ce donc pas ici le génie de la perversité, et peut-on faire du mensonge un trafic plus honteux? N'est-ce donc pas ici *cette langue double et maudite* dont parle le prophète[2], cette langue qui change le bien en mal et le mal en bien[3]? et, si les démons ont une langue, peuvent-ils en parler une autre?

« Les modérés du siècle, c'est-à-dire les frénétiques partisans de la modération et de la tolérance, ces hommes qui ne veulent qu'une lâche tiédeur et une molle condescendance quand il s'agit de venger la vertu outragée, et ne réservent qu'à eux seuls la force et même la violence pour défendre leurs fatales doctrines; ces hommes, dis-je, trouveront notre zèle emporté et notre style amer; peut-être même ils diront de nous ce qu'un juge inique disait de Jésus-Christ : Il a blasphémé, *blasphemavit*[4]. Mais que n'avons-nous ici ce *style de fer*[5] dont parle le saint homme Job, *pour raconter les crimes de Judà* et les iniquités de Jacob[6], et pourquoi notre voix ne ressemble-t-elle pas, ainsi

[1] Ps. LIV, 22.
[2] Eccli., V, 1.
[3] Isaïe, V, 20.
[4] Matth., XXVI, 65
[5] Job., XIX, 24.
[6] Amos. II. 4.

que celle du Seigneur, *à un tonnerre roulant dans le nuage*[1], pour peindre, avec des couleurs assez fortes, ces implacables ennemis des conversions et des *convertisseurs?*...

« . . . Hâtez-vous, intrépides apôtres de la vérité; *partez, anges agiles, et venez prêcher cette nation qui se dissout elle-même et se déchire de ses propres mains*[2]... *partez, si l'on vous chasse d'un pays, secouez la poussière de vos pieds et allez dans un autre*[3]. Rendez-vous dignes de plus en plus par vos succès de la haine honorable de vos détracteurs, et d'un déchaînement qui seul suffit à votre gloire. Ils vous attaquent par des injures, répondez-leur par vos bonnes œuvres; pardonnez-leur, quoiqu'ils sachent ce qu'ils font; opposez vos prières à leur persécution, vos bons exemples à leurs outrages; montrez de plus en plus que votre zèle égale votre désintéressement, que votre récompense est toute dans le ciel, et que jamais on ne pourra vous rebuter, tant qu'il y aura du bien à faire, des malheureux à consoler, des ignorants à instruire, *des pauvres à évangéliser*, des incrédules à confondre, et des âmes à sauver. »

VIII

(Page 184.)

JUGEMENT DU DOCTEUR AUDISIO SUR LES MISSIONS.

On lira peut-être avec intérêt les pages suivantes. C'est la conclusion d'une des leçons d'éloquence sacrée faites à l'Académie de Soperga, par le docteur Audisio, l'un des membres les plus éminents du clergé piémontais.

« Je ne voudrais pas, messieurs, que vous fussiez induits à

[1] Ps. LXXVI, 19.
[2] Isaïe, XVIII, 2.
[3] Luc, IX, 5.

douter des salutaires effets des missions apostoliques, par une certaine note ajoutée à un nouveau panégyrique de saint Vincent de Paul. Après avoir loué les missions que le saint faisait en particulier dans les cabanes enfumées et dans le sein des plus misérables villages, ainsi que celles que firent ses disciples, comme le rapporte Chateaubriand, avec des fruits admirables de conversion, en France, en Écosse, en Irlande, en Pologne, jusque sur les côtes barbares de l'Afrique; l'auteur note au bas de la page, soit pour restreindre ces éloges, soit pour expliquer sa pensée, on ne sait lequel des deux : « Il est évident que je ne « parle pas de ces missions qui, par l'effet d'un zèle inconsidéré « et imprévoyant mettent sens dessus dessous tout un pays, « font surgir des jugements téméraires et des scissions reli« gieuses, conduisent les uns à l'hypocrisie, fomentent en d'au« tres le fanatisme, confondent la piété ingénue pour mettre à « sa place les vaines et absurdes pratiques d'une minutieuse et « superstitieuse dévotion, et ressemblent je dirais presque à ces « pluies torrentielles d'été, qui battent le sol sans le mouiller; « objets d'appareil, de pompe et de charlatanisme, plutôt que « d'une véritable et solide utilité. » Que nous sommes heureux de n'avoir jamais vu en Italie d'aussi déplorables effets! Ici, les pays ne sont pas bouleversés par un zèle inconsidéré et imprévoyant; ici, les travaux quotidiens sont suspendus doucement, et le plus souvent dans la saison morte, afin que quelques instants soient donnés au soin de leur âme par ceux qui consacrent l'année tout entière aux soins du corps; les offices civils ne sont pas brusquement interrompus, mais on les alterne avec les offices divins; ici, durant ces jours de salut, il ne s'élève point de jugements téméraires, ni de scissions religieuses; le fanatisme ne se trouve point du tout fomenté; au contraire, on voit les haines s'éteindre et les ennemis se réconcilier; ici, la piété ingénue ne se change point en hypocrisie, elle ne se confond point avec les vaines et absurdes pratiques d'une minutieuse et superstitieuse dévotion; mais la voix de la conscience rentre dans ses droits, des habitudes invétérées se rompent énergiquement, les injustices se réparent par des restitutions inespérées, on reprend l'usage des sacrements, Dieu rentre dans

toutes les âmes et les âmes en Dieu; ici enfin, sous notre ciel doux et benin, où le sourire de la nature s'unit au sourire plus aimable encore de la grâce, nous ne voyons point fondre sur nous des pluies d'orage, mais une pluie douce et divine pénètre les cœurs, pluie d'autant plus salutaire qu'elle est plus continue. Ici donc nous sommes heureux de nos missions. Mais dans quel siècle, dans quelle partie du monde les missions ont-elles produit des effets aussi désastreux ? Une telle imputation n'iraitelle point frapper les autorités les plus vénérables, telles que les papes et les évêques? Car le pape, et sous lui les évêques, sont à la tête de ces missions. Quand est-ce donc que pape et évêques se sont endormis au point d'abandonner le vaisseau de l'Église au courroux des vents et de le laisser échouer contre quelque écueil ? *Je savais bien, et tout le monde sait aussi les machinations des protestants et des libertins pour faire tomber l'œuvre auguste des missions*; *mais étaient-ce là des tumultes occasionnés par les missions, ou plutôt des tumultes de l'enfer contre les missions?* Nul ne saurait dire de quels siècles et de quels peuples il est ici question. On saurait encore moins que penser de ces paroles : « Objets d'appareil, de pompe, d'ostentation plutôt « que d'une véritable et solide utilité. » Quels sont donc ces appareils pompeux? Les jeûnes, les processions, les prières solennelles, les nombreuses assemblées dans les saints temples? Les missions ne connaissent pas d'autres appareils, d'autres pompes. Mais est-il bien vrai que les missions n'aient aucune utilité solide? qui l'oserait affirmer? Nous ne pensons pas que l'orateur parle ici sérieusement; car une seule âme qui se donnerait de tout son cœur au service de Dieu serait une couronne suffisante pour toute une mission. La philosophie en a-t-elle seulement fait autant jusqu'à ce jour ? Je dis plus, les *orateurs académiques* auront-ils au moins cette âme à présenter à Dieu quand il examinera les comptes de leur redoutable ministère? Les conversions qu'ils opèrent seraient-elles par hasard plus solides? Attirent-ils une plus grande foule aux tribunaux de la pénitence? Quel terrible parallèle! Et puis, lors même que tous les pénitents reviendraient à leur péché, ne serait-ce pas déjà un grand bien que de suspendre le cours de leurs iniquités? Le père

laisse-t-il d'avertir son fils, le médecin de soigner son malade, quoiqu'ils doivent retomber? Je ne vois donc pas encore bien clairement le sens de cette petite note. Peut-être le texte nous le révélera-t-il, direz-vous? Eh bien, consultons le texte. On y cherche les causes de l'utilité des missions de saint Vincent, et l'on y trouve qu'elles furent si fructueuses, « parce que l'humi-« lité, la discrétion, la tolérance avec lesquelles elles étaient « conduites, sans bruit et sans ostentation, touchaient et per-« suadaient les âmes; et le fruit qui en résultait n'était point « gâté par un levain d'offenses. » Je comprends l'humilité, la discrétion; mais je ne puis comprendre à quelle tolérance on fait ici allusion. Je ne sais comprendre ce levain d'offenses. Veut-on parler des offenses des bons ou des mauvais? Si c'est des bons, les missions ne les provoquèrent jamais; si c'est des mauvais, qui fut jamais en butte à des attaques plus violentes et plus atroces que saint Vincent de Paul? Quelles insultes ne lui jetèrent pas à la face les partisans de Jansénius et de Saint-Cyran? Et les écrivains les plus violents de Port-Royal ne le dépeignent-ils pas comme un exécrable boute-feu? Ne remarquez-vous pas le même esprit dans le texte et dans la note? Voilà un étrange labyrinthe...

« O mon Dieu, si vous daignez un jour nous confier ce ministère, le plus utile et le plus saint de votre Église, nous devrons vous en remercier sans cesse, et alors donnez-nous, nous vous en supplions, le zèle de saint François Xavier, la douceur de saint François de Sales, la persévérance de saint François de Paul, la prudence, la charité et toutes les autres vertus de ce grand missionnaire, sur la tête duquel Grégoire XVI vient de déposer la couronne des saints, Alphonse-Marie de Lignori[1]! »

[1] Leçons d'Éloquence sacrée par le docteur Guillaume Audisio, président, professeur de théologie morale et d'Éloquence sacrée de l'Académie royale de Soperga, traduites de l'italien par l'abbé J. A. Martigny, tome II, leçon XVII.

IX

(Page 184.)

DES MISSIONS AU TEMPS PRÉSENT. — Mgr LE CARDINAL DE BONALD ET Mgr LYONNET.

A la parole du Souverain Pontife, qui suffit, nous ajoutons les fragments suivants qui la confirment et l'expliquent :

« *L'Église doit être libre dans son enseignement.* En la créant du souffle de son divin esprit, le Rédempteur lui mit dans les mains le dépôt sacré de la foi, et lui imposa l'obligation d'une vigilance continuelle pour que rien ne lui fût ravi de ce précieux trésor : *depositum custodi...* Or, si les évêques s'aperçoivent que la foi s'affaiblisse dans une partie de la vigne confiée à leurs soins, ou que les mœurs s'y dépravent, ou que la charité s'y éteigne, ils doivent y envoyer des ouvriers évangéliques, qui, par leur parole puissante, réveillent la foi, bannissent le désordre, et rétablissent l'union des cœurs; et, pour parler un langage connu, il faut qu'ils accordent à ce peuple les bienfaits d'*une mission.*

« Pour attiédir leur zèle et glacer leur courage, on dira aux évêques que les prédications extraordinaires sont interdites par la loi, et que le ministère pastoral des paroisses suffit à tous les besoins. Comme si l'autorité civile était chargée de juger quelle est la nourriture qui convient aux âmes ! Comme s'il lui appartenait de dispenser la mesure de vérité qui doit éclairer les esprits et désaltérer les cœurs ! Comme s'il dépendait de l'autorité temporelle de détourner les eaux de la foi et de la vertu, dont un pasteur vigilant veut rafraîchir les plantes, que les ardeurs des passions et le souffle de l'incrédulité ont flétries, et qui penchent déjà vers leur ruine ! Un évêque qui, par une lâche soumission et une crainte indigne de son caractère, abandonnerait des âmes qu'il peut secourir, serait un évêque qui se

laisserait arracher des mains l'Évangile qu a 'honneur de porter[1]»

Après le cardinal de Bonald, écoutons Monseigneur Lyonnet s'adressant à ses prêtres :

« Il faut le reconnaître, nous vivons à une époque où le ministère pastoral avec ses ressources ordinaires ne suffit plus pour opposer une digue salutaire et efficace au torrent de l'irréligion et de l'immoralité qui déborde de toute part. Une partie souvent notable du troupeau confié à votre sollicitude échappe à l'action de votre zèle. Vous faites un cours d'instructions suivies dans la chaire de vérité; combien de fidèles ne viennent que rarement ou même jamais vous entendre! Vous allez vous asseoir dans le tribunal de la réconciliation; que de pécheurs qui croupissent dans leurs habitudes et ne songent pas même à se jeter à vos pieds! Vous donnez toute la pompe possible à la célébration des saints offices, et plusieurs abandonnent la route qui conduit aux solennités saintes, ou se contentent d'une messe basse entendue avec froideur et ennui.

« Comment arracher à leur froide indifférence et réveiller de leur sommeil de mort ces chrétiens si nombreux dans nos villes surtout, et dont le nombre, hélas! augmente de jour en jour dans nos campagnes? Comment gagner à Dieu et ramener à la pratique des devoirs religieux ces hommes qui ne paraissent que de loin en loin dans nos temples, et qui pervertissent les populations par le spectacle habituel de leur indifférence religieuse, et quelquefois même de leur impiété et de leur libertinage?

« *Nous ne voyons pas d'autres moyens* d'arriver à ces hommes et de les attirer au pied de nos chaires, que des prédications extraordinaires, des stations d'Avent et de Carême, des retraites et des missions placées à des époques favorables, données par des prédicateurs étrangers à la paroisse, et accompagnées, autant que possible, des cérémonies, du chant et des exercices

[1] Mandement de S. É. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, pour le carême de 1844.

eux et graves qui parlent à l'âme et aux sens, produisent un saint enthousiasme et remuent les cœurs pour les convertir. Les ennemis de la Religion comprennent parfaitement la puissance irrésistible de ces ressources extraordinaires du prosélytisme sacerdotal; et voilà pourquoi ils s'irritent si fort contre les missionnaires qui agitent leurs consciences coupables, tandis qu'ils prodiguent leurs hypocrites éloges au pasteur ordinaire dont la voix moins éclatante ne trouble pas leur repos[1]. »

(Et le diocèse de Saint-Flour est un des plus religieux de France.)

Au reste l'épiscopat ne se borne point à parler, il agit. Il agit, parce qu'il voit dans l'œuvre des missions plus qu'une fantaisie discutable, un véritable devoir de cette charge redoutable qui s'appelle *charge d'âmes*.

LIVRE III

X

(Page 238.)

CONSPIRATION DÉCOUVERTE.

Du modeste Rauzan les efforts généreux,
En consolant la terre, enrichissent les cieux;
Et partant, la troupe infernale
Contre lui bat la générale.
Lucifer anime les siens.
Braves démons, dit-il, vous êtes mes soutiens!
Calmons ce zèle redoutable,

[1] *Lettre circulaire de Monseigneur Lyonnet, évêque de Saint-Flour, au clergé de son diocèse.* 1850.

Trop longtemps favorable
Aux odieux desseins d'un puissant ennemi.
Tiendra-t-il donc toujours notre bras endormi?
Réveillons-nous, sortons de cette léthargie;
Des discours de Rauzan arrêtons la magie!
Oui, répond un rusé lutin,
Glissons en lui notre venin :
Si nous changeons son caractère,
Je vous promets victoire entière!
Je m'en charge, et j'y perds mon nom,
S'il en sort les mains nettes.
Je vais lancer, sans tambour ni trompettes,
Des dévotes l'escadron.
Ralliez-vous sous leurs cornettes!
Aussitôt dit, aussitôt fait.
Les péronnelles, à souhait,
S'agitent, se mettent en marche,
Pour obséder le patriarche,
Et si bel et si bien,
Que sa patience n'y tient.
L'une d'elles, qu'il mortifie,
De colère bouffie
Éclate, et prétend se venger...
Soudain son bon ange l'éclaire,
Elle aperçoit le danger.
Elle abjure son courroux;
Et reprenant un air plus doux,
Va découvrir cette trame
Au saint directeur de son âme;
Et le Père, en dépit de l'infernal projet,
Deviendra chaque jour de plus en plus parfait.

Par une habituée de Sainte-Geneviève[1].

[1] Madame la comtesse Humbeline de Saint-Bauzille.

XI

(Page 245.)

CONSEILS DE DIRECTION A UNE ANCIENNE PROTESTANTE.

En 1833, pendant le séjour du P. Rauzan à Rome, une dame, qui était sous sa conduite spirituelle, lui mit un jour sous les yeux des *Conseils de direction* adressés à une protestante devenue catholique, le priant de lui en dire sa pensée. Après lecture, le P. Rauzan répondit : « Ma fille, ces conseils sont très-bons et d'un sage directeur. — Vous croyez, mon père? répliqua la dame en souriant. — Mais oui, ma fille. — Eh bien! ils sont de vous!... Vous souvient-il de miss W***? C'est d'elle que j'en tiens la copie. » Et l'humble prêtre demeura tout confus des éloges qu'il s'était involontairement donnés. Voici ces *Conseils* donnés en 1809 :

« Ce qu'il y a de plus essentiel dans le service de Dieu, c'est d'accomplir en tout sa sainte volonté, avec une grande, une parfaite fidélité, autant que la faiblesse humaine le peut permettre.

« Dès lors, on assure son salut, on multiplie ses mérites, on ne tombe jamais dans la tiédeur, on marche à grands pas dans la voie de la perfection.

« Mais l'ennemi du salut, qui redouble d'astuce et d'efforts contre les âmes bien chrétiennes et surtout contre les âmes spécialement consacrées à Dieu, ne craint rien tant que cette parfaite fidélité; il prend tous les moyens qui peuvent nous être connus, et mille autres que nous ne connaissons pas, pour détourner une âme juste de garder au Seigneur cette fidélité parfaite. Il l'obsède sans cesse, il l'attaque, et la jette souvent dans l'abattement et la tristesse. Il essaye de lui faire illusion; il prépare longtemps des tentations infiniment dangereuses; il répand mille dégoûts sur les devoirs, fait naître de continuelles difficultés; en un mot, ne se lasse jamais : et puisque, d'après

l'Évangile, vaincu par Jésus-Christ dans le désert, il espéra le tenter encore, et ne l'abandonna que *pour un temps*, comment pourrions-nous croire qu'il se rebuterait à notre égard?

« Il ne faut se pénétrer de ces tristes pensées que pour veiller continuellement sur soi-même. Jésus-Christ a vaincu le monde, et avec lui tous les genres de tentation. Ne craignons rien entre les bras de sa miséricorde; et, au lieu de nous affliger, de nous laisser dominer par des appréhensions trop vives, appliquons-nous à cette fidélité dont je parle.

« Mais qu'elle soit entière : dans la prière, dans la réception des sacrements, dans l'accomplissement des devoirs, des plus petits devoirs, dans notre application à combattre notre passion dominante, dans notre correspondance aux différentes inspirations de Dieu, dans nos efforts pour devenir humbles, très-humbles, s'il est possible, d'une parfaite humilité.

« *Fidélité dans la prière.* La prière comprend, non-seulement les formules que nous récitons, et l'office pour une personne religieuse, mais l'oraison, les lectures, tous les exercices spirituels, et la sainte habitude qu'on doit contracter de la présence de Dieu. Il faut remplir ces divers exercices de piété le mieux possible, chercher à connaître les moyens employés par les saints pour s'y perfectionner : comment ils s'y sont préparés, comment ils ont triomphé des aridités et des dégoûts qu'ils y ont éprouvés, et imiter courageusement leurs exemples. Demander souvent à Dieu l'esprit de prière, et s'examiner souvent, mais sans inquiétude, pour voir si l'on n'a rien à se reprocher. Dès qu'on s'aperçoit de ses manquements, se corriger. Ceci demande d'autant plus de résolution et de courage, qu'il est plus difficile de faire avec une constante ferveur ce qu'on fait le plus habituellement.

« *Fidélité dans la réception des sacrements.* Il se glisse souvent une sorte de routine dans la manière dont on les reçoit. Si l'on voulait y donner quelque attention, on apercevrait bientôt mille négligences très-faciles à éviter dans ses communions et ses confessions; et cependant, si l'on avait le bonheur de les éviter, on en retirerait des avantages infinis, qu'on perd sans regret, avec une funeste insouciance.

« *Fidélité dans l'accomplissement des devoirs, des plus petits devoirs.* Qui est-ce qui connaît bien le nombre, l'étendue, les diverses particularités de ses devoirs?

« Qui est-ce qui se pénètre des conséquences qui résultent de leur observation ou de leur violation?

« Qui est-ce qui met assez de zèle à bien faire, à mieux faire, à se former parfaitement dans sa profession, à saisir l'esprit de l'Évangile et des saints par rapport aux règles auxquelles on s'est soumis?

« Qui est-ce qui attache assez d'importance à ce qu'on appelle les petites observances?

« Outre qu'on doit apporter à toutes ces choses une grande attention, il est nécessaire de se réserver dans l'année quelques jours de retraite pour méditer profondément sur ces objets essentiels.

« On écrirait des volumes, qu'on ne pourrait tout expliquer à cet égard; mais l'esprit de Dieu nous en dit plus mille fois que tous les livres. Il faut lui demander souvent qu'il daigne nous apprendre sa loi, et nous expliquer lui-même intérieurement ses volontés.

« *Fidélité dans nos efforts pour combattre notre passion dominante.* Trop souvent, il en est plusieurs qui nous dominent.

« Qui est-ce qui a bien vaincu la paresse? l'amour-propre? l'attachement aux aises, aux commodités de la vie? le désir de se faire valoir et d'être estimé? cette malheureuse complaisance qu'on a pour sa personne, ses pensées, et tout ce qui est soi?

« Qui est-ce qui ne reconnaît pas dans son cœur quelque mauvais penchant, quelque funeste désir, cause la plus ordinaire de ses fautes journalières?

« Voilà le principal ennemi qu'il faut combattre sans relâche, et, pour y mieux réussir, adresser au Seigneur des prières, lui offrir des communions, s'astreindre à quelques mortifications particulières pour obtenir enfin une pleine victoire, sans jamais, néanmoins, se laisser abattre dans les défaites.

« *Fidélité dans notre correspondance aux inspirations de Dieu*. Dès qu'on se donne à lui, jamais il ne manque de nous éclairer sur nos défauts, de nous inspirer les moyens de nous corriger.

« Il nous est donc nécessaire d'écouter très-attentivement sa voix intérieure; mais comme tout ce qui est intérieur peut devenir le principe de grandes illusions, il faut *soumettre à son guide spirituel ce que Dieu paraît demander, et s'en tenir à cet égard*, plus que pour tout le reste, aux règles d'une obéissance simple et paisible, parce que Dieu ne permettra jamais que l'obéissance nous égare.

« *Fidélité spéciale à remplir la loi que Dieu nous fait d'être humbles, très-humbles, autant humbles que nous devons l'être*. C'est le point capital pour tout chrétien, et plus encore pour une âme religieuse.

L'orgueil a perdu les anges rebelles; il a perdu le premier homme et tous ses descendants avec lui. L'Esprit-Saint a dit qu'on trouve la racine de tous les maux dans la cupidité, mais cette cupidité naît évidemment de l'orgueil. Pour peu que nous nous étudions nous-mêmes, nous verrons qu'il se glisse quelque orgueil dans toutes nos pensées, dans toutes nos résolutions, dans toutes nos affections, dans nos travaux, dans nos démarches, dans nos projets, dans tous nos désirs, dans toutes nos espérances... Il est du moins bien rare que nos affections et nos actions en soient entièrement exemptes. Travaillons à le détruire, à l'extirper entièrement de notre cœur. Usons de toutes les précautions, prenons toutes les mesures que l'Esprit de Dieu nous suggérera pour pratiquer l'*humilité*, croître en *humilité*, perfectionner en nous l'*humilité*. Je n'en connais pas de plus efficace que d'étudier sans cesse Jésus-Christ, ses mystères, sa vie, ses préceptes, ses conseils. Sa Passion est un tableau que nous devons toujours avoir devant les yeux. Sa Passion est comme une voie qui nous est divinement tracée, et dans laquelle nous devons suivre pas à pas notre divin Modèle. Méditons-la souvent, et méditons-la si bien, cette Passion de Jésus-Christ, que nous puissions en faire très-facilement une application continuelle à nos actions, aux différentes positions

dans lesquelles nous nous trouvons, aux divers genres de peines, de souffrances que nous éprouvons, et particulièrement si ces souffrances naissent de la malice des hommes, de leurs préjugés contre nous, de leur haine, des efforts qu'ils font pour nous molester et l'emporter sur nous.

« Voilà, ma chère fille, *quelques réflexions qui demandent à être sérieusement méditées*. J'espère que le Seigneur daignera vous les expliquer *lui-même*, et en faire pour vous le principe de cette parfaite fidélité que je vous recommande instamment.

« Veuillez la demander quelquefois pour moi-même dans vos prières. »

XII

(Page 275.)

INSCRIPTION POSÉE SOUS LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CHAPELLE SAINTE-CLOTILDE.

D. O. M
AVSPICE. BEATA. IMMACVLATA. VIRGINE
MARIA
SVB. INVOCATIONE
SANCTAE. CLOTILDIS. FRANCORVM. REGINAE
SACRVM
SERVANDAE. AVGENDAE. IN. GALLIIS. FIDEI. ZELO
HVIVS. CONVENTVS. ALVMNAE
VOVERVNT

DIE. AVTEM. FELICI. FAVSTO
PRID. NONAS. MAII. ANNI. CHRIST. M. DCCC. XXXIX
GREGORIO. XVI. PONTIFICE. MAXIMO
ANGVLAREM. LAPIDEM
ILLVSTRISSIMVS. REVERENDISSIMVS. IN. CHRISTO. PATER. DOMINVS
D. HYACINTHVS. LVDOVICVS. DE. QVELEN
ARCHIEPISCOPVS. PARISIENSIS
POSVIT
ADSTANTIBVS. PLAVDENTIBVS. GAVDENTIBVS
IN. DOMINO
P. I. B. RAVZAN. SVP. GEN. SOC. PRESB. MISERIC. ET. CONGREG. S. CLOTILDIS
MARIA. BATHILDE. EIVSD. CONGREG. MODERATRICE. GENERALI

CAETERIS. QVOQVE. DE CLERO. SACRISQVE. DEO. VIRGINIBVS
NECNON. CONVOCATIS. VNDEQVAQUE. PIAE. DOMVS. ALVMNIS
AMICIS. BENEFACTORIBVS
QVI. OMNES. VNANIMI. VOCE. CONCLAMANT
SALVE
SANCTA. CLOTILDIS. PATRONA. ET. TVTELA
SALVE
NOSQVE. PATRIAMQVE. TVIS MERITIS. ET. PRECIBVS
COMMENDATOS. HABETO. APVD. DEVM

IPSO. SVMMO. ANGVLARI. LAPIDE. CHRISTO. IESV. IN. QVO. OMNIS
AEDIFICATIO. CONSTRVCTA. CRESCIT. IN. TEMPLVM. SANCTVM. IN. DOMINO
(EPH. II. XX.)

TRADUCTION :

AU DIEU TRÈS-BON, TRÈS-GRAND,
SOUS LES AUSPICES DE LA BIENHEUREUSE, IMMACULÉE VIERGE
MARIE,
SOUS L'INVOCATION
DE SAINTE CLOTILDE, REINE DES FRANCS,
EN VUE D'OBTENIR LA CONSERVATION, L'ACCROISSEMENT DE LA FOI
EN FRANCE,
LES ÉLÈVES DE CETTE MAISON
VOUÈRENT
CETTE CHAPELLE.

ET LA VEILLE DES NONES DE MAI, L'AN DE JÉSUS-CHRIST M DCCC XXXIX,
JOUR HEUREUX, PROSPÈRE,
SOUS LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE XVI,
L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME NOTRE PÈRE EN DIEU
MONSEIGNEUR HYACINTHE-LOUIS DE QUELEN,
ARCHEVÊQUE DE PARIS,
A POSÉ
LA PIERRE ANGULAIRE,
EN PRÉSENCE
DE J. B. RAUZAN, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE LA
MISÉRICORDE, ET DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CLOTILDE,
DE MARIE-BATHILDE, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE LA MÊME CONGRÉGATION,
DE PLUSIEURS MEMBRES DU CLERGÉ, DES RELIGIEUSES DE LA CONGRÉGATION.
DES ÉLÈVES DE CETTE PIEUSE MAISON, RÉUNIES DE TOUTES PARTS,
ET DES AMIS ET BIENFAITEURS,
LESQUELS APPLAUDISSANT, SE RÉJOUISSANT
DANS LE SEIGNEUR,
S'ÉCRIENT TOUS D'UNE VOIX UNANIME :
SALUT
SAINTE CLOTILDE, AUGUSTE PATRONNE ET PROTECTRICE,
SALUT;

PAR VOS MÉRITES ET PAR VOS PRIÈRES,
RECOMMANDEZ AUPRÈS DE DIEU
NOUS ET NOTRE PATRIE.

LA PRINCIPALE PIERRE DE L'ANGLE EST JÉSUS-CHRIST SUR LEQUEL
TOUT L'ÉDIFICE ÉTANT CONSTRUIT,
S'ÉLÈVE POUR ÊTRE UN SAINT TEMPLE CONSACRÉ AU SEIGNEUR.

(S. PAUL AUX ÉPH., II, 20.)

LIVRE IV

XIII

(Page 293.)

LETTRE D'AFFILIATION A L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

A ses bien-aimés en Jésus-Christ le Supérieur-Général et les autres membres de la maison des Missions de France, maintenant et à l'avenir.

F. PIE JOSEPH GADDI,

Professeur de la sacrée théologie, humble Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, salut et parfaite communion des Saints.

La loi de la charité et de la reconnaissance nous obligeant à faire part à tous ceux qui sont affectionnés à notre Ordre, non sans doute des biens temporels, ce qui n'est pas en notre pouvoir, mais des biens éternels, ce que nous pouvons, et à leur offrir les fruits d'une mutuelle et sainte dilection, afin que leur piété envers Dieu et envers les saints devienne plus vive, afin

que leur dévouement pour nous et le nôtre pour eux se manifestent de plus en plus par de mutuels bons offices, et persévèrent à jamais en Celui qui est charité; dans la conviction et le souvenir de votre bienveillance pour nous; plein de confiance en l'immense miséricorde, en l'inépuisable libéralité du Dieu Tout-Puissant; appuyés sur la pieuse intercession de la très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de notre père saint Dominique, des saints Pierre, Pie, Antoine, Thomas, Vincent, Hyacinthe, Raymond, Louis, l'un et l'autre Jean, l'un et l'autre Albert, Gundisald, Ambroise, l'un et l'autre Jacques, Augustin, Ceslas, Dalmace, Benoît, Alvarès, Pierre, Étienne, Matthieu, Éloi, Marcolin, Sébastien, de l'une et de l'autre sainte Catherine, des saintes Rose, Agnès, l'une et l'autre Marguerite, Auzanne, l'une et l'autre Jeanne, Lucie, Colombe, Stéphanie, et des autres saints et saintes : nous vous accordons de bon cœur participation à tous les divins sacrifices, offices, oraisons, prédications, études, veilles, jeûnes, abstinences, disciplines, pèlerinages, travaux et autres bonnes œuvres que la bonté divine aura fait accomplir par nos frères et nos sœurs dans le monde entier; nous vous admettons à cette participation à la vie et à la mort; afin que, soutenus par les fruits abondants de ces mérites, et aidés par les suffrages des saints, vous obteniez ici-bas l'augmentation de la grâce, et au ciel le comble de la gloire. Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, *Amen*. — En foi de quoi, les présentes étant munies du sceau de notre office, nous avons signé de notre propre main.

Donné à Rome, le 5 *novembre* 1818.

Signé: FR. PIUS. JOSEPH GADDI,
Mag. Ord.

XIV

(Page 300.)

DES CATÉCHISMES. — PENSÉES DU P. RAUZAN SUR CE SUJET.

Les Constitutions recommandant aux missionnaires l'exercice des catéchismes, nous présenterons ici quelques réflexions sur cet objet important.

La Société, dès son origine, se proposa d'évangéliser les pauvres. Elle embrassa dans cette vue l'œuvre des missions. Or, l'explication du catéchisme a pour but direct l'instruction du simple peuple, des fidèles ignorants, des enfants. N'offrît-elle à nos yeux aucun autre avantage particulier, les missionnaires s'y dévoueront avec zèle, ne serait-ce que pour mieux répondre à leur vocation. On essayera donc dans nos maisons de former des prêtres capables de remplir dignement cette sainte fonction du ministère, prêts à saisir l'occasion de l'exercer, soit pendant les missions, soit dans d'autres temps favorables. Ce besoin est urgent.

Connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ que le Père céleste a daigné nous envoyer, c'est la vie éternelle, dit le Sauveur[1]; et de jour en jour cette haute connaissance s'efface dans l'esprit des chrétiens d'une manière effrayante. Il y a peu d'années encore, les chrétiens d'une haute naissance ou pourvus d'honorables emplois pouvaient rendre compte de leur croyance : le monde leur eût difficilement pardonné d'en ignorer les principes. Cette croyance, on l'abjure aujourd'hui sans éprouver de sa part aucune contradiction. La pensée des hommes instruits se tourne presque uniquement vers les sciences humaines : on sait tout, ou l'on veut tout savoir, excepté ce qu'il importe le

[1] Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti, Jesum Christum. Joan., xvii, 30.

plus de connaître; et il n'est pas rare de rencontrer, dans les conditions distinguées, des personnes d'un âge mûr, qui répondraient mal aux questions qu'on leur ferait sur les principaux mystères de la foi. Il faut, dans ce siècle, peu compter sur l'éducation domestique. La Religion ne croit-elle pas avoir beaucoup obtenu de nos chefs de famille, s'ils ne la combattent pas ouvertement? On a formé en France de bonnes maisons d'éducation en faveur des filles : plusieurs connaissent bien la religion, mais le plus grand nombre n'a de la doctrine chrétienne qu'une connaissance fort imparfaite. Les établissements où sont formés les garçons sont bien autrement défectueux. On ne leur donne pas le temps de s'instruire à fond des vérités du salut; et aussitôt après la première communion, tout est fini sous le rapport de l'instruction religieuse. Dès lors, nul désir d'acquérir la science du chrétien, même chez les jeunes gens que des occupations utiles préservent des excès du libertinage et des ravages de l'impiété. Le reste, entraîné par l'amour du plaisir, cède au torrent des doctrines impies, imprimées, répandues avec profusion, colportées jusque dans les ateliers et les chaumières. Ce ne sera pas le simple peuple qui se montrera plus éclairé, lui privé de presque tout moyen de développer ses facultés naturelles.

Ainsi, dans notre siècle si fier de ses lumières, on voit une multitude d'hommes, nés catholiques, vivre sans foi, sans espérance des biens futurs, sans crainte des peines éternelles, sans Dieu. Nos prédications ordinaires ne remédieront pas au mal. On ne saurait, il est vrai, contester leur nécessité : si tout à coup ce secours venait à manquer, que resterait-il pour maintenir l'esprit de foi, puisque *la foi vient de ce qu'on a entendu*[1]? Nos missionnaires doivent donc s'exercer eux-mêmes à ce genre de prédication, et daigne le Seigneur susciter bientôt en France des prêtres d'un zèle assez pur, d'un talent assez distingué pour rendre, si l'on peut s'exprimer ainsi, la chaire de vérité plus populaire! Dans nos prédications ordinaires, on traite, à de longs intervalles, des sujets isolés : nul moyen pour

[1] Fides ex auditu. Rom., x, 17.

l'auditeur de recueillir, sur l'ensemble des vérités du salut, ce fond de connaissances, sans lequel on n'est pas entièrement chrétien. D'ailleurs, la plus grande partie des fidèles est condamnée à mourir sans avoir entendu ce qu'on peut appeler *nos meilleurs sermons*. Le bon peuple des villes, qui pourrait s'y rendre, s'en éloigne avec indifférence, parce qu'il ne les comprend pas ; et fût-on en état d'apprécier l'art de l'orateur, d'entrer dans les sentiments dont il veut pénétrer son auditoire, si l'on n'a pas déjà des idées exactes et développées de la religion, on se retire sans la connaître. C'est beaucoup si l'on conçoit un secret désir de l'étudier ; heureuse disposition rarement inspirée, et qui pour l'ordinaire demeure sans effet ! Si vous exceptez la pureté d'enseignement que l'Église catholique conserve miraculeusement d'âge en âge, quelle comparaison pourra-t-on établir entre nos *grands sermons* et les *explications de l'Écriture*, les *homélies* des Pères et des premiers pasteurs ? Dans celles-ci, courtes, simples, fréquentes, faites ou par l'évêque ou par les prêtres les plus éminents en science et en sainteté, on proposait continuellement les vérités fondamentales de la Religion : l'existence, la puissance infinie du Dieu créateur, seul vrai Dieu en trois personnes, Père, Fils, et Saint-Esprit ; la défection des anges ; la chute effroyable du premier homme ; l'énormité du péché, le plus grand de tous les maux, la cause de tous les autres, surtout de l'ignorance, de la concupiscence et de la mort : les merveilles de la divine miséricorde dans la réparation de notre nature tombée : Dieu le Père ayant aimé le monde jusqu'à donner son Fils ; le Verbe fait chair dans le sein de Marie toujours vierge ; le Fils de Dieu, vrai Dieu, vrai homme, souffrant, mourant, crucifié, se ressuscitant lui-même, montant au ciel d'où il envoie le Paraclet à ses apôtres, et fondant par eux, sur la pierre ferme, l'Église, contre laquelle ne prévaudront jamais les portes de l'enfer. C'était la grande idée de Jésus-Christ sans cesse représentée, ses paroles, ses exemples, la nécessité de porter notre croix à sa suite, de mépriser la fausse gloire du monde et les plaisirs criminels. Voilà ce qu'on ne cessait de redire aux fidèles ; tout ramenait là, le développement de nos dogmes, les événements heureux

ou malheureux, les hérésies combattues et vaincues ; les faits de l'Ancien Testament, les patriarches, les prophètes, les justes de l'ancienne loi, chrétiens avant l'Évangile, selon l'expression d'un Père ; l'incomparable intrépidité de nos martyrs ; le renoncement généreux de nos illustres pénitents, de nos vierges chrétiennes, leur humilité, leur immense charité, fruits d'une fréquente participation aux sacrements, de la grâce sans laquelle on ne peut rien, mais que nous assure une prière continuelle, que nous obtient l'intercession des saints, surtout de l'auguste Vierge-Mère, toute puissante auprès de Dieu par Jésus-Christ...

Ni les prêtres ne se lassaient de répéter ces vérités, ni leurs auditeurs de les entendre. Avec une éloquence d'autant plus admirable, qu'ils dédaignaient, pour se rendre plus utiles, les brillants ornements de la parole humaine ; d'autant plus puissants sur les âmes, que le mépris de ce vain éclat leur donnait une énergie, une abondance, une précision, une clarté qu'on ne trouve pas dans nos grands discours, les pasteurs annonçaient constamment les mêmes oracles ; ils les expliquaient constamment, les inculquaient, les gravaient au fond des cœurs. Chaque instruction, suite de la précédente, en reproduisait l'impression ; et, répétée par les chefs de famille, maintenait le peuple fidèle dans les sentiments du christianisme, dans la pratique de toutes les vertus. Aussi ne connut-on pas, dans les beaux temps de l'Église, les *catéchismes*, ces précieux abrégés de la doctrine chrétienne, dont nous devons nous hâter maintenant de donner l'explication aux chrétiens ; en leur laissant, s'il le faut, ignorer qu'on les y rappelle.

Les peuples apprendraient en peu de temps dans cette explication bien faite tout ce qu'ils doivent connaître de la doctrine de Jésus-Christ et de leurs devoirs. On remédierait à l'insuffisance des sermons, premier et inappréciable avantage. Comme le grand mérite du catéchiste est de bien se faire comprendre de tous ses auditeurs ; comme il peut, sans qu'on le trouve mauvais, prendre un ton plus ou moins élevé, selon les circonstances, et même répéter tout à coup en termes fort simples ce qu'il juge n'avoir pas été saisi ; les fidèles ignorants eux-mêmes

ne seront pas négligés dans ses instructions, le simple peuple et les enfants y recevront une nourriture spirituelle suffisante. Quant aux pieux fidèles dont se composent ordinairement nos auditoires, avec quelle consolation ne se verront-ils pas confirmés dans leurs sentiments, lorsqu'on manifestera hautement leurs propres pensées! Nul doute qu'on n'intéressât ainsi beaucoup, même les chrétiens plus éclairés et d'un esprit supérieur, soit parce qu'ils sentiront mieux le prix de ce genre d'instruction, soit parce qu'il est naturel à l'homme, que Dieu créa pour la vérité, d'aimer un enseignement clair et positif, surtout en matière essentielle. Aussi, quand un prédicateur croit devoir en passant développer l'un de nos mystères, expliquer une cérémonie de l'Église, en un mot, proposer quelque point d'une plus positive instruction, il obtient toujours un renouvellement d'attention dans son auditoire.

Ajoutons qu'il n'est pas de manière d'instruire où il soit plus aisé et de se faire bien comprendre, et de s'assurer qu'on a été compris. Outre qu'un catéchiste a le droit de revenir sur ses propositions, de les énoncer plusieurs fois; s'il le juge à propos, il ne parle pas seul; il interroge, il recueille les réponses, et, en les opposant les unes aux autres, il excite un nouvel intérêt. Le peuple, conduit doucement à la vérité, croit l'avoir en quelque sorte devinée, et lui-même la proclame. On retient bien mieux ce qu'on a dit soi-même, que ce que l'on a seulement entendu dire; bien mieux ce que l'on pense avoir découvert, que ce qu'on admet sur la parole d'autrui.

Ce n'est pas tout. Après l'explication d'une vérité, des comparaisons bien choisies la rendront plus sensible. Rien n'est plus attachant que les comparaisons, surtout quand on les tire d'objets bien connus, ou encore d'objets appartenant à la profession des fidèles qu'on instruit. A l'appui de la doctrine, viendront des exemples pris de l'Écriture ou de la vie authentique des saints, ou peut-être quelquefois un fait édifiant connu du catéchiste, et d'une heureuse application.

Il n'est pas défendu d'égayer un peu son auditoire, dans un catéchisme. On laissera donc quelquefois échapper des traits qui détendent et récréent l'esprit sans le distraire; plus souvent,

on s'arrêtera sur des réflexions sérieuses d'où naîtront de vifs sentiments de piété.

Ce n'est pas tout encore. A la fin d'une instruction, on pourra annoncer qu'avant de commencer le prochain catéchisme, on interrogera sur les vérités qui viennent d'être expliquées. Plusieurs personnes s'en occuperont. Le catéchiste se donne ainsi le temps d'examiner s'il n'aurait point omis quelque chose d'important. En récapitulant ensuite ce qu'il aura dit, il insistera sur ce qu'il croit devoir ajouter, et les différentes réponses qu'on lui fera le fixeront sur ce qu'il doit dire encore. En finissant, il déterminera clairement le sujet de la prochaine instruction, invitant les fidèles à s'y préparer. Nouveau moyen d'inspirer une sainte émulation.

Il est encore des occasions, assez rares, où l'on peut laisser indécise une question, en recommandant aux fidèles de chercher la solution de la difficulté. En prenant sagement cette petite mesure, des prêtres éclairés ont été assez heureux pour occuper pendant plusieurs jours de nombreux fidèles, quelquefois une paroisse entière, de grandes vérités qu'il fallait graver profondément dans les esprits. En quelques circonstances, le catéchiste pourra demander qu'on fasse l'analyse de ses instructions, et quels avantages son œuvre obtiendra, s'il accueille tous ces petits ouvrages avec le même intérêt; s'il lit publiquement tantôt l'un, tantôt l'autre, donnant de justes éloges sans flatter l'amour-propre, sachant tirer même d'une analyse mal faite d'encourageantes réflexions !

Elle offre donc d'immenses ressources, cette explication du catéchisme. Un long exercice peut seul les révéler entièrement. Il n'est pas jusqu'aux reproches, parfois nécessaires, qui ne portent un grand fruit, pourvu qu'on évite les personnalités avec un soin extrême, et qu'on laisse toujours échapper quelque parole d'encouragement. Les occasions où l'on doit faire ces reproches sont rares; le catéchiste ne paraîtra malheureusement que trop sévère, lorsqu'il expliquera sans exagération les maximes de l'Évangile.

Si maintenant on réfléchit sur toutes ces vérités, on n'admettra pas cette fausse opinion, trop répandue, que l'explication du

catéchisme ne demande ni grandes lumières ni talents distingués; qu'on peut la confier indistinctement à tout catholique instruit des principales vérités de la Religion. Il est vrai qu'une partie de cette instruction étant de nécessité rigoureuse, on doit au besoin employer tout moyen de la procurer. De saints laïques, dans nos missions, s'acquittent de cette fonction avec autant de succès que de zèle. Il n'est pas moins vrai que les parents et les chefs de famille, strictement obligés de remplir ce devoir envers leurs enfants et même leurs domestiques, reçoivent du ciel sous ce rapport des grâces particulières. Cependant un catéchisme parfaitement fait suppose une singulière réunion de connaissances et de qualités, dont nous donnerons rapidement l'aperçu.

1° L'extérieur du catéchiste, ses manières, ont une grande influence sur ceux qui l'écoutent. Il n'annonce pas la parole de Dieu du haut de la chaire de vérité; il se place au milieu de son auditoire, habituellement le même, et cause avec lui. C'est une instruction de famille. C'est un père au milieu de ses enfants. Souvent obligé de converser avec des personnes grossières et ignorantes, il ne doit jamais laisser échapper le plus léger signe d'humeur, d'impatience, d'indifférence ou de mépris. Tout dans sa personne doit concilier la confiance, et plus encore la vénération des fidèles. Il faut, d'un côté, qu'il puisse leur dire comme saint Paul aux premiers chrétiens : *Nous vous avons instruits avec la sollicitude d'une mère qui nourrit son enfant; nous aurions voulu vous donner non-seulement la connaissance de l'Evangile, mais notre vie, tant est grande l'affection que nous vous portons*[1]. Il faut, d'un autre côté, qu'il n'oublie jamais les conseils du même Apôtre à ses disciples Tite et Timothée : « Fuyez, ô homme de Dieu, tout ce qui pourrait affaiblir le respect dû à votre ministère : que personne n'ait le droit de vous mépriser. »

2° Quoiqu'un bon catéchiste se fasse un devoir de préparer ses instructions, il ne peut les écrire ni les composer avec le soin qu'on met à un sermon. Car il s'agit surtout, dans cette

[1] Tanquam si nutrix foveat filios suos... cupidè volebamus tradere vobis non solùm Evangelium Dei, sed etiam animas nostras, quoniam carissimi nobis facti estis. I Thess. II, 7.

fonction, de profiter des circonstances, de saisir l'*à-propos*. Si l'on n'est pas doué d'une élocution facile, capable de prendre tous les tons, on manquera d'un des plus heureux moyens de réussir. Il est essentiel que le langage soit simple, très-intelligible, et cependant qu'on parle toujours avec dignité.

3° L'explication du catéchisme renferme l'entière doctrine de l'Église, sans modification, sans exagération. Et comment en donner des idées claires, précises, à moins qu'on ne l'ait bien étudiée, à moins qu'on ne sache dire tout ce qu'il faut, et rien que ce qu'il faut, s'arrêter sur les vérités jusqu'à ce qu'elles soient bien comprises, et cependant éviter les longueurs, les répétitions inutiles? Une pareille explication suppose dans le catéchiste et la science du salut et le don d'enseigner, plus rare peut-être que la science.

4° Un bon catéchiste, comme nous l'avons fait observer, ne se contente pas de donner de simples explications; il interroge, il résoud ses propres questions, il raconte : trois parties bien différentes, et qui demandent trois sortes de talent. Quand il interroge, quel sentiment des convenances ne doit-il pas avoir, afin de prévenir toute impression fâcheuse! Quelle sagesse doit briller dans ses réflexions! S'il est assez éclairé pour donner aux fidèles la permission de l'interroger, quelle clarté doivent avoir ses réponses! Si tôt ou tard on lui oppose les sophismes de l'impiété, combien il importe qu'il se trouve capable de les combattre victorieusement (mais hors du catéchisme, qui doit être fait avec autorité, d'une manière positive, et sans qu'on y mêle ces discussions que la plupart des fidèles ne comprendraient pas, ou saisiraient mal)!

On appréciera, d'après ces observations que nous croyons justes, l'œuvre du bon catéchiste, et l'on ne lui refusera pas un genre d'éloquence d'une extrême importance pour son ministère. Lorsque, en outre, l'exposition des vérités du salut fait naître dans les cœurs une sainte émotion qu'il excite et qu'il partage, avec quel fruit ne communique-t-il pas les vifs sentiments qui l'animent! Il produit, nous osons l'assurer, d'ineffables impressions. C'est comme le sceau de son œuvre, qu'il n'apposera jamais, s'il n'est pas naturellement éloquent; puis-

qu'il ne peut guère prévoir le moment de ces communications, ni préparer d'avance, comme le prédicateur, ses mouvements et ses paroles.

Peut-être nos réflexions éloigneront-elles de cette fonction des prêtres qu'on voudrait y rattacher; ils diront que la réunion des qualités et des talents exigés est fort rare; qu'ils ne se flattent point de la posséder, et qu'avec moins d'efforts et de préparation, ils composeront des discours utiles. L'amour-propre ajoutera en secret, que la prédication jette, d'ordinaire, plus d'éclat, et honore ainsi davantage la Religion; mais cet éclat, un saint prêtre le redoute, et cherche uniquement le plus grand bien. Ainsi, l'importance ou plutôt l'extrême nécessité des catéchismes dans notre siècle étant une fois démontrée, la difficulté d'y réussir n'arrête pas le véritable zèle; elle l'échauffe. D'ailleurs, en montrant le haut mérite du parfait catéchiste, nous ne prétendons pas qu'il faille s'abstenir de ce ministère, dès qu'on ne peut en atteindre la perfection. Il est, pour les prêtres spécialement chargés du ministère de la parole, catéchistes ou prédicateurs, un moyen infaillible de succès, l'esprit de ferveur. Que, par un vif désir de se sanctifier et de sanctifier ses frères, on prie sans cesse; qu'on appelle avec instance, avec larmes, sur ses travaux les bénédictions du Seigneur; nulle grâce qu'on n'en puisse obtenir. Dans tous les temps, on a vu des hommes de ce caractère, et dont les talents ne paraissaient pas fort distingués, opérer des œuvres admirables. Toutefois Dieu n'accorde pas en vain les talents naturels, et s'ils se trouvaient joints dans un missionnaire catéchiste à la sainteté, la Providence le destinerait sans doute à former un grand nombre de vrais chrétiens[1].

[1] *Travail manuscrit du P. Rauzan sur les Constitutions.*

XV

(Page 302.)

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MGR AUVERGNE AU P. RAUZAN.

Antoura, sur le mont Liban, 9 septembre 1834.

« J'ai reçu en son temps votre bonne et excellente lettre. Comme la précédente, elle a été, elle est pour moi une source de réflexions, de lumières et de consolations.

« ..... La mission de Beyrouth m'a donné une vive satisfaction; je me suis dit souvent : « Si j'avais eu avec moi deux ou « trois missionnaires de France, j'emportais la ville d'assaut. » L'un des motifs qui m'ont déterminé à donner cette mission, c'est celui de faire revivre peu à peu la pratique des missions, que l'on ne fait plus ici. Je vais coordonner les choses de telle sorte que les prêtres, pendant l'hiver, parcourent successivement, et en donnant des missions, les villes et les campagnes. Un autre projet, c'est celui d'établir des retraites ecclésiastiques. La première retraite pour les prêtres latins a eu lieu à Antoura; plus tard, j'étendrai la même mesure aux Orientaux.

« En arrivant ici, je sentis l'urgent besoin de me faire des maximes de conduite, et de me tracer fortement un règlement de vie, si je ne voulais être enlevé à moi-même, et par les occupations, et par les obstacles, et par les dangers dont je ne manquerais pas de me trouver environné. En tête de ce règlement, je marquai une heure d'oraison, dont je fais la moitié avec toute ma maison et l'autre moitié seul. La méditation du dimanche se termine toujours par la confession hebdomadaire. Après la méditation, je dis la sainte Messe, et, pour action de grâce, j'entends celle de mon grand-vicaire. A midi, je fais le petit examen des Missions de France, après avoir lu un chapitre du Nouveau Testament. On lit toujours, au commencement du repas, quelques versets de l'Écriture Sainte, et à la fin le Martyrologe ou un nombre de l'Imitation. La visite au saint Sacrement se fait dans l'après-midi. Vous pensez bien que le chapelet

n'est pas omis. Le Bréviaire se récite à trois époques différentes de la journée. Le soir, la prière en commun, et, après un peu de lecture spirituelle, le coucher. Que je serais heureux si je faisais tout cela avec ferveur! Le bon Dieu, passant par-dessus mon indignité, m'accorde chaque jour de nouvelles grâces, et me conserve le même désir de me sacrifier à sa gloire, que je lui offris le jour et dans la cérémonie de mon sacre. Personne ne connaît mieux que vous mes faiblesses et mes besoins; obtenez-moi donc du Seigneur la grâce d'une ferveur nouvelle, la grâce de vivre toujours et de mourir enfin en bon et saint évêque.

« Une chose qui a grandement étonné les Orientaux, c'est la règle invariable que je me suis prescrite de ne recevoir aucun présent. L'on ne comprenait pas cela; mais l'effet a été excellent. Le costume d'évêque que je porte constamment a été un autre sujet de surprise, mais en même temps de respect et de crainte. Il ne manque rien à ce costume, sinon le rabbat, remplacé par une assez longue barbe noire, sur laquelle se dessinent quelques poils blancs qui me disent bien tous les jours que le temps de la jeunesse est passé pour moi, mais qui ne m'ont pas encore rendu témoignage de la sagesse et de la prudence des vieillards. Enfin, j'ai cru devoir donner au clergé un exemple sévère sur l'éloignement des personnes du sexe. Il est rigoureusement défendu à toute femme de franchir le seuil de ma porte.

« Vous voyez que je vous parle avec effusion de cœur...

« Mille choses affectueuses de ma part aux bons et excellents missionnaires de France, et à vous, mon bon et respectable supérieur, amour et vénération profonde.

« Jean-Baptiste, *Archev. d'Icone.* »

RELATION DE F. ANGELICO DE GÉNI.

TRADUCTION.

« Je soussigné, étant sollicité par M. H. Guys, consul de France à Beyrouth, de lui donner des informations précises sur

la dernière maladie de M. Jean-Baptiste Auvergne, Vicaire et Délégat Apostolique dans le Liban, viens le satisfaire par cet écrit.

« Je dis en premier lieu que ces renseignements ne pouvaient être donnés par personne autre que M. Jean Kikano, drogman du feu archevêque, et son secrétaire pour la langue arabe, lequel l'a assisté jusqu'à son dernier soupir. Ce drogman étant arrivé de Diarbékir à Alep, tout affligé de la perte que nous avions faite d'un si digne prélat, fut frappé d'une grave maladie à laquelle il succomba dans notre hospice, où je lui ai prodigué tous mes soins jusqu'à sa mort.

« Il m'a raconté ce qui suit.

« Mgr le Vicaire et Délégat Apostolique Auvergne, parti d'Alep le 18 août 1836, arriva le jour suivant au grand village appelé Kelles, où il fit une entrée solennelle au milieu des acclamations de tous les chrétiens, accompagné des prêtres catholiques en habits sacrés et d'une escorte d'honneur composée d'officiers du gouvernement turc. A quoi il répondit en donnant, selon sa coutume, sa bénédiction et de nombreuses aumônes. Bientôt il prit la route de Diarbékir, où il fit aussi une entrée solennelle. A son arrivée, la joie de tous les fidèles catholiques et de beaucoup d'hérétiques fut grande et inexprimable. La ville de Mardin, la ville de Mossoul, construite sur les ruines de la très-vaste cité de Ninive, et la grande capitale de l'Assyrie, attendaient aussi impatiemment le bonheur de le recevoir.

« Tandis que toutes ces villes et d'autres encore ne se sentaient pas de joie en faisant les préparatifs pour sa réception, Dieu lui formait une couronne de gloire, et les célestes habitants se réjouissaient, parce que, selon les impénétrables desseins de la Providence du Très-Haut, il devait sous peu de jours monter au ciel, et entrer solennellement dans la mystérieuse cité de Jérusalem.

« Dieu l'en avertit en lui envoyant une grave maladie. Quatre à cinq jours après son arrivée à Diarbékir, il se mit au lit. Trois médecins arabes accoururent aussitôt; mais, les ayant remerciés, il leur préféra un médecin européen qui se trouvait depuis peu dans le pays. Celui-ci, ne connaissant pas

assez le climat de cette ville, ou par un désir immodéré de le guérir promptement, hasarda de lui donner une forte médecine pour couper la fièvre. Il obtint l'effet attendu, puisque la fièvre disparut, mais les forces du malade s'évanouirent et s'épuisèrent. Il connut la faute du médecin et l'imminence de la mort.

« Tout résigné à la volonté de Dieu, pensant que *error medici, voluntas Dei* [1], le prélat employa trois ou quatre jours à se préparer à la mort. Il passa le premier à écrire. Pendant les deux derniers, il s'occupa à réciter des oraisons vocales, tenant à la main le chapelet de la sainte Vierge, et regardant de temps à autre avec passion le crucifix. Le dernier jour, il se fit porter dans la chambre de son très-aimé vicaire M. Guinoir; ils restèrent seuls pendant une demi-heure. On croit que pendant ces moments si précieux, ils se seront donné réciproquement la sainte absolution.

« Rapporté dans son lit, Monseigneur appela tous ses gens, et les ayant regardés avec bienveillance, il les licencia en leur donnant sa sainte bénédiction.

« Dans la nuit du 14 septembre, il entra en agonie, étant assisté par l'évêque chaldéen et par d'autres prêtres lévantins. Après la réception de tous les sacrements, son âme sortit de la prison de ce monde pour s'envoler vers la céleste demeure. Ainsi, après avoir soutenu avec tant de zèle et d'honneur la haute charge de Délégat Apostolique et Vicaire du Souverain Pontife Grégoire XVI, chef visible de la sainte Église catholique, il se porta cette nuit-là vers le soleil de justice, Notre-Seigneur Jésus-Christ, chef invisible de l'Église, duquel il a reçu sans doute la couronne éternelle.

« Les obsèques furent célébrées avec solennité. Monseigneur le Délégat fut enterré dans le chœur de l'église, regretté de tous, même des hérétiques et des infidèles, au point que plusieurs de ceux-ci vinrent au sépulcre pour y répandre des larmes. Plusieurs malades y passèrent la nuit avec l'espoir de guérir; et, de fait, l'espoir de l'un de ceux-ci, souffrant beaucoup des yeux, ne fut

[1] Erreur du médecin, volonté de Dieu.

pas vain, puisqu'il recouvra une vue parfaite. Une dame turque, exhortée par son esclave à recourir au tombeau de Monseigneur pour être délivrée des vives douleurs qu'elle éprouvait, répondit : « Je crois, et je suis pleine de confiance en lui. » Elle passa toute la nuit au sépulcre de Monseigneur et s'en retourna en parfaite santé.

« De ces deux guérisons opérées par le tombeau de Monseigneur, le bruit s'est répandu qu'il avait fait des miracles, et que c'était un saint.

« Voilà la narration précise et simple de la dernière maladie de Monseigneur Auvergne, Vicaire et Délégat Apostolique, décédé dans la ville de Diarbékir, narration que j'ai entendue de la bouche de M. Jean Kikano, drogman du susdit Monseigneur.

« Beyrouth, le 25 août 1839.

« *Signé :* F. ANGELICO DE GÉNI, *capucin, missionnaire apostolique et vice-préfet du couvent d'Alep.* »

XVI

(Page 331.)

TEXTE DU BREF DE SA SAINTETÉ GRÉGOIRE XVI

APPROUVANT LES CONSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE LA MISÉRICORDE

LITTERÆ APOSTOLICÆ. GREGORIUS PAPA XVI, AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Ad Supremum militantis Ecclesiæ regimen, nullis certe nostris promeritis, sed ineffabili divinæ Providentiæ consilio evecti, ac propterea gravissimâ universum Christi gregem Nobis concreditum pascendi regendique sollicitudine continenter districti, maximâ quidem vigilantiâ curare debemus, ut omnes Christi

fideles, firmi et stabiles in fide, *per bona opera certam* eorum *vocationem*[1] faciant, et *crescentes in gratia et cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi*[2], vitam assequantur æternam. Nihil itaque nobis potius quàm ut Christiana plebs divini verbi præconio ad pietatem religionemque rite informetur, quo fidei mysteriis morumque disciplinâ optimè instituta *non circumferatur omni vento doctrinæ in nequitiâ hominum*[3], neque deflectat a viis Domini. Quamobrem summoperè cupimus Ecclesiasticos existere viros, qui in societatem coacti, divinæ gloriæ atque animarum amore inflammati, *exhibeant semetipsos, sicut Dei ministros*[4], *in laboribus*[5], *in castitate, in scientiâ, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu sancto, in caritate non fictâ*[6]. Neque id tantùm, verùm etiam optamus ipsos pro animarum bono ita laborare, ut *rectè tractantes verbum veritatis*[7], tamquàm operarii missi à patrefamilias in vineam suam, eam excolant, ex eâque fructum referant, ac pro viribus contendant, quo *fulgeat* in populo *illuminatio Evangelii gloriæ Christi*[8], *annuntiantes testimonium ejus*[9] *non jam in suasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione Spiritûs atque virtutis*[10]. Quos quidem Ecclesiasticos viros singulari nostrâ benevolentiâ prosequi censemus, hisce potissimùm asperrimis Christianæ et civilis reipublicæ temporibus, quibus monstruosa quædam opinionum commenta, è tenebris erupta, liberiùs in dies summo cum bonorum detrimento debacchari non dubitant. Ex quo evenit, ut magno paterni Nostri animi dolore, vel mœrore potiùs, non pauci inter Christi fideles reperiantur, qui ab sanctissimis Catholicæ Religionis institutis desciscentes, secuti sunt *magistros prurientes auribus, illusores*[11], ambulantes in

[1] II Petr., I, 10.
[2] Ibid., III, 18.
[3] Ephes., IV. 14.
[4] II Cor., VI. 4.
[5] Ibid., 5.
[6] Ibid., 6.
[7] II Tim., II, 15.
[8] II Cor., IV, 4.
[9] I Cor., II, 1.
[10] Ibid., 4.
[11] II Tim., IV, 3.

impietatibus, qui jura quæque, divina et humana, labefactare ac funditùs evertere moliuntur, *libertatem quidem promittentes cùm ipsi servi sint corruptionis*[1]. Non mediocri itaque animi Nostri voluptate accepimus, dilectos filios PRESBYTEROS SOCIETATIS MISERICORDIÆ SUB TITULO BEATÆ MARIÆ IN CONCEPTIONE SUA IMMACULATÆ, MISSIONARIORUM, ut aiunt, munere fungentes, nihil aliud spectare ex ejusdem Societatis instituto, quàm divini verbi præconio operam dare, Christianam plebem Dei mandata morumque disciplinam edocere, spirituales exercitationes peragere, juvenes diligenter religiosèque instituere, et omni curâ in animarum salutem procurandam incumbere. Ut autem ejusmodi Societas, quæ primùm Lugduni anno MDCCCVIII, posteà Lutetiæ anno MDCCCXIV instituta, Deo miserante, magis magisque vigeat ac floreat, iidem dilecti filii supplici cum prece à nobis postulârunt, ut SOCIETATEM IPSAM EJUSQUE LEGES Auctoritatis Nostræ Apostolicæ robore munire velimus. Nos verò ejusdem Societatis leges VENERABILIBUS FRATRIBUS NOSTRIS S. R. E. CARDINALIBUS, negotiis et consultationibus Episcoporum et Regularium præpositis, examinandas commisimus, ac de eorumdem VENERABILIUM FRATRUM NOSTRORUM consilio PROBANDAS CENSUIMUS, atque ut omnem vim habeant, hisce Nostris Apostolicis Litteris inserendas mandavimus.

CONSTITUTIONES, ETC.,

SUIT LE TEXTE ENTIER DES CONSTITUTIONS, ET LE BREF TERMINE AINSI :

Cùm igitur noverimus ex hujusmodi sacerdotum Societate non mediocre bonum et commodum in spiritualem populorum salutem redundare, alacri libentique animo eisdem dilectis filiis morem gerendum duximus. Quæ cùm ita sint, omnes et singulos, quibus hæ Litteræ favent, paternâ benevolentiâ prosequi volentes, et à quibusvis excommunicationis aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris, ac pœnis à jure, vel ab homine, quàvis occasione, vel causâ latis, hujus tantùm rei gratiâ, si quas fortè

[1] II Petr. II, 19.

incurrerint, absolventes et absolutos fore censentes, motu proprio, ac certâ scientiâ, deque Nostræ Apostolicæ Potestatis plenitudine, Presbyterorum Societatem Misericordiæ, sub titulo Beatæ Mariæ in Conceptione suâ immaculatæ, ejusque Societatis leges hisce Litteris insertas omninò approbamus et confirmamus, ac singulos quosque defectus, si qui forsitàn in easdem leges condendas inciderint, supplemus, atque sanamus, easque perpetuò Auctoritate Nostra Apostolica munitas servari præcipimus, ac jubemus. Hæc concedimus, volumus, statuimus, atque mandamus, decernentes has præsentes Litteras firmas, validas, et efficaces existere, et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri, et obtinere debere, et eorum ad quos spectat, et spectabit, in omnibus, et per omnia plenissimè suffragari, sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios, et delegatos etiam causarum Palatii Apostolici Auditores judicari, et definiri debere, ac irritum et inane si secùs super his à quoquam quâvis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari, non obstantibus Apostolicis, ac in universalibus, provincialibusque et synodalibus Conciliis editis generalibus vel specialibus Constitutionibus et Ordinationibus, cæterisque etiam speciali et individuâ mentione dignis in contrarium facientibus quibuscumque. Datum Romæ, apud sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die 18 mensis februarii MDCCCXXXIV, Pontificatùs Nostri anno quarto.

Pro D° cardinali ALBANO

A. PICCHIONI, *substitutus.*

Locus sigilli.

LIVRE V

XVII

(Page 339.)

INSCRIPTION GRAVÉE SUR LE CŒUR ENVOYÉ A LORETTE, PAR LES MISSIONNAIRES DE FRANCE.

IMMACULATÆ. VIRGINI
DEIPARÆ
TOTIUS. ORBIS. ADVOCATÆ. PATRONÆ
MATRI
SOCIETAS. MISSIONARIORUM. PARISIIS. INSTITUTA
PERPETUUM. TUTAMEN. ADPRECANS
VOCES. CORDA. SUORUM
VOVET. DICAT. CONSECRAT
ANNO. D. MDCCCXXIX

TRADUCTION :

A LA VIERGE IMMACULÉE
MÈRE DE DIEU
MÈRE
AVOCATE, PATRONNE DE TOUT L'UNIVERS,
LA SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES ÉTABLIE A PARIS,
DEMANDANT UNE PERPÉTUELLE PROTECTION,
OFFRE, DÉDIE, CONSACRE
LA VOIX, LE CŒUR DES SIENS.

INSCRIPTION GRAVÉE SUR LE CŒUR ENVOYÉ A LORETTE PAR LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CLOTILDE.

IMMACULATÆ. VIRGINI
HIC. AB. ANGELO. SALUTATÆ
AVE
REGII. CONVENTUS. SUB. INVOCATIONE. SANCTÆ. CLOTILDIS. PARISIIS. INSTITUTI
MODERATRIX
SOCIÆ. SORORES. ALUMNÆ. INCOLÆ. OMNES
ACCEPTA. PIE. RECOLENTES. AUXILIA
PERPETUA. IN. POSTERUM. ADPRECANTES
HUMILES. MARIÆ. CORDA
DICANT, VOVENT. CONSECRANT
A. D. MDCCCXXIX

TRADUCTION :

A LA VIERGE IMMACULÉE
SALUÉE ICI PAR L'ANGE
SALUT!
LA SUPÉRIEURE
DE LA COMMUNAUTÉ ROYALE[1] ÉTABLIE A PARIS
SOUS L'INVOCATION DE SAINTE CLOTILDE,
LES RELIGIEUSES SES SŒURS, LES ÉLÈVES, ET LA MAISON ENTIÈRE,
GARDANT UN PIEUX SOUVENIR DES SECOURS REÇUS,
EN RÉCLAMANT DE PERPÉTUELS POUR L'AVENIR,
VOUENT, DÉDIENT, CONSACRENT
HUMBLEMENT LEURS CŒURS A MARIE.

XVIII

(Page 315).

DE LA RÉVOCATION DES MISSIONNAIRES DE FRANCE EN 1831[2].

25 décembre 1830, — 4 janvier 1831. — Ordonnance du roi qui révoque la Société des prêtres de la mission et les dons à elle faits. (IX. *Bull.* 0, XXXIX, n. 977.)

Louis-Philippe, etc.,

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes, président du Conseil d'État;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. 1er. L'ordonnance royale du 25 septembre 1816, insérée au *Bulletin des lois*, n° 1214, portant autorisation de la Société des Missions de France, est rapportée, comme contraire aux lois. En conséquence, ladite Société des Missions de France est déclarée éteinte à compter de ce jour.

[1] Le roi avait fondé plusieurs *bourses* à Sainte-Clotilde.

[2] Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du conseil d'État, par J.-B. Duvergier, tome XXXI, année 1831, p. 16.

« Art. 2. L'ordonnance royale du 13 septembre 1822, rendue sur le rapport du ministre des finances, et portant affectation, pour soixante ans, à la Société des Missions de France, des bâtiments, constructions et terrains dépendants du Mont-Valérien, commune de Nanterre, est rapportée comme contraire aux lois. »

M. Duvergier ajoute en note :

« Le Roi peut-il anéantir une congrégation religieuse d'hommes établie avant la loi du 2 janvier 1817? en d'autres termes, les congrégations religieuses d'hommes, établies par ordonnance royale antérieurement à la loi du 2 janvier 1817, ont-elles une existence légale? De la discussion qui a eu lieu à la Chambre des députés le 7 mars 1829, il résulte que le Roi a pu, avant la loi du 2 janvier 1817, autoriser une congrégation religieuse d'hommes; du moins, tel fut l'avis émis par M. de Sade, rapporteur de la commission des pétitions; cette opinion est fondée sur ce que les lois prohibitives de toutes associations religieuses ont été modifiées par le décret du 3 messidor an XII, qui, tout en renouvelant la défense de former ces associations, ajoute, art. 4, « *à moins qu'elles n'aient été formellement autorisées par un décret impérial.* » Or ce qu'a pu faire un décret impérial, une ordonnance royale a pu le faire également avant la loi du 2 janvier 1817. Il faudrait donc conclure qu'une congrégation, établie avant cette loi, ne peut être détruite par une ordonnance. La question me semble grave et difficile; pour la résoudre en parfaite connaissance, on doit lire le *Moniteur* du 8 mars 1829, et consulter les lois du 2 janvier 1817, du 24 mai 1825, t. XXV, p. 222; l'ordonnance du 1er juillet 1827, t. XXVII, p. 213 et notes. Voyez aussi t. XXVIII, p. 199 et suiv., et ordonnances des 27 octobre 1830 et 2 avril 1816, t. XXX, p. 324 et 325. »

M. Duvergier transcrit ensuite le rapport de M. Mérilhou, ministre de l'instruction publique, en faisant remarquer qu'il ne répond pas à l'argument présenté par M. de Sade, et puisé dans l'art. 4 du décret du 3 messidor an XII. Ce rapport traite de l'existence de la Société des Missions de France, de la con-

cession du Mont-Valérien, et d'un don fait par Charles X. Voici ce qui est relatif au premier de ces points.

« Sire, en arrivant au ministère que m'a confié Votre Majesté, un de mes premiers soins a dû être de rechercher quels étaient les établissements qui existaient en contravention aux lois du royaume. Sous ce rapport, la corporation connue sous le nom de *Société des Missions de France* doit fixer au plus haut degré l'attention du gouvernement.

« Une ordonance royale du 25 septembre 1816, insérée au *Bulletin des lois* sous le n° 1214, autorise cette Société et sanctionne ses statuts. Les rédacteurs de cette ordonnance constituant une véritable corporation religieuse, ont violé manifestement l'ensemble de nos lois, qui proscrivent une pareille création.

« Il serait inutile de retracer ici l'extension rapide qu'a reçue ce corps de missionnaires, et d'examiner si les résultats de leur zèle ont toujours été favorables à la paix publique et au respect dû au clergé ordinaire; il serait inutile surtout de rechercher les causes et les motifs de l'influence qui, à une époque peu éloignée, fut exercée par eux; il suffira de dire qu'en peu de temps de grandes propriétés immobilières furent mises à leur disposition[1].

. . . .

« L'illégalité de la Société des missions de France est la conséquence nécessaire de toutes les lois de l'État.

« Un décret de l'Assemblée constituante, du 28 octobre 1789, suspendit l'émission des vœux religieux; cinq jours après, et le 2 novembre, un autre décret mit les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, et une loi du 18 août 1792, ajoutant aux mesures de l'Assemblée constituante, abolit définiti-

[1] Ces grandes propriétés immobilières se bornaient au Mont-Valérien, concédé temporairement, à la maison qu'habitaient les missionnaires, et à une autre que Charles X leur avait récemment donnée, mais qui, n'étant pas encore payée au moment où éclata la révolution, fit retour au domaine. La Société n'avait reçu de ses bienfaiteurs que les secours en argent nécessaires à sa subsistance.

vement pour l'avenir toutes les communautés religieuses d'hommes, sans aucune distinction.

« La loi du 8 avril 1802 (18 germinal an X), connue sous le nom de loi organique du Concordat, perfectionna la législation existante contre les communautés religieuses d'hommes Après avoir disposé, dans les articles 9, 10 et 11, que le culte catholique sera exercé en France sous la direction des archevêques et des évêques dans leurs diocèses, et sous celle des curés dans leurs paroisses, et que les archevêques et évêques pourront, avec l'autorisation du gouvernement, établir dans leurs diocèses des chapitres cathédraux et des séminaires, l'art. 11 ajoute : *Tous autres établissements ecclésiasiques sont supprimés.* Ainsi est interdite pour l'avenir la création de tous établissements ecclésiastiques qui ne seraient pas des chapitres ou des séminaires.

« Le caractère prohibitif de la loi du Concordat a été constamment reconnu par le gouvernement qui a précédé 1814; en effet, un decret du 22 juin 1804 (3 messidor an XII), portant dissolution de certaines congrégations religieuses, renouvelle, par ses articles 3 et 4, les dispositions prohibitives des lois précédentes, et ordonne même des poursuites judiciaires contre les contrevenants. Plus tard des tentatives furent faites pour organiser un corps permanent de prédicateurs; mais un décret du 26 septembre 1809, renouvelant les prohibitions anciennes, vint mettre à ce projet un empêchement qui est resté assez longtemps insurmontable. C'est sous l'empire de cette législation qu'a été rendue l'ordonnance royale du 25 septembre 1816, portant l'autorisation de la Société des Missions de France. Cette ordonnance, qui crée avec une destination religieuse un corps de prêtres pour acquérir et posséder en commun, est une violation formelle des lois de 1792 et de 1802.

« Elle a été viciée dans son principe par l'incompétence du pouvoir qui l'a rendue, puisqu'en 1816 comme aujourd'hui, les ordonnances n'ont pu être faites que pour assurer l'exécution des lois, et non pour les abroger ou les violer.

« La loi du 2 janvier 1817 est venue confirmer cette vérité; car elle n'a permis d'acquérir qu'aux établissements *reconnus*

par une loi. Or l'établissement dont il s'agit ici n'a jamais été reconnu par une loi, mais il ne l'a été qu'*en violation de la loi*, et par l'autorité d'une simple ordonnance.

« Le 7 mars 1829, une pétition fut adressée à la Chambre des députés pour signaler l'existence de plusieurs congrégations d'hommes, que le pétitionnaire désignait comme illégales; la Chambre divisa les questions qui naissaient de cette controverse, et quant à celle qui touchait la Société des Missions de France, autorisée par l'ordonnance royale du 25 septembre 1816, la Chambre vota le renvoi de la pétition au gouvernement, et par là le ministère fut mis en demeure de s'occuper du sort de cette Association.

« Il résulte des textes qui viennent d'être rappelés que l'ordonnance du 25 septembre 1816, ayant été, dès l'origine, contraire aux lois, le gouvernement n'a cessé d'être en droit et en devoir d'en prononcer la révocation.

« C'est l'objet principal de l'ordonnance que j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté. »

On reconnaît dans ce rapport l'esprit du temps où il fut écrit. Il est curieux de le faire suivre des considérants de cette loi organique du 18 août 1792 que *perfectionna*, dit le ministre des cultes, la loi organique de 1802. Les voici :

« L'Assemblée nationale, considérant qu'un État vraiment libre ne doit souffrir dans son sein aucune corporation, pas même celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie, et que le moment où le Corps législatif achève d'anéantir les corporations religieuses est aussi celui où il doit faire disparaître à jamais tous les costumes qui leur étaient propres, et dont l'effet nécessaire serait d'en rappeler le souvenir, d'en retracer l'image, ou de faire penser qu'elles subsistent encore, décrète ce qui suit :

TITRE Ier.

« Art. 1. Les corporations connues en France sous le nom de congrégations séculières ecclésiastiques... sont éteintes et supprimées. »

La valeur du décret du 3 messidor an XII (22 août 1804), allégué par M. Duvergier en faveur de la validité de l'ordonnance qui, en 1816, autorisa la Société des missions de France, fut discutée, le 7 mars 1829, à la Chambre des députés, à l'occasion d'une pétition de M. Isambert.

Ce décret, inséré au *Bulletin des lois* (IV, 6, n° 58), porte, « art 4, aucune agrégation ou association d'hommes ou de femmes ne pourra se former à l'avenir sous prétexte de religion, à moins qu'elle n'ait été formellement autorisée par un décret impérial, sur le vu des statuts et règlements, selon lesquels on se proposerait de vivre dans cette agrégation ou association. »

Le rapporteur cite cet article 4 et ajoute : « Dans sa marche vers l'usurpation de tous les pouvoirs, le chef du gouvernement s'arrogeait ainsi un droit que la loi n'accordait pas. »

Un député, M. de l'Épine, répond que le décret inscrit au *Bulletin des lois* n'a pas été dénoncé au Sénat pour inconstitutionnalité, et fait observer, en outre, que la Charte a aboli toutes les lois faites en haine de la Religion.

La légalité est souvent un labyrinthe à peu près inextricable; toutefois la violation de l'ordre légal ne parut pas aussi évidente à la Chambre de 1829 qu'au ministre de 1831; la pétition fut renvoyée au garde des sceaux, et le gouvernement la tint pour non avenue.

XIX

(Page 432.)

ÉPITAPHE DU T.-R. P. RAUZAN.

HIC. REQUIESCIT
IN. SPE. BEATÆ. RESURRECTIONIS
JOAN. BAPT. RAUZAN
PRESBYTER. SACRÆ. THEOLOGIÆ. DOCTOR
VIC. GEN. DIŒCESIS. BURDIGALENSIS
FUNDATOR. ET. PRIMUS. PRÆPOSITUS
GENERALIS
SOCIETATIS. PRESBYTERORUM. MISERICORDIÆ. SUB. TITULO
B. M. V. IN CONCEPTIONE. SUA. IMMACULATÆ
BURDIGALÆ. ORIUNDUS. V. DECEMBRIS. MDCCLVII
PLENUS. DIERUM. OBIIT. PARISIIS. V. SEPT. MDCCCXLVII

Pro affectu pater appellabatur. (II, MACH., XIV, 37.)

Lex veritatis fuit in ore ejus, et iniquitas non est inventa in labiis ejus, sed in pace et in æquitate ambulavit, et multos avertit ab iniquitate. (MALAC., II, 6.)

TRADUCTION :

ICI REPOSE
DANS L'ESPÉRANCE DE LA BIENHEUREUSE RÉSURRECTION,
JEAN-BAPTISTE RAUZAN,
PRÊTRE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE,
VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE BORDEAUX,
FONDATEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE LA MISÉRICORDE,
SOUS LE TITRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION,
NÉ A BORDEAUX LE 5 DÉCEMBRE 1757,
MORT PLEIN DE JOURS A PARIS LE 5 SEPTEMBRE 1847.

Sa tendresse lui faisait donner le nom de père. (II, MACH. XIV, 37.)

La loi de vérité fut dans sa bouche, et l'iniquité ne fut point trouvée sur ses lèvres, mais il marcha dans la paix et la justice, et détourna beaucoup d'hommes de l'iniquité. (MALAC., II, 6.)

XX

(Page 445.)

TABLEAU DES MISSIONS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Le tableau suivant, dressé d'après des documents authentiques, donnera une idée de toutes les œuvres accomplies par la Société, depuis l'année 1814.

Les lieux dont le nom est précédé d'une * sont ceux où le P. Rauzan a dirigé lui-même la mission. Les deux ** qui suivent un nom de ville indiquent une double mission donnée au même lieu.

Aix.	Bouches-du-Rh.	* Caen	Calvados.
Albertville. . . .	(Savoie).	Cahors	Lot.
Alleaume	Manche.	Carpentras. . . .	Vaucluse.
* Angers.	Maine-et-Loire.	Cavaillon	Id.
* Angoulême. . .	Charente.	Châlons-s.-Marne.	Marne.
Annonay	Ardèche.	* Chartres.	Eure-et-Loir.
Argentat	Corrèze.	Chauny.	Aisne.
* Arles	Bouch.-d.-Rhône	Cherbourg. . . .	Manche.
Arques	Pas-de-Calais.	* Clermont-Ferr .	Puy-de-Dôme.
* Arras	Pas-de-Calais.	* Compiègne. . .	Oise.
Aubusson . . .	Creuse.	Condom.	Gers.
Auch.	Gers.	Coutances. . . .	Manche.
* Auxerre	Yonne.	Cuers.	Var.
Avignon.	Vaucluse.	* Dijon	Côte-d'Or.
Bayeux	Calvados.	Dorat (Le). . . .	Haute-Vienne.
* Bayonne. . . .	Basses-Pyrénées.	Espalion. . . .	Aveyron.
Beaucaire	Gard.	Etampes	Seine-et-Oise.
Beaulieu.	Corrèze.	Felletin.	Creuse.
Beaune.	Côte-d'Or.	Feugères	Manche.
Beausset (Le). . .	Var.	Figeac	Lot.
* Beauvais** . . .	Oise.	* Fontainebleau. .	Seine-et-Marne.
Bellac	Haute-Vienne.	Fronton.	Haute-Garonne.
Belmont.	Aveyron.	* Grenoble. . . .	Isère.
Bernay	Eure.	Guéret	Creuse.
* Besançon. . . .	Doubs.	Hyères	Var.
* Bordeaux. . . .	Gironde.	Lagarde.	Aveyron
Bricquebec. . . .	Manche.	Largentière . . .	Ardèche.
Bricqueville . .	Id.	Lectoure	Gers.
Brives. . . .	Corrèze.	Limay	Seine-et-Oise.
Cadenet.	Vaucluse.	* Limoges. . . .	Haute-Vienne.

Lunel	Hérault.	Rodez	Aveyron.
* Lyon	Rhône.	Romans	Drôme.
Magistère (La)	Tarn-et-Gar.	* Rouen	Seine-Inférieure.
Mantes	Seine-et-Oise.	Rouvres	Eure-et-Loir.
Marseille	Bouch.-du-Rhône	Saint-Affrique	Aveyron.
Martigues	Id.	Saint-Côme	Id.
Metz	Moselle.	Saintes	Char.-Inférieure.
Millau	Aveyron.	Stes-Maries (Les).	Bouch.-du-Rhône.
Moissac	Tarn-et-Garonne.	Saint-Géniez	Aveyron.
Monteux	(Savoie).	Saint-Léonard	Haute-Vienne.
Montpellier	Hérault.	* Saint-Omer	Pas-de-Calais.
Moutiers	(Savoie).	Saint-Sernin	Aveyron.
Muret	Haute-Garonne.	Saint-Symphorien-	
Nancy	Meurthe.	d'Ozon	Isère.
* Nantes**	Loire-Inférieure.	Saint-Vaast de la	
Neuville	Manche.	Hougue	Manche.
* Nîmes	Gard.	Séverac-le-Château.	Aveyron.
Nogent-le-Rotrou.	Eure-et-Loir.	* Soissons	Aisne.
Orange	Vaucluse.	Sottevast	Manche.
* Orléans	Loiret.	* Strasbourg	Bas-Rhin.
Orthez	Basses-Pyrénées.	Tarascon-s.-Rhône.	Bouch.-du-Rhône.
* Paris	Seine (v. à la suite).	Tollevast	Manche.
Pernes	Vaucluse.	* Toulon	Var.
Perpignan	Pyrén.-Orientales	* Toulouse	Haute-Garonne.
Poitiers	Vienne.	Tours	Indre-et-Loire.
Provins	Seine-et-Marne.	Tulle	Corrèze.
Reims	Marne.	Valence	Drôme.
* Rennes	Ille-et-Vilaine.	Valognes	Manche.
Réville	Manche.	Vans (Les)	Ardèche.
Riom	Puy-de-Dôme.	Versailles	Seine-et-Oise.
Rocheguyon (La)	Seine-et-Oise.	Vienne	Isère.
Rochelle (La)	Char.-Inférieure	Villefranche	Aveyron.

PARIS. — PAROISSES ET ÉTABLISSEMENTS.

Visite pastorale :

1821

* Saint-Étienne-du-Mont.
Saint-Jacques-du-haut-pas.
Saint-Médard.
Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
Hospice de la Pitié.

1822

Ouverture de Sainte-Geneviève.
*Saint-Eustache.
Notre-Dame-des-Victoires.
Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.
Hospice de la Salpêtrière.
* Saint-Nicolas-des-Champs.
Saint-Leu.
Sainte-Élisabeth.

1823

* Saint-Roch.
Saint-Germain-l'Auxerrois.
Saint-Merry.
Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux.
Saint-Jean-saint-François.

1824

Hospice des Quinze-Vingts.

Jubilé.

1826

Église Métropolitaine de Notre-Dame.

Hôtel des Invalides.
Saint-Germain-des-Prés.
Saint-Gervais.
Saint-Louis-en-l'Ile.

Pour compléter ce tableau, il faudrait ajouter plus de CENT Retraites Pastorales, plus de MILLE Retraites, en dehors des Missions, dans les grands et petits séminaires, dans les colléges, dans les communautés religieuses et dans les paroisses.

De 1833 à 1847, époque de la mort du P. Rauzan, les mêmes travaux se sont accomplis et multipliés encore, sous la forme de stations et de retraites.

De 1847 jusqu'au moment où nous écrivons (1856), ils se sont développés avec un nouveau zèle sur tous les points de la France et au delà.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

DEPUIS LA NAISSANCE DU P. RAUZAN JUSQU'AUX MISSIONS.

1757-1814

LIVRE DEUXIÈME

LES MISSIONS

1814-1830

LIVRE TROISIÈME

LES ŒUVRES

1814-1847

LIVRE QUATRIÈME

ROME. — CONSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ.

1830-1833

LIVRE CINQUIÈME

FONDATIONS. — DERNIÈRES ANNÉES.

1833-1847

TABLE DES PIÈCES ADDITIONNELLES ET JUSTIFICATIVES

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

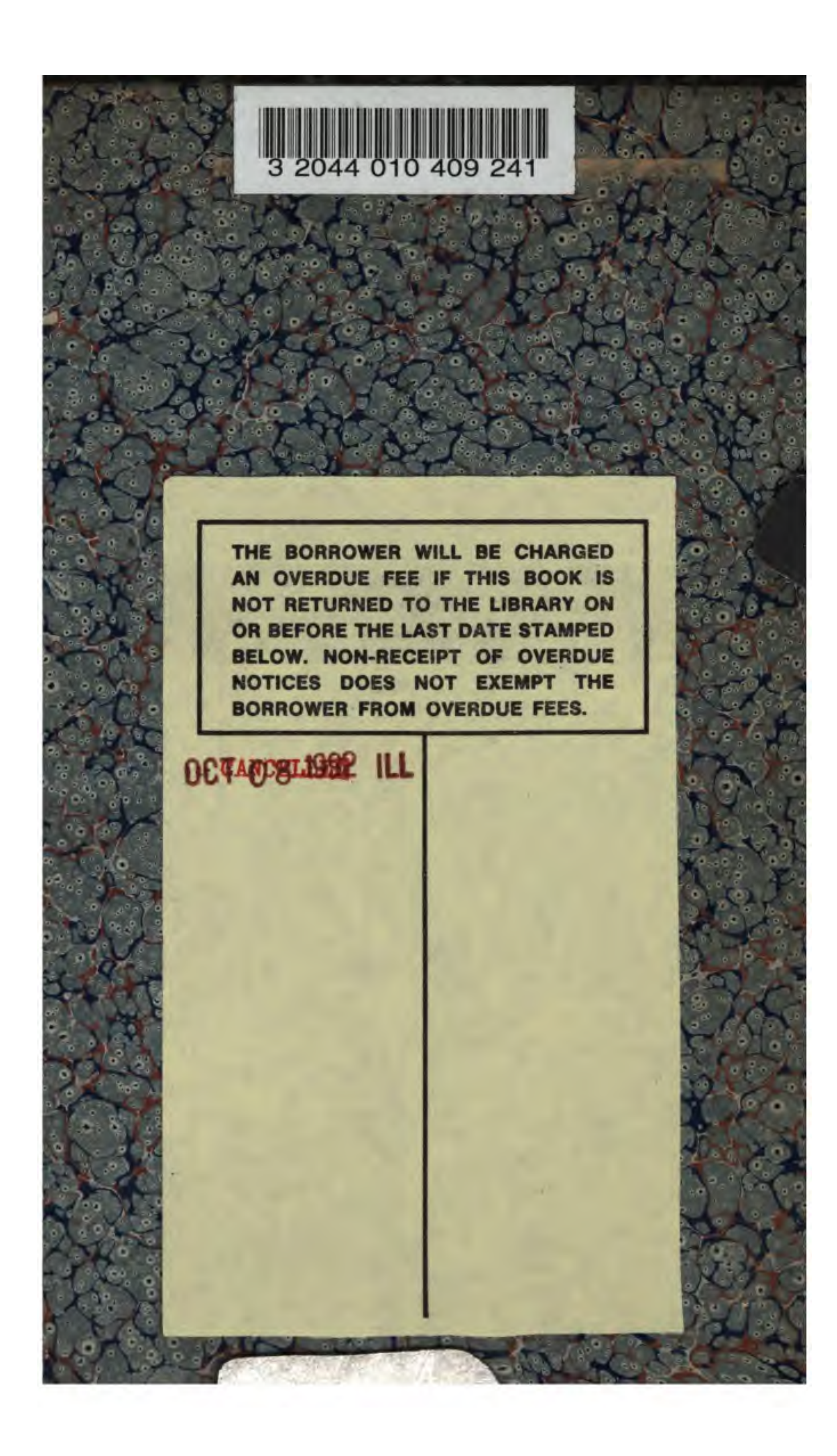
LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.




3 2044 010 409 241
THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
OCT 08 1992 ILL
CANCELLED

